

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques



Le 1^{er} colloque international sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire:

« L'ENTREPRENEURIAT VERT : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES »

ACTES DU COLLOQUE ; TOME I



Auditorium Hasnaoua, les 03, 04 et 05 Décembre 2019
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

ISBN: 978-9931-21-009-2



EDITIONS IMAL

Tél/Fax: 026 11 07 21

E-mail: edition_elamel@hotmail.com

Site Web: www.editionelamel.com



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques



Le 1^{er} colloque international sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire:

« L'entrepreneuriat vert : une nouvelle dynamique au service du
développement durable des territoires »



ACTES DU COLLOQUE ; TOME I

Auditorium Hasnaoua, les 03, 04 et 05 Décembre 2019

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Tous droits réservés à l'auteur

Mai 2022

ISBN: 978 - 9931 - 21 - 009-2



EDITIONS IMAL

Tél/Fax: 026 11 07 21

E-mail: edition_elamel@hotmail.com

Site Web: www.editionelamel.com

Problématique et importance de la manifestation

L'analyse des dynamiques territoriales n'est pas récente comme en témoigne la littérature consacrée aux *clusters*, aux milieux innovateurs, à l'économie géographique, aux proximités, aux systèmes territorialisés de production, aux patrimoines et au capital social.

Depuis les années 1990, nous sommes passés d'un fait régional à un fait territorial où le territoire est devenu un « acteur » incontournable du développement. C'est dans ce contexte que l'analyse territoriale est en « quête d'identité » nécessitant une « refondation » (DERYCKE, 1995). À l'occasion du colloque de l'ASRDLF de 1996, portant précisément sur les « Dynamiques industrielles, dynamiques territoriales », le constat a été fait non pas d'une crise mais d'une sorte de « mutation paradigmatique » : « il s'agit moins d'aménager des allocations de ressources dans l'espace (...) que de comprendre les fondements micro-économiques et institutionnels qui se trouvent à la source des dynamiques spatiales » (RALLET et TORRE, 1996).

C'est dans cette perspective que l'entreprise est au cœur du développement des territoires ; c'est l'acteur principal qui figure, configure et reconfigure le territoire. Aujourd'hui, les dynamiques entrepreneuriales doivent être conduites de manière à tenir compte des spécificités et attentes des territoires à tous les niveaux.

Parallèlement à ce paradigme voulant mettre en œuvre l'entrepreneuriat local comme nouveau ressort de croissance économique, nous assistons depuis quelques années à une nouvelle forme de conception et d'accompagnement des entreprises censées être salvatrices du développement qui consistent à tenir compte des externalités négatives qu'elles génèrent.

Cet entrepreneuriat s'inscrit justement dans le cadre des exigences du développement durable (FLAM.M, 2010) mettant en évidence l'entreprise comme acteur social, économique respectueux de l'environnement. C'est pourquoi, les concepts d'éco entrepreneur, entrepreneur vert et entreprise socialement responsable...etc sont apparus pour désigner les entreprises activant dans le domaine du développement durable et dans l'aspect environnemental plus particulièrement dans toutes ses dimensions.

Concrètement, ceci est illustré par la naissance des entreprises spécialisées dans ce domaine passant de celle qui s'occupe de la récupération et de la valorisation des déchets à celles se spécialisant dans le traitement des eaux, à celles exploitant les énergies renouvelables (soleil, vent, photovoltaïque...). Ce qui a conduit beaucoup d'auteurs à s'intéresser à cette question en la qualifiant d'économie verte (FLAM.M).

Cette dernière désigne la croissance économique générée par les entreprises exerçant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Cette nouvelle conception a débouché, d'ailleurs, sur une réflexion pertinente qui est liée aux nouveaux instruments de mesure de l'activité économique via le concept « PIB vert » qui prend en compte les effets de la croissance économique sur l'environnement.

De même, une littérature émergente fait référence au nouveau concept praxéologique d'économie circulaire qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et qui s'inspire notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou de l'économie de la fonctionnalité, de l'économie de la performance et de l'écologie industrielle (laquelle veut que le déchet d'une industrie soit recyclé en matière première d'une autre industrie ou de la même). Une telle économie fonctionne en boucle, se passant ainsi de la notion de « déchet ».

Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.

En Algérie, cette dynamique entrepreneuriale est déjà visible et semble être à son état embryonnaire. Elle nécessite un accompagnement adapté au contexte d'évolution de l'économie nationale du fait que l'Algérie s'inscrit dans les objectifs du millénaire pour le développement durable. D'autant plus qu'une nouvelle stratégie intégrée du développement durable et plus précisément des déchets est déjà en maturation mettant en relief d'une part, la vision intégrée de la gestion de l'environnement en affichant une volonté d'aller d'une gestion linéaire à une gestion circulaire permettant de générer une croissance économique en sécrétant des valeurs ajoutées et une croissance économique durable point.

Au vu de ce qui est avancé, précédemment, nous pouvons signaler que les dynamiques entrepreneuriales dans le domaine du développement durable doivent inévitablement s'articuler aux réalités socio-économiques et environnementales auxquels font face aujourd'hui les territoires.

La problématique de ce colloque est justement liée à l'analyse de l'entrepreneuriat vert et sa contribution à développer l'économie verte ou l'économie circulaire.

Nous voulons savoir la réalité de cette dynamique entrepreneuriale en Algérie et dans les autres pays voisins et sa structuration pour amorcer une croissance économique durable.

En quoi cette nouvelle dynamique en émergence en Algérie peut-elle contribuer au développement territorial dans l'optique du développement durable ?

Axes principaux du colloque :

Axe 1 : L'entrepreneuriat vert : aspects théoriques et conceptuels

Axe 2 : L'économie circulaire et solidaire : nouveau mode de développement ou renouveau de pratiques socio-économiques anciennes ?

Axe 3 : Le financement de l'entrepreneuriat vert et de l'économie verte : l'innovation financière au service des territoires

Axe 4 : L'entrepreneuriat vert dans le monde : quelles expériences ?

Axe 5 : Cultures et développement local : le nécessaire enracinement anthropologique des projets innovants dans le domaine du développement durable.

Dates à retenir :

- Le dimanche 16 juin 2019 : lancement de l'appel à communication
- Le Samedi 05 octobre 2019 : date limite de réception des résumés

Les propositions de communication doivent être envoyées à l'adresse suivante :

avec.colloque@ummtto.dz

□ □ Samedi, le 12 octobre 2019 : réponse du comité scientifique.

□ □ Dimanche, le 20 octobre 2019 : date limite d'envoi des communications en texte intégral

□ □ Jeudi, le 3 novembre 2019 : date de notification définitive.

□ □ Le 23 novembre 2019 : date limite pour la réception des présentations
Powerpoint

□ □ Les 03 – 04 et 05 décembre 2019 : tenue du colloque

- 1^{er} jour : ouverture et séances plénières

- 2^{ème} jour : Séance plénière et ateliers

- 3^{ème} jours : Plénières, synthèse et clôture des travaux.

N.B :

- le nombre de communications acceptées ne peut dépasser deux (02) par communiquant
- Les communications peuvent être rédigées en Français, en arabe ou en Anglais.

Président d'honneur :

Professeur TESSA Ahmed, Recteur de l'UMMTO

Président du colloque :

Dr CHENANE Arezki, Maître de Conférences à l'UMMTO

Comité scientifique :

Noms et Prénoms	Qualité	Grade	Fonction	Etablissement
TESSA Ahmed	Président d'honneur	Professeur	Recteur	UMMTO
CHENANE Arezki	Président	MCA	Enseignant et Doyen	UMMTO
ABRIKA Belaid	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
ACHABOU Mohand Akli	Membre	Maître de conférences	Enseignant -Chercheur	IPAG Business school, France
ACHIR Mohamed	Membre	MCB	Enseignant -Chercheur	UMMTO
AGHARMIOU Naima	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
AIT SI SAID Radia	Membre	MCB	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
AIT SIDHOUM Houria	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UAM Béjaia
AIT TALEB Abdelhamid	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO

AKKACHE Dehbia	Membre	MCB	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
AKNINE Rosa	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
ALI ZIANE Med OUAMAR	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UAMO Bouira
AMEZIANE Ferguène	Membre	Maitre de conférences	Enseignant -Chercheur	UPMF, Grenoble, France
AMIAR-DOUADI Lila	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
AMOKRANE Abdelaziz	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
BADI Abdelmadjid	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
BEKKOUR Farida	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
BELLAL Samir	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
BENTALEB Aziz	Membre	Docteur HDR	Chercheur	CIERSGSDD aux oasis et montagnes, Université de Rabat, Maroc
BIA Chabane	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
BOUAOUINAT Asmae	Membre	Docteur HDR	Chercheur	LDES, Université Hassan II, Casablanca, Maroc
BOUNOUA Chaib	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	Université de Tlemcen
BOUZAR Chabha	Membre	Professeur	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
CHERFAOUI Arezki	Membre	Maitre de conférences	Enseignant -Chercheur	Université VERSAILLES, France
CHIKH Sabrina	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO

DAHMANI Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
DJEMACI Brahim	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMB Boumerdes
DOUMANE Said	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
DORBANE Nadia	Membre	MAA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
EL BOUHADI Abdelhamid	Membre	Professeur	Enseignant- Chercheur	ENCG de Fès, Maroc
FABIEN Nadou	Membre	Maitre de conférences	Enseignant -Chercheur	EM Normandie, France
GHEDDACHE Lyes	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
GUENDOUZI Brahim	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
GUERCHOUH Mouloud	Membre	MCB	Enseignant -Chercheur	UMMTO
HADJOU Lamara	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
HMIOUI Aziz	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	Université Sidi Mohamed Benabdellah, Fès, Maroc
KARA Rabah	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
KERN Francis	Membre	Professeur	Chercheur CNRS	Université de Strasbourg, France
LACOUR Claude	Membre	Professeur	Chercheur CNRS	Université de Bordeaux, France
LAICHE Mohamed	Membre	MCB	Enseignant -Chercheur	UMMTO
LEGHIMA Amina	Membre	Professeur	Enseignante -Chercheuse	UMMTO

MATMAR Dalila	Membre	Professeur	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
MIMOUN Benali	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	ENCG de Fès, Maroc
MOKRANE Ali	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
MOULAI Kamel	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
MOUSSAOUI Abdelhakim	Membre	MCB	Enseignant -Chercheur	UMMTO
NAFA Aziz	Membre	MCB	Enseignant -Chercheur	CREAD
NEKMOUCHE Jugurta	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
OUALIKENE Sélim	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
OUKACI Dehbia	Membre	MCA	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
SADAOUI Farid	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
SALMI Madjid	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	UMMTO
SEBASTIEN Bourdin	Membre	Maitre de conférences	Enseignant -Chercheur	EM Normandie, France
SI AMER Hadjira	Membre	MCB	Enseignante -Chercheuse	UMMTO
SI MOHAMMED Djamel	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	UMMTO
SLAMA Yassine	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	ESEN, Université Mandouba, Tunisie
TAGHZOUTI Abdelatif	Membre	Professeur	Enseignant -Chercheur	ENCG de Fès, Maroc
ZEHNATI Ahcene	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	CREAD
ZERAIB Salah	Membre	MCA	Enseignant -Chercheur	Université de Batna 2

ZOUAOUI-RACHEDI Akila	Membre	MCA	Enseignante	UMMTO

Comité d'organisation

N°		Qualité	Grade	Fonction	Etablissement
1	ARHAB Samir	Président	MAA	Enseignant	UMMTO
2	GUEDACHE Khaled	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
3	HADDAD Nora	Membre	Doctorante	Doctorante	UMMTO
4	KEHRI Samir	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
5	LOUGAR Sabrina	Membre	Administrateur		UMMTO
6	AIT AMAR Ouardia	Membre	Administrateur		UMMTO
7	LHADJ Mohand Moussa	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
8	MADOUCHE Yacine	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
9	MOHAND SAID Ania Tinhinane	Membre	Doctorante	Doctorante	UMMTO
10	SEDIKI Abderrahmane	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
11	BOUKHEROUF Belkacem	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO
12	KHAZNADJI Mohamed	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO

Pour tous renseignements et informations, appeler au :

- +213 26 11 10 08
- +213 26 11 32 94

Le 1er colloque international sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire :

« L'entrepreneuriat vert : une nouvelle dynamique au service du développement durable des territoires »

Auditorium Tamda, les 03, 04 et 05 Décembre 2019

Programme du colloque :

➤ Journée du Mardi, le 03/12/2019 :

Matinée : 10h-12h : Séances plénières

Président de séance : DOUMANE Said, Professeur, UMMTO

Rapporteur : Arezki CHERFAOUI, Maître de conférences, HDR, Université UVSQ, Paris, France

Mme AMEZIANI Fazia, Sous Directrice au Ministère de l'environnement et des Energies renouvelables, Axes et orientations de la politique actuelle de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Dr BEKOUR Farida, MCA, **Pr AMOKRANE Abdellaziz**, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, « Les actions de développement et de promotion de l'économie circulaire ».

Dr CHENANE Arezki MCA, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, Entrepreneuriat vert et économie circulaire : « Quels enjeux pour le développement durable des territoires ? ».

KAMEL AIT CHERIF, Expert international en économie d'énergie, Problématique du contexte énergétique algérien : L'importance des économies d'énergies, de l'efficacité énergétique & des énergies renouvelables dans la Transition énergétique vers un développement durable.

LADJEL FARID, **Office National de l'Assainissement « ONA »**, L'assainissement au service du développement durable des territoires : Valorisation des boues et réutilisation des eaux usées épurées.

Pr MARINE SPOR, Université de Bruxelles, Les multiples formes du commerce circulaire textile, quelle cohabitation possible ? Un exemple en Région Bruxelles-Capitale

Après-midi : 13h-17h : Ateliers

De 13h à 15h :

Atelier N° 01 : Grande salle

Président : Mme AMNACHE-CHIKH Sabrina, MCA, UMMTO

Rapporteur : MOKRANE Ali, MCA, UMMTO

Dr AGHARMIOU-RAHMOUN Naïma, DrMOULAI Kamel, Maîtres de conférences A, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « Quelle place pour l'environnement dans l'économie algérienne ? ».

TIFOURI M'hamed, Inspecteur, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP), Direction Générale des Forêts, "Promotion de de l'économie circulaire en Algérie : Rôle et contribution du secteur agricole".

Dr DJAMANE M. FAYÇAL, Maître de Conférences, Université d'Oran, Pratique du développement durable dans les entreprises algériennes, cas d'un échantillon d'entreprises polluantes.

Atelier N°2 :

Président : ABRIKA Belaid, MCA, UMMTO

Rapporteur : Mme HAMOUTENE-HAOUCHINE Ouardia, MCB, UMMTO

1. **YAMOUN KARIM et HADJOU LAMARA, MCA, UMMTO**, Université Mouloud MAMMERI de TIZI OUZOU, « l'exploitation de l'énergie solaire : Vecteur de développement local et contribution à la transition énergétique en Algérie
2. **LASBEUR Mouloud**, Doctorant, **Pr AISSAT Amina**, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, contribution de la politique environnementale, élément d'amélioration contenue de la performance de l'entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM)
3. **LOTFI MOKRANI** (Doctorant), **LAMARA HADJOU(MCA)**, maître de conférences habilité, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou. Comment la co-crédation de valeur peut permettre à l'entreprise de développer des biens et services respectueux de l'environnement ?

Atelier N°3 :

Président : SALMI Madjid, MCA, UMMTO

Rapporteur : DORBANE Nadia, MAA, UMMTO

1. **DJADOUR Messade et MOULLA Safia**, Doctorantes, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « Les effets économiques, sociaux et environnementaux du recyclage ».
2. **DJOUDANE ZAHIR, Doctorant**, université de béjaia, L'apport de l'économie circulaire sur la croissance des entreprises et le développement territorial
3. **Dr AOUDIA Fairouz, Dr ABRIKA Belaid, MCA**, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, L'entrepreneuriat vecteur de développement de l'économie circulaire en Algérie: illustration par le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

De 15h à 17h :

Atelier N°1 : Grande salle

Président : GUENDOUZI Brahim, Professeur, UMMTO

Rapporteur : DJEMACI Brahim, MCA, UMB Boumerdes

1. **OUCHICHI Mourad, MCA, Boughiden Rachid**, MAA, Université de Béjaia, le sous développement des institutions socio-politiques comme obstacle devant le développement d'une économie verte et durable.
2. **FIRLAS MOHAMMED, AMOKRANE HAKIMA**, UMMTO, Le système de management santé et sécurité au travail dans la politique de santé des entreprises algériennes : Cas CEVITAL
3. **FERROUDJ KAHINA**, Doctorante, **IFOURAH HOCINE**, Maître de conférence (A), université A/MIRA de Béjaia, :« **Quel place pour le système de management de la santé et de la sécurité au travail dans la politique de santé des entreprises algériennes ?**»
4. **KAMEL AIT CHERIF, KERMICHE MAISSA**, Doctorante, *Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée*, Vers une Economie Circulaire pour une Croissance Durable : Enquête sur la Consommation Responsable en Algérie

Atelier N°2 :

Président : AMIAR-DOAUDI, MCA, UMMTO

Rapporteur : SOUKI Hakima, MCA, UMMTO

1. **HASSAINE MAHFOUDH**, Doctorant, **ABRIKA Belaid**, MCA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Converger l'approche développement durable et action internationale. Entre une gestion administrative institutionnalisée et transferts de migrants.

2. **AIT-ALI BELKACEM Karim**, Doctorant, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « Place des dispositifs de soutien à l'emploi dans la promotion et le financement du secteur environnemental et de l'entrepreneuriat vert en Algérie ».
3. **AMIRAT Lamya**, Doctorante, Université Abderrahmane MIRA-Bejaia, « L'entrepreneuriat vert en Algérie : Etat des lieux et perspectives ».

Atelier N° 3 :

Président : HADJOU Lamara, MCA, UMMTO

Rapporteur : GUERCHOUH Mouloud, MCB, UMMTO

1. **KARA Aldjia-Souad**, Doctorante, Université MOULOUD MAMMERI de Tizi-Ouzou, Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales, **AKNINE Rosa**, La création et le développement des entreprises vertes en Algérie : état des lieux et perspectives.
2. **OULD TALEB**
3. **BEN MAHROUCHE Amina**(Doctorante), HEC Alger-Koléa, « Les start-ups vertes - une nouvelle typologie pour la recherche sur l'entrepreneuriat durable et l'innovation ».

➤ Journée du Mercredi, le 04/12/2019 :

Matinée : 09h-12h30 :

De 9h à 10h30

Atelier N°1 : Grande salle

Présidente : AGHARMIOU-RAHMOUN, MCA, UMMTO

Rapporteur : MOUSSAOUI Abdelhakim, MCA, UMMTO

1. **Dr SMAILI NABILA**, UMMTO, L'économie circulaire et le développement local : l'expérience de la Kabylie avec le concours du village le plus propre.
2. **Dr DJEMACI BRAHIM, MCA, BOUZIDI LAMDJED & NOURDDINE NADJIB**, Université de Boumerdès, Le financement de l'économie circulaire en Algérie : cas de service des déchets ménagers via TEOM.
3. **Pr GUENDOUIZI Brahim /HAMAZ Tahar : Enseignants chercheurs**, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou -Algérie, **Le développement des énergies renouvelables en Algérie : Quel impact sur la création d'emploi ?**

4. **Dr ASMANI Arezki**, MCB, **REMIDI Djoummana**, MAA, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, L'entrepreneuriat vert : illustration à travers l'expérience italienne.

Atelier N°2 :

Président : OUALIKENE Sélim, Professeur, UMMTO

Rapporteur : AKKACHE-MAACHA Dahbia, MCB, UMMTO

5. **Dr BENMANSOUR - KOLLI Sonia**, MCB, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « La gestion des déchets de soins à risques infectieux au CHU de Tizi-Ouzou »
6. **LALEG Aziz, BEN MAKHLOUF Yasmina (Docteur), BOUADI Sonia MAA**, *Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie*, **Analyse de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la commune de LARBAA NATH IRATHEN**
7. **THIZIRI HAMMICHE**, Doctorante, Université de bejaia, Entrepreneuriat vert : Motivations et mise en œuvre dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) .

Atelier N°3 :

Président : AIT TALEB Abdelhamid, Professeur, UMMTO

Rapporteur : Mme BEKOUR-AMOKRANE Farida, MCA, UMMTO

1. **BECHEKER KAHINA**(Doctorante), **Dr BEKOUR Farida**, MCA , Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, La gestion des déchets dans le cas de NCA Rouïba : Etat des lieux.
2. **BAKOUR BADREDDINE, IFOURAH Hocine**, MCA **et HADDAD Zahir**(Doctorante), Université Abderrahmane Mira De Bejaia, Le rôle stratégique d'une logistique verte et sa contribution à la minimisation de l'impact de ses activités sur l'environnement.
3. **ANIS HAMDAD**(Doctorant), **Dr LYES GHEDDACHE**, MCA, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, L'utilisation des plateformes de partage comme moyen de prévention et de réduction des embouteillages en Algérie Cas : Infos Trafic Algérie (ITA).

De 11h à 12h30 :

Atelier N° 1 : Grande salle

Président : BIA Chabane, Professeur, UMMTO

Rapporteur : MOULAI Kamel, MCA, UMMTO

1. **AKERKAR Arezki**, MCB, Université de Béjaia, La question de la réciprocité dans la coopération décentralisée franco-algérienne
2. **KABENE Ahmed**, Docteur en économie à la FSECSG (UMMTO), Equipe de recherche : Dynamiques territoriales et entrepreneuriales : Quel lien pour le développement de la wilaya de Tizi-Ouzou ? « **Durabilité socio-économique de l'entrepreneuriat de filière : atouts et limites. Illustration par le bassin laitier du Sébaou** ».
3. **MOHAND SAID ANIA**, Doctorante, **Dr CHENANE AREZKI**, MCA, « *Le financement de l'entrepreneuriat vert : spécificités, contraintes et perspectives* »
4. **Dr TCHAM Kamel**, Université Oran 2 Mohammed Ben Ahmed, FECG, « Le rôle du comportement du citoyen dans le renforcement et le développement des valeurs environnementales dans la société cas de : l'Algérie ».

Atelier N°2 :

Président : GHEDACHE Lyés, MCA, UMMTO

Rapporteur : BOUBAKEUR Mustapha, MCA, UAMO Bouira.

Atelier N°3 :

Président : Mme RACHEDI-ZOAUOUI Akila, MCA, UMMTO

Rapporteur : HACHEMI-DOUICI Naima, MCB, UMMTO

1. **AITBRAHAM Lyliia , ABDELLAOUI Ouiza ;TOUZOUIRT Said**a;Extraction et caractérisation de la pipérine à partir du poivre noir.
2. **BELKACEMI LYDIA** (Doctorante),Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, Equipe de recherche sur Le processus de diversification économique en Algérie : Potentialités et contraintes,« La transition vers une économie : une nouvelle dynamique au service du développement durable ».
3. **DIFFALLAH Kamélia**, Doctorante, Equipe de recherche sur Le processus de diversification économique en Algérie : Potentialités et contraintes, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou,Gestion des déchets hospitaliers : cas du CHU, TO.

Après-midi : 13h-17h

De 13h à 14h30

Atelier N°1 : Grande salle

Président : ZEHNATI Ahcene, MCA, CREAD

Rapporteur : BELLACHE Youghourtha, MCA, UMMTO

1. **KINZI AZEDINE**, Professeur, UMMTO, Engagement et stratégie des jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat dans le développement local : le cas des jeunes des villages de Kabylie
2. **MADOUCHE YacineMAA, LHADJ MOHAND MoussaMAA**, Université de Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou. « Le processus entrepreneurial chez les jeunes dans le cadre du dispositif ANSEJ en Algérie : Cas d'activité de transformation des matières plastiques de base»
3. **Pr MATMAR Dalila, NANECHÉ Fariza**, Doctorante, Essai d'analyse des profils ayant l'intention entrepreneuriale pour la création de start-ups vertes en Algérie.
4. **Dr HADDAD Madouda** , MCB, à l'UMMTO, **Dr SMAILI Nabila** : Maître assistante à l'UMMTO, L'économie circulaire et le développement local : l'expérience de la Kabylie avec le concours du village le plus propre.

Atelier N°2 :

Présidente : AKNINE-SOUIDI Rosa, MCA, UMMTO

Rapporteur : ZOURDANI Safia, MCB, UMMTO

1. **MOURAD MOUSSAOUI, MUSTAPHA MEZIANI**, Université de Béjaia, « Engagement socialement responsable comme mécanisme de management des parties prenantes »

Atelier N°3 :

Présidente : OUKACI- LACEB Dahbia, MCA, UMMTO

Rapporteur : Mme SI AMER Hadjira, MCB, UMMTO

4. **Dr MOHAMED ACHIR** , MCB, UMMTO et **Pr FRANCIS KERN**, Université de Strasbourg, « Culture et structures sociales villageoises comme fondement de l'économie solidaire en Kabylie ».
5. **Dr Mohamed LAICHE**, MCB, **Dr Sabrina CHIKH-AMNACHEMCA**, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, L'économie circulaire comme levier en faveur d'une transition énergétique en ville.
6. **CHERFIOUI Ferroudja** , Maître assistante classe A, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Dynamiques territoriales de valorisation des produits de terroir au service du développement durable en Algérie. Cas des coopératives apicoles

De 15h à 17h :

Atelier 1 :

Président : SALMI Madjid, MCA, UMMTO

Rapporteur : MOUSSAOUI Abdelhakim, MCA, UMMTO

1. **Dr RACHEDI AKILA**, MCA, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « Les déterminants de l'entrepreneuriat vert : proposition d'un cadre conceptuel »
2. **Dr OUENDI LYNDIA**, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, *Islamic finance serving the green economy: the case of green sukuk*
3. **BENREMILA ABDERRAHIM**(Doctorant) **et Dr IFOURAH HOCINE**, MCA, Université Abderrahmane Mira De Bejaia, « Les pratiques d'Eco-marketing et logistiques dans les réseaux de distributions : obstacles et motivations ».

Atelier 2 :

Présidente : Mme MATMAR-MOHELLEBI, Professeur, UMMTO

Rapporteur : ZERKHFAOUI Lyés, MCA, UMMTO

Atelier 3 :

Président : OUCHALAL Houria, MCA, UMMTO

Rapporteur : MOUMOU Ouerdia , MCB, UMMTO

Pr MEZRIG ACHOUR ET BOUKESRI SARAH, *Université de Chlef*,

إدارة الموارد البشرية ودورها في تحقيق نجاعة مشاريع المقاولاتية الخضراء

CHIKH Nadjya, MCA, *الإطار القانوني لترقية الطاقات المتجددة في إطار التنمية المستدامة في الجزائر*

BOUBKEUR Mustapha MCA, **SAHRAOUI Yacine**, **SAFIR Mohamed**, MCA, *المقاولاتية والتعليم المقاولاتي.....ثنائية لدفع التنمية*, Université AMO Bouira,

➤ **Journée du Jeudi, le 05/12/2019 :**

Matinée : 09h-13h : Séances plénières

De 8h30 à 10h :

Président : SI MOHAMMED Djamal, Professeur, UMMTO

Rapporteur : ZEHNATI Ahcene, Maître de recherche, CREAD

2. **Dr AMNACHE- CHIKH Sabrina, Dr LAICHE Mohamed**, Maitres de Conférences A, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, « Le Partenariat Public-Privé au service du développement durable : entre gisements disponibles et contraintes structurelles, le cas de l'Algérie ».
3. **FERDJ YOUNES**, CREAD, Maître de Recherche –B-, L'émergence des territoires et dynamique locale en Algérie, cas de la wilaya de Blida, étude statistique
4. **SAHALI NOUREDINE** ,MAA,Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, La valorisation des eaux non conventionnelles en Algérie : une opportunité pour l'intensification du secteur agricole.

De 10h à 11h30 :

Président : CHERFAOUI Arezki, MC HDR, UVSQ, Paris

Rapporteur : ABRIKA Belaid, MCA, UMMTO

1. **ZEHNATI AHCENE, Maitre de Recherche, CREAD**, « L'entrepreneuriat en milieu médical en Algérie : motivations et logiques d'action des fondateurs des cliniques privées ».
2. **DORBANE Nadia**, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou , **Professeur Brahim GUENDOUI**, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, L'économie circulaire, une nouvelle approche de gestion des déchets et de développement territorial. Quelles possibilités d'application en Algérie?
3. **Dr SALMI MADJID, MCA & MOHELLEBI SAMYA**, MAA , Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, L'émergence de l'hôpital « écologique » en Algérie : quels indicateurs retenir ?

De 12h à 13h : Synthèse, lecture des rapports et clôture des travaux.

AMNACHE-CHIKH Sabrina, Coordinatrice du comité scientifique du colloque.

CHENANE Arezki, Président du comité Scientifique du Colloque et Doyen de la faculté.

ARHAB Samir, Président du Comité d'organisation du Colloque.

LAICHE Mohamed, MCA, Vice Doyen chargé de la Post graduation et de la recherche, FSECG de l'UMMTO.

Dr DOUADI- AMIAR Lila, Maître de conférences, UMMTO, « La blockchain au service de l'économie circulaire : Entre opportunité et risque ».

Entrepreneuriat vert : Fondements théoriques, enjeux et défis pour les pays en voie de développement

MEDKOUR Samir

Doctorant en sciences économiques à l'université Mouloud Maameri de
TIZI OUZOU

Dr CHENANE Arezki

Maitre de conférence classe A à l'université Mouloud Maameri de
TIZI OUZOU

Résumé :

L'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaire. Il prend en compte les objectifs du développement durable par le biais de l'économie verte.

A l'heure où les déséquilibres économiques, environnementaux et territoriaux ne cessent de s'accroître, le développement entrepreneurial intégrant le développement durable et soucieux d'un ancrage au territoire prend tout son sens. Cet article se propose de retracer le cadre conceptuel du développement durable et de l'entrepreneuriat et d'examiner les pistes d'action pour la mise en œuvre de l'économie circulaire par les entreprises et les pouvoirs publics dans les pays en voie de développement.

Mots clés : entrepreneuriat vert, responsabilité sociale des entreprises, développement durable.

Introduction :

L'entrepreneuriat est au croisement de nombreuses disciplines : psychologie, sociologie, économie, gestion d'entreprise, politique économique.. Ancré dans l'humain il est aussi structurant. En ce sens, nous pouvons dire que son développement influence les comportements des individus mais aussi des territoires dans lesquels ils développent leurs activités.

Le champ de recherche en entrepreneuriat continue à élargir ses frontières du fait de l'intérêt croissant que la communauté scientifique manifeste pour la problématique du développement durable. Au terrain de l'économie s'ajoutent désormais les

questions de société et d'environnement ainsi que celle de la transmission intergénérationnelle, si l'on réfère aux définitions les plus courantes du développement durable.

A partir des années 1970, le développement de la mondialisation des marchés, marqué par la standardisation des habitudes de consommation, l'effacement des frontières la multiplication des échanges internationaux, etc.. a, dans un premier temps, marginalisé les notions de développement local et de territoire. Le concept de globalisation, de « village mondial » sont alors devenus dominants et ont donné matière à une littérature abondante.

Mais le recul du local, sous la pression de la rapide avancée de la mondialisation, a entraîné une prise de conscience des risques de déstructuration du tissu économique et de désertification de certaines régions. La territorialisation s'est alors positionnée comme une approche pertinente pour lutter contre la vulnérabilité de certaines régions et les effets négatifs voire destructeurs de la mondialisation.

Depuis le début des années 1980, des chercheurs, de plus en plus nombreux, se sont intéressés au phénomène d'instrumentation de la dynamique territoriale par le biais de l'action territoriale. La dimension territoriale a connu un regain d'intérêt majeur, tant au niveau des entreprises qu'au niveau des collectivités publiques. Pour les premières, les préoccupations territoriales résident essentiellement dans le choix de la localisation des activités et des formes de coopération entrepreneuriale. Pour les secondes, la problématique récurrente est celle de l'aménagement du territoire (Razafindrazaka, 2009)

A l'heure où les déséquilibres économiques, environnementaux et territoriaux ne cessent de s'accroître, le développement d'un entrepreneuriat intégrant le développement durable et soucieux d'un ancrage au territoire prend tout son sens.

On a assisté ces dernières années à l'émergence des thèmes de l'éco-entrepreneuriat, l'entrepreneuriat vert, la responsabilité sociale de l'entreprise et le développement durable, qui revenaient tous à la même idée, l'entrepreneur doit être conscient de son rôle social et environnemental.

Dans le contexte des pays en voie de développement où l'accent est mis plus sur la croissance économiques et les questions urgentes comme le chômage, le souci environnemental prend peu d'attention de la part des citoyens et pouvoirs publics. En effet l'intégration de l'environnement dans les entreprises est très limitée. Mais certains auteurs croient à une convergence des attitudes et des comportements à moyen terme du fait de la mondialisation.

A travers ce travail nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : qu'entendons –nous par entrepreneuriat durable ? quels rôle pour les institutions pour promouvoir l'économie circulaire ?

Notre communication est subdivisée en deux parties : la première retrace le cadre conceptuel du développement durable et de l'entrepreneuriat et la deuxième comportera les pistes d'action pour la mise en œuvre de l'économie circulaire par les entreprises et les pouvoirs publics dans les pays en voie de développement.

1-Développement durable et entrepreneuriat : Examen structurant des écrits de recherche

Au cours des deux dernières décennies, les enjeux liés au développement durable se sont imposés dans les sphères politique, économiques et sociales ainsi que dans le monde des affaires. Le champ de l'entrepreneuriat a également montré un intérêt croissant pour le développement durable. cette partie propose une recension des écrits de recherche qui consiste à cartographier ce champ en émergence qui porte sur l'interface entre entrepreneuriat et développement durable. Cette recension est organisée en sections. La première porte sur le **quoi** du développement durable et de l'entrepreneuriat. Elle vise à définir et à nommer les notions et concepts clefs. La deuxième section se concentre sur le **pourquoi** de l'entrepreneuriat et du développement durable. La troisième section porte sur les nouveaux secteurs d'application de l'entrepreneuriat liés au développement durable.

1.1 Du développement durable et de l'entrepreneuriat : définir et nommer

Le champ du développement durable est un champ en émergence. Au cours des dernières décennies, nombre de recherche ont mis en évidence des interactions entre les sociétés humaines et la biosphère. L'émergence du champ de l'entrepreneuriat durable est encore plus récente. Elle se produit à l'intersection de deux champs eux-mêmes relativement nouveaux : le développement durable et l'entrepreneuriat. Ce croisement correspond à l'apparition d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs qui s'apparente beaucoup à certaines formes d'entrepreneuriat coopératif et surtout d'entrepreneuriat social. Dans les débats académiques, les concepts d'entrepreneur vert (Linnanen, 2002), d'entrepreneur vert (Walley et Taylor, 2002), d'entrepreneur écologique (Marsden et Smith, 2005), d'écopreneur (Pastakia.1998 ; Isaak 2002 ; Dixon et clifford, 2007) et d'entrepreneur en développement durable (Cohen et Winn 2007), sont des concepts qui se rapprochent. Les démarcations entre chacun de ces concepts sont minces, voire parfois quasi inexistantes, les auteurs référant aux mêmes pratiques mais les présentant sous différents angles et vocables. L'émergence de ce nouveau champ apparait et se dessine graduellement au cours des années 1990.

Cette liste révèle la multiplicité, un peu problématique, des concepts qui font plus au moins référence à cette notion de développement durable et d'entrepreneuriat. En effet jusqu'aux années 2000. Les différents concepts qui viennent désigner les entrepreneurs engagés dans le développement durable sont employés de manière relativement interchangeable et leur définitions sont assez larges. Elles renvoient généralement à des individus soucieux de l'environnement et quelques fois aux répercussions sociales de leur activités (Pastakia, 1998 ; Choi et Gray 2008). En revanche, à partir des années 2000, deux tendances semblent se dessiner avec d'un côté l'écopreneur et de l'autre l'entrepreneur en développement durable.

Les concepts d'écopreneur ou d'entrepreneur vert sont similaires et plus anciens que le concept d'entrepreneur en développement durable. Les auteurs qui, dès le début des années 1990, parlent d'écopreneurs se concentrent le plus souvent sur des analyses de cas, particulièrement des biographies ou des analyses de bonnes pratiques (Pastakia 1998 ; Dixon et Clifford, 2007) qui permettent de mettre en évidence les motivations éthiques de ces entrepreneurs, et les techniques de gestion qu'ils déploient pour servir leurs objectifs.

Ce n'est que plus récemment, en 2007, que se généralise le terme Sustainable Entrepreneur ou sustainable entrepreneurship, traduit par entrepreneur en développement durable (EDD). Les auteurs qui soulignent le lien entre opportunités d'affaire et défaillances du marché, se positionnent d'emblée dans une explication économique de l'entrepreneuriat. Ils se placent dans un cadre schumpetérien de création d'innovation et de création destructrice pour proposer de comprendre l'émergence de ce nouveau type d'entrepreneur et de sa relation particulière au marché, dans cette perspective de EDD, quel que soit le domaine d'activité, de nouvelles entreprises sont créées pour combler des besoins non satisfaits et ainsi occuper des niches dans le marché qui vont dans le sens de la protection et de la préservation de l'environnement. Cependant, cette représentation de la démarche entrepreneuriale en développement durable pose la question des intentions véritables des entrepreneurs (Katiskis et Kyrgidous, 2007). En effet, si certains entrepreneurs sont profondément engagés dans le combat pour la survie de la planète et voient la création d'une entreprise comme un moyen privilégié de contribuer au développement durable, d'autres créent ou transforment des entreprises uniquement pour se conformer aux règles de respect de l'environnement tandis que d'autres voient surtout dans le développement durable des opportunités d'affaires comme ils voient dans d'autres secteurs sans vraiment être écologiquement engagés.

Tableau : Ecopreneur et EDD : les différences majeurs

Thématiques	Écopreneur	Entrepreneur en développement durable EDD
Discipline Source	Ethique/ gestion	Economie
Origines, historiques et auteurs clefs	Développement durable, rapport des nations-unies sur le développement (Bruntland,1987)	Théorie de l'entrepreneuriat comme processus de construction –destruction Schumpeter
Déclencheur	Motivation de l'entrepreneur	Défaillance du marché
perspective	Micro(biographie, études de cas	Macro(analyse des tendances sociétales)
Nature de l'entrepreneur	Héros/ idéal vers lequel on doit tendre (Isaak, 2002)	Agents d'innovations dans le marché (filion 1997 ; Dean et McMullen 2007)
Effet sur la société	Modification en double boucle (double –loop) (Agris,1993) ; la démarche de l'écopreneur vise à transformer le système	Réactif ou à simple boucle (single loop), l'EDD répond à des opportunités d'affaires et du marché dans le domaine de l'environnement, mais ne vise pas à transformer le système

1.2 Analyses récentes d'un champ en émergence :

En 2007, Cohen et Winn lancent un appel à la création d'un champ dit Sustainable Entrepreneurship. Selon eux, les mêmes imperfections des marchés qui ont jusqu'ici généré des problèmes environnementaux et sociaux favorisent désormais des innovations radicales, tant technologiques que de gestion. Ce champ de l'entrepreneuriat en développement durable aurait pour objet l'étude du modèle d'entrepreneuriat grâce auquel les acteurs contribuent à la résolution de problèmes environnementaux et sociaux à l'échelle globale et locale tout en bénéficiant d'une

rente de l'entrepreneur c'est-à-dire des revenus qui seront générés entre le moment où l'innovation se diffuse et le moment où elle est imitée (Collis et Montgomery, 2005). Selon Cohen et Winn, deux axes de recherche constituent des pistes intéressantes : les relations entre les imperfections du marché et les opportunités entrepreneuriales favorables à l'environnement d'une part et d'autre part, le champ émergent de l'entrepreneuriat en développement durable qui en découle. Pour ces deux auteurs, ce dernier axe se distingue sur le plan de la recherche du champ de l'entrepreneuriat par l'importance accordée aux objectifs sociaux et environnementaux et par la volonté d'exercer un impact positif face aux enjeux complexes et globaux du développement durable (Cohen et Winn, 2007). En tant que champ académique, l'entrepreneuriat en développement durable est un champ émergent et reste donc largement à construire.

Pour Dean et McMuller (2007), ce champ de l'entrepreneuriat en développement durable se situe entre les économies du bien-être et le champ classique de l'entrepreneuriat. En effet, selon ces auteurs, d'un côté l'économie du bien-être développe l'idée que les défaillances du marché sont à l'origine des problèmes sociaux et environnementaux qui empêchent l'atteinte des objectifs du développement durable. De l'autre côté, le champ de l'entrepreneuriat voit ces mêmes défaillances comme une source d'opportunités d'affaire. L'enjeu pour le champ de l'entrepreneuriat en développement durable consiste donc à comprendre comment les EDD vont exploiter ces défaillances pour résoudre les problèmes sociaux et environnementaux tout en générant des profits. Dans la même logique, les deux auteurs définissent l'entrepreneuriat environnemental comme un sous-champ de l'entrepreneuriat en développement durable à cheval entre l'économie de l'environnement et l'entrepreneuriat.

1.3 Les déterminants de l'entrepreneuriat en développement durable

Les auteurs mentionnent plusieurs facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat en développement durable :

- L'ampleur et la persistance des problèmes environnementaux, représentent une tendance lourde qui provoque l'apparition et le développement d'activités liées à l'environnement et à sa protection à long terme qui sont autant d'opportunités d'affaire ;

- La hausse des prix des matières premières qui favorisent les énergies renouvelables et les économies d'énergie ;

- L'apparition de nouveaux secteurs d'activités économiques : les investisseurs l'ont compris, et investissent de plus en plus dans le développement durable ;

- L'émergence d'une plus grande réceptivité du public face aux enjeux du développement durable à travers la promotion de l'environnement dans l'éducation
- L'importance pour les entreprises de présenter une bonne image.

De manière plus synthétique, Hendrickson et Tuttle (1997) proposent de regrouper les déterminants de l'entrepreneuriat en développement durable sous trois catégories : les valeurs, le marché et la conformité. Les valeurs regroupent l'éthique personnelle de l'entrepreneur en fonction de laquelle il va chercher à développer une entreprise qui œuvre dans le sens des objectifs du développement durable, le marché fait référence aux opportunités d'affaires associées au développement durable, et la conformité renvoie aux pressions normatives que subissent les entrepreneurs pour se conformer à des règles de comportement en fonction de ce qui est socialement acceptable.

1.4 Les secteurs actuels de l'entrepreneuriat en développement durable et l'émergence de nouveaux secteurs

De nouvelles opportunités d'affaires liées au développement durable apparaissent dans des secteurs classiques de l'industrie alimentaire, le secteur du divertissement ou l'industrie pharmaceutique et le secteur de la santé. On note aussi de nouveaux secteurs d'activités qui apparaissent dans des secteurs d'activités plus anciens comme l'écotourisme ou les énergies renouvelables. Les activités liées aux énergies renouvelables ont d'ailleurs littéralement explosé depuis les hausses cycliques et fréquentes des prix du pétrole. on assiste aussi à l'émergence d'un secteur d'activité spécifiquement lié à la protection de l'environnement et au développement durable. Plus particulièrement, pour les analystes, cinq nouveaux secteurs d'activités émergent depuis le début des années 1990 : l'industrie du recyclage, le nettoyage des zones polluées, le contrôle de la pollution de l'air et la captation du gaz, le traitement de l'eau et l'ingénierie et les services de conseils.

Tableau 2 les secteurs émergents de l'entrepreneuriat en développement durable

Nouvelles opportunités dans d'anciens secteurs	Industrie alimentaire
	Industrie de divertissement
	Industrie pharmaceutique

Nouvelles activités dans d'anciens secteurs	Ecotourisme
	Energies renouvelables
Nouveaux secteurs d'activités	L'industrie de recyclage
	Le nettoyage des zones polluées
	Le contrôle de la pollution de l'air
	Le traitement de l'eau
	L'ingénierie et les services conseils

2. La sensibilité des PME et leur engagement envers le développement durable dans les pays en voie de développement :

L'adoption du développement durable par les PME peut se faire de façon volontaire Intéressée ou sous la contrainte.

L'adoption « volontaire » du développement durable par les PME serait due à l'influence du propriétaire-dirigeant sur la stratégie de l'entreprise. les valeurs du propriétaire-dirigeant jouent un rôle clé dans la sensibilité et l'engagement des PME.

Cette motivation du dirigeant est due à ses convictions, à ses croyances personnelles ou à son éthique.

L'adoption « intéressée » est liée à la recherche d'un gain économique pour l'entreprise. Les motivations économiques, la recherche de la compétitivité, les possibilités d'innovation, le désir de se différencier (Murillo et Lozano 2006).

Finalement l'adoption « contrainte » du développement du développement durable peut être le résultat de pressions externes. En effet, les PME peuvent être influencées

Par la pression des consommateurs ou encouragées par le regroupement d'employeurs.

Une démarche en développement durable permet d'abord de répondre à une exigence éthique, qu'elle soit codifiée par la loi (réglementaire) ou portée par la société.

2.1 Motivations des PME envers le développement durable : Différences Nord-Sud ?

La sensibilité des dirigeants des PME envers le développement durable est variable selon les environnements dans lesquels ils opèrent, et la conception du développement durable serait aussi le produit des influences culturelles du milieu.

En Italie, Coppa et Sriramesh (2013) identifient les réseaux d'affaire, les organisations professionnelles, le gouvernement, les organisations d'opinion (religieux, partis politiques, syndicats), la pression des clients comme les facteurs les plus importants de l'engagement RSE des 105 PME qu'ils ont étudié. Selon ces auteurs, les administrations locales (régions) mettent en place des politiques incitatives pour encourager le développement de la RSE ; ces mesures comprennent entre autres, les programmes de formation, le partage des meilleures pratiques, les incitations fiscales. Par ailleurs, la religion catholique étant très enracinée dans la société italienne, les valeurs des propriétaires dirigeants sont influencées par les principes religieux ou à travers des associations issues de ce courant religieux, très actives dans le domaine social.

En France une enquête réalisée par le CROCIS¹ auprès de 1780 PME révèle que l'engagement citoyen du chef de l'entreprise ne vient qu'au troisième rang après la conformité à la réglementation et la valorisation de l'image de l'entreprise.

Gherib, Spence et Biwolé (2009) ont réalisé des études de cas auprès des PME tunisiennes pour comprendre le comportement de ces entreprises par rapport au développement durable. Leurs résultats montrent que l'engagement d'une PME du sud dans le développement durable, est, soit le résultat des pressions étrangères, soit un acte entrepreneurial de la part des entreprises pionnières. Selon cette étude, l'engagement de la PME sera d'autant plus élevé que l'adhésion du propriétaire –dirigeant aux valeurs de développement durable sera forte. la motivation du propriétaire –dirigeant aurait donc un effet levier.

2.2 L'influence des spécificités culturelles sur l'intérêt envers le développement durable

L'évolution des représentations collectives concernant le rôle de l'entreprise dans la société fait qu'aujourd'hui le discours sur le développement durable essaime dans les entreprises (Reynaud, 2006), bien que cela ne se transforme pas encore en actions concrètes par tous les dirigeants. D'abord relégué au second plan et objet de curiosité de la part des chefs d'entreprises, le développement durable devient de plus en plus un élément de réflexion pour un nombre croissant de dirigeants des PME, et pour plusieurs entre- eux, une stratégie de différenciation.

1 - CROCIS : Centre Régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services.

Cependant, si « le développement durable est un enjeu de l'entreprise de XXI siècle, la perception de son importance et sa mise en œuvre ne sauraient être exempts des contraintes socioculturelles et du contexte social dans lequel évoluent les individus » (Untereiner, 2004).

La culture, ce tout complexe selon l'expression de Tylor, n'est pas innée mais acquise, elle est un système où tous les éléments sont solidaires, elle est partagée et surtout repose sur un ensemble de valeurs.

Chaque culture se distingue par les solutions qu'elle apporte à certains problèmes. Pour Strodbeck et Kluckhohn, les problèmes communs sont relatifs à la définition de la nature humaine, à la relation des hommes avec la nature, aux modalités de l'activité

humaine et aux modalités des relations interpersonnelles. Sur la base de ces problèmes communs, ces deux auteurs ont développé les six dimensions de l'orientation culturelle à savoir : la perception de l'être humain, la relation de l'individu avec la nature, l'activité humaine, les relations humaines, la conception de l'espace et la conception du temps. Ces dimensions de l'orientation culturelle révèlent des aspects qui invitent à une approche contingente des pratiques du développement durable et à la nécessité de comprendre le sens que les acteurs donnent à ce concept dans différents contextes. Cette orientation est pertinente, surtout pour les PME, parce qu'il est démontré que les caractéristiques personnelles des dirigeants de ces entreprises ont une influence sur les différents aspects de leur gestion.

2.3 Les pistes d'actions pour la mise en œuvre de l'économie circulaire par les entreprises et les pouvoirs publics dans les pays en voie de développement

2.3.1 Les entreprises :

Compte tenu de ses multiples impacts potentiels sur la structure de l'entreprise, tant au niveau de son modèle d'affaire que de son organisation, de ses métiers ou de son activité, la mise en place de démarches d'économie circulaire implique une prise de décision stratégique. Au-delà des hauts niveaux de hiérarchie, les managers de l'ensemble des métiers de l'entreprise peuvent être à l'origine de la mise en place de démarches circulaires.

Les entreprises évoluent au sein d'un système économique mondialisé, qui se trouve aujourd'hui bouleversé par des problématiques telles que la raréfaction des ressources naturelles, le renchérissement du coût de l'énergie, les dégradations environnementales et les déséquilibres sociaux.

L'économie circulaire propose aux entreprises des solutions concrètes à ces enjeux au travers de démarches opérationnelles telles que le recyclage, le réemploi, la réutilisation, l'écoconception. En ce sens, elle constitue un véritable modèle appliqué

du développement durable, capable de découpler la création de valeur de l'utilisation de ressources et des dommages environnementaux, tout en étant créatrices d'emplois (RaymondGuilouzo, 2014).

Le tableau suivant présente les freins principaux aux démarches d'économie circulaire dans les entreprises

Freins organisationnels	Freins techniques	Freins économiques
Organisation trop hiérarchisée ne favorisant pas l'innovation en interne ; Manque de formation.	Séparation et tri des matériaux ; Transformation et valorisation des flux.	La faiblesse de la demande des consommateurs ; Les biomatériaux ne sont pas encore compétitifs par rapport aux autres matériaux ; Le financement.

L'institut français de l'économie circulaire liste plusieurs recommandations pour que les entreprises mettent en œuvre l'économie circulaire :

- Impulser des démarches d'économie circulaire à travers une gouvernance flexible, voire participative, par le biais de projets pilotes ;
- Dispenser des formations généralisées de sensibilisation et des formations plus spécifiques et approfondies par métier ;
- Impliquer les clients en les informant de manière claire et concise sur les services et produits proposés, mettre en avant leur valeur ajoutée et la création de valeur économique, sociale et environnementale associée ;
- Développer des partenariats entreprises-collectivités et la formation des rédacteurs de marchés à l'intégration de clauses alimentant la « demande d'économie circulaire ».

2.3.2 Les pouvoirs publics :

Les pouvoirs publics peuvent utiliser certains instruments pour la promotion de l'économie circulaire à travers :

- **La commande publique**

L'économie circulaire peut être promue dans le cadre de la commande publique, et ce dans les trois domaines d'action suivants : la gestion des déchets, l'offre des acteurs économiques, la demande et le comportement des personnes publiques.

L'économie circulaire repose tout d'abord en grande partie sur des mécanismes de réduction, réemploi et recyclage des déchets, afin de limiter le recours aux matières premières non renouvelables. La loi peut prévoir que la commande publique doit servir ces objectifs, en les prenant notamment en considération dans les appels d'offre des travaux de construction et de rénovation routiers.

Au service des objectifs d'une politique de prévention et de gestion des déchets, la commande publique peut énumérer des objectifs tels que le pourcentage de réduction des déchets ménagers, de valorisation matière des déchets non dangereux.

La commande publique peut influencer l'offre des acteurs économiques, en incitant à valoriser les filières et les produits qui s'inscrivent dans les dynamiques de l'économie circulaire.

La commande publique peut aussi viser à responsabiliser les personnes publiques consommatrices et adjudicatrices dans le cadre des contrats publics, afin que leur comportement et le contenu de leurs demandes favorisent le développement de l'économie circulaire.

- Labels

Les pouvoirs publics doivent aussi se mobiliser pour développer la mise en place de labels cohérents, fiables et respectant les principes de l'économie circulaire. Ils peuvent être utilisés pour orienter la consommation, afin d'informer sur ses conséquences environnementales et sociales.

- Limiter de manière réglementaire l'espace de choix des agents économiques

Les interdictions et normes environnementales peuvent également produire des effets durablement bénéfiques. En effet, dès lors que l'usage de certaines substances est interdit, ou des limites sont imposées à certains rejets, la norme fait naître une incitation à l'innovation, pour remplacer le produit interdit ou réduire les rejets visés.

Il serait toutefois faux de croire que la réglementation est toujours l'outil à privilégier.

- Le financement

Multiplier et renforcer les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs en amont et en aval de l'accès au financement avec une solide préparation à la levée de

fonds, et développer de nouveaux mécanismes de financement.

Conclusion :

L'économie circulaire est devenue un pilier de la transition vers une utilisation efficace des ressources et un consensus se dégage pour voir dans l'économie circulaire un changement de paradigme propice à concrétiser un développement durable.

Les politiques publiques, moteurs importants dans le développement économique national, devront, dans leur ensemble, étudier les modalités d'intégration de l'économie circulaire, afin de stimuler de nouveaux modèles d'activités plus efficaces dans leur utilisation des ressources.

Le développement durable s'installe peut-être lentement dans les mentalités et les comportements des entrepreneurs et des acteurs économiques mais sa complexité montre à quel point il constitue un défi global que doivent relever « ensemble » toutes les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial. l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans une démarche partenariale qui suppose l'adhésion et l'implication de tous, des entrepreneurs aux gouvernants.

Bibliographie :

- Choi, Gray «Responsabilité sociale des entreprises», Business horizons, 2008 ;
- Cohen, Winn «Imperfections du marché, opportunités et développement de l'entrepreneuriat» journal of business venturing, 2007 ;
- Linnanen L «An insider's experiences with environmental entrepreneurship» green management international, 2002 ;
- Lozano «Entrepreneuriat et développement durable dans les pays du sud, une priorité difficile à prendre en compte» archives contemporaines , Paris 2008 ;
- Raymond Gouillouzo «Entrepreneuriat, développement durable et territoires» Hachette Supérieure, Paris 2014 ;
- Razafindrazaka, T «L'entrepreneuriat comme outil du développement territorial : construction d'un référentiel théorique», communication au colloque international, la vulnérabilité des TPE et PME dans un environnement mondialisé, 11 journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, 2009;
- Reynaud, L «Le développement durable au cœur de l'entreprise. Pour une approche transverse du développement durable» Dunod, Paris, 2006.

L'économie circulaire, un autre levier en faveur d'une transition énergétique en ville.

Mohamed LAICHE et Sabrina AMNACHE-CHIKH,

Maîtres de Conférences, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, Algérie.

Axe du colloque : L'économie circulaire et solidaire : nouveau mode de développement ou renouveau de pratiques socio-économiques anciennes ?

Mots clés : Economie circulaire, Transition énergétique, Ville durable, Energie renouvelable, Changement climatique.

Introduction

De nos jours plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. Sur le plan spatial, ces dernières ne cessent de s'élargir en franchissant leurs anciennes limites pour s'étendre à l'espace rural au point où il est difficile de séparer ce dernier de l'espace urbain. En effet, du bourg rural à ville médiévale puis industrielle, nous assistons aujourd'hui à l'émergence de villes de grande taille qui, sur le plan démographique, dépassent parfois la dizaine de millions d'habitants et sur le plan physique s'étalent sur des centaines de kilomètres.

Cependant, ces formes urbaines gigantesques, comme le souligne parfaitement le qualificatif XXL choisie par Dominique Lorrain (2011b, p. 371) pour décrire ces villes étalées, intègrent désormais les villes et leurs périphéries immédiates (suburbain) et lointaines (périurbain). Elles concentrent toutes les externalités négatives de la croissance urbaine (surconsommation de l'énergie pour les transports, consommation extensive de sols, la dégradation durable de paysages naturels, source de coûts...etc.). De ce fait, elles sont considérées comme formes « non soutenable » de la croissance urbaine. En matière d'énergie, même si les villes occupent moins de 2% de la surface du globe terrestre, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE, 2008), elles consomment plus de deux tiers de la consommation énergétique mondiale, bien que, la problématique énergétique n'est pas tout à fait de même nature dans les villes des pays développés que dans celles des pays en voie de développement. En conséquence, les villes contribuent considérablement au changement climatique en émettant 73% des émissions de gaz carbonique (AIE, 2008) et 50% des déchets (PNUE). De ce fait, sur le plan énergétique l'urbanisation pose une double problématique : celle de la sécurité de l'approvisionnement (raréfaction et renchérissement des ressources énergétiques) et celle de son utilisation puisqu'elle est trop émissive en carbone engendrant des conséquences très grave sur l'environnement, notamment le changement climatique, devenu l'une des préoccupations majeures des sociétés contemporaines. D'où la

naissance du paradigme de transition énergétique qui se veut un instrument incontournable pour lutter contre le changement climatique d'une part, et assurer la sécurité énergétique, d'autre part. Ainsi, de par la forte intensité des énergies consommées et de gaz à effet de serre émis, les villes comme nous l'avons signalé plus haut, «constituent donc des cibles clés de la transition énergétique, mais elles pourraient aussi en devenir l'un des moteurs essentiels (Rutherford et Coutard, 2013), à travers le développement des énergies décarbonées et la maîtrise de la demande d'énergie (Shah et Keiretead, 2013). En conséquence, pour relever les défis énergétiques et climatiques, les villes devraient jouer un rôle primordial à partir du moment où elles concentrent et concentreraient la plus grande majorité de la population mondiale, mais également des activités économiques.

Au milieu des années 1990, dans la foulée de la charte d'Aalborg (Danemark, 1994) de la conférence des nations unies -Habitat II- tenue à Istanbul en 1996 ayant pour objectif de sensibiliser les dirigeants et responsables politiques sur les conséquences de la croissance démographique urbaine, la notion de ville durable a fait son apparition et des travaux sur les villes durables, sur les villes économes en énergie et peu émettrices de gaz à effet de serre ont émergé avec force en réponse généralement à l'action 21 (chapitre 28 de l'action 21 adoptée par le sommet de RIO en juin 1992). Depuis, l'intégration des actions en faveur de l'écologie et de la protection de l'environnement par les élus locaux dans les instruments de planification spatiale même si parfois la volonté affichée de ces derniers se heurte aux problèmes de financement. En effet, des solutions sont parfois recherchées par les collectivités territoriales dans le cadre d'une vision systémique centrée autour des synergies entre les acteurs et de l'utilisation des ressources locales, renouvelables dans le cadre de ce qui est communément appelé l'économie circulaire considérée comme étant une « économie dans laquelle la valeur des produits, des matières premières et des ressources est maintenue dans l'économie aussi longtemps que possible est la production des déchets est réduite au minimum » (la commission européenne).

De ce fait, une question à notre sens mérite d'être posée : En quoi l'économie circulaire peut-elle contribuer à assurer la transition énergétique en ville ?

Pour apporter des éléments de réponses à notre questionnement, nous avons utilisé la méthode dite descriptive et analytique qui consiste à cerner les concepts fondamentaux de notre thématique et à montrer que l'économie circulaire, à travers ses différents piliers (la consommation responsable, l'économie de la fonctionnalité, le recyclage, la symbiose industrielle...) répond parfaitement aux défis de la transition énergétique. Aussi, en s'appuyant sur quelques expériences des villes (chinoises, françaises, Danemark, allemandes...), cette communication ambitionne de montrer que l'économie

circulaire par son approche systémique, innovante et transversale permet de participer à la réalisation des objectifs de la transition énergétique. Il apparaît évident aujourd'hui que les défis de la transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques ne peuvent être relevés que par les villes car, elles sont d'une part, des foyers d'idées et d'innovation et d'autre part, des lieux de mobilisation et de coordination des acteurs facilitée par la présence de proximités géographique, institutionnelle et organisationnelle. De ce fait, il appartient à chaque ville de construire son projet en fonction des besoins et des aspirations de ses habitants en intégrant des objectifs à atteindre en matière de transition énergétique. L'économie circulaire qui puise la plupart de ses fondements dans le caractère fini des ressources est un levier permettant aux villes, grâce à la proximité géographique des populations et des activités, de réduire la consommation des ressources et la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre.(GES). Pour cela, trois axes peuvent être privilégiés :

1-Ville ou territoire zéro déchets

Pour arriver à l'objectif zéro déchet, les villes doivent explorer toutes les voies possibles pour dévier les déchets de l'incinération ou de la mise en décharge. Leur réduction par le recyclage et leur réutilisation par leur introduction dans le processus de production permet de diminuer les émissions de GES due à la combustion (CO₂) ou à la décomposition (méthane). En effet, selon diverses études internationales, le recyclage systématique des déchets est susceptible d'atténuer à lui seul, l'effet de serre de plusieurs pourcents (A. CLUZET, 2012). De ce fait, les déchets doivent être pensés comme ressource pour les intégrer comme matières premières ou comme sous-produits des activités. Cette vision s'inscrit à l'encontre de la linéarité des cycles de production (extraire, fabriquer, utiliser puis jeter) où la ressource est considérée comme abondante et que l'homme a réussi à faire passer « d'un monde naturel à un monde social où elle peut être transformée, stockée et déplacée (RAINEAU , 2011). Elle s'oriente davantage dans une stratégie, communément appelée, des 3R (réduire, réutiliser, recycler) voire 4R (réduire, réemployer, réparer et recycler) (BARLES, 2017). En effet, cette stratégie, contrairement à la précédente, s'inscrit dans une vision qui prend en compte le caractère fini et non d'abondance des ressources.

2-Ecologie industrielle ou symbiose industrielle

L'écologie industrielle ou symbiose industrielle peut être mobilisée par les acteurs locaux en l'occurrence ceux de la ville comme stratégie de développement territoriale d'une part, et comme levier de la transition énergétique, d'autre part. En s'inspirant des écosystèmes naturels au fonctionnement cyclique sans apport extérieur à l'exception de l'énergie solaire, l'écologie industrielle ou industrial ecology est considérée comme

« un principe d'action collective dont les objectifs sont de rendre moins linéaires les flux en minimisant l'usage de matières premières dans le processus de production, en réduisant les déchets et en limitant les impacts sur l'environnement (consommation des ressources, rejets dans l'atmosphère, l'eau, les sols... » (J.GOBERT et S.BRULLOT,2017). Son application la plus directe repose sur l'optimisation de la gestion des ressources et des déchets sur un territoire déterminé (ville, zone industrielle...) afin de dématérialiser (utilisation d'une quantité moindre de matière dans les processus de production) et de décarbonner l'économie (minimisation de l'énergie consommée dans le processus de transformation et moindre recours aux énergies fossiles carbonées) (ERKMAN, 1998).

Grace à la proximité géographique des populations et des activités, des territoires, en l'occurrence les villes, peuvent s'engager, avec tous les acteurs qui les composent, dans des démarches d'écologie industrielle pour réaliser des gains importants non seulement sur le plan énergétique mais également sur le plan du développement des productions respectueuses de l'environnement. D'ailleurs ces stratégies sont souvent mises en place par les acteurs d'un même territoire (Parc industriel, ville, région....) souvent avec l'aide des collectivités territoriales. En effet, en raison leurs autonomies de décision, ces dernières sont généralement bien placées pour initier des stratégies d'écologie industrielle au sein des territoires dépendant de leurs compétences. C'est pour cela que l'écologie industrielle remet le local et particulièrement les villes au cœur du système économique et social.

L'émergence des travaux mettant l'accent sur le rôle important joué par le territoire dans l'opérationnalité des démarches d'écologie industrielle a donné naissance aux concepts de l'écologie industrielle et territoriale (BUCLET ,2011) et l'écologie territoriale (BARLES ,2010). Sans entrer dans le débat d'ordre épistémologique permettant de cerner les différents concepts, l'écologie industrielle constitue une réponse innovante et systémique aux problèmes de l'énergie, de gestion de déchets et voire même du développement économique des territoires, en valorisant les ressources internes et la réutilisation des différents rejets comme ressources secondaires. C'est dans cette vision que les entreprises sont sensibilisées voire même encouragées à développer l'éco conception des produits pour transformer les déchets urbains en ressources .

Des exemples ne manquent pas quant à l'efficacité des stratégies d'écologie industrielle dans la réalisation des objectifs liés à la minimisation de l'usage des matières premières (consommation des ressources et de l'énergie notamment) d'une part, et à la limitation de l'impact sur l'environnement (réduction des déchets et des rejets). Le Danemark , Les Pays- Bas, la chine, le Japon, récemment la France.. sont

des pays pionniers ayant intégré les questions environnementales au sein de leurs politiques territoriales. En effet, grâce à l'écologie industrielle, les déchets solides et les rejets liquides sont valorisés en participant à la production d'une énergie renouvelable, pouvant à terme remplacer l'énergie d'origine fossile et réduire par voie de conséquence ses émissions. Toute fois, la réussite des démarches d'Ecologie Industrielle est liée à des éléments de contexte des territoires, à la fois institutionnels, historiques et organisationnels mais aussi à des contraintes exogènes (législations incitatrices, appels à projet dédiés passés par les organismes gouvernementaux, etc.) (GOBERT et BRULLOT ,2017). De ce fait, les expérimentations sont réalisées en fonction des caractéristiques institutionnelles, économiques et sociales et des dotations en ressources propres à chaque pays et ne sauraient donc être ni exportées ni importées directement. (J-C. Levy et V. Aurez,2016). En effet, le capital territorial organisationnel d'un territoire, c'est-à-dire l'ensemble du tissu relationnel préexistant au projet (formel ou informel), est particulièrement important dans la mise en œuvre des projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale et de valorisation d'une autre manière des capitaux territoriaux naturels et techniques (GOBERT et BRULLOT ,2017).

3. Recyclage urbain

La réalisation de la transition énergétique en milieu urbain se donne comme objectifs la réduction graduelle voire-même l'abandon des énergies fossiles et la réduction du CO2 à des taux raisonnables fixés préalablement. Ces objectifs sont atteignables grâce à l'introduction des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des bâtiments anciens (déjà construits) et en appliquant strictement les normes de construction écologiques pour les nouvelles constructions. Elle doit s'inscrire dans une politique d'amélioration de l'utilisation et le partage des ressources disponibles (infrastructures et équipements) mais également de mutualisation des besoins communs à tous les acteurs tout en adoptant un mode de vie sobre et efficace énergétiquement, lequel exige une autre manière d'aborder, le logement, la mobilité, les loisirs ...La transition énergétique doit être planifiée et portée par les documents d'urbanisme et qui peut se décliner généralement d'une manière opérationnelle autour de deux politiques suivantes :

Les politiques de l'éco-construction

Elles prennent la forme de projets ponctuels tout en prenant en compte les impératifs de l'économie circulaire dans toutes les actions à entreprendre :

- La rénovation thermique du bâti par l'isolation systématique des bâtiments ;

-La réalisation des quartiers à basse émission du CO2 en visant l'autonomie énergétique ;

-La réalisation des éco-quartiers avec réaffirmation des enjeux de mixité sociale (CHARLOT-VALDIEU, C.et OUTREQUIN P.,2011)

Ces quartiers devraient répondre aux normes de haute qualité environnementale, en intégrant emploi, logement, cadre de vie et mixité sociale tout en utilisant des énergies décentralisées en développant les ressources énergétiques nouvelles et renouvelables (éoliennes, solaires. Biogaz,...). Leurs objectifs pourraient s'exprimer autour d'une gestion optimisée de l'énergie actuellement désignée sous le vocable de Smart city ou de Smart grid. Comme le souligne à juste titre, A. Cluzet « ..Mais la plus value des villes se situe aussi dans leur capacité à organiser localement des réseaux collectifs d'approvisionnement d'énergies renouvelables et d'éviter de se satisfaire de solutions individuelles toujours ponctuelles et hors de portée du grand nombre. Un doublement de réseaux de chaleur approvisionné par la biomasse, la géothermie ou des déchets recyclés apportera un gain de 10% supplémentaire. A moyen terme, une autonomie énergétique par quartier avec des énergies décarbonnés est un objectif réaliste. » (A.CLUZET, 2012, p 184.)

Les politiques de mobilités urbaines

La mobilité est aujourd'hui un des grands défis que les villes vont devoir relever pour apporter des éléments de réponses à la conséquence de la congestion urbaine (Emissions de Gaz à Effets de Serre (GES), pollution, réduction de la productivité urbaine...). Pour cela, il y a lieu :

- d'adapter la ville aux modes de transport doux tout en réduisant la dépendance à l'automobile par le développement des transports publics intermodaux où l'Etat à travers ses différents démembrements aura un rôle primordial à jouer. Le développement des offres des transports en commun en améliorant le réseau routier et l'intégration du niveau de confort dans les politiques de transport est à encourager ;
- de privilégier le transport des marchandises par rail par rapport au transport routier tout en intégrant des modes logistiques modernes(commerce intégré, la distribution intégrée, e-commerce... etc.) ;
- de développer la part des énergies renouvelables dans le transport routier, batteries électriques, biocarburant...) ;
- de réaliser des péages urbains et la réglementation des stationnements ;

- d'élaborer un plan de déplacements urbains qui doit être basé sur l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement pour assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé, d'autre part. L'expérimentation des TIC dans ce domaine sera certainement d'un grand apport aux politiques de mobilité urbaine.
- d'encourager un urbanisme un peu plus dense, mixte et multipolaire qui peut être conforté par une limitation de l'étalement urbain par l'utilisation intensive des sols (exploitation des terres en friche, abandonnées, incultes, réutilisation des anciens bâtiments etc.)

Conclusion

En conclusion nous pouvons souligner que l'économie circulaire pourrait être une réponse aux défis de la transition énergétique, car elle permet de répondre à la double problématique que pose la transition énergétique à savoir la réduction considérable du volume des déchets et de la consommation des ressources notamment énergétiques.

Les villes, grâce à la proximité des acteurs qui les composent, offrent des cadres pertinents pour la mise en place des stratégies d'économie circulaire. Ces dernières peuvent prendre des formes variées répondant à des problématiques spécifiques aux territoires qui les accueillent. Il s'agit donc des démarches qui doivent s'adapter aux réalités locales très complexes dont la complexité est liée aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux comme le soulignent à juste titre (BEAURAIN et BRULLOT, 2011), « mettre au point des synergies et les consolider n'a rien de naturel ou de spontané et s'inscrit dans un contexte territorial particulier qui n'est pas neutre ». De ce fait, les expériences réalisées dans d'autres villes voire dans d'autres pays ne sauraient être importées directement, elles gagneraient en efficacité en les adaptant aux contextes locaux. De ce fait, les gouvernements des villes sont appelés à adopter des réformes économiques et institutionnelles afin de voir émerger des solutions techniques plus opérantes énergétiquement pour contribuer à l'avènement d'une transition énergétique réussie. C'est dans ce sillage que des outils réglementaires viendraient compléter les réformes structurelles nécessaires à la transition énergétique notamment en ce qui concerne la performance thermique des logements et des équipements, la performance énergétique des véhicules, les politiques fiscales et de subventions soient avantageuses pour les utilisateurs de ressources renouvelables et de produits moins polluants et peu consommateurs d'énergie....De plus la réglementation sur les déchets doit évoluer fortement pour que ces derniers redeviennent des matières premières viables économiquement.

Aussi, la transition énergétique, qui suggère une modification profonde des modes de productions et de consommation d'énergie, demande la responsabilité et l'action de chaque acteurs par son implication et par l'évolution de ses pratiques individuelles et collectives. Ainsi, la transition énergétique passerait par la réforme de la gouvernance locale pour apporter des changements dans la manière de construire, de se loger et de se déplacer. Elle serait donc avant tout une question sociale et sociétale, car les principaux facteurs incitant ou bloquant les démarches d'écologie industrielle sont liés aux facteurs humains, socio-économiques et organisationnels.

Quelques références bibliographiques

- BARLES S., « Écologie territoriale et métabolisme urbain : quelques enjeux de la transition socio écologique Armand Colin | « Revue d'Économie Régionale & Urbaine » ,2017/5 Décembre pages 819 à 836
- BARLES S., « Les villes : parasites ou gisements de ressources ? », La vie des idées, 2010.
- BEAURAIN C, BRULLOT S (2011) L'écologie industrielle comme processus de développement territorial : une lecture par la proximité. Revue d'Économie Régionale et Urbaine 2011-2 : 313-340.
- BEAL V., « Le déclin du développement durable. Changement climatique et transformation de la gouvernance environnementale dans les villes françaises et britanniques. Hajek I.; Hamman P. La G gouvernance de la ville durable entre déclin et réinventions. Une comparaison Nord/Sud, Presses Universitaires de Rennes, pp.85-104, 2015. <halshs-01141505>
- BUCLET N (2011) Écologie industrielle et territoriale : Stratégies locales pour un développement durable.Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- CHARLOT-VALDIEU, C.et OUTREQUIN P., « Développement durable et renouvellement urbain .Des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers », édition, L'Harmattan, Paris, 2007.
- CHARLOT-VALDIEU, C.et OUTREQUIN P., « L'urbanisme durable - Concevoir un écoquartier. »Le Moniteur Editions, 2011.
- CHEVALIER J.M., CRUCIAN M. et GEOFFRON P., « Transition énergétique, les vrais choix »,édition Odile Jacob, Paris ,2013.

- CLUSET A., « Le climat sauvé par les villes ? Vers une solution européenne. » , L'Harmattan, paris,2012..
- EMELIANOFF C. « Les villes européennes face au changement climatique. Une rétrospective. Les Annales de La Recherche Urbaine,2007.
- ERKMAN S (1998) Vers une écologie industrielle : comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle. Réédition 2006, Éditions Charles Leopold Mayer, Paris.
- FABUREL G., « La mise en politique du développement durable : vers un nouveau modèle d'action par les pratiques professionnelles ? », Métropolitiques, 10 décembre 2014.URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-mise-en-politique-du.html>.
- GOBERT J. et BRULLOT S., « La mobilisation du capital territorial pour le développement d'une logique d'écologie industrielle et Territoriale » ,Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2017/5 Décembre | pages 881 à 904.
- HAGEL Zoé. Ville durable : Des concepts aux réalisations, les coulisses d'une fabrique urbaine. Marseille ou l'exemple d'une ville méditerranéenne. Géographie. Aix-Marseille Université, 2013. Français.<tel-00941066>
- LACOUR C, PERRIN E. et ROUSIER N., « Les nouvelles frontières de l'économie urbaine », éditions de l'Aube, Paris, 2005.
- LE MOIGNE Rémy, « L'Economie circulaire stratégie pour un monde durable», DUNOD, 2ème édition, Paris,2018.
- LELOUP F, MOYART L. et PECQUEUR B. (2005), La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? Géographie, Économie, société, vol. 7,2005.
- LEVY J-C et AUREZ V., « Les dynamiques de l'économie circulaire en Chine ESKA | « Monde chinois » 2016/1 N° 45 | pages 100 à 108
- LORRAIN, D. (2011). Métropoles XXL en pays émergents. Sciences Po (Les Presses de).
- MAGNIN G., « Vers des villes à basse consommation d'énergie et haute qualité de vie pour tous », La Revue Durable, 38,2010.
- RAINEAU, L. (2011). "Vers une transition énergétique ?". Natures Sciences Sociétés, Vol. 19(2), pp. 133–143.

- Rojey A., 2008. Énergie & climat: réussir la transition énergétique. Éditions Technip, Paris
- Rutherford, J. & Coutard, O. (2013). Urban Energy Transitions: Places, Processes and Politics of Sociotechnical Change. *Urban Studies*, 51(7), (pp. 1353-1377). doi:10.1177/0042098013500090
- Shah, N., & Keirstead, J. (2013). the growing importance of urban energy systems. In J. Keirstead & N.Shah (Eds.), *Urban energy systems. An integrated Approach* (pp. 3–13). Routledge.
- TARDIEU C. Transition énergétique dans les projets urbains : conditions de mise en œuvre. :Analyse des cas Paris Rive Gauche, Clichy-Batignolles et Paris Nord Est. Architecture, aménagement de l'espace. Université Lille 1 Sciences et technologies, 2015. Français. <tel-01182210>.
- VIDALENC, E., THEYS, J., ALLIO, C. et WAISMAN, H. (2013). Les villes dans la transition post carbone: un essai d'articulation entre prospective et modélisation. *Urbia*, (n°15 Mutation écologique et transition énergétique. Vers la ville intelligente?), 2013.
- ZIMMERMANN J.B., « Le territoire dans l'analyse économique : proximité géographique et proximité organisée », *revue française de gestion*, 2008/4 N°184,pp-118.

L'entrepreneuriat vert en Algérie, motivations et obstacles : illustration par une étude de cas

Mr FIRLAS Mohammed

Enseignant-chercheur, Université Mouloud Mammeri

Mme AMOKRANE Hakima

Enseignant-chercheur, Université Mouloud Mammeri

Résumé :

Cet article aborde succinctement le concept de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Un pays où les ressources traditionnelles sont considérables mais qui doit s'engager sur la voie de l'économie verte afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile. Le pays a donc tout intérêt à travailler sur de nouvelles ressources renouvelables car il représente un immense potentiel en énergie solaire, éolienne et géothermique. Ainsi, le potentiel de l'économie verte en Algérie présente des opportunités réelles de développement.

De plus en plus des promoteurs se lancent dans l'entrepreneuriat, cependant, malgré le rôle capital joué par les nouvelles entreprises dans le développement économique et social, les investissements dans l'écologie restent faibles¹. D'où, la nécessité, pour la promotion de l'entrepreneuriat vert, de sélectionner les motivations qui conduisent les entrepreneurs à créer une entreprise, dans le domaine des énergies renouvelables et de recyclage des déchets, ainsi que les obstacles rencontrés par ces derniers qui peuvent les démotiver. Cette étude se penche vers l'apport d'éléments de réponse aux questions suivantes: quelles sont les motivations des entrepreneurs verts Algériens ? Leurs créations sont-elles fondées sur une culture écologique ou poussées par d'autres motivations ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés par ces entrepreneurs ?

Sur la base de la littérature disponible sur l'entrepreneuriat, plusieurs facteurs positifs sont à l'origine de déclenchement du processus entrepreneurial comme l'identification d'une opportunité d'affaire intéressante, la volonté d'accomplissement

1 - L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a financé, depuis sa création en 1997, plus de 5.000 projets au niveau national dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables au profit de diplômés d'universités et de centre de formation professionnelle. Ce qui représente 1,34% du financement global de l'agence.

personnel, la recherche d'autonomie. D'autre part, des facteurs négatifs qui relèvent par exemple du licenciement, l'insatisfaction au travail, le désir de cesser de chômer, le manque d'opportunités de carrières sont également des facteurs à l'origine de la création.

L'étude propose un modèle conceptuel qui explique le lien entre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans le développement des entrepreneurs verts, ce qui contribue à la réalisation du développement durable. Les motivations et les défis pour le développement de l'entrepreneuriat vert sont explorés par l'étude de quatre cas d'entreprises concrétisées dans le cadre du dispositif ANSEJ dans le domaine de l'entrepreneuriat vert à la lumière des initiatives prises par les entrepreneurs et les pouvoirs publics.

Introduction :

Au 21^{me} siècle, alors que le développement durable est devenu le mot à la mode dans le monde entier, les marchés réagissent également au phénomène mondial du changement climatique, car il y a un changement de paradigme vers la production et la consommation vertes au cours des dernières décennies. En effet, les goûts, les préférences, les besoins et les demandes des consommateurs évoluent vers des produits et des services durables sur le plan environnemental. Ce changement peut être le résultat d'un changement dans le mode de vie et d'une sensibilisation accrue des consommateurs à la problématique de l'environnement.

Dans le contexte actuel, alors que les menaces du changement climatique se profilent dans le monde, il est absolument nécessaire de modifier durablement les processus de consommation et de production existants. La transformation industrielle mondiale insoutenable a exacerbé le phénomène du changement climatique. Toutefois, les cycles écologiques et environnementaux fragiles sont perturbés de manière rampante. Par conséquent, les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés dans le monde entier en raison de la préoccupation croissante des décideurs, des universitaires, des sociétés civiles et des gouvernements face à l'épuisement sans contrainte des systèmes naturels à la suite de la croissance économique. Les menaces du changement climatique ne se limitent pas à des pénuries écologiques, elles entraînent également des troubles économiques mondiaux. Dans ce sillage, il est donc urgent de conjuguer la croissance économique avec durabilité écologique et sociale.

Les efforts traditionnels visant à assumer davantage d'obligations économiques, sociales et environnementales dans les pratiques de production et de consommation étaient principalement axés sur «pourquoi» et «comment» les entreprises existantes peuvent devenir «plus vertes». Cependant, on s'est vite rendu compte qu'une économie

verte ne peut être forgée sans résoudre les problèmes de durabilité dans les industries et les entreprises de petite, moyenne et grande taille, et ce, dès leur création. Par conséquent, la transformation en une économie «verte» doit être dirigée par des entrepreneurs motivés à introduire des solutions commerciales innovantes dans l'économie pour répondre aux défis environnementaux et sociaux du XXI^e siècle. Au cours de la dernière décennie, une nouvelle génération d'entrepreneurs soucieux de l'environnement a attiré l'attention des académiciens, des sociétés civiles et des décideurs, dans la mesure où ils ont le potentiel de pousser l'économie des pays en développement vers une trajectoire de croissance durable.

La présente étude explore le rôle de ces «entrepreneurs verts» dans l'injection de technologies plus propres et plus efficaces dans le secteur de l'énergie en Algérie, ce qui constituerait un pas important vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Le terme «entrepreneuriat vert» est plus facile à conceptualiser mais difficile à expliquer. Ce terme a été inventé pour la première fois par Berle (1991). Depuis lors, une série d'arguments sémantiques et philosophiques ont émergé à son sujet. Jusqu'à ce jour, beaucoup de choses restent inexplorées en ce qui concerne les concepts clés qui définissent «l'entrepreneuriat vert» et comment est défini «l'entrepreneuriat vert» de manière discrète ou plutôt différencié de l'entrepreneuriat «non vert» ou conventionnel? Ainsi, il est tout à fait possible de mener une analyse approfondie sur la manière dont les entrepreneurs verts identifient de nouvelles entreprises commerciales, développent des idées et acquièrent une spécialisation, accumulent des ressources pour convertir leurs conceptions en réalité commerciale, puis lancent et soutiennent leur entreprise pour la rentabiliser. Ainsi, cette étude se penche vers l'apport d'éléments de réponse aux questions suivantes : quelles sont les motivations des entrepreneurs verts Algériens ? Leurs créations sont-elles fondées sur une culture écologique ou poussées par d'autres motivations ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés par ces entrepreneurs ?

1. Entrepreneuriat vert : les concepts clés

Dans le champ d'étude consacré à l'entrepreneuriat, il existe une pénurie de la littérature sur «l'entrepreneuriat vert», ce qui rend difficile la définition de ce concept et chose qui complique l'établissement d'une distinction concrète entre l'entrepreneuriat vert et non vert. Le concept d'«entrepreneur vert» a été défini pour la première fois par Berle (1991) dans son livre *«Des opportunités commerciales qui peuvent sauver le monde et vous faire gagner de l'argent»*. Son livre est orienté vers la pratique et aborde donc des sujets tels que la préservation de la nature, la mise en œuvre d'énergie verte et le recyclage des déchets, etc. Dans son livre, l'auteur souligne que

«les déchets d'un homme sont le trésor d'un autre homme» (Berle, 1991). Avec la prise de conscience croissante des menaces du changement climatique, le comportement de consommation a changé, ce qui a ouvert de nouvelles opportunités aux entrepreneurs dans le scénario de marché vert émergent, à l'échelle mondiale. En ce qui concerne ce phénomène, une nouvelle génération d'individus se lance donc dans l'entrepreneuriat, ainsi, ils associent leur esprit d'entreprise à l'aspect environnemental (Allen & Malin, 2008). Toutefois, des études soutiennent que les entrepreneurs verts peuvent être motivés par une combinaison de motifs écologiques, sociaux et éthiques et de motifs économiques plutôt que d'être uniquement axée sur les préoccupations écologiques (Taylor & Walley, 2004).

Ainsi, les entrepreneurs soucieux de l'environnement et orientés vers le développement durable sont qualifiés d'entrepreneurs verts ou d'éco-preneurs. Selon Nikolaou *et al.* (2011) l'entrepreneuriat vert peut être défini comme la création et le développement d'une entreprise dans la production des biens ou des services environnementaux axée sur la préservation des conditions naturelles ou des ressources naturelles telles que l'écotourisme, le traitement des eaux usées, le recyclage, les énergies renouvelables et la biodiversité. Ainsi, l'entrepreneuriat vert peut être perçu de deux points de vue, liés à la production et au processus d'activité économique. Les entrepreneurs peuvent soit fournir des produits et des services écologiques, tels que la gestion des déchets, des appareils économes en énergie, etc. en travaillant dans un secteur trop vert, ou ils peuvent proposer des produits et des services selon un processus respectueux de l'environnement. Par exemple. Écotourisme et produits biologiques.

Comme domaine de recherche, l'entrepreneuriat vert a émergé à la fin des années 1980. Ainsi, Schaper (2002) fait référence à un article pionnier de Quinn (1971) paru dans la Harvard Business Review, selon lequel : *“The ecology movement could provide profitable new markets for business expansion rather than simply being a drain on economic activity”*. Dans ce sens, Elkington & Burke (1989) défendent l'idée que l'environnement peut être une source d'opportunité d'affaires lucratives. Des auteurs comme Bennett (1991) ou Blue (1990) commencent à utiliser les termes d'entrepreneur environnemental, d'entrepreneur vert ou d'éco-entrepreneur, et marquent donc l'émergence de courants de recherche plus structurés. Plusieurs auteurs ont développé des typologies d'éco-entrepreneurs tels que Schaltegger (2002), Linnanen (2002), Schick & al. (2002)¹.

1 - Ben Hadj Youssef. A et Dziri. M, (2012) ; *l'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en tunisie (cas d'un pays émergent)* ; Revue Vie & sciences de l'entreprise n° 191 - 192 , pages 59 à 77.

Sur la base de la littérature disponible sur l'entrepreneuriat vert, cette étude adopte la définition suivante pour aborder ce concept.

L'entrepreneuriat vert est la pratique de résoudre consciemment les problèmes environnementaux en concrétisant des idées novatrices qui incorporent des niveaux de risque élevés et qui ont un «effet positif net» sur l'environnement naturel et qui sont simultanément viables sur le plan économique. Dans ce contexte, un entrepreneur vert est une personne qui lance et dirige une entreprise qui est verte dans sa production et ses processus de production dès ses débuts.

Les activités entrepreneuriales vertes sont façonnées par le lien entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux menant davantage au développement durable. Les composantes de l'entrepreneuriat vert peuvent être observées à la figure 1.

Figure 1 : Les composantes de l'entrepreneuriat vert



Source : Conception personnelle à partir de la littérature

2. L'entrepreneuriat vert en Algérie

Alors que l'Algérie s'efforce de se transformer en une économie verte, les entrepreneurs doivent jouer un rôle vital dans ce processus. Ainsi, les «entrepreneurs verts» peuvent servir de moteurs du changement, car ils identifient les liens entre les innovations et la durabilité à travers la création d'entreprise dans les divers secteurs liés à l'économie verte et circulaire qui va propulser le pays vers une production et une consommation plus propres et efficaces. Dans une économie de marché en voie de développement telle que l'Algérie, l'entrepreneuriat vert sert de facteur «push» et «pull» non seulement pour offrir des opportunités de croissance, mais également pour inciter les milieux d'affaires à adopter des pratiques commerciales respectueuses de

l'environnement en démontrant les avantages économiques du développement dans des produits plus verts.

Cependant, l'économie verte est perçue comme un axe de développement susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, deux enjeux majeurs pour le pays comme l'Algérie. En effet, dans un contexte de faible contribution de l'industrie à la croissance économique (environ 5%), un investissement accru dans les secteurs / filières de l'économie verte (énergies renouvelables, efficacité énergétique, agriculture et pêche durables, gestion des eaux et des déchets, écotourisme, transport durable, éco-construction, plantes médicinales, services liés à l'environnement, etc.), pourrait améliorer le taux d'intégration industrielle (actuellement de l'ordre de 10 à 15%) et promouvoir le développement local, dans une approche de rééquilibrage des territoires (CEA-ONU, 2016).

D'autant plus que l'économie verte est perçue comme un axe de développement susceptible de contribuer positivement à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, deux enjeux majeurs pour le pays ces dernières années. L'entrepreneuriat vert peut avoir des effets positifs sur les dimensions environnementale, sociale, économique et politique au niveau régional et national. En effet, les potentialités de création d'emplois dans ce domaine sont importantes mais peu connues. Il est difficile d'apprécier de manière exhaustive le nombre d'emplois verts existants en l'absence d'une nomenclature des métiers verts. Le secteur aurait fourni environ 450 000 emplois en 2012 et pourrait générer un peu plus de 1,4 million d'emplois à l'horizon 2025, notamment dans cinq filières : énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, traitement et recyclage des déchets, services liés à l'environnement et gestion des espaces verts.

Dans le contexte d'émergence de marché vert en Algérie, le rôle des entrepreneurs verts est de résoudre les problèmes environnementaux tout en consolidant la concurrence et en renforçant le bien-être de la société dans son ensemble

3. Objectifs de l'étude

Puisque «l'entrepreneuriat vert» est un sujet de débat entre les universitaires et les différents acteurs de l'économie qui accordent davantage une place importante aux porteurs de projets innovants, et qui contribuent à la promotion d'une économie durable dans son ensemble. Cette étude tente de conceptualiser le terme « entrepreneuriat vert » dans le contexte de pays en voie de développement comme l'Algérie. Étant donné que le champ d'application de ce concept est très étendu, cette étude tente d'explorer les motivations et les obstacles ainsi que les attributs spécifiques de ces entrepreneurs en limitant la zone d'étude à la wilaya de Tizi-Ouzou. Par conséquent, cette étude s'articule autour des objectifs généraux suivants:

- Conceptualiser «l'entrepreneuriat vert» dans le contexte d'économies en transition comme l'Algérie;
- Explorer les motivations des entrepreneurs verts dans le secteur des énergies renouvelables;
- Explorer les obstacles que rencontrent les entrepreneurs verts dans le secteur des énergies renouvelables;

4. Méthodologie

En vue de comprendre les motivations qui incitent les entrepreneurs algériens vers l'écologie, étant donné l'aspect exploratoire de notre recherche, nous avons adopté une méthode qualitative de recherche. Par conséquent, nous nous intéressons à explorer les motivations et les obstacles rencontrés par les propriétaires de petites entreprises vertes. En effet, ses méthodes cherchent à explorer des phénomènes sociaux, à les représenter et donc à les comprendre dans le contexte.

Cependant, pour identifier les motivations et les obstacles auxquels sont confrontés les entrepreneurs verts, une méthode d'étude de cas a été appliquée, prenant en compte quatre entreprises opérant dans le secteur de l'environnement à Tizi-Ouzou. Les données de cette étude ont été collectées grâce à un déplacement au niveau des entreprises concernées où nous avons rencontré les éco-entrepreneurs en question que nous avons récupérées au niveau de l'ANSEJ de Tizi-Ouzou. L'échantillon de notre étude se compose de quatre (04) jeunes entrepreneurs dont une d'entre eux est une jeune femme.

Les entretiens durent en moyenne 30 minutes. Il est à noter que les jeunes interrogés ont un âge moyen de 32.5 ans. Trois (03) entrepreneurs ont un niveau d'instruction supérieur (bac +4 et bac +5) et un (01) entrepreneur possède un certificat d'aptitude professionnelle. Notons que les entreprises créées sont essentiellement des entreprises de recyclage et des énergies renouvelables.

Nous indiquons que la présente étude n'a pas pour objectif de généraliser les résultats à tous les entrepreneurs verts. Par contre, elle vise à lancer une discussion sur ce que l'on entend par l'écologisation des activités entrepreneuriales. En outre, l'étude offre de précieuses informations sur les principaux moteurs et les principaux obstacles à «l'entrepreneuriat vert», en particulier dans le secteur des énergies renouvelables et le secteur de l'enlèvement et le traitement des déchets au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ci-après, une approche d'analyse transversale a été adoptée pour explorer les attributs, les déclencheurs, les obstacles et le rôle des politiques publiques et des réglementations dans la création d'un environnement d'entreprises vertes dans le

secteur de l'environnement. Toutefois, nous avons estimé que l'analyse des discours par rapport à notre objectif est meilleure que la représentativité statistique.

5. Présentation des résultats de la recherche

Evaluer la motivation de création permet d'expliquer l'amplitude et la persistance de l'engagement qui déterminent les efforts et les ressources engagés par l'individu. Pour les jeunes entrepreneurs l'entrepreneuriat vert offre des avantages multiples. Durant cette étude, 4 entretiens téléphoniques individuels ont été réalisés auprès d'entrepreneurs verts dont voici les profils :

5.1. Étude de cas 1: Entreprise E_1 (entrepreneure E_1)

L'entreprise E_1 a été créée en 2018 par l'entrepreneur E_1 , une universitaire (Bac +4) âgée de 28 ans dans le but de proposer des solutions économiquement viables et technologiquement supérieures dans les domaines de l'ingénierie, approvisionnement et construction de projets d'énergie solaire. L'entreprise a comme activité principale l'installation et réparation de matériels et équipements liés au domaine de l'énergie solaire. Elle s'occupe essentiellement de la conception et de la gestion du cycle de vie de systèmes photovoltaïques solaires.

L'éco-preneuse a créé l'entreprise E_1 avec un investissement initial de 535.844 DA, et un effectif de 04 personnes dont une femme. Elle était motivée par la mise en pratiques de ses connaissances acquises lors de sa formation universitaire en proposant des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement. Il s'agit pour elle de mettre à profit la formation et de valoriser ses compétences en créant sa propre affaire. Ainsi, l'entrepreneure s'est lancée dans l'entrepreneuriat pour proposer des produits économes en énergie, comme elle a identifié des opportunités dans le secteur de l'énergie solaire.

Il est question d'une motivation éthique qui consiste à la mise en place des innovations écologiques pour protéger l'environnement. Ses principaux clients sont les collectivités locales et les entreprises.

Extrait : « *Juste après l'obtention de mon diplôme universitaire, j'ai décidé de créer ma boîte. L'idée d'être fonctionnaire ne m'a jamais séduit...La création de ma propre entreprise me permet de mettre en pratique mes connaissances et mes savoirs acquis. En outre, j'ai constaté qu'il y avait de belles opportunités dans le secteur des énergies renouvelables* ».

Outre les objectifs environnementaux, l'entrepreneure E_1 souhaite également créer des emplois dans la région et former d'autres entrepreneurs dans le secteur des énergies renouvelables et les installations photovoltaïques en particulier. Les principaux facteurs de motivation pour la création de l'entreprise E_1 sont également le

désir de créer une valeur sociale, économique et environnementale ainsi que développement de ses propres compétences. Selon l'entrepreneur E_1 , les barrières liées aux coûts, lenteurs bureaucratiques et administratives et la concurrence sont les principaux obstacles rencontrés par l'entrepreneure. L'accompagnement et le soutien étatique reste insuffisant dans ce domaine pour cette entrepreneure.

5.2. Etude de cas 2 : Entreprise E_2 (entrepreneur E_2)

Fondée en 2011 par l'entrepreneur E_2 , âgé de 34 ans, titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle, l'entreprise se place sur le marché de la transformation de la matière plastique de base. Elle a comme activité principale le recyclage des déchets plastique pour obtenir la matière premier et fabrication des caisses à usage agricole et commercial. Avec un capital de départ de 370.3678 DA, elle a connu une extension en 2013 et son capital a fait l'objet d'une augmentation passant à 994.8357 DA. Son effectif actuel est de 8 salariés. Les principaux clients de l'entreprise sont les agriculteurs et les commerçants de gros et détails des produits agricoles.

L'entrepreneur énonce facilement être motivé par la réincorporation des déchets plastiques dans le processus de production, ce qui réduit la quantité des matières premières consommées lors du processus de production. La diminution des charges de l'entreprise constitue la motivation principale de l'entrepreneur E_2 . Il procède au recyclage des déchets plastiques en vue de les réincorporer dans le processus de production, ce qui diminue la quantité des matières premières consommées.

Ce jeune entrepreneur considère que l'investissement dans la protection de l'environnement à travers le recyclage des déchets est une opportunité génératrice de revenus et non une contrainte. Il adopte donc un comportement actif en ce qui concerne les initiatives vertes.

Extrait : « Depuis la création de mon entreprise, je cherche un moyen pour réduire les coûts des matières consommées. Ainsi, j'ai pensé au recyclage des déchets plastiques pour les réincorporer dans le processus de production (gains économique du recyclage)...le recyclage des déchets est une opportunité qui peut générer des revenus, au même temps, elle contribue à la protection de l'environnement ».

En outre, la motivation financière représente un déterminant important pour l'entrepreneur E_2 , le gain d'argent et l'amélioration de la situation matérielle de jeune entrepreneur constituent l'un des facteurs essentiels de son aventure entrepreneuriale même si il n'est pas toujours évoqué ouvertement. Par rapport aux obstacles rencontrés, la complexité de l'environnement réglementaire et la lourdeur des procédures de création d'entreprise restent un lourd fardeau qui pèse sur les entrepreneurs. Tout de même, l'entrepreneur estime que le coût de création est faible et ne pose pas beaucoup de problèmes.

5.3. Etude de cas 3 : Entreprise E_3 (entrepreneur E_3)

Créée en 2016 par un diplômé universitaire, avec un capital de 755.7624 DA, cette entreprise récupère, transforme et commercialise des matières non métalliques recyclables. Elle se spécialise dans la récupération et recyclage des pneus usés. L'effectif de cette entreprise s'élève à 4 salariés. Les principaux clients de l'entreprise sont les entreprises de transformation et de fabrication de produits en caoutchouc.

Cet entrepreneur estime que les entrepreneurs doivent jouer un rôle responsable envers l'environnement naturel. L'entrepreneur était motivé par l'investissement dans le secteur de recyclage des déchets non métallique car il reconnaît la nécessité de valoriser les déchets afin de protéger l'environnement, en particulier lorsque les pouvoirs publics ont conçu des programmes dans les domaines de la protection de l'environnement, la gestion de l'eau et la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre sous la forme d'initiatives politiques et de subventions, ainsi que d'autres initiatives financières destinées aux producteurs. Pour ce jeune entrepreneur, la croissance du marché des déchets offre des opportunités nouvelles à forte valeur ajoutée. En effet, cet entrepreneur vert a mis en place des innovations écologiques pour saisir les opportunités et faire du business à travers les gains économiques du recyclage. Egalement, les facteurs qui ont incité l'entrepreneur à s'intéresser au recyclage des déchets sont les incitatifs et les subventions du gouvernement, la demande croissante du marché, les incitatifs fiscaux et les prêts à intérêt réduit. Il ne jette pas l'idée de s'enrichir grâce à l'entreprise, mais cette idée reste secondaire.

Extrait : « Je veux apporter un impact environnemental en me lançant dans la création d'une entreprise...Il faut protéger l'environnement, c'est une nécessité... La collecte et la transformation des déchets permettent de diminuer les impacts négatifs des activités économiques. Elles contribuent notamment à réduire la consommation des matières non renouvelables...l'Etat doit accompagner ces initiatives ».

Les principaux obstacles rencontrés par l'entrepreneur dans la création de son entreprise et dans sa rentabilité a été le coût élevé de l'équipement ainsi que les procédures de création qui sont lourdes et bureaucratiques.

5.4.Etude de cas 4 : Entreprise E_4 (entrepreneur E_4)

Le projet de création a été initié à la fin de l'année 2018, avec un capital initial

estimé à 886.7457 DA. Le porteur du projet est un jeune universitaire âgé de 27 ans. Actuellement, l'entreprise compte un effectif de 3 salariés. Elle intervient dans l'activité de récupération des matières recyclables non métallique. Elle gère la collecte, le transport, le stockage, le tri et la vente des matières recyclables. Les principaux clients de l'entreprise sont les entreprises de transformation et de fabrication à base des matières non métalliques.

Cet entrepreneur affirme que sa principale motivation est d'ordre économique et social. Pour lui, les facteurs liés au marché du travail apparaissent comme des éléments déterminants de son choix. L'état du marché du travail a un fort impact dans la décision de se lancer. Sortir du chômage et promouvoir sa situation sociale à travers l'auto emploi. Toutefois, l'entrepreneur évoque la nécessité de protéger la nature à travers le recyclage et le traitement des déchets. Par ailleurs, cet entrepreneur est également attiré par les subventions étatiques et les opportunités d'affaires présentes dans ce créneau.

Extrait : « *J'ai passé plusieurs mois à chercher un travail après avoir terminé mes études supérieures. N'ayant rien trouvé, j'ai décidé de lancer mon entreprise. J'aurais aimé travailler dans une grande entreprise, avoir un bon poste, je n'avais pas le choix, j'ai créé la boîte* ». Il ajoute : « *...Ce créneau représente des opportunités d'affaires qu'il faut saisir et la protection de la nature est l'affaire de tout le monde* ».

Les principaux obstacles rencontrés par l'entrepreneur dans la création de son entreprise a été l'extrême complexité de la législation qui régit l'entrepreneuriat, ainsi que le caractère fluctuant des normes et des exigences imposées par l'État aux entrepreneurs. La contrainte foncière qui a été également avancée par cet entrepreneur.

Au tableau ci-dessous, nous présentons la nature de la motivation des entrepreneurs au moment de créer leurs propres entreprises.

Tableau n° 1 : La nature de la motivation des entrepreneurs

Entrepreneur	Motivations	Nature
E_1	- Tirer profit de ma formation et de mes talents.	➡ Valoriser les compétences et les connaissances
	Mettre en pratique les connaissances acquises.	
	- Une opportunité s'est présentée	➡ Besoin de réalisation
E_2	- Recyclage des déchets plastiques en vue de les réincorporer dans le processus de production, ce qui diminue la quantité des matières premières consommées.	➡ Motivation économique et sociétale

E_3	- Nécessité de la protection de la nature, les entrepreneurs doivent jouer un rôle responsable envers l'environnement naturel	➡ Motivation sociétale
E_4	- Quitter la situation de sans emploi (chômage) - Nécessité de protéger l'environnement	➡ Motivation économique et sociale ➡ Motivation sociétale

6. Analyse et discussion

L'objectif de cette recherche était d'étudier les motivations et les obstacles rencontrés par les entrepreneurs verts en Algérie. L'entrepreneuriat vert tel qu'analysé à partir des études de cas ci-dessus se réfère aux entrepreneurs qui identifient de nouvelles opportunités sur le marché et créent des entreprises innovantes pour offrir des solutions à un large éventail de questions économiques, sociales et environnementales. L'enquête confirme que les motivations des jeunes entrepreneurs écologiques sont diverses et sont de natures économiques, sociales et environnementales (sociétale).

6.1. Discussion sur les motivations

Il faut signaler que les entrepreneurs privilégient trop souvent la logique du profit à celle de la durabilité. L'enquête confirme que les interviewés ne présentent pas seulement des motivations liées à l'écologie mais aussi des finalités communes à tout autre type de création (désir de se réaliser, valorisation sociale, insertion sociale, ...).

Tout d'abord, en plus de désir de devenir son propre patron (besoin de réalisation) qui motive de toute évidence la création de l'entreprise E_1 . Le besoin de réalisation qui est généralement lié à la recherche et l'atteinte de la réalisation d'un niveau de satisfaction et de développement de nouvelles idées. L'entrepreneure E_1 possède une certaine ambition pour exhiber son talent et sa possibilité de réussite. De plus, elle considère que le choix de devenir entrepreneur vert a été un choix logique quant à ses compétences dans le domaine des énergies renouvelable (photovoltaïque). Toutefois, l'entrepreneure reste attirer par la rentabilité du secteur de l'énergie solaire et par la volonté d'offrir des solutions d'énergie verte. Bien que les objectifs sociaux ne soient pas directement impliqués dans la création de son entreprise, cette dernière contribue indirectement aux objectifs sociaux à travers la en création des emplois.

L'entrepreneur E_2 affirme que sa principale motivation est d'ordre économique et sociétal. La réduction des charges (consommation des matières premières) constitue la motivation de premier rang à travers la création d'un système de recyclage du plastique.

Cependant, cette entreprise adopte un modèle circulaire (collecte, traitement, recyclage), contrairement au système traditionnel dit linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter). Le modèle est développé pour garder les matériaux le plus longtemps possible en circulation et il offre de très nombreux avantages pour l'environnement et pour l'entreprise. Ce modèle est basé sur les meilleures pratiques puisées dans la vie économique dans le sens le plus large et dans l'industrie.

L'analyse de discours du troisième entrepreneur E_3 , qui confirme que sa motivation centrale est d'ordre sociétal et écologique. C'est la nécessité de protéger la nature. Cette motivation renvoie aux défis de l'économie circulaire à travers la collecte, le traitement et le recyclage des déchets (une gestion durable des déchets). Le recyclage des déchets est une des solutions les plus performantes, d'un point de vue économique et environnemental. En effet, face à la raréfaction des ressources naturelles et à la hausse des cours des matières, la création de ressources est devenu un véritable enjeu pour les industriels. L'objectif étant de produire des matières premières recyclées répondant aux plus hauts standards industriels. Cette action vise l'amélioration de la quantité et de la qualité de ces matières premières dites « secondaires ». En plus, la réduction du volume de déchets, donc de la pollution qu'ils causeraient.

Enfin, l'engagement dans l'entrepreneuriat vert pour l'entrepreneur E_4 est un choix économique et social. La création d'entreprises vertes est une sorte « *d'échappatoire du chômage* » et des contraintes qui lui sont associés. Le fait d'échapper au chômage prime sur toutes les autres motivations à se lancer dans la création d'entreprise. La création d'entreprise est devenue la voie d'insertion professionnelle la plus privilégiée pour cet entrepreneur. De ce fait, l'entrepreneuriat vert est une piste que l'Algérie peut explorer pour parvenir à la réduction du taux de chômage surtout celui des jeunes diplômés.

6.2. Discussion sur les obstacles

Les quatre entrepreneurs verts étudiés ont rencontré des difficultés variées. L'environnement des affaires en Algérie apparaît très difficile particulièrement pour les jeunes sans grande expérience et peu outillé pour affronter les multiples obstacles inhérent à cet environnement. En effet, les discours des entrepreneurs ont permis de comprendre que l'extrême complexité de la législation et les procédures de création qui restent un obstacle au développement des activités entrepreneuriales en Algérie. Les entrepreneurs sont d'accord pour confirmer que les formalités administratives sont très longues et que les politiques publiques, consacrées à la création d'entreprise, ne sont ni stables ni cohérentes.

La problématique de financement n'a pas été soulevée par les entrepreneurs car tous les jeunes entrepreneurs enquêtés ont bénéficié d'un appui financier plus ou moins

important de la part des banques et de l'ANSEJ pour faire aboutir leur projet entrepreneurial. Outre la législation compliquée et changeante, les entrepreneurs déplorent problème lié à l'acquisition et à l'installation des équipements et le manque crucial d'informations. Enfin la nature des circuits de production et de commercialisation et l'incertitude qui règne sur le marché algérien depuis des décennies demeure des obstacles qui découragent parfois les jeunes entrepreneurs dès le début de leur aventure entrepreneuriale.

Conclusion :

L'entrepreneuriat vert représente ces dernières décennies une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Il intègre et associe **les objectifs du développement durable par le biais de l'économie verte**. L'entrepreneuriat vert est un atout pour l'Algérie en contribuant à la transition vers une économie verte : agriculture biologique, éco-tourisme, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, valorisation des déchets...

Les expériences menées par des entrepreneurs verts en Algérie se distinguent par deux critères : **la contribution à l'intérêt général et un réel impact local**. Au-delà de la finalité environnementale, l'entrepreneur vert en Algérie considère la finalité sociétale au cœur de sa stratégie. Celui-ci propose également de développer des circuits courts de commercialisation et des modes de production plus durables. L'entrepreneur vert valorise les savoir, les savoir-faire et les produits locaux. L'impact en termes de développement est réel ; il s'agit de soutenir le développement local et de créer des emplois durables. Ainsi, l'entrepreneuriat vert favorise la création d'emplois et l'inclusion sociale.

L'engagement dans des activités vertes est un signe révélateur du potentiel de la filière verte en Algérie ; il révèle aussi le courage et la persévérance de ces jeunes qui ont « osé » innover et concevoir des solutions écologiques.

Cependant, bien que l'entrepreneuriat vert soit en plein essor et que les jeunes entrepreneurs soient porteurs d'initiatives originales et intéressantes, celles-ci restent méconnues et elles ne bénéficient pas souvent d'un accompagnement.

Les acteurs gouvernementaux prennent de plus en plus conscience de la **nécessité d'apporter un appui à ce secteur** ; certains d'entre eux montent des programmes en partenariat avec des organisations de coopération internationale. L'un des axes de travail est de promouvoir et de valoriser les projets portés par les entrepreneurs verts et d'inciter les jeunes en général à adopter les principes de l'économie verte.

Cette prise de conscience par la nécessité d'intégrer la dimension environnementale à la démarche de planification du développement et d'utilisation durable des ressources naturelles, pour se placer dans une logique de développement durable (DD), l'Algérie a développé une Stratégie Nationale de l'Environnement articulée autour de trois axes:

- Relancer la croissance économique sur une base restructurée et élargie, afin de réduire la pauvreté et favoriser l'emploi ;
- Préserver des ressources naturelles fragiles et limitées (eaux, sols, forêts, biodiversités...) pour un développement durable ;
- Améliorer la santé publique du citoyen par une meilleure gestion des déchets, de l'assainissement et des rejets atmosphériques.

En dépit des limites méthodologiques, les résultats de cette étude permettent d'avoir un aperçu des motivations et problèmes des entrepreneurs verts en Algérie. Ils invitent à réaliser des recherches futures sur le sujet, car ces résultats montrent qu'il reste beaucoup à faire pour comprendre la problématique de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Toutefois, elle a permis de comprendre que le gouvernement algérien doit chercher et travailler à l'élaboration de moyens plus efficaces pour solutionner les problèmes liés au développement de l'entrepreneuriat vert dans ce pays.

Bibliographie :

- **Abrassart. CH., et Aggeri.. F. (2007)**, «*Quelles capacités dynamiques pour les stratégies de développement durable des entreprises?*», Actes de la XVIe Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS), Montréal.
- **Allen. J. C., & Malin. S, (2008)**, «*Green entrepreneurship: a method for managing natural resources?*». Society and Natural Resources, 21(9), 828-844.
- **Ben Hadj Youssef. A et Dziri. M, (2012)**, «*L'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en tunisie (cas d'un pays émergent)*» ; Revue Vie & sciences de l'entreprise n° 191 - 192, pages 59 à 77.
- **Berle, G. (1991)**, «*The green entrepreneur. Business opportunities that can save the earth and make you money*». Blue Ridge Summit: Liberty Hall Press. 1st.
- **Bres. L, Rauff. E. Fillion. L .G. (2011)**, «*Développement durable et entrepreneuriat*» ; Colloque de l'Association des Sciences Administratives du Canada/Administrative Sciences Association of Canada (ASAC), Université du Québec à Montréal (UQAM), 2-5 juillet.

- **Brouard. F ; Larivet. S et Sakka. O (2012) ;** «*Défis et actions pour développer l'entrepreneuriat social*». La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 255-256 – Organisation P17.
- **Commission Economique pour l'Afrique (ONU),** «*L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale*», Rapport 2016.
- **Faucheux, S., Hue, C., et Nicolai, I. (2007),** «*L'éco-innovation : une opportunité pour l'avenir du développement durable?*», Ateliers de l'éthique, volume 2, n° 1.
- **Janssen, F. & Bacq, S. et Brouard, F. (2012),** «*L'entrepreneuriat social : un thème pour la recherche passée, présente et future.*», Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol.25, n°3-4, p. 17-44.
- **Nikolaou, E. I., Ierapetritis, D., & Tsagarakis, K. P. (2011),** «*An evaluation of the prospects of green entrepreneurship development using a SWOT analysis* ». International Journal of Sustainable Development & World Ecology, 18(1), 1-16.
- **OCDE (2011),** « *Mesurer l'entrepreneuriat vert* », dans Panorama de l'entrepreneuriat 2011.
- **Spence. M., Ben Boubaker Gherib. J., Ondoua. B., (2007),** «*Développement durable et PME : Une étude exploratoire des déterminants de leur engagement* », Revue internationale des PME, 20(3-4): 17-42.
- **Taylor. D.W., et Walley. E.E. (2004),** «*The Green Entrepreneur: Opportunist, Maverick or Visionary?*», International Journal of Entrepreneurship and Small Business, vol 1, N° 1/2, pp 56-69.

Tableau n°2 : Synthèse des cas étudiés

Entreprise	Activité	Date de création	Capital social	Effectifs	Principaux clients
E1	INSTALLATION ET REPARATION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS LIES AU DOMAINE DE L'ENERGIE SOLAIRE	17/07/2018	535844 DA	04 dont 01 femme	Collectivités locales, entreprises.
E2	PREMIERE TRANSFORMATION DE LA MATIERE PLASTIQUE DE BASE	17/02/2011 extension en 7/04/2013	3703678 DA En extension	08 emplois	Agriculteurs et commerçants de gros et détails

	Recyclage de plastique pour obtenir la matière première et fabrication des caisses pour usage agricole		9948357 DA		
E3	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES Récupération et recyclage de pneus usés	02/06/2016	7557624 DA	04 emplois	Entreprises de transformations et de fabrifications de produits en caoutchouc
E4	RECUPERATION DES MATIERES NON METALLIQUES RECYCLABLES	18/12/2018	8867457 DA	03 emplois	Entreprises de transformation et de fabrication à base des matières non métalliques

L'entrepreneuriat vert en Algérie : état des lieux et perspectives

ZIBOUCHE Taous éps BOUFNAR

Maitre assistante à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou

SMAILI Nabila

Maitre assistante à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi -Ouzou

Résumé :

Ces dernières années plusieurs recherches et plusieurs articles ont été rédigés afin de répondre à l'importance de l'entrepreneuriat vert et à l'éco-innovation et depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 à Stockholm, il y a eu une prise de conscience de l'importance et de l'urgence des problèmes écologiques de la planète, en effet plusieurs pays ont pris l'initiative de s'intéresser à ce phénomène et trouver des solutions pour protéger notre planète. En Algérie comme tous les pays du monde entier déclare son intérêt de prendre en charge cette problématique, notamment dans un cotexte de faible contribution de l'industrie à la croissance économique (environ 5%). Elle est perçue comme un axe de développement susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, ainsi plusieurs filières de l'économie verte ont constaté l'intérêt de cette dernière. L'économie verte est également porteuse de progrès technologique, élément fondamental pour l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI, encore trop peu ouvertes aux innovations et la prise en compte de la durabilité environnementale. Pour cela, des mesures de soutiens et des réformes ainsi que des initiatives ont été prises en charge pour diversifier l'économie et améliorer le climat des affaires et renforcer la promotion de l'entrepreneuriat vert et de l'éco-innovation sociale.

Dans le présent article nous allons présenter l'ensemble des défis et avantages pour la promotion de l'entrepreneuriat vert en Algérie tout en se basant sur les réactions des parties prenantes à ce sujet.

Mots clés : Entrepreneuriat vert, éco-innovation, développement durable, développement territorial.

Introduction :

L'entrepreneuriat vert consiste à développer des solutions, économiquement viables et socialement utiles, pour répondre aux défis environnementaux. Dans leurs corps de métier les entrepreneurs verts tiennent compte des modalités de production et de consommation des biens et des services et proposent un modèle d'entreprise qui contribue à l'écologisation de l'économie.

En effet ces dernières années plusieurs recherches et plusieurs articles ont été rédigés afin de répondre à l'importance de l'entrepreneuriat vert et à l'éco-innovation et depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 à Stockholm, il y a eu une prise de conscience de l'importance et de l'urgence des problèmes écologiques de la planète, pour cela plusieurs pays ont pris l'initiative de s'intéresser à ce phénomène et trouver des solutions pour protéger notre planète. L'Algérie comme tous les pays du monde entier déclare son intérêt de prendre en charge cette problématique, notamment dans un contexte de faible contribution de l'industrie à la croissance économique (environ 5%). Elle est perçue comme un axe de développement susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, ainsi plusieurs filières de l'économie verte ont constaté l'intérêt de cette dernière. L'économie verte est également porteuse de progrès technologique, élément fondamental pour l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI, encore trop peu ouvertes aux innovations et la prise en compte de la durabilité environnementale. Pour cela, des mesures de soutiens et des réformes ainsi que des initiatives ont été prises en charge pour diversifier l'économie et améliorer le climat des affaires et renforcer la promotion de l'entrepreneuriat vert et de l'éco-innovation sociale. L'objet du présent travail est de mettre l'accent sur l'état des lieux et perspectives de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Pour ce faire nous allons présenter l'ensemble des défis et avantages pour la promotion de ce dernier en Algérie tout en se basant sur les réactions des parties prenantes.

1. L'entrepreneuriat vert et développement durable :

Selon le rapport de Brundtland en 1987 « un développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹. En d'autres termes, le développement durable est la notion qui définit la transition et le changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable en bonne santé et en respectant l'environnement. En effet il y a trois piliers de développement durable :

- L'efficacité économique : en assurant une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'Homme.

- L'équité sociale : en satisfaisant les inégalités entre les individus et dans le respect de leurs cultures

- La qualité environnementale : en préservant les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.

1 - <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>

Le champ de développement durable est en pleine ébullition, d'un autre côté l'émergence de champ de l'entrepreneuriat vert et encore plus récent. Au fait l'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Il prend en compte les objectifs du développement durable par le biais de l'économie verte¹. Ainsi l'entrepreneuriat vert consiste à développer des solutions innovantes, économiquement viables et socialement utiles, pour répondre aux défis environnementaux². En effet les entrepreneurs verts fournissent des solutions innovantes quant aux modalités de production et de consommation des biens et des services proposent un modèle d'entreprise qui contribue à l'écologisation de l'économie³.

Galkina et Hultman (2016)⁴ proposent une définition moins orientée vers l'économie, où l'écopreneuriat vise à lancer de nouvelles entreprises en combinaison avec des pratiques et des valeurs commerciales respectueuses de l'environnement.

2. Entrepreneuriat verts et l'initiative de l'éco-innovation :

Depuis le sommet de Johannesburg en 2002, l'Algérie a intensifié ses actions dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, et a mis en œuvre une stratégie nationale de l'environnement et un plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) qui :

- impliquent l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions ;
- visent à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays (induire une croissance durable et réduire la pauvreté) ;
- mettent en place des politiques publiques efficaces visant à régler les externalités environnementales d'une croissance liées à des activités initiées de plus en plus par le secteur privé.

Les objectifs visé par cette stratégie est :

- l'amélioration de la santé et de la qualité de vie ;
- la conservation et l'amélioration de la compétitivité ;
- la protection de l'environnement régional et global ;

1 - <http://www.jeunes-entrepreneurs-verts.org/Entrepreneuriat-vert/Qu-est-ce-que-l-entrepreneuriat-vert>

2 - Livre Blanc : la promotion de l'entrepreneuriat vert et l'éco-innovation sociale en Algérie

3 - <http://www.jeunes-entrepreneurs-verts.org/Entrepreneuriat-vert/Qu-est-ce-que-l-entrepreneuriat-vert>

4 - Galkina, T. et M. Hultman (2016), Ecopreneurship – Assessing the field and outlining the research potential, Small Enterprise Research, 23 : 1, 58–72.

A partir des années 2015-2019 le pays a engagé des réformes visant notamment à diversifier l'économie, améliorer le climat des affaires, renforcer la sécurité énergétique, protéger l'environnement, développer des filières vertes et promouvoir les territoires. Ces réformes mettent l'accent sur des secteurs clés comme l'énergie, l'hydraulique, la construction, la santé, l'éducation et la formation professionnelle, pour objectif de réorienter les investisseurs publics et privés vers les secteurs productifs que sont l'industrie et l'agriculture. Une telle démarche, qui encouragerait le développement de filières vertes innovantes et à forte valeur ajoutée, contribuerait à promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes et susciter une croissance plus forte et durable (7% à l'horizon 2019)¹.

3. Les enjeux de l'entrepreneuriat vert en Algérie :

L'enjeu majeur de l'économie verte en Algérie est de réduire la dépendance aux hydrocarbures en développant des filières innovantes à forte valeur ajoutée par les PME face aux aléas qui pèsent sur les exportations hydrocarbure (marché mondiaux incertains, diminutions des réserves nationales, concurrence des énergies alternatives). En effet l'Algérie doit s'investir dans les secteurs productifs durables, créateurs de richesses et d'emplois. Aujourd'hui, le secteur des services absorbe 58% de la population active au détriment du secteur productif à savoir l'industrie et l'agriculture, dont la productivité demeure insuffisante.

4. Les principaux défis pour les entrepreneurs verts et les initiatives d'innovation sociale en Algérie :

Plusieurs défis ont été identifiés par les entrepreneurs verts. Dans le tableau suivant nous présentons l'ensemble des défis :

Défis institutionnels et légaux	Défis financiers et économiques	Défis liés aux compétences humaines et technologiques	Autres défis
-Les différentes institutions, programmes, instruments législatifs, etc., qui abordent les	-L'accès au financement pour les entrepreneurs verts y compris le financement de l'expertise technique	- Synergies insuffisantes entre les différents acteurs d'appui à l'entrepreneuriat vert qui	-manque de synergies entre les différents acteurs actifs dans l'écosystème de

1 - https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf

thématiques liées à l'économie verte et l'éco-entrepreneuriat ne font pas preuve d'une suffisante cohérence d'ensemble et des synergies nécessaires	nécessaire est insuffisant	conformement l'écosystème	l'entrepreneuriat vert.
- Absence de nomenclature des métiers verts et de statut commercial spécifique pour les entreprises vertes (cf. NAA, CNRC	- Les potentiels entrepreneurs verts ne connaissent pas tous les dispositifs et procédures de financement et d'aide existants dans le pays	- Besoin de renforcement des capacités des acteurs de l'entrepreneuriat vert.	-l'information disponible au sujet des impacts écologiques des activités économiques et de la contribution de l'économie verte à la durabilité n'est pas suffisante. Il est difficile d'évaluer des impacts écologiques des activités économiques et de la contribution de l'économie verte à la durabilité n'est pas
- Il manque des labels de qualité des produits et services verts pour aider les entreprises vertes à gagner des parts de marchés durables	-Difficultés des produits et services verts pour accéder aux marchés y compris les marchés publics et au niveau international	-Manque d'équipements et des technologies nécessaires pour tirer profit de toutes les filières de l'économie verte	suffisante. Il est difficile d'évaluer la valeur du marché de l'économie verte ainsi que des pertes liées aux modes conventionnels de production .
-Complexité et longueur des procédures administratives pour l'obtention d'agrémentations et permis nécessaires aux entrepreneurs verts	- Les consommateurs ont tendance à prioriser leur intérêt économique avant l'intérêt écologique et social	- La peur de l'échec dans les mentalités freine beaucoup d'initiatives entrepreneuriales	-La population n'est pas suffisamment sensibilisée vis-à-
	-Les investisseurs et les entrepreneurs ont tendance à chercher un retour sur investissement rapide et à court terme alors que les entreprises vertes ont généralement besoin de « capitaux patients »	- Les secteurs verts sont des secteurs émergents et innovants et les potentiels entrepreneurs manquent d'informations sur les potentialités existantes	

- Complexité des procédures pour la création et fonctionnement des associations.	- Peu de capital risque est disponible en Algérie pour financer les projets innovants.	- Complexité des défis environnementaux pouvant être couverts par l'entrepreneuriat vert.	vis de la durabilité écologique et de l'entrepreneuriat vert.

Source: élaborer par nous même

5. Les opportunités pour les entrepreneurs verts et les initiatives d'innovation sociale en Algérie

Les opportunités identifiées sont d'ordre institutionnelles et légales, opportunités financières et économiques et opportunités liées aux compétences humaines et techniques

1. Les opportunités institutionnelles et légales

- Existence d'un cadre légal favorisant le développement durable (Loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, la stratégie nationale pour l'environnement et les énergies renouvelables, etc.)

- Existence d'un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui intègre et encourage l'économie verte
- Existence de dispositifs nationaux de création d'emplois qui appuient l'entrepreneuriat vert

- Orientation stratégique vers la diversification de l'économie.

2. Opportunités financières et économiques

- Existence de marchés et d'une demande émergente de produits et services verts
- Les secteurs d'activités vertes présentent souvent un niveau de concurrence bas et offrent par conséquent des opportunités
- Il existe plusieurs mécanismes d'aide financière de l'État

3. Opportunités liées aux compétences humaines et techniques

- Existence de concours et programmes destinés aux entrepreneurs verts et sociaux y compris au niveau international
- Disponibilité d'un capital humain important (notamment un gisement de jeunes diplômés).

- Présence d'un tissu associatif penché sur les questions environnementales et l'entrepreneuriat vert

- Existence de programmes de formation, appui et incubation pour la création d'entreprises vertes notamment à l'international.

Conclusion :

L'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de développement économique car il génère la création d'entreprises, de nouveaux emplois, encourage la pensée innovatrice et les investissements.

L'Algérie amorce une vraie dynamique de transition vers une économie verte respectueuse des équilibres écologiques et susceptible d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesses et d'emplois durables, ce passage s'inscrit désormais comme un objectif majeur des nouvelles approches stratégiques du développement durable. Il doit contribuer à la préservation de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la valorisation des ressources, la création d'emplois, l'amélioration de la performance industrielle, et qui participe à l'équilibre des territoires.

Selon le BIT (2012), la transition vers une économie verte pourrait générer de 15 à 60 millions d'emplois supplémentaires à l'échelle mondiale au cours des vingt prochaines années.

Bibliographie :

- Galkina, T. et M. Hultman (2016): Ecopreneurship – Assessing the field and outlining the research potential, Small Enterprise Research, 23: 1, 58–72.

Sites internet :

- <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>.consulté le 2.11.2019
- <http://www.jeunes-entrepreneurs-verts.org/Entrepreneuriat-vert/Qu-est-ce-que-l-entrepreneuriat-vert>.Consulté le 2.11.2019.
- Livre Blanc : la promotion de l'entrepreneuriat vert et l'éco-innovation sociale en Algérie.
- <http://www.jeunes-entrepreneurs-verts.org/Entrepreneuriat-vert/Qu-est-ce-que-l-entrepreneuriat-vert>.Consulté le 2.11.2019.
- https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf

La RSE et innovation territoriale

Djemai sabrina

Université Abderrahmane Mira de Bejaia.

Faculté des sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion

Résumé :

L'objectif de cette recherche est de mener une réflexion sur le lien entre la RSE et l'innovation territoriale. Pour ce faire, nous étudions la capacité des acteurs locaux pour répondre aux enjeux des transitions écologiques, sociales et économiques du territoire, et assurer le bien-être des populations qui y résident. Les entreprises sont en effet des acteurs essentiels des territoires : de fortes interactions et interdépendances naissent entre elles et leurs territoires d'implantation, les plaçant au cœur des innovations territoriales. Ils réfléchissent à des mécanismes d'incitation pour favoriser le développement d'une « responsabilité territoriale des entreprises afin de réduire les fractures des territoires qui fragilisent la cohésion des acteurs locaux en recherchant un juste équilibre entre investissements rentables et investissements responsables. L'analyse exploratoire de la dynamique RSE déployée par des entreprises agroalimentaires de la région de Bejaia montre le rôle que jouent les entreprises dans l'activation des proximités culturelle, sociale et morale pour procurer un rapport de réciprocité entre innovation, territoire et société. Pour les entreprises, il s'agit d'expérimenter de nouveaux types de rôle qui dépassent largement la question financière.

Mots clés : RSE, innovation responsable, proximité territoriale, secteur agroalimentaire.

Introduction :

Les réflexions sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE ci-après) oscillent entre deux visions radicalement opposées. Une vision néoclassique réduisant la RSE à la seule satisfaction des actionnaires, et une conception élargie de firme, prenant en considération les intérêts de ses parties prenantes (Postel, Rousseau, 2008). Ces deux visions ont donné naissance à un paysage de théories qui sont souvent controversées et complexes. La RSE peut être mise en œuvre de plusieurs façons, et ce dans plusieurs domaines. En ce qui concerne les pratiques de RSE proprement dites, la littérature distingue ; l'approche sociétale française de l'approche d'inspiration anglo-saxonne.

Dans ces deux approches, les domaines d'application de la RSE ont deux grandes orientations ou dimensions à savoir: la responsabilité sociale interne et la responsabilité sociétale externe.

En Algérie, compte tenu du respect des normes environnementales, il existe une légère hésitation quant à la fixation des entreprises algériennes dans l'une ou l'autre approche de la RSE. On note principalement la présence d'actions philanthropiques de la part de quelques multinationales opérant en Algérie ; à l'instar Henkel, Danone, Peugeot, carrefour, Renault, Suez, société générale, Michelin, Sell qui, en plus des emplois qu'il offre aux citoyens, fait des dons de toute nature notamment dans les communes urbaines et aux clubs sportifs (Serir, 2012). L'équivocité de la notion de RSE aboutit parfois à des situations paradoxales d'entreprises autoproclamées responsables, se félicitant de respecter les droits de l'homme, tout en interdisant les syndicats et toute forme d'expression collective. Il est en effet difficile, vu l'étendue de la notion de se prétendre socialement responsable ou labellisé RSE par quelque organisme que ce soit et prétendre satisfaire simultanément les attentes de chaque partie prenante. Face à ces deux situations extrêmes, il serait difficile de statuer sur les habitudes réelles des entreprises algériennes en termes de pratiques RSE. Toutefois, au niveau des entreprises nationales et au sein des filiales étrangères, on est un tout petit peu confus quant au respect des normes environnementales et des valeurs des populations riveraines qui sont pourtant des stakeholders à part entière. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à la problématique de la spécificité de la RSE en Algérie.

Le choix du secteur industriel n'est pas neutre pour étudier les démarches de la RSE des entreprises, du fait d'une conjoncture économique très difficile, dans laquelle l'écologie, les principes de base de la RSE peuvent ne pas être forcément une priorité, avec un cadre réglementaire loin d'être contraignant, mais qui se resserre de jour en jour sous la pression interne et externe au pays (Mathieu, 2008). Pour répondre aux questions posées plus haut, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs.

De manière générale, ce travail vise à caractériser la Responsabilité Sociale des Entreprises en Algérie. Pour répondre à notre problématique principale, nous posons l'hypothèse suivante: les entreprises du secteur agroalimentaires optent pour des pratiques RSE en externe et en interne de l'entreprise. Pour y arriver, il faudra spécifier :

- la réalité de la RS des entreprises étudiées ;
- Ressortir la spécificité de la RSE dans les entreprises algériennes.

1. Revue de la littérature

1.1. Evolution du concept de RSE

La RSE est un concept à la fois ancien et d'actualité. C'est un concept qui a évolué au cours du temps et dans l'espace, si bien qu'il souffre aujourd'hui d'une absence d'unanimité des chercheurs autour de sa définition et de ses applications. Il appelle en effet, selon un certain nombre d'auteurs, à s'interroger d'une part sur la signification des mots qui le composent et, d'autre part, à réfléchir aux frontières qui le lient ou l'éloignent d'autres notions telles que l'éthique, la morale, la déontologie, la citoyenneté, la performance sociale, auxquelles y est fait souvent référence (Domêguièlè-Wingoum, Yves SOME, 2008).

L'intérêt des chercheurs, dans le domaine de la RSE a été enregistré dans les années cinquante aux Etats-Unis, suite à la publication de l'ouvrage de Bowen intitulé «Social Responsibilities of the Businessman», à un moment où le capitalisme américain avait pris de l'ampleur et entraînait une dégradation de l'environnement socio-économique de la nation. Dans cet ouvrage pionnier, l'auteur incite les hommes d'affaires à s'engager dans des démarches socialement responsables en leur demandant de développer des politiques, de prendre des décisions et de suivre des lignes de conduite qui répondent aux objectifs et aux valeurs qui sont considérés comme désirables dans la société.

Le «paternalisme de l'entreprise» avec ses fondements religieux protestants s'est développé aux Etats-Unis afin de préserver le capitalisme. Les penseurs protestants n'ont soutenu la propriété privée que dans la mesure où elle sert l'intérêt public et accroît le bien être de la société. Ils craignaient le pouvoir absolu des dirigeants d'entreprise et ils appelaient à une participation à la prise de décision de la part des groupes concernés. Ils critiquaient les abus de l'entreprise capitaliste et les conditions de travail des enfants et des femmes. Les confrontations entre les visions protestante et capitaliste étaient fortes. Ainsi, l'entreprise a dû reconsidérer les implications sociales de ces actions, et agir en vue d'un équilibre entre ses intérêts privés et l'intérêt public, d'où la nécessité d'un exercice responsable du pouvoir au sein de l'entreprise (Mardam-Bey Mansour, 2009).

La RSE restée jusqu'alors un phénomène quasi-exclusivement nord-américain et perçue dans ce contexte comme une entrave à la logique libérale. Par la suite, la RSE connaîtra un regain d'intérêt en redevenant un phénomène de plus en plus présent sur la scène politique et économique en ce début de siècle. En Europe, on a commencé à s'intéresser à la RSE dès le milieu des années 1990 suite aux actions des organismes de la société civile à l'encontre des entreprises ayant causé un tort environnemental (Shell, Total ...), social (Danone, Renault...) ou sociétaire (Parmalat, Vivendi...).

D'un autre côté, le regain d'intérêt pour la question s'est accentué à partir du début des années 2000 aux États-Unis avec les faillites touchant de grands groupes américains (Enron, Arthur Andersen, Worldcom, Xerox...). Il y a donc deux éléments qui expliquent le regain d'intérêt pour la RSE : la montée de la société civile, d'un côté, et les scandales financiers des grandes entreprises, de l'autre (Yedder, Zaddem, 2009). Les responsabilités de l'entreprise se sont de plus en plus élargies, notamment pour compenser les pouvoirs accrus que les entreprises ont acquis dans le monde économique, voir politique.

1.2 Les différentes conceptions de la RSE

Deux conceptions sont universellement reconnues comme modèles de référence en matière de RSE. Il s'agit du modèle américain ou anglo-saxon, qualifié de modèle normatif et du modèle européen, encore appelé approche légale de la RSE. Dans le contexte de mondialisation actuel qui prône le libéralisme économique, grand est le besoin d'opérer un accommodement entre ces deux modèles antagonistes. En effet, les différentes conceptions de la responsabilité sociétale diffèrent selon les cultures, particulièrement entre les Nord-Américains et les Européens. Ainsi, (Capron, 2009) identifie trois grandes conceptions de la responsabilité sociale des organisations :

□ **Conception éthique** : Celle-ci est plus présente aux États-Unis qu'en Europe et est surtout basée sur le mécénat et les actions philanthropiques. Elle est donc uniquement volontaire et son caractère réactif fait que l'objectif principal est la réparation des dommages causés par les activités de l'organisation.

□ **Conception stratégique utilitariste** : Cette conception, davantage présente en Europe, permet de faire le lien entre la performance sociale et la performance économique et a pour objectif principal l'utilitarisme, c'est-à-dire la satisfaction des parties prenantes. La démarche est toujours volontaire (la commission européenne, 2006), mais souvent accompagnée de systèmes de régulation avec certaines parties prenantes.

□ **Conception politique de « soutenabilité »** : Cette conception est plus récente que les deux précédentes. Elle situe l'organisation au sein même de la société où elle évolue en mettant l'accent sur sa nécessaire contribution au bien commun. Cette démarche, toujours volontaire, est toutefois plus encadrée par des normes internationales et implique que les pratiques de responsabilité sociétale soient bien intégrées dans les pratiques de management de l'organisation. À l'inverse des conceptions plus réactives, celle-ci travaille en prévention et cherche à anticiper les impacts négatifs des activités de l'organisation.

La définition proposée par la norme ISO 26000 a pour mérite de faire un compromis entre les différentes conceptions existantes en cherchant à inclure les points

majeurs de chacune d'entre elles. Ainsi, toute organisation désirant entamer une démarche d'intégration de sa responsabilité sociétale se doit impérativement de garder en tête ces différents paradigmes, particulièrement les organisations œuvrant à l'échelle internationale (Capron, 2009). La norme ISO 26000 définit la responsabilité sociétale d'une organisation comme la maîtrise par celle-ci : des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement. Traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations (Doucineau, Sery, 2010).

1.3 La RES en Algérie

En Algérie, les pratiques de la RSE en pleine croissance depuis plusieurs années déjà, témoignent d'un intérêt crucial pour les entreprises de tous secteurs confondus. La mondialisation et l'ouverture internationale obligent les entreprises à porter un intérêt à cette problématique et à s'identifier par rapport aux dispositifs internationaux de management. Ainsi, la RSE constitue une source de compétitivité de l'entreprise Algérienne. L'intégration de la question de la RSE au sein des entreprises, dans les pays développés a été largement traitée dans la littérature, mais cette question reste loin d'être satisfaite dans les pays émergents. Ces derniers, courent les plus grands enjeux sociaux et environnementaux, à cause de l'expansion rapide de l'économie qui peut engendrer des conséquences dramatiques pour la société et l'environnement (Trépan, 2008). Dans ce sens, l'Algérie un pays qui possède l'ensemble des caractéristiques d'un pays en voie de développement (une économie dominée par un secteur majeur, celui de l'hydrocarbure, un taux de chômage élevé notamment chez les jeunes, une situation économique fragile, un faible taux d'alphabétisation, un système légal qui manque de contraintes et de transparence, etc.).

Il faut souligner que plusieurs limites font obstacle à un développement d'une démarche RSE en Algérie on peut les citer dans les points suivant (Chenntouf, 2008) :

- Absence d'un encadrement réglementaire du reporting social et environnemental et d'un marché de consulting en la matière en Algérie
- L'importance des coûts pour l'adoption des normes standards ou de certification ;
- La négligence des droits des travailleurs, et de la protection de l'environnement à cause des déséquilibres dans les mesures de gouvernance.
- Les défaillances de la mise à niveau et de la certification ;

- Les menaces du réseau informel et la contrefaçon ;
- Un manque d'intérêt de la part des organisations professionnelles ;
- Un niveau de syndicalisation faible dans les entreprises privées ;
- Un retard de mise en place des indicateurs de l'économie de marché dû à la récente transition d'une économie administrée vers une économie de marché;
- Une culture d'entreprise qui n'incite pas à consulter les parties prenantes de celle-ci.

En fait, il existe des divergences majeures au niveau de la RSE selon qu'on appartienne au Nord ou au Sud. En effet, les critères de la RSE sont définis par les pays du Nord. Le problème que cela pose est que les critères établis par les ces pays sont différents de ceux établis par les pays du Sud dans la mesure où les enjeux diffèrent sensiblement d'un bloc à l'autre, selon le niveau de développement des pays. Il y a aussi de grandes différences dans la manière de définir et d'adopter la RSE. Une autre différence de taille est l'existence et la qualité des institutions. Les entreprises dans les pays du Nord disposent de solides structures gouvernementales disposées et capables d'agir en tant que régulateurs. Il existe également une société civile bien développée capable de contrôler de près les activités des entreprises aux niveaux national et international.

Enfin, la situation socio-économique dans les pays du Sud fait, que la RSE s'impose d'elle-même. Des facteurs tels que la pauvreté d'une grande partie de la population, les fortes inégalités sociales, le faible développement des services publics..Etc. Tout cela appelle à une plus forte mobilisation et implication des firmes dans ces régions (El MALIKI, 2010). Les pays ex-socialistes sont à leur majorité des pays émergents, le souci primordial de ces pays est de réaliser une croissance économique (Hamidi, Khelfaoui, 2012).

2. Méthodologie de recherche

Comme, il a été mentionné précédemment, les activités de la RSE se déclinent en deux dimensions : une dimension volontaire qui intègre tous les membres de la société, et une dimension légale qui, pour l'entreprise, représente un impératif ou une contrainte. Nous avons décidé d'appliquer la méthode de recherche qualitative. Le volet qualitatif ayant pour objectif de comprendre le phénomène étudié, consiste en une approche constructiviste. Notre recherche étant exploratoire, la collecte des données s'est faite par voie d'entretiens semi-directifs, avec les responsables de la mise en œuvre de la RSE. Nous nous sommes limités à l'étude de cas, de quatre entreprises agroalimentaires leader dans leur secteur, à savoir : Cevital, Soummam, Ifri, NCA

Rouiba. Ce secteur étant très sensible à la RSE. Nous avons opté pour l'analyse factorielle du contenu des interviews.

Le tableau suivant illustre les différents entretiens effectués auprès des entreprises prospectées.

Tableau 1 : Déroulement des entretiens

	Nombre d'entretiens	Responsables rencontrés	Durée de l'entretien
Cevital	2	DRH	150 min
		Directeur QHSE	85 min
Ifri	2	Responsable HSE	45 min
		Responsable Formation	60 min
NCA Rouiba	1	Responsable HSE	50 min
Soummam	1	Adjoint au DRH	60 min
Totaux (nombre et durée)	6	-----	450 min
Durée Moyenne des entretiens	(Durée Totale des entretiens)/(nombre d'entretiens)= 450/6= 75 minutes		

Source : synthèse des entretiens

Le tableau ci-dessus donne une durée moyenne des entretiens de 75 minutes soit, une heure quinze minutes, ce qui est nettement supérieur à 45 minutes. Cela permet de conclure que, du point de vue de Jolibert et Giordano, nos entretiens sont valides (Giordano, Jolibert, 2012). Les personnes interrogées lors de ces entretiens sont en grande majorité des directeurs généraux (des responsables du département ressources humaines ; responsables qualité ; responsable formation).

Dans le but de vérifier la crédibilité des informations recueillies, nous avons chaque fois, pris la peine, de vérifier la crédibilité de ces informations en reprenant partiellement ou totalement les thèmes du guide d'entretien avec un employé rencontré au hasard. Bien qu'informelle, cette façon de procéder permet de rendre plus fiables, les résultats de la recherche, l'objectif étant de minimiser, voire d'annuler les biais dans la recherche et d'inférer ces résultats sur une population plus large. Nous nous sommes rendu compte qu'à chaque fois, les argumentations des nouveaux interviewés étaient en phase avec ceux fournis par leurs prédécesseurs. Ce qui fut d'ailleurs très rassurant. Une fois les données collectées, il ne nous reste plus qu'à les analyser afin d'en tirer les conclusions nécessaires quant aux réalités de la

RSE dans les entreprises industrielles algériennes.

2.1 Résultats de la recherche qualitative : Comprendre les comportements des entreprises Algérienne en matière de responsabilité sociale

5.1.1 Analyse des résultats des entretiens : Au terme de l'analyse du contenu de nos différents entretiens, nous avons identifié au sein des entreprises qui ont fait l'objet de notre étude, des pratiques revêtant à la fois des aspects volontaristes et légaux que nous qualifions ici de démarche mixte. Les pratiques de RSE sont tantôt purement volontaires, tantôt tachetées de pratiques réglementaires. Le tableau suivant regroupe les principales pratiques identifiées.

Tableau2: Récapitulatif de l'engagement responsable des entreprises prospectées

Entreprises	Domaines de RSE identifiés	Cadre des actions menées	Certifications identifiées
CEVITAL	- Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs	- Protection de l'environnement ; - sensibilisation ; - Programmes d'enseignement, stages ; - Stabilité et sécurité de l'emploi, du personnel, des consommateurs; - Sponsoring et mécénat, sport, dons ; - Hygiène et salubrité ; - des activités caritatives notamment pendant le mois Sacré de Ramadhan ; - Parrainage d'élèves-ingénieurs, stages Académiques, sensibilisation.	- ISO 9001 :2008 - ISO 14001 :2004 - ISO 22000 :2005 - OHSAS 18001/2007 - Mise en marche de la nouvelle norme ISO 26000
SOUMMAM	- Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs - Développement durable	- traitement des déchets; - sensibilisation a la prevention; - Prise en compte des préoccupations des populations de la région ; - Offres de stages de vacances ; - Conditions, de travail, climat social ; - Sponsoring, mécénat... - Hygiène et salubrité ; - des activités caritatives (réhabilitation de un cimetière de chouhada et offre un complexe sportif et culturel à la jeunesse).	- ISO 9001 :2008 - ISO 14001 :2004 - ISO 22000 :2005 - OHSAS 18001/2007
IFRI	- Environnement - Santé	- Traitement des eaux usées, réduction de déchets ; - Scolarisation, stages ;	- ISO 9001 :2008 - ISO 14001 :2004

	- Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs	-Sécurité du personnel, consommateur, processus de lutte contre les incendies ; - Hygiène et salubrité ; - Sport dans les écoles, participation à la journée de la femme, émissions télé...	- ISO 22000 :2005 - OHSAS 18001/2007
NCA ROUIBA	- Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs	- Recyclage déchets industriels ; - Protection du personnel ; - Parrainage d'élèves-ingénieurs, stages académiques, sensibilisation ; - Dialogue permanent, recours à la sous-traitance ; - Sponsoring, mécénat, excursions.	- ISO 9001 :2008 - ISO 14001 :2004 - ISO 22000 :2005 - OHSAS 18001/2007 - Mise en marche de la Norme iso 26000

Synthèse: synthèse des entretiens d'entreprises prospectées

Les activités de responsabilité sociale identifiées dans le tableau ci-dessus relève de préoccupations extra-économiques. Il s'agit notamment des entreprises dont les préoccupations sociales sont au cœur des inquiétudes des dirigeants. La tâche qui nous incombe à présent est de découvrir dans un premier temps, les principales sources d'inspiration des activités RSE identifiées (volontarisme ou réglementaire), puis, dans un deuxième temps, de concevoir et proposer un modèle de RSE pour les entreprises prospectées.

2.2 Caractérisation de la RSE des entreprises prospectées : Une RSE mixte.

Au terme de l'analyse du contenu de nos différents entretiens, nous avons identifié au sein des entreprises qui ont fait l'objet de notre étude, des pratiques revêtant à la fois des aspects volontaristes et légaux que nous qualifions ici de démarche mixte (Crifo, Forget, 2013). En effet, tel que nous l'avons appris le ministre d'aménagement du territoire et de l'environnement, chaque année, les inspections environnementales chargées de l'environnement de chaque wilayas effectuent chaque année, une descente sur le terrain afin de contrôler le respect des normes et procédures en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises de la place. Le rapport fait état d'une nette amélioration chaque année. Ces actions légales sont couplées à la dimension volontaire indéniable des activités socialement responsables des entreprises en Algérie.

a. Le volontarisme : d'une RSE réactive à une RSE proactive

En effet, nous avons constaté que les activités de RSE volontairement pratiquées au sein des entreprises étudiées sont très nombreuses. A titre d'exemple, Soummam se positionne comme l'un des premiers initiateurs d'une stratégie de développement de la

filière du lait en Algérie en mettant en place un programme d'accompagnement et d'engagement des paysans producteurs de lait. Le volontariat se traduit également en interne par des programmes de formation tels que ceux initiés par Cevital, Ifri, Soummam, Rouiba. En externe, dans le but de répondre aux attentes des collectivités nationales et étrangères, ces entreprises s'illustrent également à travers des investissements dans les domaines de la santé, l'éducation et le développement local. Ces entreprises sont engagées depuis plus de dix ans dans le financement des clubs sportifs.

Ces entreprises, contribuent à de nombreuses actions bienveillantes, ayant pour vocation, entre autres: d'aider les populations dans le besoin, promouvoir la recherche et les activités scientifiques, contribuer à la préservation de l'environnement...etc. En outre, nous avons pu déduire, des entretiens réalisés, que l'intégration des principes de la RSE au sein des l'entreprise prospectées s'inscrit dans la continuité de leur valeurs originelles.

On note aussi au sein de toutes ces entreprises, l'existence des assurances maladies pour le personnel de l'entreprise et leurs familles ou encore des infirmeries destinées au personnel. Il faut cependant préciser que le degré d'implication et de couverture sanitaire n'est pas le même pour toutes ces entreprises. Les rémunérations au sein de ces entreprises sont régulières et il y existe des pratiques complémentaires comme des primes, des gratifications, des trophées, des médailles, entre autres, des prix offerts aux employés lors des différents anniversaires de ces sociétés. Il faut aussi relever que dans toutes ces entreprises, les employés ont droit à des réductions sur leurs achats internes. En ce qui concerne le développement des ressources humaines, il existe aujourd'hui au sein de chacune de ces entreprises un service de ressources humaines qui est, de plus en plus, à l'écoute du personnel employé et gère les problèmes de suivi de carrières, octroie des stages de perfectionnement et de formation à l'étranger à certains employés.

Nous pouvons cités ci-dessous quelque bonnes pratiques volontaire des entreprises prospectées.

Cas Soummam: En 2008, Soummam met en place une chaîne de valeur durable ingénieuse qui lui a permis d'accorder plus de 8 900 vaches laitières à un peu plus de 4 000 éleveurs en échange de lait frais de qualité. Cela a été rendu possible grâce à un réseau de distribution solide de 2 000 camions frigorifiés et 32 centres de collecte de lait répartis à travers une grande partie du territoire national. Tout cela a été réalisé à une vitesse record depuis 1996 (Sofiane Baba, 2016)¹⁶. L'engagement de la Laiterie Soummam à apporter une contribution durable à l'ensemble de la chaîne de production nationale.

Cas de NCA-ROUIBA : a créé un observatoire nommé « Observatoire Bien Etre& Motivation ». Son but : mesurer à travers des enquêtes, à un moment précis de la vie de l'entreprise, le climat général qui la caractérise. Un comité SPI « Savoir-Performance-Innovation », est créé pour traiter les résultats de l'observatoire et suivre les projets lancés. A l'origine de cette innovation, la conviction du top management, que seules la conjugaison des talents, le dialogue et l'innovation peuvent contribuer à améliorer les pratiques de l'entreprise et cela en intégrant les principes du développement durable et la notion d'équité sociale.

Cas de Cevital: Formation ADN touchant l'ensemble du personnel (qui Somme nous, d'où venons-nous et où allons-nous) qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance donner du sens à ce que nous faisons, comprendre la signification de chaque valeur et la mettre en œuvre au quotidien (nouvel état d'esprit).

□ Corriger et circonscrire les comportements déviants.

Cas de Ifri: Réalise depuis 1995, 20 millions de bouteilles par an. Elle exploite une source située dans le village d'IFRI. Cette entreprise fait partie de l'association l'APAB (Association des Producteurs Algériens de Boissons) pour réglementer la profession et lutter contre la production informelle.

b. Le respect de la réglementation : une RSE sous l'influence de l'État

Au sein des entreprises étudiées, nous avons constaté que la RSE est pratiquée non seulement par respect de la réglementation nationale, mais aussi par respect des normes et règles internationales en la matière. Les entreprises étudiées sont certifiées par des organismes internationaux. C'est le cas par exemple de Cevital, Soummam, Ifri, NCA Rouiba dont les activités sont en phase avec les exigences des normes de standardisations internationales, et qui est standardisé OHSAS 18001 version 2007 et ISO 14001 version 2004, ISO 9001 version 2008. En dehors des cas étudiés, plusieurs autres entreprises situées en Algérie obéissent désormais aux normes et standards internationaux. Sur le plan national, nombreuses sont les entreprises qui adoptent une démarche RSE. Ceci est en phase avec la loi nationale, selon laquelle, « *tout producteur de déchets est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination* » qui leur sont imposées par le gouvernement.

C'est dans cette perspective que Soummam, Ifri, Rouiba et la Cevital s'investissent d'avantage dans le traitement des déchets de leur activités et la réduction au maximum de leur production de carbone. Elles investissent : dans le recyclage et le traitement des eaux usées, avant de les rejeter dans la nature, l'incinération des déchets industriels, la réduction et la valorisation des gaz. En Algérie, le cadre réglementaire de la RSE est marqué par un suivi rigoureux d'émission des gaz à effet de serre.

Conclusion :

Bien que la RSE correspond aux pratiques qui vont au-delà de la conformité aux lois. Le degré d'engagement des entreprises et leurs positionnements en matière de développement durable diffèrent et s'expliquent selon deux approches: Une approche réactive qui correspond à une réponse aux pressions contraignantes auxquelles elles sont soumises et une approche proactive qui correspond à un engagement volontaire, qui dépasse les réglementations ou mieux encore, les devance.

Nous pouvons conclure que la RSE revêt une dimension mixte, c'est-à-dire, une combinaison des dimensions légales et volontaires. De plus, les entreprises mènent des activités qui visent à satisfaire les attentes de toutes leurs parties prenantes (internes comme externes). Toutefois, ces activités telles que décrites, ne sont propres qu'aux quatre entreprises qui ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs. Dans les entreprises étudiées, les pratiques de la RSE sont tantôt purement volontaires, tantôt tachetées de pratiques réglementaires.

Mais, il convient tout de même de rappeler que les responsables rencontrés nous ont fait comprendre qu'ils rencontrent de sérieuses difficultés tant en interne qu'en externe lors de la mise en œuvre de leurs démarches RSE. En interne, les difficultés sont relatives à la mise en place d'une culture d'entreprise. En effet, dans certaines entreprises, nombreux sont les employés qui refusent de s'arrimer aux prescriptions établies par la direction. C'est ainsi qu'on peut témoigner l'entrée en atelier de certains ouvriers, sans mesures de sécurités, la raison avancées étant que les vêtements et autres casquettes de protection empêchent l'exécution rapide du travail. C'est-à-dire qu'en interne, tout réside dans la culture individuelle de chaque employé qu'il faut concilier à la culture d'entreprise, car la responsabilité sociale de l'entreprise c'est aussi la somme des responsabilités individuelles des personnes qui la constitue. En externe, les difficultés sont principalement relatives à l'absence de moyens techniques et financiers permettant soit d'évacuer les déchets, soit de les traiter en vue de leur recyclage. Dans cette perspective, les résultats de la présente recherche peuvent être élargis à un échantillon plus grand et plus représentatif de la population des entreprises industrielles situées en Algérie.

Bibliographie :

- Capron Michel (2006), La responsabilité sociale d'entreprise». In L'Encyclopédie du développement durable
- Bories-Azeau I., Defélix C., Loubès A. et Uzan O. (2015), RH, RSE et territoires – défis théoriques, réalisations pratiques, Paris : Magnard-Vuibert, Collection AGRH Recherche, Paris, novembre (ouvrage labellisé « Recherche » par la FNEGE)

- Boulat R. (2014), « Les territoires des fabricants alpins français de matériels de sports d'hier (fin XIXe – début XXIe siècles) », *Entreprises et histoire*, n° 74, janvier.
- Bouquet J. (2014), « Entreprises, territoires et institutions en Franche-Comté : les enjeux du présent », *Entreprises et histoire*, n° 74, janvier, p. 104-112
- Nicolas Postel, Sandrine Rousseau (2008), *RSE et éthique d'entreprise : la nécessité des institutions*, revue *Management*, p. 137-160.
- Patricia Crifo, Vanina Forget (2013), *La responsabilité sociale et environnementale des entreprises : mirage ou virage ?* Cahier de recherche, école polytechnique Paris Tech, CNRS, p.3-4
- Gilly J.-P. (2006), « L'économie de proximité. Principes théoriques et études de cas », in M. Mezouaghi (dir.), *Les territoires productifs en question(s) : transformations occidentales et situations maghrébines*, Tunis : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, p. 25-32, [http : //books.openedition.org/irmc/665?lang=fr](http://books.openedition.org/irmc/665?lang=fr). Gilly J.-P. et Grossetti (1993), « Organisation, individus et territoires : le cas des systèmes locaux d'innovation », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 449-468.
- Frimousse S. et Peretti J.-M. (2017), *Entreprise et territoire: quelles perspectives pour demain?*, *Question(s) de management*, n° 19, avril, p. 13-24.
- Gadrey J. (2004), *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire –Une mise en perspective sur la base de travaux récents*, février.
- **Hamidi Youcef, Khelfaoui Mounia** (2012), *La perception de la RSE chez les dirigeants d'entreprises (PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou explicite ?* Séminaire national, université Kasdi Merbah.Ouargla « comportement des entreprises économiques face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale.Site de la RSE en Algérie: www.rse-algerie.org

LE DEVELOPPEMENT DURABLE: UNE OPPORTUNITE POUR L'ENTREPRENEUR

YOUNICI Karima

Département SEGC-LMD, Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Université de Bejaia. 06000 Bejaia, Algérie.

Introduction :

Au cours de la période d'expansion industrielle et commerciale sans précédent qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, les gens ont pris conscience des menaces que la croissance économique faisait peser sur l'environnement et leur propre survie en tant qu'êtres humains. L'anxiété a été exprimée dans un corpus croissant de publications scientifiques selon lesquelles si nous poursuivons nos pratiques actuelles, nous nous trouverons confrontés à une détérioration constante des conditions dans lesquelles nous vivons et au danger réel que l'humanité puisse détruire la capacité de la Terre à soutenir la vie. Cette attitude alarmiste, d'une catastrophe écologique imminente, a stimulé une nouvelle façon de penser le développement et a ouvert la voie à un développement durable comme alternative à une croissance économique illimitée. En effet, le développement étant toujours souhaitable, il a intégré les causes environnementale et sociale dans un même concept qui est le développement durable remontant à la publication du rapport « our common futur » de la commission Brundtland en 1987.

Le développement durable est de plus en plus reconnu comme une transformation fondamentale et nécessaire pour réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs qui sont induits par les pratiques économiques et commerciales engagées depuis la révolution industrielle. L'entrepreneuriat constitue un moyen important de transformer des produits et des processus non durables en produits et processus durables en développant des solutions innovantes quant aux modalités de production et de consommation des biens et des services et en proposant un modèle d'entreprise qui contribue à l'écologisation de l'économie. Des revues de praticiens influentes telles que le Harvard Business Review et le MIT Sloan Management Review avancent l'idée que l'entrepreneuriat qui a longtemps été reconnu comme un vecteur de transformation de la société, en particulier au moment où l'économie passe d'une époque technologique à l'autre (Schumpeter, 1934, 1942), peut être une panacée pour de nombreuses préoccupations sociales et environnementales (Brugmann et Prahalad, 2007, Senge et al., 2007, Wheeler et al., 1999, Dean et McMullen, 2007).

Par ailleurs, l'entrepreneur durable qui propose des solutions innovantes, économiquement viables et socialement utiles, pour répondre aux défis environnementaux, et dont la logique d'organisation est différente de celle des entrepreneurs plus conventionnels (Tilley et Parrish, 2006), a un rôle très important pour le développement durable, la croissance économique et la revitalisation des communautés locales dans les régions sous-développées. Plusieurs démarches entrepreneuriales contribuant au développement économique en créant de nouveaux emplois et en encourageant la pensée innovatrice et les investissements apparaissent dans une perspective de protection de la nature. En effet, de nouvelles formes d'entreprises et une nouvelle génération d'entrepreneurs durables ou d'éco-entrepreneurs cherchent à associer la protection de l'environnement à la réussite des entreprises et à l'activité entrepreneuriale conventionnelle (Anderson, 1998).

L'éco-entrepreneur travaille à contribuer au changement et à introduire de nouvelles opportunités pour lui-même, mais aussi pour la communauté à laquelle il appartient. Le processus entrepreneurial est ancré dans le contexte social et, à mesure que ce contexte social, ainsi que les valeurs et les règles changent, les opportunités entrepreneuriales changent elles aussi. Ainsi, La reconnaissance croissante des problèmes sociaux et environnementaux a ouvert de nouvelles opportunités aux entrepreneurs, ce qui a entraîné l'émergence d'entrepreneurs environnementaux (Schaper2002) ou d'éco-entrepreneurs (Isaak 1998). Schaper (2002) cite dans ce contexte d'idées Elkington & Burke (1989) qui défendent que l'environnement peut être une source d'affaires lucratives. Bien que les risques soient importants, de tels changements environnementaux représentent également des opportunités majeures pour les entreprises qui les gèrent avec succès et saisissent la demande de technologies, d'investissements et de services durables (GEO5 for business).

Notre contribution vise dans ce contexte à présenter les opportunités que le développement durable puisse offrir à l'entrepreneur et de donner une idée concrète des réalisations de certains entrepreneurs qui ont pu bénéficier de ces nouvelles opportunités d'investissement.

1. Potentiel entrepreneurial des innovations vertes

A la fin des années 1980, Weale (1992) a observé que le conflit entre l'économie et l'environnement était en train d'être re-conceptualisé, remettant en cause la croyance conventionnelle selon laquelle les deux éléments étaient mutuellement exclusifs. Les politiciens, les grands industriels et d'autres responsables importants ont compris qu'il était possible de promouvoir la croissance économique en accordant une plus grande priorité à l'environnement. Ce n'était plus un cas de compromis entre croissance

économique et qualité environnementale. Cette re-conception du dilemme écologique a été qualifiée de «modernisation écologique» (Hajer 1995).

Les théoriciens de la modernisation écologique suggèrent que les problèmes environnementaux auxquels le monde est aujourd'hui confronté agissent comme un élément central et un moteur de l'activité industrielle et du développement économique futurs. Un constat central est qu'il n'y a pas de conflit nécessaire entre la protection de l'environnement et la croissance économique et qu'ils peuvent en fait se soutenir mutuellement (Murphy 2000). Les industriels et les scientifiques sont chargés de développer des solutions environnementales alternatives. La mise en œuvre de nouvelles technologies et techniques innovantes entraînera, selon les modernisateurs écologiques, la croissance économique future et la progression continue de la modernité.

Mol (1995) a présenté les modernisations écologiques comme la prochaine étape inévitable du développement de la société industrielle. C'est la transformation de la production par ce que Schumpeter appelle «destruction créatrice» - c'est-à-dire par le développement et l'application de nouvelles solutions technologiques innovantes - qui permettra de surmonter les défis environnementaux (Murphy 2000).

Joseph Schumpeter (1954), considéré comme le fondateur de la théorie de l'entrepreneuriat moderne, décrivait les entrepreneurs comme des innovateurs. Il a inventé l'expression «destruction créatrice» pour décrire le processus par lequel les entrepreneurs découvrent de nouvelles opportunités et stimulent les changements dans la société. L'entrepreneur est la figure clef du processus car il incarne le « pari » de l'innovation, qu'il s'agisse d'une méthode de production, d'un développement technologique, d'un produit / service, d'un système de distribution ou même d'une nouvelle forme d'organisation. L'entrepreneur fournit l'innovation ou la «destruction créatrice» qui donne à la société une nouvelle façon de résoudre les problèmes. Schumpeter (1942) fait valoir que «les problèmes environnementaux sont intrinsèquement des appels à l'innovation, car la plupart d'entre eux sont causés par les applications obsolètes de technologies anciennes, polluantes et inefficaces». L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2009) définit, l'éco-innovation comme «la création ou la mise en œuvre de produits (biens et services), de procédés, de méthodes de marketing, de méthodes d'organisation, de structures et d'arrangements institutionnels nouveaux ou sensiblement améliorés - qui entraînent, avec ou sans intention, des améliorations de l'environnement ».

Les éco-innovations en matière de production, selon Klimova & Zlek (2011) constitueront l'avantage concurrentiel des entreprises et des pays. Ils ont fait valoir que si les entreprises et les pays veulent réussir sur le marché international, ils ne

peuvent pas compter sur un avantage concurrentiel à faible coût; mais plutôt sur les technologies, services et processus environnementaux nouveaux et innovants qui constitueront les sources les plus importantes d'avantage concurrentiel.

L'étude (Yu-Shan Chen Shyh-Bao Lai Chao-Tung Wen, 2006) a révélé que les performances des innovations de produits verts et des processus écologiques étaient corrélées positivement à l'avantage concurrentiel de l'entreprise. Par conséquent, le résultat signifie que l'investissement dans l'innovation de produit vert et l'innovation de processus vert a été bénéfique pour les entreprises.

Schaltegger propose que les éco-entrepreneurs détruisent les produits, processus et méthodes de travail conventionnelles et les remplacent par des produits et des services environnementaux de qualité supérieure. Ils créent la dynamique de marché du progrès environnemental. (Schaltegger). Les entrepreneurs sont vus comme des agents du changement, l'esprit d'entreprise relevant du processus de changement (Audretsch 2002).

Dans ce contexte, de nombreux défis environnementaux peuvent devenir de véritables opportunités économiques. Les opportunités pour l'entrepreneuriat vert sont multiples et concernent les principaux secteurs d'activité (voir le tableau ci-dessous), notamment l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le tourisme, le transport, le bâtiment ou l'urbanisme. Dans cette optique, la transition vers une agriculture verte paraît indispensable pour assurer un avenir durable. La question énergétique constitue l'un des principaux défis pour le continent. L'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'optimisation des transports en commun, le déploiement des énergies renouvelables ou l'amélioration des procédés industriels sont autant de leviers d'action qui offrent des perspectives pour une économie verte et socialement inclusive. Les plastiques offrent également un bon exemple des opportunités et des difficultés liées à la protection de l'environnement, aux changements technologiques et au commerce. Les inquiétudes suscitées par les déchets solides dans les pays riches pourraient créer de nouveaux débouchés pour les polymères à base de biomasse, mais le succès de ces produits dépend d'un ensemble complexe de facteurs, y compris de très différentes manières dont les pays peuvent choisir de traiter les déchets solides.

Tableau : Problèmes environnementaux et création de nouveaux marchés

Environmental Trend from GEO-5	Key Implications for Business
Greenhouse gases – Greenhouse gas emissions are projected to double in the next 50 years. Such growth may lead to global average surface temperature increases of 3°C to 6°C by the end of the century [GEO-5, pp.16, 20, 36, 429]	Market shifts favoring lower-carbon products; operational and supply chain disruptions; higher cost of energy, food, and other commodities; shifting production and transportation patterns to adapt to local conditions
Severe Weather – There was a 230 percent rise in the number of flood disasters and a 38 percent rise in drought disasters occurring between the 1980s and the 2000s [GEO-5, pp.107-108]	Operational and supply chain disruption; increased cost of operations and materials; damage to shared public infrastructure; increased demand for reconstruction services
Land Conversion – There is a projected increase in land requirements for urban uses by 100-200 million hectares over the next 40 years [GEO-5, p.77]	New and growing markets from urban expansion; restricted access to land-based resources; loss of ecosystem services; competition for arable land; increasing pressure to protect critical natural resources
Water Availability – Global water withdrawals have tripled over the last 50 years to meet agricultural, industrial, and domestic demands [GEO-5, pp.102-104, 436]	New markets for water-efficient products; constraints on growth due to water scarcity; operational and supply chain disruptions; conflicts with other stakeholders over limited supply; increasing cost of water
Water Pollution – Persistent toxic chemical pollutants, now found in 90 percent of water bodies, continue to accumulate in aquatic systems [GEO-5, p.112]	Increased demand for pollution control devices and systems; increased cost of water treatment; stricter water quality regulations; increased demand for healthcare services to treat health impacts
Biodiversity – Critical habitat such as forests, wetlands, and drylands continue to decline. 13 million hectares of forest were lost between 2000 and 2010. Species extinction is expected to continue at a high rate through the 21st century [GEO-5, pp.71-72, 140, 158]	Increased market, reputational, and regulatory pressure to reduce biodiversity impacts; increased cost and reduced availability of scarce resources; reduced opportunity for new product breakthroughs; limitations on access to land
Chemical Exposure – More than 248,000 chemical products are commercially available, but there is a lack of data on their individual and synergistic effects on health and the environment [GEO-5, pp.170, 172-173, 185]	Market shifts toward "greener" products; product use restrictions; regulatory, customer, and public pressure for greater transparency
Waste – Materials are increasingly produced in one region, used in another, and managed as waste in a third. The fastest growing waste stream in the world, estimated at 20-50 million tonnes per year, is e-waste, which has hazardous substances as well as strategic metals that can be recovered [GEO-5, pp.175, 184]	Growing market opportunity to recover/re-use e-waste; increasing regulatory and customer pressure to reduce/manage waste; reputational damage resulting from uncontrolled waste

Source : Grossman, D. (2013). *GEO-5 for Business: Impacts of a changing environment on the corporate sector*. UNEP., P.3.

Ainsi, de nouveaux marchés sont apparus pour satisfaire les consommateurs, principalement dans les sociétés riches, prêts à payer un supplément pour les "produits verts" tels que les produits agricoles biologiques, le thon "sans dauphins" et les textiles exempts du produit chimique antifongique PCP. Les critères de performance environnementale sont devenus une caractéristique cruciale pour les acheteurs de produits aussi divers que les équipements de production d'énergie et les appareils ménagers (Genillard, 1993). Un flot continu d'innovations mineures visant à atteindre la "solidité environnementale" est devenu un outil de marketing important.

Nous présentons dans ce qui suit, certains exemples d'entrepreneurs qui ont pu affirmer leurs présences dans des secteurs d'activités apparus avec l'apparition de nouvelles préoccupations en matière d'environnement.

2. Eco-entrepreneur dans les technologies économes en Energie et faibles en émissions de carbone

2.1.PME Kemit Ecology et production de charbon vert au Cameroun

240 000 tonnes de charbon de bois contribuant à la déforestation, sont produites chaque année au Cameroun pour couvrir les besoins de 80 % de la population. Le projet du promoteur de Kemit Ecology, NANDOU TENKEU Muller, consiste à fournir une solution énergétique alternative au charbon de bois et au bois, à moindre coût, aux populations les plus défavorisées. Il consiste à collecter les déchets organiques biodégradables : cannes à sucre, peaux et rafles de maïs, épluchures de plantains et bananes, restes de rotins...et à les transformer en charbon vert ce qui contribue à la lutte contre les changements climatiques. En effet à défaut de ne pas collecter ces déchets, ils fermentent et émettent des gaz à effet de serre, ce qui contribue au réchauffement de la planète. *Contrairement au charbon de bois qui émet des gaz à effet de serre, celui-ci est également sans danger car lors de la combustion incomplète, ces gaz sont extraits.*

Avec une production mensuelle de six tonnes vendue sur les marchés de Douala, les récompenses n'ont pas tardé. Un brevet a été déposé et Muller a obtenu plusieurs prix aux niveaux national et international : prix Entrepreneur Vert jeune d'initiatives climat à la COP22 à Marrakech en 2016, prix de la meilleure technologie au Cameroun, dans la foulée.

2.2.Nafa Naana, créée par Claire Le Ster et Armel Guenguere Au Burkina Faso

Au Burkina Faso, moins de 20% de la population a accès à une source d'énergie moderne. Le bois reste la principale source, avec des conséquences désastreuses sur l'environnement et sur la santé des familles qui cuisinent sur des foyers traditionnels.

Présente au Burkina Faso, Nafa Naana -qui signifie "le bénéfice est arrivé", en langue locale-, rend accessibles à toutes les familles burkinabè des produits de cuisson et d'éclairage propres, modernes, et économiques : lampes solaires, réchauds à gaz et foyers améliorés économes en combustible. Le projet a un impact sur l'amélioration des conditions de vie et à la préservation de l'environnement, tout en favorisant le développement du tissu économique local. L'entreprise a favorisé la diffusion de plus de 9000 produits économes en énergie, qui réduisent l'impact sur la déforestation et les émissions de CO2 et améliorent les conditions de vie des familles.

Selon Finansol (association pour le financement solidaire ou la promotion de l'économie solidaire) « de 2010 à fin 2016, avec l'appui technique et financier

d'Entrepreneurs du Monde, Nafa Naana a permis la diffusion de plus de 49 000 équipements économes en énergie, dont 23 000 foyers améliorés, 15 500 foyers à gaz et 10 000 lampes et kits solaires. En termes d'impacts, cela représente, sur la durée de vie des équipements diffusés, 86 800 tonnes de bois sauvées, 156 000 tonnes d'équivalent CO2 évitées et plus de 6 millions d'euros d'économies pour les familles. Ce sont 39 203 ménages qui ont ainsi vu leurs conditions de vie améliorées grâce à l'utilisation de ces équipements. »

L'entreprise sociale Nafa Naana, est lauréate des Grands Prix de la finance solidaire, organisés par Finansol et le Monde, le 7 novembre 2016, catégorie « Entrepreneuriat dans les pays en développement ». Elle est également lauréate du Défi Energy Off-grid pour l'Afrique de l'Ouest de Smart Villages en 2017.

3. Eco-entrepreneur en agriculture durable

3.1.Premium Hortus : Plateforme e-commerce de produits agro-écologiques au Bénin

Avec l'emploi excessif des intrants chimiques dans les secteurs agricoles et le système de distribution encore très traditionnel, de milliers d'enfants et concitoyens du Bénin n'ont accès aux aliments sains. Premium Hortus, créée par Johannes Goudjanou - un jeune béninois de 26 ans qui entreprend dans le secteur de l'agro-écologie-, est la première Plateforme Technologique pour l'Agroécologie en Afrique, spécialisée dans l'e-commerce des produits agroécologiques, la production biologique et l'appui aux producteurs. L'Entreprise vise à développer une technologie moderne de promotion de l'Agroécologie en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour une population mondiale de plus en plus urbanisée, croissante et exposée au changement climatique. Elle contribue ainsi à transformer nos systèmes alimentaires actuels et à les rendre durable en mettant ainsi, les technologies de l'information et de la communication au service de l'agro-écologie.

L'initiative consiste en la réalisation d'une plateforme web et mobile qui permet, via un smartphone, une tablette ou un ordinateur, de s'abonner, choisir le contenu de son panier, commander, payer en ligne et se faire livrer à domicile fruits, légumes, cocktails et produits biologiques en toute sécurité. Le projet vise également à faciliter aux producteurs l'accès aux biofertilisants, aux semences naturelles et à encadrement technique via des formations. L'entreprise permet ainsi d'éviter une partie des émissions de gaz à effet de serre induite par l'agriculture conventionnelle.

Premium Hortus a raflé plusieurs prix internationaux tel que le "Outstanding Practices in Agroecology 2019" avec une note d'excellence de 22,5/23 Points.

3.2.W2V en Tunisie

Les objectifs principaux de l'entreprise, dont le projet est initié par le tunisien Mohamed Khelil, sont de produire des engrais organiques à base de «marc de café» pour satisfaire les besoins des cultures dans une démarche d'agriculture durable et de minimiser la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des engrais chimiques de manière à protéger les sols. W2V entend collecter, recycler et valoriser les déchets de marc de café et d'additifs naturels en engrais organiques. La startup contribue ainsi à réduire les effets néfastes liés à l'utilisation d'engrais chimiques et à la décomposition des déchets de café usagés dans les décharges générées par les cafés, les restaurateurs et les hôteliers.

4. Ecotourisme et entrepreneuriat

Les changements climatiques, la nécessité de conserver la biodiversité et la politique de développement durable donnent un impact sur la demande touristique qui s'oriente vers un environnement vert et responsable. Ces facteurs déterminent la diversification des produits et services touristiques. L'écotourisme apparaît comme une notion très intéressante dès lors qu'elle recherche en permanence un équilibre entre la protection des sites naturels et la génération de profits au bénéfice des populations locales. Il offre, par conséquent, la possibilité de concilier développement économique, protection de l'environnement et bien-être des communautés (Goodwin, 1996 ; Honey, 2008 ; Leroux, 2010).

L'éco-tourisme permet de répondre à des attentes sociales et écologique, en contribuant à la création d'emplois pour les populations locales et à la protection des aires protégées pour le développement territorial. Le tourisme vert peut ainsi contribuer à améliorer le séjour des touristes et les conditions de vie des populations, tout en garantissant la rentabilité des entreprises et la préservation de l'environnement naturel des sites visités.

4.1.Projet Tamar, écotourisme et conservation de la biodiversité au Brésil

Guy et Neca Marcovaldi sont à l'origine d'un des projets les plus renommés dans le monde pour la sauvegarde de la biodiversité. Le nom « Tamar » est la contraction des mots : Tartaruga Maritima en portugais, les tortues marines. Il s'agit de l'un des premiers centres créés en 1980 pour sauvegarder plusieurs espèces menacées de tortues de mer.

« Avec comme navire amiral le centre de Praia do Forte, le projet Tamar a installé depuis plus de 20 bases qui surveillent près de 1000 kilomètres de côtes brésiliennes qui en compte 8000. Pas moins de 600 000 œufs de tortues éclosent et sont enregistrés chaque année sur les plages surveillées et les différents centres sont visités par 1,5

Million de personnes chaque année. » (Laperche, B. 2008) Les touristes visitent le centre, consomment au restaurant, achètent des souvenirs sous la marque Projet Tamar et profitent même depuis quelques années de concerts réguliers en collaboration avec des artistes connus proposés en extérieur. En outre la population locale bénéficie de revenus alternatifs grâce à leur implication dans des activités liées à l'écotourisme et plusieurs postes d'emplois sont créés.

Ainsi, Praia do Forte qui est un ancien village de pêche est aujourd'hui devenu une station balnéaire touristique et une des destinations privilégiées des voyageurs locaux et internationaux

5. Eco-entrepreneur dans la gestion et le traitement des déchets

La gestion des déchets est un problème de plus en plus préoccupant. Les déchets non collectés et non traités entraînent une contamination de l'eau, plusieurs maladies, et des émissions de gaz à effet de serre et génèrent du méthane ayant un pouvoir de réchauffement planétaire plus important que le dioxyde de carbone.

5.1.Waste Concern

Maqsood Sinha et Iftekhar Enayetullah ont vu dans la part importante des déchets organiques produits au Bangladesh une opportunité et ont décidé de les transformer une activité à la fois rentable et bénéfique pour la communauté: le compost. En effet, l'entreprise Waste Concern qui en est le fruit, est un très bon exemple de la manière dont l'entrepreneuriat durable peut transformer un problème de mauvaise gestion des déchets ménagers en une opportunité de création d'emplois et une source de profits.

Les deux entrepreneurs ont mis en place un compostage basé sur la communauté. Plusieurs familles partagent des fûts en métal dans lesquels elles déposent leurs restes de nourriture. Les fûts de compostage peuvent contenir jusqu'à 400 livres de déchets, s'asseoir sur des bases en béton et, grâce à des trous spécialement percés, favorisent la décomposition aérobie.

Le compostage des déchets organiques élimine une quantité importante de déchets municipaux, ce qui a permis l'assainissement des quartiers et l'amélioration de la qualité de vie des habitants ainsi que la diminution de la contamination des nappes phréatiques par les ordures organiques et les émissions de méthane. Le compostage communautaire aide à contrôler les déchets au Bangladesh et à créer des emplois pour les secteurs à faible revenu, aidant ainsi les personnes à sortir de la pauvreté.

5.2.E-Cover au Sénégal

Partant du constat que trop de pneus usagés sont jetés dans les rues de Dakar au Sénégal, Yaye Souadou Fall décide de donner une seconde vie à ces pneus.

En utilisant des hachoirs à viandes pour broyer les pneus usagés, la matière obtenue devient parfaitement exploitable et cela dans la conception de terrasses, aires de jeux et même de semelles de chaussures. Ainsi, avec un budget très faible, E-Cover a su faire preuve d'ingéniosité dans ses levées de fonds et a opté pour des investissements durables.

De nouveaux emplois ont été créés par l'entreprise et les déchets de pneus retrouvent une seconde utilité. E-Cover figure parmi les start-ups reconnues par l'union Européenne pour son action en faveur de l'environnement. La jeune entreprise a aussi reçu le prix ANZISHA 2016 d'une valeur de 15.000 dollars en Afrique du Sud.

5.3.Jardin Green Hope au Burkina Faso

A partir d'un procédé innovant, l'entreprise transforme les déchets organiques en engrais concentré, capable de régénérer la fertilité et corriger l'acidité de vos sols. L'entreprise offre un appui technique en agriculture durable, l'optimisation des entreprises agropastorales, la valorisation des déchets organiques et plastiques à travers des procédés innovants et la formation aux métiers agro-sylvo-pastorale. Le projet ouvre ainsi la voie à la création d'une économie verte, pourvoyeuse d'emplois et génératrice de revenus.

Elle bénéficie de plusieurs récompenses : elle est lauréat aux journées de l'entreprenariat Burkinabé (en 2015), lauréat des SEED Awards / Union Européenne (en 2016) et lauréat du Tony Elumelu Entrepreneurship (en 2017).

5.4.Te-Roogo, au Burkina Faso

Suite à la forte urbanisation des pays africains peinent à avoir accès à un logement décent surtout avec les coûts exorbitants du ciment. Te-Roogo créée par Patrick Antonin Kiba, Roosevelt Tchouateau et Yasmine Binta Traore, vise dans ce cadre, la valorisation des déchets agricoles dans le domaine de la construction, en proposant un nouveau type de matériaux de construction sans ajout de ciment. Il s'agit d'une nouvelle forme de briques créées grâce à la technique des "bottes de paille comprimées".

Le projet permet ainsi, outre les revenus complémentaires dont bénéficient les agriculteurs, d'offrir à la population locale des maisons résistantes écologiques et bénéficiant d'une bonne isolation thermique. Cela permet donc un mode de construction écologique et peu onéreux adapté au contexte africain. Sur le plan environnemental, l'exploitation des résidus agricoles permettra de réduire la pollution atmosphérique, les feux de brousse, l'érosion,... Elle permet aussi la réduction d'émission de CO₂, dont 5% de l'émission mondiale provient de la production de ciment.

Conclusion :

La problématique environnementale et la question du développement durable affectant les comportements et les choix des consommateurs, ont des enjeux importants pour les décisions des entreprises privées. En effet, des opportunités entrepreneuriales positives existent dans le cadre de la dégradation de l'environnement, à l'exemple du changement climatique, de pollution, de la surexploitation de l'énergie et des ressources naturelles, etc. La promotion des produits verts sont à cet effet, au cœur du métier de l'entrepreneur vert.

Cette communication a présenté certains exemples d'éco-entrepreneurs qui ont pu associer les pratiques commerciales au développement durable et à transformer leurs secteurs d'activité. Ils sont souvent considérés comme des modèles de comportement à suivre par la société et ont le potentiel d'être une force majeure dans la transition globale vers un paradigme commercial plus durable (Schaper, 2002). En effet, les exemples d'initiatives vertes et d'entreprises vertes, que nous avons étudiés plus haut montrent que ces entrepreneurs se distinguent par la défense d'un intérêt général et un réel impact sur les économies locales en matière de création de richesses et de postes d'emploi notamment pour la population la plus défavorisée. Les objectifs des éco-entrepreneurs vont également, au-delà des intérêts économiques, et s'étendent à plusieurs aspects en matière de défense de l'Environnement et de préservation de la santé et du bien être de la population.

Références bibliographiques:

1. Brundtland, G. H., Khalid, M., Agnelli, S., Al-Athel, S., & Chidzero, B. (1987). Our common future. *New York*.
2. Schumpeter, J. A., & Redvers, O. P. I. E. (1934). *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung. The Theory of Economic Development. An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle... Translated... by Redvers Opie*.
3. Schumpeter, J. (1942). Creative destruction. *Capitalism, socialism and democracy*, 825, 82-85.
4. Brugmann, J., & Prahalad, C. K. (2007). Cocreating business's new social compact. *Harvard business review*, 85(2), 80.
5. Wheeler, D., McKague, K., Thomson, J., Davies, R., Medalye, J., & Prada, M. (2005). Creating sustainable local enterprise networks. *MIT Sloan Management Review*, 47(1), 33.
6. Senge, P. M., Lichtenstein, B. B., Kaeufer, K., Bradbury, H., & Carroll, J. S. (2007). Collaborating for systemic change. *MIT Sloan management review*, 48(2), 44.

7. Dean, T. J., & McMullen, J. S. (2007). Toward a theory of sustainable entrepreneurship: Reducing environmental degradation through entrepreneurial action. *Journal of business venturing*, 22(1), 50-76.
8. Tilley, F., & Parrish, B. D. (2006). From poles to wholes: facilitating an integrated approach to sustainable entrepreneurship. *World review of entrepreneurship, management and sustainable development*, 2(4), 281-294.
9. Anderson, A. R. (1998). Cultivating the Garden of Eden: environmental entrepreneuring. *Journal of Organizational Change Management*, 11(2), 135-144.
10. Schaper, M. (2002). The essence of ecopreneurship. *Greener management international*, 26-30.
11. Logic, I. R. G. (1998). *Ecopreneurship, Theory and Ethics*. Sheffield: Greenleaf.
12. Elkington, J., & Burke, T. (1989). *The Green Capitalism: how industry can make money-and protect the environment*. London: Victor Gollancz.
13. Schaper, M. (2002). The essence of ecopreneurship. *Greener management international*, 26-30.
14. Grossman, D. (2013). *GEO-5 for Business: Impacts of a changing environment on the corporate sector*. UNEP.
15. Weale, A. (1992). *The new politics of pollution*. Manchester University Press.
16. Hajer, M. A. (1995). *The politics of environmental discourse: ecological modernization and the policy process* (p. 40). Oxford: Clarendon Press.
17. Murphy, J. (2000). Ecological Modernisation: a Special Issue of Geoforum, Vol. 31, no. 3 [Volume editor]. *Geoforum*, 31(3), 1-66.
18. Mol, A. (1995). *The Refinement of Production: Ecological Modernization Theory and the Chemical Industry* (The Hague: cip-data Koninklijke Bibliotheek).
19. Joseph, S. (1954). *History of Economic Analysis*. New York, 894.
20. OECD (2009). *Measuring entrepreneurship: A digest of indicators* (2009 ed.).
21. Klimova, V., & ZITEK, V. (2011). Eco innovations as a result of companies innovations activities. *E-Leader online*.
22. Chen, Y. S., Lai, S. B., & Wen, C. T. (2006). The influence of green innovation performance on corporate advantage in Taiwan. *Journal of business ethics*, 67(4), 331-339.
23. Schaltegger, S. (2002). A Framework for Ecopreneurship. *Greener management international*, (38).
24. Audretsch, D. B. (2003). *Entrepreneurship: A survey of the literature*.
25. Genillard, A. (1993). Too much of a good thing. *Financial Times*, June, 23.
26. Finansol, <https://www.finansol.org/project/nafa-naana/> consulté le 01/11/2019.
27. Laperche, B. (2008). *L'innovation pour le développement: enjeux globaux et opportunités locales*. Karthala Editions. Development2.4:281-94.

La politique publique environnementale en Algérie : avancées et limites

Amokrane - Ibouchoukene hakima, Enseignant chercheur université M.Mammeri
Tizi-ouzou ; Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion

Professeur Brahim GUENDOUZI, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-
Ouzou. Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion

Résumé :

la présente communication s'attèle à présenter les avancées réalisées par la politique environnementale adoptée par l'Algérie et les limites rencontrées. Après l'indépendance et durant environ trois décennie (1970-2000), l'Algérie a mis en place un modèle de développement économique, fondé sur les industries industrialisantes et une exploitation intensive des ressources naturelles, notamment énergétique. Ce choix est justifié par l'urgence de satisfaire les besoins dits "pressants" de la population, en l'occurrence la santé, l'éducation, la création d'emploi; et de mettre en place les bases de développement économiques et social. L'environnement, durant cette période, était considéré comme un bien de luxe.

Le rapport National sur L'environnement établi en 2000, a relevé les problèmes environnementaux auxquels le pays fait face ainsi que l'ampleur de leur gravité. En effet, l'Algérie est confronté aux problèmes environnementaux (changements climatiques, dégradation de la diversité biologique et désertification) sous l'effet conjugué de la croissance démographique, de l'urbanisation accélérée et de l'industrie.

Conscient de l'ampleur des problèmes environnementaux et des tendances mondiales en faveur du développement durable, le gouvernement algérien a mis en place, en 2000, la stratégie nationale environnementale en vue de replacer la problématique environnementale dans le contexte du développement économique et social et de relier à "la transition économique" déjà engagée la "transition environnementale" envisagée. quel est le contenu de cette politique? Quels sont les instruments utilisés? S'il est certain que les efforts consentis sont énormes, les résultats obtenus demeurent mitigés suite à un ensemble de contraintes d'ordre économiques, sociales, institutionnelles, culturelles, etc..

Mots clés : environnement, politique environnementale, Algérie, défis écologiques

Introduction :

la présente communication s'attèle à présenter les avancées réalisées par la politique environnementale adoptée par l'Algérie et les limites rencontrées. Après l'indépendance et durant environ trois décennies (1970-2000), l'Algérie a mis en place un modèle de développement économique, fondé sur les industries industrialisantes et une exploitation intensive des ressources naturelles, notamment énergétique. Ce choix est justifié par l'urgence de satisfaire les besoins dits "pressants" de la population, en l'occurrence la santé, l'éducation, la création d'emploi; et de mettre en place les bases de développement économiques et social. L'environnement, durant cette période, était considéré comme un bien de luxe.

L'industrie algérienne a connu un important développement tant par sa diversité que par sa capacité, mais le processus d'industrialisation s'est effectué dans des conditions qui n'ont pas respecté les préoccupations environnementales¹.

L'Algérie a marqué sa volonté de participer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques et s'attaquer aux problèmes environnementaux. En effet, elle a signé en 1993 la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) élaborée au Sommet de la Terre à Rio, a adhéré au Protocole de Kyoto en 2005, et a ratifié l'ensemble des conventions climatiques internationales.. Elle a associé les principes de développement durable en y intégrant les questions environnementales dans sa stratégie globale de développement. L'Algérie a développé un cadre institutionnel et réglementaire en cohésion avec la promulgation de lois sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Conscient de l'ampleur des problèmes environnementaux et des tendances mondiales en faveur du développement durable, le gouvernement algérien a mis en place, en 2000, la stratégie nationale environnementale en vue de replacer la problématique environnementale dans le contexte du développement économique et social et de relier à "la transition économique" déjà engagée la "transition environnementale" envisagée. Quel est le contenu de cette politique? Quels sont les instruments utilisés? Voici les questions posées dans le cadre de cette recherche. Cette stratégie devrait accompagner un développement à long terme et améliorer la santé publique du citoyen par une meilleure gestion des déchets, de l'assainissement et des rejets atmosphériques.

1- Objectifs et méthodologie du travail de recherche

Dans sa stratégie globale de développement, l'Algérie, a fini par prendre en compte les questions environnementales. En effet, les problèmes de croissance et du

1 - Alexandre A.C., 1982. Recueil de traités multilatéraux relatifs à la protection de l'environnement, PNUE.

développement économique ont relégué à un second plan ceux relatifs à la prise en compte de l'environnement dans les politiques économiques.

L'objectif de cet article est de traiter la question de la politique environnementale de l'Algérie et les limites auxquelles elle est confrontée. Pour ce faire, la méthodologie de recherche est basée sur l'utilisation d'un ensemble de données et d'indicateurs statistiques officielles des institutions internationales (PNUD) et algériennes (Direction générale de l'environnement, PNAE-DD) ainsi que sur une revue d'articles et de littérature spécialisée dans le domaine. Dans le premier point, ce travail de recherche présente la crise écologique majeure à laquelle est confrontée l'Algérie qui menace la santé et la salubrité publique, la pérennité des écosystèmes fragiles, le développement durable du pays et la capacité des générations futures à disposer des ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins socio économiques.

Le deuxième point est centrée sur la stratégie nationale de l'environnement, à travers les politiques environnementales, le cadre institutionnel et les mesures d'appuis principales. Le troisième point est centrée sur les limites et les obstacles auxquels elle est confrontée cette stratégie, l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs statistiques de développement durable à servi pour évaluer l'efficacité des politiques algériennes mises en place depuis une quinzaine d'années (résultats et discussions). On termine enfin par une conclusion qui expose les résultats de cette contribution.

2- Les déchets et la pollution industrielle en Algérie : constat

L'économie algérienne fait face à des défis importants du fait de sa dépendance élevée aux hydrocarbures, qui représentent 37 % du produit intérieur brut, 60 % des recettes et 97 % des recettes d'exportation (PNUD, 2019). la consommation d'énergie qui repose majoritairement sur les combustibles fossiles en pétrole et gaz (99%) constitue la source principale des rejets polluants en Algérie. Les quantités importantes des GES et principalement le dioxyde de carbone (CO₂) qui sont rejetées dans l'atmosphère proviennent des secteurs des transports (44%), le résidentiel et le tertiaire (34%), et l'industrie (14%)¹.

En parallèle, l'Algérie fait face à une urbanisation rapide, à la surexploitation de ses ressources naturelles et à d'importants risques de séisme, d'inondations et d'incendies, ce qui affecte la qualité de vie de ses citoyens. La biodiversité du pays, très riche, est vulnérable aux diverses pressions anthropiques ainsi qu'à la désertification et à l'érosion côtière, phénomènes amplifiés par les changements climatiques. L'Algérie s'est attachée, ces dernières

1 - Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie, Consommation énergétique finale de l'Algérie, 2012. <http://www.aprue.org.dz/publications.html>, consulté le 22/09/2019

années, à créer les conditions pour une meilleure prise en charge des questions liées à l'environnement, et cela à partir de nombreux dispositifs de préservation et de protection (PNUD, 2019).

L'absence d'une politique d'aménagement du territoire associées à une littoralisation du développement ont, avec le temps, eu des conséquences dommageables sur l'environnement :

- dégradation des sols et une forêt fragile en continuel dégradation (déforestation). En effet, des terres agricoles fertiles sont cédées au détriment de l'urbanisation avec environ 7000 ha dans la région Algéroise et 10.000 ha sur la Mitidja et le Sahel¹ ;

- La production de déchets ne cesse d'augmenter suite à l'augmentation de la population et à la croissance économique, « ces quantités pourraient dépasser les 30 Millions de tonnes en 2025 si aucune politique de prévention n'est mise en œuvre »².

- rareté grandissante des ressources en eau, appauvrissement de la diversité biologique, pollution de l'air et de l'eau...

En conséquence, l'Algérie est, aujourd'hui, confrontée à une crise écologique majeure qui menace la santé et la salubrité publique, la pérennité des écosystèmes fragiles, le développement durable du pays et la capacité des générations futures à disposer des ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins socio économiques (2).

La politique environnementale en Algérie

Les politiques environnementales en Algérie sont pilotées par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), créé en 2000 en vue de garantir une gestion appropriée et efficace des questions environnementales du pays. cette politique à été appuyées par la création de plusieurs organismes publics. toutefois, la prise de conscience des problèmes Environnementaux a été progressive³ :

La période 2002-2012 : l'Algérie a lancé le premier Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD). ce dernier avait pour objectif de renforcer le cadre législatif et réglementaire du développement durable, intégrer le concept de durabilité dans les différents programmes de développement, réduire la pauvreté, et associer les différents acteurs économiques et les populations à ce plan d'action à travers la sensibilisation vis-à-vis la protection de l'environnement ;

1 - KAID TLILANE N. (2005) Espace, Emploi et Environnement : cas de l'Algérie, Bejaia, P9.

2 - DJEMACI B. (2012) La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité, thèse de doctorat en sciences économiques, université de Rouen, P1.

3 - Direction générale de l'environnement, Algérie, 2000. Indicateurs pour le développement en Méditerranée.

La période 2003-2013 : Un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA-ACC) a été mis en place. Il a pour but de lutter contre l'érosion environnementale, et participer à l'effort international de la réduction des émissions de gaz à effets de serre dans l'atmosphère ;

La période 2010-2014 : c'est Le plan de développement quinquennal qui renouvelle la prise en compte de toutes les questions relatives à la biodiversité, la dégradation des sols, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la protection du littoral, et la maîtrise des rejets polluants du

secteur énergétique. Cependant, un Plan National Climat (PNC) est mis en place en 2013, qui vise notamment à l'adaptation des infrastructures industrielles aux règles et normes environnementales internationales et la promotion du secteur des énergies renouvelables ;

La période 2010-2030 : couvre Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et le Programme de Développement des Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (PDEREE), s'inscrivent dans la continuité des programmes précédents pour la réduction des émissions de carbone, le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que la préservation des ressources naturelles.

Le MATE a procédé aussi à l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Environnement (SNE) suivie du Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE-DD) articulé autour d'un objectif principal, celui qui consiste à intégrer la réalité environnementale dans les programmes de développement socio-économiques du pays afin de préserver des ressources naturelles fragiles et limitées (eaux, sols, forêts, biodiversité) sur la base desquels un renforcement institutionnel a eu lieu par la création d'organismes sous tutelles.

Les objectifs nationaux de la stratégie environnementale sont les suivants (résultats attendus à moyen et long termes)¹:

- Améliorer la Santé et la Qualité de vie du citoyen ;
- Conserver le Capital naturel et améliorer sa productivité ;
- Réduire les Pertes économiques et améliorer la compétitivité ;
- Protéger l'Environnement global.

3.1.Cadre juridique relatif à l'environnement en Algérie

1 -

Le Plan national d'action de l'environnement et du développement durable (PNAEDD) a permis la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire cohérent et complet avec la promulgation de lois-cadres. On citera à cet égard quelques lois et décrets relatifs à¹:

La Pollution industrielle :

- Décret exécutif n° 06-02 du 7 janvier 2006 définissant les valeurs limites, les seuils d'alerte et les objectifs de qualité de l'air en cas de pollution atmosphérique.

- Décret exécutif n° 06-138 du 15 avril 2006 réglementant l'émission dans l'atmosphère— de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle.

- Décret exécutif n° 06-141 du 19 avril 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels.

- Décret exécutif n° 06-198 du 31 Mai 2006 définissant la réglementation applicable aux— établissements classés pour la protection de l'environnement.

- Décret exécutif n° 07-144 du 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

- Décret exécutif n° 07-145 du 19 mai 2007 déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des notices d'impact sur l'environnement.

- Décret exécutif n° 07-207 du 30 juin 2007 réglementant l'usage des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, de leurs mélanges et des produits qui en contiennent.

- Décret exécutif n°07-299 et n°07-300 du 27 Septembre 2007 fixant respectivement les— modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle et sur les eaux usées industrielles : Ces deux décrets consacrent le principe du pollueur-payeur ;

Les Déchets :

- Loi n° 01-19 du 12 Décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, introduisant les principes stratégiques de la gestion des

1 - Rapport pays algerie, Instrument européenne de voisinage et de partenariat Vers un système de partage d'informations sur l'environnement «SEIS», Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable, 2012.

déchets solides toxiques et non toxiques. ayant pour objet de fixer les modalités de la gestion, de contrôle et de traitement des déchets ;

L'Environnement marin :

- **Loi n° 01-11 du 3 Juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture :** La présente loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à la pêche et à l'aquaculture.

- **Loi n° 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral :** dont l'objet de constituer l'instrument privilégié de mise en œuvre de la stratégie nationale de protection du littoral et de valorisation de ses ressources.

- **Loi n°03-02 du 17 Février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et— d'exploitation touristiques des plages.** Pour la protection et la valorisation des plages la réunion des conditions en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

L'Eau :

- **Loi n° 05-12 du 4 août 2005 relative à l'eau.** pour fixer les principes et les règles applicables pour l'utilisation, la gestion et le développement durable des ressources en eau en tant que bien de la collectivité nationale.

L'Environnement global :

- **Loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et développement durable du territoire :** dans le but de définir les orientations et les instruments d'aménagements du territoire de nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national.

- **Loi n°03-01 du 17 Février 2003 relative au développement durable du tourisme :** pour définir les conditions de développement durable des activités touristiques ainsi que les mesures et instruments de leur mise en application La création d'un environnement favorable et incitatif.

- **Loi n°03-03 du 17 Février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristique.** pour définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques.

- **Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.** Cette loi a pour objet la mise en œuvre d'une politique nationale de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

• **Loi n°04-03 du 23 Juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable.** La présente loi a pour objet de fixer les prescriptions applicables en matière

• **Loi n° 07-06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.** La présente loi a pour objet de définir les règles de gestion, de protection et de développement des espaces verts dans le cadre du développement durable

• **Loi n° 10-02 du 29 Juin 2010 Portant approbation du Schéma National— d'Aménagement du Territoire** La présente loi a pour objet l'approbation du schéma national d'aménagement du territoire pour une période de vingt (20) ans.

3.2. Le cadre institutionnel

Promulguer des lois pour la protection de l'environnement est essentiel. Dès lors disposer d'institutions suffisantes est déterminant pour les faire appliquer. Sur le plan institutionnel, il est à noter la création de plusieurs institutions notamment :

- **Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD)** : est créé le 3 avril 2002 pour renforcer et améliorer le fonctionnement des structures de surveillance et de mesure de la qualité des différents milieux, inexistantes ou en cours d'acquisition. L'observatoire, organisme coordonnateur, accueille également le système d'information environnementale qui permettra la collecte, l'échange et la diffusion des données, nécessaires à l'amélioration de la gouvernance environnementale.

- **Commissariat National du Littoral (CNL)** : Face au déficit d'aires protégées concernant les écosystèmes côtiers et marins, le MATE, a mis en place en 2002 un nouveau dispositif juridique et institutionnel, la loi Littoral, cadre d'action de la politique nationale de protection du littoral. La loi Littoral a conduit à la création en 2004, du Commissariat National du Littoral qui est un outil essentiel à la mise en place de cette loi ;

- **Agence Nationale des Déchets (AND)** : créée par le décret exécutif n°02-175 du 20 Mai 2002 et placée sous la tutelle du MATE. pour assurer les missions de régulation, d'incitation et de contrôle, déterminantes pour l'encadrement d'un programme de gestion intégrée des déchets ;

- **Centre National des technologies de Production plus propres (CNTPP)** : crée par décret exécutif n° 02-262 du 17 Août 2002, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville "MATEV". pour assister les entreprises algériennes et les orienter progressivement vers des

technologies plus propres. par l'émergence d'une industrie respectueuse de l'environnement ;

- **Centre de Développement des Ressources Biologiques (CNDRB)** : créé par décret exécutif n° 02-371 du 11 novembre 2002 a pour mission de centraliser l'ensemble des inventaires de la faune, de la flore, des habitats et des écosystèmes ; de contribuer à l'élaboration des plans de valorisation des ressources biologiques dans le cadre du développement durable ; de proposer la conservation des ressources biologiques nationales selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur et de promouvoir la mise en œuvre des programmes de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;

- **Conservatoire des Formations aux Métiers de l'Environnement (CNFE)**, créé en 2002 a pour mission principale la formation des différents intervenants publics ou privés dans le domaine de l'environnement et l'éducation à l'environnement pour le grand public et notamment dans le milieu scolaire ;

- **Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB)** : créée par le décret 09 344 du 22 octobre 2009, s'inscrit dans le cadre du nouveau dispositif d'encadrement de la politique d'aménagement et d'urbanisme définie par les pouvoirs publics. Elle doit constituer le pôle de compétence et d'expertise technique de l'Etat et des collectivités locales.

Figure n°1 : cadre institutionnel et dimension environnementale



L'Algérie a déployé un grand efforts en matière de législation pour la protection de l'environnement, appuyé par un paysage institutionnel qui s'est développé durant la décennie 2000. Une telle démarche, est particulièrement pertinente, alliant à la fois l'économie, l'environnement et le social.

3.3- Fiscalité environnementale

Le financement du PNAE-DD exigera, d'une part, de rationaliser les dépenses publiques environnementales afin de les rendre plus efficaces et, d'autre part, de mieux appliquer les instruments réglementaires, d'avoir recours aux instruments économiques et de développer la fiscalité environnementale de manière à rapprocher les dépenses de ceux qui en sont à l'origine et alléger ainsi la pression sur le budget de l'État¹.

L'Etat algérien a introduit en 2003 une fiscalité environnementale dans sa politique pour mieux appliquer le principe du « pollueur payeur »². Le point de départ de la fiscalité écologique se situe dans la loi des finances pour 1992, loi n°91-25 du 18 décembre 1991, qui a institué par son article 117 une taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement³. la taxation a pour but d'inciter les agents économiques à améliorer leurs comportements et à minimiser les actes de pollution et de gaspillage en faveurs de l'intérêt général.

Une actualisation a été faite par la loi des finances 2000 On distingue ainsi:

La taxe sur les activités polluantes et dangereuses pour l'environnement ;

La taxe relative à la pollution atmosphérique (la taxe sur les carburants et la taxes sur les produits pétroliers) ;

La taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels, toxiques et dangereux ;

Les taxes complémentaires (sur les eaux usées industrielles, sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle sur les quantités émises dépassant les valeurs limites);

1 - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), 2002

2 - Loi n°03-10 du 19juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, le principe du pollueur payeur est Toute personne dont les activités causent ou sont susceptible de causer des dommages à l'environnement assume les frais de toutes les mesures de prévention de la pollution, de réduction de la pollution ou de remise en état des lieux et de leur environnement.

3 - Le taux de base de la taxe annuelle est fixé comme suit : 3000 DA pour les installations classées dont une activité au moins est soumise à déclaration telle que prévue par le décret n°88-19 du 26 juillet 1988 relatif aux installations classées et fixant leur nomenclature.

3000 DA pour les installations classées dont une activité au moins est soumise à l'autorisation telle que prévue par le décret n°88-19 du 26 juillet 1988 relatif aux installations classées et fixant leur nomenclature.

Les taxes sur les produits tabagiques (taxe intérieure de consommation, ta taxe additionnelle) ;

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Des mesures incitatives à la protection de l'environnement existent comme la réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 17% à 7% pour les équipements destinés au GPL/carburant, pour les équipements destinés au GPL/C, etc.

3.4- Politique de financement et d'incitation en faveur de la protection de l'environnement

Concernant les mesures d'incitation et de financement des projets en faveur de la protection de l'environnement, il s'agit principalement :

Fonds National de l'Environnement et de Dépollution (FEDEP) : concerne les interventions dans des actions de dépollution industrielle ou urbaine et la conversion d'installation existantes aux technologies propres.

Fonds Spécial de Développement des Régions du Sud (FSRS) : pour l'amélioration du cadre de vie des populations ksouriennes ou oasiennes.

Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) : Approche jumelée (économique/écologique) par zone naturelle (programme d'arboriculture fruitière, de restauration des sols dégradés, d'utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation.

Fonds de Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le financement dans le cadres de l'Agence Nationale de Développement des Investissement (ANDI) et l'Agence Nationale de Soutien aux Emplois de Jeunes (ANSEJ) pour le financement de projet pour la création des PME / micro entreprises dans le domaine de l'environnement (projets de recyclages, de traitement, ...).

3- Limites de la politique environnementale

L'ampleur du problème lié à l'environnement en général est étroitement liée au processus de développement économique et social du pays. Ainsi, malgré la mise en place de toute une batterie de dispositifs d'appui en faveur de la protection de l'environnement, la politique environnementale reste confrontées à des limites majeurs :

- **Limites économiques** les initiatives ont porté jusqu'ici sur la promulgation d'un cadre législatif, institutionnel et la mise en place d'une fiscalité environnementale peu contraignants. « Les externalités générées par les activités économiques se traduisent par une forte dégradation du cadre environnemental. Cette vision est justifiée par l'étendu du pays ainsi que l'existence d'une manne pétrolière qui ne fait pas du

développement durable un lieu de conjoncture entre développement, environnement et préservation des richesses naturelles »¹.

- **limites financières** : D'une manière générale, les dépenses de protection de l'environnement (lutte contre la pollution, protection des ressources naturelles) sont très faibles en raison principalement du déficit des recettes publiques de l'Etat suite à la conjoncture que vit le pays caractérisée par une restriction des finances public ,en particulier, depuis la baisse des prix des hydrocarbures..

- **Limites sociales** : le concept de durabilité, quelle que soit sa dimension spatiale, renvoie dans son acception courante à la gestion de la relation entre l'activité économique et l'environnement comme source de prélèvement et réceptacle des rejets induits par l'activité économique². la culture environnementale et de développement durable, d'une manière générale, semble encore peu présente au sein de la culture et du comportement de la société algérienne.

Dans le cas des pays en voie de développement (PED), « la situation est plus délicate et le concept de durabilité doit être relativisé dans la mesure où la génération actuelle voit son bien-être contrarié par divers facteurs d'ordre structurel (croissance démographique, exode rural, stagnation et régression en matière d'infrastructures, ...) et organisationnel (croissance urbaine non maîtrisée, bureaucratie, archaïsme dans certains comportements, ...) »³. les problèmes liés à l'environnement ne constitue guère une priorité ! Il est ainsi toujours relégué au second plan. Toutefois, ce volet souffre actuellement essentiellement⁴ :

Insuffisance de la participation de la population dans l'amélioration de la qualité de la collecte et le maintien de la propreté des lieux publics ;

- Manque d'évaluation des résultats et des moyens de sensibilisation des habitants.

Dés lors, l'implication des différents acteurs de la société au processus de développement soutenable reste encore maigre.

- **Limites socioéconomiques** : de nos jours, l'environnement socioéconomique algérien reste prédominé par le secteur informel et la corruption qui ne joue pas en faveur d'un développement durable La corruption reste un véritable fléau en Algérie, elle est définie comme l'abus du pouvoir public pour des bénéfices privés (Banque Mondiale).

1 - KERZABI A. (1999) Entreprises, développement et développement durable : le cas de l'Algérie, Marché et organisation, n°8, 61-77

2 - BARDE (J. PH.) ; « Economie et politique de l'environnement » ; éd. PUF, Paris ; 1992.

3 - Dorbane N, Contraintes de la gestion des déchets dans les villes algériennes : cas de Tizi-Ouzou. Revue Compus n°6,2012, p10

4 - Nadia Dorbane, op, cit. p13

L'indice 2009 de perception de la corruption (IPC) de Transparency International révèle que la corruption est particulièrement complexe dans les Etats fragiles où elle exacerbe l'instabilité politique¹.

- **Limites institutionnelles** : Malgré l'existence de multiples institutions, leurs capacités sont restées limitées en matière de formulation de stratégie et de coordination, de contrôle et de surveillance de l'état de l'environnement. Cependant, ces institutions restent sous-encadrées et sous-financées pour pouvoir exécuter convenablement leurs missions. En plus de la limite liée au problème de coordination entre les différentes institutions environnementales et départements ministériels.

- **D'autres facteurs** : il s'agit essentiellement de :

- L'absence de contrôle systématique en matière de respect de l'environnement (réglementation, espaces) ;

- L'insuffisance des études d'impacts des questions environnementales ;

- L'absence des politiques de suivi et d'évaluation des systèmes de l'environnement.

Conclusion :

Aujourd'hui, force est de reconnaître qu'en matière de protection de l'environnement, les choses ne sont pas encore avancées, le pays est loin des réalisations effectuées dans les autres pays. De ce travail il résulte que malgré les tentatives observées, la question du développement durable reste limitée en Algérie. Dès lors, s'il est certain que les efforts consentis sont énormes, les résultats obtenus demeurent mitigés suite à un ensemble de contraintes d'ordre économiques, sociales, institutionnelles, culturelles, etc..

La politique environnementale en Algérie est clairement affichée, cependant elle devra être conduite avec rigueur si l'on souhaite que les résultats espérés en la matière soient au rendez-vous. En effet, la mise en œuvre opérationnelle de la politique environnementale en Algérie est une composante essentielle de son développement (industriel et urbain).

Par conséquent, les mesures préconisées ne peuvent plus se réduire à des recommandations de principe ou de pure forme, mais doivent être bien prises en considération par tous les acteurs économiques et sociaux. La réussite d'une telle

1 - Perspective économique en Afrique BAFD/OCDE 2010, P75

politique passe par l'implication dans l'urgence de toutes les parties prenantes (la société civile dans son ensemble

Dés lors, les priorités pour l'amélioration du dispositif enclenché depuis plus de trois décennies concernent essentiellement : le développement des métiers de l'environnement, le renforcement des capacités de surveillance, la verbalisation des activités polluantes, la mise en place d'un système d'information environnementale, la promotion des technologies propres et la gestion des déchets. C'est pourquoi :

- les autorités publiques doivent imposer la politique de résultats aux organismes impliqués ;

- Intégrer la formation du développement durable dans tous les niveaux de l'éducation ; Investir dans l'éducation et le capital humain ; en organisant des séminaires sur la question du développement durable ;

- pouvoirs publics auront pour rôle de mieux informer et plus sensibiliser les entreprises, les organismes publics et les citoyens sur les questions environnementales. Il s'agit de développer une stratégie de communication sur les changements climatiques plus efficace avec des messages qui peuvent atteindre la sensibilité des citoyens, et ce, en focalisant sur l'aggravation des effets de ces changements, la responsabilité directe de l'être humain et l'urgence de l'impliquer dans l'atténuation de ces effets négatifs. Le premiers responsable n'est pas toujours et automatiquement l'Etat ;

- Impliquer davantage les collectivités locales (en particuliers APC et Daïras) dans le processus environnemental. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des populations grâce à des budgets spécifiques ;

(la sensibilisation du citoyen à la réduction des déchets) ;

- Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, de corruption qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés à promouvoir le développement durable en Algérie.

Bibliographie :

- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Plan national d'action pour l'environnement et de développement durable (PNAE-DD), janvier 2002

- BENSLIMANE M. HAMIMED A. ZEREY W. KHALDI A. MEDERBAL K. (2008) Analyse et suivi du phénomène de la désertification en Algérie du Nord, Revue en Science de l'environnement, Volume 8, n°3.
- DJEMACI B. (2012) La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité, thèse de doctorat en sciences économiques, université de Rouen.
- GRIM. N. (2004) L'économie algérienne otage de la politique, édition. Casbah, Alger.
- Le Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'environnement (RNE 2000).
- Bouabdesselam H. Liazid A . Bouzidi Y. (2005), La politique environnementale en Algérie : Réalités et perspectives Déchets - Revue francophone d'écologie industrielle - N° 38.
- Perspective économique en Afrique BAFD/OCDE (2010)
- KERZABI A. (1999) Entreprises, développement et développement durable : le cas de l'Algérie, Marché et organisation, n°8.
- BARDE J. PH. (1992) « Economie et politique de l'environnement » ; éd. PUF, Paris.
- Dorbane N (2012). Contraintes de la gestion des déchets dans les villes algériennes : cas de Tizi-Ouzou. Revue Compus n°6.
- Rapport pays Algérie , Instrument européenne de voisinage et de partenariat Vers un système de partage d'informations sur l'environnement « SEIS », , Observatoire - National de l'Environnement et du Développement Durable, 2012
- DJEMACI B. (2012) La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité, thèse de doctorat en sciences économiques, université de Rouen.
- Direction générale de l'environnement, Algérie, 2000. Indicateurs pour le développement en Méditerranée
- Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie, Consommation énergétique finale de l'Algérie, 2012. <http://www.aprue.org.dz/publications.html>, consulté le 22/09/2019.
- Kaid tlilane N. (2005) Espace, Emploi et Environnement : cas de l'Algérie, Bejaia,

L'innovation sociale explorée par l'association culturelle Irathen

KARA Sonia

Doctorante à l'université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Aknine Rosa-Souidi

MCA, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Résumé :

L'émergence du mouvement associatif en Algérie a touché tous les champs de la société. L'un de ces champs est celui de l'écologie, devenu une problématique territoriale partagée par un ensemble d'acteurs. Parmi ces derniers, l'association culturelle Irathen par son atelier d'écologie « Eco-Irathen » met en place un projet de sensibilisation des citoyens, en particulier, l'éducation à l'environnement des enfants. Ce projet accompagne, dirige et suit un processus de sensibilisation au sein des villages pilotes afin de développer une économie circulaire autour d'un projet durable. L'objet de notre communication est l'apport de cette association dans le projet dont découle divers processus de sensibilisation des acteurs concernés.

Mots clés : économie solidaire, innovation sociale, Atelier Eco-Irathen, sensibilisation, projet durable.

Abstract :

The emergence of the associative movement in Algeria has affected all fields of society. One of these fields is ecology, which has become a territorial issue shared by a group of actors. Among these, the cultural association Irathen inaugurates ecology workshop "Eco-Irathen", puts in place a project of sensitization citizens, in particular, the environmental education of the children. This project accompanies, directs and follows a sensitization process within the pilot villages in order to develop a circular economy around a sustainable project. The purpose of our communication is the contribution of this association in the project from which various processes of sensitization of the actors concerned result.

Keywords : solidarity economy, social innovation, Eco-Irathen workshop, awareness raising, sustainable project.

I. Introduction :

Le contexte culturel donne sens à la terminologie de la nouvelle économie¹, que ce soit aux pays du Nord ou aux pays du Sud. Différentes notions sont apparues pour rapporter des réalités différentes manifestées dans des territoires divergents aussi afin de répondre aux exigences territoriales qui se sont imposées aux citoyens. Cette réalité a toujours été le souci de la société Kabyle soit à travers l'organisation traditionnelle « Tajmaât » qui est toujours d'actualité et s'est adaptée aux nouveaux besoins identifiés sur le territoire, soit à travers l'émergence du mouvement associatif en Algérie (même dans l'espace villageois) afin d'explorer de nouvelles problématiques comme la dégradation de l'environnement, la gestion des déchets, etc.

L'économie solidaire en Kabylie a toujours existé à travers les pratiques sociales de la population au sein du village et à travers la structure traditionnelle « Tajmaât ». Ainsi que des valeurs partagées dans la société comme l'entraide, le partage, la solidarité et la réciprocité, etc. De l'autre côté, le développement du mouvement associatif a propulsé l'esprit innovateur dans la prise en charge des besoins et la recherche d'impacts territoriaux par les activités de ces associations sur le territoire.

L'objet de notre travail est l'association culturelle Irathen² à travers les actions de l'atelier d'écologie dont ces actions sont inscrites dans le développement durable du territoire. En effet, cet atelier s'occupe de la problématique des déchets et de l'environnement qui sont arrivés à l'espace villageois. Aussi, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (un travail en parallèle avec les autres ateliers), aussi de travailler avec des villages pilotes qui veulent aller vers la gestion des déchets et une économie en boucles qui permettra de saisir de nouvelles opportunités au village afin de développer de nouveaux projets répondants aux problématiques territoriales partagées par les citoyens.

De ce fait, quel est l'apport de cette association dans l'organisation et le développement du village ?

Afin de répondre à ces questionnements, des entretiens ont été réalisés avec les membres, les bénévoles de l'association, ainsi que ceux qui activent dans « *l'atelier Eco-Irathen* » et les citoyens (et le comité de village) de l'un des villages pilote qui a fait appel à cet atelier pour cerner la problématique des déchets dans l'espace villageois.

1 - La nouvelle économie découle des défaillances de l'Etat et du marché. De ce fait, des organisations apparaissent et s'inscrivent dans des nouvelles dynamiques afin de répondre aux nouveaux besoins.

2 - Cette association s'organise à travers divers ateliers en: musique, théâtre (jeunes et enfants), jeux d'échecs et ainsi qu'en écologie. Ces divers ateliers que nous allons développer dans la suite de cette communication.

Notre travail sera réparti en deux parties : dans la première, nous allons démontrer le rôle de l'économie solidaire en Kabylie, à sa tête l'organisation traditionnelle « *Tajmaât* », ainsi que l'émergence des associations sur le territoire villageois ou en dehors. En deuxième partie, nous allons analyser l'apport de l'association Irathen à travers ses activités, ainsi que les processus adoptés pour mettre en relation toutes les parties prenantes (les enfants, les citoyens, le village pilote, les collectivités territoriales, etc.).

II. De l'économie solidaire à l'innovation sociale

La notion de territoire apparaît dans tous les débats politiques, économiques, etc. Ce territoire qui recèle des spécificités propres et la recherche de l'ancrage territorial des activités des acteurs locaux (les collectivités territoriales, les associations, les citoyens, etc.) pour un développement transversal. Cette approche est basée sur un développement par le bas avec la coordination et l'implication des divers acteurs du territoire dans une dynamique globale qui va donner sens aux projets réalisés ou à réaliser.

D'autres notions apparaissent ou s'ajoutent à l'économie sociale et solidaire comme le développement durable avec ses piliers dans une vision du changement climatique et les problèmes écologiques engendrés par l'activité humaine. Aussi de nouvelles notions sont ajoutées dans cette approche comme l'économie circulaire, l'économie verte où l'être humain cherche des modèles qui vont lui permettre de vivre, de se comporter, d'agir d'une manière cohérente et équitable avec la nature afin de garder ce globe aux générations futures.

Toutes ces expériences se rejoignent dans un développement économique et social durable pour les territoires, même les pouvoirs publics constatent de plus en plus l'efficacité d'un développement qui découle du bas et une cohérence d'actions qui se réalisent par les acteurs plus concernés au niveau local.

II.1. Les contours de la nouvelle économie

Les besoins partagés sur un territoire réunissent un acteur ou plusieurs acteurs. Ces derniers répondent à une manifestation sociale qui s'instrumentalise par l'organisation sociale. Cette dernière se fait par trois raisons : la nécessité, l'identité et un projet de société Favreau. L (2003, p. 11). La première raison s'explique par la priorité des projets selon les besoins enregistrés sur un territoire. La seconde peut être expliquée par le sentiment d'appartenance d'une personne à un territoire qui le pousse à prendre en charge le besoin d'une manière ou d'une autre. En dernier, l'exemple de la création d'une association qui est le fruit d'un groupement de personnes qui veulent s'inscrire dans un projet porteur de changement et de réponse à certains besoins partagés. Nous pouvons dire que ces trois raisons découlent de l'économie sociale, qui

tisse des liens et des relations entre les personnes qui partagent le même territoire avec des objectifs bien déterminés. L'association dans ce cas est la plus adéquate qui permet à une ou plusieurs personnes de s'inscrire dans un projet qui répond à la problématique manifestée au niveau territorial.

Desroche (1983, p. 205) évoque des composantes certaines de l'économie sociale telles que les coopératives, les mutuelles et les associations. Ces trois composantes donnent place à l'inscription d'une personne dans un projet à retombées économiques, sociales et environnementales. Elles ont investi divers secteurs pour répondre aux besoins territoriaux qui se sont imposés à eux. En investissant les composantes certaines de l'économie sociale, des valeurs partagées prennent place pour donner un sens aux actions d'un regroupement de personnes qui s'est associé au même projet. D'ailleurs, Mendell. M et Lévesque. B (1999, p.108) rapportent une approche singulière de l'économie sociale à travers diverses logiques d'action à l'œuvre dans les associations : logique civique, logique domestique, logique marchande, logique d'inspiration,...etc. (Enjolras, 1994, p. 94). L'association est définie comme « *un dispositif de compromis destiné à gérer les tensions entre plusieurs formes de coordination et impliquant les formes de coordination marchande, domestique, solidaire, administrative, démocratique* ». L'économie sociale se dévoile par le principe de réciprocité qui apparaît et la combinaison de trois formes d'économie qui propulsent un modèle de développement en émergence. Elle démontre aussi l'importance des associations dans l'économie sociale par l'implication et la coordination d'un ensemble d'acteurs (publics, privés et la population civile) afin d'avoir une forte gouvernance participative adéquate aux besoins manifestés sur le territoire.

L'association autant qu'organisation sociale, elle répond aux besoins émergents par la création de nouvelles activités (Ndiaye. A & Boutillier.S, année, p.) dans des champs interdisciplinaires (l'économique, le social et l'écologique, ...), ainsi que des valeurs sociales communes qui régissent les relations entre les acteurs et renforce la coordination entre eux. Cette coordination forge un lien qui est « *le lien social* » (Eme, 1995) et le projet d'association qui découle, donne lieu à *l'avènement d'une économie plurielle*. (p. 5, 2011).

De l'économie sociale à l'économie solidaire puis à l'économie plurielle, toutes ces dénominations convergent vers des objectifs en commun de faire face aux défaillances de la société en général, en les prescrivant sur le territoire.

II.2. L'innovation territoriale visitée par l'innovation sociale

Le concept d'innovation utilisé dans les nouvelles technologies, vient investir diverses formes et dimensions comme celles de l'innovation territoriale pour répondre

aux manifestations des divers besoins identifiés sur un territoire, que ni le secteur public, ni le secteur privé n'ont apportés des solutions ou de réponses à ces besoins.

L'innovation territoriale dont il est question dans cette communication est défini comme une réponse nouvelle à une problématique ou à un besoin identifié collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable (le rapport sur l'innovation territoriale, 2015, p. 7). L'innovation liée à un territoire prend sens dès qu'un ensemble de personnes se réunissent pour répondre à une problématique ou prendre en charge un besoin mal satisfait à travers son inscription à un projet. Ce projet s'insère dans le cadre d'une association par exemple en explorant l'innovation sociale.

De ce fait, l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers (le guide Avise, 2012, p. 6). Parmi les acteurs clés de cette innovation les associations puisqu'elles sont les mieux placées afin de produire ce genre d'innovation soit: en produisant des biens et services innovants comme réponse aux nouveaux besoins, en étant à proximité de la population pour détecter leurs besoins.

Les quatre grands principes de l'innovation sociale se résument à :

- une réponse à des besoins sociétaux peu et pas couverts ;
- une approche multidimensionnelle ;
- un modèle de gouvernance multi-partie prenante ;
- un ancrage territorial fort.

En d'autres termes, l'innovation sociale s'explique par une réponse à un besoin mal ou peu satisfait sur un territoire. Cette innovation s'approprie plusieurs approches afin d'appréhender le besoin dont il est question avec une meilleure réponse, en impliquant un ensemble d'acteurs. Ces acteurs nécessitent une coordination entre eux pour avoir les retombées recherchées en termes d'ancrage territorial.

Ce genre d'innovation a trouvé place par l'investigation des associations pluridisciplinaires dans les activités comme : la prise en charge des personnes âgées, les orphelins, les personnes à besoin spécifique, etc. Ainsi que de nouvelles problématiques qui ont touché les territoires comme celle de l'écologie qui est l'une des priorités majeurs pour trouver des solutions à la gestion des déchets et à la dégradation de l'environnement qui touche le territoire en général.

II.3. L'évolution de l'économie solidaire en Kabylie

Comme toutes les sociétés traditionnelles, la société kabyle est connue par son organisation sociale et traditionnelle « *Tajmaât* »¹. Cette organisation de base a intéressé beaucoup d'auteurs par sa particularité dans sa gouvernance comme Bourdieu. P dans les années soixante et Hanoteau et Letourneux en 1893. Ces deux derniers considèrent que la Kabylie se caractérise par « *un esprit d'association et de solidarité* ». Ils décrivent que, « ... *partout, on trouve, à ses divers degrés, l'association solidaire, aussi bien dans les moindres intérêts de la vie privée que dans les relations de la famille, du village et de la tribu* ». En d'autres termes, cette société est caractérisée par la solidarité dans les moindres recoins de l'espace villageois, qui tissent des relations d'amitié, de réciprocité, d'association pour gérer le village sur tous les plans. Face à cette situation, des facteurs ont changé certains points et il a fallu une certaine adaptation à certains changements : une hausse importante de la population des villages ; une manifestation de nouveaux besoins et de nouvelles problématiques territoriales² qui sont devenues des exigences auxquelles le village doit faire face.

II.3.1. De la solidarité ancestrale à la solidarité institutionnalisée

La solidarité traditionnelle basée sur l'organisation traditionnelle « *Tajmaât* » qui organise des activités communautaires au sein du village, comme : « *Ticemelit* » qui signifie le bénévolat pour des actions d'intérêt général telles que le nettoyage des routes, le désherbage, etc. ; « *Tiwizi* » est l'une des pratiques de l'assistance mutuelle pour les grands travaux des champs et les cueillettes des olives, des figues sèches, etc. ; « *Timeceret*³ » qui se traduit par le sacrifice d'une ou de plusieurs bêtes en faveur de tous les habitants du village, c'est aussi une fête de partage et une tradition séculaire. Ces activités qui s'organisent tout au long de l'année sur le territoire villageois et de nouvelles activités sont apparues comme réponses aux nouveaux besoins manifestés. Ces besoins ont poussé certaines personnes à s'organiser en « *associations* » et à s'insérer dans un projet de société dans divers domaines qui touchent le village ou même au-delà de ces frontières.

Tajmaât s'est insérée dans le statut d'association. Cette dernière est dénommée

1 - *Tajmaât* comme une organisation pluridisciplinaire (économique, sociale, politique, environnementale) de l'espace villageois. Elle est connue pour sa gouvernance participative et délibérative, ainsi que par ses valeurs sociales.

2 - L'émergence de nouveaux besoins à travers un certain mode de vie qui s'est imposé à la population villageoise. Une société consommatrice qui doit faire face à la problématique des déchets qui a atteint le noyau villageois et a su répondre avec l'innovation sociale à travers les associations.

3 - Cette fête est organisée à l'occasion des grands événements agraires et religieux pour renforcer le lien social entre la citoyens du village et rappelle les valeurs sociales de partage, de solidarité et de charité.

« le comité de village » et du côté réglementaire c'est une association à caractère social, qui régit toutes les situations auxquelles le village est confronté. Ce comité de village se réunit une fois à deux fois par an pour traiter toutes les problématiques et y-répondre une décision basée sur la démocratie participative et délibérative de l'assemblée générale de tous les citoyens du village. Il faut signaler que les associations qui ont émergé dans divers domaines (le culturel, le social, l'écologique, etc.), sont sous la tutelle du comité de village qui doit approuver leurs activités rattachées au territoire villageois. D'ailleurs, une collaboration est née entre les deux acteurs pour une meilleure prise en charge et mutualiser leurs forces afin de résoudre les problématiques territoriales partagées sur le territoire villageois.

II.3.2. L'évolution du mouvement associatif en Kabylie

En Algérie, le mouvement associatif a connu un nouvel essor à partir des années 90, les associations sont régies par la loi 90-31¹ du 4 décembre 1990 qui constitue une rupture avec l'ordre antérieur aussi bien sur le plan politique, juridique et social. Selon le ministère de la solidarité nationale en 2009, le nombre d'associations est passé de 30 000 associations en 1992 à 80 000 en 2008. En 2012, une nouvelle loi des associations voit le jour (la loi 12-06) et abroge la 90-31, les associations sont sous la tutelle du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, on recensait 1 027 associations agréées au niveau national, 92 627 au niveau local. Dans la même année, 5 134 associations ont été créés à travers l'ensemble du territoire. Le dernier recensement est fait en 2016, un nombre de **108 940** dans tous secteurs confondus. La structure du champ associatif est dominée par cinq catégories : 21,45% des comités de quartiers, 16,55% sports et éducation physique, 15,27% parents d'élèves, 14,66% associations religieuses et associations en arts et culture qui pèsent 12,06% sur l'ensemble du total (les données du ministère de l'intérieur et des collectivités locales).

Chaque territoire est spécifique, l'une des spécificités propres au village kabyle qui est *Tajmaât*. D'ailleurs, certains villages ont inscrit l'organisation traditionnelle dans le statut d'association. Cette organisation traditionnelle est devenue une association à caractère social pour avoir le cachet du comité de village, nous pouvons qualifier ça par « *le renouveau de Tajmaât* ». En revanche, il ya aussi l'émergence d'autres associations dans divers domaines et avec des étendues territoriales différentes (à l'échelle : du village, de la commune, de la daïra, de la wilaya ou national, etc.).

Dans cette communication nous allons nous intéresser au second type où elle se prescrit l'association Irathen qui fait l'objet de notre analyse.

1 - La loi 90-31 abroge la loi 87-15. Elle est promulguée dans le prolongement et l'esprit de Constitution du 23 février 1989 qui consacre la liberté d'association en tant que liberté fondamentale.

III. L'étude de cas de l'association Irathen par l'atelier « Eco-Irathen »

L'association Irathen fera objet de notre analyse à travers son innovation sociale, en tenant compte de son nouveau atelier écologique qui a su réunir un ensemble d'acteurs pour un objectif bien défini qui est la sensibilisation de la population civile en général, plus particulièrement, les enfants et les citoyens. L'atelier d'écologie collabore avec les autres ateliers de l'association afin de s'inscrire dans l'éducation à l'environnement des enfants et insérer les comités de village dans une dynamique de gestion des déchets et à long terme dans une économie circulaire.

Nous allons analyser les processus mis en place par les membres de cet atelier et son apport dans la communauté villageoise et même à des échelons plus élevés.

III.1. Le descriptif général de l'association culturelle Irathen

L'association est créée en mars 2017. Son siège social est situé au niveau du centre culturel H'cene Mezani à Larbaa-Nath-Irathen. Elle est composée de soixante personnes entre les membres, adhérents et bénévoles (créée à la base par 13 personnes).

L'émergence de cette association s'est basée sur son activité principale qui est le théâtre. Ce dernier est composé d'un théâtre pour adultes et d'un autre pour enfants. De ce fait, découle deux spectacles l'un pour adultes « *Aferkus*¹ » et l'autre pour enfants « *Slilwan 2* »² qui participe aux manifestations culturelles dans diverses wilayas et même au-delà du territoire national.

L'association culturelle a participé à plusieurs festivités au niveau national et international. Dès l'obtention de l'agrément de l'association culturelle Irathen, les activités ont commencé (2017), avec le spectacle « *Slilwan 2* » dans des théâtres et salles de cinéma à Tizi-Ouzou (Larbaa-Nath-Irathe, Ait-Yanni, Ait-Aggouchaa, Azazga, Boghni, Ain-Zaouia, Ouacif, etc), Alger, Tissemsilt, ...Ainsi que l'organisation d'un cyclisme « Le tour d'Adeni » en collaboration avec les APC de Larbaa-Nath-Irathen et Irdjen ; la réalisation du premier et deuxième épisode de l'audio visuel intitulé « Irathen Street ART » ; la participation au festival international de et pour l'enfant à Kasserine (Tunis) et à Jemma ; l'organisation du tournoi des jeux d'échec, etc.

En 2018, le spectacle « *Aferkus* » a été présenté la première fois au théâtre régional Kateb Yacine (Tizi-Ouzou) et bien dans d'autres localités comme Ath-Khelili, Ain-

1 - Signifie « le clown » en Français. C'est un spectacle pour adultes environ 50 minutes pour rendre hommage au clown qui est une personnalité incontournable de l'art. Son auteur est Boudarène Ali, qui a été représenté à l'échelle nationale dans plusieurs événements depuis sa générale en 2018.

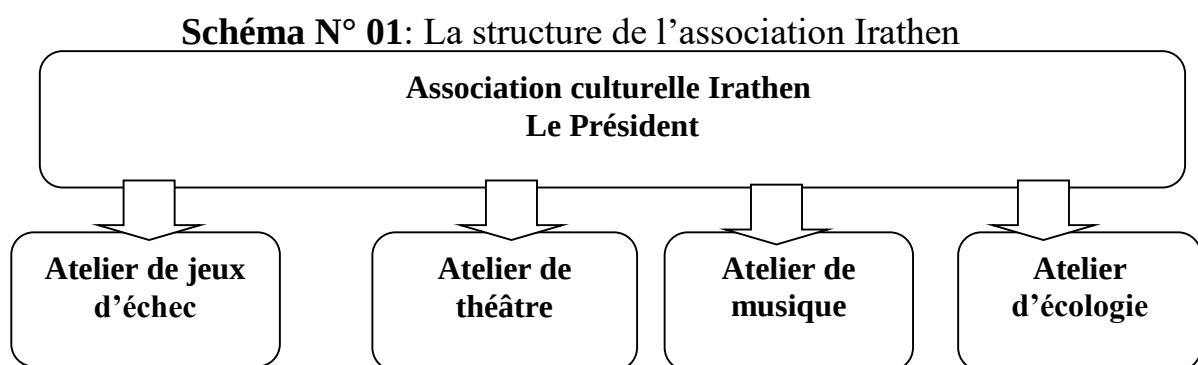
2 - Son interprétation est le prénom d'une fille berbère. Ce spectacle pour enfants de 45 minutes, un spectacle de marionnettes, qui a été représenté à l'échelle nationale et internationale dans plusieurs événements depuis sa générale en 2017. Avec le même auteur concernant le texte de la pièce théâtrale.

Zaouia, Bouzeguene, Tizi-Rached, etc. Le spectacle pour enfants « *Slilwan 2* » a été présenté à Souk Ahras, Bejaia, Meghnia. D'autres activités comme les festivités sur « *Yennayer* » ; des sorties de la troupe théâtrale « *Thafrara* » à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (localisée à Tamda) ; des soirées artistiques ; la visite des enfants hospitalisés au CHU de Tizi-Ouzou.

Au programme de l'année actuelle, de nouvelles participations aux événements nationaux et internationaux avec les deux spectacles de l'association présentés à Kherata, Boumerdes, Tunisie et Maroc. Le mois d'avril la première activité de l'atelier Eco-Irathen par une journée de sensibilisation des citoyens à la bibliothèque communale de Larbaa-Nath-Irathen sur la thématique des déchets. Cette sensibilisation est faite par une exposition sur tous se qui touche à l'environnement (les divers déchets, les pollutions,...), des affichages et un échange avec les visiteurs. Ainsi que des journées de bénévolats planifiées au niveau du siège pour harmoniser l'atmosphère où travaillent les enfants et initier ces derniers à un environnement propre et transmettre une éducation à l'environnement.

III.2. Le projet innovant de sensibilisation par l'atelier « Eco-Irathen »

L'idée de la création d'un atelier était sous l'initiative d'une étudiante qui voulait créer sa propre association écologique. La rencontre entre le président de l'association culturelle Irathen a donné lieu à l'idée d'un atelier écologique. Cette idée a vu le jour le 17/11/2018 avec une éventuelle réunion entre les chefs des différents ateliers de l'association pour des décisions collectives concernant les objectifs sur lesquels travaillent les membres de l'association.



Source : établi par nous même à travers l'enquête

Ce schéma démontre la prise de décision au sein de l'association. A la tête de chaque atelier, un chef qui gère avec ses membres et bénévoles les objectifs tracés par eux et soulève au président les obstacles rencontrés pour réaliser ce qui a été tracé. Des réunions sont programmées pour permettre l'échange et de régler ces obstacles

rencontrées par les chefs d'ateliers. Cette rencontre permet de renforcer les liens entre les différents ateliers et même de proposer des solutions en commun et surtout de garder le contact entre eux, en travaillant dans les mêmes objectifs.

III.2.1. Les objectifs de l'atelier Eco-Irathen

L'atelier écologique travaille avec l'atelier de musique et théâtre. Parmi les objectifs principaux de cet atelier est l'éducation à l'environnement. Cette dernière nécessite une collaboration avec les ateliers précédents pour élaborer des pièces théâtrales et musicales qui sont les plus adéquates pour sensibiliser la petite enfance. Ainsi que de travailler avec les enfants qui font du théâtre au sein de l'association puisqu'ils sont les mieux placés pour transmettre cet apprentissage à d'autres enfants.

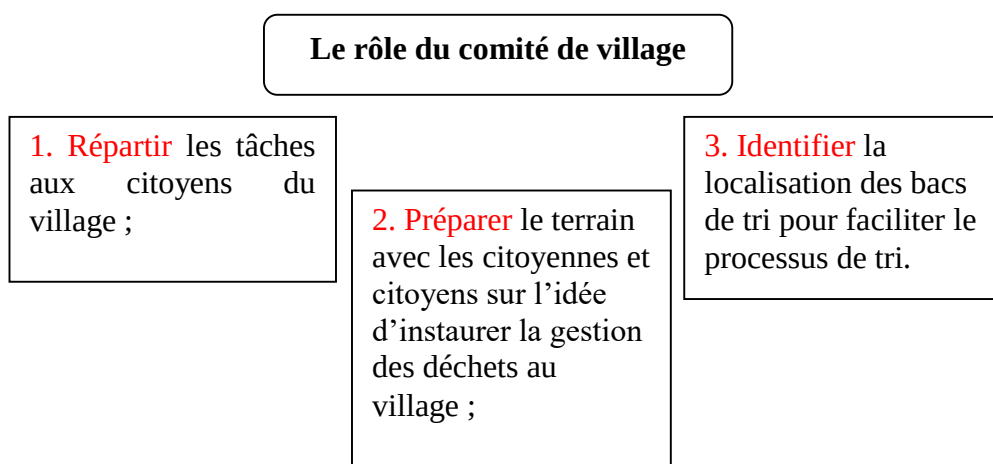
Deuxièmement, le premier objectif qui est l'éducation à l'environnement donnera lieu à des coopérations et conventions avec les écoles primaires afin d'initier les enfants avec des travaux pratiques sur la protection de l'environnement, sur la gestion des déchets, le tri, etc.

Troisièmement, l'identification et l'inscription des villages pilotes qui veulent mobiliser les citoyens à cette idée de gestion des déchets, du tri sélectif, du compostage par plusieurs étapes :

a) La sensibilisation du comité de village

Le village qui s'est identifié auprès de l'association pour l'accompagner et le structurer dans le processus à suivre pour gérer les déchets du village. Après réunion des membres de l'atelier et une visite au village pour voir l'état des lieux, propose diverses solutions possibles qu'ils envisageront ensemble. Dans cette étape, la première tâche est déléguée au comité de village qui utilise son organisation et sa structure avec ses citoyens pour les sensibiliser à travers ces trois étapes :

Schéma 01 : la répartition des tâches du comité de village



Source : Établi par nous-mêmes à travers notre enquête.

Ce schéma démontre le rôle du comité de village dans le processus de sensibilisation fait par l'atelier écologique de l'association Irathen. Il résume la préparation des citoyens à la gestion des déchets et puisqu'ils y-a des liens de famille, d'amitié et de voisinage. Ces liens facilitent la diffusion d'informations entre les citoyens et le rôle du comité de village en faisant appel à eux, imposera le respect de cette décision et son application dans la suite du processus de sensibilisation.

b) La sensibilisation des femmes

Cette étape consiste à travailler avec l'acteur clés de ce processus, qui sont les femmes. Puisque ces dernières font le premier tri des déchets produit par le ménage. Ce processus de sensibilisation se fera à travers :

•Exposition de l'atelier Irathen sur la gestion des déchets

Chaque vendredi du mois, une compagne de sensibilisation dédiée à tous les citoyens, particulièrement, les femmes. Une exposition de l'atelier Eco-Irathen consiste sur la méthode de tri (le plastique, le verre, l'aluminium et autres) ; les différentes pollutions causées par les déchets ; le compostage. Cette exposition à travers des affichages et des exemples réels des déchets (la durée de vie des divers produits), des bacs de différents couleurs semblables à celles mises dans les quartiers du village, etc.

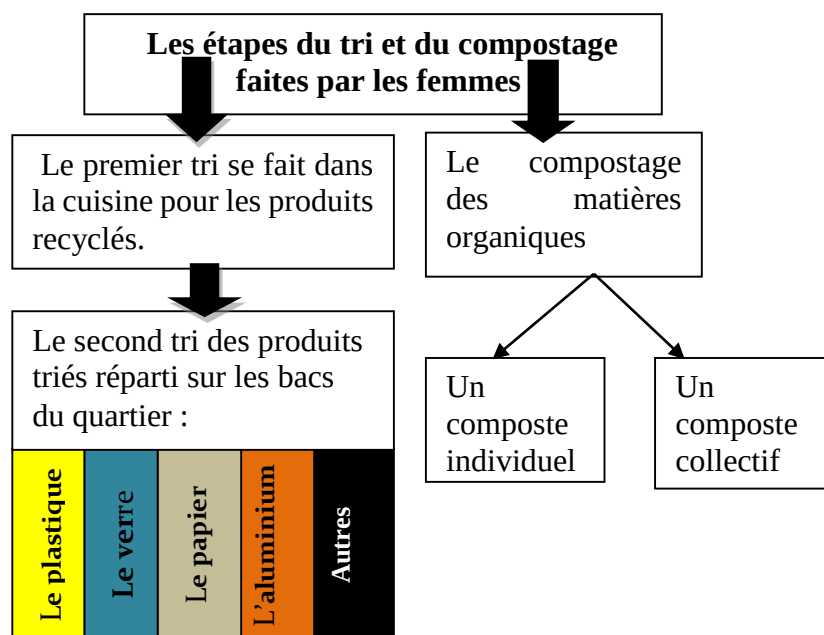
Le constat fait par les expositions est l'enrichissement et de faciliter la compréhension des contenus des divers supports exposés. L'objectif derrière cette action est d'attirer le maximum de citoyens à penser à un environnement propre, surtout l'idée de l'impact engendré par les déchets sur les générations futures qui sont en jeu.

•Le porte à porte

Pour sensibiliser les femmes du village efficacement, une séance de porte à porte pour leur expliquer leurs rôles et comment faire le tri dans la cuisine (ou se fait le premier tri), suivi d'un second tri par la sélection des produits triés correspondants aux bacs destinés pour chaque type de produit.

En dernier, le compostage qui se fait au niveau des jardins pour une terre plus fertile. Un compostage à base des déchets organiques qui devient un engrais naturel pour leurs jardins et les potagers de chaque ménage.

Schéma N° 02: le rôle de la femme dans le processus de tri et du compostage



Source : Établi par nous-mêmes à travers notre enquête.

Le schéma ci-dessus démontre clairement le dynamisme de la femme dans la première étape de tri. En premier lieu, dans la cuisine la femme fait son premier tri entre les produits qui vont aux bacs de tri et le reste qui va au compostage. En second lieu, nous avons le second tri, en plaçant les divers produits dans des bacs correspondants aux types de produits. En dernier, le compostage qui est une opération de transformation des matières organiques en les mélangeant avec d'autres pour produire un composte naturel pour une terre riche et une variété du potager.

c) La sensibilisation des enfants

La sensibilisation des enfants se fait à base des ateliers de musique et théâtre. Ces derniers mettent en place des festivités et des pièces sur l'environnement afin de passer aisément l'idée.

Du fait que les enfants sont plus attentifs en étant confronté à la chose, les membres de l'atelier ont adopté une approche à base de sous-ateliers pratique qui permettent de les confronter à la réalité. Parmi les prérogatives et travaux pratiques qui en découlent: des sorties et des randonnées pour être en contact avec la nature ; des séances de la collecte des déchets et de faire le tri sur place ; la plantation d'arbres et de plantes, etc.

d) La sensibilisation des jeunes

Le processus de sensibilisation continue avec les jeunes du village, qui prendront le relais après le processus suivi par les femmes dans le schéma (N° 02).

Ces jeunes continuent le processus de tri et envisage de nouvelles perspectives avec le comité de village afin de rendre le projet plus durable par leurs actions.

Tout d'abord, tous ce qui est de la compagne de sensibilisation des jeunes, des conférences et débats sont organisés au niveau du village, ou tous les citoyens sont invités pour apprendre plus à tout ce qui touche à la protection de l'environnement, ainsi que l'hygiène et la propreté de l'espace villageois et sa préservation à travers diverses actions pour une meilleure prise en charge des besoins.

Les jeunes continuent le travail des femmes, en récupérant les produits triés des bacs et les ramener au centre de tri. Dans ce dernier, un autre tri plus rigoureux se fait et il y-a même des emplois créés pour assurer le processus tous les jours.

Toutes ces sensibilisations des diverses acteurs du territoire villageois mènent vers un projet durable avec des retombées socio-économiques. Cela débute de la prise en charge d'un besoin émergent vers des conventions et coopérations avec les entreprises locales.

III.2.2. Les perspectives de l'atelier Eco-Irathen

L'atelier Eco-Irathen a tracé des objectifs à long terme à travers plusieurs perspectives, qui peuvent être résumé comme suit :

- Des conventions avec les écoles primaires ;
- Des conventions avec les entreprises de gestion des déchets ;
- Des formations pour les représentants des villages sur le tri sélectif et le compostage pour propager l'expérience ;
- Des travaux dédiés aux enfants : Organisation des jeux et puzzles sur leur apprentissage à la gestion des déchets;
- La coopération avec les collectivités territoriales et les entreprises locales pour avoir des externalités positives du projet de la gestion des déchets.
- Aménager des espaces publics et jardins pour valoriser ces endroits.

IV. Conclusion :

Le mouvement associatif a pris de l'ampleur dans plusieurs domaines. Parmi ces domaines, celui de l'écologie, qui est investi dans les espaces ruraux et urbains. Les acteurs de ces espaces essayent de trouver le meilleur processus de sensibilisation des citoyens car un constat sur la dégradation de l'environnement

naturel est fait, avec une société productrice des déchets. Ces derniers sont devenus une problématique territoriale sur laquelle une diversité d'associations et autres travaillent afin de trouver le processus le plus adéquat de la sensibilisation des citoyens.

L'association culturelle Irathen a répondu à cette problématique par l'atelier d'écologie « Eco-Irathen » et a instauré l'innovation sociale dans ses activités quotidiennes. Cette innovation sociale s'instrumentalise par la sensibilisation du citoyen, en particulier l'éducation à l'environnement des enfants qui sont la société de demain.

La durabilité d'un projet en commun comme celui porté par l'atelier en question est de travailler et de collaborer avec les comités de village, les collectivités territoriales et d'autres associations pour transmettre et implanter l'idée sur la protection de l'environnement et la gestion des déchets et autres. Cet atelier oriente, dirige et suit le processus de sensibilisation de tous les acteurs concernés pour qu'un projet d'économie circulaire s'inscrive dans chaque territoire (dans ce cas, c'est le village) pour régler la problématique des déchets.

Références bibliographiques :

- Desroche. H (1983), « *Pour un taité d'économie sociale* » Paris, CIEM (préface de Michel Rocard).
- Eme B.(1995), « *Développement local et économie solidaire* », *Recherche et Développement*, n° 25.
- Enjolras. B (1994), « *Vers une théorie socio-économique de l'association : l'apport de la théorie des conventions* », *Revue des études coopératives, associatives et mutualistes*, 48 : 93-106.
- Favreau. L (2003), « *L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain* », Chaire de recherche du Canada en Outaouis, rapports de recherches n° 7.
- Guide Avise (2012) « *L'innovation sociale un levier pour le développement des territoires* », Avise & ARF, p. 28.
<https://www.avise.org/ressources/linnovation-sociale-un-levier-pour-les-territoires>
- Hanoteau A., Letourneux A. (1893) « *La Grande Kabylie et les coutumes kabyles* », livre digital (<http://books.google.com>).
- La loi 90-31 du 5 décembre 1990 relative aux associations.
- La loi 12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations.

- Lévesque. B & Mendell. M, (1999), « *L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche* », Lien social et Politiques, n° 41, p. 105-118. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/005149ar>
- Ndiaye A, Boutillier S. (2011) « *De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire via l'économie solidaire. Quelles leçons tirer du social business ?* ». Abdourahmane Ndiaye. Economie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires, L'Harmattan, pp.85- 109, Animation et Territoires, p15-29.
- Rapport d'Akim Oural, (2015), « *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires* », à l'appui du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, publié au Gouvernement et associations à but non lucratif :
<https://fr.slideshare.net/FREDGASNIER/rapport-innovation-territoriale>

Quelle place pour l'environnement dans l'économie algérienne ?

AGHARMIOU-RAHMOUN Naïma

Maître de Conférences A

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou

Introduction :

L'ère fordiste qui a prévalu jusqu'aux années 70 et la fin des trente glorieuses, ont sonné le glas d'une période dominée par une logique productiviste dévastatrice pour l'environnement et la nature. Le milieu intellectuel a fortement réagi, rapport Brundtland en 1987, plus tard, serge Latouche (2002) et la croissance zéro... Au niveau institutionnel mondial, des conventions internationales et de multiples traités ont été signés par la plupart des pays du monde. Une prise de conscience générale a permis de comprendre que la question de l'environnement ne peut se faire sans un cadre global de politique de DD¹. Aujourd'hui et même dans un contexte d'essoufflement de la croissance économique mondiale (Éric Heyer et Xavier Timbeau, 2019) le sujet de l'environnement demeure posé avec acuité tant les dégâts sur la nature sont démesurés. Ces effets négatifs sont plus perceptibles dans les pays en développement en mal d'un véritable développement durable.

Pour le cas de l'Algérie, la croissance économique se fait fréquemment aux dépens de l'environnement car les activités anthropiques sont souvent conjuguées à un prélèvement accru des ressources naturelles. Il en résulte une croissance exponentielle de la consommation d'énergie épuisable (pétrole, gaz), un gonflement des déchets ménagers et industriels, une affection du cadre de vie, une pollution de l'air, des eaux, des sols... Des effets visibles qui altèrent les paysages urbains et ruraux et dégradent le cadre de vie des habitants. S'ils interpellent les pouvoirs publics, ils forcent les questionnements sur l'effectivité des lois et règlements régissant la question de l'environnement.

Dans cette communication nous ne parlerons pas directement de la problématique de l'entrepreneuriat vert, objet du colloque. Pourtant le sujet que nous proposons à la discussion, la question de l'environnement en Algérie, est, à notre sens, intéressant pour enrichir et faire avancer les débats. Il est, en effet, primordial de connaître quelle place occupe l'environnement dans l'économie algérienne, dans ses choix et ses

1 - Dans tout le texte nous utiliserons l'abréviation DD pour désigner le Développement Durable.

politiques, mais surtout d'en examiner les répercussions. Il sera question de revenir rapidement sur les contours théoriques des notions de l'environnement et du DD, d'analyser la notion comme un bien public, puis présenter brièvement le cadre institutionnel en Algérie. Nous nous intéresserons ensuite à quelques indicateurs phares définis par la banque mondiale et d'autres puisés dans différents rapports afin de zoomer de plus sur les répercussions actuelles de la consommation énergétique sur l'environnement et le changement climatique pour le cas de l'Algérie.

1. L'environnement, un bien commun

La prise de conscience de l'intérêt d'intégrer l'environnement dans l'analyse économique a été tardive. Ce n'est que vers la fin du 20^{ème} siècle qu'il a été reconnu la nécessaire prise en compte de la biosphère dans les activités économiques (Faucheux et Noel, 1995 ; Vallet, 2002 ; Perkins, 2008 ; Abdelmalki, 2010...) Une branche de l'économie lui est dédiée, l'économie de l'environnement.

1.1 L'environnement et le DD, une question qui n'a pas toujours intéressé les économistes

La nature a d'abord constitué le cœur de l'analyse économique chez les économistes préclassiques (école physiocrate) puis a été abandonnée avec l'évènement de la révolution industrielle et la fin de l'économie agricole. Le postulat d'une disponibilité illimitée des ressources naturelles va encourager une recherche continue de la croissance économique et va engager les nations dans une lutte effrénée vers plus de production et plus de consommation. Des économistes hérétiques ont cependant souligné le caractère rare des ressources naturelles et décrié leur surexploitation (Jevons, 1870, Malthus...). Mais dans un contexte d'une révolution industrielle en plein essor, l'économie va évincer la question de la nature et de la rareté des ressources. C'est vers le tout croissance que se dirigeront les nations pendant plus de deux siècles. La primauté de la croissance économique et l'accumulation du capital est incontestable dans le cadre d'une économie linéaire : produire, consommer, jeter. L'économie n'intégrant plus dans son analyse le bien une fois consommé (Faucheux, 1995 ; Abdelmalki, 2010) elle va occulter le fait que les activités économiques sont d'abord une transformation de la nature (raréfaction de l'eau, érosion des sols arables, épuisement des ressources minières et combustibles...) ce qui a précipité la dégradation des relations entre le système économique et l'environnement naturel. Certains économistes classiques n'ont-ils pas considéré l'environnement naturel comme une ressource naturelle inépuisable (JB Say, 1840) ? L'école néoclassique avec son paradigme de substituabilité des facteurs de production va définitivement exclure la question des ressources naturelles et de l'environnement de son analyse économique (Faucheux et Noel, 1995 ; Mancebo, 2006 ;

Abdelmalki, 2010). Paradoxalement, c'est cette même école qui va repenser d'anciens instruments de l'analyse économique ou en forger de nouveaux à l'exemple le modèle de Hotelling.

Avec la fin des trente glorieuses, s'achève une période productiviste et de consommation de masse, la donne environnementale devient incontournable pour les pays. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité on prend conscience, que la terre est non seulement « petite » mais « fragile » (Vallet, 2002). La question intéresse plusieurs disciplines, sciences sociales, biologiques, ... et l'écho qui en est fait conduit à des conventions mondiales, des rencontres, des traités... De nouvelles politiques environnementales sont mises en place pour répondre aux multiples inquiétudes quant aux dommages environnementaux causés par la production et la consommation de masse (déchets, fumées d'usines, pollution des cours d'eau, etc.). Une situation qui ne manquera pas d'aggraver les disparités entre pays riches et pays pauvres mais aussi entre populations riches et pauvres au sein de même pays. C'est à ce moment qu'on parle pour la première fois de « développement durable » en 1968. Une nouvelle notion qui sera définie en 1987 dans le rapport Brundtland¹ de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce concept implique la prise en compte des trois pôles de l'activité humaine : économique, social et environnemental. Il forme ainsi le consensus sur un accroissement du bien-être de tous et celui des générations futures en préservant l'environnement.

1.2 Facteurs à l'origine des problème de l'environnement

Parmi les facteurs marquant les interactions entre l'environnement et l'économie (Vallet, 2002), il y a la forte croissance démographique mondiale. D'un milliard d'habitants au début du 19^{ème} siècle, elle passe à près de 8 aujourd'hui. Cette population est de plus en plus urbaine mais elle occupe surtout les grandes villes. Selon le dernier rapport de la banque mondiale de 2019, si la part des villes de plus d'un million d'habitants représente 14.144% en 1960, elle est de 24% en 2018.

En second lieu, ce sont les modifications des modes de production et de consommation gourmands en énergie induits par les bouleversements technologiques impressionnants qui ont entraîné l'élévation du niveau de vie à l'échelle mondiale. D'ailleurs, au rythme actuel de l'économie mondiale et si les pays émergents ou en voie de développement aspiraient au même niveau de vie que celui des pays avancés,

1 - **Rapport Brundtland, 1987**, intitulé « Notre avenir à tous »,ONU, un document qui sera utilisé lors du sommet de la terre en 1992. Le DD est défini ainsi, *“Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins ».*

et de l'avis de spécialistes, la population mondiale ne pourrait plus se suffire d'une seule planète.

Des recherches (Boutaud A. et Gondran N., 2018) tentent de mesurer la consommation excessive des ressources et leur caractère limité en proposant la notion d'empreinte écologique¹. Cet indicateur permet d'évaluer le degré de durabilité de notre manière de vivre à travers la superficie nécessaire pour produire les biens qu'on consomme et pour absorber les déchets produits. Même s'il est approximatif il permet cependant de mesurer l'ampleur des dégâts causés à l'environnement. C'est ce qui amène la communauté scientifique à souligner la notion de DD à travers l'équité intergénérationnelle (Deville H., 2010), et à appeler aux principes de précaution et de prudence.

1.3 L'environnement, comme un bien commun

En analyse économique, l'environnement peut être considéré comme un bien commun qui ne satisfait pas au principe de concurrence et qui peut être consommé par tous en quantité égale. Ceci entraîne une sur-intensification des activités dont le coût environnemental est à charge de la collectivité. On parlera alors d'externalisation des coûts environnementaux (Vallet, 2002 ; Botems, 2013 ; Perkins, 2008).

La difficulté consiste en l'évaluation économique précise des coûts environnementaux qui permettrait de les internaliser en faisant supporter (au moins en partie) la charge de ceux-ci par les initiateurs des activités économiques qui les génèrent (principe du pollueur-payeur). La question est cernée à travers notamment « la tragédie des biens communs » qui conduit au « problème du passager clandestin » (Tirole, 2016). La tragédie des biens communs touche aussi bien l'eau, l'air, les embouteillages.... Tirole donne des exemples de petites communautés stables capables de gérer leurs ressources locales sans être victimes de cette tragédie. L'environnement est certes considéré comme un bien commun, pourtant il est difficile de trouver des solutions aux problèmes des externalités mondiales (Tirole, 2016). Il est complexe d'internaliser les coûts comme le propose la théorie économique au niveau mondial car il n'y a pas « d'autorité supranationale », l'approche demeure privilégiée au niveau national. C'est ce qui explique les « fuites de carbone » (Tirole, 2016, p271...) et l'échec du mécanisme pour un développement propre (MDP) préconisé par le protocole de Kyoto². Une taxation du carbone peut entraîner la délocalisation des productions des entreprises dans des pays moins regardants sur la pollution. Autre

1 - Cet indicateur est élaboré au début des années 90 par de jeunes chercheurs Mathis Wackernagel et William Rees dans le cadre d'une thèse de Doctorat.

2 - Le protocole de Kyoto se tient annuellement depuis 1995, son objet la réduction des gaz à effet de serre (GES)

exemple, un projet de reforestation ou de préservation d'une forêt dans un point du monde entraîne la déforestation ailleurs dans le monde, par le seul jeu de l'offre et de la demande.

2 La stratégie algérienne de l'environnement

Depuis le début des années 2000, l'Algérie affiche son engagement de protection de l'environnement à travers ses multiples engagements internationaux mais aussi la refonte de son outil juridique et institutionnel.

2.1 Bref rappel de l'économie algérienne

L'Etat algérien a déployé tous les efforts de développement pour le bien-être de la population, juste à sortie de la longue nuit coloniale¹. Les effets de la croissance économique sont visibles dans sa démographie², plus de 40 millions d'habitants aujourd'hui, dans ses villes (la population urbaine est passée de 31% en 1966 à près de 70 % aujourd'hui), dans ses indicateurs économiques et sociaux, à travers l'Indice de Développement Humain³ (Bouyacoub Ahmed, 2012). Ces effets sont percevables aussi dans l'environnement entre une volonté officielle, de le respecter et des effets visibles tels que la pollution urbaine, l'amoncellement des déchets ménagers aux abords des villes, la dégradation du cadre de vie.....

L'économie algérienne a connu en un demi-siècle deux modèles de développement, une économie socialiste, planifiée (de 1962 à 1989) avec un consommateur algérien rural dans son mode de vie, les villes ne sont pas très développées, la rigueur budgétaire de l'Etat n'a pas favorisé les importations de tout bord, c'est une économie de pénurie. La période d'industrialisation les années 70 et le début des années 80 correspond une période de forte croissance économique faisant dire à certains économistes, qu'il s'agit des « vingt glorieuses » (Benachenhou A., 2009). Il s'en est suivi une période de crise dès 1986 avec la chute des prix du pétrole ayant débouché sur le recours au FMI et le Programme d'Ajustement Structurel avec tous les effets dévastateurs sur l'économie algérienne dont l'ouverture brusque de l'économie nationale sur l'extérieur.

En raison de la primauté du secteur des hydrocarbures (Agharmiou-Rahmon N. et Moulai K, 2019) quasi source exclusive de l'économie, l'Algérie figure parmi les plus grands exportateurs d'hydrocarbures au niveau mondial, une richesse qui contribue

1 - De 1830 à 1962, l'Algérie était sous le joug colonial français. Une période qui a fortement marqué l'histoire de l'Algérie, la société et l'économie ayant été déstructurée, les effets s'en ressentent encore de nos jours.

2 - Il faut rappeler que l'Algérie enregistrait un des taux les plus élevés du monde de la croissance démographique, 3,21 % dans les années 1970, on parlait alors d'explosion démographique.

3 - Pour l'année 2016, l'Algérie est classée 83^{ème} sur 188 pays analysés par le PNUD, c'est le 3^{ème} en Afrique et le 6^{ème} dans le monde arabe

certaines à sa croissance économique mais qui l'éloigne aussi de la question de l'environnement.

Conséquences des choix du pays, une double dépendance marque l'économie algérienne, une dépendance des hydrocarbures qui financent le développement et une dépendance des importations pour les produits manufacturés¹ (plus de 60 milliards de dollars d'importations chaque année). A cette Algérie des paradoxes (Bouyavoub A., 2009 ; Benabdellah Y., 2018), s'ajoutent les spécificités géographiques et l'aridité du climat qui aggravent les problèmes environnementaux liés à la croissance économique : accumulation des déchets, rejets humains ou industriels dans la nature, pollution du sol, de l'air, de l'eau...

2.2 Les politiques environnementales en Algérie

Deux points sont examinés ici, la présentation du cadre institutionnel et la stratégie nationale de l'environnement (SNE) adoptée depuis le début des années 2000.

2.2.1 Un encadrement institutionnel instable mais engagé à l'international

L'encadrement institutionnel en Algérie date des années 70 avec la mise en place du Conseil National de l'Environnement (CNE) en 1974. Mais son instabilité commence quatre années plus tard avec la dissolution de cette instance et son rattachement au ministère de l'hydraulique en 1977, puis à celui de l'intérieur en 1988 et au ministère de l'éducation nationale en 1992. La question de l'environnement est ballotée d'une structure à une autre jusqu'à la création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement en 2000, un ministère qui intégrera le tourisme en 2007, la ville en 2010, l'eau en 2016 et enfin les énergies renouvelables en 2017.

L'Algérie est signataire de tous les engagements internationaux relatifs à l'environnement : participation à la conférence de Stockholm en 1972, création en 1974 du Comité National de l'Environnement, signature des protocoles d'accord de Kyoto en 1983, ... des engagements qui se traduiront, au niveau national par la création d'un ministère, des directions régionales... Des programmes et plans verront le jour progressivement : élaboration du Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement et le Développement Durable, la mise en place de la perspective décennale par la Stratégie Nationale de l'Environnement (SNE) et le Plan National d'action pour l'environnement et le Développement Durable (PNAE-DD). Des rencontres internationales ont été périodiquement organisées notamment dans le domaine de la gestion intégrée des déchets toxiques et dangereux, la pollution

1 - Une instruction de la banque d'Algérie (banque centrale) datant du 22 Octobre 2017 fixe les nouvelles conditions de domiciliation des opérations d'importation des biens destinés à la revente en l'état. Il s'agit d'une volonté de restreindre dorénavant les importations de produits manufacturés.

industrielle, et des questions relatives aux instruments économiques et la fiscalité environnementale. Un fonds spécial dédié à la politique environnemental a été créé¹. Le SNAT 2030 (schéma de l'aménagement du territoire) promulgué en 2010 définit les orientations du développement du pays avec comme pierre angulaire le respect de l'environnement et du développement durable².

Un arsenal juridique³ est mis en place à travers plusieurs lois sur le DD. Sur le plan institutionnel⁴, plusieurs organismes sont érigés : l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable, Commissariat du littoral, Agence Nationale des déchets, Centre National des Technologies de production plus propres, Centre de Développement des Ressources Biologiques, Conservatoire des Formations aux Métiers de l'Environnement, Ecole des Métiers de l'Eau, Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB)..... L'Algérie a signé en 1993 la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) issue du Sommet de la Terre à Rio, et adhère au Protocole de Kyoto depuis 2005. Le pays a ratifié l'ensemble des conventions climatiques internationales.

2.2.2 Une stratégie nationale sur l'environnement (SNE) depuis le début des années 2000

Le début du 21^{ème} siècle est entamé avec une forte volonté des pouvoirs politiques de montrer l'engagement du pays dans le DD et la préservation de l'environnement. La constitution⁵ de 2016 consacre la question de l'environnement et du DD à travers deux articles nouveaux⁶. Une stratégie nationale de l'environnement (SNE) est adoptée en

1 - Plus de 320 millions de dollars US sont consacrés pour la réalisation des objectifs de la politique environnementale. Le Fonds National de l'Environnement et de Dépollution (FEDEP) permet de financer la politique environnementale, outre la dotation financière accordée dans le cadre du plan de relance économique.

2 - Le SNAT 2030 est promulgué par la loi n° 10-02 du 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Les 4 lignes directrices : Vers un territoire durable (intégrer la problématique écologique dans sa dimension continentale et territoriale) ; Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial ; Créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires ; Réaliser l'équité territoriale.

3 - RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19), Mai 2011.

4 - RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19), Mai 2011.

5 - CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE *journal officiel* n° 14 du 7 mars 2016.

6 - **Art. 19. (nouveau)** — L'Etat garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. L'Etat protège les terres agricoles. L'Etat protège également le domaine public hydraulique. La loi détermine les modalités de mise en oeuvre de cette disposition= **Art. 68. (nouveau)** — Le citoyen a droit à un environnement sain. L'Etat oeuvre à la préservation de

2002 déclinée en plans d'actions pour l'environnement et le DD (PNAE-DD) et encadrée par des instruments juridiques et réglementaires. Un deuxième plan PNAE—DD 2014-2021 a été élaboré en tenant compte des directives du SNAT -2030 et du PNAE—DD 2002-2011, mais aussi les directives des nations unies pour le DD à travers les objectifs¹ du DD (ODD) c'est-à-dire a prise en compte des préoccupations environnementales majeures, comme la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) et la lutte contre les changements climatiques, la protection du littoral et de la biodiversité, la gestion des déchets,...

Pour la première fois, il y a une volonté d'inscrire les objectifs du DD et de l'environnement dans les politiques publiques à travers des enveloppes financières dans les différents plans de relance économique.

La Stratégie Nationale de l'Environnement (SNE) mise en œuvre en 2002 à travers le PNAE-DD a pour principe la concertation entre les différentes tutelles ministérielles, les collectivités locales, la société civile... afin d'œuvrer pour des politiques publiques cohérentes avec la question environnementale. La réalisation de ces projets s'est faite avec le concours de la banque mondiale afin de soutenir les plans de la relance économique. Parmi les objectifs de la politique environnementale algérienne (RAMDANE A., 2011) on peut citer, l'amélioration de la santé et la qualité de vie des citoyens, la réduction des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité. Ce qui va se traduire dans les politiques publiques par la mise en place du Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) à travers de multiples projets sur l'eau potable et l'assainissement, la création et l'aménagement des espaces verts, des jardins botaniques,... La question des déchets retient particulièrement l'attention des pouvoirs publics. En collaboration avec l'Europe, notamment l'Allemagne, un programme² est mis en œuvre pour 2035 afin de cadrer avec les exigences de nations unies, tel que le respect des objectifs du DD. Les

l'environnement. La loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement.

1 - In <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> « Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030 ».

2 - « Etude sur la stratégie nationale et plan d'action de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035 » a pour objectif

- De veiller au respect des ODD (ODD8 accès à un travail décent ; ODD11 villes et communautés durables ; ODD12 consommation et production responsable ; ODD13 lutte contre le changement climatique)
- Le respect des conventions signées pour la réduction l'émission des GES de 7% à l'horizon 2030
- L'engagement pour le respect des clauses de la COP 21 pour le changement climatique.

plans en cours s'articulent autour de deux principaux programmes, celui déchets spéciaux (PROGDES) et celui des déchets ménagers (PROGDEM) avec comme objectif la création de centres d'enfouissement technique (CET). Une deuxième édition de la SNE est élaborée depuis 2018 pour l'horizon 2030.

Enfin, la mise en place de la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable (SNEDD) est régie par le dispositif GIPSE¹ et encadre les PNAE-DD. Rappelons que le premier PNAE-DD 2002-2011 vient en réponse au constat alarmant² fait en 2002 sur une dégradation alarmante de l'environnement en raison de la croissance démographique, des facteurs anthropiques... Le deuxième PNAE-DD est un prolongement de la stratégie engagée une décennie plus tôt, nous n'avons pas trouvé de bilan sur cette période, seules quelques conclusions recueillies dans différents rapports nous ont permis d'approcher la question comme nous allons le voir dans le point qui suit.

3.L'Algérie : Quelques indicateurs révélateurs d'une économie algérienne énergivore

L'Algérie est un pays doublement fragilisé par sa nature mono exportateur d'une ressource naturelle épuisable, les hydrocarbures, et sa dépendance accrue des importations pour le fonctionnement de son économie. Cette grande vulnérabilité ne manque pas d'impacter sur l'environnement et le développement durable. Nous l'avons vu plus haut que le pays est largement signataire de toutes les conventions internationales relatives à l'environnement et au climat et pourtant en regardant de près certains indicateurs définis par la banque mondiale ou autres organismes, tout semble alarmant.

Peu de travaux nous renseignent sur la dimension environnementale des choix économiques et sociaux en Algérie engagés depuis sa première expérience de développement, dans les années 60. Comment repérer la place de l'environnement dans les politiques publiques à l'heure où la population, de plus en plus croissante, et la biodiversité en déclin, deviennent vulnérables. La nature même de la structure de consommation des ménages algériens est largement carbonée (Bouacida R.Y., 2016), elle est tirée essentiellement des énergies fossiles, électricité, ...

3.1 Une économie vulnérable

1 - Présentation du système de gestion informatisée de la planification stratégique du secteur de l'environnement – GIPSE, ministère de l'environnement et des énergies renouvelables in document Etude sur la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Gestion Intégrée et de la Valorisation des Déchets à l'Horizon 2035, page 13.

2 - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), 2002.

Dans ses rapports annuels de 2002 à 2017, la Banque d'Algérie¹ décrit une situation macroéconomique saine de 2002 à 2014, une croissance continue au gré des hausses des hydrocarbures, mais c'est surtout une économie très dépendante des importations de l'extérieur. En 2002, la Banque d'Algérie souligne la plus forte croissance de la consommation, depuis la dernière décennie avec pour corollaire la hausse des importations². Celles-ci ont connu la plus hausse la plus élevée depuis dix ans en raison de la rigidité de l'offre nationale.

Une situation qui va caractériser l'économie nationale les années suivantes, y compris l'année 2008 marquée par la crise financière mondiale. Une croissance économique soutenue par les programmes de la relance économique une « *envolée des importations des biens et services* » est enregistrée en 2008 selon le rapport de la BA de 2008. L'année d'après, les répercussions du choc externe se fait ressentir. Il y a une progression des dépenses des ménages dans un contexte économique où la dépense publique est le moteur de l'activité économique du pays. Dès 2012, les performances financières repartent, elles seront ralenties dès 2014, année à partir de laquelle la vulnérabilité de l'économie algérienne est accentuée. Dès 2015, le rapport de la BA³ souligne une crise économique qui s'accroît, elle sera doublée d'une crise sociale et politique quelques années plus tard.

Il faut rappeler que depuis au moins deux décennies, la croissance économique de l'Algérie est tirée principalement par le secteur tertiaire, notamment le secteur BTH. L'embellie financière connue dès le début des années 2000 a permis des programmes de développement dits les plans de relance économique⁴ colossaux vont booster la croissance. L'Algérie va renforcer sa politique de développement, ce qui va permettre la hausse du revenu PIB par tête et celle de la consommation des ménages. Mais depuis 2014, avec la chute des prix du pétrole, la donne a changé⁵. La conséquence immédiate est le tarissement des ressources financières du pays.

3.1.1 Une population de plus en plus nombreuse

1 - <https://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2.htm>.

2 - Selon le rapport de la BA de 2002, « la structure des importations selon la catégorie de biens indique que leur expansion en 2002 est aussi destinée à soutenir le développement de l'appareil= =productif. Près du quart de cette hausse des importations concerne les demi-produits et, surtout, plus de la moitié du surcroît d'importations est consacrée aux biens d'équipement industriel (investissements directs étrangers en nature) ».

3 - Dès 2015 et dans tous les rapports annuels qui suivent, on ne trouve plus de conclusion.

4 - Depuis l'élection du président Abdelaziz Bouteflika des plans de la relance économique vont permettre une forte croissance économique, dont le plan 2004-2010 dit plan Marshall avec ses 286 milliards de dollars US pour financer le capital collectif de la société.

5 - Le prix moyen du pétrole est passé de 112,7 USD/bbl en juin 2014 à 31,3 USD/bbl en janvier 2016.

Si le nombre de ménages a augmenté rapidement¹ conséquemment à l'explosion démographique, leur mode de vie a également changé au gré des mutations de la société, des effets de la mondialisation, de l'ouverture du pays... Les dépenses des ménages ont doublé entre l'année 2000 et 2011 selon l'ONS², notamment en milieu urbain.

Tableau 1 Croissance de la population (% annuel)

Années	Algérie	Monde
1961	2.487	1.354
1970	2.827	2.091
1980	3.031	1.749
1990	2.566	1.741
2000	1.358	1.323
2010	1.805	1.205
2018	2.007	1.109

Source : Banque mondiale

Une population galopante malgré une régression du taux d'accroissement en 2000. Le début de ce 21^{ème} siècle s'annonce démographique avec une croissance de la population proche de celle connue pendant la première expérience de développement de l'Algérie, les années 60-70. En effet, de 11 millions d'habitants en 1960, la population algérienne compte aujourd'hui plus de 40 millions d'âmes, elle est multipliée par quatre en un demi siècle.

3.1.1 Une consommation de plus en plus croissante

Les politiques de développement opérées par l'Algérie depuis l'accès à son indépendance ont permis un bien-être inégalé pour la population algérienne. Le soutien des prix de certains biens et services stratégiques (eau, gaz, soins, certains produits alimentaires) a permis une aisance matérielle pour l'ensemble des ménages algériens, les taux d'électrification de près de 100%, en tête des pays africains, le raccordement

1 - Selon l'ONS, le nombre de ménages urbain a presque doublé entre 2000 et 2011 passant de 2 801 873 ménages en 2000 à 4 278 307 en 2011.

2 - Selon l'enquête de ONS menée sur la consommation des ménages sur la période 2000-2010, les modèles de consommation ont totalement changé avec la libéralisation des prix et l'ouverture du commerce extérieur mais aussi les nouveaux instruments de financement des achats (banques, facilités de paiement, etc...) et l'arrivée de nouveaux produits (biens et services) sur le marché.

à l'eau potable 93%, le raccordement au gaz de près de 70%. La généralisation de l'électrification du pays ne se fait pas sans heurts environnementaux, car au-delà du soutien des prix de l'électricité, la production elle-même requiert le gaz naturel dans une proportion de 98%. Pour l'eau, le problème est plus ardu, avec la sécheresse de ces dernières années, les prélèvements d'eau douce ont fortement augmenté face à une demande de plus en plus croissante. Mais cela s'est fait souvent en marge des exigences environnementale (gaspillage de l'eau, de l'énergie, rejets non contrôlés, ...).

L'Algérie ne dispose en moyenne que de 11,5 milliards de mètre cubes d'eau de réserve annuelle d'eau. Des efforts colossaux ont été fournis par l'Etat algérien pour la création de barrages hydrauliques, d'unités de dessalement d'eau de mer, mais la mauvaise gestion (gaspillage, prix subventionnés, augmentation de la demande...) de ce secteur rajouté à une faible pluviométrie aggrave la situation. On parle aujourd'hui de stress hydrique tant la situation est alarmante. La dégradation de la qualité de l'eau s'explique aussi par les activités industrielles, comme les effluents qui affectent les eaux superficielles, l'eau de mer, ... De plus, l'agriculture consommant plus de 60% de l'eau prélevée, contre 25% pour les ménages et 15% pour l'industrie (Omari Cherif et *al.*, 2012). Avec le déclin de l'industrie par exemple, on constate la diminution du prélèvement de l'eau pour ce secteur, au profit de l'agriculture qui connaît ces dernières années un essor avec le développement des cultures spéculatives. De plus, on observe une baisse des superficies forestières (déforestation, urbanisation, incendies, aridité du climat...) et des sols agricoles et de leur rendements. Par ailleurs, l'usage excessif des engrais chimiques affectent les nappes souterraines, principale source d'eau.

Parmi les autres effets négatifs sur l'environnement, on peut citer aussi la vétusté des installations thermiques, les incinérateurs, les émissions incontrôlées des particules fines dans l'air, les émanations du parc roulant automobile, 8.4 millions de véhicules¹ recensés en 2016 selon l'ONS, c'est-à-dire un véhicule pour 7 habitants dont 62% sont des véhicules de tourisme dont un quart circule dans l'algérois. Les véhicules à moteur diesel, un grand émetteur de CO₂, sont en augmentation. Les émissions de dioxyde de carbone et de particules fines PM_{2.5} sont responsables des maladies respiratoires et cardio-vasculaires². De plus, la qualité des équipements domestiques, chauffage, cuisinières... est de plus en plus décriée pour leur degré de consommation en énergie. Selon les données rapportées par les médias, l'algérien moyen consomme dix fois d'énergie que la norme mondiale. Ce qui s'explique par la qualité des produits

1 - Selon les données communiquées par la presse, 53% des véhicules ont une moyenne d'âge de moins de 10 ans, alors que 37% ont plus de 20 ans. Ce qui contribue à la pollution atmosphérique.

2 - Les dépenses publiques relatives aux problèmes de la dégradation de l'environnement sont estimées à près de 1% du PIB.

non conformes aux normes en vigueur dans le monde. Il s'agit souvent de produits chinois, asiatiques de manière générale.

3.1.3 Un changement dans la structure de la consommation des ménages

D'après les résultats de l'enquête nationale décennale sur la consommation des ménages de 2011 menée par l'ONS, la structure de la consommation des ménages a changé. Elle est marquée par la libéralisation des prix, l'ouverture sur le commerce extérieur, de nouvelles habitudes de consommation, les facilitations de financement des achats, l'apparition de nouveaux produits et services... Au nombre de 6 265 110 ménages en 2011, le ménage algérien consacre, en moyenne 42% de sa dépense annuelle globale à son alimentation, 20% pour le logement, 12% pour le transport et communication et 8% à l'habillement-chaussures. Les algériens ont une plus grande mobilité d'autant que l'accès aux véhicules particuliers est devenu aisée dès les années 2000. Selon l'ONS, la dépense des ménages a pratiquement triplé depuis la dernière décennie au niveau national, avec une part plus importante en ville qu'en milieu rural. Ce qui s'explique par un taux d'urbanisation croissant qui est passé de 58.3 en 2000 à 66.3 en 2011.

3.2 Examen de quelques indicateurs sur l'environnement

Les quelques indicateurs qui suivent traduisent une économie algérienne énergivore, loin des engagements internationaux auxquels le pays a adhéré, fragilisant un peu plus le devenir de l'économie et impactant négativement sur l'environnement. Certains de ces indicateurs sont extraits du site de la banque mondiale¹, d'autres ont été puisés dans de nombreux rapports élaborés par le ministère de l'environnement.

3.2.1 Quelques indicateurs de la banque mondiale

Nous examinons ici 10 indicateurs de la banque mondiale. Les données utilisées pour le cas de l'Algérie sont rapportées aux données moyennes mondiales ou sont comparées aux mêmes indicateurs dans les pays voisins. Ils nous permettent de nous interroger sur la situation alarmante de l'environnement en Algérie même si, sur le plan institutionnel et législatif tout, ou presque a été fait. Nous aurions voulu questionner ces indicateurs au travers de la réalité économique de l'Algérie, d'établir les corrélations (exemple croissance des émissions de GES/ évolution du parc automobile), le cadre de ce papier ne le permet pas.

1. Emissions de CO2

1 - <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>

Tableau 2 Emissions de CO2, Tonnes métriques par habitant

Années	Algérie	Monde
1960	0.557	3.099
1970	1.042	4.015
1980	3.461	4.358
1990	2.988	4.194
2000	2.83	4.038
2010	3.313	4.835
2014	3.736	4.981

Source : Banque mondiale, 2019

En 2014, les émissions de CO2 ont été multipliées par 6,70 par rapport à celles émises en 1960 alors que la population a été multiplié par 3,81. Une progression rapide par rapport à la situation quelques car quelques années plus tôt. En 2010 les émissions de CO2 sont multipliées par 5,94 alors que la population a été multiplié par 3,25 et en 2000 les émissions de CO2 sont multipliées par 5,08 par rapport à 1960 alors que la population a été multiplié par 2,80.

Le taux d'accroissement des émissions de CO2 est pratiquement multiplié par 2 par rapport à celui de la population. Il y a incontestablement une surconsommation de l'énergie ce qui explique cette émanation sans cesse croissante des émissions de CO2. Un élément révélateur du caractère énergivore de la structure de la consommation algérienne dans son ensemble.

2. Emissions de CO2 attribuables à la consommation des combustibles liquides¹

Tableau 3 Emissions de CO2 attribuables à la consommation des combustibles liquides (kt), en Algérie et dans le monde

Années	Algérie	Monde

1 - Selon la banque mondiale « Émissions de CO2 attribuables à la consommation de combustibles liquides (kt) – Algeria Certaines métadonnées ne sont disponibles qu'en anglais. Les émissions de dioxyde de carbone attribuables à la consommation de combustibles liquides désignent principalement les émissions dues à l'utilisation des carburants dérivés du pétrole comme source d'énergie. ».

1960	4374.731	3112685.271
1970	6842.622	6741112.106
1980	18635.694	8874290.347
1990	23223.111	9130052.596
2000	30890.808	10432615
2014	52665.475	12027760

Source : Banque mondiale, 2019

En examinant les émissions de CO2 attribuables à la consommation des combustibles liquides on voit bien qu'en 2014 elle représente 12 fois celle de 1960 alors qu'elle ne représente que 3.86% pour la moyenne mondiale. Un autre élément parlant du penchant délibéré de l'Algérie pour les énergies fossiles, sa principale richesse naturelle.

3. Pollution atmosphérique aux particules fines¹ (PM2,5)

Tableau 4 Pollution atmosphérique aux particules fines (PM2,5), exposition annuelle moyenne (microgrammes par mètre cube)

Années	Algérie	Monde
2010	33.636	50.248
2011	33.834	50.767
2012	33.367	47.529
2013	34.245	47.943
2014	35.564	45.939
2015	36.089	47.226
2016	39.853	45.151
2017	38.884	45.523

1 - **Selon labanque mondiale** « Pollution atmosphérique aux particules fines (PM2,5), exposition annuelle moyenne (microgrammes par mètre cube). Population-weighted exposure to ambient PM2.5 pollution is defined as the average level of exposure of a nation's population to concentrations of suspended particles measuring less than 2.5 microns in aerodynamic diameter, which are capable of penetrating deep into the respiratory tract and causing severe health damage. Exposure is calculated by weighting mean annual concentrations of PM2.5 by population in both urban and rural areas. ».

Cet indicateur montre qu'au moment où la pollution atmosphérique aux particules fines diminue progressivement au niveau mondial, en Algérie ce type de pollution augmente dangereusement. En 2016 elle est multipliée par 1.15 en Algérie alors qu'elle diminue au niveau mondial. Cette pollution s'explique aussi par l'explosion du parc automobile qui a atteint¹ près de 750000 véhicules au premier semestre 2018 (source ONS) dont plus de 100000 nouveaux véhicules

4. Le taux d'électrification²

Il est estimé à 100% depuis 2008, selon la banque mondiale. C'est un élément parlant de la consommation carbonée effrénée s'expliquant principalement par les prix subventionnés.

La production algérienne d'électricité dépend à 97% du gaz naturel³ ce qui alourdit la consommation de l'énergie fossile d'une part et rend vulnérable cette ressource épuisable sollicitée par ailleurs par une demande interne des ménages de plus en plus grande.

5. La consommation d'énergies renouvelables

Par rapport à ses voisins du Maghreb, Maroc et Tunisie, l'Algérie est très peu consommatrice d'énergies renouvelable.

Tableau 5 La consommation d'énergies renouvelables en Algérie, au Maroc et Tunisie (% de la consommation nationale d'énergie)

Années	Algérie	Maroc	Tunisie
1990	0.177	19.48	14.48
2000	0.427	17.525	14.235
2010	0.258	14.408	12.688

1 - Le nombre des véhicules immatriculés et ré-immatriculés a atteint 743.994 véhicules au premier semestre 2018, dont 100.138 nouveaux, enregistrant une hausse de 4.144 unités par rapport au même semestre 2017 (739.850 unités), soit une augmentation de 0,56%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). <http://www.aps.dz/economie/93337-parc-automobile-legere-hausse-des-immatriculations-et-re-immatriculations-au-1er-semestre-2018>.

2 - Selon la banque mondiale « L'accès à l'électricité est le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont collectées auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales. ».

3 - <https://www.lematindz.net/news/23730-lalgerie-produit-97-de-son-electricite-a-partir-du-gaz-naturel.html>

2014	0.069	11.719	12.934
2015	0.059	11.317	12.56

Source : Banque mondiale, 2019

Non seulement la part des ressources renouvelable dans la structure totale de consommation de l'énergie est quasi nulle en Algérie mais elle va en diminuant dès le début des années 2000, n'atteignant même pas le 0.5%.

6. Utilisation d'énergie (KG d'équivalent pétrole par habitant)

Tableau 6 Utilisation d'énergie (KG d'équivalent pétrole par habitant) en Algérie et dans le monde

Années	Algérie	Monde
1971	232.948	1337.003
1980	582.95	1454.246
1990	861.261	1662.93
2000	869.61	1636.505
2010	1114.217	1800
2014	1327.536	1922.488

Source : Banque mondiale, 2019

L'utilisation de l'énergie primaire¹ illustre l'explosion de l'usage de l'énergie ce qui s'explique par un changement dans la consommation mais aussi par le caractère énergivore des équipements de chauffage et de bain importé, comme nous l'avons souligné plus haut.. Entre 1971 et 2014, cet indicateur est multiplié par 5.69 en Algérie alors qu'il est multiplié par 1.43 dans le monde.

7. La population urbaine

On peut voir, dans le détail, la croissance de la population urbaine, en % annuel

1 - Selon labanque mondiale « Utilisation d'énergie (kg d'équivalent pétrole par habitant) – Algeria
L'utilisation d'énergie désigne l'énergie primaire avant transformation en des combustibles pour utilisation finale, ce qui équivaut à la production indigène plus les importations et variations du stock moins les exportations et les combustibles pour les bateaux et avions servant au transport international. »

de 1960 à 2018.

Tableau 7 La population urbaine en Algérie et dans le monde

Années	Algérie	Monde
1960	5.526	2.902 (1961)
1970	3.249	2.62
1980	5.066	2.823
1990	4.089	2.612
2000	2.704	2.159
2010	2.868	2.188
2018	2.805	1.936

Source : Banque mondiale, 2019

La croissance de la population urbaine depuis 1960 en Algérie explique les différentes phases de développement du pays. D'un taux extrêmement élevé en 1960 s'expliquant par la réoccupation des villes par les algériens suite au départ massif des colons à une phase de forte urbanisation coïncidant avec les programmes de développement, on assiste à une relative stabilisation dès les années 2000. Une reprise est cependant observée s'expliquant par les vastes programmes d'habitat (le fameux million de logements). Dès 2010, on s'éloigne du rythme mondial d'urbanisation en creusant de plus en plus l'écart alors qu'au niveau mondial on remarque en effet, un repli.

8. La consommation d'électricité¹

Tableau 8 La consommation d'électricité par habitant, en Algérie et dans le monde
KWh par habitant

Années	Algérie	Monde
1971	133.873	1200
1980	330.304	1587.099

1 - Selon la banque mondiale, « Consommation d'électricité (KWh par habitant)

La consommation d'énergie électrique mesure la production des centrales électriques et des centrales électrocalogènes moins la transmission et la distribution, les pertes de transmission et l'utilisation énergétique des centrales électriques et électrocalogènes. ».

1990	531.584	2127.313
2000	683.295	2386.43
2010	1016.637	
2011	1123.333	3022.867
2014	1362.872	3130.71

Source : Banque mondiale, 2019.

De ce tableau on peut voir que la consommation d'électricité par habitant a été multipliée par 10 alors que dans le monde elle multipliée par 2.60. C'est dire combien le rythme est extrêmement rapide et paradoxalement loin des engagements internationaux qui préconisent la retenue en termes énergétiques.

9. Consommation de carburants fossiles

Tableau 9 Consommation de carburants fossiles (% du total)

Années	Algérie	Monde
1970	99 (1971)	94.548
1980	99.841 (1983)	82.69
1990	99.938	80.762
2000	99.815	79.784
2010	99.848	80.778
2014	99.978	80.911

Source : Banque mondiale, 2019

La consommation de carburants fossiles nous indique la forte dépendance de ce type d'énergie mais surtout un éloignement de la moyenne mondiale. Tandis qu'en Algérie cette consommation va crescendo, dans le monde on observe une diminution progressive à l'heure où l'économie mondiale se met au vert, les énergies renouvelables. Par ailleurs de 1971 à 2014, la consommation de carburant est constituée quasi totalement de d'énergie fossile en Algérie.

10. Commerce de marchandises¹

Tableau 10 Commerce de marchandises (% du PIB)

Années	Algérie	Monde
1960	106.187	23.809
1970	51.225	26.713
1980	64.677	38.708
1990	48.381	38.832
2000	62.858	51.097
2010	69.867	56.813
2017	56.14	57.925

Source : Banque mondiale, 2019

Ce tableau nous montre la grande part du commerce extérieur dans le PIB algérien mais ce que ne nous montre pas cet indicateur c'est que ce commerce est dominé d'une part par les hydrocarbures pour les exportations et des biens de consommation et d'équipement pour les importations. C'est la situation de la double dépendance de l'économie algérienne que nous avons soulignée plus haut. D'autre part, si au niveau mondial, la part du commerce des marchandises a évolué régulièrement passant du quart à la moitié du PIB. En Algérie, cette proportion avoisine sinon dépasse la moitié du PIB.

3.2.2. D'autres indicateurs

Plusieurs rapports et travaux font état d'une forte dégradation de l'environnement depuis les dernières décennies. Les raffineries de pétrole par exemple (Bouabdesselam A.L. et Y.Bouzidi, 2005), contribuent énormément à la pollution atmosphérique. En 2003, l'Algérie a produit 1.240.000 tonnes de déchets dont 40% étaient des déchets toxiques, la zone industrielle d'Es-Sénia à Oran a produit 10.000 tonnes par an de déchets liquides et gazeux. Quant à la zone industrielle de Blida elle en a produit 70 tonnes par jour, dont les principaux pollueurs sont les industries de textiles, de sidérurgie et de métallurgie. Comme les déchets sont stockés sur les sites de

1 - Selon la banque mondiale « Commerce de marchandises (% du PIB) - Algeria Le commerce est la somme des exportations et importations de biens et services mesurée en tant que pourcentage du produit intérieur brut. ».

production, ils contaminent en conséquence les eaux souterraines et polluent l'air en l'absence de dispositifs filtrant les fumées. Le système d'information environnementale¹ mis en place récemment va permettre de constituer une base de données pour produire de l'information sur la question de l'environnement dans le but d'améliorer la gestion environnementale.

Un autre rapport² donne des éléments parlants de la situation alarmante de l'environnement en Algérie pour l'année 2014. Il nous permet de comprendre l'urgence d'agir mais aussi de comprendre le nombre d'opportunités à saisir afin de conquérir de nouvelles activités économiques. Il s'agit souvent de déchets non biodégradables, polluants, volumineux et encombrants constituant des gisements à explorer par la valorisation, le recyclage... ce rapport donne les exemples suivants :

- **Les huiles usagées**, par définition non dégradables, nocives pour l'environnement. Elles sont estimées à 110000 tonnes dont 70% générées par les véhicules.

- **Les déchets électroniques** qui traduisent l'opulence dans le mode de consommation, l'avènement des TIC. Ils sont estimés à 8000 tonnes d'appareils informatiques et 5000 tonnes d'appareils de téléphonie importés. En tenant compte de la faible durée de vie de ces appareils, le MATE estime la quantité de déchets à 18000 tonnes par année.

- **Les pneumatiques usagés**, la quantité est évaluée³ en 2009 à environ 26000 tonnes par année et un stock de près de 5 millions d'unités. Avec l'explosion du parc automobile on devine les chiffres dix années plus tard. Les pneus usagés sont classés comme des déchets spéciaux.

- **Les déchets inertes issus des démolitions et constructions**, ils représentent environ 11 millions de tonnes selon les estimations pour 2012, selon le même rapport.

- **Les déchets ménagers**, seulement 7% des déchets recyclables estimés à 3.5 millions de tonnes sont exploités par les recycleurs, selon le rapport (2014), il s'agit du papier, carton, plastiques et certains métaux.

- **Les déchets verts issus de l'agriculture** sont estimés à 130000 tonnes

1 - Un Système national d'information environnementale (SIE) a été mis en place en 2014 par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) dans le cadre d'un programme de coopération avec l'Union européenne.

2 - Rapport sur la gestion des déchets solides en Algérie, 2014, Sweepnet et ANGEd.

https://www.resource-recovery.net/sites/default/files/algerie_ra_fr_web_0.pdf

3 - Selon Trouzine et al, cité dans le rapport la gestion des déchets solides en Algérie, 2014, Sweepnet et ANGEd, page 34.

Le rapport¹ note aussi que la gestion actuelle des déchets privilégie l'incinération, peu coûteuse, à la valorisation.

En dépit des mesures réglementaires et institutionnelles, l'environnement ne cesse de se dégrader depuis le début des années 2000. La littoralisation des activités économiques et du peuplement aggrave la situation, près des 2/3 de la population vit sur la bande littorale, le tell ne dépassant pas les 4% de la superficie totale du pays. L'urbanisation y appose son lot de contraintes, bitume et béton, rejets domestiques et industriels, densification, ... La surface forestière se réduit et celle de l'agriculture s'amenuise. Selon le SNAT 2030, la SAU passe d'un hectare en 1960 à 0.24 ha en 2008, elle est divisée par quatre en moins d'un demi-siècle. En sus de la dégradation du littoral, c'est l'atteinte à la biodiversité et les écosystèmes qui fragilisent l'environnement.

Au niveau officiel, le programme de la relance économique 2010-2014 s'inscrit dans une logique de DD et les dégâts. Selon les rédacteurs du rapport² de la CDD 2011, pour le secteur des transports par exemple, il est question de la maîtrise de l'énergie et de l'utilisation de carburants de substitution à des prix soutenus comme le GPL, l'utilisation du gaz naturel comprimé (GNC) et l'essence sans plomb. Cependant les indicateurs examinés précédemment nous donnent une toute autre réalité, bien visible au travers de la qualité du cadre de vie et du recul en termes d'engagements environnementaux même si des initiatives locales redonnent de l'espoir.

Conclusion :

Le problème environnemental n'est pas né du jour au lendemain, c'est sans nul doute l'aboutissement et la conjonction d'un ensemble de facteurs accumulés depuis la première révolution industrielle notamment. Pour le cas algérien, comme pour tous les pays du monde, la problématique environnementale est étroitement liée à la politique de développement suivie par le pays. Les choix politiques déterminant ceux de l'économie, l'environnement devient ainsi l'otage des desideratas des dirigeants de l'heure. Au regard des indicateurs examinés dans ce papier, il est aisé d'affirmer qu'il y a une étroite relation entre les politiques de développement et la dégradation de l'environnement même si les études empiriques qui étayaient notre analyse demeurent maigres. L'environnement n'a fait

1 - Rapport sur la gestion des déchets solides en Algérie, 2014, Le réseau régional d'échange d'informations et d'expertises dans le secteur des déchets solides dans les pays du Maghreb et du Machreq Sweepnet et ANGED, page 30.

2 - RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19) Mai 2011 https://sustainabledevelopment.un.org › ni_pdfs › algeria › full_report

partie intégrante des politiques de développement que tardivement au regard du retard de la mise en place des dispositifs réglementaires et législatifs. Il y a certes eu une volonté de s'aligner sur ce qui se fait dans le reste du monde en matière d'engagement « institutionnel », mais l'absence des mesures coercitives, n'a pas permis des résultats probants. A la croissance et le développement économique et social à tout prix et « tout de suite », il en a résulté une négligence voire une occultation du volet environnemental. Si les hydrocarbures constituent le nerf de l'économie algérienne de par les recettes en devises qu'il génère, sa surexploitation pour financer de manière permanente l'économie algérienne constitue un frein au développement du pays.

La rente pétrolière a profité à la croissance économique de l'Algérie, avec un rôle accru de l'Etat qui a joué le principal acteur de développement à travers les dépenses publiques. La libéralisation et l'ouverture économique a redonné une place prépondérante pour les activités tertiaires à travers l'essor du commerce, du BTP... Cela a entraîné aussi un boom des importations des produits manufacturés entraînant l'essor de la consommation, un bouleversement dans les modes de vie pour une population de plus en plus urbanisée (près de 7 algériens sur 10 vivent en ville aujourd'hui). Conséquemment, les répercussions sur l'environnement ont été considérables : gaspillage de l'énergie, eau, électricité en raison de la sous-facturation des prix, rejets industriels, pollution atmosphérique due à l'augmentation du parc automobile, accumulation des déchets solides volumineux. Les indicateurs de la banque mondiale présentés dans ce papier en disent long sur les effets environnementaux dont les émissions de particules fines et de CO₂ et la consommation d'énergie fossile, ce qui impacte sur le changement climatique.

Il n'était pas question dans ce papier de l'évaluation de la politique environnementale engagée par l'Algérie, ni de faire un état des lieux et encore moins de formuler des recommandations. Il était question d'interroger certains indicateurs économiques sur l'impact environnemental au moment où l'Algérie engage des plans de développement, dits de relance économique, énergivores. Paradoxalement le pays est signataire de toutes les conventions mondiales, pris part à toutes les rencontres internationales sur l'environnement et le climat, commandé des études auprès des bureaux d'études étrangers à des prix faramineux pour élaborer sa stratégie nationale sur l'environnement...

Les résultats de la politique environnementale actuelle semble loin des ambitions affichées dans les rapports et discours officiel, la dégradation peut être appréciée au visuel. Outre les indicateurs globaux examinés, il suffit de lire la presse de tous les jours, d'écouter les responsables, des citoyens, de voir de visu le massacre environnemental, déchets, pollution des plages, des grandes et petites villes,

prolifération des décharges publiques, diminution drastique des terrains agricoles au profit du bitume et du béton...

L'implication de la société civile s'avère incontournable tout comme la réflexion autour du nécessaire recours aux technologies vertes, un meilleur contrôle des équipements ménagers importés, recours à la taxation des produits étrangers, encourager la production locale et la consommation de produits locaux, ... Il est certain, que le caractère spécifique de l'environnement en tant que bien commun mondial freine toute politique environnementale. Celle-ci ne semble plus efficace quand elle s'arrête au niveau national car elle doit émaner d'une autorité supranationale. Ce qui n'existe pas aujourd'hui. De plus, il est difficile d'appréhender la croissance économique et son interaction avec l'environnement sur le plan de l'analyse économique. Les économistes misent sur la notion de développement durable car intégrant toutes les facettes de l'activité humaine, telles qu'entendues à l'aube du 21^{ème} siècle. Pour les économistes, soucieux d'ajuster entre rareté des biens et limite des ressources, il s'agira d'internaliser les effets négatifs de l'environnement en attribuant les prix appropriés aux biens environnementaux, bref mettre en œuvre des outils de régulation. L'environnement constitue aujourd'hui, un enjeu de taille, les visions étant divergentes quant à son intégration dans l'analyse économique, l'optique la plus réaliste serait d'adhérer la solution Pareto optimale améliorée, c'est-à-dire accepter une croissance économique avec une faible réduction des problèmes liés à l'environnement.

Même si les efforts consentis par l'Etat algérien sont manifestes, même si les médias rapportent la question environnementale dans leurs colonnes, le mouvement associatif est faible, la sensibilisation de la société civile timide se limitant souvent à des dates commémoratives (la journée de l'arbre, de l'environnement,...). Des initiatives louables sont cependant recensées dans les villages kabyles¹ par exemple, où un prix du village le plus propre est institué encourageant ainsi la gestion participative locale pour la question des déchets ménagers.

Afin d'insister sur l'urgence de repenser la question de l'environnement en Algérie, nous reprenons un bref extrait d'une citation² « nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas... Notre maison brûle et nous regardons ailleurs, ».

Références bibliographiques :

1 - AGHARMIOU Naïma, LAHOUAZI Zidane « Gestion participative durable locale des déchets ménagers ou la résilience des villages de montagne à la dégradation du cadre de vie. Cas de la commune de Bouzeguène, wilaya de Tizi-Ouzou, Algérie », Revue Lucrarile Seminarului Geografic Dimitrie Cantemir, n°43, 2016.

2 - Jacques Chirac, discours inaugural du quatrième sommet de la terre à Johannesburg, le 2 Septembre 2002) à propos de la situation alarmante de l'environnement dans le monde.

1. ABDELMALKI Lahsen et MUNDLER Patrick, « Economie de l'environnement et du développement durable », édition De Boeck, 2010.
2. AGHARMIOU Naïma, LAHOUAZI Zidane « Gestion participative durable locale des déchets ménagers ou la résilience des villages de montagne à la dégradation du cadre de vie. Cas de la commune de Bouzeguène, wilaya de Tizi-Ouzou, Algérie », Revue Lucrarile Seminarului Gerografic Dimitrie Cantemir, n°43, 2016.
Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2019-2-page-17.htm>
3. AGHARMIOU-RAHMOUN Naïma MOULAI Kamel « L'économie algérienne : le poids de l'histoire et la dépendance des hydrocarbures » Séminaire National sous le thème : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie : enjeux, opportunités et contraintes 25 et 26 septmznbre, 2019 Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou.
4. BENABDALLAH Youcef « ÉTAT DÉVELOPPEMENTISTE VS ÉTAT RENTIER : QU'EN EST-IL EN ALGÉRIE ? » SARL NAQD | « NAQD » 2018/1 N° 36 | pages 75 à 119 ISSN 1111-4371.
5. BENACHNHOU Abdellatif, « La fabrication de l'Algérie », édition Alpha-Design, 2009.
6. BONTEMS Philippe et ROTILLON Gilles, « L'économie de l'environnement », édition la découverte, 2013.
7. BOUABDESSELAM A.Liazid, Y. Bouzidi, « La politique environnementale en Algérie : Réalités et perspectives » revue francophone d'écologie industrielle - N° 38 - 2e trimestre 2005
8. BOUACIDA Rédha Younes Quelle intégration de l'Algérie dans le développement durable ? Un essai d'analyse à partir d'indicateurs statistiques El-Bahith Review 16/2016
9. BOUTAUD Aurélien, Gondran Natacha, *L'empreinte écologique*. La Découverte, « Repères », 2018, 128 pages. ISBN : 9782707198730. URL : <https://www-cairn-info.www.sndl1.arn.dz/l-empreinte-ecologique--9782707198730.htm>
10. BOUYACOUB Ahmed « Quel développement économique depuis 50 ans ? », L'Harmattan, *Confluences Méditerranée*, 2012/2 - N°81
11. DEVILLE Hervé, « Economie et politique de l'environnement : principe de précaution, critères de soutenabilité, politiques environnementale », édition L'Harmattan, 2010
12. FAUCHEUX Sylvie et Jean François Noël, « Economie des ressources naturelles et de l'environnement », Edition Armand Colin, 1995

13. HAMAIDE Bertrand et al. Croissance économique et environnement : la pesée et les faits », Reflets et perspectives de la vie économique ; 2012/4 Tome LI, p9-24, DOI/ 10.3917 : rpve.514.0009.
14. HEYER Éric et TIMBEAU Xavier, « l'économie mondiale et la zone euro : PARTIE I. COUP DE FREIN SUR LA CROISSANCE Perspectives 2019-2021 » pour Département analyse et prévision OFCE | « Revue de l'OFCE » 2019/2 N° 162 | pages 17 à 165 ISSN 1265-9576 ISBN 9791090994140.
15. LATOUCHE Serge, « D'autres mondes sont possibles, pas une autre mondialisation », *Revue du MAUSS*, 2002/2 no 20, p. 77-89. DOI : 10.3917/rdm.020.0077.
16. MANCEBO François, « Le développement durable », édition Armand Colin, Paris, 2006.,
17. OMARI Cherif *et al.*, « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires » Trajectoire historique et perspectives, *Revue Tiers Monde*, 2012/2 n°210, p. 123-141. DOI : 10.3917/rtm.210.0123.
18. PERKINS Dwight H., RADELET Steven et LINDAUER David L., « Economie du développement », 3^{ème} édition, Deboeck, 2008.
19. RAMDANE Abdelmajid, « la politique de protection de l'environnement en Algérie: réalisations et échec », *Revue ElWahat*, n°13, 2011.
20. TIROLE Jean, « Economie du bien commun, édition PUF, 2016.
21. TREILLET Stéphanie, « L'économie du développement », 2^{ème} édition, édition Armand Colin, 2007.
22. VALLEE Annie, « Economie de l'environnement », éditions du Seuil, 2002.

Rapports, documents, sites web

1. Rapport sur la gestion des déchets solides en Algérie, 2014, Le réseau régional d'échange d'informations et d'expertises dans le secteur des déchets solides dans les pays du Maghreb et du Machreq Sweepnet et ANGED, https://www.resource-recovery.net/sites/default/files/algerie_ra_fr_web_0.pdf
2. Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), 2002 Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
3. RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19) Mai 2011, https://sustainabledevelopment.un.org › ni_pdfs › algeria › full_report
4. Le SNAT 2030 ? la loi n° 10-02 du 29 juin 2010¹ RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19), Mai 2011.
5. RAPPORT NATIONAL DE L'ALGERIE 19^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19), Mai 2011

6. CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE *journal officiel* n° 14 du 7 mars 2016
7. Rapports de la banque d'Algérie de 2002 à 2017, <https://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2.htm>
8. « ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES DE CONSOMMATION ET LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES 2011 » Mars 2014 –Collections Statistiques N° 183 Série S : Statistiques Sociales Dépenses de consommation des ménages en 2011 <http://www.ons.dz/IMG/pdf/consfinal.pdf>
9. Office National des Statistiques, données statistiques et rapports, www.ons.dz
10. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>
<https://www.lematindz.net/news/23730-lalgerie-produit-97-de-son-electricite-a-partir-du-gaz-naturel.html>

« L'économie verte en Algérie : Une nouvelle opportunité pour la production nationale »

Réalisé par :

Mr. CHENANE Arezki

Doyen et Maître de conférences

Université de Tizi-Ouzou

Mme. AIT SI SAID Radia

Maître de conférences

Université de Tizi-Ouzou

Introduction :

En Algérie, l'économie verte est considérée ou perçue comme étant un axe de développement susceptible de contribuer au développement de l'économie nationale, par la diversification de l'économie et la création de l'emploi. En effet, dans le contexte actuel, on constate une faible contribution de l'industrie à la croissance économique (5%), un investissement accru dans les secteurs / filières de l'économie verte (énergies renouvelables, efficacité énergétique, agriculture et pêche durables, gestion des eaux et des déchets, écotourisme, transport durable, éco-construction, plantes médicinales, services liés à l'environnement, etc. pourrait améliorer le taux d'intégration industrielle et promouvoir le développement local.

L'économie verte peut être aussi considérée comme étant porteuse de progrès technologique, facteur fondamental pour l'amélioration de la compétitivité de la Petite et Moyenne Entreprise, Petite et Moyenne Industrie (PME/PMI) algériennes, encore peu ouverte aux innovations et à la prise en compte de la durabilité de l'environnement.

De ce fait, l'Etat doit s'engager d'avantage afin d'élargir et de renforcer l'accès des PME aux mesures de soutien, tels que (le financement, la formation, accès aux innovations techniques) et notamment la mise à niveau afin de leur permettre de se mettre à jour des évolutions techniques et des marchés.

L'Etat a engagé un certains nombre de mesures, de réformes et d'initiatives visant notamment à diversifier l'économie, améliorer le climat des affaires, protéger l'environnement, développer des filières vertes et promouvoir les territoires.

Ces initiatives ont toutefois besoin d'être consolidées et mieux articulées dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion de l'économie verte qui favorise des modes de production et de consommation durables tout en contribuant à la création de richesses et d'emplois. Une telle stratégie devrait bien sûr mettre en avant une approche fondée sur les enjeux locaux qui puisse répondre à la durabilité de l'environnement.

L'entrepreneuriat vert ne pourra exister sereinement en Algérie que si la question environnementale devient une priorité locale, nationale et non pas une préoccupation d'ampleur majeure dotée de moyens humains et logistiques mineurs, comme c'est encore trop souvent le cas aujourd'hui.

L'objectif de ce travail est liée justement à l'analyse de l'entrepreneuriat vert en Algérie et sa contribution dans l'économie nationale, à analyser les dispositifs et les mesures mis en place par les autorités afin d'encourager et de renforcer ce type d'entrepreneuriat.

1. Généralités et définitions de base

Pour le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), « l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources».¹

Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi provient d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêchent la perte de biodiversité.

Le rythme de passage à une économie verte variera d'une nation à l'autre car cela dépend des spécificités du capital naturel et humain de chaque pays et de son niveau de développement. Cette transition nécessite néanmoins la prise en compte de trois dimensions incontournables :

▪ ***Investir dans la gestion durable des principales ressources et du capital naturel*** : L'eau, les énergies renouvelables les ressources marines, l'agriculture, les forêts, les écosystèmes et la biodiversité, la gestion des déchets sont appelés à court et moyen termes à devenir les principaux marchés de croissance de l'économie verte, rendant possible le développement économique futur et la création d'emplois.

▪ ***Mettre en place les conditions appropriées au niveau du marché et de la réglementation*** :

Les instruments réglementaires jouent un rôle important pour aider l'économie à devenir plus verte quand ils sont associés à des mécanismes de marché tels que les taxes et les subventions environnementales.

▪ ***Promouvoir les compétences et le savoir faire*** :

1 - BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA, Employabilité et entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie, « Etude promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie », réalisé par BMZ (Ministère fédéral de la coopération économique et du développement), giz, deved, Ministère Algérien de l'industrie, de la PME la promotion de l'investissement, mars 2012, p.9.

Les politiques économiques sont complétées par des politiques de l'emploi en mesure de doter les candidats à l'emploi et les travailleurs des nouvelles compétences requises.

Le projet «d'économie verte» est aujourd'hui porté par des experts, des économistes et des acteurs du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, qui voient en sa promotion une alternative crédible autour d'un nouveau paradigme économique où la richesse matérielle ne s'accompagnerait pas inévitablement d'une augmentation des risques environnementaux, de la pénurie de ressources et des disparités sociales.

2. 'emploi en économie verte en Algérie

2.1 Définition de l'emploi en économie verte

Un emploi de l'économie verte se définit comme *«une fonction nouvelle ou déjà existante occupée dans le but de la préservation de l'environnement ou dans une structure relevant de cet objectif»*.

Il peut donc se retrouver dans de nombreux secteurs d'activités et correspondre à un large panel de profils professionnels. Il peut être aussi issu, de la mutation ou de la création de certains métiers.

Un emploi de l'économie verte ne crée pas toujours de consensus sur son appellation, aussi il est quelquefois appelé «emploi du développement durable» ou encore «emploi d'une économie décarbonée».

Si l'on parle de métiers complètement neufs au sens où ils feraient appel à des compétences totalement nouvelles, ils seront peu nombreux en économie verte, c'est d'ailleurs le cas pour tous les «nouveaux métiers» dans l'absolu, ceux-ci dépendant davantage d'une innovation en forme de rupture technologique forte. En revanche de nombreux métiers intégreront de nouvelles compétences devenant par la même de «nouveaux métiers».

Voici quelques exemples d'activités professionnelles nouvelles au sens où elles font appel à des connaissances adaptées au contexte du développement durable : agriculteur bio, diagnostiqueur en qualité de l'air intérieur, déconstructeur d'appareils électroniques, ingénieur sur véhicules électriques ou hybrides, notateur en investissement socialement responsable.

La plupart des métiers s'enrichissent par nécessité de connaissances, compétences et gestes durables. Dans la formation en management, on introduira la responsabilité sociétale des entreprises ; dans l'enseignement en tourisme, on introduira le changement climatique ; dans la formation des ingénieurs, on introduira l'analyse de cycle de vie et la gestion des déchets dans les formations en travaux publics. L'Observatoire National des Emplois et des Métiers liés à l'économie verte, créé en

2010 en France, propose les approches suivantes pour cerner les activités et métiers verts.

Les activités vertes se composent de :

➤ **Les éco-activités** qui produisent des biens et des services environnementaux au sens strict ayant pour finalité la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. La protection de l'environnement comprend essentiellement les activités liées à la dépollution, la gestion des déchets, l'assainissement et la réhabilitation des sols et des eaux et préservation de la nature et de la biodiversité.

La gestion des ressources naturelles comprend la gestion durable de l'eau, la récupération, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables.

Sont considérées également comme éco-activités des activités transversales relevant des services généraux publics et de recherche liés au développement durable.

➤ **Les activités périphériques**, leur finalité n'est pas environnementale mais produisent des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. Elles sont rattachées aux domaines de la gestion des espaces verts, transport public, production et distribution de l'eau, aquaculture, services d'architecture, construction, notamment celle liée à l'isolation thermique et aux travaux de couverture et d'étanchéité et la fabrication de produits industriels tels que chauffe eau solaire, lampe fluocompacte à basse consommation, chaudière à condensation.

Les métiers verts : nous distinguons les métiers verts et les métiers verdissants :

▪ Les «métiers verts» : quel que soit leur secteur d'activité, ce sont les métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.

▪ Les «métiers verdissants» : Quel que soit leur secteur d'activité, ce sont les métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles «briques de compétences» pour prendre en compte de façon d'ores et déjà significative et quantifiable, la dimension environnementale dans le geste métier.

2.2 État de l'emploi vert en Algérie

Il est difficile d'apprécier avec précision le nombre d'emplois verts existant aujourd'hui en Algérie. Cette situation est due aux facteurs suivants :

▪ L'absence totale des concepts économie verte et activités vertes dans la littérature économique et politique du pays et l'absence d'études socio-économiques traitant de ce thème qui, il est vrai, est relativement nouveau.

▪ L'absence d'une nomenclature spécifiant les métiers verts en Algérie.

▪ La formalisation classique et généraliste des nomenclatures d'activités existantes rendant difficile l'identification exhaustive des emplois verts et verdissants. C'est le cas notamment des nomenclatures d'activités de l'Office national des statistiques (ONS), du Centre national des registres de commerce (CNRC) et des agences et organismes publics et privés spécialisés dans les recrutements et la gestion de l'emploi.

▪ La faiblesse des pratiques de tenue et de diffusion des statistiques en Algérie. Ainsi l'ONS ne dispose pas de données sur la taille en effectifs (totale et par genre) des activités suivantes bien que figurant sur sa nomenclature :

- récupération des matières métalliques recyclables ;
- récupération des matières métalliques non recyclables ;
- captage, traitement et distribution de l'eau ;
- épuration des eaux usées ;
- enlèvement et traitement des déchets ;
- gestion du patrimoine naturel.

Pour cela, la taille des emplois verts sera estimée à partir des données du CNRC et de l'essentiel des activités considérées comme vertes sans prétention d'exhaustivité.

Les données du CNRC, à fin décembre 2010, révèlent un nombre global d'entreprises de 1.407.449 dont 1.282.609 sous le statut de personnes physiques et 124.840 sous le statut de personnes morales. La croissance dans la création d'entreprises a été de 37% sur la période 2005-2010.

Tableau N°1 : «Nombre d'entreprises en économie verte en Algérie »

Nombre d'entreprises	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	1 024 402	1 102 408	1 179 928	1 213 839	1 351 177	1 407 449
Croissance annuelle		8%	7%	3%	11%	4%
Croissance annuelle moyenne	6,6%					
Croissance globale 2005-2010	37%					

Source : BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA (2012), *Op.cit.*, p.17

Dans les secteurs retenus dans le périmètre de l'étude, le nombre d'entreprises enregistrées à fin 2010 est de 273.202 entreprises réparties sur les activités suivantes :

Tableau N°2 : «Secteurs d'activités en économie verte en Algérie»

Activités	Nombre d'entreprises (1)
Collecte de déchets (Ménagers et industriels banals)	3 407
Recyclage de déchets	1 470
Eau Epuration eau usée et traitement eau potable	961
Espaces verts (Reboisement, lutte contre l'érosion, aménagement des espaces verts et périmètres d'irrigation)	68 631
Bâtiment dont travaux d'isolation (étanchéité et couverture)	168 648
Services liés à l'environnement Communication, études, audit, conseil, formation ...	30 085
Total vert et verdissant	273 202
Total vert, verdissant et brun	1 407 449

Source : BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA (2012), *Op.cit.*, p.19.

Considérant une croissance annuelle moyenne de 6% en termes de création d'entreprises, le nombre estimé d'entreprises vertes ou verdissantes, à fin 2011, serait de 289.594 et employant 589.837 agents comme détaillé plus bas.

Tableau N°3 : «Nombre d'entreprises par secteurs d'activités en économie verte»

Activités	Nombre d'entreprises enregistrées fin 2010	Nombre d'entreprises estimé fin 2011	Nombre d'emplois estimés Fin 2011
Collecte de déchets ménagers et industriels	3 407	3 611	16 576
Recyclage de déchets	1 470	1 558	7 271
Eau Epuration des eaux usées et traitement de l'eau potable	961	1 019	44 670

Production et distribution			
Espaces verts (Reboisement, lutte contre l'érosion, aménagement des espaces verts)	68 631	72 749	333 917
Bâtiment * dont travaux d'isolation (étanchéité de la couverture)	168 648	178 767	820 540 41 027
Services liés à l'environnement Communication, études, audit, conseil, formation,	30 085	31 890	146 376
Total vert et verdissant	273 202	289 594	589 837*
Total vert, verdissant et brun	1 407 449	1 500 341	6 886 565

Source : BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA (2012), *Op.cit.*, p.19.

* Seuls les emplois relevant de l'isolation thermique et de la couverture et étanchéité sont considérés comme verts dans le bâtiment soit 41.027 emplois, d'où le total **de 589.837**.

Les emplois associés aux activités liées aux énergies renouvelables ne sont pas comptabilisés dans cette approche car la nomenclature d'activités du CNRC ne permet pas leur identification parmi toutes les activités liées à l'énergie et à l'électricité. L'estimation du volume d'emplois par activité s'est basée sur la configuration globale de la taille de l'entreprise en Algérie, qui se présente ainsi selon différentes publications du ministère en charge de la PME.

Tableau N°4 : « Taille des entreprises en économie verte en Algérie »

Taille de l'entreprise	%	Moyenne considérée pour l'estimation
Moins de 10 agents	93%	03 agents
Entre 11 et 20 agents	04%	15 agents
Plus de 20 agents	03%	40 agents

Source : BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA (2012), *Op.cit.*, p.19.

Pour les entreprises activant dans le domaine de l'eau, il a été tenu compte de la domination de ce secteur par les entreprises publiques, l'ADE et l'ONA qui emploient à elles seules près de 30.000 agents et des quatre SPA gérées par des firmes Internationales à savoir SEAAL, SEOR, SEATA, SEACO qui emploient plus de

10.000 agents. Les emplois assurés par les entreprises privées sont estimés à 4.670 agents, d'où le total de 44.670.

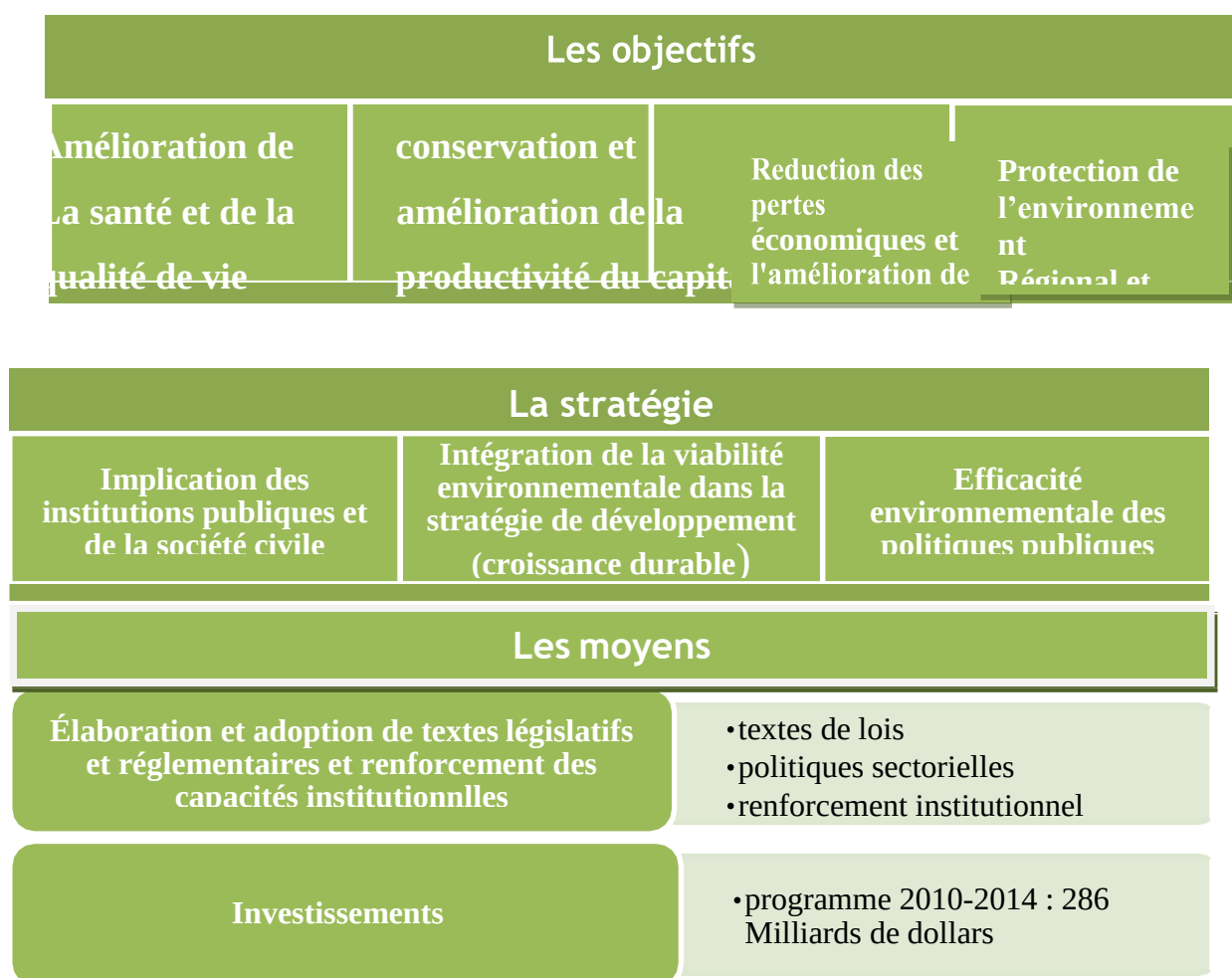
A partir de cette approche et de cet échantillon d'entreprises, le taux d'emplois verts est approximativement estimé à 08,5% du total emploi.

3. Développement durable et économie verte en Algérie

En Algérie, les engagements des pouvoirs publics ont donné un contenu ambitieux et concret à cette tendance d'intégrer la durabilité dans la conception des plans de développement. Des investissements importants ont été consentis et des programmes ambitieux d'investissement sont élaborés particulièrement dans les filières de l'énergie renouvelables, gestion des déchets, eau et assainissement.

Ces axes sont portés par la stratégie nationale de l'environnement (SNE) et le plan d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) dont une schématisation est proposée ci-dessous.

Figure N°1 : «Les objectifs et stratégies du développement durable en Algérie»



Source : BMZ / GIZ / DEVED / MIPMEPI / SEQUA (2012), *Op.cit.*, p.11

Le bilan des réalisations et les actions prioritaires inscrites au PNAE, (recensées dans le rapport national de l'Algérie à la 19^{ème} session de la commission de développement durable des nations unies (CDD-19 / Mai 2011), révèlent la richesse et la diversité des activités vertes qui leur sont associées. Ces activités qui ne manqueront pas à notre sens, au vu des investissements engagés, de connaître une croissance importante à même de booster fortement le potentiel d'emploi et d'entrepreneuriat dans des filières vertes en Algérie.

4. L'économie verte, un axe porteur de développement et de progrès technologique

L'économie verte peut représenter pour l'Algérie un moyen de réaliser les objectifs du développement durable, de créer des emplois, de soutenir la croissance économique (diversification de la production et accroissement de la valeur ajoutée), de renforcer l'innovation et de réduire la pauvreté. Le pays est favorable à une transition progressive vers une économie verte qui tienne compte de ses priorités et particulièrement de la question cruciale de la transition énergétique. Le nouveau plan quinquennal de croissance (2015/2019)¹ considère l'économie verte comme un axe porteur de développement et de progrès technologique. Il encourage les investissements dans des secteurs clés de l'économie verte (agriculture, eau, recyclage et valorisation des déchets, industrie et tourisme) et le développement de la petite et moyenne entreprise (PME).

Une étude menée sur l'employabilité et l'entrepreneuriat dans l'économie verte², les potentialités de création d'emplois dans ce domaine sont importante mais peu connues. En effet, il est difficile d'apprécier de manière exhaustive le nombre d'emplois vert en l'absence d'une nomenclature dans ce sens. Le secteur aurait fourni environ 450 000 emplois en 2012 et pourrait générer un peu plus de 1,4 million d'emplois à l'horizon 2025,³ notamment dans cinq filières : traitement et recyclage des déchets, énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, services à l'environnement et la gestion des espaces verts.

L'étude démontre l'intérêt porté pour ces nouveaux métiers notamment par les jeunes et les femmes, et recommande la mise en place d'une politique intégrée de gestion de ressources humaines s'appuyant sur l'introduction des métiers verts dans la

1 - Le plan quinquennal de croissance 2015/2019 (262 milliard de Dollars) a pour objectifs de réduire le chômage, d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de réaliser un taux annuel de croissance de 7% et de diversifier l'économie nationale.

2 - Plus de 90% des entreprises privées sont des micro-entreprises.

3 - Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, « L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale », p. 2, 2018.

nomenclature des activités. Ceci implique d'autre part, l'actualisation et la mise à niveau du secteur de la formation professionnelle dont l'offre ne correspond plus aujourd'hui aux nouveaux besoins du marché de l'emploi.

L'intégration de la dimension économie verte s'inscrit aussi dans une démarche territoriale avec des projets de villes vertes comme celui de la ville de Boughezoul qui servira de pilote en matière d'économie d'énergie et de valorisation des énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque et éolien) ou encore celui de la wilaya de Tipaza qui envisage de développer des zones d'activités et des filières industrielles vertes, notamment dans l'agro-alimentaire et la valorisation des déchets, principalement agricoles.¹

5. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) reste encore limitée aux grandes entreprises. Elles sont généralement le fait des grands groupes qui mènent une politique plus volontariste fondée sur l'image de marque de l'entreprise et l'obligation de se conformer à la réglementation.² Pour ces entreprises, l'économie verte est généralement perçue comme un élément de renforcement de la RSE.

Le secteur privé privilégie souvent la logique du profit à celle de la durabilité. L'intégration des questions environnementales dans les stratégies de production et la mise en place d'une démarche de RSE reste plus au moins limitée dans ce secteur et différenciée selon les secteurs et la taille de l'entreprise. Elles sont encore limitées par les grandes entreprises ou les grands groupes qui adoptent une politique leur permettant ainsi de préserver leur image de marque. Pour ces entreprises, l'économie verte est généralement perçue comme un élément de renforcement de la RSE³.

Aussi, le manque d'information, la connaissance limitée de la législation environnementale en Algérie, les faibles capacités d'investissement, l'expertise insuffisante et l'accès limité à la technologie constituent les principaux freins à l'engagement environnemental des PME/PMI, qui constituent près de 95% du tissu industriel. Le plus souvent ces dernières ignorent également l'existence de tels appuis engagés par l'Etat.

Sous l'égide de l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR), 16 entreprises et organisations engagées dans le Projet régional RS MENA⁴ ont adopté la norme ISO

1 - Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, « L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale », p. 2, 2018.

2 - CEA, «Rapport national sur l'industrie et l'économie verte en Algérie». 2014

3 - *Idem*

4 - Le projet RS MENA (2012-2014) est soutenu par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et financé par l'Agence suédoise de développement international (ASDI). Il encourage

26000 (responsabilité sociétale). Le Centre national des technologies de production propre (CNTPP) encourage les entreprises industrielles à recourir à un certain nombre d'outils de gestion environnementale mis à leur disposition tels que les audits environnementaux, la charte environnementale, le contrat de performance dans le cadre duquel les entreprises s'engagent volontairement à mettre en œuvre un plan d'action environnemental¹.

6. Enjeu de l'économie verte et le rôle des PME

Le contexte économique ces dernières années est marqué par une croissance qui demeure modeste (en moyenne 3% sur la période 2010-2013)² et un déséquilibre de la balance commerciale (70 à 75% des besoins des ménages et des entreprises sont importés) dont l'excédent est passé de 26, 2 milliards de Dollars en 2011 à 11,06 milliards de Dollars en 2013 (Source : CNIS). Les exportations d'hydrocarbures³ (pétrole et gaz), qui constituent près de 98% des exportations totales et 70% des recettes budgétaires, sont en baisse. Leur contribution au PIB est passée de 43.7% en 2007 à 37% en 2011 puis 35% en 2013. Les recettes d'exportations ont enregistré une baisse de plus de 10% en passant de 70 milliards de Dollars en 2012 à un peu plus de 63 milliards en 2013. Cette diminution s'explique par la baisse tendancielle de la production (205,82 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2011 contre 233,3 millions de TEP en 2007).

Face aux aléas qui pèsent sur l'exportation d'hydrocarbures (marchés mondiaux incertains, diminution des réserves nationales, concurrence des énergies alternatives⁴, (La production mondiale d'électricité issue des énergies renouvelables devrait atteindre près de 26% de la production totale d'électricité à l'horizon 2020 (AIE, 2014). l'Algérie doit investir dans les secteurs productifs durables, créateurs de richesses et d'emplois. Aujourd'hui, le secteur des services absorbe 58% de la population active au détriment du secteur productif à savoir l'industrie et l'agriculture, dont la productivité demeure insuffisante. L'industrie (hors hydrocarbures) représente moins de 5% du PIB en 2013 (~4,2% en 2011) et 6% des emplois.

l'adoption et l'utilisation de l'ISO 26000 dans la région MENA, en s'appuyant sur les organismes nationaux de normalisation.

1 - Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, « L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale », p. 4, 2019.

2 - Taux de croissance : 2,8% en 2013 (5,9% hors hydrocarbures) et 3,7% en 2014 (source : MF/DGPP).

3 - La production mondiale d'électricité issue des énergies renouvelables devrait atteindre près de 26% de la production totale d'électricité à l'horizon 2020 (AIE, 2014).

Le secteur agricole, avec un PIB estimé à 9,7% -10% (ONS, 2012) ne couvre que 25 à 30% des besoins nationaux en céréales et la facture alimentaire (principalement céréales et lait) se situe à 9 milliards de Dollars (2012).

Les importations alimentaires représentent environ 18% des importations globales qui ont atteint 47,5 milliards de Dollars en 2012 et près de 55 milliards de Dollars en 2013, soit près de 7% du PIB (source : CNIS). L'agro-industrie génère un tiers de la valeur ajoutée du secteur industriel et 40% des emplois industriels (source : MIPMEPI). Les dépenses publiques se situent autour de 40% du PIB, en raison notamment d'un accroissement du budget alloué au programme d'investissement (280 milliards de Dollars pour la période 2010-2014), mais surtout à cause de la forte hausse des dépenses consacrées aux salaires et aux transferts sociaux.

La participation du secteur privé demeure entravée par les difficultés d'accès au crédit, la complexité de l'environnement réglementaire et la lourdeur des procédures de création d'entreprise. Les mesures de soutien aux PME (dont 95% sont des TPE) adoptées par L'Etat ces dernières années (dispositifs d'encouragement de l'investissement, accès au foncier industriel et aux commandes publiques, restructuration des dettes, programme national de mise à niveau), devraient être consolidées et renforcées afin d'améliorer leurs capacités d'investissement, de production et de création d'emplois.

Sur le plan social, les niveaux de consommation sont en hausse et le niveau global du chômage a baissé pour atteindre 9,8% (2013). Toutefois, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et des femmes reste élevé ; il est respectivement de 21,5% et 17% (2011). Le chômage est plus accentué dans les zones rurales sahariennes où l'indice de pauvreté a atteint 11% en 2008. Les subventions généralisées et les transferts sociaux ont représenté plus de 28% du PIB (2012). Afin de réduire les disparités régionales, le gouvernement envisage de développer les activités productives et créer des pôles économiques au niveau de plusieurs wilayas, notamment les plus déshéritées en termes d'emploi et de développement¹.

L'Algérie présente une vulnérabilité écologique caractérisée par la sensibilité de ses écosystèmes à la sécheresse et à la désertification (l'aridité climatique concerne plus de 90% du territoire et des oasis sont en voie de disparition), une érosion côtière accentuée et un stress hydrique chronique dans certaines régions. Avec moins de 600 m³/ habitant/ an, l'Algérie (36 millions d'habitants en 2010) est classée parmi les pays pauvres en ressources hydriques. L'urbanisation non contrôlée (69% de la population

1 - Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, « L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale », p. 5, 2018.

vivait en ville en 2013 contre 58% en 2000)¹ et le processus d'industrialisation, mal maîtrisé, génèrent des pollutions² croissantes.

Le changement climatique menace particulièrement l'agriculture, les ressources en eau et la santé³. Le coût des dommages liés au changement climatique serait de l'ordre de 1.3% à 4.3% du PIB de 2009 (source : ANCC). Selon un rapport du Ministère de l'Environnement (1994), l'Algérie émet environ 100 millions de teq CO2 par an. Les émissions brutes ont été estimées à 3,95 tonnes eq CO2/hbt et les émissions de CO2 à 2,61 tonnes CO2/hbt (2000). Près de 75% des émissions proviennent du secteur de l'énergie.

La consommation énergétique nationale repose quasi entièrement sur les ressources fossiles. Les énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, biomasse, etc.) occupent une place très marginale dans le bilan énergétique (5MW d'électricité actuellement). La production d'électricité provient presque totalement du gaz naturel et absorbe 40% environ de la consommation de cette énergie primaire. La consommation nationale d'énergie ne cesse de croître (6-7% par an) ; elle est passée de 46,1 millions TEP (2011) à 50,6 MTEP en 2012 et à 53,3millions TEP en 2013 et pourrait atteindre 100 millions TEP (2030).

La facture énergétique de l'Algérie s'est élevée à près de 40 milliards de Dollars en 2013. L'intensité énergétique a atteint 0,357 tonne équivalent pétrole pour 1 000 Dollars de PIB (2012), soit deux fois plus que dans les pays de l'OCDE.

Les pertes économiques et les surcoûts de santé publique relatifs à la dégradation de l'environnement ont été estimés à 7,23% du PIB de 1998 (source: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2002). Les coûts des dommages à l'environnement induits par le secteur industriel correspondent à 1,8 voire 2% du PIB.

La transformation structurelle de l'économie nécessitera sa diversification, le développement d'activités innovantes et à forte valeur ajoutée, la réduction des subventions, l'amélioration du climat des affaires et l'intégration du secteur informel.

7. L'économie verte, une opportunité pour restructurer l'économie et relancer le développement industriel dans les filières stratégiques

La promotion de l'économie verte s'inscrit dans l'esprit du nouveau plan d'investissement (2015-2019) qui met l'accent sur la promotion de l'investissement, la création d'entreprises et l'accroissement de la productivité du secteur industriel (hors

1 - Les tendances actuelles laissent supposer un taux d'urbanisation de l'ordre de 80% en 2030.

2 - Le coût des dommages infligés à l'environnement par le secteur industriel correspond à près d'un tiers des coûts totaux des dommages, soit environ 1,8 à 2,0% du PIB.

3 - Seconde Communication Nationale sur le Changement Climatique (2010).

hydrocarbures). Mais le développement des filières vertes à forte valeur ajoutée passe par l'adoption d'une nouvelle politique industrielle qui favorise l'investissement, améliore la compétitivité des entreprises, booste l'innovation et l'acquisition des technologies, notamment dans le cadre de partenariats ciblés.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a lancé deux nouveaux programmes pour répondre à des préoccupations majeures dans les secteurs du logement et de la pêche :

- Le programme d'investissement public dans le secteur de la construction (65 milliards de Dollars) qui vise la réalisation de 1,6 millions de nouveaux logements à l'horizon 2019. Ce programme sera développé sur la base de partenariats avec les entreprises nationales et internationales, en intégrant les nouvelles technologies de construction, en respectant les normes environnementales nationales et en assurant un transfert de savoir-faire, notamment aux jeunes ;

- Le nouveau plan « Aquapêche 2020 » (2015-2020) qui vise à doubler la production halieutique nationale (200 000 tonnes/an) grâce au développement de l'aquaculture (qui représentera près de 70% de la production). Il favorisera l'accompagnement des jeunes entreprises et le renforcement du système de formation pour développer les métiers de la pêche.

Toutefois d'autres secteurs restent à la traîne comme l'agriculture biologique avec seulement 700 ha contre 20 000 ha au Maroc et 330 000 ha en Tunisie ; l'écotourisme, la gestion des déchets et le développement des énergies renouvelables, toujours en phase pilote. Le déploiement des filières industrielles de l'économie verte nécessitera aussi :

- Un climat des affaires amélioré et la prise en compte de l'économie verte dans le nouveau code des investissements en préparation ;

- Un système financier qui réponde aux besoins des PME/PMI ;

- Les financements bancaires à long terme sont généralement inaccessibles pour les PME, faute de garanties ;

- Un système éducatif national qui intègre les nouveaux besoins et un système de formation orienté vers plus de spécialisations dans les domaines de l'économie verte.

- Une production industrielle qui s'inscrit dans une démarche territoriale.

C'est dans cette perspective que l'entreprise est au cœur du développement des territoires ; c'est l'acteur principal qui figure, configure et reconfigure le territoire. Aujourd'hui, les dynamiques entrepreneuriales doivent être conduites de manière à tenir compte des spécificités et attentes des territoires à tous les niveaux.

L'entreprise verte est une entreprise qui évolue autour d'activités vertes et qui organise son fonctionnement, exploite ses ressources et conçoit sa croissance dans un esprit de développement durable. Une étude sur la promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie a fait ressortir trois principaux constats¹:

L'économie verte est peut-être encore embryonnaire, néanmoins c'est une réalité en développement en Algérie. L'économie verte pourrait constituer un gisement d'emplois très important, dont il faut tirer profit en améliorant l'employabilité des jeunes et des femmes par des formations ciblées et actualisées en rapport avec les métiers nouveaux sous-jacents à cette économie et en créant des dispositifs d'incitation à l'entrepreneuriat vert. Dans ce sens, il fait savoir que cette étude a relevé que l'estimation du potentiel de développement de l'emploi dans le domaine de l'économie verte, à l'horizon 2025, est de 1 421 619 postes de travail. Celle-ci a relevé, par ailleurs, que le nombre estimé d'entreprises vertes ou verdissantes, à fin 2016, serait de 289 594 et employant 589 837 agents et de 1 421 619 à l'horizon 2025. Quant au troisième constat, il est fait état que certaines filières sont mieux préparées que d'autres pour renforcer les fondements d'une économie verte forte, du fait des options de développement priorisant, telles que l'exploitation du potentiel naturel solaire, la prise en charge et la gestion durable des pressions environnementales les plus accrues (rareté des ressources hydriques, vulnérabilité de l'écosystème et coûts élevés de la dégradation de l'environnement).

8. Les politiques d'appui en faveur de l'économie verte en Algérie

Actuellement, les principaux défis environnementaux du pays, sont focalisés notamment sur la gestion rationnelle en eau et l'énergie, la recherche de solutions pour faire face à l'épuisement à terme des ressources en hydrocarbures, la lutte contre la désertification et la déforestation, la réduction des émissions dues à la combustion des énergies fossiles, l'adaptation des secteurs de l'eau, de la santé et de l'agriculture-forêt au changement climatique et la réduction des pollutions industrielles et urbaines.

Le Programme quinquennal d'investissements publics (2010-2014), d'un montant de 286 milliards de Dollars, a privilégié la modernisation des infrastructures (les dépenses publiques ont été majoritairement consacrées aux travaux d'infrastructures (70%), et la privatisation de l'économie qui demeure néanmoins confrontée aux défis de l'amélioration du climat des affaires, de l'accroissement du financement bancaire pour les investissements productifs et de l'acquisition de nouvelles technologies. La mise à niveau des entreprises touche moins de 1/10ème des entreprises. Des programmes ont été mis en œuvre dans les domaines de la protection de l'environnement, la gestion de l'eau et la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Un budget de 2 000 milliards de DA (27 milliards de Dollars) est consacré au secteur de l'eau et de l'assainissement (barrages, systèmes de transfert d'eau vers les régions déficitaires, stations d'épuration et de dessalement) et 7 milliards de Dollars au secteur de l'aménagement du territoire et de l'environnement (création de 4 villes

1 - <https://www.liberte-algerie.com/ouest/leconomie-verte-en-debat-313728>, Consulté le 04/10/2019.

nouvelles et une centaine d'infrastructures pour la protection de l'environnement). Le Plan national de lutte contre la désertification (PNLCD) est en cours de mise en œuvre. Des efforts concrets ont été fournis dans le domaine de la foresterie, avec la restauration d'une superficie forestière, estimée à plus de 530 000 hectares depuis 2000.

D'importants progrès ont été réalisés en termes de capacité de mobilisation des ressources superficielles des barrages, de taux de raccordement de la population urbaine au réseau public d'eau potable et au réseau public d'assainissement (voir tableau 1). L'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau des populations des zones d'habitat dispersé constitue actuellement une nouvelle priorité pour garantir le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement, institué par la loi relative à l'eau. En matière de valorisation des ressources en eau non conventionnelles, un important programme de réalisation de nouvelles stations d'épuration (parc de 239 unités) devrait permettre d'atteindre une capacité totale d'épuration de 1,2 milliards de m³/an en 2014 (contre 660 à 750 millions de m³/an en 2010). Le volume d'eaux usées épurées mises à la disposition de l'agriculture a atteint 600 millions de m³ en 2011 alors qu'il n'était que de 90 millions en 1999. Ce volume devrait doubler d'ici 2014 avec les nouvelles stations d'épuration en cours de réalisation. Un cadre juridique a été établi pour encadrer l'utilisation des eaux usées épurées en irrigation, incluant les prescriptions de sécurisation sanitaire et environnementale.

Neuf usines de dessalement sont en exploitation (BOO) avec une capacité de 1,4 millions m³/jour et deux autres sont en voie d'achèvement. Des programmes pilotes sont en cours pour favoriser les installations d'unités de dessalement utilisant des énergies renouvelables (solaire ou éolienne).

L'Algérie dispose d'une Stratégie nationale de l'environnement, d'un Plan d'action pour l'environnement et le développement durable (2002-2012), d'un Schéma d'aménagement du territoire (2010-2030) et d'un Plan national climat (2015-2050) en phase de finalisation¹. Des politiques sectorielles sont mises en œuvre dans les domaines de l'éducation environnementale, des ressources énergétiques², de l'économie de l'eau et de l'adaptation du secteur des ressources en eau au changement climatique, de la préservation des écosystèmes, du développement rural et de la dépollution industrielle. Une Stratégie nationale de gestion intégrée du littoral est en préparation. Des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique et un programme de promotion des énergies renouvelables ont été adoptées. Une première centrale hybride fonctionne depuis 2011, 23 centrales photovoltaïques et une ferme éolienne devraient entrer en production à l'horizon 2017.

Le financement des politiques environnementales se fait à travers divers instruments comme les fonds nationaux, les mesures fiscales dédiées ou des crédits

1 - Le plan climat remplace le Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques (2003-2013).

2 - La stratégie énergétique vise l'intensification des efforts d'exploration et de mise en production des gisements de pétrole et de gaz, le développement des énergies renouvelables, l'exploitation à long terme du gaz de schiste et de l'énergie nucléaire.

d'investissements à des taux préférentiels. La Loi de Finances 2014 favorise les investissements dans la pêche et l'aquaculture.

Tableau 1 : Exemples d'Instruments de financement

Principaux Fonds nationaux	Exemples de taxes écologiques
Fonds pour l'environnement et la dépollution (FEDEP) ;	Taxe sur les activités polluantes et dangereuses pour l'environnement ;
Fonds pour la maîtrise de l'énergie (FNME) ;	Taxes relatives à la pollution atmosphérique (taxe sur les carburants, taxe sur les produits pétroliers, taxe sur les sacs en plastique) ;
Fonds d'investissement agricole;	Taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels, toxiques et dangereux;
Fonds des énergies renouvelables (FNER) ;	Taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles ;
Fonds de lutte contre la désertification ;	Taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle ;
Fonds de protection du littoral et des zones côtières.	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Source : Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, p.9, 2018.

Les efforts consentis portent également sur la recherche et la formation en lien avec les filières environnementales, à travers notamment la mise en place du Conservatoire National pour les Formations à l'Environnement (CNFE) qui assure la formation, la promotion de l'éducation environnementale et la sensibilisation, la création d'une école supérieure de gestion des ressources en eau (2010). Plusieurs instituts spécialisés comme le Centre de Développement des Energies Renouvelables, le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides et le Centre National des Biotechnologies ont également ouvert leurs portes. Un Institut de Développement Durable de l'Afrique, relevant de l'Université des Nations Unies (UNU-IRADDA), a été créé fin 2013.

Toutefois, l'inadaptation des systèmes nationaux d'éducation et de formation professionnelle ainsi que l'insuffisance et le manque de capitalisation des travaux de recherche constituent des freins au développement des filières vertes innovantes (on observe un cloisonnement des différents acteurs impliqués dans la recherche, ce qui limite l'impact des dispositifs en place). Les dépenses de recherche-développement, essentiellement publiques, représentent moins de 1% du PIB ; seules quelques grandes entreprises investissent dans l'innovation. L'Algérie est classée à la 133^{ème} place sur 143 pays par l'Indice mondial 2014 de l'innovation.

9. La gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA), une filière sous exploitée mais à fort potentiel d'investissement et de création d'emploi

L'Algérie accuse un retard important en termes de gestion (collecte, transport, élimination) et de valorisation des déchets, avec des conséquences économiques et

sanitaires importantes. Le recyclage est marginal et production de compost quasi nulle. Selon la Secrétaire d'Etat Chargée de l'Environnement, l'Algérie perd près de 300 millions d'Euros par an à cause du non recyclage des déchets. Le programme national de gestion intégrée des déchets municipaux (PROGDEM) vise à réduire la production de déchets et accroître le taux de recyclage pour atteindre 70% (2020) contre 5 à 6% actuellement. A court terme, un objectif ambitieux vient d'être fixé pour améliorer le recyclage matière de 40% à partir de 2016. Pour cela, des dispositifs ont été mis en place dont des subventions, une réforme réglementaire, la conclusion d'accords avec les industriels concernés ainsi que le lancement d'actions de sensibilisation, de communication et de formation pour assurer la viabilité économique de la filière déchets. La réalisation d'une usine de traitement thermique de déchets, d'une unité de transformation du plastique et d'une usine de compostage devraient être engagées à partir de 2015¹.

La gestion des déchets ménagers solides est prise en charge principalement par le secteur public à travers les communes ou dans quelques grandes villes, à travers des entreprises au statut d'EPIC qui assurent la collecte, la mise en décharge ou en centre d'enfouissement ainsi que le nettoyage urbain. Le Centre national du registre de commerce (CNRC) fait état de l'existence de plus de 4 000 entreprises actives dans la récupération et le recyclage des déchets en 2010 (dont 193 créées par des femmes). L'activité de récupération et de recyclage des déchets est majoritairement informelle ; la participation du secteur privé demeure jusqu'à présent très limitée. L'Agence nationale des déchets (AND) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ont lancé un projet de création de 5 000 micro-entreprises/an devant générer 10 000 emplois verts/an sur la période 2012-2014.

Données clés sur le secteur des déchets **(Rapport Sweepnet-GIZ-avril 2014)**

Rapport Sweepnet-GIZ-avril 2014

Total : 13,5 millions de tonnes/ an dont 45% sont recyclables et valorisables ;

Déchets organiques : 62% ;

DMS : ~ 10,3 millions de tonnes (2012) ;

Taux annuel de croissance DMS: ~ 3%

Déchets industriels: 2 550 000 t/an dont Déchets spéciaux : ~ 330 000 t/an (2011) ;

Recyclage : 5-6% (247 micro-entreprises) ;

Compostage : ~1%

Enfouissement (CET et Décharges Contrôlées) : ~ 30 - 35% ;

Déversement (Décharges brutes) : ~ 60-65%

Source : Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, *Op. cit.*, p. 11.

Conclusion :

L'économie algérienne est principalement structurée autour de la rente liée à l'exportation des hydrocarbures. L'importation massive des matières premières grève de plus en plus la balance commerciale, dans un contexte marqué par la diminution des réserves de pétrole, la chute du prix du baril et une concurrence accrue sur les marchés gaziers internationaux. Le pays présente en outre une forte vulnérabilité environnementale, y compris aux changements climatiques.

L'économie est en partie tirée par l'investissement public (programmes importants dans le secteur du logement, des infrastructures et de la recherche) tandis que la contribution du secteur privé demeure limitée et l'industrie peine à trouver sa place dans une économie fortement tournée vers le commerce et l'importation. Or, l'industrie est le moteur de la transformation de l'économie et une source de développement et de progrès.

Face à l'ensemble de ces défis, l'Algérie a besoin de mettre en place un nouveau modèle industriel respectueux de l'environnement, plus compétitif, à même de générer plus d'emplois et de contribuer au développement local. La transition énergétique et le développement de filières vertes s'inscrivent dans cet objectif, mais les efforts doivent être consolidés et mieux articulés dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion de l'économie verte.

Une question se pose cependant sur la capacité des structures nationales dédiées à l'encadrement des jeunes (ANSEJ, CNAC, Pépinières d'entreprises et centres de facilitation) à prodiguer le conseil technique spécifique, et à assurer l'orientation et l'encadrement requis dans la création de micro activités et de TPE dans ces domaines totalement nouveaux, et dans lesquels ces structures ne disposent pas d'expériences probantes. Une préparation des animateurs et conseillers dans ce sens est fortement recommandée.

Les investissements dans ces filières en économie verte seront d'autant plus attractifs qu'ils bénéficieront de mesures d'incitation fiscales et commerciales comme précisé dans le programme. Des avantages financiers, fiscaux et de droits de douane sont octroyés pour les actions et projets qui concourent à la promotion des énergies renouvelables. Un Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME) a été également institué pour financer ces projets et octroyer des prêts non rémunérés et des garanties pour les emprunts effectués auprès des banques et des établissements financiers.

Références :

- BMZ (Ministère fédéral de la coopération économique et du développement)/ GIZ / DEVED / MIPMEPI Ministère Algérien de l'industrie, de la PME la promotion de l'investissement/ SEQUA, « Employabilité et entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie », « Etude promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie », mars 2012.
- Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, « L'économie verte en Algérie : Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale », p. 5, 2018.
- GIZ- BMZ- Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Guide des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat vert, juillet 2012.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. Contribution de l'Algérie à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), octobre 2011.
- GIZ- BMZ- Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, « Etude sur l'employabilité et entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie », mars 2012.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. Rapport national de l'Algérie. 19ème session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-19), mai 2011.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'énergie et des mines. « Bilan énergétique national 2011 ». Edition 2012.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme. PNUD. GEF. « Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2000 », février 2010.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- GIZ- Sweepnet- Anged, «Rapport sur la gestion des déchets solides en Algérie», avril 2014.
- <https://www.liberte-algerie.com/ouest/leconomie-verte-en-debat-313728>, Consulté le 04/10/2019.

La question de la réciprocité dans la coopération décentralisée franco-algérienne

AKERKAR Arezki¹

Résumé :

Dans un contexte caractérisé par la montée concomitante de la mondialisation et de la décentralisation, la territorialisation de l'action publique, entendue comme l'affirmation des territoires comme lieu d'action face à l'Etat central, devient une réalité. Cette tendance à la territorialisation a fait émerger la pratique de la coopération décentralisée entre collectivités territoriales. Elle est passée des jumelages traditionnels (asymétriques) à une approche partenariale (territoriale) associant l'intérêt réciproque. Cet article présente les dynamiques contextuelles et les paradigmes qui canalisent l'évolution de la coopération décentralisée vers la réciprocité dans le contexte franco-algérien. Il étudie le partenariat entre les villes de Mulhouse et d'El Khroub et montre les limites qui entravent l'orientation du partenariat vers la réciprocité.

Mots-clés : coopération décentralisée, territorialisation, Algérie, France, Mulhouse, El Khroub.

Summary

In a context characterized by the concomitant rise of globalization and decentralization, the territorialization of public action, understood as the affirmation of territories as a place of action in the face of the central state, becomes a reality. This trend towards territorialization has led to the emergence of decentralized cooperation between local and regional authorities. It has gone from traditional (asymmetric) twinning to a so-called "partnership" (territorial) approach combining reciprocal interest. This paper presents the contextual dynamics and paradigms that guide the evolution of decentralized cooperation towards the reciprocity of contributions in the Franco-Algerian context. He examines the example of the partnership between the cities of Mulhouse and El Khroub and shows the limits that hinder the orientation of the partnership towards reciprocity.

Keywords: Decentralized cooperation, territorialization, reciprocity, Algeria, France, Mulhouse, El Khroub.

1 - Enseignant-chercheur, Maître de conférences à la faculté SEGC, Département des sciences économiques de l'université de Bejaia (Algérie). Docteur en sociologie de l'université de Strasbourg (France).

Introduction :

Le développement de la décentralisation a favorisé la coopération internationale entre collectivités territoriales. Elle passe des jumelages classiques à une approche partenariale associant l'intérêt mutuel (Mestre et Husson, 2008 ; Husson, 2007). Aujourd'hui, l'une des originalités de la Coopération Décentralisée (CD) est qu'elle a dépassé l'approche «*aide-projet*» pour évoluer vers des partenariats d'intérêt réciproque. De plus en plus, les collectivités du Nord cherchent un intérêt local pour leurs territoires tout en cherchant à soutenir leurs homologues du Sud à construire un projet (de territoire) politique.

Cette nouvelle orientation de la CD se développe dans un contexte marqué par l'avènement du paradigme du territoire comme mode d'adaptation et de réappropriation (Landel, 2011). En France, le concept de « *projet de territoire* »¹ est devenu un référent incontournable de l'action publique (Koop *et al.*, 2010). Ce pays a mis en place, depuis 1992, un cadre juridique permettant aux collectivités territoriales de devenir des coordinatrices des politiques publiques et de développer des coopérations avec leurs homologues étrangères. En Algérie, depuis l'adoption de l'approche territoriale du développement, en 2000, les autorités algériennes ont sollicité les collectivités françaises afin d'appuyer leurs homologues algériennes à l'élaboration et à la gestion des projets de territoires. Cette tendance à la territorialisation de la coopération franco-algérienne cherche à se démarquer de l'ancienne approche de coopération, axée sur l'aide technique : elle vise l'orientation vers la réciprocité des engagements. Seulement, cette évolution de la CD franco-algérienne seraient-elle en mesure de produire des partenariats équilibrés, fondés sur la réciprocité.

Notre contribution analyse l'expérience de la CD franco-algérienne : cas du partenariat entre les villes de Mulhouse et d'El Khroub. A travers une approche territoriale du développement, nous analyserons la qualité du partenariat entre les deux villes. Il s'agit de mettre cette pratique dans la posture de la réciprocité et de relever les apports et les limites qui empêchent la CD à produire des partenariats d'intérêt réciproques entre les collectivités algériennes et leurs homologues françaises.

Nous faisons l'hypothèse que l'orientation de la CD franco-algérienne vers la réciprocité nécessite au préalable l'émergence des territoires de l'action publique face à l'État central et la convergence des stratégies entre les collectivités partenaires. Or,

1 - Le « *projet de territoire* » désigne un processus de construction territoriale dont les acteurs deviennent auteurs, tandis que le « *territoire de projet* » désigne un territoire donné, issu de l'histoire politico-administrative des pays (Koop *et al.*, 2010).

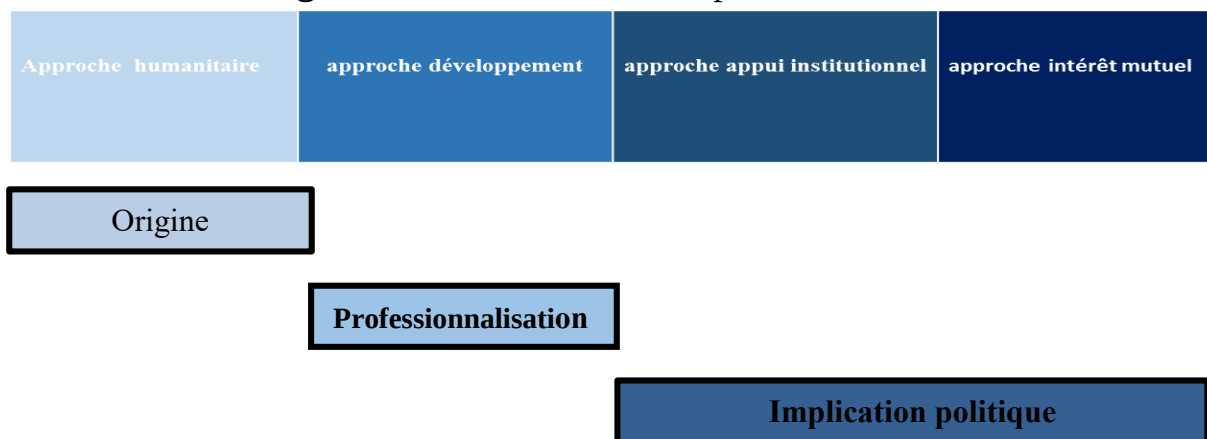
la territorialisation inégale¹ et la distorsion des stratégies entre les collectivités algériennes et leurs homologues françaises, crée des dysmétries et empêche la construction des partenariats équilibrés.

Cet article présente d’abord les dynamiques contextuelles et les paradigmes qui canalisent l’évolution de la coopération décentralisée vers la réciprocité dans le contexte franco-algérien. Il étudie ensuite le partenariat entre les villes de Mulhouse et d’El Khroub et montre les limites qui entravent la construction des partenariats d’intérêts réciproques.

I. L’évolution de la CD: de la solidarité à l’approche d’intérêt réciproque

La CD, initiée sous forme de jumelages, a considérablement évolué : de l’approche-solidarité, elle se structure ensuite autour des grands moments pour arriver à l’exigence actuelle de la réciprocité.

Figure 1 : évolution de la coopération décentralisée



Source : Mestre et Husson, 2008, p.137.

Dans son essence, la CD a débuté par une approche humanitaire : elle est considérée comme porteuse de la solidarité et de rapprochement des peuples (Boidin et Djeflat, 2016, Husson, 2007). Les collectivités territoriales interviennent dans les domaines de « *l’aide et de la solidarité* » et financent de petites infrastructures au Sud. Dans ce type de partenariat, les collectivités du Sud se trouvent dans la position de celles qui reçoivent l’assistance alors que celles du Nord se placent en position de domination.

A partir des années soixante, l’émergence du tiers-monde a permis aux collectivités européennes de développer une nouvelle coopération, privilégiant les

1 - Exprimée par la dépendance des collectivités locales algérienne à l’égard de l’Etat central, contrairement à leurs homologues françaises.

rapports humains et associant au concept de celui du « *développement* » (Laye, 2005). Les actions développées portent sur « l'aide-projet » plutôt que sur l'appui aux initiatives locales comme la mobilisation des acteurs du territoire (Noisette et Rachmuhl, 2007, Mestre et al, 2008). Cette approche « *maintient une approche déséquilibrée de la relation entre collectivités partenaires* » (Husson, 2007, p.3).

Vers la fin des années 1980, afin de rompre « *l'aide au projet* », la nature de la CD se transforme pour recouvrer une « *approche partenariale* » et plus « *égalitaire* » (Husson, 2007). Cette démarche correspond à l'approche d'appui institutionnel : elle consiste à aider les collectivités du Sud à gestion du service public et à réincarner la culture de l'action publique pour renforcer la collectivité locale dans sa structuration (Husson, 2008).

A partir des années 1990, se renforce l'idée de remettre en cause la coopération axée sur l'aide financière et technique. Au Nord, les collectivités territoriales expriment un désintérêt en raison de l'asymétrie des coopérations engagées avec leurs homologues du Sud, souvent sans retour pour leurs territoires. Se développe ainsi une nouvelle approche de coopération axée sur les échanges d'expériences d'intérêt mutuel ainsi que le renforcement de la dimension politique des collectivités partenaires. Alors que les Etats semblent être affaiblis par la mondialisation, la CD cherche à construire un nouvel espace politique, au sein duquel des actions conjointes renforcent les capacités des gouvernements locaux : elle vise à promouvoir l'émergence de la société civile et de la bonne gouvernance, par l'appui à la démocratisation et de la décentralisation des collectivités partenaires (Marie, 2005).

Cette nouvelle orientation de la CD doit son émergence à la territorialisation de l'action publique, entendue comme l'affirmation des territoires comme des espaces privilégiés de convergence des intérêts et d'une coopération multi-acteurs (Boidin et Djeflat, 2016), face à la montée des crises économiques, sociales et écologiques (Djeflat et Boidin, 2010). Elle favorise l'orientation vers la réciprocité et conduit les collectivités territoriales à développer des coopérations autour de thématiques partagées telles que l'environnement et le développement urbain, l'intégration des migrants et leurs associations, l'attractivité des territoires et des échanges économiques entre les territoires, etc.

Aujourd'hui, la réciprocité constitue un tournant majeur dans la trajectoire de la CD. Cette nouvelle approche est très répondue aujourd'hui en France. Beaucoup d'élus français reprochent à la conception classique de la coopération de développer des projets coûteux tournés vers le Sud sans intérêt local dans un contexte de crises budgétaires et d'obligation pour les élus d'arbitrer entre les dépenses locales et les dépenses internationales : ils estiment que si les collectivités françaises veulent garder

cette politique, il faut intégrer la réciprocité des apports (Garcia, 2013). Qu'en est-il de la CD franco-algérienne ?

2. La CD franco-algérienne : quel partenariat ?

2.1. Genèse et évolution de la coopération

La CD franco-algérienne ne déroge pas à la réalité décrite ci-dessus et a connu les mêmes évolutions. La périodisation des phases de la coopération permet de distinguer trois périodes. La première phase (63-85) préconisait une planification centralisée et l'industrialisation (axée sur l'aide technique) : le résultat aura été un demi-siècle d'une coopération grinçante par des crises régulières, marquée par une forte asymétrie.

Après l'échec relatif de la coopération bilatérale, la deuxième phase (80-90) développe des coopérations dans le *développement local*. Conçue comme une alternative aux dépendances des collectivités locales à l'égard du centre, l'autonomie territoriale est placée au cœur du développement local (Koop *et al.*, 2010). Contrairement à la France, où ce paradigme a été appliqué en France, il est peu mobilisé en Algérie. Alors que le processus de décentralisation s'approfondit en France, il est ignoré en Algérie. Face à cette situation, la CD franco-algérienne menait des actions d'aide au développement pour développer des « *projets de territoires* », en l'absence de « *territoires de projets* » (Landel, 2011). Ainsi, seuls quelques projets participatifs émergent dans les milieux de la coopération à la fin des années 1980 (Koop *et al.*, 2010). Cela tient au moins au moins à deux facteurs. D'abord, le caractère centralisateur de l'Etat algérien ne permettait pas aux collectivités locales de tisser des coopérations avec leurs homologues françaises. À cette difficulté s'ajoute la faiblesse d'un tissu associatif pouvant animer cette forme de coopération. Face à « *l'introuvable pouvoir local en Algérie* » (Zouimia, 2002) et en l'absence d'un relais associatif dynamique, l'Algérie a été reléguée, jusqu'à la fin des années 1990, au dernier rang des bénéficiaires de ces coopérations (Souami, 2009).

La troisième phase coïncide avec des coopérations dans le développement territorial, à partir des années 2000. L'adoption d'une approche territoriale en Algérie fait germer une nouvelle forme de CD entre les deux pays : elle vise à accompagner les transformations des politiques publiques, reposant sur l'affirmation du « *projet de territoire* » (Landel, 2011). De nouvelles formes de coopérations plus territorialisées, impliquant une multitude d'acteurs et de secteurs émergent (Cités-Unies France, 2012) pour orienter la coopération vers la réciprocité.

Aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs de la CD franco-algérienne s'accordent à dire qu'à la différence de la coopération interétatique, longtemps *asymétrique*, la CD favorise les échanges d'expériences et l'intérêt réciproque.

2.2. La coopération franco-algérienne à l'épreuve de la réciprocité

Pour les acteurs de la CD, « *la CD n'est plus simplement motivée par une logique humanitaire ou de solidarité, mais de plus en plus par l'intérêt réciproque des acteurs pour la promotion d'un développement durable de leur territoire (...)* » (CNCD, 2004, pp.15-16). C'est là que se situe une évolution majeure : celle de « *l'importance de la réciprocité dans les projets de coopération* » (Anger, 2006, p.44).

La réciprocité constitue un tournant majeur dans la trajectoire de la CD (Djefflat et Boidin, 2016, p.8). Elle véhicule un double registre de l'échange altruiste mais aussi marchand. Elle consiste à « *donner, recevoir et rendre* », pour que le lien social s'établisse dans le temps (Mauss, 2007). La CD ne saurait être réduite à une aide à sens unique du Nord vers le Sud : elle conduit les villes du Nord à chercher des effets retours avec le partenaires du Sud (Allou et Di Loreto, 2000). Cependant, la réciprocité est une notion « *polymorphe* » que chacun comprend à sa façon. Ainsi, réduire la réciprocité à une pratique de *don/contre-don*, est une erreur que font beaucoup d'économistes qui étudient les flux inhérents des relations bilatérales (Servet, 2007). À la différence du marché, « *la réciprocité ne peut être réduite à des opérations comptables encore moins au financement, qui mettrait en balance d'un côté les apports du Nord et de l'autre ceux du Sud (...) la réciprocité c'est s'enrichir et progresser ensemble. C'est trouver ensemble des réponses à des enjeux de développement communs* » (Allou et Di Loreto, 2000, p.46). Dans ce cas, les apports de chacun sont de nature différente. Envisagée ainsi, on peut affirmer que la réciprocité est présente dans la CD franco-algérienne.

2.2.1. L'apport des collectivités algériennes

Dans notre enquête, plusieurs élus français affirment que leur engagement en Algérie n'est pas motivé par une aide à sens unique : ils estiment que les échanges avec l'Algérie sont motivés par des effets retours. D'abord, la coopération économique décentralisée, comme nouvelle forme de conquête des débouchés, présente un intérêt grandissant pour les collectivités françaises (Akerkar, 2016). La coopération entre les villes de Constantine et de Grenoble a favorisé les contacts entre les acteurs économiques : elle a permis aux entreprises grenobloises la réalisation d'un téléphérique¹ à Constantine sur une distance de 1516 mètres (Arama, 2007). Engagée initialement entre les deux villes, cette coopération mobilise aujourd'hui plusieurs acteurs², dont ceux de l'économie, avec la multiplication des contacts entre les

1 - Ce projet, d'un coût global de 2 milliards de dinars algériens (1 € = 122 DA), nécessite un partenariat multiple associant l'entreprise française Pomagalski. Un projet d'installation d'éclairage urbain prévu à Constantine sera réalisé par les entreprises grenobloises (Berkani, 2004, 24).

2 - Comme les milieux culturels, l'implication des universités de Grenoble et de Constantine et du personnel de santé des hôpitaux des deux villes (Gleizal, 2004).

entreprises grenobloises et la ville de Constantine. À ce propos, Jean Jacques Gleizal¹ (2004, 24), déclarait : « *la coopération entre Grenoble et Constantine n'est pas une aide à sens unique, elle nous offre des opportunités de développement économique qui ont des retombées bénéfiques pour l'emploi* ».

La CD entre les villes de Marseille et d'Alger est un autre cas qui offre aux collectivités françaises des débouchés pour leurs entreprises. À titre d'exemple, on cite les actions menées par les trois collectivités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) pour la réhabilitation de l'église Notre Dame d'Afrique à Alger, ou encore, celle menée par la ville de Lyon pour la réhabilitation de la Casbah d'Alger. D'autres collectivités sont impliquées dans des actions liées à l'environnement et à la rénovation de l'habitat précaire, comme celle menée par la Franche-Comté avec Boumerdes dans la gestion des déchets et du développement urbain (Dris, 2010). La Franche-Comté a saisi l'opportunité de la présence de Peugeot PSA en Algérie pour promouvoir ses entreprises avec Alger dans la formation aux métiers de l'automobile et des composants automobiles en partenariat avec le MAFP² (De Calan, 2007). De même, la communauté urbaine de Dunkerque développe l'action de ses entreprises dans la maintenance industrielle avec Annaba. Des régions comme PACA, Rhône-Alpes et Franche-Comté ont saisi l'importance de l'activité économique dans leurs coopérations avec l'Algérie, élaborant des programmes dans le domaine du compagnonnage industriel et à la création de la micro-entreprise (Dris, 2010a). Pour leur part, les villes de Rennes et de Sétif collaborent sur la collecte et le traitement des déchets, la signalisation routière et l'aménagement des espaces verts. Ces différents projets impliquent souvent des entreprises françaises soucieuses de débouchés, de rentabilité et de la création d'emplois.

La tendance des municipalités françaises est de s'appuyer également sur l'action des migrants et leurs associations comme moyen d'insertion économique et sociale des jeunes français et d'intégration des migrants sur leurs territoires. A travers ces actions, les effets-retour pour les villes françaises consistent en l'intégration des migrants auprès d'associations tournées vers le développement social urbain. En mobilisant les immigrés et leurs associations, la CD cherche à substituer «*la double absence*» (Sayad, 1999) par une «*double présence*» visant à permettre aux migrants d'affirmer leur «*double citoyenneté* » (La Masson, 2009). Les collectivités territoriales cherchent à créer un « *continuum territorial* » (Ba, 2010) de l'espace migratoire, qui participe à la construction d'articulations économiques, sociales et culturelles entre migration, développement des territoires d'origine et politiques d'intégration sur les territoires d'accueil (Le Masson, 2009). C'est le cas de plusieurs coopérations engagées par les

1 - Adjoint au maire de Grenoble à la CD.

2 - Ministère Algérien de la Formation Professionnelle.

municipalités françaises avec l'Algérie dont la principale raison est la présence d'une forte communauté d'origine algérienne établies sur leurs territoires¹. Aujourd'hui, plusieurs associations de migrants de franco-algériens, de par leur savoir et leur double culture, développent des activités créatrices de richesse en Algérie. Parmi les associations les plus actives, on cite Ecume, Touiza Solidarité, Medcoop, ACIM, Confluences méditerranéennes, Méditerranée Algérie, IDMed, Animateurs sans frontières, Terre Culturelle, Cesam (Dris, 2012). Leurs activités portent sur la création de petites entreprises et l'organisation de formations au profit des acteurs locaux algériens. L'association «*Touiza Solidarité*» s'est imposée comme un partenaire incontournable. Ses actions réalisées avec l'Algérie porte sur le financement de la création de micro-entreprises dans la wilaya de Tizi- Ouzou². Pour sa part, l'association «*réussir en Algérie* », active dans la région d'Alsace, fait la promotion de la destination Algérie (région du constantinois) chez les entrepreneurs alsaciens dans le cadre du partenariat entre les villes de Mulhouse et d'El Khroub (Akerkar, 2015).

Dans ce qui précède, nous pouvons affirmer que les collectivités locales algériennes apportent à leurs homologues françaises. On ne peut donc parler de l'aide à sens unique car l'engagement des collectivités françaises en Algérie est digne d'intérêt. Qu'en est-il de l'apport des collectivités françaises ?

2.2.2. *L'apport des collectivités françaises*

Pour les collectivités territoriales algériennes, le partenariat avec leurs homologues françaises est bénéfique aussi bien sur le plan humain, matériel que sur le transfert de savoir-faire. Sur le plan humain, d'abord, les échanges ont permis l'enrichissement humain et constituent un outil de motivation pour les acteurs des collectivités algériennes. Les échanges avec leurs homologues français leur permettent de découvrir des situations qui ne connaissaient pas avant. Sur le plan financier, ensuite, la coopération entre les villes d'Alger et de Marseille a déjà à son actif des apports concrets à la ville d'Alger. Le projet de restauration de la basilique «*Notre Dame d'Afrique* » a été financé par trois communes de Marseille et une partie par l'Etat français. Aussi, le financement de la réhabilitation du «*Jardin d'Essais* » se partage entre les communes d'Alger et de Marseille et la rénovation de la Casbah d'Alger et un autre projet relatif à la gestion des déchets a été soutenu financièrement par la région

1 - C'est le cas des coopérations entre Mulhouse et El Khroub, Alger et Marseille, Constantine et Grenoble, Lyon et Sétif, Dunkerques et Annaba, etc. dont les éléments déclencheurs des partenariats est la présence d'une forte communauté algérienne établie sur les territoires des collectivités françaises.

2 - On cite en autre son implication dans l'un des quatre projets d'un montant de 70 000 euros dans la région de Boghni. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe pour la migration et le développement (ICMD) intitulée : «*Nouvelles solidarités et co-développement en Algérie* », dont le projet total est estimé à 198 000 euros (Aliouche, 2012).

de Bouches-du-Rhône (Okazi, 2007). Les apports financiers des collectivités françaises sont plus visibles lorsque des catastrophes naturelles touchent les régions algériennes. A titre d'exemple, lors des inondations touchant le quartier de Bab El Oued, en 2001, et le séisme de 2003, qui a touché les villes d'Alger et de Boumerdes, la ville de Marseille, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Régional se sont mobilisés pour lancer une campagne de solidarité pour la collecte des aides aux sinistrés¹ (Dris, 2010). Sur le plan de transfert *de savoir-faire*, enfin, l'apport des collectivités françaises consiste en la formation des élus et cadres territoriaux, des techniciens ainsi que des associations algériennes. La mobilisation de savoir-faire des acteurs de différents services français techniques et administratifs a contribué à la formation des médecins, des techniciens, des élus et cadres territoriaux des villes algériennes.

A partir de l'analyse précédente, nous constatons que les collectivités territoriales françaises apportent beaucoup à leurs homologues algériennes. Curieusement, nous constatons que le retour pour les villes françaises est moins important. Il serait alors intéressant de se demander si « *le recours à la notion de réciprocité dans les échanges était plus souvent propre aux relations de coopération avec le Sud, alors que dans le cadre de la coopération Nord-Sud, la question se pose rarement, comme si cette notion avait pour objet de masquer, de pallier, de rééquilibrer un échange jugé quoi qu'il en soit inégal* » (Allou et Di Loreto, 2000, p.46). Cela nous rappelle de la célèbre formule de George Orwell (1945), selon laquelle si dans le principe tous les partenaires sont égaux « *certaines sont plus égaux que les autres* » (Blanc, 2009).

A titre d'exemple, nous examinons le partenariat entre les villes de Mulhouse et d'El Khroub afin de comprendre comment les acteurs des deux villes cherchent à se mettre dans la posture de réciprocité sans pouvoir y arriver.

3. Le partenariat les villes de Mulhouse et d'El Khroub dans le domaine de l'hygiène du milieu urbain

3.1. Genèse et évolution du partenariat

Le partenariat entre Mulhouse et El Khroub remonte à 1999, lors d'un déplacement en Algérie organisé par Cités-Unies France, qui a réuni les élus de villes françaises et algériennes. Compte tenu de l'importance de la communauté l'est d'Algérie habitant Mulhouse (dont 80 % originaires de Constantine), les acteurs politiques de Mulhouse ont souhaité engager une coopération avec une ville algérienne de cette région, afin d'établir des relations entre habitants. En mai 2000, le déplacement d'une délégation d'élus mulhousiens à El Khroub a permis de définir des axes d'une

1 - Le Conseil régional a même débloqué une aide de 152 000 euros en 2001 et 300 000 euros en 2003.

coopération centrée sur « *l'hygiène du milieu urbain* » : une convention de partenariat a été signée à cette occasion.

Amorcé en 2000 sous forme d'une coopération orientée vers l'aide matérielle, le partenariat évolue vers des échanges d'expériences entre les techniciens et médecins des deux villes. Après une période d'arrêt (2008-2012), en raison du changement de contexte politique khroubi, le partenariat est relancé, en 2012 : les échanges portent sur la coopération inter-hospitalière, le développement urbain et la gestion participative.

3.2. Méthodologie

Sur le terrain, le partenariat entre Mulhouse et El Khroub remonte à une quinzaine d'années. Durant cette période, environ 16 missions (la moitié vers le Sud) consacrées à des diagnostics, états des lieux, formations, stages d'observation ont été réalisées. Ces échanges sont effectués par les médecins et techniciens des deux villes. L'objectif vise à impulser une approche globale, abordant les questions techniques, la gestion du service urbain, l'insertion sociale et la sensibilisation de la population (Souami et *al*, 2008). Du côté de Mulhouse, au-delà de l'expertise et des formations, la municipalité invite son homologue algérien à réfléchir sur des bases philosophiques communes en manifestant son intérêt d'intégrer la population constantinoise habitant Mulhouse.

L'approche empruntée dans cette recherche est l'étude de cas. Deux sources principales ont été utilisées. D'une part, une enquête de terrain a été réalisée auprès d'une quarantaine d'acteurs impliqués dans le partenariat (en octobre 2013 et avril-mai 2014 à Mulhouse, en décembre 2013 à El Khroub). Cette monographie combine des entretiens semi-directifs réalisés à Mulhouse et à El Khroub. D'autre part, nous avons analysé des documents produits par les acteurs de ce partenariat.

3.3. Les attentes et stratégies des deux villes

Toute action internationale, y compris celle émanant des acteurs locaux, repose sur une des attentes que ces acteurs développent sur la place que leur collectivité occupe dans son environnement (Dris, 2010). Pour la politique de CD, la recherche de la réciprocité fait que la majorité des partenariats joue des *similarités* entre territoires du Nord et du Sud. L'action des acteurs Mulhousiens et Khroubis relève de cette manière de construire ce rapport politique au territoire. Cependant, la légitimation de la CD ne vient pas d'un partage de similarités entre territoires mais d'un partage de populations, de cultures et de « racines » (Souami et *al*, 2008).

Pour la ville de Mulhouse, c'est la présence d'une communauté *immigrée* d'origine constantinoise qui justifie le partenariat avec El Khroub. Par le biais de cette communauté, les acteurs politiques de Mulhouse cherchent à construire un « *bien commun* » (Stoessel-Ritz, 2009). Rappelons que Mulhouse a toujours été une terre

d'immigration : 136 nationalités s'y côtoient. C'est là une réalité complexe que les acteurs politiques mulhousiens considèrent à la fois comme une richesse potentielle mais également de difficultés¹. Pour répondre aux préoccupations de cette communauté étrangère résidant Mulhouse, les acteurs politiques ne peuvent pas conduire une politique de CD sans mettre ce paramètre au centre de leurs préoccupations.

Cependant, les acteurs politiques d'El Khroub ne semblent pas jouer sur ce registre de similarités : ils situent leurs objectifs dans des collaborations techniques cherchant le transfert du savoir-faire en matière de la gestion urbaine. Pour le Maire d'El Khroub qui a initié le partenariat, le recours au partenariat avec Mulhouse est une nécessité en raison de la transformation rapide qu'a connue sa ville ces dernières années. Ces transformations sont provoquées par une forte croissance démographique et urbaine qu'a connue El Khroub avec les problèmes sociaux, environnementaux et de gestion urbaine qui en découlent : *«A travers le partenariat avec Mulhouse, nous attendons acquérir un savoir-faire en matière d'organisation et de prestation des différents services comme la gestion des ressources humaines, des réseaux d'assainissement et du système d'urgence à l'hôpital d'El Khroub»* (entretien avec un élu d'El Khroub, le 1.4.2013).

A partir des attentes formulées par les deux villes, nous constatons que, malgré la volonté politique affichée des acteurs de construire un partenariat d'intérêt réciproque, cette volonté repose sur un *« consensus supposé »* (Remy et al, 1992) postulant la convergence non vérifiée des attentes implicites des partenaires (Stoessel-Ritz et al, 2011). Alors que Mulhouse formule une demande politique préoccupant la vie politique française, en souhaitant l'intégration les migrants pour résoudre les problèmes du communautarisme et de l'exclusion caractérisant cette population, El Khroub situe cette coopération à un niveau technique. Il relève donc une dissymétrie des attentes et des stratégies entre les acteurs politiques des deux villes.

3.4. Les obstacles à la réciprocité

Si les échanges réalisés sont bénéfiques pour les acteurs des deux villes, plusieurs contraintes entravent la construction d'un partenariat équilibré.

3.4.1. Les aspects forts du partenariat

Le partenariat entre Mulhouse et El Khroub met en valeur la manière de construire une coopération fondée sur l'intérêt réciproque. D'abord, l'inscription du partenariat dans la subsidiarité a permis la rencontre d'acteurs (élus, techniciens, médecins, société

1 - Ce sont les termes employés par l'ancien Maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, lors de son intervention à l'occasion d'un colloque organisé par les cités Unies France sur la coopération décentralisée. http://observ-ocd.org/sites/observ-ocd.org/files/publicacion/docs/45_51_1.pdf

civile) situés à des différents échelons territoriaux, pour prendre des mesures appropriées. La coopération entre l'EPH de Mulhouse et celui d'El Khroub a contribué à la formation des médecins algériens et a permis l'amélioration de la qualité des prestations des soins des habitants d'El Khroub :

« Le partenariat avec le CHM a eu un point positif sur notre hôpital. Les échanges effectués nous ont permis d'améliorer nos pratiques médicales, le fonctionnement de nos services et de notre hôpital » (médecin de l'EPH d'El Khroub, le 25.12.2013).

Le partenariat a permis également l'enrichissement dans les échanges sur le *plan humain*, suite aux visites Nord-Sud et Sud-Nord effectuées par les élus, médecins, techniciens, etc. C'est là que se trouve un aspect important de la réciprocité : s'affranchir de la relation assistant-assisté, considérer la collectivité du Sud comme un partenaire professionnel, s'ouvrir l'esprit et enrichir ses pratiques de la différence. Appliqué au partenariat entre Mulhouse et El Khroub, la plupart des acteurs rencontrés révèle l'existence de la réciprocité, engendrant des contacts humains, des liens sociaux et des actions concrètes. Les échanges ont permis aux acteurs des deux villes le tissage des liens d'amitiés et la valorisation de soi en se confrontant à des contextes différents de ceux dans lesquels ils pratiquent habituellement :

« Les échanges sont enrichissants dans les deux sens car on découvre des pratiques, des organisations différentes, le contexte est différent. On voit que tout n'est pas adaptable et n'est pas transportable là-bas » (Sous-directeur de la PUPA de Mulhouse, le 2.12.2013).

3.4.2. Les limites et obstacles à la réciprocité

Ces points forts coexistent avec des difficultés qui amoindrirent la constitution d'un partenariat équilibré entre les deux villes.

3.4.2.1. Le partenariat comme relation durable

L'évolution du partenariat vers la réciprocité nécessite la création des conditions des échanges qui s'inscrivent dans la durée. Le dépassement des approches ponctuelles, l'inscription des projets dans la durée est une condition essentielle de la réciprocité (Husson, 2006). Ce n'est pas le cas du partenariat entre Mulhouse et El Khroub : depuis le départ en 2003 du maire d'El Khroub qui a initié le partenariat, peu d'échanges entre les deux villes ont eu lieu ; la plupart des conseils des techniciens mulhousiens n'ont pas été suivis. La raison majeure serait le désintérêt, le manque de vision et l'absence de capitalisation des expériences, dans les Assemblées populaires communales (Conseils municipaux) depuis 2003 :

« La coopération entre Mulhouse et El Khroub était bien engagée depuis 2000 (...). Les échanges étaient fructueux jusqu'en 2003, date à laquelle, le Maire, le

professeur Aberkane a été remplacé. Le nouvel arrivé n'a malheureusement pas bien compris ce qu'était la coopération décentralisée. Nous avons l'habitude d'échanger nos savoir-faire en matière d'assainissement, d'environnement et de traitement des déchets (...). Nos préoccupations sont concrètes et se veulent en phase avec les besoins. Or, le nouveau maire a tendance à nous considérer comme une agence de voyage aux services des notables de la ville et ses copains d'adjoints (...)» (ex-Adjointe au maire du Mulhouse chargée des relations internationales, in Berkani, 2004, p.25-26).

Par conséquent, les échanges engagés n'obtiennent pas les effets attendus, faute de l'interruption des échanges. Dans le domaine de la propreté, l'arrêt de la coopération a entraîné une détérioration continue d'une partie du matériel de collecte des déchets ménagers venus de Mulhouse : il est tombé en panne en l'absence de formation du personnel à son entretien (Souami et al, 2008). Aussi, la non-concrétisation des plans d'action élaborés avec les Mulhousiens dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est due à l'absence d'échanges réguliers. Cette discontinuité a entravé la démarche globale visant l'hygiène du milieu.

3.4.2.2. *Le partenariat et la réciprocité*

Le partenariat repose sur le pari de la réciprocité (Stoessel-Ritz et al., 2011). L'acte de coopération consiste à réaliser le triptyque « donner, recevoir et rendre (Mauss, 2007). *« La réciprocité ne peut être réduite à des opérations comptables, (...) la réciprocité, c'est s'enrichir et progresser ensemble. C'est trouver ensemble des réponses à des enjeux de développement communs »* (Allou et Di Loreto, 2000, p. 46). Considérée ainsi, la réciprocité est présente dans le partenariat entre Mulhouse et El Khroub :

« Nous n'étions pas dans une position de demandeur, nos médecins ont appris à travailler dans un autre environnement, travailler sur les pathologies qu'ils n'ont jamais vues. On a toujours traité d'égal à égal, ce n'est pas uniquement que nous avons besoin de Mulhouse, Mulhouse aussi a besoin de nous » (entretien avec un élu d'El Khroub, le 1.4.2013).

Pour El Khroub, le partenariat avec Mulhouse a été bénéfique aussi bien sur le plan *humain et matériel* que sur le transfert de *savoir-faire*. Sur le plan humain, le partenariat a permis la mise à niveau des cadres territoriaux d'El Khroub :

«La coopération a permis la mise à niveau de nos cadres communaux. Tous les membres de l'Etablissement Public Communal d'Assainissement d'El Khroub ont bénéficié d'une mise à niveau suite aux stages de formation qui ont été effectués à Mulhouse» (entretien avec un élu d'El Khroub, le 1.4.2013).

Sur le plan matériel également, El Khroub a reçu un nombre assez important de matériel de propriété urbaine, des équipements de santé, etc. dans une période où El Khroub souffrait énormément d'un manque de matériel :

« On a reçu des intubations, des masques laryngés, sons d'intubations. On a reçu aussi une vingtaine de lits de réanimation, des lits pour enfants et des couveuses » (Président du conseil médical et chef de service chirurgie générale de l'EPH d'El Khroub, le 25.12.2013).

Enfin, sur le transfert de savoir-faire, l'apport de Mulhouse a été la formation des médecins et des techniciens des services municipaux de la propreté urbaine, de l'eau et l'assainissement d'El Khroub.

« Les personnes des différents services de l'administration du Mulhouse qui sont allées à El Khroub ont eu un aperçu de certaines situations et elles ont toujours dit que ça leur a permis d'y voir plus clair sur certaines situations qu'on pouvait rencontrer à Mulhouse. Vous voyez bien, c'est apporter son savoir-faire, mais surtout un échange ; dans cet échange, chacun doit pouvoir y trouver son compte. Si on est suffisamment intelligent et ouvert d'esprit, on trouvera toujours quelque chose pour la ville » (ex-adjointe au maire chargée des relations internationales de Mulhouse, 2 mai 2014).

Mulhouse s'attendait à un retour de nature différente. Les acteurs français évoquent l'enrichissement personnel des techniciens qui ont effectué des visites à El Khroub. Cependant, parmi les retours pour leur ville, les acteurs politiques souhaitent surtout intégrer la population d'origine algérienne établie à Mulhouse. Malheureusement, cette population n'a manifesté aucun enthousiasme, malgré les tentatives de sensibilisation engagées par la ville.

A travers ce qui précède, on constate que Mulhouse apporte beaucoup à El Khroub et que le retour de ce partenariat pour Mulhouse est moins évident. Si l'on admet que dans la coopération Nord-Sud, les apports sont différents, il n'est pas souvent facile d'admettre que, lorsqu'on met une coopération dans une posture de réciprocité, l'essentiel est de reconnaître la valeur, le poids, de la contrepartie, fut-elle imparfaite (Mougnok, 2011). Si dans le cadre du développement durable, la CD permet de réitérer des velléités de réciprocité, la légitimité du partenariat n'est pas affirmée en raison du lien non prouvé entre le développement d'une collectivité au Nord et celui d'une collectivité du Sud. La contribution de la CD au développement durable n'est pas démontrée par ces initiatives et la réciprocité n'est pas évidente (Souami et al, 2008). Comme le souligne Taoufik Souami et al (2008 et al, p.28), *«le fait d'apprendre et d'essayer ne signifie pas qu'on réussit à atteindre cette réciprocité. Ce n'est pas parce qu'on fait attention qu'on arrive à faire bien. Dans les réunions, les échanges quotidiens, les montages effectifs, les contraintes sont fortes et il n'est pas facile de respecter ce*

qu'indiquerait cette vigilance ». En ce sens, « *le développement durable assure de ce point de vue une « proto-fonction » politique : il annonce une réciprocité dans les échanges entre territoires du Nord et territoires du Sud sans toutefois aider à la réaliser ou à la traduite en projets politiques* ».

3.4.2.3. Évaluation des instruments de la territorialisation

L'une des conditions essentielles de la réciprocité dans la CD est l'émergence d'un projet politique (de territoire) comme objet construit par les acteurs. La territorialisation suppose le renforcement du pouvoir local et le développement de la participation. Or, nos enquêtes révèlent que la territorialisation inégale entre les deux villes empêche l'émergence d'un projet politique comme condition d'un partenariat équilibré.

a. Une asymétrie en termes d'autonomie

L'un des préalables à la réciprocité suppose l'autonomie territoriale : elle permet aux collectivités partenaires d'agir librement dans un environnement stable dans une logique gagnant-gagnant. Or, contrairement aux collectivités françaises, qui jouissent d'une autonomie élargie pour mener des politiques publiques à l'international et qui disposent d'outils pour se structurer en réseau, financer leurs actions et faciliter leurs interventions à l'étranger, les collectivités algériennes contrastent leurs homologues françaises où les relations internationales demeurent la chasse gardée de l'Etat central :

« Les collectivités algériennes n'ont pas de prérogatives au sens de la liberté de gestion. Les wali et les chefs de daïra freinent souvent la coopération. Il y a un manque du principe de subsidiarité (...). Les collectivités locales algériennes disposent d'une autonomie relative, ce qui veut dire que l'élu n'est pas le maître du jeu » (entretien avec un élu d'El Khroub, le 1.4.2013).

Outre le flou juridique, les moyens financiers, humains et organisationnels affectés à la coopération sont inégaux. La non-institutionnalisation de la CD affecte la stabilité du partenariat et la constitution d'un partenariat équilibré. Contrairement à Mulhouse, qui dispose d'un service dédié aux relations internationales, dont les actions sont soutenues par l'Institut Régional de Coopération et de Développement (IRCOD), aucune personne à El Khroub n'est en charge de cette coopération¹. Cette asymétrie en termes d'autonomie et de moyens entre les deux villes empêche la construction d'un partenariat égalitaire.

b. Une faible implication de la société civile

1 - Dans ce cas, la coopération décentralisée dépend seulement du maire, de sa volonté et de son pouvoir d'action.

Une autre condition de la réciprocité réside dans la démocratisation de la CD, afin que le projet devienne une coopération politique et ne se limite pas à une simple coopération technique. Dans le partenariat entre Mulhouse et El Khroub, les deux villes ont souhaité intégrer les échanges entre associations et l'implication des migrants et leurs associations.

Sur les échanges entre associations, les deux villes sont connues pour leur démocratie participative en interne et elles souhaitaient que ce partenariat soit approprié par la société civile. Plusieurs associations¹ de santé ont été créées à El Khroub, pour appliquer le programme de l'OMS des « ville-santé » ; le partenariat avec Mulhouse a contribué à l'organisation du tissu associatif local existant et à la création de nouvelles associations engagées dans la coopération hospitalière. Cependant, au-delà de cette dynamique associative en interne, les échanges entre les sociétés civiles entre les deux villes sont en dessous de l'objectif souhaité. En dehors des associations de santé, il existe très peu d'associations qui activent dans d'autres domaines à El Khroub (environnement, culture, sport, etc.) pour permettre des échanges de bonnes pratiques dans plusieurs domaines :

« Si les échanges entre les deux municipalités ont été nombreux, les échanges de jeunes et de représentants de la société civile ont été plus clairsemés, (...) beaucoup d'associations algériennes ont une vocation de service public qu'elles exercent localement. Il n'existe pas forcément d'associations homologues sur le territoire mulhousien pour permettre des échanges de bonnes pratiques dans l'optique d'un renforcement des capacités du partenaire algérien » (chargée de mission Relations internationales et Coopération transfrontalière de Mulhouse, octobre 2012).

Par l'implication des migrants et leurs associations, la principale raison motivant la municipalité de Mulhouse à établir des relations avec la ville d'El Khroub est de permettre à la communauté algérienne habitant Mulhouse de devenir des porteurs de projets, afin de se valoriser et de mieux s'intégrer dans la société française. Cependant, cet objectif n'a pas été atteint, malgré les tentatives de sensibilisation engagées par Mulhouse (à travers la presse et les réunions des comités de quartiers) :

« (...) ici (à Mulhouse) ce qu'on a un petit peu espérer, c'est que peut être la population d'origine algérienne s'intéressait à cette coopération mais ça n'a pas vraiment été le cas. Ça n'a pas pris, ça s'est pas fait. Pour dire que ce qui intéresse la ville c'est l'implication des immigrés, ça s'est pas fait (...) » (Ex-adjointe au Maire chargée des relations internationales, le 2.05.2014).

1 - Comme l'association «Ville-santé», «Waha», «la maison du Cancer», «le Mercure» et «Centre de Santé Communautaire».

Concernant l'existence des associations de migrants qui font partie intégrante du partenariat, nos enquêtes révèlent une très faible implication de ces associations dans la structuration et l'animation du partenariat. Si l'on excepte l'association « *réussir en Algérie* », qui a intégré le partenariat depuis 2013 pour promouvoir la destination Algérie chez les entrepreneurs alsaciens¹, il n'y a pas d'autres associations de migrants organisées autour du partenariat. Pourtant, sur le site du consulat d'Algérie à Strasbourg, on dénombre 28 associations de *migrants d'origine algérienne* ou de *franco-algériens* activant dans la région d'Alsace. L'activité de ces associations est globalement orientée vers les activités de « *l'amicale* » comme le rapatriement des corps, le culte et la solidarité entre les migrants, etc.

« S'il y a des associations avec lesquelles j'avais de très bons contacts c'est avec plaisir. J'ai rencontré des associations pour différentes raisons. Et puis avec les autres délégations forcément, j'ai rencontré les personnes à Mulhouse qui avaient un projet ou un autre. Mais je crois parfois aussi que les gens ont déjà leur propres soucis, leur propre vie, ce n'est pas toujours quelque chose qui est à l'esprit » (entretien avec l'ex adjointe au Maire chargée des relations internationales de la ville du Mulhouse, le 2.05.2014).

Conclusion :

La présente contribution s'interroge si la nouvelle orientation de la CD franco-algérienne permet de produire des partenariats fondés sur l'intérêt réciproque.

La CD franco-algérienne montre les mutations requises par cette démarche de coopération, qui s'avère à la fois innovante, originale et plurielle. Cependant, la démarche de la CD montre à quel point elle est tributaire du sens donné à la notion de territoire dans un pays. Les résultats obtenus révèlent que l'asymétrie institutionnelle (territorialisation inégale) et des stratégies entre les collectivités des deux pays empêchent l'émergence des partenariats équilibrés entre les collectivités algériennes et leurs homologues françaises. Alors que les collectivités françaises formulent des demandes politiques pour répondre plusieurs enjeux sur leurs territoires, les collectivités algériennes situent plutôt la coopération à un niveau technique de transfert de savoir-faire en matière de gestion des aléas techniques. Cette dissymétrie, qui crée un déséquilibre et empêche la remise en question des postures des collectivités partenaires, empêche la création des partenariats équilibrés.

L'analyse de ce partenariat révèle l'ambivalence de l'exercice dont nous avons mis les résultats en discussion, sans toutefois permettre une montée en généralité. La

1 - Dont l'objectif est la promotion de l'Algérie (région du Constantinois) chez les entrepreneurs alsaciens.

contextualisation du partenariat entre Mulhouse et El Khroub, dans un cadre franco-algérien et dans un contexte territorial spécifique, s'inscrit dans un temps socio-historique et dans le vécu et les motivations des acteurs. Le cas étudié doit être généralisé sur d'autres partenariats franco-algériens afin de généraliser les résultats.

Après une période d'arrêt (2008-2012) en raison du changement de contexte politique khroubi, le partenariat est réactivé depuis le retour, en 2012, du maire qui a initié le partenariat : il prévoit des échanges inter-hospitaliers, le développement urbain et la gestion participative. Ce partenariat devrait devenir plus fructueux avec des objectifs mieux ciblés, une mobilisation de tous les acteurs des deux territoires pour plus d'actions concrètes sur le terrain.

La CD franco-algérienne doit être évaluée, par l'établissement des indicateurs de l'évaluation de cette pratique : elle devrait se centrer sur l'intégration de tous les acteurs pour la recherche de l'intérêt réciproque, afin de favoriser la mise en place des partenariats ancrés sur les territoires et de promouvoir un développement réciproque. A cet effet, un changement de culture quant au sens donné au territoire doit être ainsi opéré, en passant par des systèmes hiérarchisés à des systèmes coopératifs, par le renforcement de l'autonomie des territoires algériens. Pour ce faire, il est nécessaire d'intégrer des formations professionnelles, des réseaux transversaux et des institutions verticales comme, les universités et les équipes de recherche locales dans la promotion des coopérations interterritoriales d'intérêt réciproque entre les collectivités algériennes et leurs homologues françaises.

Bibliographie :

- Akerkar A., 2016, « La coopération économique décentralisée franco-algérienne : expression d'une nouvelle solidarité ou réaffirmation de la logique marchande ? », *Mondes en développement* n°175, V3, pp.97-112.
- Akerkar A., 2015, « Approche territoriale durable et coopération décentralisée franco- algérienne : les effets du partenariat avec Mulhouse sur El Khroub », *Pensée plurielle* V2, n°39, pp.77-92.
- Allou S., Di Loreto P., 2000, *Coopération décentralisée ou développement local urbain en Afrique : pratiques en débat*, Paris, GRET, V2.
- Anger N., 2006, *Coopération décentralisée : une mobilisation coordonnée des acteurs nécessaire à un approfondissement des projets*, Diplôme d'étude politique de Lyon, Université Lumière Lyon II. http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2006/anger_n/pdf/anger_n.pdf (Mars 2015).

- Arama Y., 2007, *Péri-urbanisation, métropolisation et mondialisation des villes, l'exemple de Constantine*, Thèse de doctorat d'État, Université Mentouri de Constantine.
- Ba A-H., 2010, « Reconstitution territoriale et co-développement : l'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, pp. 200-211.
- Battas M-P., 2012, « Un local global ? Une coopération décentralisée au DSU », *Le sociographe*, n° 40, pp. 95-104.
- Berkani V., 2004, « Coopération décentralisée France-Algérie : la fin de l'amour-haine ? », *Territoire*, février, pp.22-26.
- Blanc M., 2006, « Conflits et transactions sociales : la démocratie participative n'est pas un long fleuve tranquille », *Sciences de la société*, n° 69, pp. 25-37.
- Blanc M., 2009, « La gouvernance urbaine », in Stébé J-M et Marchal H. (dir), *Traité de la ville*, Paris, PUF, pp. 207-254.
- Blanc M., 2012, « Au cœur du développement durable démocratique. Les transactions entre individus, communautés et sociétés », in Stoessel-Ritz J, Blanc M., Mathieu N. (dir.), *Développement durable, communautés et sociétés*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 33-46.
- CNCD., 2004, « *La coopération décentralisée et intercommunalité* », MAEE. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Intercommunalites.pdf> (juillet 2014)
- Boidin B., Djeflat A., 2016, « Présentation. Mutations et questions autour de la coopération décentralisée », *Mondes en développement*, V3, n° 175, pp. 7-22.
- CUF., 2012, *Répertoire des partenariats de coopération décentralisée franco-algériens*, Paris, Collection Groupe Pays.
- De Calan A.-O., 2007, *La dimension économique de la coopération décentralisée dans une perspective de développement local du partenaire*, Paris, HCCI.
- Djeflat A., Boidin B., 2010, « La coopération décentralisée face aux enjeux du développement durable », *Développement durable et territoires*, Vol.1, n° 1, pp.1-7.
- Dris C., 2010, « Dynamique infranationale des relations euromaghrébines : la coopération décentralisée », in Benatar A. (dir.), *Europe et Maghreb, voisinage immédiat, distanciation stratégique*, Alger, CREAD, pp.119-148.
- Dris C., 2012, « Les « frontaliers » de la coopération entre Marseille et Alger : de la marge à la médiation », *L'Année du Maghreb*, n°5, pp. 461-479.
- Garcia E., 2013, *L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français ?*, Thèse de Doctorat en Géographie-Aménagement, Université de Cergy-Pontoise. https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/951551/filename/38709_GARCIA_2013_archivage.pdf (mars 2015).
- Gleizal J-J., 2004, « Une nouvelle politique publique des collectivités territoriales, la coopération décentralisée. Le cas de Grenoble », in A. Ferguène (dir.)

Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud, Paris, L'Harmattan.

- Husson B, Rouquette V et Millet S., 2008, « L'évolution de la coopération décentralisée, moteur de transversalité au sein des collectivités : de la gestion de projet au partenariat d'appuis institutionnel », *entretiens territoriaux de Strasbourg*. <http://www.inet-ets.net/wp-content/uploads/2014/10/a3.pdf> (janvier 2015).
- Husson B., 2007, « Coopération décentralisée et renforcement institutionnel, une dynamique à construire », *II conférence annuelle de l'observatoire de Coopération décentralisée Union-Européenne-Amérique Latine*, Guatemala.
- Husson B., 2006, « Coopération décentralisée et cycle de projet : approche méthodologique », CIEDL. <http://www.codatu.org/wp-content/uploads/Cooperation-d%C3%A9centraliz%C3%A9e-et-cycle-de-projet-approche-m%C3%A9thodologique-Bernard-Husson.pdf> (Janvier 215).
- Koop K., Landel P-A. et Pecqueur B., 2010, « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique », *EchoGéo*, n°13, pp.1-13.
- Landel P-A., 2011, « L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences », *L'Information géographique*, vol. 75, n° 4, pp. 39-57.
- Laye P., 2005, *La coopération décentralisée des collectivités territoriales*, La lettre du cadre territorial.
- Le Masson O., 2009, « Le Co-développement a-t-il un seul sens ? », *Revue Projet*, V4, n° 311, pp77-82. <http://www.cairn.info/revue-projet-2009-4-page-77.htm>
- Le Galès., 2011, *Le retour des villes européennes*, Paris, PFNP.
- Marie A., 2005, *La coopération décentralisée et ses paradoxes*, Paris, Karthala.
- Mauss M., 2007, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.
- Mestre C et Husson B., 2008, « La coopération décentralisée : aide, solidarité, appui, ou coopération ? Leçon de l'analyse des pratiques », in Gallet B, Bekkouche A et Viltard Y. (Dir), *La coopération décentralisée change-t-elle de sens ?*, Actes de colloque organisé par Cités-Unies France, les 22 et 23 novembre, Paris, collection référence.
- Mognok C-B., 2011, *La coopération décentralisée entre la France et le Cameroun : et s'il s'agissait d'un véritable partenariat ?*, Sarrebruck, ÉUE.
- Noisette P et Rachmuhl V., 2007, *Coopération décentralisée et développement urbain l'intervention des collectivités territoriales*, MAEE, DGCID.
- http://www.horizons-solidaires.org/pdf/outils/coopdec/Coopdec_dvt_urbain.pdf (mars, 2014).

- Okazi G., 2007, « Ce que pensent les élus français de l'Algérie », Quotidien d'Oran, édition du 12 septembre.
http://www.ege.fr/download/120907_quotidien_algerie.pdf (Janvier 2015)
- Petiteville F., 1995, *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans le Nord et le Sud*, Paris, L'Harmattan.
- Piveteau V., 2011, « L'ingénierie territoriale, défi pour la gouvernance », *Revue Pour Groupe Ruralités, Éducation et Politiques*, n° 209-210, pp. 159-164.
- Remy J., Voyé V., Servais E., 1991, *Produire ou reproduire ?*, Bruxelles, De Boeck.
- Servet J-M., 2007, « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, n°2, Vol. 190, pp. 255-273.
- Sayad A., 1999, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- Souami T et al., 2008, *Développement durable dans les périphéries de l'Europe : quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?*, Rapport du Programme de recherche D2RT, Paris, PUCA.
- Souami T., 2009, « Quand les coopérations décentralisées aident au développement durable en Algérie et au Maroc », in Caratini A. (dir.), *La question du pouvoir en Afrique du nord et de l'ouest : du rapport colonial au rapport du développement*, Paris, L'Harmattan, Vol.1.
- Stoessel-Ritz J., 2009, « Économie politique des pratiques et transaction sociale pour le bien commun », *Pensée plurielle*, Vol.1, n° 20, pp. 121-133.
- Stoessel-Ritz J., Blanc M., et Grodwohl M., 2011, « Dans la cuisine du partenariat. Retour sur les obstacles interculturels et institutionnels dans un projet de coopération universitaire franco-algérienne », *Revue Interventions économiques*, n° 43.
- Vion A et Négrier E., 2002, « La coopération décentralisée, nouvel étage du jeu diplomatique », communication présentée lors du congrès de l'Association Française des Sciences Politiques, Rennes, 21 septembre.
- Zouaimia R., 2002, « L'introuvable pouvoir local », *Insaniyat*, Vol 16, pp. 31-53.

L'entrepreneuriat vecteur de développement de l'économie circulaire en Algérie: illustration par le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

AOUDIA Fairouz¹

¹Docteur à l'université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

ABRIKA Belaid²

²Maitre de conférence à l'université de Mouloud Mammeri

Résumé :

L'économie circulaire a pour objectif de remédier à la rareté des ressources naturelles et l'enfouissement des déchets. Elle suggère un ensemble de stratégies permettant la réintégration des déchets dans le circuit de production et de consommation. La problématique de notre article s'attache à analyser la dynamique entrepreneuriale dans le secteur de la valorisation des déchets et son opportunité a constitué une économie circulaire territoriale. En s'appuyant sur une enquête quantitative auprès de 30 entreprises de valorisation des déchets activant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons abouti à deux principaux résultats. Premièrement, la dynamique entrepreneuriale en matière de valorisation des DMA demeure marquée par la récupération des déchets plastiques et métalliques qui présentent des opportunités pour la construction d'une économie circulaire territoriale. Deuxièmement, les entreprises de recyclage font face à des contraintes institutionnelles et économiques affectant leur pérennité.

Mots clés : entrepreneuriat, déchet, Territoire, recyclage, économie circulaire.

Summary :

The circular economy aims to address the scarcity of natural resources and the burial of waste. It suggests a set of strategies for the reintegration of waste into the production and consumption circuit. The problematic of our article is to analyze the entrepreneurial dynamics in the sector of the valorization of the waste and its opportunity constituted a circular economy territorial. Based on a quantitative survey of 30 waste recovery companies operating in the territory of the wilaya of Tizi-Ouzou, we came up with two main results. Firstly, the entrepreneurial dynamic in the valuation of DMAs remains marked by the recovery of plastic and metal waste which presents opportunities for the construction of a circular economy. Second, recycling companies face institutional and economic constraints affecting their sustainability.

Keywords: entrepreneurship, waste, Territory, recycling, circular economy.

Introduction :

L'économie circulaire (EC) est une expression générique qui indique un concept qui s'inscrit dans une logique du développement durable. Elle est ancrée dans des contextes théoriques très divers. Elle est fondée sur des principes et des théories relevant à la fois de l'économie écologique et de l'économie de l'environnement. Dans une perspective historique, l'émergence de l'EC est associée à plusieurs concepts tels que *l'écologie industrielle*, *Cradle to Cradle*, *le biomimétisme*. Ces différents concepts ont des objectifs similaires, cependant, ils se distinguent en ce qui concerne l'approche adoptée pour traiter la problématique des déchets. Certains concepts tels que le *cradle to cradle*, *l'économie de fonctionnalité* et *le biomimétisme* proposent de passer d'une gestion des déchets à une gestion des ressources. En adoptant une approche systémique, ils préconisent des processus de conception, de production et de consommation où le déchet est voué à disparaître. Tandis que d'autres concepts tels que l'écologie industrielle et le principe de Boulding se focalisent sur la gestion des déchets après leur production (Aurez et Georgeault, 2016, p. 37). De ce fait, il n'existe aujourd'hui pas encore de définition normalisée du concept. En effet, sur le plan théorique il n'y a pas de consensus sur sa définition, son contenu et sa nature.

En Algérie, l'intérêt des pouvoirs publics pour l'EC reste encore timide (Abrika et Aoudia, 2016, p. 35). La stratégie publique mise en place pour le traitement des DMA repose en grande partie sur l'enfouissement. S'inscrivant dans cette logique de gestion, le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié dans le cadre du Programme National pour la Gestion Intégrée des Déchets Ménagers (PROGDEM) de 7 Centres d'Enfouissements Techniques (CET) dont quatre CET sont fonctionnels situés à Oued Falli, Draa El Mizan, Ouacif et Boghni. Compte tenu des conflits et l'hostilité des citoyens autour de la construction de ces installations de traitement, trois projets de CET pouvant desservir 19 communes sont en arrêt. De ce fait, le recours aux décharges (sauvages et contrôlées) comme mode de gestion reste important dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les données de l'annuaire statistique 2016 de la wilaya de Tizi-Ouzou font état de l'existence de 948 dépotoirs et décharges sauvages sur l'ensemble du territoire.

L'EC, en tant que stratégie de développement territorial durable, redéfinit le rôle de l'entrepreneur. En effet, dans un contexte d'incertitude, l'économie circulaire offre aux entrepreneurs des avantages écologiques (réduction de la consommation de ressources et d'énergie) et économiques (création d'emplois, stabilité des prix des matières premières). Sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs acteurs sont impliqués dans la filière de valorisation des DMA. Notre travail de recherche cible principalement les entrepreneurs créateurs d'une installation de valorisation des Déchets Ménagers Assimilés (DMA).

Cet article s'attache à analyser les activités entrepreneuriales de valorisation des DMA développées par les entreprises privées. Par cette analyse, notre travail vise à situer les enjeux environnementaux et socio-économiques de ces activités entrepreneuriales, leurs liens avec le territoire, leurs contraintes et leurs contributions à développer une EC territoriale. L'objet de la recherche, que constitue la valorisation des DMA via l'entrepreneuriat sera traité en abordant la problématique sous l'angle de plusieurs approches à savoir l'approche de l'EC, l'approche entrepreneuriale et l'approche territoriale.

Pour la collecte des données auprès des entrepreneurs privés, nous avons élaboré un questionnaire destiné à 30 entreprises de recyclage et de récupération localisées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette enquête s'est déroulée en deux étapes. La première, une pré-enquête ayant pour objet d'identifier et de localiser géographiquement les entreprises à enquêter, puis dans un deuxième temps de situer le cadre organisationnel régissant l'activité entrepreneuriale dans la valorisation des DMA à travers les entretiens que nous avons mené auprès des administrations publiques intervenantes dans la gestion des déchets à savoir l'AND et la direction de l'environnement de Tizi-Ouzou. De même, elle a permis de collecter des données portant sur la composition des DMA générés sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. La deuxième étape une enquête directe auprès de ces entrepreneurs pour la collecte des données concernant notre recherche.

1-Conceptualisation de l'EC

L'EC est de plus en plus qualifiée de nouveau modèle économique qui incite à repenser nos modes de production, de consommation et de la vision de court terme qui prédomine les politiques publiques. Cependant, il n'existe pas de réelle convergence autour de sa définition et de son acception. Sa définition est encore loin de faire l'objet d'un consensus. En effet, dans la revue de la littérature, nous retrouvons de nombreuses définitions et interprétations du concept que nous pouvons identifier en deux conceptions.

1^{re} conception : une stratégie de gestion des déchets

La première conception se focalise sur l'objectif de zéro déchet. En effet, l'EC est axée sur la productivité des ressources naturelles en exploitant au maximum la valeur résiduelle des déchets en adoptant l'approche des 3 R¹ « *l'objectif de l'EC est de faire passer le statut de certains déchets à celui de ressources potentielles. Le changement de statut a comme conséquence première de rationaliser la fonction de recyclage, vocation première de l'EC* » (Figuière et al, 2018, p169).

1 - 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler

La définition de l'institut d'EC¹ de France s'inscrit dans cette logique « *l'EC propose de transformer les déchets en matière première réutilisée pour la conception des produits ou pour d'autres utilisations. En d'autres termes, ne plus créer de résidus que les systèmes industriels et naturels ne puissent absorber* ». Cette définition met en avant deux aspects. D'une part, l'aspect environnemental des déchets en privilégiant le recours à des matières facilement assimilables par l'environnement naturel (en cas d'impossibilité de recyclage) en vue de préserver les services écologiques rendus par la nature. D'autre part, la valeur économique des déchets, le déchet n'est alors plus simplement perçu comme une nuisance sanitaire et environnementale, mais, comme une piste permettant la diminution du gaspillage, de leur valorisation, il est possible de préserver des ressources vierges non renouvelables.

Cette conception qui limite la finalité de l'EC à l'objectif de zéro déchet est partagée également par le Ministère Français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (2013), « *l'EC a pour objectif de rompre avec la logique linéaire qui prévaut : extraire, fabriquer, consommer, jeter. Face à l'épuisement de nos ressources, l'EC propose de produire autrement, en intégrant une exigence écologique à tous les niveaux, de la conception, en passant par la production, jusqu'au recyclage. Dans ce modèle, les sources d'énergie utilisées doivent être le plus possible renouvelables et le recours aux produits chimiques évité, mais le maillon essentiel est bien le zéro déchet* ». Cette conception se construit en opposition au modèle linéaire dominant actuellement, fondé sur le triptyque « *extraire-produire-consommer- jeter* », qui abandonne une grande partie des déchets pour produire de biens neufs. Dans cette optique l'EC est une démarche de gestion environnementale caractérisée par l'absence des déchets, les flux de matières sont circulaires. Un flux circulaire est un flux matériel qui ne connaît ni un début ni une fin, les rejets d'un processus sont réintégrés par un autre processus (Kampelmann, 2016). La valorisation en tant qu'approche de gestion des déchets n'est pas nouvelle, par ailleurs, l'EC réinterprète et intègre ces stratégies partielles en mettant l'accent sur deux éléments essentiels.

Premièrement, à chaque étape du cycle de vie d'un bien, l'EC propose les démarches à mettre en place pour atteindre l'objectif de zéro déchet. L'activité d'une entreprise de recyclage au sein d'une filière dépendra fortement des activités en amont (modification dans la conception des produits, la relation producteur-consommateur) et des activités en aval (l'existence des débouchés). Les différents acteurs d'une chaîne sont fortement interdépendants. Tout changement dans l'activité de l'entreprise doit prendre en compte l'ensemble de la filière. Deuxièmement, les territoires constituent un potentiel de changement pour aller vers la pérennité de la valorisation. En effet,

1 - L'institut de l'EC, créé en février 2013 afin de promouvoir mettre en place l'EC en France.

l'EC ne se concentre pas seulement sur l'entreprise. C'est une approche de gestion globale dont tous les acteurs doivent œuvrer pour construire une dynamique des filières plus durables d'un point de vue social et environnemental.

2^{ème} conception : l'EC comme nouvelle forme d'économie

La deuxième conception met en évidence la nouvelle façon de l'EC de créer de la valeur à travers des modèles d'affaires disruptifs. En effet, un consensus se dégage pour voir dans l'EC une nouvelle manière de transformer l'économie actuelle en un système régénératif, pérenne et prospère qui permettrait à l'humanité de s'épanouir tout en tenant compte des limites biophysiques du système écologique (Sauvé et al, 2016). Prieto-Sandoval et al (2018) perçoivent l'EC comme une stratégie au service de l'émergence d'une société durable, ils définissent l'EC comme étant un paradigme permettant l'établissement d'un équilibre spontané entre l'homme et l'environnement naturel.

Pour Ghisellin et al (2016), l'EC est souvent interprété à tort comme une approche pour une gestion appropriée des déchets. La fondation Ellen MacArthur¹ considère l'EC comme un nouveau système industriel, ne se limitant pas au recyclage des déchets ; elle estime que c'est une économie réparatrice et régénérative par nature, où le concept de « fin de vie » est substitué à celui de « réparation » ; elle met davantage l'accent sur l'étape de fabrication de produit et la promotion de l'écoconception qui facilitera le recyclage.

Destatte (2014) inscrit l'EC dans les finalités du développement durable présenté dans le rapport Brundtland en 1987. En effet, le rapport propose une définition économique qui ne remet pas en question la croissance économique, mais qui exige de faire en sorte de trouver les moyens permettant de la rendre compatible avec l'environnement (les ressources naturelles en terme de pollution) afin de garantir un bien être équivalent aux générations futures. L'EC s'inscrit dans cette approche de durabilité ; il suppose de reconsidérer les concepts linéaires caractérisés par une dissociation entre l'environnement et l'économie, la dissipation de l'énergie et des ressources naturelles limitées, en incitant les entreprises industrielles et les pouvoirs publics à exploiter des procédés de production parcimonieux en prélèvements naturels et le recours aux énergies renouvelables ayant moins d'impact négatif possible sur les populations et sur l'environnement naturel (Destatte, 2014). Alors que pour ce dernier, l'EC est un outil au service d'une société durable, Lévy (2009), Aurez et Georgeault (2016), Bourg et Arnsperger (2016) la considèrent non seulement comme une méthode de production propre mais aussi comme une stratégie d'organisation transversale, intersectorielle et territoriale ; ainsi pour eux, « *l'EC constitue non seulement un principe d'organisation*

1 - La Fondation créée en Grande Bretagne en 2010 par la navigatrice britannique Ellen MacArthur, référence internationale en matière d'économie circulaire

économique, mais aussi et surtout une manière de voir le monde et de lui donner un sens. Cela lui assigne des exigences radicales, dont celles que même ses promoteurs conventionnels les plus visionnaires ont tendance à s'imposer » (Arnsperger et Bourg, 2016, p93-94). Selon Levy (2009, p62), six éléments principaux constituent la base pour implanter l'EC : « -l'utilisation modérée et la plus efficace possible des ressources non renouvelables ;

-l'exploitation des ressources renouvelables respectueuses de leurs conditions de renouvellement ; - l'ecoconception et la production propre ; -une consommation respectueuse de l'environnement ; -la valorisation des déchets en tant que ressources ; - Le traitement des déchets sans nuisances».

Dans le cadre de notre travail de recherche, l'EC est définie comme suit : c'est l'ensemble des actions permettant la création d'une valeur sociale, économique et environnementale pour les différents acteurs constituant le territoire en prenant les déchets comme une ressource territoriale. Elle repose sur la réintégration des déchets dans les processus de production et de consommation en mettant en place deux types de synergies :

- des synergies de substitution de matières premières vierges entre les acteurs de territoire.

- des synergies de mutualisation des moyens humains et financiers pour la mise en place des dispositifs de valorisation des déchets qui tient compte des aspects culturels, sociaux et économiques du territoire.

2- Caractéristiques et motivations des entrepreneurs enquêtés

Les caractéristiques des entrepreneurs que nous présenterons dans cette section concernent essentiellement l'âge, le genre, le niveau d'étude et de formation, l'expérience dans le domaine et les motivations ayant poussé l'entrepreneur à adopter le secteur des déchets comme créneau d'investissement.

2.1. Répartition selon le sexe

Les résultats de notre enquête de terrain révèlent que le secteur de valorisation des DMA est fortement investi par les hommes ; ils représentent la part dominante au sein de cette activité avec une proportion de 90%. Les femmes ne représentent que 10% des entrepreneurs enquêtés, dont deux sont dans la transformation des déchets plastiques et une entrepreneure dans la récupération des déchets cartons. En effet, les caractéristiques de l'activité ne facilitent pas l'intégration des femmes. L'activité de valorisation des

déchets est une activité dure qui demande généralement une capacité physique.

2.2. Répartition des entrepreneurs selon l'âge

Le tableau ci-dessous fournit la répartition des entrepreneurs selon leur âge. Il apparaît que la tranche d'âge qui comprend plus d'entrepreneurs est celle de 30-40 ans, la moyenne d'âge des entrepreneurs est de 42 ans.

Tableau n°1 : Pyramide des âges des enquêtés au moment de l'enquête

Tranche d'âge	effectifs	%
30-40	15	50
40-50	11	37
Plus de 50	4	13
Total	30	100

Source : Résultats de notre enquête 2018

2.3. Niveau d'étude et formation

Une proportion de 67% des entrepreneurs interrogés n'ont pas fait d'étude supérieur ni de formation professionnelle. Les données de notre enquête montrent que la très grande majorité possède un degré d'instruction de niveau primaire, moyen ou secondaire avec respectivement les taux de 20%, 30% et de 17%. Le niveau d'étude est en corrélation avec le métier de la récupération des déchets. En effet, environ deux tiers de cette catégorie sont des récupérateurs. Car la récupération et la vente des déchets ne requièrent aucune qualification spécifique ou un diplôme universitaire. Le secteur de déchets était pour 43% des enquêtés un champ d'insertion professionnelle. Parmi les entrepreneurs enquêtés, 20% déclarent avoir reçu une formation professionnelle privée. Les formations reçues relèvent du domaine de l'hygiène, environnement et sécurité au travail, la comptabilité, la mécanique et le commerce international.

Notre enquête de terrain fait ressortir le faible taux d'entrepreneurs ayant un diplôme universitaire, il correspond à 13% des enquêtés, ils ont comme activité la valorisation des déchets plastiques. Ils ont un niveau d'étude universitaire dans des domaines variés tels que l'agronomie, génie mécanique, science juridique, langue tamazight¹.

2.4. L'expérience acquise dans le domaine de la valorisation

Une proportion de 30% des entrepreneurs interrogés étaient en activité depuis plus de 10 ans. Tandis que, celles qui avaient opéré entre 2-4 ans et 5-10 ans représentent

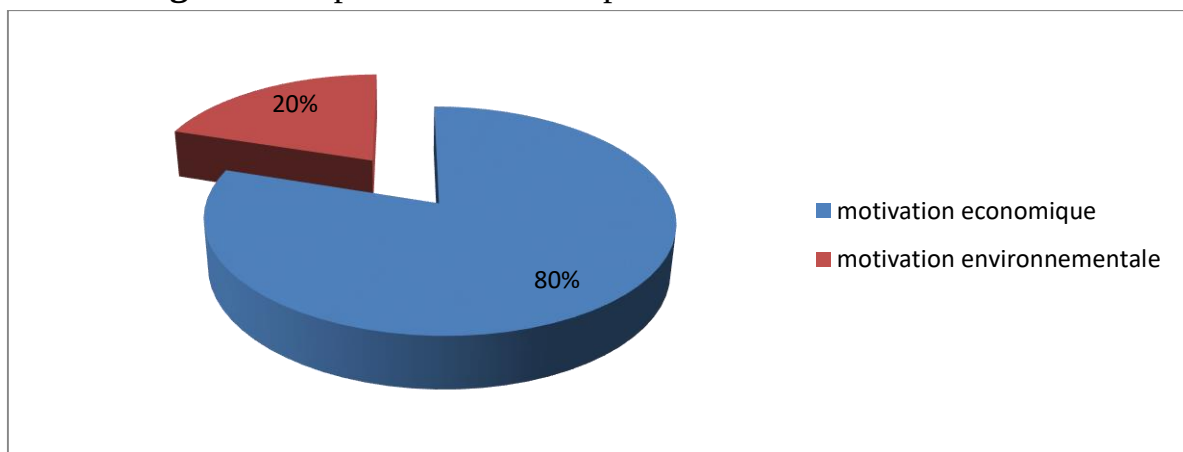
1 - Cet entrepreneur avant d'entamer ces études universitaires a effectué une formation professionnelle (au niveau de l'institut de formation en technologie d'entretien électroménager). Cette formation a donné lieu à la création d'une entreprise de nettoyage.

respectivement 30%, 40%. Les entrepreneurs avec une expérience de plus de 10 ans ont acquis une certaine expérience après avoir débuté comme des récupérateurs ambulants ou des agents ayant travaillé dans une entreprise de recyclage ou de récupération. Il est intéressant de noter que ces entrepreneurs étaient plus flexibles et à l'aise dans l'exercice de l'activité de valorisation des DMA.

2.5. Les motivations entrepreneuriales

Concernant notre enquête de terrain, la figure n°1 manifeste que la création des entreprises répond à des motivations variées. Celles –ci se justifient en particulier par des motivations économiques avec un taux de 80% des entrepreneurs enquêtés. Toutefois, pour 20% des entrepreneurs l'activité renvoie premièrement à la protection de l'environnement.

Figure 1: Répartition des entrepreneurs selon leur motivation



Source : Résultats de notre enquête 2018

2.5.1 Les motivations économiques

Au cours des entretiens, nous avons constaté que 80% des entrepreneurs enquêtés, en s'exprimant sur leur motivation, n'ont pas du tout fait référence (directe ou indirecte) à la durabilité environnementale comme objectif les incitant à créer une entreprise de valorisation des déchets. Ils reconnaissent que les motifs qui les ont poussé à adopter cette activité sont d'abord et avant tout d'ordre économique. Afin d'avoir une vision plus détaillée de ces dernières, nous avons établi un tableau regroupant les différentes raisons évoquées par les entrepreneurs enquêtés.

Tableau n°2: Les différentes motivations économiques

Motivation économique	Effectif	Taux
Emploi	13	54
Marché porteur	9	38
Agrandissement de l'entreprise	2	8

Total	24	100

Source : Résultats de notre enquête 2018

2.5.2 Motivation environnementale

La valorisation des déchets dans le but de protéger l'environnement ou encore l'élimination des décharges sauvages et l'enfouissement technique ont été soulignés par les entrepreneurs rencontrés comme des éléments essentiels expliquant leur orientation vers cette activité. D'ailleurs, ils affirment que leur motivation initiale était leur sensibilité à la situation de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les différentes expressions mobilisées par les entrepreneurs pour exprimer leur motivation environnementale sont la propreté et l'hygiène, le milieu de vie et la protection du patrimoine naturel de la wilaya. Par ailleurs, nous avons constaté que le profil entrepreneurial influence sur la motivation de contribuer à la protection de l'environnement. Ces entrepreneurs sont en majorité des universitaires ou des personnes issues de la formation professionnelle impliqués dans le mouvement associatif. D'ailleurs, ils ont particulièrement souligné l'influence de l'éducation à l'environnement, assurée par des associations, comme facteur contribuant à la création de l'entreprise.

A partir des éléments présentés dans ce point, nous déduisons que les motivations des 30 entrepreneurs enquêtés sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou répondent à celles développées par Linnanen (2002). Ainsi, en s'inspirant de la typologie qu'il a établi, nous pouvons dresser une typologie des entrepreneurs activant dans le secteur des récupérations/ recyclage des DMA.

Opportuniste : des entrepreneurs qui ont investi dans la valorisation des DMA pour des raisons purement économiques.

L'idéaliste: appelé aussi des «*Successful idealist*». Ils sont des entrepreneurs qui cherchent à faire l'équilibre entre la durabilité écologique et économique.

3- l'entrepreneuriat comme vecteur de développement de l'économie circulaire

Après avoir présenté le profil des entrepreneurs enquêtés, le présent point, traite des pratiques de valorisation des DMA développées par ces entrepreneurs. Ainsi, il s'agirait dans ce chapitre de mettre en évidence les principaux leviers et freins de la dynamique d'une filière de récupération/recyclage.

3-1.Caractérisation de l'économie circulaire sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou

À partir du dépouillement des données de l'enquête adressé aux récupérateurs et recycleurs activant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons dressé un

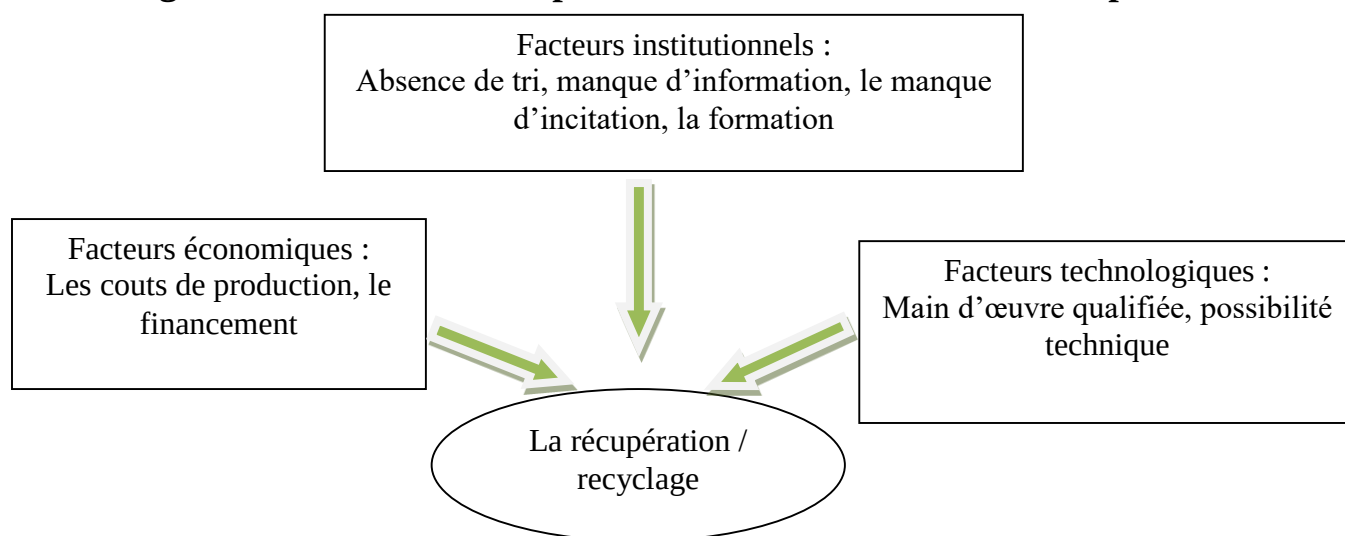
état des lieux de la valorisation des DMA.

En effet, la valorisation demeure marquée par la récupération des DMA avec une proportion de 53% des entreprises enquêtées. Ces unités sont spécialisées dans l'achat des déchets destinés à être vendus en l'état sans aucune transformation ni lavage, ils sont seulement triés (selon la nature, la qualité et le prix) ou compactés (papier et Carton). Il y a lieu de relever que 12 % des unités de récupération interrogées avaient comme activité initiale la récupération. Avec l'émergence de nouveaux concurrents, ils ont décidé d'engager des investissements dans la transformation. Ces entrepreneurs procèdent à une transformation rudimentaire produisant des paillettes (pas d'extrusion). Néanmoins, l'activité d'achat et de vente des métaux et plastiques non transformés reste la plus dominante, ce qui justifie notre classification.

Les entreprises de recyclage représentent 47% des enquêtées, elles sont davantage de petites unités de transformation de déchets plastiques, à l'exception d'une seule unité spécialisée dans le recyclage du verre. Sur les 13 unités de recyclage des plastiques enquêtées un taux de 54% procèdent à la transformation des déchets en matière première recyclée qui peut être réintroduite directement dans le processus de production, tandis que, les 46% restants se limitent à broyer le plastique en paillette qui nécessitent une dernière étape pour se transformer en granulés.

Selon les réponses apportées à la question liée au choix de l'activité nous avons constaté que la prédominance des activités de récupération sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est attribuable à plusieurs facteurs externes et internes à l'entrepreneur que nous avons résumés dans la figure ci-dessous.

Figure 2 : Les causes de la prédominance des activités de récupération



Source : Résultats de notre enquête 2018

3.2. Le potentiel de l'économie circulaire au regard des déchets valorisés par les initiatives entrepreneuriales

Avec l'évolution des modes de consommation des citoyens, le flux des DMA enregistre des accroissements notables en termes de quantité et de nature, offrant, ainsi, l'opportunité pour les acteurs publics et privés à l'implémentation de plusieurs filières de valorisation des DMA. A travers notre enquête nous avons identifié le déchet le plus valorisé pouvant constituer une base pour l'émergence d'une EC et de déterminer les leviers impactant plus ou moins la dynamique de valorisation d'un DMA (en d'autres termes justifié le choix des déchets valorisés par l'entrepreneur).

Le tableau n° 3 nous fournit un aperçu général sur la nature des DMA valorisé par les initiatives entrepreneuriales développées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°3: Répartition des entrepreneurs selon les déchets récupérés.

Les DMA valorisés	Entreprises de récupération		Entreprises de recyclage	
	effectifs	%	Effectifs	%
Papier	1	13	/	/
Carton	2	6	/	/
Déchets plastiques	/	/	13	93
Déchets plastiques et métaux	13	81		
Verre	/	/	1	7
Total	16	100	14	100

Source : Résultats de notre enquête 2018.

La lecture du tableau n°3 révèle que des dynamiques de développement diverses en matière de valorisation des DMA existent sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elles varient en fonction du type de DMA.

La lecture du tableau précédent nous informe que la valorisation des déchets plastiques est l'activité la plus courante des entreprises enquêtées. En effet, elle est pratiquée par 87% de l'échantillon correspondant à 26 entreprises. Parmi ces 26 entreprises 50% associent à la récupération des déchets plastiques d'autres déchets spéciaux tels que les métaux ferreux et non ferreux (fer, l'aluminium). Tandis que, 50% sont spécialisées exclusivement dans le recyclage des déchets plastiques (le broyage, régénération). A partir de nos entretiens nous avons déduit que l'engouement pour la valorisation du plastique se justifie principalement par quatre déterminants que nous allons présenter selon leur degré d'importance.

1. La facilité de commercialisation par rapport aux autres DMA
2. Les moyens techniques et le savoir-faire
3. L'abondance des déchets plastiques
4. Le conditionnement
5. La rentabilité

3.3 Entreprises de valorisation des déchets et territoire

L'analyse des systèmes d'approvisionnement et de commercialisation nous a permis déterminer les liens qu'entretiennent ces entreprises avec le territoire que nous pouvons résumer en trois points :

-Sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, le secteur de valorisation des DMA est constitué d'une hétérogénéité d'acteurs développant des activités en suivant des logiques de fonctionnement très variées. Nous avons distingué trois principaux acteurs. Premièrement, les acteurs publics qui mènent des activités de valorisation au niveau des CET fonctionnels. Deuxièmement, les acteurs relevant d'ESS composés essentiellement de comités de villages, qui ont aménagé des centres de tri et de valorisation pour la gestion des DMA générés par leur villageois. Troisièmement, les acteurs privés qui peuvent être scindés en deux franges. La première frange regroupe une panoplie d'acteurs, leurs activités n'ont pas donné lieu à la création d'une entreprise de valorisation de déchets. Nous trouvons dans cette frange des acteurs émanant du secteur formel qui exercent l'activité de la valorisation à titre accessoire tels que les commerçants les entreprises qui génèrent des DMA valorisables qui choisissent de les vendre. Des acteurs informels constitués des récupérateurs ambulants, des récupérateurs sur décharge, des ménages. La deuxième frange correspond à des entrepreneurs dont les activités de valorisation des DMA se sont cristallisées par la création d'une installation. Leur nombre sur le territoire demeure encore méconnu.

-Les prix des DMA valorisable ne sont pas déterminés via les coûts de production réellement supportés par l'entrepreneur. Ils sont, avant tout, déterminés par les prix des résines des matières premières vierges. Par ailleurs, notre enquête de terrain affirme que d'autres facteurs influencent le prix de vente des matières recyclées. Ces facteurs sont la qualité de l'acteur (formel, informel), l'organisation interne de l'unité, la provenance et les caractéristiques chimiques des déchets plastiques.

-la valorisation des déchets plastiques présente des potentialités de débouchés importantes sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou comparativement aux autres DMA (métallique, carton, papier et verre) dont la valorisation est totalement hors territoire.

-Nous avons mis en avant les importantes différences dans les stratégies entrepreneuriales des entreprises enquêtées. Ainsi, nous pouvons aboutir à deux conclusions. D'une part, les entreprises obéissent à des logiques d'approvisionnement distinctes (approvisionnement multi-acteurs et territoriale). D'autre part, la commercialisation se fait majoritairement hors territoire local. En effet, l'étude des systèmes d'approvisionnement des DMA mettent en évidence la nature des relations qu'entretiennent les entrepreneurs avec les différents acteurs de la chaîne. Nos résultats d'enquête montrent l'absence de coordination entre les entrepreneurs, toutefois, ces entrepreneurs entretiennent des relations denses et hétérogènes avec les acteurs de la filière. Certaines relations se caractérisent, en outre, par des relations dépassant le cadre du rapport marchand, basées sur la confiance notamment avec les récupérateurs ambulants, les commerçants et les éboueurs, qui constituent leurs sources principales d'approvisionnement. Bien que relativement faible, il existe sur le territoire des initiatives entrepreneuriales qui développent des pratiques d'économie circulaire en lien direct avec le territoire. Les DMA valorisé de ces dernières proviennent directement d'un ensemble de villages. Nous pouvons qualifier leur stratégie d'approvisionnement comme « *des circuits d'approvisionnement localisés* ». En effet, le territoire de la wilaya présente un nouvel acteur potentiel offrant des perspectives intéressantes aux entreprises de valorisation DMA de la wilaya, afin d'opérer des mutations dans le fonctionnement actuel de la filière et réduire l'impact des contraintes qu'elles rencontrent sur leur productivité. Ces acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en réponse à une incapacité des autorités publiques locales à agir sur le problème des décharges sauvages et l'exclusion d'un service public aménageant des installations de tri et de récupération.

Conclusion :

L'activité entrepreneuriale sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou reste encore embryonnaire dominée par la valorisation des déchets plastiques. Comparativement aux autres DMA la valorisation des déchets plastiques sous sa forme actuelle présente des opportunités pour la construction d'une filière territoriale. En effet, elle génère un nombre assez important d'emploi et de la matière première secondaire. Toutefois, nous avons relevé plusieurs facteurs de blocages empêchant ces entrepreneurs de progresser vers l'établissement d'une véritable EC dont les principaux sont inhérents aux manques :

- D'organisation : les entreprises de récupération et de recyclage des déchets plastiques sont pénalisées par le manque d'organisation des circuits de collecte et

l'absence de tri. Cette situation favorise le recours à l'informel pour l'approvisionnement empêchant ainsi la stabilité de l'entreprise.

- D'entreprises de transformation des matières plastiques : les données de notre enquête relèvent que les entreprises de recyclage des déchets plastiques éprouvent des difficultés à trouver des clients pour leurs matières premières secondaires à l'échelle du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui favorisent le monopole de certaines entreprises nationales. Dès lors, leurs activités ne bénéficient que partiellement au territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- De coordination des acteurs et des actions: les modes de gouvernance de ces entreprises demeurent un frein pour établir des stratégies entrepreneuriales collectives visant à créer des structures en commun telles que des coopératives.

- D'accompagnement institutionnel : ces entrepreneurs s'ancrent dans un contexte institutionnel défavorisé marqué par le manque de dispositif d'accompagnement et de promotion.

Notre thèse a démontré le rôle crucial dévolu aux pouvoirs publics pour la promotion de l'entrepreneuriat environnemental ainsi qu'à l'EC. L'action publique peut intervenir via deux axes. Sur le plan législatif, en établissant des lois pour la promotion des pratiques d'EC dans tous les secteurs générateurs de déchets. Sur le plan financier par la mise en place d'un fonds de financement et d'accompagnement de l'entrepreneuriat dans le secteur de la valorisation. Toutefois, les activités à promouvoir doivent être choisies en partant du territoire et les opportunités qu'il offre. Ce fonds doit également soutenir financièrement les villages développant des activités de tri et de récupération afin d'orienter les investissements vers une économie circulaire territoriale.

Notre travail de recherche a mis en évidence que la politique publique algérienne aborde la question des déchets comme un ensemble d'externalités négatives omettant ainsi la création de valeurs qu'ils peuvent engendrer. En effet, tout en visant la réduction des déséquilibres écologiques, l'EC suggère les déchets comme une opportunité permettant un développement territorial durable. La Chine a été l'un des premiers pays à inclure l'EC comme principe d'orientation de ces politiques de préservation des ressources naturelles, d'adaptation à la rareté de certaines matières premières et d'aménagement de territoire. En effet, le gouvernement chinois considère l'EC comme un ensemble de mécanismes organisationnels consistant à réintégrer l'environnement à tous les échelles.

- A l'échelle micro : consommateurs, entreprises.
- A l'échelle méso : région, territoire, zone industrielle, zone d'activités, ville.
- A l'échelle macro : les plans nationaux, les politiques publics.

Les politiques d'EC de la Chine peuvent être une référence pour les pays en voie de développement, en tenant compte de leurs réalités, leurs forces et leurs faiblesses. Notre thèse, d'ailleurs, ouvre plusieurs pistes de recherche en matière d'EC sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Bibliographie :

1. Aurez Vincent et Georgeault Laurent. (2016). *Economie circulaire: système économique et finitude des ressources*. Paris: De Boeck Supérieur .
2. Abrika Belaid et Aoudia Fairouz. (2016). Les dynamiques sociales de la société civile et l'émergence de l'économie circulaire leviers d'un développement territorial durable en Kabylie. *Revue francophone du développement durable*, pp. 32-52.
3. Figuière Catherine, Boiden Bruno et Diemer Arnaud (2018) « Economie politique du développement durable » De Boeck Supérieur éditions.
4. Kampelmann Stephan (2016) « Mesurer l'économie circulaire à l'échelle territoriale : Une analyse systémique de la gestion des matières organiques à Bruxelles » in revue de l'OFCE, n°145, p.161-184.
5. Prieto-Sandoval Vanessa, Ormazabal Marta, Jaca Carmen et Viles Elisabeth (2018) « Key elements in assessing circular economy implementation in small and medium sized enterprises » in Business Strategy and the Environment revue n°1, volume 10, p.1525-1534.

L'entrepreneuriat vert : illustration à travers l'expérience italienne

D^r ASMANI Arezki

M.C.B

F/SECG, UMMTO

M^{me} REMIDI Djoummana

M.A.A

F/SECG, UMMTO

Introduction :

De nos jours, l'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de développement économique et ce, du fait, qu'il génère la création d'entreprises, de nouveaux emplois, encourage la pensée innovatrice, les investissements...etc. Il est aussi considéré comme un phénomène mondial, qui connaît une croissance régulière depuis quelques années et qui symbolise l'avènement d'une ère nouvelle, marquée par une plus grande prise de conscience environnementale et sociale. Ce sujet prend de l'ampleur, de plus en plus, d'ailleurs, dans ce sens, une déclaration a été faite par les chefs d'État ayant pris part du sommet du G20 qui s'est tenu à Pittsburgh en 2009, qui, consiste en l'urgence d'inaugurer une nouvelle ère pour une activité économique mondiale durable, basée sur la responsabilité. Ainsi, notre papier va se concentrer sur l'étude de l'entrepreneuriat vert de manière générale et sur l'expérience italienne, de manière particulière. Il sera question et judicieux de traiter de ce sujet car le questionnement relatif à l'écologie est, depuis un moment, au cœur des préoccupations des pays développés. En effet, nous assistons ces vingt dernières années à un intérêt croissant politique mais aussi économique et social pour la cause environnementale qui fait naître un nouveau type d'entrepreneuriat : l'entrepreneuriat vert.

Explicitement, nous allons nous pencher sur l'écosystème entrepreneurial du pays choisi comme étude de cas. Et par ricochet, notre travail va porter sur les caractéristiques de ce dernier. Ainsi, pour se faire nous allons procéder à une revue de la littérature de l'entrepreneuriat vert d'une manière globale. Puis, il sera question de nous étaler sur l'expérience du pays choisi dans l'objet de notre recherche, d'une manière particulière.

I. L'entrepreneuriat

Il est nécessaire, avant d'aborder la notion de l'entrepreneuriat vert, de donner

un petit aperçu sur la notion de l'entrepreneuriat à elle seule.

Dans ce sens, sa définition est indispensable. Et le premier questionnement sur lequel nous allons nous pencher est comme suit : que sous-entend et/ou même à quoi fait référence le terme « entrepreneuriat » ?

I.1. Définition de l'entrepreneuriat

S'il n'existe pas de consensus sur la définition de l'entrepreneur (Bygrave, Hofer, 1991; Cunningham, Lischeron, 1991), il en existe sur le fait qu'il soit le centre de la dynamique économique.

L'entrepreneur est l'image de l'entreprise, celui qui reçoit les louanges lors des performances positives et celui qui encaisse la responsabilité lors des échecs. Mais avant tout c'est celui qui risque son temps, son argent, et sa stabilité familiale pour créer de la richesse.

1.1. La notion d'entrepreneur

Trois auteurs ont incontestablement contribué à une plus ample compréhension de l'entrepreneur. Richard Cantillon (1755), Jean-Baptiste Say (1803) et Joseph Schumpeter (1934, 1947) sont, en effet, considérés pionniers dans la vision que l'on peut avoir de l'entrepreneur (Didier Van Caillie et Claire Lambrecht, 1995). En analysant l'évolution de leurs perceptions de l'entrepreneuriat, ainsi que celles d'autres auteurs, cela peut nous conduire à mieux comprendre ce concept primordial.

a. Richard Cantillon : l'entrepreneur face à l'incertain

Cantillon est, selon Le Van-Lemesle (1988), « *le premier à définir le profil de l'entrepreneur et à mesurer les difficultés d'une gestion qui affronte empiriquement l'imprévisible et l'incertain* ». Il place l'entrepreneur au centre de la dynamique économique (Laurent, 1989).

Pour Cantillon, « *tous les entrepreneurs se procurent leurs moyens d'action à taux fixe (à un prix certain) et revendent des biens et services à un prix incertain* » (Le Van-Lemesle, 1988). Leur point commun est l'incertitude liée aux clients et le risque sur le prix (Verin, 1982; Alcouffe, 1988).

De ce fait, Richard Cantillon définit l'entrepreneur par sa fonction de prévision des risques (Laurent, 1989) et affrontement de l'incertain (Le Van-Lemesle, 1988). Le profit serait alors la juste rémunération d'une activité aussi risquée.

b. Jean-Baptiste Say : l'entrepreneur preneur de risque

Say « *dessine les fonctions de l'entrepreneur comme un véritable organigramme* » (Le Van-Lemesle, 1988). Il fait de l'entrepreneur « *une pièce maîtresse de l'échange économique* » (Laurent, 1989) du fait qu'il développe une théorie de la production qui

met l'entrepreneur au centre lui incombant le rôle de coordinateur (Shailer, 1994). « *L'entrepreneur est en effet le personnage central puisque c'est lui qui combine les facteurs de production* » (Le Van-Lemesle, 1988).

Dans cette optique, l'entrepreneur, selon Say est défini comme « *celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque* » (Say, cité par Le Van-Lemesle, 1988), « *celui qui réunit et combine les moyens de production* » (Bruyat, 1993). Le but premier de l'entrepreneur serait ainsi, d'accroître la production, en combinant les trois facteurs de production que sont la terre, le travail et le capital, « *laissant la recherche du profit comme objectif annexe* » (Le Van-Lemesle, 1988).

c. Joseph Schumpeter : l'entrepreneur innovateur

L'apport de la vision schumpetérienne réside dans la place centrale qu'occupe l'entrepreneur dans une dynamique économique caractérisée par le changement (Laurent, 1989). L'entrepreneur de Schumpeter est « *celui qui introduit et conduit l'innovation* » (Bruyat, 1993).

En effet, dans la logique schumpetérienne, « *le processus d'innovation est l'essence même du développement économique* » (Hébert, Link, 1991; Backman, 1983). Cette innovation doit être comprise au sens large. Il peut s'agir de la fabrication d'un bien nouveau, de l'introduction d'une méthode de production nouvelle, de la conquête d'un nouveau débouché, de la conquête d'une source nouvelle de matières premières ou encore de la réalisation d'une nouvelle organisation de la production (Laurent, 1989; Stevenson, Roberts, Grousbeck, 1993).

En résumé, Schumpeter fait de l'entrepreneur l'acteur explicatif de la dynamique économique en adoptant une définition plus « *fonctionnelle dans laquelle le risque devient une variable parmi d'autres de l'environnement* » (Laurent, 1989). Mettant en avant les capacités de leadership de l'entrepreneur et non sur la propriété (Backman, 1983).

Essentiellement, en s'appuyant tantôt sur la prise de risque (cantillon) et /ou sur la combinaison des facteurs de production ou encore sur l'approche schumpetérienne, plusieurs auteurs ont tenté à leur tour de définir l'entrepreneur :

Selon KNIGHT(1921), les entrepreneurs « *sont des individus ayant le plus haut niveau de prévisions, leur permettant de prendre des décisions de production et ont une confiance en leurs propres jugements* »¹

1 - Knight (1921) cité par CAPRON.H « L'entrepreneuriat et création d'entreprise, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », Ed de Boeck, Paris 2009, P18.

Pour Drucker (1980), l'entrepreneur est celui qui innove. Et l'innovation peut se faire même par rapport au style du management, « *Le management constitue lui-même une innovation : le management, ce savoir utile, qui permet pour la première fois à l'homme de faire travailler de façon productive des personnes de qualifications et de discipline très différentes au sein d'une organisation, est une innovation de ce siècle* »¹

Retenons enfin, la définition de Marchesnay (1994) pour qui l'entrepreneur idéal remplit trois fonctions majeures :

- "C'est lui qui se charge de mobiliser les capitaux financiers afin d'en tirer profit, dont Knight dira qu'il est le fruit du risque et de l'incertitude" (cf. Cantillon);

- Pour cela, il se charge de mobiliser les ressources disponibles au sein de son organisation de manière à la rendre performante (cf. Say);

- "Mais cette rentabilité ne peut être obtenue, en économie de marché, que si l'entrepreneur contribue à une rupture, par l'innovation, dans le circuit économique, contribuant ainsi à la dynamique de l'évolution économique" (cf. Schumpeter).

En guise de réponse au questionnement précédent, nous pouvons dire qu'une panoplie de définitions peut être associée à la notion de l'entrepreneuriat. Toutefois, nous pouvons souligner que l'embellie entrepreneuriale confirmée dans les pays développés², vu les avantages procurés, a fait de l'entrepreneuriat, aujourd'hui, un créneau indispensable dans la vie économique d'un pays. Et que même sa forme a tendance à prendre des dimensions différentes. Dont, l'une d'elle fera objet de notre papier, en l'occurrence, l'entrepreneuriat vert.

Cependant, avant de procéder à la présentation de l'entrepreneuriat vert nous tenons à évoquer quelques avantages et inconvénients de l'entrepreneuriat.

I.2. Les avantages et les inconvénients de l'entrepreneuriat

a. Les avantages

Si l'entrepreneuriat attire aujourd'hui, c'est parce qu'il permet de profiter d'un ensemble d'avantages qui le motive dans sa démarche entrepreneuriale. Citons-en quelques uns et ce sans être exhaustif :

- L'absence totale de routine : les journées d'un entrepreneur se suivent, mais ne se ressemblent pas : recherche d'idées, comptabilité, développement des produits/services, marketing...etc ;

1 - DRUCKER.P, « Les entrepreneurs », Ed hachettes, 1985, P58 .

2 - Selon l'OCDE, le nombre de créations d'entreprises est reparti à la hausse dans la plupart des pays développés. Il existe néanmoins de fortes disparités entre certains secteurs comme l'industrie et les services (OCDE) a indiqué que dans neuf pays sur 14 étudiés, le nombre de créations d'entreprises a évolué à la hausse ces dernières années. *Il s'agit de l'Australie, de la Belgique, des États-Unis, de la France, de la Hongrie, de l'Islande, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.*

- La liberté : un entrepreneur travaille pour lui et non pour autrui. Plus besoin de subir l'autorité et les ordres d'un supérieur ;

- Le goût du challenge : un entrepreneur a la possibilité de stimuler l'économie et de créer de l'emploi. Ainsi, le chef d'entreprise a généralement le goût de l'aventure, l'envie de se surpasser et de se prouver des choses.

- La recherche du gain, devenir riche et indépendant financièrement et l'une des premières motivations à l'entrepreneuriat ;

- La reconnaissance de la part de la société en tant qu'acteur créateur de richesse et d'emploi.

b. Les inconvénients

Faire de l'entrepreneuriat ou devenir entrepreneur n'est pas sans risque et inconvénients. Parmi les inconvénients les plus répétés, nous pouvons citer les suivants :

- Le temps : l'entrepreneuriat demande énormément de temps et de travail ;

- L'instabilité : se lancer dans l'entrepreneuriat, c'est accepter une vie professionnelle instable. Incertitude et variabilité des gains ;

- La pression et la charge : sans ressources fixes la pression est toujours présente ;

- Les risques : tous les risques lui sont incombés.

II. L'entrepreneuriat vert

Après cet aperçu relatif à la notion de l'entrepreneuriat, nous allons dans ce qui suit nous pencher sur l'entrepreneuriat vert. Dans un premier lieu, nous allons dire en quoi est-ce qu'il consiste. Puis, dans un second lieu, nous allons relater des raisons et motivations de son existence.

II.1. Définition de l'entrepreneuriat vert

Ce n'est que vers la fin des années quatre-vingt que le terme « entrepreneuriat vert » a émergé. Elkington & Burke (1989) soutenaient déjà que l'environnement pouvait être une « source d'affaire lucrative »¹ (Ben Hadj Youssef, A. & Dziri, M., 2012) au même titre que plusieurs termes se rapprochant à cette démarche entrepreneuriale écologique. Nous parlons, désormais d'économie verte, d'entrepreneuriat vert et même d'éco entrepreneuriat. (Bennet, 1991 et Blue, 1990)².

1 - Nottens, néanmoins que, Schaper (2002) fait référence à un article pionnier de Quinn (1971) paru dans la Harvard Business Review, selon lequel : "The ecology movement could provide profitable new markets for business expansion rather than simply being a drain on economic activity".

2 - Ben Hadj Youssef, A. & Dziri, M. (2012). L'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en Tunisie (cas d'un pays émergent). Vie & sciences de l'entreprise, 191 - 192(2), 59-77. doi:10.3917/vse.191.0059.

L'entrepreneuriat vert est une forme d'entrepreneuriat qui s'inscrit dans une optique environnementale ; un entrepreneuriat qui s'implique dans la cause écologique afin de préserver la terre, notamment ses ressources pour les générations futures. L'entrepreneur, de ce fait, inclue dans son processus entrepreneurial la dimension environnementale et écologique (limiter les émissions de gaz à effet de serre, minimiser la pollution et économiser les ressources).

L'UNEP définit l'entrepreneuriat vert comme « ce qui résulte en amélioration du bien être humain et équité sociale, tout en réduisant les risques environnementaux et la pénurie écologique »¹.

Nous pouvons déduire ainsi, que l'entrepreneur vert est celui qui :

- Intègre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans son business ;
- Fournit des solutions innovantes à la façon de produire et consommer biens et services ;
- Propose un modèle de business dont le développement contribue à « verdir » l'économie.
- valorise les produits locaux afin de soutenir le développement local et de créer des emplois durables.

II.2. Les raisons ou motivations de l'entrepreneuriat vert

L'accroissement de l'intérêt porté à l'entrepreneuriat vert peut être expliqué par différentes raisons écologiques et économiques :

a. Les raisons écologiques

« Vingt ans est le délai que les experts accordent pour inverser le processus de dégradation du climat et de l'environnement » (Gabus, 2003). Plusieurs sommets tirent la sonnette d'alarme quant à la détérioration de la planète (sommet de Copenhague de 2003, sommet de Pittsburg de 2009). Et la protection de l'environnement devient incessamment urgente.

La spécificité de l'entrepreneuriat vert réside dans son intérêt à « sauver la planète ». Dans un contexte où les ressources naturelles se raréfient (pétrole, métaux,...) et sont polluées (eau, sol, air), l'entrepreneuriat vert apporte des solutions en proposant de nouvelles façons de consommer sans pour autant nuire à l'environnement. De nouveaux procédés sont mis en œuvre : recyclage de déchets, agriculture biologique, diminution des emballages en plastiques, gestion durable de l'eau, etc.

1 - PNUE (2011), « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs ». www.unep.org/greeneconomy.

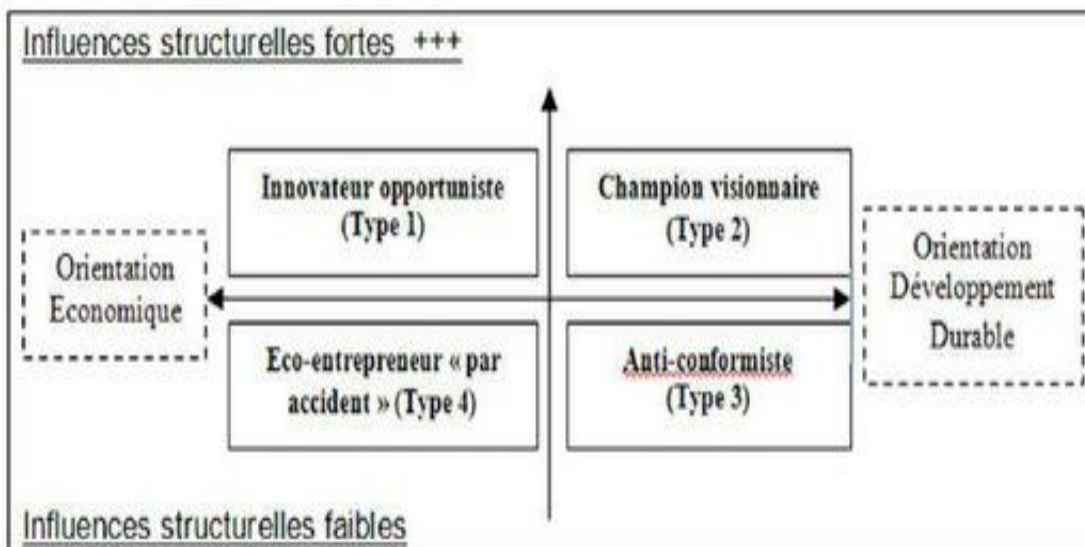
donnant ainsi naissance à une nouvelle catégorie de consommateurs dits « éco responsables ».

b. Les raisons économiques

Compte tenu de la raréfaction des ressources naturelles source de l'énergie de l'industrie traditionnelle, les entreprises se sont vues obligées de trouver de nouvelles sources d'énergies alternatives. Des entreprises investissent dans les énergies renouvelables, l'énergie solaire, les éoliennes, voire même du carburant bio. D'autres raisons purement économiques peuvent inciter un entrepreneur à choisir l'entrepreneuriat vert tels que vouloir bénéficier de l'aide gouvernementale pour ce secteur ou aussi la recherche de produits et ou matières premières plus rentables et à moindre coût.

Selon une étude de Taylor & Walley (2004), les motivations de l'entrepreneuriat vert catégorisent les entrepreneurs en 4 types distincts résumés dans la figure n°01 suivante :

Figure n°01 : typologie des éco-entrepreneurs



Source: Taylor & Walley (2002), Opportunists, Champions, Mavericks. A Typology of Green Entrepreneurs, Greener Management International· p 40.

III. L'expérience italienne de l'entrepreneuriat vert

A travers le monde entier, l'entrepreneuriat vert commence à se faire une place dans le panorama économique. Et ce, surtout, depuis une vingtaine d'années. Comme souligné au niveau de notre objet de la recherche, ce papier se voit de traiter de l'expérience italienne relative à l'entrepreneuriat vert. Dans ce sens, nous allons

présenter succinctement, l'écosystème entrepreneurial en Italie, ainsi que, l'écosystème entrepreneurial vert en Italie.

III.1. l'écosystème entrepreneurial en Italie

Quand nous évoquons l'écosystème entrepreneurial, il est indispensable de traiter de ses caractéristiques. Et ce, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de sa composition et de quoi il traite exactement.

Dans ce sens, pour le cas italien, nous faisons référence aux caractéristiques suivantes :

- Une dimension réduite des unités de production ;
- Nombre important des petites et moyennes entreprises familiales ;
- Développement centré sur l'export ;
- Spécialisation dans des secteurs de faible et de moyenne technologie ;
- Forte présence de l'Etat et la prédominance du contrôle familial.

Explicitement, durant les années 1970, tandis que le système italien allait affronter la saturation du marché des produits standardisés, faire « petit » était la clé du succès. Face à la flexibilité et surtout à la réactivité des entreprises de petite taille, plusieurs entreprises décidèrent de sous-traiter la production de leurs biens intermédiaires. Chose qui motiva un nombre important de nouveaux entrepreneurs à s'améliorer afin de répondre à ces nouvelles offres et exigences. De même, a été un facteur d'incitation pour de nouveaux entrepreneurs.

Toutefois, la largeur et rythme de la mondialisation la taille de l'entreprise revêt un caractère déterminant du succès de l'entreprise. Quand au système de production italien, il dégage des signes de fragilité et de faiblesse depuis quelques décennies, par la cause de trois facteurs externes. En l'occurrence, la mondialisation qui a fait subir à de nombreux secteurs industriels et de services une concurrence internationale rude. L'intégration européenne et surtout, l'union monétaire qui ont été un facteur de renforcement des effets de la mondialisation. Ainsi que, la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui a été la cause de la création d'un ensemble de disparités entre les entreprises disposant de capacités d'adoption rapide de ces technologies et celles qui n'en disposent guère.

Implicitement cet ensemble d'éléments a été la cause d'apparition d'un ensemble d'effets cumulés sur le système de production de l'Italie. Qui, jadis, était performant dans les secteurs à faibles technologies, notamment, les secteurs traditionnels. Ce qui a engendré une concentration de valeur ajoutée produite par un nombre plus réduit d'entreprise. L'accablement des entreprises et sociétés issues du secteur traditionnel et

création d'une crise au niveau de celles qui étaient en mesure de diversifier leurs produits ainsi que leurs stratégies tout en demeurant dans le diaporama du marché mondial¹.

Explicitement, l'une des principales causes de la fragilité de l'économie italienne réside dans son incapacité à générer des connaissances technologiques. Avec un taux de 1,14% en 2006², qui représente l'effort du pays en recherche et développement, qui est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Tandis que, pour le dépôt des brevets, il est loin d'être compatible au poids économique du pays. Si nous reprenons quelques chiffres des investissements de l'Italie nous retrouvons 4,8% du de son produit intérieur brut (PIB) a été consacré à l'éducation en 2008, soit 1,3 point de pourcentage de moins que la moyenne de l'OCDE qui pour son compte est de 6,1%, ce qui la classe au 29^{ème} rang parmi les 34 pays de l'OCDE.

Cependant, deux ans après la crise mondiale de 2008, à savoir, en 2010 le chômage accable 8,3% de la population italienne active et ce, en atteignant une zone rouge relativement au taux de chômage qui été de 28,6% chez les jeunes hommes de la tranche de d'âge de 19 ans à 29 ans.

En guise d'observation, nous pouvons souligner que dans ce contexte, la hausse des investissements et du taux d'emploi dans le secteur « vert » sont des signes encourageants et constituent l'une des issues les plus prometteuses à la crise.

III.2. L'écosystème de l'entrepreneuriat « vert » en Italie

L'écosystème entrepreneurial « vert » italien prend une ampleur grandissante et s'affermir. Par la multitude des secteurs économiques prometteurs qui constituent un moteur et socle de fer de lance d'une conversion vers un modèle de distribution et de production durable. Tandis que d'autres, se réservent aux nouveaux champs d'application en guise de retour au besoin insistant et croissant de services et de produits écologiques. D'ailleurs, dans certains domaines le pays se démarque sur marché mondial en qualité de leader, notamment, dans le secteur de la production et surtout de l'exportation de d'aliments biologiques. Dans ce sens, le pays, par ailleurs, recense, plusieurs cas édifiants stimulant et motivant le leadership de l'excellence sur le marché tel que le secteur

1 - Dans le rapport de la banque mondiale de 2008, l'Italie était classée 65^{ème} sur 181 pays en matière de qualité et de portée de ses réglementations économiques. Les lacunes du système juridique sont, toutefois, évidentes en ce qui en relation avec le contrôle de l'application des lois. Les carences de se système se manifestent et se traduisent souvent par une réduction du nombre de sociétés créées. Cependant, pour celles qui arrivent à naître, sont, de plus en plus, de taille réduite et affichent une préférence prononcée pour la banque plutôt que pour la dette publique. Malgré les réformes menées par le système judiciaire du pays une amélioration n'a pas été pressentie ou observée de la situation.

2 - CHERIF. M. (2011), L'entrepreneuriat vert en Italie, The Hub Sicilia aps, Italie, p.11.

manufacturier. Désormais, l'entrepreneuriat « vert » se situe au centre des ambitions de 30% des entreprises du pays touchées par la récession économique.

Si cette approche est en plein essor, ce n'est pas anodin ou simplement parce qu'elle constitue une stratégie de lutte face aux problèmes économiques, mais surtout du fait, qu'elle procure un regain d'intérêt pour l'environnement au niveau international et local.

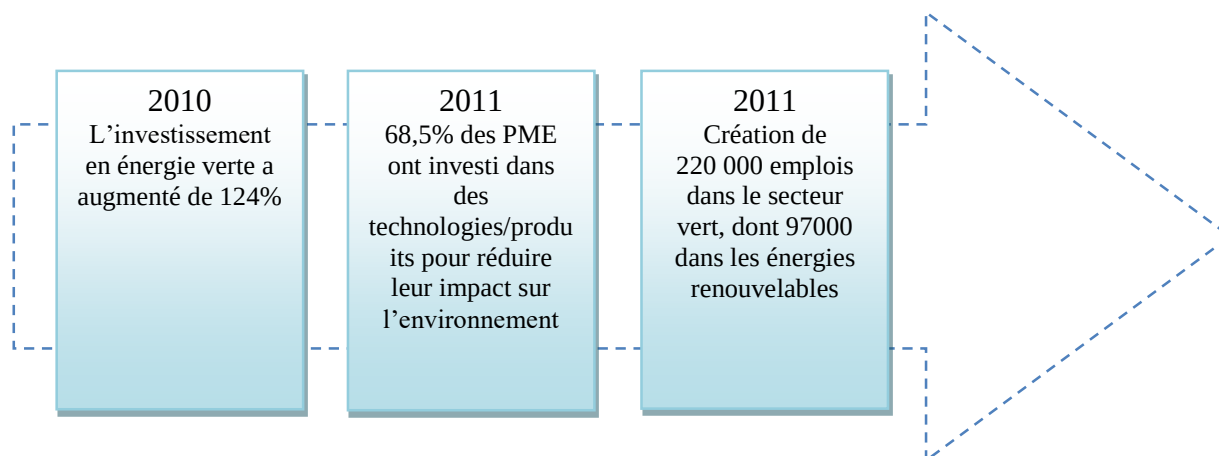
Selon un ensemble de sondages récents, l'Italie ne déroge pas à la règle et se penche sur les sujets d'actualité relatifs aux répercussions du changement climatique sur la planète et sur le monde économique. D'ailleurs, selon une enquête réalisée 45% de la population italienne souhaiterait que les stratégies de développement économiques soient conçues de sorte à garantir un avenir durable surtout aux générations futures et ne pas le leur compromettre.

Ainsi, la tendance actuelle du consommateur italien envers les produits bio ou naturel, jumelée avec l'habitude d'octroyer le plus d'intérêt et d'importance à la qualité et à la variété de l'alimentation, hisse l'Italie aux premiers rangs européens et internationaux en termes de production agricole biologique.

Par conséquent, le secteur vert s'étend parfaitement aux autres secteurs dans le pays. A titre d'exemple nous allons reprendre les résultats du rapport de Confindustria sur l'efficacité énergétique entre 2011 et 2020¹.

Explicitement, selon Confindustria, le secteur des énergies renouvelables créera à lui seul 1,6 millions d'emplois et générera une augmentation en termes de PIB de l'Italie de 0,4% de 2011 à 2020. Pour mieux expliquer, cet élément, nous allons user du schéma suivant (retraçant l'efficacité énergétique, 2011) :

Schéma 01: Investissement énergétique en Italie de 2010 à 2011



1 - Idem, p.12.

Source : CHERIF. M. (2011), L'entrepreneuriat vert en Italie, The Hub Sicilia aps, Italie, p.12.

Cependant, deux constats émergent. D'un côté, la quasi-totalité des analystes pensent que cette évolution partant de la base n'est que rarement soutenue par une approche et un cadre stratégiques au niveau de l'Etat. La majorité d'entre eux trouve que l'expansion du secteur vert s'est effectuée sans l'intervention publique, en l'occurrence, même en dépit de cette dernière. D'un autre côté, la faiblesse des mécanismes réglementaires et répressifs exigent inéluctablement des comportements opportunistes de la part de certains agents économiques, qui bénéficient de cette révolution verte en s'adonnant à la mascarade du « green-washing » ou « éco-blanchiment ».

Au-delà, de l'ensemble de ces éléments, l'Italie dans sa globalité dispose d'une position appréciable pour relever le défi de la transition vers l'économie verte, comme pour occuper des places de leader sur de nombreux secteurs durables à l'échelle mondiale. Par ailleurs, une panoplie de start-up nouvelles écologiques et de sociétés éprouvées se convertissant aux pratiques durables sont à la tête de cette transformation. Ouvrant, ainsi, des horizons non explorés jusque ici et ce par le biais d'innovations révolutionnaires.

Cependant, la composition et la position géographique du pays lui permettent de bénéficier de sources d'énergie renouvelables en abondance (eau, soleil...etc). Ajoutant à cela, la société semble prête à s'y prendre à la roue du développement économique en adoptant une vision sociale et écologique à long terme.

Conclusion :

Tout le monde a en tête l'image des déchets à Naples en 2010 exprimant un disfonctionnement flagrant dans la gestion des déchets en Italie. Depuis, l'Italie a fait bien du chemin dans le domaine de l'économie verte. De ce fait, l'expérience verte italienne n'est pas sans intérêt pour l'Algérie, notamment, compte tenu de certaines similitudes méditerranéennes géographiques mais aussi sociales.

Ceci dit, ce n'est pas parce que nous avons exposé l'expérience italienne que nous devrions suivre leur exemple et extrapoler leur expérience sur notre pays (Algérie). Mais bien au contraire, cette étude va nous renseigner sur les lacunes de cette dernière afin de ne pas les reproduire et surtout va nous orienter sur les leçons à en tirer et à utiliser dans le cas de notre pays.

Dans ce sens, un questionnement majeur est à poser quand on évoque l'économie verte en Algérie, en l'occurrence, à quoi bon promouvoir l'économie verte en Algérie, si cela ne revient seulement qu'à importer et à calquer des outils et processus étrangers ? Ce qui est souhaitable est de chercher le moyen de cultiver la société algérienne sur ses atouts environnementaux capables de l'élever au rang des pays soucieux de leur économie ainsi que de leur planète.

Nous assisterons, ainsi, à une économie algérienne prospère nouvelle soucieuse du bien être de l'être et de son environnement.

Références :

Ouvrages :

- APRUE (2015), Programme de développement de l'efficacité énergétique à l'horizon 2030.
- BOUTILLIER, S., UZUNIDIS, D. (1999), La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise, Editions La Découverte et Syros, Paris.
- CHERIF. M. (2011), L'entrepreneuriat vert en Italie, The Hub Sicilia aps, Italie.
- CAPRON, H. (2009), Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, Edition De Boeck, Bruxelles.
- CASSON, M. (1991), L'entrepreneur, Editions Economica, Paris.
- DANJOU, I. (2004), Entreprendre : la passion d'accomplir ensemble, Edition L'harmattan, Paris.
- DRUCKER, P. (1985), Les entrepreneurs, Edition Hachette.
- MISSAOUI R., MAROUKI S.(2012), Les mécanismes innovants de financement des projets d'énergies renouvelables en Afrique du Nord. Nations unies, commission économique pour l'Afrique.
- TAYLOR & WALLEY (2002), Opportunists, Champions, Mavericks. A Typology of Green Entrepreneurs, Greener Management International.
- YAHIN., ABDELGUERFI A.(2016), Rapport sur l'état de l'environnement (RNE). Volet Biodiversité », octobre.

De l'économie spatiale au développement territorial durable : genèse et évolution des concepts au gré de la naissance d'un nouveau champ d'analyse

Ben allak Ameziane
(Doctorant, 3ème année EDT)
Sous la direction de :
Mme Agharmiou Naima
(maitre de conférence A)

Introduction :

Dans la présente communication nous relaterons la genèse des concepts structurants de l'économie spatiale ainsi que des courants qui en découlent jusqu'à l'aboutissement de l'économie territoriale. Cette évolution prendra la forme d'une revue de littérature historique qui s'articule autour d'un cheminement chronologique. On s'attèlera sur les origines des variables spatiales et territoriales, ainsi que l'intégration progressive de l'espace dans la théorie économique puis à l'accomplissement diachronique de certains champs théoriques au gré des conjectures économiques qui ont engendré une telle évolution.

A-La non intégration de l'espace dans l'analyse économique

Depuis la fin du 18^{ème} siècle les idées de l'école classique puis de l'école néo-classique ont prévalu sur la sphère économique. Ce courant de pensée libéral est principalement basé sur les travaux D'ADAM SMITH, D.RICARDO et par la suite les travaux d'A.MARSHALL et WALRAS. Leurs préoccupations principales étaient la croissance, la richesse des nations et le fonctionnement des marchés. Le dénominateur commun entre tous ces auteurs réside dans l'application des théories économiques qui sont restées indépendantes de la variable espace, c'est-à-dire que l'ensemble des théories classiques et néo-classiques n'ont pas intégré la variable espace dans leur équation, la raison principale à l'époque était simple car l'espace était considéré homogène (thisse,1997). Comme la dotation en facteur était la même c'est-à-dire identique en tout lieu, les économistes orthodoxes¹ n'ont pas cherché à intégrer les caractéristiques de l'espace en tant que territoire c'est-à-dire les propriétés physiques, morphologiques et topographiques ou les propriétés historiques, ou tout ce qui rend l'espace singulier et non homogène d'un point de vue réel. À côté de cela réside encore

1 - Paradigme dominant en économie au point du surpasser les autres par opposition aux hétérodoxes. Les économistes de l'école classique et néo-classiques sont considérés comme orthodoxes dans la science économique.

d'autres raisons subsidiaires mais d'importance non négligeable, qui ont mené à cette non intégration de l'espace :

- Pour beaucoup d'économistes classiques et néo-classiques, la majorité des phénomènes économiques peuvent rester indépendants de la dimension spatiale en vue de leur étude.

- Autre raison, les coûts de transport engendrés par la distance, ceux-ci devraient être au cœur de la théorie économique, mais ils en sont absents¹. La cause principale de cela est que les frais de transport ont diminué de manière considérable depuis le début de la révolution industrielle (Bairoch,1984) .

- le postulat de l'école classique qui est représenté principalement par A.SMITH et D.RICARDO qui suggère que l'échelon le plus approprié à l'étude des phénomènes économiques était la nation ou l'état nation, ce qui a poussé par la suite les fondateurs de l'école classique à considérer les nations comme des entités homogènes². La seule dimension spatiale qui retenait l'attention était la frontière nationale entre chaque nation.

- La théorie du commerce international développé par D.RICARDO qui prend en compte que les avantages comparatifs comme éléments principaux dans sa réflexion en ce qui concerne les échanges internationaux, la modélisation qui a suivi son raisonnement était punctiforme, c'est-à-dire les pays sont modélisés comme des **points** sur une carte géographique.

Pour mieux comprendre la vision de l'école classique et néo-classique sur l'espace on peut se référer à l'image que se fait B.LEPETIT (1988)³ « *l'organisation spatiale de l'économie est à la manière de poupées russes qui s'emboîtent à différents niveaux mais qui offrent une reproduction identique et dotée d'aucune originalité* ». De cette image on déduit toute la généralisation et l'homogénéisation qu'a subi la dimension spatiale pendant presque deux siècles et demi.

L'Autre fait indéniable est que les économistes plus au moins modernes et contemporains, c'est-à-dire depuis l'école classique subissent des contraintes de modélisation mathématique significative en raison de l'appui de leurs travaux. L'économie politique préclassique quant à elle était plus littéraire et descriptive, ce qui expliquerait l'absence de modélisation de l'apport de la dimension spatiale à la sphère

1 - Sauf pour les théories des spatialistes allemands qui ont basés leurs travaux sur les couts de transports.

2 - La conception de l'espace point évoqué par ZIMMERMAN, J-B. Le territoire dans l'analyse économique, dans proximité géographique et proximité organisée, revue française de gestion 2008 numéro 184, P 105-118.

3 - Lepetit, Bernard. Armature urbaine et organisation de l'espace dans la France préindustrielle. Paris Ed ALBIN MICHEL. 1988, P370.cité par THISSE, Jacques-François .L'OUBLI DE L'ESPACE DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE. Revue région et développement ,1997 n° 6, .P.1-29.

économique. Nombre de géographes et d'économistes par la suite échoueront devant la difficulté de proposer un modèle spatial en adéquation avec les idées néo-

classiques (Thisse,1997).

B-Evolution et premiers travaux

En dépit du retard accumulé à l'attente des premières prémices, la genèse des travaux sur la géographie économique et de l'économie urbaine peut être appréhendée avec les travaux de certains auteurs tels que :

B-1 VON THUNEN

Après SMITH il y a eu ce qu'on a appelés les spatialistes allemands¹. À leur tête se trouve Johann Heinrich Von Thünen, un économiste allemand né en 1783, qui est réputé pour poser le premier modèle mathématique d'une localisation agricole optimale au temps de l'Allemagne préindustrielle². Dans sa théorie de l'État isolé³, Thünen est parti de l'idée d'*homme économique* développée par Adam Smith, selon laquelle le producteur cherche à maximiser le profit de sa terre. Thünen, propriétaire terrien en plus d'être économiste, savait qu'un tel profit repose sur l'utilisation optimale des surfaces et des coûts de transport. En se concentrant sur ces deux variables, et en faisant disparaître les autres facteurs, il obtient un État isolé homogène, avec une ville-marché en son centre. L'économie dans la zone avoisinante se réorganise alors en fonction du comportement économique prédéfini. Le coût du transport dépend de la distance et du produit. Le profit par unité de surface (rente de situation) décroît d'autant plus que la distance au marché est grande. La rente de situation, selon le terme utilisé par Thünen, doit être comprise comme la valeur maximale qu'un producteur peut payer pour la terre, sans perdre d'argent⁴.

L'organisation du modèle⁵ s'effectue en cercles concentriques⁶. Les cultures les plus rentables et imposant des coûts de transports élevés par unité produite seront situées au plus proche de la ville-marché. Les productions à faible coût de transport et peu rentables seront dans des cercles plus éloignés. En un point donné, l'augmentation des coûts de transport est telle que la rentabilité nette d'un produit n'est plus suffisante. Le producteur choisira donc d'optimiser sa terre en cultivant un autre produit à la rentabilité plus faible mais aussi aux coûts de transports moins élevés. Les hypothèses sont les suivantes :

1 - Appellation utilisée par certains économistes dans la littérature pour parler des économistes allemands qui ont traité de la problématique spatiale.

2 - L'industrialisation de l'Allemagne s'est faite au milieu du 19^{ème} siècle soit un siècle en retard de celle de la grande Bretagne.

3 - Thünen (Von) J.H. L'Etat isolé, Ed Leopold, Rostock.1842.

4 - Conclusion tirée des propos de la vidéo mise en ligne par J-F TARDIEU sur youtube.fr sur la localisation agricole.disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=bMKaMIXrjZ4> consulté le (18/06/2016).

5 - Pour expliquer le modèle de Von thunen, nous nous sommes largement inspiré de l'analyse de Lajugie, L tiré de son livre :Aménagement du territoire et développement régional.Paris ed.DALLOZ, 1985.P 22.

6 - Cercles superposées ayant le même centre, en occurrence pour le modèle en question (la ville marché).

- Le marché est situé au centre d'un état en autarcie
- L'Etat isolé est coupé du monde
- Le pays est plat, sans rivière ni montagne (espace isotrope)
- Les qualités du sol et du climat sont homogènes
- Les producteurs apportent directement leurs produits aux marchés par le chemin le plus court (distances euclidiennes)
- Les producteurs se comportent de manière à maximiser le profit (notion de l'homoeconomicus de Mills, inspiré par Adam Smith ou David Ricardo)¹

Bien que les idées de VON THUNEN fussent novatrices (Fujita,2003) pour cette époque et que ce soit lui qui est le tout premier à réaliser et modéliser un modèle mathématique de localisation agricole. La théorie de VON THUNU souffre de l'absence de prise en compte des rendements croissants qui sont essentielles pour expliquer qu'est-ce qu'une ville. Il a supposé la présence de rendements décroissants à la place, et il n'a pas pu intégrer aussi les défaillances de marché en termes de concurrence pure et parfaite et une demande infinie. Il faut rappeler que le modèle économique dominant est celui de la concurrence pure et parfaite, donc l'hypothèse centrale était les rendements constants.

La théorie de VON THUNEN a été marginalisée et ce pendant le siècle qui a suivi, parce que au 19^{ème} siècle l'analyse de RICARDO a constitué un frein au développement de l'économie spatiale en réduisant la différence entre les lieux à une simple différence de fertilité du sol², et ne distingue pas les couts de transport des autres coûts. De plus et selon J.Lajugie il faut préciser que les travaux de Von Thünen se sont effectués avant la construction des chemins de fer, à une époque où les coûts de transports étaient lourds et élevés, et la lenteur des transports donnent une importance considérable au choix de localisation. L'oubli des travaux de Von Thünen par la suite revient au fait que de l'évolution des transports en l'occurrence l'apparition du transport par chemin de fer, a enlevé un certain crédit à la théorie de Von Thünen (Lajugie,1985).

B-2 ALFRED WEBER

Dans la même lignée mais à un siècle d'intervale, les travaux d'ALFRED WEBER (1868-1958), économiste et sociologue allemand, offre sa conception sur la logique de localisation des industries en plein temps de la révolution industrielle

1 - Notion inspirée par John-stuart MILL pour exprimer un individu purement rationnel, dans son ouvrage

2 - Théorie de la rente foncière développée par RICARDO.tiré de son livre Des principes de l'économie politique et de l'impôt Traduction par Francisco Solano Constancio, Paul Henri Alcide Fonteyraud.Ceuvres complètes de David Ricardo,Paris ED Guillaumin, 1847.

allemande. Dans son livre *Theory of the location of industries* paru en 1929¹, Weber présente sa tentative de comprendre qu'en est-il de la localisation industrielle ? A l'inverse de VON THUNEN qui voulait connaître la meilleure production pour une localisation donnée, WEBER quant à lui voulait chercher la meilleure localisation pour un produit donné. Pour cela, il s'est basé sur les facteurs de localisation industrielle qui sont les coûts de transport en premier lieu, les variations spatiales des salaires et les économies d'agglomération.

La question centrale de WEBER était de trouver ou localiser une industrie manufacturière ? Près des matières premières utilisées ? Ou bien près des lieux de consommation ? Ou par contre près de la main d'œuvre disponible ? Ou bien encore sur les nœuds de transport ?

Les hypothèses du modèle de Weber reposaient sur² :

- Un espace isotrope
- Un ou plusieurs lieux où se concentrent les ressources (matérielles, main d'œuvre,...)
- Un marché où la production doit être vendue
- Un processus de transformation, où sont combinés les matériaux et le travail.

Un coût de transport de chaque matériau, et de la main d'œuvre dépendant de la distance et d'un coût unitaire. Le tonnage du produit fini peut être plus élevé que celui des matériaux (incorporation d'eau par exemple) ou plus petit ;

Pour la réalisation de son modèle WEBER a d'abord simplifié avec la différence entre les coûts de transport entre celui des matières premières et celui du produit fini, autrement dit l'industrie aura tendance à se rapprocher d'un point ou d'un autre du marché ou du bassin de matière première.

Après que le premier modèle a semblé être qu'une initiation simpliste, ALFRED WEBER développe un second modèle à deux matières premières ou les deux sources de matières premières et le marché forment un triangle, mais le principe en soi est resté le même. Ou l'industrie s'approche de la ou les coûts de transport sont plus chers, alors dans ce cas la localisation optimale correspondrait au point où la résultante des trois forces proportionnelles aux coûts de transport et en direction des sommets concernés du triangle s'annule, Weber calcule un indice matériel qui est le rapport en poids entre les intrants (inputs) localisés et les extrants (marché, clientèle, etc.) et d'après ce dernier et se basant sur des cas pratiques concrets Weber nous

1 - Alfred Weber's *Theory of Location of Industries*. Chicago, EdUniversity of Chicago Press. 1929.

2 - Généau de Lamarlière Isabelle, « Une relecture des travaux d'Alfred Weber sur la localisation. À l'articulation de l'économie et du socioculturel », *Annales de géographie*, 6/2008 (n° 664), p. 50-69.

montre des exemples de localisation on se référant à son indice.¹

Les principaux types de localisations industrielles qui découlent du modèle sont :

- Déterminés par la localisation des matières premières : première transformation, industries de base,
- Déterminés par une main d'œuvre pas chère : filature, vêtements, chaussures,...
- Déterminés par la présence d'une main d'œuvre très spécialisée : high Tech (Silicon Valley : 70 % de diplômés supérieurs)²
- Ou déterminés par des combinaisons de choix complexes de facteurs, tel que des choix politiques administratives etc.

Limites du modèle de Weber³ :

- Surtout explicatif de la localisation d'industries de base.
- N'explique pas la formation de la rente foncière.
- Ne prend pas en compte la rente foncière dans la localisation industrielle.
- Exclut les services.

Cependant le modèle de Weber, nous aide à identifier les différents types de localisation industrielle et d'en déduire les effets potentiels d'infrastructures sur ces localisations, ce qui est un apport non négligeable à l'économie spatiale.

B-3 CHRISTALLER ET LOSH (analyse des aires de marchés)

Viendra ensuite l'analyse de WALTER CHRISTALLER en 1933 dans son essai intitulé *Les Lieux centraux dans le sud de l'Allemagne*⁴. CHRISTALLER a tenté de trouver une relation entre la localisation des villes et leur position dans la hiérarchie.

Pour CHRISTALLER, il existe un ordre central entre les villes; pour lui cet ordre existe réellement à partir des lois internes de la matière et des lois divines.⁵

La hiérarchisation des réseaux urbains se fait en fonction des services et des commerces qui s'y trouvent, basé sur les postulats de VON THUNEN, tel que l'espace

1 - Le cas de fabrication du pain avec un indice < 1 , ou encore une conserverie > 1 et des raffineries qui ont des indices égale à 1, selon PAULET.J-P. Manuel de géographie urbaine, 3ème édition, PARIS Ed Armand colin, PARIS.2009. P 46.

2 - La Silicon valley en chiffre <http://frenchdistrict.com>

3 - Alain SAUVANT, Localisation industrielle optimale, Le modèle de Weber, des aciéries à la Silicon Valley, fichier PDF page 33.

4 - Walter Christaller, « Les lieux centraux en Allemagne du Sud, Une recherche éconómico-géographique sur la régularité de la diffusion et du développement de l'habitat urbain (1933). », Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique,

5 - Le « modèle » de Christaller, par Arnaud Banos fiche pédagogique du collectif MAPS, comment représenter un modèle géographique en 3D.

est homogène et que chaque agent cherche à maximiser son profit ou son utilité et les coûts de transports sont liés à la distance, mais aussi sur la base des trois principes différents mais complémentaires qui sont : le principe de marché, celui du transport et enfin le principe administratif selon lesquelles une hiérarchie de la ville allant de la plus grande à la plus petite, peut se faire en suivant les lois du modèle et en se référant à l'un des principes, prenant par exemple le premier principe qui est celui du marché et qui est basé sur cette hiérarchie suivante ¹ :

1. La portée du bien (son aire de marché qui est circulaire jusqu'au prix maximum du transport).
2. Le seuil de production (économie d'échelle).
3. Le seuil de demande (fréquence ou rareté d'un produit).

De ce fait, une hiérarchisation à partir du principe du marché peut se faire à partir de ces 3 conditions. Alors on pourrait comprendre que la taille des villes s'analyse selon leur aire de marché et leurs produits qui sont offerts, tant qu'une ville offre une multitude de produits tant que son aire de marché sera étendue, Christaller a tenté d'offrir une représentation géométrique des lieux centraux à partir d'hexagones² reflétant la hiérarchie entre les trois groupes de centres urbains qui sont selon lui, la métropole, les centres urbains supérieurs et enfin en bas de l'échelle les centres inférieurs.

La quintessence pour WALTER CHRISTALLER est que pour doter un territoire de services divers de façon optimale, une hiérarchie des places centrales est nécessaire, les services dans les aires de marché économiques maximales sont étendues peuvent être centralisés à cause des économies d'échelle, les biens et services à faible portée peuvent être décentralisés. La théorie de CHRISTALLER bien qu'elle était innovante³ a été critiquée et réfutée notamment par AUGUSTE LOSH pour son caractère trop utopiste et des erreurs dans le modèle géométrique de Christaller, vu que sa démarche était purement géographique.

Auguste LOSH contemporain de CHRISTALLER, et spécialiste de l'économie régionale, décrit un modèle de localisation inspiré par CHRISTALLER mais contrairement à lui LOSH ne parle ou ne traite pas de cas pratique mais d'une réflexion théorique avec une démarche économique. Et démarre des plus petits centres de production et non pas des métropoles comme l'avait fait CHRISTALLER. Mais la structure du modèle de LOSH est pratiquement la même avec CHRISTALLER en

1 - Selon J-F TARDIEU vidéo YouTube, explication du modèle christallien. disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=bMKaMIXrjZ4> consulté le (18/06/2016).

2 - Vu que le modèle initial circulaire laissé beaucoup de poche (aire de marché) non desservie, toujours selon J-F TARDIEU.

3 - FREROL, Marie Eve. Le modèle de christaller et les espaces interstitiels du massif centrale, article paru dans la revue mapmonde en 2013.N°112, P 65-89.

utilisant des modèles à hexagones, en prenant en exemple des fermes en autarcie qui crée le surplus agricole, et pose les premières conditions à l'échange, en intégrant les rendements croissants comme condition de formation de villes futurs au fur et à mesure que les aires de marché s'étendent et au fur et à mesure ou les centres produisent plus de biens et services.

LOSH a établi un modèle de places centrales plus élaboré que Christaller (Paulet, 2009), en intégrant des questionnements sur l'impact de l'innovation technologique sur les réseaux de transports en particulier et sur le développement des villes, ajoutant aussi le fait que les différents centres urbains peuvent bien produire des biens et des services propres à eux. De ce fait, une division du travail s'instaure entre les différents niveaux et un système d'échange entre ces mêmes niveaux et par différentes directions et non pas comme le préconise le modèle de CHRISTALLER en incluant d'autres facteurs qui influencent sur les aires de marché et leur étendue (Aydalot, 1985).

C- vision territoriale et autres conceptions de l'espace économique

2.1. Economies externes et rendements croissants comme arbitrage de l'économie spatiale

La vision et la représentation de l'espace peut être définie de plusieurs manières différentes. Les auteurs allemands (les spatialistes) ont essayé au maximum de leurs efforts de faire cohabiter la variable spatiale avec le paradigme dominant de l'époque et en se juxtaposant sur les dogmes néo-classiques (concurrence pure et parfaite et équilibre) sans recherche de réelle rupture. Ce qui les a contraint entre autre à s'enfermer dans une vision restreinte de l'espace en tant que distance coût de transport (Thisse, 1997).

Les auteurs qui suivent ont travaillé sur l'espace, mais d'une façon nouvelle que celles de leurs prédécesseurs, en se posant de réelles questions sur la vraie nature de l'espace, et ses fondements réelles quitte à s'éloigner des fondements néo-classiques. Ils vont incorporer les défaillances des marchés à la conception territoriale de l'entité spatiale. Les auteurs qui suivent méritent d'être cités en raison de leur vision contradictoire certes, mais Ô combien utile de nos jours à l'étude des phénomènes spatiaux et territoriaux.

C-1 ALFRED MARSHALL

L'apport d'ALFRED MARSHALL¹ plus connu pour être le père de l'économie néo-classique, mais qui a tout de même posé la première vraie réflexion sur les

1 - Divya Leducq et Bruno Lusso, «Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale», Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, article 521, mis en ligne le 07 mars 2011, modifié le 29 avril 2011. URL : <http://cybergeog.revues.org/23513>. Consulté le 30 avril 2011.

agglomérations urbaines, qui sera d'ailleurs le point de départ de toutes les analyses urbaines contemporaines.

Les études de MARSHALL sur l'agglomération débutent en 1890 tirées de son livre *Principe d'économie politique*¹, ou il traite pour la première fois des districts industriels² remarquables dans les villes industrielles³ qui étaient BIRMINGHAM et SHEFFIELD en ANGLETERRE ou MARSHALL assimile le district industriel à un regroupement d'entreprises interdépendantes et organisées autour d'un marché de travail spécialisé. Il analyse l'agglomération industrielle sous l'angle des **économies externes** qui selon lui expliquent à la fois la **localisation** des entreprises et des avantages générés par le district et l'agglomération c'est-à-dire : l'augmentation du nombre d'industries intermédiaires, le développement d'un bassin d'emploi spécialisé, le partage des ressources ou la création d'une structure de coordination propre. Ainsi, les relations particulières, la confiance réciproque et la mutualisation des savoir-faire constituent des éléments clés quant à l'émergence d'une atmosphère industrielle (Marshall, 1890).

A. MARSHALL a mis l'accent sur l'importance des économies externes citées plus haut et les rendements croissants internes et externes à la firme. Pour ces derniers MARSHALL a réfuté les idées de DAVID RICARDO en affirmant l'existence de rendements croissants plutôt que constants, en signifiant que les rendements croissants internes à la firme étaient le fruit d'une augmentation du capital et du travail au sein de la firme, en raison des coûts fixes dans l'entreprise et qui se répercutait sur une augmentation de rendements plus que proportionnelle ; MARSHALL a souligné que les rendements croissants internes à la firme s'accompagnent de rendements croissants externes à la firme qui jouent un rôle tout à fait fondamental dans les relations économiques internationales. Les rendements croissants externes ne sont pas liés au développement de la firme elle-même, intrinsèquement parlant, mais au développement du secteur dans lequel se trouve la firme, par sa croissance, le secteur va apporter des avantages à toutes les entreprises qui s'y trouvent.

Pour A. MARSHALL les **économies externes** entraînent une baisse des coûts de production qui sont à l'origine de **rendements croissants**, des idées trop novatrices pour cette période qui sont tombées à l'eau avant que plusieurs économistes futurs redécouvrent ce qui est considéré aujourd'hui comme l'analyse presque complète de

1 - Marshall. A principe d'économie politique, Tome I : Livres I, II, III et IV. ED Arnaud Parienty Alternatives Economiques Poche. 1890.

2 - Renommés en district marshallien en référence et en hommage à l'auteur, tiré de l'article de Divya Leducq et Bruno Lusso, «Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale».

3 - Divya Leducq et Bruno Lusso, «Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale», Cybergeographie : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, article 521, mis en ligne le 07 mars 2011, modifié le 29 avril 2011. URL : <http://cybergeographie.revues.org/23513>. Consulté le 30 avril 2011.

l'agglomération qui a posé les jalons de ce qui est connu aujourd'hui comme l'économie urbaine et l'économie régionale.

C-2 PAUL KRUGMAN¹

Paul Krugman a reçu le Prix Nobel d'économie pour son analyse des modèles du commerce mondial et de la localisation de l'activité économique en 2008 et cela en se posant deux questions principales :

- Pourquoi certaines activités économiques se concentrent-elles dans un nombre limité de régions ou de villes ?

- Quelles sont les raisons qui poussent certaines activités économiques particulières à se concentrer dans certains lieux ?

Krugman a utilisé pour cela un modèle simple (centre/périphérie), incluant la concurrence monopolistique comme la structure base des marchés et dans le but de contourner l'impossibilité spatiale suggérée par les libéraux, un modèle aux hypothèses suivantes :

- Concurrence monopolistique.
- Rendements croissants.
- Différenciation des produits.
- Préférence pour la variété.

Dans le modèle centre-périphérie de Krugman, les industries se localisent dans un lieu en tenant compte de l'arbitrage entre **les rendements croissants**, qui favorisent la **concentration**, et les **coûts de transport**, qui favorisent la **dispersion**. Chaque industrie tente alors de desservir son marché en minimisant les coûts de transport, de ce fait deux tendances se créent l'une tend vers la convergence (agglomération) et l'autre vers la divergence (dispersion).

Le modèle de KRUGMAN est un modèle assez complet qui lui a valu le prix Nobel d'économie en 2008, et lui à donner le titre honorifique de fondateur de la nouvelle économie géographique (NEG) avec ses collègues de recherche FUJITA et THIESSE, bien que décrié pour ce titre du fait que certaines voix se sont élevées contre les travaux de KRUGMAN, du fait qu'il n'apportait rien de nouveau. Mais son apport reste tout de même indéniable et reste comme l'une des œuvres les plus complètes, à ce jour de l'économie spatiale, en intégrant les principes de l'économie classique incluant les défaillances de marché (Fujita, 2003).

1 - Paul Krugman: un Nobel de géographie par Olivier Walther, Articulo - Journal of Urban Research [Online], Briefings, 2008.

D- La conception de l'espace tel un territoire (condensé de travaux relatif au territoire)

En plus de ceux qui ont modélisé l'espace comme un espace coût ou seule la variable significative était celle de la distance. La modélisation de l'espace en tant que territoire s'est faite au fur et à mesure que la notion de territoire a commencé à apparaître vers la fin du 20^{ème} siècle (Aydalot,1985). Cette conception a été novatrice du fait que l'espace n'est plus appréhendé comme un objet passif et abstrait mais plutôt comme un espace **vécu** avec des **acteurs** et des **ressources** (Courlet,2003) qui peuvent être utilisées pour s'auto-développer. Ou comment expliquer par Bernard Pecqueur, une nouvelle manière d'appréhender l'économie de par les ressources. Cela étant comme une conséquence de l'histoire à travers les mutations historiques et socio-économiques dont le monde a été témoin durant le 20^{ème} siècle avec notamment la saturation du keynesio-fordiste et le retour au premier plan des idées libérales avec l'avènement de la mondialisation qui ont redistribué les cartes au niveau mondial et territorial.

D-1 Les travaux de François Perroux, John Friedman et Walter Stöhr

La chute de la grande entreprise synonyme de production et de consommation de masse dans les années 1970, qui a été par la même occasion la chute du système keynesio-fordiste, a permis a contrario le développement de la petite et moyenne entreprise et l'émergence de nouveaux territoires dotés de leur propre ressource, acteur et histoire qui leur a permis d'enclencher leur propre dynamique de développement. Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à ces dynamiques nouvelles et ont supposé de nouvelles méthodes multidisciplinaires pour étudier ce phénomène complexe, des auteurs comme **François PERROUX**¹ ont tenté d'y remédier au problème de disparités régionales, en posant l'une des théories les plus marquantes en termes de développement régional, qui préconise la mise en place de pôles de croissance, vu que pour lui la croissance se polarise et en instaurant des pôles de croissance dans les régions en difficulté composées d'unités motrices à la base et à l'aide d'effets d'entraînements vont engendrer une dynamique de progrès sur les autres secteurs. Sachant que l'unité motrice est une industrie d'un secteur stratégique dont la région possède un avantage comparatif, et dans la production du bien répond à une abondance du facteur de production déployé pour. Autre fait notable concernant F.Perroux, à savoir que c'est l'un des premiers économistes à avoir traité de l'espace en économie d'une manière plus typologique (lajugie,1985) que ses contemporains américains de l'époque tel que Walter Isard. Dans son article paru en 1950 « *Les espaces économiques* », ou il a en effet différencié les types d'espaces selon trois critères :

1 - François Perroux : une pensée tout en nuances », Alternatives Economiques n° 137, mai 1996.

- a) Espace homogène.
- b) Espace champs de forces (espace polarisé) ou espace à vocation économiste.
- c) Espace Plan (plan d'action politique dans une logique aménagiste)

Autres travaux significatifs qui ont connu un bruit à l'époque, ceux de **MYRDAL** et **HIRSHMAN** (Aydalot,1985) qui étaient à la base des économistes hétérodoxe spécialisés dans l'économie du développement et dans les institutions mais pas forcément en économie urbaine. Ces deux auteurs ont intégré une analyse comparable à de la sociologie urbaine dans le fait de voir comment les agglomérations urbaines se forment. Une analyse plutôt territoriale et historique se basant sur les accidents historiques et le processus cumulatif qui repose sur les deux forces antipodes qui sont : les effets de remous (back Wash effects) et les effets de propagation (spread effects) (Myrdal,1960) :

- Les effets de remous favorisent l'inégalité. Ils sont le résultat des économies internes et externes (rendement croissant, externalité, innovation). Les pays riches ou les grandes agglomérations attirent les migrants et les capitaux ce qui renforce les inégalités spatiales

- Les effets de propagation : ils freinent les effets de remous, résultent de la diffusion de la richesse vers les zones pauvres.¹

Incluant aussi les accidents historiques et les aspects sociologiques de la formation des agglomérations urbaines. En outre des aspects purement économiques, nous y reviendrons sur ce point par la suite. La conception territoriale de la ville apparaît au même moment ou les premiers tâtonnements sur un nouveau modèle de développement par le bas commencent à apparaître. La conception du développement endogène développée par les chercheurs **John Friedman et Walter Stöhr**². Une approche volontariste, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives, ancêtre du développement local.

D-2 Divers travaux de NORTH, AYDALOT et FLORIDA (une approche typiquement territoriale)

1 - Cours d'économie urbaine Mr HADJOU 2015, master développement local année 2015, université Mouloud Mammeri de TIZI OUZOU.

2 - Christiane Gagnon, Jean-Guillaume Simard, Luc-Normand Tellier e Serge Gagnon, «Développement territorial viable, capital social et capital environnemental: quels liens?», VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 8 Numéro 2.

D'autres économistes comme Douglass **North**¹ sont allés un peu plus loin dans leur réflexion en développant la notion de **la base exportatrice**². Pour ces derniers la richesse d'un territoire dépend de sa capacité à exporter en se basant sur son secteur stratégique pour entraîner au fur et à mesure les autres secteurs. Ce qui équivaut aussi pour une ville ou une région, de ce fait et dans ce cas de figure seule la capacité productive d'une ville compte en se reposant sur son appareil productif. Par ailleurs, les travaux de Laurent Davies³ attestent aussi de l'importance d'une autre base économique, l'économie **résidentielle**, qui permet de comprendre le développement économique de certains territoires. Ces travaux montrent que celui-ci ne dépend pas forcément de sa productivité ou de sa capacité de production ; il peut aussi être fondé sur sa capacité d'attraction de populations riches, c'est-à-dire de revenus dépensés localement. Ainsi, un territoire peu productif (qui aurait, par exemple, un taux très important de population retraitée), peut être pour autant un territoire très riche parce que, toujours dans le même exemple, cette population retraitée y dépenserait son revenu, une sorte de stratégie de captation de revenus extérieurs en offrant des commodités résidentielles en rupture avec les territoires concurrents, aux antipodes du territoire à politique d'économie productive, on retient ici l'émergence d'un nouveau modèle de développement des territoires y compris des villes **résidentielle**.⁴

D'autres auteurs comme AYDALOT et FLORIDA ont tenté d'analyser le fait urbain à partir de la notion de milieu innovateur. Pour AYDALOT, c'est un milieu propice à l'innovation et à l'avancée technologique, une théorie proche de celle développée par MARSHALL sur les districts industriels. AYDALOT a mis l'accent sur la territorialité d'une manière que l'innovation est non pas aux mains des grandes ou petites entreprises mais que celle-ci revient aux territoires qui la détiennent de manière latente (Aydalot,1985). Une réflexion proche de la théorie de la convergence à connotation libérale que celle de la divergence (marxiste). Tandis que FLORIDA (Tremblay,2007) en 1995 a développé une théorie unique en son genre portant sur la classe créative que peut détenir une ville et qui est le facteur principal de son rayonnement et son attractivité. La classe créative peut être composée d'artistes, d'intellectuels ou de gens influents qui vont drainer l'innovation au territoire, une théorie basée sur l'importance de la ressource humaine pour le développement d'un territoire.

Conclusion :

1 - Prix Nobel d'économie 2008, rapport de la banque de suède.

2 - Déplacements de consommation et transferts de richesses en Île-de-France Ruault Jean-François et Proulhac Laurent Dans Géographie, économie, société 2014/1 (Vol. 16)

3 - Chercheur à L'Institut d'urbanisme de Paris.

4 - Économie résidentielle et dynamiques sociologiques de l'attractivité des territoires par Cusin François, article apparu Dans Pour 2008/4 (n° 199).

A travers cet étalage de théorie, nous avons tenté de donner un sens à l'évolution de certains concepts que nous estimons utiles voir même essentielles à la compréhension de ce qui se fait actuellement en termes d'analyse spatiale ou territoriale ainsi qu'en économie du développement et ses différentes bifurcations théoriques. Au-delà d'une certaine mesure, le travail accompli s'inspire d'une longue revue de littérature liée aux champs théoriques évoqués plus haut, et tend à offrir une assise théorique aux chercheurs de terrains pour qui le cheminement d'une science à une autre passe obligatoirement par un travail de synthèse théorique à travers les limites rencontrées à travers l'histoire. Cette ébauche de travail entre dans cette lignée.

Bibliographie :

- Alfred Weber's Theory of Location of Industries. Chicago, EdUniversity of Chicago Press. 1929.
- AYDALOT, Philiipe. économie régionale et urbaine, PARIS Ed Economica, Paris 1985.
- Christaller, W « Les lieux centraux en Allemagne du Sud, Une recherche économico-géographique sur la régularité de la diffusion et du développement de l'habitat urbain (1933).», Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique,
- Claude Courlet, Bernard Pecqueur. L'économie territoriale. Grenoble, PUG, 2013
- Denise Pumain et Jean-Pierre Gaudin, « Systèmes de villes et pouvoir. L'analyse de Giovanni Botero à l'époque de la Renaissance », Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 227, mis en ligne le 14 novembre 2002.
- Divya Leducq et Bruno Lusso, « Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale », Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, article 521, mis en ligne le 07 mars 2011, modifié le 29 avril 2011. URL : <http://cybergeog.revues.org/23513>. Consulté le 30 avril 2011.
- Fujita, Masahisa., Thisse, Jacques-François .Economie des villes et de la localisation. 2ème édition, Paris, Ed De Boeck Supérieur, 2003
- Lajugie, L .Aménagement du territoire et développement régional.Paris ed. DALLOZ, 1985.
- Lepetit, Bernard. Armature urbaine et organisation de l'espace dans la France préindustrielle. Paris Ed ALBIN MICHEL. 1988, P370.cité par THISSE, Jacques-François .L'OUBLI DE L'ESPACE DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE. Revue région et développement ,1997 n° 6, .P.1-29.
- Marshall. A principe d'économie politique, Tome I : Livres I, II, III et IV. ED Arnaud Parienty Alternatives Economiques Poche.1890.
- Myrdal, G. Théorie économique et pays sous-développés, revue Tiers-Monde Année 1960 Volume 1 Numéro 4.

- PAULET.J-P. Manuel de géographie urbaine, 3ème édition PARIS Ed Armand colin, PARIS.2009.
- THISSE, Jacques-François .L'OUBLI DE L'ESPACE DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE. Revue région et développement ,1997 n° 6
- Thünen (Von) J.H. L'Etat isolé, Ed Leopold, Rostock.1842.

Les pratiques d'Eco-marketing et logistiques dans les réseaux de distribution : obstacles et motivations

M. BENREMILA Abderrahim

*Doctorant à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Dr IFOURAH Hocine

*Maître de conférence (A) à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Pr HADDAD Zahir

*Professeur à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Introduction :

Aujourd'hui, les problématiques environnementales sont devenues un enjeu majeur non seulement pour les nations mais aussi pour les entreprises qui participent pleinement à la nuisance et la dégradation de notre planète.

Les responsables marketing ainsi que les acteurs de la supply chain s'intéressent énormément à leurs responsabilités dans cette dégradation environnementale, tout en cherchant les meilleures méthodes et moyens permettant de minimiser les impacts des activités marketing et logistiques sur la destruction de l'environnement.

L'augmentation de la taxe carbone touchant les différents secteurs d'activité comme l'automobile, transport, et l'industrie, incite les marketeurs et les logisticiens de prendre en conscience la notion du développement durable et de se diriger vers une révolution verte(Kessous, Boncori, & Paché, 2015).

En s'intéressant à un secteur concernant les citoyens et les professionnels, à savoir le secteur des produits de grande consommation (PGC), alimentaires et non alimentaires.

Certains auteurs classent la notion service client comme vecteur de croissance et compétitivité lors de la démarche marketing, cependant la logistique s'y présente comme un bras de force des entreprises commerciales et industrielles, dans tout les cas comme la phase la plus importante du marketing mix(Ghiadi, Chroqui, & Okar, 2015),

et plus particulièrement de sa variable distribution ,donc en déduisant que le point de départ de toute approche logistique s'appuie en premier lieu sur une compréhension assez profonde des exigences clients.

En effet, l'optimisation de la satisfaction de ces exigences clients se fait par le biais du recours à l'intégration de la composante environnementale dans la collaboration des pratiques marketing et logistiques.

Pour appréhender la complexité de notre recherche ainsi de répondre à notre problématique nous avons opté à diviser cette présentation qui illustre notre travail doctoral en 3 grandes axes principaux :

- 1- Expliquer les notions de bases (marketing, chaine logistique, développement durable) ;
- 2- Déterminer la relation entre le marketing et logistique ;
- 3- Définir les différents concepts associés à la logistique verte dans le marketing, en particulier celui du marketing durable ;
- 4- Création d'un modèle conceptuel en démontrant en quoi le marketing mix constitue un cadre d'analyse pertinent, d'où nous présentons la zone du point de contact qui est de la logistique dans la livraison et la distribution afin de faciliter la Co – conception, le recyclage, et la revalorisation des matériaux.

Méthodologie mobilisée

Nous avons opté pour une étude empirique et une recherche documentaire et bibliographique sur l'écologie dédiées à la supply chain management et son rôle dans les méthodes et stratégies marketing, concernant les recherches à venir, des entrevues seront communiquées au prés des directeurs commerciales et logistiques.

Problématique

« Quelles sont les motivations et les obstacles à la mise en place d'un processus Eco-Marketing et Logistique au sein des réseaux de distribution ».

Les résultats attendus

- Intégrer la composante environnementale dans les stratégies marketing et la gestion de supply chain logistique.
- Démontrer que la mise en place d'un système éco-marketing et logistique permet de gérer les entreprises dans les meilleurs conditions du développement durable à la fois interne à l'organisation (volonté de réduire les coûts, améliorer la qualité des produits, la réduction du nombre d'emballages et des déchets, l'éco-conception de produits ...) et externe (réglementations, pression des consommateurs, disposer d'un

avantage compétitif, augmenter la performance de l'entreprise, pression sociétal, améliorer l'image de l'entreprise, implication des fournisseurs, la réduction des émissions CO2 associées au transport.

- Détecter les obstacles freinant la mise en place d'un partenariat marketing écologique entre les opérateurs économiques formant la chaine logistique verte.

1- Notions de bases du marketing, chaine logistique et développement durable :

1-1- définition du marketing

L'appellation « l'art de vendre » est souvent utilisée dans les pratiques managériales du marketing, mais ça ne veut pas dire que l'aspect essentiel du marketing c'est la vente.

Expliquer par Peter Drucker : «le marketing c'est de détecter et comprendre le désir et le souhait du client en permettant au produit ou le service de se vendre d'eux-mêmes, en basant sur ce principe, la conception du produit ou le service devrait usagé au préalable en répondant aux attentes clients. En déduisant que le besoin en marketing est de rendre le produit ou service disponibles ».

En effet, avant de prendre décision et d'entreprendre toute action marketing et commerciale, il va falloir revenir au besoin du consommateur et de bien étudier le marché.

Cela explique le passage d'un marketing opérationnel basé sur l'économie de production à un marketing relationnel basé sur l'économie de marché. Cette correspondance aux besoins client en termes de produits ou services montre la largeur du domaine d'application du marketing qui ne se limite pas uniquement aux entreprises commerciales.

1-2- Définition de la chaine logistique

La logistique est une stratégie assurant la circulation physique des marchandises en combinant les opérations physiques comme (le transport, la manutention, l'emballage) accompagnées des flux administratives, informationnelles et organisationnelles tout au long du processus logistique. Elle met en œuvre un ensemble de méthodes permettant au client la disposition de la marchandise qu'il attend, dans les délais, états et quantités demandés tout en minimisant les coûts pour l'entreprise et le client, dont l'objectif est d'assurer la fluidité et la continuité des flux de marchandises et d'informations associées entre les différents acteurs économiques. A un niveau inter - entreprises, la logistique offre une coordination entre les parties prenantes formant le réseau logistique « production -marché » afin d'optimiser les flux entre celles-ci. Elle permet une gestion optimale des flux grâce à une parfaite connaissance des circuits d'approvisionnement et les transformations qu'elles subissent les marchandises tout

au long de la chaîne (Keutgen, 2005). L'acheminement des marchandises via le circuit de distribution augmente les conséquences sur l'environnement, en effet la logistique ne peut pas aujourd'hui se nier du changement climatique généré aussi par le rejet de CO2 en grande partie par le transport des marchandises.

1-3- Définition du développement durable

Cette définition fera l'objet d'une passerelle illustrant l'intégration de la composante environnementale dans les méthodes marketing et les activités logistiques qui seront développées dans le deuxième axe qui s'intitule : les différents concepts associés à la logistique verte dans le marketing, en particulier celui du marketing durable.

La notion de développement durable recouvre les trois aspects : économique, sociale, et environnemental. La définition initiale est attribuée à la commission Brundtland (1987) : « *Le développement durable est un type de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro (nommé Sommet « planète Terre ») complètera cette définition en précisant que toute politique de développement doit intégrer les composantes économiques, sociales et environnementales. Au fil des différents sommets et conférences s'ajouteront à ces trois notions clés d'autres composantes. La mise en œuvre d'une démarche de développement durable au sein d'une entreprise est transverse dans la mesure où elle touche à peu près toutes les fonctions de l'entreprise le management, les RH, la production et le commerce en particulier. Toutefois, ce dernier traite des problématiques de flux espace - temps à l'aide d'approches logistiques liées à la stratégie marketing d'entreprise, ce qui va contribuer de façon efficace à la réussite des entreprises.

C'est ici que naît la notion du couple « marketing durable et Supply Chain verte », jouant un rôle sur la protection et la préservation de l'environnement.

2- La relation entre le marketing et logistique : Contradiction ou pléonasme.

Dans de nombreuses entreprises, la logistique est une partie essentielle dans le marketing. Ce dernier est considéré comme un donneur d'ordre vis -à-vis de la logistique, c'est -à- dire une fois que la stratégie marketing détermine les secteurs qui sont liés et associés à la demande, tel que le recensement et analyse des besoins futurs des clients en termes de produits et de services, il convient à la fonction logistique de voir comment mettre en œuvre « dans la pratique » les grands principes définis par le marketing, et ce, au moindre coût, dans les délais et quantités souhaitables. Toutefois

ces deux fonctions (marketing et logistique) veillent à la satisfaction des clients et construisent une version industrielle de « la tête et les jambes ».

3- Les concepts associés à la logistique verte dans les pratiques du marketing durable

L'adoption d'une logistique verte étant l'outil idéal pour les entreprises qui veulent émerger dans les stratégies du développement durable. Puisque le marketing est le donneur d'ordre de la logistique, en déduisant ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie marketing durable s'appuie sur une approche logistique verte et durable.

Pour définir le concept du marketing durable il nous a semblé important de revenir sur l'évolution des concepts, en passant par la transition progressive suivante : logistique, développement durable, chaîne logistique durable (verte), en dernier lieu nous déduisons une définition du Marketing durable.

3-1- De la logistique au développement durable

L'augmentation du trafic et le développement de la logistique causés par la mondialisation de l'économie, ont un impact négatif sur l'environnement et spécifiquement le secteur des transports. Les transports ont souvent été considérés comme un secteur connaissant une croissance illimitée, le bien-être était associé à la hausse de la mobilité jusque dans les années 1980. Cette situation a évolué avec la prise de conscience des impacts environnementaux du transport (Wackermann, 2005). Le transport est un maillon très important dans l'acheminement des marchandises mais l'augmentation continue de la demande de transport peut nuire à l'économie elle-même par les contre productivités (congestion, par exemple) et les nuisances qu'elle génère sur l'environnement à savoir : consommation d'énergie, émissions de polluants, nuisances sonores, impact des infrastructures sur le territoire et les écosystèmes. Ces impacts ont aussi des effets sur la santé humaine: maladies liées aux rejets de polluants atmosphériques, stress dû au bruit, etc. L'évolution non durable du transport a aussi des impacts financiers, elle entraîne des coûts élevés pour la collectivité, pour l'entretien des infrastructures, la réparation des dommages, la congestion de l'activité économique. Aujourd'hui toutes les entreprises sont en train de développer une gestion environnementale de leur logistique par la mise en place d'une chaîne logistique verte plus respectueuse de l'environnement.

3-2- Du développement durable à la supply chain verte

Pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux des activités logistiques, le recours à une chaîne logistique verte s'avère incontournable, ce dernier permet la mise en place des moyens logistique écologique et durable afin de limiter l'effet de serre. La définition et le champ d'application de la chaîne logistique verte dans la

littérature sont assez vastes et variés, ils vont des «achats verts ou achats responsables» (green purchasing), à la prise en compte des impacts depuis le fournisseur jusqu'au client final en passant par la production jusqu'à la logistique inverse. Srivastava (2007) définit la gestion de la chaîne logistique verte comme «l'intégration de la conscience environnementale dans la gestion de la chaîne logistique, en incluant la phase de conception du produit, l'extraction et le choix des matériaux et matières premières, le processus et les procédés de fabrication, la livraison du produit fini au client ainsi que la gestion de la fin de vie du produit». Selon Klassen et Johnson (2002) on a cinq méthodes de gestion de la chaîne logistique verte; la certification environnementale, la prévention de la pollution, la logistique inverse, l'analyse de cycle de vie et l'éco-conception. Dans la littérature plusieurs études existent sur les différents aspects et les méthodes de la chaîne logistique verte. Une revue intéressante de la littérature est présentée dans Zhang & al. (1997), elle met en évidence à la fois la prise en compte des impacts environnementaux dans la conception des produits mais aussi l'analyse de cycle de vie des produits. Cette étude met également en évidence la réduction des impacts pendant le processus de production et la gestion de la fin de vie des produits (recyclage, réutilisation, le remanufacturing, la gestion des déchets...). A cela il faut ajouter des études comme celles présentées dans Min & al. (1998) qui mettent en évidence les problèmes de localisation et routage dans la chaîne logistique verte. Pour Rodrigue et al. (2001) la logistique verte (Green logistics) peut être présentée comme un système de distribution et de transport efficient ami de l'environnement. Dans le même sens Wu et Dunn (1995) mentionnent que la logistique verte c'est plus que la logistique inverse car elle cherche à économiser les ressources, à éliminer des déchets et à améliorer la productivité. Hart (1997) va plus loin en ajoutant qu'elle doit avoir la plus petite empreinte sur l'environnement. Pour Philipp (1999), la logistique verte s'apprécie à deux niveaux, à savoir la logistique au sein de la protection de l'environnement où la logistique contribue à remplir une mission prédéterminée au sein de la gestion des déchets et en représente un élément constitutif et indispensable, et la protection de l'environnement au sein de la logistique où la protection de l'environnement est perçue comme contrainte générique respectée dans des opérations concernant l'ensemble des quatre sous-systèmes logistiques (approvisionnement, production, distribution et reverse). D'une manière plus globale, Rogers et Tibben-Lembke (2001) précisent que la logistique verte consiste à faire des «efforts pour mesurer et minimiser l'impact environnemental des activités logistiques». Quant à Murphy et Poist (2003), ces derniers avancent que la logistique verte impacte les systèmes logistiques sur treize points : le transport, l'entreposage, la manipulation des matières, l'emballage, le contrôle des inventaires, le processus de commande, l'achat, la prévision des demandes, l'implantation des bâtiments, le service client, la planification de la production, la récupération et la destruction des déchets, la

manipulation des retours produits et la logistique internationale. Toutefois, la logistique verte a selon une enquête faite par ces deux auteurs auprès de sociétés américaines et non américaines inscrites au Council of Logistics Management un impact plus spécifique sur le transport, l'emballage, la récupération et la destruction des déchets. Si les entreprises sont aujourd'hui portées sur la mise en place d'une chaîne logistique verte, il est nécessaire de connaître les raisons de la prise en charge de la question environnementale dans les entreprises.

3-3- Le marketing durable : quelle signification appropriée

La notion du développement durable connaît plusieurs définitions, cela rend très complexe de proposer une définition appropriée :

Des auteurs définissent le marketing durable comme « un processus consistant à planifier, prévoir et contrôler le développement du produit, la fixation de son prix, la publicité et la distribution, qui satisfasse aux trois critères suivants : les besoins des consommateurs sont satisfaits, les objectifs de l'organisation sont atteints et ce processus est compatible avec les écosystèmes » (Fuller, 1999).

Cette définition est satisfaisante, en raison qu'elle met l'accent sur la notion d'écosystème représentant le troisième pilier du développement durable, qui est l'environnement.

Certains auteurs assurent l'impossibilité de séparer les domaines de l'économie de ceux de l'environnement et du social en ignorant le politique (Flipo, 2004), et trouvent nécessaire d'intégrer le développement durable dans la fonction marketing, en basant sur des prévisions permettant de concevoir des modèles de consommation nouveaux, tout en augmentant la crédibilité chez le client.

Mais le marketing durable doit être aussi une démarche en plusieurs étapes permettant à l'entreprise de concevoir des produits et des services responsables (Pastore-Reiss, 2002). Nous assistons à l'apparition du marketing durable, « qui cherche à conjuguer les coûts environnementaux de production et la consommation afin de créer une économie durable » (Peattie, 2001). En conséquence, en déduisant que le marketing durable serait non seulement un état d'esprit consistant à prendre en compte les aspirations actuelles des consommateurs, mais également un processus qui doit résulter de la volonté réelle de l'entreprise d'intégrer le développement durable dans sa stratégie. Nous proposons alors de définir le marketing durable de la manière suivante : « Le marketing durable est tout autant un état d'esprit qu'un processus qui se traduit par l'intégration du développement durable dans la stratégie de l'entreprise et qui se concrétise à travers toutes les étapes du marketing mix, de l'analyse du cycle de vie du produit à sa conception et à la fixation de son prix, à sa communication et sa distribution, tout en veillant aux intérêts de toutes les parties prenantes.

Conclusion :

Affirmer aujourd'hui que le discours sur le développement durable occupe une partie significative de l'espace médiatique est un euphémisme. Il suffit de regarder régulièrement les écrans publicitaires d'une chaîne TV commerciale pour voir combien les entreprises communiquent autour de cette thématique. Certes, être perçu comme « vert » est sans doute (et principalement ?)

La logistique durable étant l'application concrète par l'entreprise du développement durable dans sa stratégie, en conséquence, il va falloir intégrer ce concept dans les méthodes et stratégies marketing en raison de construire le couple « marketing-logistique » durable.

Notre objectif est de répondre à l'équation paradoxale des exigences des consommateurs dans les pratiques « marketing – logistique » tout en répondant à l'enjeu environnemental.

Les résultats démontrent l'existence d'une forte relation entre le marketing et la logistique non seulement dans les domaines économique et social mais aussi dans la composante environnementales.

Comportement des consommateurs vis-à-vis des produits ayant un label de production biologique

**Challal Ourdia
Tagnithammou Radia
Akkoul Jugurtha
Hadjou Lamara**

Résumé :

L'intérêt de ce travail portera sur l'étude du comportement des consommateurs vis-à-vis des produits algériens issus d'une agriculture biologique (ayant un label de production biologique) et essayer de faire ressortir les motivations et les raisons qui poussent les consommateurs à choisir de consommer ces produits plutôt que d'autres. Pour nous rapprocher de la réalité il nous a été utile de mettre en place un questionnaire à fin d'examiner les données théoriques par l'élaboration d'un instrument de mesure des variables du questionnaire. Pour la validation des hypothèses préalablement posées, nous avons utilisé le logiciel SPSS pour le traitement de données et arrivées aux conclusions qui stipule que le comportement du consommateur vis-à-vis des produits issus de l'agriculture bio est influencé la variable connaissance du produit et la variable confiance envers ce produit.

Mots clé : consommateurs, label de production bio, produits algériens.

Introduction :

De nos jours le thème de protection de l'environnement et du développement durable font partie intégrante de nos quotidiens, en effet les individus développent une certaine conscience écologique qui se traduit par un changement dans leurs comportements de consommation en particulier. A la consommation, les consommateurs se montrent de plus en plus réticents, en effet afin d'effectuer leurs choix dans les meilleures conditions possibles, ils souhaiteront avoir le maximum d'informations concernant les produits qu'ils conçoivent d'acheter vu les nombreux problèmes alimentaires rencontrés lors des dernières années dans le monde, ce qui amène le consommateur à perdre confiance en la qualité des produits et alimente son envie de retracer l'origine, le processus de production, les composantes, etc. des produits avant de les consommer. Les individus ont pris conscience que leur bien être va avec celui de leur environnement.

Vu cet intérêt croissant que porte les individus à l'environnement, plusieurs pratiques sont nées dans ce sens tel que le tri des déchets, les voitures électriques ou encore l'idée de consommer bio, de ce fait les entreprises se doivent aussi de suivre

cette tendance à l'écologie, en proposant des produits plus respectueux de l'environnement. Un consommateur soucieux pour sa santé accordera une importance majeure aux produits issus d'un processus respectueux de son environnement.

Ce présent travail propose de mettre en évidence le comportement des consommateurs à l'égard d'un outil de cette tendance à l'écologie qui est les labels, et en particulier les labels alimentaires. Ainsi, nous allons essayer de comprendre l'effet qu'ont ces labels sur le consommateur.

Les nombreux scandales et crises alimentaires qu'a connu le consommateur durant ces dernières décennies ; la maladie de la vache folle ou encore la grippe aviaire et d'autres, ont engendré de la méfiance de la part du consommateur. Le label alimentaire apparaît comme un gage de confiance et un outil qui aidera le consommateur à mieux choisir ses produits.

Ce travail a pour objectif de répondre au questionnement suivant : le comportement d'achat des consommateurs est-il influencé par la confiance envers le produit issu de l'agriculture biologique ? Existe-il un lien de causalité entre la connaissance du label bio, la confiance envers ce label et le comportement du consommateur ?

1. Eclaircissement conceptuel

Dans cette première partie, nous allons définir quelques concepts qui seront le fil conducteur de cette recherche.

1.1. Agriculture biologique

Vers le début du XXI^e siècle une prise de conscience et un mouvement écologiste se font face et prônent un retour vers une agriculture moins intensive et un respect de l'environnement. C'est de là qu'un grand mouvement respectueux de l'environnement et d'agriculture raisonnée est né, et qui a tenté entre autre de lutter contre l'utilisation des produits chimiques au profit de l'agriculture biologique ; pour laquelle l'utilisation d'OGM, d'engrais ou encore de pesticide est interdite

En effet l'agriculture biologique est une méthode qui n'utilise pas de pesticides ou autres produits chimiques, et qui les remplace par d'autres méthodes incluant des produits d'origine naturelle.

1.2. Label

Le label en général a fait l'objet de recherche de plusieurs auteurs qui ont ainsi pu donner une définition approximative à ce phénomène, mais il faut savoir qu'il n'existe pas encore de définition formelle acceptée pour cette notion. Ce présent travail se

centrera particulièrement sur les labels alimentaires et plus précisément sur ceux de l'Agriculture Biologique (AB.)

« Un label est un signe qui informe sur des dimensions spécifiques de la qualité, sous quelle que forme que ce soit, d'un produit ou service et qui émane d'un organisme différent de l'entreprise propriétaire des produits et services. Ce signe est sans coût pour le consommateur et présent au moment de la décision d'achat » (Larceneux, 2003)

Chameroy et Chandon (2010) ont proposé une définition du label : « le label est un signe distinctif de la Marque, symbolisant l'une des dimensions intrinsèques du produit, émanant d'une entité tiers ou perçue comme telle ».

1.3.Label bio

Des études ont montré que les consommateurs ont une attitude favorable en ce qui concerne certains labels, surtout dans le domaine de l'alimentaire c'est-à-dire les labels AB.

Ce présent travail se centrera particulièrement sur les labels alimentaires et plus précisément sur ceux de l'agriculture biologique AB.

Un label bio AB certifie qu'un produit est issu d'un processus d'agriculture biologique (naturel), il édicte les règles et les conditions qui doivent être respectées par l'agriculteur à l'origine du produit c'est-à-dire mettre en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses de l'équilibre naturel, de l'environnement et du bien être animal et refus de l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides).

2. Brève revue de littérature

Ces dernières années de nombreux programmes incitent les consommateurs à se tourner vers les produits issus de l'agriculture biologique, cette dernière se base sur des principes fondamentaux qui sont : la santé, l'écologie, les soins et l'équité (Hadjou.L, Cheriet.F et Djenane.A, 2013). Selon *International Federation of Organic Agriculture Movements*(IFOAM,) l'agriculture biologique se définit comme « un système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologique, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie » (IFOAM, 2012).

La demande des produits bio est en forte augmentation, ainsi pour pouvoir les repérer facilement dans les rayons, des labels ont été mis en place, et cela pour certifier que ces produits sont réellement issus d'une agriculture biologique. Dans

l'alimentation seule deux labels continuent à garder une bonne image chez les consommateurs en France : le label rouge (LR) et le label agriculture biologique (AO).

Pour réduire l'incertitude du consommateur au moment de l'acte d'achat, selon Pareto (Larcenaux, 2004), se réfèrent aux stratégies de signalisations adoptées par les acteurs du marché, les signaux prennent différentes formes (Kirmani et Rao, 2000), nous pouvons citer les labels qui peuvent permettre aux consommateurs la prise de décision d'achat d'une manière informée (Gobet, 2014).

Tous les produits issus de l'agriculture biologique ont généralement un label bio ; Giraud 2001 montre que les labels (AOC et label rouge) ne constituent pas un élément important dans l'évaluation de la qualité des produits par les consommateurs.

Les consommateurs ont affirmé que le caractère « saint » des produits labélisés présente (par jeux des imaginaire) un très puissant intérêt (Robert, Demontrond, 2009), de ce fait les consommateurs sont prêt a payer plus cher ces produits la, toutefois certaines conditions doivent être remplies.

L'étiquetage environnemental, le pays d'origine du produit et la signification du label peuvent être considérés aussi comme indicateurs de qualité qui renforceront le niveau de confiance des consommateurs envers les produits bio, (la directive de Grenelle 2).

Plusieurs études montrent que l'information disponible ainsi que la confiance envers les produits biologiques revêtent une certaine importance lors de la décision d'achat. Le manque de confiance envers la certification ainsi que la confusion quant aux informations données ont été identifiés comme les principaux freins à une consommation socialement responsable (Kavaliauske, Vaskiv & Seimiene, 2014). Selon l'étude de Chaudhuri & Holbrook (2001), les consommateurs sont plus enclins à acquérir des produits pour lesquels ils ont confiance et une attitude positive. Fishbein en 1967 a conclu que la confiance joue un rôle crucial dans la décision d'achat et que la connaissance influence positivement le comportement d'achat. Il est donc primordial de mettre à disposition du consommateur des informations nécessaires sur l'origine du produit mis à sa disposition, cela permettra de renforcer la confiance du consommateur vis-à-vis des produits biologiques.

L'enjeu de cette étude confirmatoire est d'analyser les liens entre le comportement d'achat du consommateur et sa confiance envers les produits issus de l'agriculture bio et cela à l'aide d'outils statistiques qui nous permettrons l'analyse et la détermination des effets directs ou indirects. Il s'agira de démontrer si le comportement d'achat est systématiquement influencé par la confiance envers les produits issus de l'agriculture biologique et si la connaissance du produit renforce cette confiance.

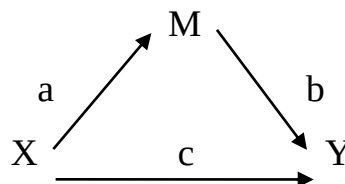
3. Modèle et hypothèse

3.1.Modèle

L'objectif de cette recherche est de déterminer dans quelle mesure la variable dépendante, la connaissance des produits bio a un effet sur le comportement d'achat des consommateurs via leur confiance envers ces produits.

Le travail de recherche suivant s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés par Mathieu Gobet en 2014, dans son article sur la perception et la sensibilité des consommateurs envers les labels bio ou il a pris comme cas les labels alimentaires suisses.

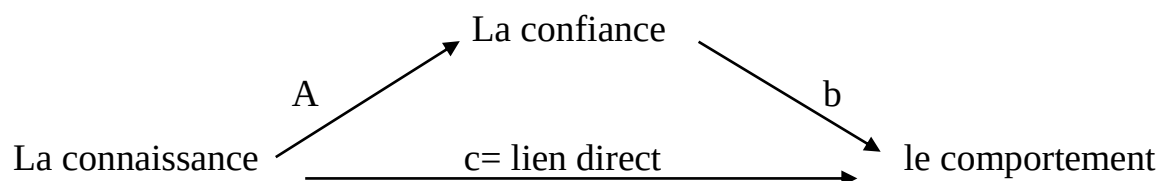
On s'est appuyé sur le travail de David. A Kenny (2014), qui propose une méthode à travers laquelle on peut déterminer s'il existe des effets directs et/ou indirects entre les variables ainsi que certains procédés afin de juger de l'intensité de ces différentes relations. Le schéma suivant explique en général cette méthode :



X représente la variable indépendante, M la variable médiatrice et Y la variable dépendante, alors que a, b et c représentent la relation qui peut y avoir entre les variables, selon Kenny (2014) la somme de (a+b) est la relation indirecte tandis que (c) est la relation direct.

L'objectif de ce model est de d'établir l'existence des relations directes et indirectes et l'intensité de ces dernières.

L'application de cette méthode sur la problématique de ce travail donne le résultat suivant :



Sur le graphique ci-dessus, la connaissance du label représente la variable indépendante, la confiance représente la variable médiatrice alors que le comportement représente la variable dépendante. Il s'agira donc d'analyser les différentes relations entre ces variables pour mettre à jour l'existence et l'intensité de

ces dernières, en d'autres termes de tester les effets directs et indirects.

Kenny (2014) fait une analyse en quatre étapes qui repose sur le principe de la régression linéaire simple et multiple.

La première étape consiste à l'aide de la régression linéaire simple à montrer que la variable indépendante (la connaissance) est corrélée avec la variable dépendante (le comportement). La deuxième étape consiste aussi à l'aide de la régression linéaire simple à montrer que la variable indépendante est corrélée avec la variable médiatrice. Ces deux étapes ont pour but d'établir qu'il existe bien une relation entre les variables (le chemin c et le chemin a).

Enfin, il faut montrer que la variable médiatrice a bien un effet sur la variable dépendante. Lors de cette régression linéaire il faut bien faire attention d'y inclure la variable indépendante ainsi que la variable médiatrice. En effet, la variable médiatrice et la variable indépendante pourraient être corrélées car ils sont les deux impactés par la variable dépendante. Ainsi, pour éviter tout biais, il est important de tester la variable indépendante en établissant l'effet de la variable médiatrice sur la variable dépendante.

3.2.Méthodes de collecte de données

Afin de collecter les données, un questionnaire auto administré a été mis en place. Celui-ci a pour but de tester la connaissance des consommateurs du produit issu de l'agriculture bio algérienne en question, la confiance qu'ils accordent à ces produits ainsi que leur comportement d'achat. Des échelles déjà relevées de la littérature ont été utilisées et les différentes caractéristiques ont été mesurées sur la base de l'échelle de Likert à 5 points.

Pour mesurer la connaissance des consommateurs du produit issu de l'agriculture biologique, il a été choisi l'échelle conçue et validée par Flynn et Goldsmith en 1999, avec quelques adaptations en rapport avec ce travail, dans l'évaluation de la confiance envers ces produits. Il a été convenu d'utiliser l'échelle proposée et testée par Gurviez & Korchia (2002), et pour mesurer le comportement d'achat des consommateurs, on a opté pour l'échelle de Ajzen (2002).

Il a été décidé de procéder par la méthode des quotas sur une base de 100 personnes. Afin d'obtenir de la variance dans les résultats des sondés, il a été utilisé un seul produit issu de l'agriculture biologique algérienne ayant un label bio décerné par l'organisme d'accréditation et de certification Biocert, il s'agit des dattes de l'entreprise Ziban Garden.

3.3.Hypothèses

Dans notre étude nous allons nous intéresser à la connaissance des produits issus

de l'agriculture biologique, à la confiance que font les consommateurs à ces produits ainsi que le comportement d'achat de ces consommateurs envers ces produits. Ces différents aspects ont déjà été évoqués dans la revue de la littérature, elles apparaissent régulièrement dans la littérature consacrée au sujet des produits biologiques et le comportement des consommateurs. Nous essayerons de faire ressortir le lien entre le comportement d'achat, la connaissance et à la confiance envers les produits issus de l'agriculture bio.

Après avoir survolé et cerné la revue de littérature, nous sommes arrivés à dresser et poser les hypothèses suivantes :

H1 : La connaissance envers les produits bio engendre la confiance.

H2 : La connaissance des produits issus de l'agriculture bio algérienne influence directement le comportement du consommateur.

H3 : l'existence d'une relation entre la confiance envers les produits ayant un label bio et le comportement d'achat des consommateurs.

L'objet de recherche est de mettre en évidence la nature du lien qui existe entre les trois variables : la connaissance, la confiance et le comportement d'achat.

4. Résultats et discussion

Dans cette partie les résultats seront analysés et interprétés, toutes les opérations seront effectuées avec le logiciel SPSS. Il est important de préciser que la collecte des données a été volontairement effectuée à l'aide de Google Form, le questionnaire a été distribué sur les réseaux sociaux.

4.1. Profil des répondants

La taille de l'échantillon est de 100 personnes, dont 61 hommes et 39 femmes. Les différentes caractéristiques des répondants sont détaillées dans le tableau suivant :

Tab1. Profil des répondants

Répondants	Nombre
Homme	61
Femme	31
Total	100

Source : Notre enquête

La variation de l'âge se repartie comme suite : 69,1% représentent le nombre de répondants ayant entre 25 ans et 38 ans, 27,8% représentent la part des répondants

ayant moins de 25 ans, 2,1% représentent ceux ayant entre 38 ans et 50 ans et 1,1% représentent ceux ayant plus de 50 ans.

On a également constaté en terme de niveau d'étude que la plus grande part des répondants sont des universitaires avec 95,9%, 3,1% sont issus de l'école secondaire et 1% du collège, tandis qu'aucun répondant n'est issu de l'école primaire.

L'échantillon est composé de répondants nationaux (Algériens) et internationaux. La majorité d'entre eux (50) sont Français avec 53,2%, 32 répondants sont Algériens avec 34,1% et 12 répondants c'est à dire 12,7% sont d'ailleurs (Allemagne, USA, Cote d'Ivoire, Canada, Italie, Irlande).

4.2. Validation des échelles de mesure

Afin d'étudier la fiabilité des échelles de mesure, nous avons eu recours à une analyse des « alphas de Cronbach ». Les deux échelles sur la confiance envers le label et les produits bio se sont avérées fiables, à l'exception de l'échelle mesurant la connaissance du produit bio. Pour cela, nous avons dû éliminer l'item « j'en connais vraiment pas grand-chose sur ce produit », dans le but de rendre cette échelle fiable. Les résultats des tests de Alpha de Cronbach sont présentés dans le tableau suivant :

Tab2. Tests de fiabilité des données

concepts	Alpha de Cronbach	Nombre d'items
Connaissance	0,619	2
Confiance	0,929	12

Source : SPSS

Les résultats de ce teste nous permettent de passer à l'étape de l'analyse du modèle.

4.3. Analyse du modèle

L'application du modèle expliqué précédemment est nécessaire pour tester nos hypothèses. Cela se fera à l'aide de la régression linéaire, la pertinence de ce modèle sera évaluée à l'aide de la statistique de Fisher.

L'analyse se fera de manière systématique, dans un premier temps nous allons tester l'existence d'une relation entre les trois variables *via* le test de corrélation. En effet, les résultats de ce test nous ont permis de démontrer qu'il existe une relation faiblement significative entre les variables.

Pour commencer nous allons démontrer l'existence de lien entre les 3 variables par un test de corrélation. La corrélation entre la connaissance et la fréquence d'achat est significative au niveau de 0,381. Quant à la corrélation entre la confiance et la

fréquence d'achat, elle est significative au niveau de 0,396, et la corrélation entre la confiance et la connaissance est significative au niveau de 0,281. Sachant que le coefficient de référence est compris entre -1 et 1, plus le coefficient se rapproche de 1, la relation est fortement significative positivement, plus il se rapproche de -1, la relation est fortement significative négativement et plus il se rapproche de 0 la relation est faiblement significative. Il y a donc une relation statistique significative entre les 3 variables.

Puis nous avons testé la nature de la relation entre la variable dépendante et la variable indépendante, *via* un test de régression linéaire simple. Lors du calcul du R-deux ($R^2 = 0,145$), nous avons constaté que la variable indépendante (la connaissance) explique la variable dépendante (le comportement d'achat) avec un taux de 14,5%. On observe une valeur de Beta de 0,403 qui représente le lien direct c. Le coefficient de régression pour cette variable est significatif au seuil de 1 % ($t = 4,084$, $Sig = 0,000$).

On peut donc dire que la variable connaissance contribue à l'explication de la variable comportement du consommateur : $Y = 4,084X$.

Ensuite nous sommes passés au test de la relation entre la variable médiatrice (la confiance) et la variable dépendante, avec le test de régression linéaire, nous sommes arrivés aux résultats suivants : un R-deux qui est égale à 0,15, ce qui veut dire que la variable médiatrice explique la variable dépendante à hauteur de 15,6%. Le coefficient de régression est différent de 0, $B = 0,509$ (le chemin b). Quant aux $t = 4,263$ et le $Sig = 0,000$.

On conclut donc que la variable confiance a un effet sur la variable comportement d'achat : $Y = 0,509M$.

Enfin, nous avons étudié la relation entre la variable indépendante (connaissance) et la variable médiatrice (la confiance) toujours avec le test de régression linéaire simple. Il s'est avéré que le R-deux est égale à 0,079 c'est-à-dire que l'effet de la variable indépendante sur la variable médiatrice est de 7,9%. Le coefficient de régression est de 0,231 (le chemin a), qui est non égale à 0. Le $t = 2,899$ et le $Sig = 0,005$.

De ces résultats on peut dire que la variable connaissance a un effet très faible voir nul sur la variable confiance : $X = 0,231M$.

Pour résumer les résultats de cette analyse statistique, il semble que la confiance envers le label bio a un effet assez important sur le comportement du consommateur par rapport aux autres liens, donc le chemin b existe et il est assez fort par rapport aux chemins a et c. Il semble aussi que la connaissance du label et du produit a un effet sur le comportement du consommateur, ce qui suppose l'existence du chemin c. Mais le

lien entre la connaissance et la confiance est extrêmement faible ou voir nul, donc le chemin a est quasi-inexistant.

Le lien direct c qui existe entre la variable dépendante et la variable indépendante est vérifié, par contre le chemin indirect (a+b) n'est pas vérifié. Selon la méthode proposée par Kenny (2014) on peut calculer l'effet de ce chemin, il s'agit du produit des deux chemins a et b ($0,509 \times 0,231 = 0,117579$). La valeur du lien indirect est inférieure à la valeur du lien direct.

Conclusion :

A la lumière de l'analyse statistique précédemment effectuée nous sommes en mesure de confirmer ou d'infirmer les hypothèses posées.

Lors de l'analyse du modèle nous avons constaté que l'effet de la connaissance sur la confiance est très faible ou inexistant. Donc l'hypothèse 1 est infirmée. C'est-à-dire que l'effet indirect entre ces deux variables est quasi-inexistant.

Nous avons également constaté que la connaissance a bien un effet sur le comportement du consommateur (existence d'un lien direct), sur ce, l'hypothèse 2 est confirmée.

Les résultats de l'analyse montrent que la relation entre la confiance et le comportement existe et elle est assez forte par rapport aux autres relations. Donc l'hypothèse 3 est confirmée.

Ce présent travail présente des limites, il y a lieu de les analyser pour ne pas prendre ces résultats à la hâte et de prendre conscience des éventuels biais.

En ce qui concerne l'échantillon des répondants qui est un échantillon de convenance, la collecte de données a été effectuée en un laps de temps très restreint vu que nous avons opté pour une collecte *via* les réseaux sociaux, qui normalement prend assez de temps. En effet, il a été prouvé statistiquement que les panels restreints peuvent induire à certaines incohérences, ce qui explique les R-deux particulièrement faibles.

Nous reconnaissons la limite de notre étude, donc ne nous pouvons généraliser nos résultats. De ce fait, il est essentiel de poursuivre cette étude en apportant plus de profondeur.

En effet, refaire et poursuivre l'étude en intégrant un échantillon plus large afin d'avoir des données plus précises et plus exploitables dans le sens de notre enquête. Néanmoins, ce n'est pas uniquement l'échantillon que nous allons revoir. Nous pouvons également revoir les facteurs intégrés précédemment, pour concevoir d'autres

facteurs nouveaux, comme nous pouvons également supprimer et ajouter des items. Apporter certaines modifications à notre étude nous permettra probablement d'avoir plus de précision sur le modèle proposé, ainsi nous pourrions conforter Mathieu Gobet dans son modèle sur le comportement du consommateur vis-à-vis des produits issus de l'agriculture biologique (2014).

L'objectif de cette recherche est d'apporter des éclaircissements quant à la relation entre la confiance envers le label bio algérien, la connaissance de ce label et le comportement des consommateurs. Les résultats obtenus de ce pré-test sont intéressants et peuvent servir d'appas pour une étude plus profonde et élargie. Cette étude va dans le sens des recherches de plusieurs auteurs tel que D'Souza, Taghian, Lamb & Peretiatko (2007), Atkinson & Rosenthal (2014), O'Brien & Teisl (2004), etc. qui ont travaillé sur la relation entre l'attitude, la connaissance et la confiance qu'ont les consommateurs envers la certification.

Bibliographie :

- Akli Achabou, M. (2014). Influence de la marque sur la préférence des consommateurs pour les labels environnementaux, IPAG Business School.
- Atanasoiaie, G. S. (2013). Eco-Label and its Role in the Development of Organic Products
- Bär, M. (2011). Qui achète bio et pourquoi. *Bioactualités*, 11(1)
- Chameroy, F. & Chandon, J-L. (2010). Les labels ont-ils des effets sur les attitudes des consommateurs ?, Centre d'étude et de recherche en gestion d'Aix Marseille.
- Dekhili, S. & Achabou, M. (2011). La course des entreprises vers la certification environnementale : quelles conséquences sur la crédibilité des écolabels et la confiance des consommateurs ?, *Management et Avenir*, (41), 294-310.
- Giraud, G. (2001). Entre Marques et Labels: Comment s'orientent les Choix des consommateurs?. *Revue française du marketing*, (183), 169-179.
- Grolleau, G. (2000). L'écoproduit agro-alimentaire: de la compréhension des concepts à la complexité de la réalité. *Annales de l'Ecole des Mines, Responsabilité et Environnement*, 18
- Grunert, K. G., Juhl, H. J., & Poulsen, C. S. (2001). Perception de la qualité en alimentaire et rôles des labels. *Revue Française du Marketing*, (183),
- Jeddi, N., & Zaiem, I. (2010). The impact of label perception on the consumer's purchase intention: An application on food products. *IBIMA Business Review*, 10,
- Hadjou L, Cheriet F, Djenane A. 2013. Agriculture biologique en Algérie : potentiel et perspectives de développement. *Cah CREAD* 105: 113–132
- Kotler, P., Keller K., Manceau D. & Dubois B. (2009), *Marketing management*, Pearson Education France

- Larceneux, F. (2001). Critical opinion as a tool in the marketing of cultural products: the experiential label. *International Journal of Arts Management*, 60-70.
- Larceneux, F. (2003). Segmentation des signes de qualité: labels expérientiels et labels techniques. *Décisions Marketing*, 35-46.
- Larceneux, F. (2004). 20ième Congrès de l'AFM
- Mucchielli, R. (1993). Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale: connaissance du problème, applications pratiques. ESF éditeur
- Mathieu Gobet, (2014), Perception et sensibilité des consommateurs envers les labels bio : Le cas des labels alimentaires suisses, Fribourg, UNIVERSITE DE FRIBOURG FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
- Market.EconomyTransdisciplinarity Cognition, 16(1).
- Stolz, H., Jahrl, I., Baumgart, L., & Schneider, F. (2010). Sensory Experiences and Expectations of Organic Food. Results of Focus Group Discussions. *Ecropolis*.
- **Site web**
- Kenny, D. A. (2014). Mediation. David A. Kenny's Homepage, Repéré à : <http://davidakenny.net/cm/mediate.htm>
- Espace agro, site internet de l'entreprise exportatrice des dattes Deglet Nour, https://www.espaceagro.com/fruits-legumes/datte-d_algerie-deglet-nour-de_i278295.html

Pratique du développement durable dans les entreprises algériennes

Étude d'un échantillon d'entreprises polluantes

M. DJAMANE M. Fayçal

Maitre de conférences

Université d'Oran 2 Mohamed BENAHMED

Membre du CRFU gouvernance d'entreprises et développement durable

Introduction:

L'importance accordée aux problèmes environnementaux ainsi que leurs conséquences potentielles sur l'humanité a induit un changement dans la perception de l'environnement naturel. Passant d'une attitude destructrice à une attitude protectrice, la sauvegarde l'environnement est devenue pour certaines parties prenantes, comme les pouvoirs publics et les associations écologiques, une priorité absolue.

En ce début du 21ème siècle, 1,4 milliard de personnes survivent avec moins d'un dollar par jour et 1 milliard souffrent de la faim. Les causes possibles peuvent être l'illettrisme, les maladies, les familles sans accès aux commodités de base, ou sujettes aux guerres et autres crises. (Banque Mondiale, rapport d'activités, 2014).

L'entreprise justement, si elle veut maintenir sa légitimité, elle ne peut ignorer de tels changements. La prise en considération de ces derniers la pousse à revisiter son système de gestion en introduisant une nouvelle composante à savoir la composante écologique dont l'objectif est d'améliorer ses résultats environnementaux.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) traduit un intérêt accru aux interactions entre les hommes, l'organisation et la société. La notion RSE dénote une prise de conscience quant aux conséquences négatives que les activités des entreprises peuvent avoir sur la société et l'environnement.

Souvent qualifiée de « *concept ombrelle* » : " la RSE est un terme génial, il signifie quelque chose mais pas la même chose pour tout le monde ". (Carroll 1995).

Les études qui essayent de cerner ces facteurs supposent qu'ils se rapportent essentiellement aux principaux acteurs de la gestion environnementale à savoir les dirigeants et le personnel (Doonan & al., 2005).

Toutefois, les actions écologiques ne poursuivent pas uniquement l'amélioration des résultats environnementaux mais aussi les relations avec les parties prenantes (Boiral & Jolly, 1992).

Si la question de l'amélioration de la performance économique à travers les initiatives environnementales est fortement débattue, l'analyse du comportement des parties prenantes après la mise en œuvre des actions écologiques est peu soulevée dans la littérature.

Les réactions des parties prenantes ne dépendent pas uniquement de l'amélioration de la performance économique, mais de la performance environnementale avec ses multiples facettes qui ont fait l'objet de plusieurs études (Lefebvre & al., 2003).

L'Algérie est l'un des pays du sud, qui subit d'importantes mutations socio-économiques et culturelles depuis son indépendance en 1962. Ces transformations n'ont pas été sans conséquence sur les ressources naturelles. À l'heure actuelle, la situation environnementale est considérée comme critique (MATE, 2005).

Dans ce sens, nous avons voulu travailler sur le thème de l'environnement de manière plus large, en essayant de décrypter la démarche des professionnels en matière de développement durable ; Autrement dit, à travers une enquête faite auprès des acteurs du secteur industriel, nous essayerons de montrer les pratiques des entreprises concernant le respect de l'environnement, que ce soit en matière de système de production, économie de l'énergie, recyclage des déchets, gestion de l'énergie, et de l'impact de cette démarche environnementale sur la performance des entreprises.

Nous nous proposons de répondre à la question principale de cette recherche à savoir:

Comment peut-on évaluer les pratiques environnementales dans les entreprises algériennes, et la motivation de leurs dirigeants dans l'application de ces pratiques ?

1. Elaboration du questionnaire :

Le questionnaire qui nous a servi de guide d'entretien pour notre enquête est composé de quarante (40) questions répartis en quatre rubriques majeures :

La première rubrique intitulée **identification de l'entreprise** se compose de 8 questions qui portent essentiellement sur les données spécifiant les caractéristiques des entreprises (statut social, taille de l'effectif, ancienneté de l'entreprise, qualification des dirigeants ou encore chiffre d'affaires)

La seconde, composée de quatorze (14) questions, et intitulée **l'engagement des entreprises face au développement durable et à la RSE**, décrypte le degré de "mise à jour" de ces entreprises face aux certifications au système de gestion environnemental, aux notions de RSE, RSO et développement durable.

La troisième rubrique est composée de dix (10) questions a pour mission de montrer la relation client fournisseur dans le cadre du développement durable.

La dernière rubrique intitulée **la gestion environnementale de l'entreprise** est composée de huit (08) questions qui traitent autour de la question des atouts des systèmes de gestion environnementale

Notre enquête a pour objectif d'analyser la problématique de la pratique du développement durable dans les entreprises algériennes.

Dans cette optique, nous avons essayé, à travers toutes les étapes de cette enquête, de mettre en avant certains éléments qui nous paraissent essentiels pour la compréhension de la suite de notre démarche.

Les objectifs escomptés de cette enquête sont de :

1- Décrire la nature de la praticité de la notion du développement durable au quotidien pour les responsables et subalternes des entreprises faisant partie de notre échantillon;

2- Montrer les difficultés rencontrées par les entreprises, en tant qu'opérateurs éprouvant des besoins protection de l'environnement;

3- Exposer les raisons qui entravent les entreprises à accorder plus de champ et de fonds aux actions de protection environnementale.

1.1. L'échantillonnage:

Nous avons sondé les entreprises (PME et grandes entreprises) opérant dans différents secteur d'activité de la région oranaise. Toutes ces entreprises ont mis en place des actions écologiques pour des raisons différentes. Ces entreprises ont été choisies selon les critères suivants:

- **L'appartenance à des secteurs polluants:** en traitant un sujet environnemental, cette recherche s'intéresse en premier lieu aux entreprises polluantes ayant mis en œuvre des actions environnementales dans le but d'atténuer l'impact de leurs activités sur l'environnement naturel. Les questions environnementales trouvent de l'importance surtout dans les secteurs polluants où la préoccupation environnementale est relativement élevée. Dans les entreprises appartenant à ces secteurs, les actions environnementales sont a priori plus fréquentes et plus répandues que dans les entreprises appartenant à d'autres secteurs. Comme l'affirme Persais (1998), c'est dans le secteur chimique qu'il y a plus de chances d'identifier des entreprises adoptant une stratégie éco-respectueuse.

L'adoption de cette stratégie implique plus d'efforts en matière de gestion environnementale.

- ***L'acceptation par les dirigeants*** : la méthode des cas exige des entretiens directs avec certains responsables, entre autres, les techniciens et les opérateurs. Aussi, elle nécessite la visite des usines afin de comprendre les spécificités de la gestion environnementale de chaque cas. En plus, cette méthode nécessite la consultation des documents internes de l'entreprise enquêtée dont certains contiennent des informations classées confidentielles. Ceci n'est pas toujours accepté par les dirigeants d'autant plus que le sujet de la recherche constitue un sujet sensible sur le plan social.

1.2. Le choix du type d'enquête:

Nous avons opté pour une enquête exploratoire (qualitative) à travers l'utilisation d'un guide d'entretien destinée aux chefs d'entreprises ou à leurs subordonnés en parfaite connaissance du thème du développement durable. Nous avons jugé que seul un guide d'entretien pourrai nous garantir des informations fiables et vérifiables puisqu'il nécessite un déplacement vers toutes les entreprises et nous permet de voir les réactions à chaud après chaque question destinée aux interviewés.

L'analyse globale du questionnaire passe par deux phases, une phase "primaire" dans laquelle nous nous chargeons de commenter les résultats statistiques de chaque tableau, et une phase plus approfondie traduite par une analyse croisée qui est a pour but de nous éclairer sur l'apport des variables mêlées les unes autres de manière judicieuse.

2. Le déroulement de l'enquête:

2.1. L'administration du questionnaire

Nous avons pu recueillir les informations suite à des entrevues avec les responsables des entreprises sauf quatre d'entre eux que nous avons dû joindre par téléphone afin de compléter les guides d'entretien qu'ils nous renvoyaient par mail. Nous nous sommes forcé à avoir les mêmes conditions lors des entretiens afin d'avoir des résultats qui ne soient influencés que par des éléments externes à notre volonté.

2.2. Déroulement de l'enquête et sa durée

Mis à part les difficultés liées à l'échantillonnage, nous avons pu mener à bien

les 39 entretiens après 3 mois de déplacements (à partir de Novembre 2016), d'appels téléphoniques et de relances par mail. L'analyse des guides entretiens nous a pris quatre (4) mois et la rédaction des résultats définitifs un mois environ.

2.3. Traitement du questionnaire

L'analyse globale du questionnaire passe par deux phases, une phase "primaire" dans laquelle nous nous chargeons de commenter les résultats statistiques de chaque tableau, et une phase plus approfondie traduite par une analyse croisée qui est a pour but de nous éclairer sur l'apport des variables mêlées les unes autres de manière judicieuse.

3. Les difficultés rencontrées :

Nous voulions élargir l'échantillon d'entreprises pour pouvoir tirer des conclusions pertinentes qui permettent de répondre à notre problématique, cependant, nous étions confrontés à trois problèmes :

- D'abord, la non-disponibilité du répondant qui a nécessité des déplacements inutiles.

- Ensuite, les cadres et particulièrement ceux des entreprises privées se méfient, généralement, d'une enquête par questionnaire. La réflexion qui nous revenait, assez souvent, lors des remises des questionnaires, est : « qu'ils étaient tenus par le secret professionnel ». Nous avons essayé de dépasser cet obstacle, en les convainquant que toutes les données chiffrées (le chiffre d'affaires, capital social et l'effectif), sont déterminés afin d'identifier la taille de l'entreprise (Micro, Petite ou Moyenne entreprise). Nous avons, en plus, assuré la confidentialité des données fournies.

- Enfin, les cadres estiment que notre étude n'aboutit pas vraiment sur une solution; car le débat concernant le comportement responsable des entreprises n'avance pas surtout à cause de la frilosité des cadres exécutifs à appliquer des textes de loi pourtant voté par le passé, Nous avons souhaité être présent lors du renseignement du questionnaire car il permet de donner de meilleurs résultats.

L'étude a été décomposée en deux phases :

- Une première phase visait à recenser et cartographier l'ensemble des outils de valorisation disponibles pour les entreprises.

- Une seconde phase a permis d'interroger directement les entreprises afin de comprendre la façon dont elles appréhendent le développement durable et la valorisation de leur démarche.

4. Le déroulement de l'enquête et sa durée

Mis à part les difficultés liées à l'échantillonnage, nous avons pu mener à bien les 39 entretiens après 3 mois de déplacements (à partir de Novembre 2016), d'appels téléphoniques et de relances par mail. Une fois récoltées, il s'est avéré que seuls 30 entreprises avaient renseigné de façon correcte et cohérente le questionnaire.

La collecte et l'analyse des guides entretiens nous a pris quatre (4) mois et la rédaction des résultats définitifs un mois environ.

5. Les résultats de la pré-enquête :

Nous avons procédé à une pré-enquête qui nous a permis de tester le questionnaire. Elle nous a également permis de reformuler et d'affiner certaines questions qui paraissaient difficiles à la compréhension.

L'échantillon de la pré-enquête était composé de 03 entreprises. Les impressions dégagées ont été les suivantes :

- La réticence de certains cadres à remplir tout de suite le questionnaire ; ils nous ont demandé à ce que nous le laissions afin de leur accorder un peu plus de temps, nécessaire selon eux pour y répondre le plus objectivement possible.

- Il y a eu des difficultés de compréhension de certaines questions et des omissions sur d'autres.

Les impressions dégagées par la pré-enquête nous ont permis d'enrichir et de réaménager le questionnaire. Afin de le rendre plus accessible à toutes les personnes concernées.

6. Identification de l'échantillon :

Dans ce qui suit, nous allons décortiquer les composantes de notre échantillon en les classant selon:

6.1. Secteur d'activité:

Secteur d'activité	Nombre	Quotient
Pétrolier	1	3.33%
Cimenterie	3	10%
Métallurgie /sidérurgie	5	16.66%
Pharmaceutique	4	13.33%
Agro alimentaire	6	20%
Chimique	5	16.66%
Textile	4	13.33%

Transport	2	6.67%
Total	30	100%

Tableau n°1 : l'échantillon interrogé par secteur d'activité

Comme le montre le tableau ci-dessus, notre échantillon est à forte connotation industrielle (cimenterie, pharmaceutique, chimie, métallurgie), avec une représentation limitée du secteur des services (transport). un choix qui n'est guère fortuit puisque les types d'activités sus cités sont à l'origine du plus gros taux de pollution.

Ce choix, nous permettra, le cas échéant, de vérifier (confirmer ou infirmer) les hypothèses énoncées dans la problématique.

6.2 Statut de l'entreprise:

Statut de la société	Nombre	Quotient
EURL	6	20
SARL	15	50
SPA	9	30
Total	30	100

Tableau n°2 : L'échantillon interrogé selon le statut social

Dans la classification sur la base du statut de l'entreprise, la moitié des entreprises de notre échantillon sont des SARL contre moins du tiers en SPA. le reste (soit 20%) sont des sociétés unipersonnelles.

6.3. Nombre d'employés:

Nombre d'employés	Nombre	Quotient
De 1 à 9	4	13.33%
De 10 à 49	13	43.33%
De 50 à 249	6	20%
Plus de 250	7	23.34%
Total	30	100%

Tableau n°3 : L'échantillon interrogé selon le nombre d'employés

« La définition de la PME retenue est celle définie par l'Union européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres. En effet, l'Algérie ayant adopté la charte de Bologne sur les PME en juin 2000, charte qui consacre, la définition européenne des PME »¹.

La PME est définie², quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services :

Employant de 1 à 250 personnes.

Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 Milliards DA. Ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 Millions DA.

Et qui respecte le critère d'indépendance³.

Notre échantillon est donc composé à plus des trois quart (76.66%) de PME. le reste est plutôt composé de moyennes entreprises. Seul une entreprise est considéré comme grande entreprise dans notre échantillon c'est l'opérateur énergétique historique (SONATRACH).

Pour la suite de ce travail, et compte de ce qui a été énoncé plus haut, nous considérerons que notre échantillon est considéré comme représentatif de PME plus que les autres catégories.

7. Les résultats de l'enquête:

Une fois le questionnaire administré, les réponses recueillies, nous avons utilisé le logiciel SPAD pour analyser, puis commenter les résultats.

Dans ce qui suit, nous allons énoncer les résultats des questions les plus pertinentes, puis nous procéderons à un tri croisant deux variables avec la taille de l'entreprise.

Le sexe :

Sexe	Nombre	quotient
Hommes	23	76.66%
Femmes	7	23.33%
Total	30	100%

Tableau n°4 : L'échantillon interrogé selon le sexe

1 - MENNA.K, « Problématique de financement des PME en Algérie » in Colloque International sur la gouvernance et développement de la PME organisé les 23, 24 et 25 juin 2003 à l'hôtel Hilton, Alger.

2 - La loi n°01-18 du 27 ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant "loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise"

3 - Une entreprise indépendante est celle don't le capital ou les droits de vote ne sont pas détenus à 25% (La loi n°01-18 du 27 ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant "loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise")

La majeure partie des responsables questionnés lors de notre enquête étaient des hommes; c'est un schéma "classique" que de voir le commandement accompli par la geinte masculine; il n'en demeure pas moins de regarder avec intérêt particulier la

Le niveau d'instruction :

Niveau d'instruction	Nombre	quotient
Primaire	0	0
Secondaire	5	16.67%
Universitaire	21	30%
For. professionnelle	4	13.33%
Total	30	100%

Tableau n°5 : L'échantillon interrogé selon le niveau d'instruction

La majorité de l'échantillon interrogé est de niveau universitaire avec certains autodidactes, et d'autres ayant privilégié un cursus de formation professionnelle dès le lycée.

La date de création:

Date de création de l'entreprise	Nombre d'entreprise	Quotient
Moins de 5 ans	6	20%
Entre 5 et 15 ans	17	56.66%
Plus de 15 ans	7	23.33%
Total	30	100%

Tableau n°6 : L'échantillon interrogé selon le la date de creation

La plupart des entreprises questionnées ont plus de 5 ans, 23.33% ont même plus de 15ans. les entreprises existantes depuis 15 ans et moins, ont quasiment tous eu des aides de l'Etat grâce aux dispositifs mis en place à partir de cette époque.

Le chiffre d'affaires:

Chiffre d'affaires	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 10 millions de da	14	13	8	5	4
De 10 à 50 millions de da	7	7	11	14	14

De 50 à 100 millions de da	2	2	2	3	4
De 100 à 250 millions de da	4	2	2	1	2
De 250 à 500 millions de da	2	4	6	4	2
Plus de 500 millions de da	1	2	2	3	4
Total	30	30	30	30	30

Tableau n°7 : L'échantillon interrogé selon le chiffre d'affaires

A signaler avant de présenter les résultats de la seconde partie de notre enquête que la majeure partie des dirigeants composant notre échantillon sont issus du secteur public moins de 5 % arrivent du privé; Aussi, les secteurs sujets de notre questionnaire sont dans l'industrie principalement ($23/30 = 76.66\%$), le reste de l'échantillon évolue dans les services (20%).

Qu'est ce que le développement durable ?

Qu'est ce que le DD	Nombre de répondants	Quotient
Trait de la gouvernance dans la prise de décision	9	30%
Performance économique et financière	11	36.67%
Impact environnemental de l'entreprise	8	26.67%
Impact social de l'entreprise	2	6.67%
Total	30	100%

Tableau n°8 : L'échantillon interrogé sur la nature du développement durable

Bien que cette notion soit déjà tri décennale, le développement durable est encore perçu comme une curiosité qui a trait à la gouvernance, la performance de l'entreprise.

L'entreprise est elle certifiée ISO?

Les entreprises certifiées	Nombre d'entreprise	Quotient
Oui	3	10%
Non	27	90%
Total	30	100%

Tableau n°9 : L'échantillon interrogé sur la nature de leur certification

La plupart des entreprises interrogées ne sont pas certifiées, les raisons invoquées

:

les coûts, le temps, et le retour sur investissement.

Les raisons de la non certification

Les raisons de la non certification	Nombre d'entreprise	Quotient
La résistance des donneurs d'ordre	13	43.33%
La résistance interne à l'entreprise	8	26.66%
Le manque de moyens financiers	5	16.66%
Le manque de moyens humain	4	13.33%
Total	30	100%

Tableau n°10 : L'échantillon interrogé sur les raisons de la non certification

La résistance des donneurs d'ordre est la raisons qui revient le plus dans le sondage, suivi de la résistance interne à l'entreprise (principalement du aux conflits générationnels), viennent en suite à part égale, les manques de ressources financières et humaines.

Qu'est ce que la RSE?

Qu'est ce que la RSE	Nombre d'entreprise	Quotient
Une opportunité	9	30%
Une conviction	10	33.33%
Une contrainte	9	30%
Un axe de communication	2	6.67%
Total	30	100%

Tableau n°14 : L'échantillon interrogé au sujet de la définition de la RSE

Les résultats de cette question sont partagés : 30% pensent que la RSE est une opportunité, d'autres, et avec la même proportion, pensent qu'au contraire, c'est une contrainte. un autre tiers accepte cette notion comme une conviction. Pour le reste ils voient la RSE comme un axe de communication.

L'évaluation de la performance de la RSE

Comment évaluer la performance de la RSE au sein de l'entreprise	Nombre d'entrepris	Quotient

Faire appel à un organisme externe	12	40%
Mise en place d'une procédure interne	18	60%
Total	30	100%

Tableau n°15 : L'échantillon interrogé selon les possibilités d'évaluer la performance

La performance de la RSE est évaluée aux deux tiers par l'expertise d'un organisme externe. Pour les 40% des procédures sont mis en place par des techniciens en interne.

7.1. La discussion des résultats

Après avoir présenté d'une manière descriptive les résultats du premier volet de l'enquête, il y a lieu de s'intéresser aux relations de la variable proposée, croisée au reste des questions proposées dans trois autres volets. Il s'agit plus précisément d'identifier les déterminants et les impacts de la performance environnementale en rapport avec l'effectif des entreprises questionnées ou de leur année de création respective.

La relation entre l'effectif et la certification

	Oui	Non	Total	Quotient
De 1 à 9	0	4	4	0%
De 10 à 49	0	13	13	56.66%
De 50 à 249	2	4	6	20%
Plus de 250	1	6	7	23.33%
Total	3	27	30	100%
Quotient	23.33%	76.66%	100%	

Tableau n°16 : le croisement de l'effectif et la certification

Du tableau ci haut, nous constatons que seuls les plus grandes entreprises sont concernés par la certification, et à de faibles taux (3/13). Le reste nous montre bien que les objectifs de certification ne sont pas à l'ordre du jour. D'autres priorités sont plus urgentes à leurs yeux.

La relation entre la date de création et la certification

	Certification			
Date de Creation	Oui	Non	Total	Quotient

Moins de 5 ans	0	6	6	6.66%
De 5 à 15 ans	2	15	17	56.66%
Plus de 15 ans	1	6	7	36.66%
Total	3	27	30	100%
Quotient	23.33%	73.66%	100%	

Tableau n°17 : le croisement de la date de création avec la certification

Les entreprises de plus de 5ans d'existence sont plus enclin de se faire certifier même s'ils ne représentent dans notre échantillon que (3/24). Il ya donc fort à faire pour essayer de faire prendre conscience l'ensemble du paysage des entreprises polluantes pour rentrer sous l'égide d'une entité capable de leur faire appliquer les consigne de base liées à la certification demandée. Nous remarquons dans la foulée que les entreprises d'un âge compris entre 5 et 15 ans ont pour la plupart bénéficié de l'aide de l'Etat; une aide qui suppose des engagements sérieux en matière de gestion des déchets et autres rebus nocifs. Des accords qui ne se sont pas matérialisés dans la plupart des entreprises qui ont constitué notre échantillon

7.2. L'effectif et son incidence sur le reste des éléments :

	L'intégration de critères environnementaux dans les systèmes liés à la gestion de la production / des services			
Effectifs	Oui	Non	Total	Quotient
De 1 à 9	0	4	4	13.33%
De 10 à49	9	4	13	43.33%
De 50 à 249	4	2	6	20%
Plus de 250	5	2	7	23.33%
Total	18	13	30	100%
Quotient	60%	40%	100%	

Tableau n°18 : L'incidence de l'effectif sur l'intégration des critères environnementaux dans les systèmes liés à la gestion de la production / services L'effectif et son incidence sur la forme du SGE:

	La forme du système de gestion de l'environnement				
Effectifs	Système de gestion environnemental	Système de production à valeur	Eco-conception	Total	Quotient
De 1 à 9	0	0	0	0	0%
De 10 à 49	5	4	0	9	50%
De 50 à 249	1	2	0	3	16.66%
Plus de 250	4	2	0	6	33.33%
Total	10	8	0	18	100%
Quotient	55.55%	44.44%	0%	100%	

Tableau n°19 : L'incidence de l'effectif sur la forme du système de gestion de l'environnement L'effectif et son incidence sur une disposition d'une SGE :

	La disposition d'une stratégie de gestion environnemental			
Effectifs	Oui	Non	Total	Quotient
De 1 à 9	0	4	4	13.33%
De 10 à 49	9	4	13	43.33%
De 50 à 249	4	2	6	20%
Plus de 250	5	2	7	23.33%
Total	18	12	30	100%
Quotient	60%	40%	100%	

Tableau n°20 : L'incidence de l'effectif sur la disposition d'une stratégie de gestion environnementale

	Les pratiques instaurées pour mettre en place dans le					
Effectifs	Politiques environnementale écrite	Formation environnementale	Audit environnemental	Indicateur de performance environnemental	Total	Quotient
De 1 à 9	0	0	0	0	0	0%
De 10 à 49	0	4	5	0	9	52.94%

De 50 à 249	1	0	2	0	3	17.64%
Plus de 250	2	1	1	1	5	29.42%
Total	3	5	8	1	17	100%
Quotient	17.64%	29.42%	47.06%	5.88%	100%	

Tableau n°21 : L'incidence de l'effectif sur les pratiques instaurées pour mettre en place dans le cadre de la gestion environnementale

	La description du processus de			
Effectifs	Oui	Non	Total	Quotient
De 1 à 9	1	3	4	13.33%
De 10 à 49	9	4	13	43.33%
De 50 à 249	3	3	6	20%
Plus de 250	4	3	7	23.33%
Total	17	13	30	100%
Quotient	56.66%	43.33%	100%	

Tableau n°22 : L'incidence de l'effectif sur la description du processus de gestion environnementale

	Les objectifs fixés par le processus de gestion environnementale			
Effectifs	Réduire les effets indésirables sur l'environnement	Classer les effets indésirables selon leur	Total	Quotient
De 1 à 9	1	3	4	13.33%
De 10 à 49	6	7	13	43.33%
De 50 à 249	3	3	6	20%
Plus de 250	1	6	7	23.33%
Total	11	19	30	100%
Quotient	36.66%	63.33%	100%	

Tableau n°23 : L'incidence de l'effectif sur les objectifs fixés par le processus de gestion environnementale

Dans le tableau ci dessus, nous constatons que les entreprises sont plus d'avis à classer plus qu'à "passer à l'acte" en réduisant les effets indésirable; Et ce, en dépit de la taille de l'entreprise.

Conclusion :

L'analyse des résultats s'est focalisée sur la présentation de l'incidence de la taille de l'entreprise (l'effectif) sur l'action de la pratique environnementale de l'échantillon interrogé. Pour des raisons de taille de l'article je n'ai pu présenté que certains éléments des résultats. Je communiquerai ci-dessous les résultats globaux de notre analyse empirique.

L'enquête montre que pratiquement que seuls les grandes entreprises s'intéressent à la protection de l'environnement et constituent par conséquent les principales sources de pressions écologiques dans le contexte algérien.

Le deuxième résultat est que toutes les entreprises disposent de motivations relationnelles. Les actions écologiques effectuées cherchent entre autres à réduire les pressions écologiques.

Le troisième résultat est que les motivations écologiques des entreprises algériennes suivent dans la plupart des cas un processus évolutif en trois étapes. Dans la première, les entreprises commencent à s'intéresser à la protection de l'environnement suite aux pressions écologiques. Elles cherchent par conséquent à limiter la menace issue de ces pressions. Dans ce cas, les dirigeants supposent que les actions écologiques détériorent la performance économique de leurs entreprises. Progressivement, les dirigeants ne sont plus disposés à mettre en œuvre des actions écologiques mais avec les pressions écologiques ils commencent à chercher les actions qui améliorent à la fois la performance environnementale et économique.

La discussion des résultats a permis d'identifier les déterminants de la performance environnementale. En effet, il s'est avéré que le niveau des engagements environnementaux des dirigeants influe le niveau de la performance environnementale atteint. Si l'importance des engagements environnementaux est fonction de la taille de l'entreprise, le secteur d'activité n'a aucun impact significatif sur le niveau des engagements environnementaux des dirigeants.

De même, le niveau de la performance environnementale atteint dépend aussi du niveau d'implication du personnel dans la gestion environnementale. Ceci montre le rôle joué par la totalité du personnel dans la réussite de la gestion environnementale.

Le niveau des engagements environnementaux des dirigeants dépend lui aussi

de la nature de leurs motivations. Disposant uniquement de motivations relationnelles, les dirigeants cherchent à minimiser leurs engagements environnementaux; ce qui se répercute négativement sur le niveau de la performance environnementale atteint.

L'importance accordée aujourd'hui à la protection de l'environnement provient essentiellement de la prise de conscience de la gravité des problèmes environnementaux occasionnés par les activités économiques des entreprises. La protection de l'environnement ne constitue plus l'affaire des entreprises uniquement mais de toute la société. Les parties prenantes sont sollicitées aujourd'hui à promouvoir la protection de l'environnement à leur manière afin d'atteindre le développement durable.

À l'échelle microéconomique, les entreprises sont davantage invitées à inclure la dimension écologique dans leur processus de gestion. Ainsi, les dirigeants sont de plus en plus sollicités à trouver une conciliation entre les dimensions économique, écologique et même sociale dans tout investissement effectué. La prise en considération de l'aspect écologique ne fait que renforcer le système objectif des entreprises.

Toutefois, si les entreprises sont amenées à réaliser des actions écologiques, le niveau de la pratique environnementale atteint diffère d'une entreprise à une autre. Cela s'explique par la présence de certains facteurs internes (Josée-Roy & *al.*, 2001 ; Doonan & *al.*, 2005). Ces facteurs sont relatifs essentiellement aux principaux acteurs de la gestion environnementale à savoir les dirigeants et le personnel.

Si la contribution de ces deux acteurs vise une amélioration des résultats environnementaux, celle-ci ne constitue pas généralement l'unique objectif recherché par les actions écologiques. Certaines entreprises espèrent réaliser d'autres objectifs via la pratique environnementale qui sont notamment de nature relationnelle et économique. En effet, pour certaines entreprises, la dimension environnementale peut être au service de l'économie. Aussi, la pratique de la performance environnementale peut contribuer à réduire les pressions écologiques (Persais, 1998).

Par conséquent, dans la pratique environnementale, le volet performance devient un concept capital pour les entreprises nécessitant sa mesure. Pour cela, plusieurs études ont développé des modèles de mesure de la performance environnementale. Bien qu'ils soient nombreux, ces modèles sont souvent spécifiques à des secteurs d'activité et difficilement utilisables par les dirigeants.

Afin de répondre à ces objectifs, l'étude empirique s'est déroulée en deux phases. La première est exploratoire et a visé trois entreprises. Cette phase a permis d'opérer certains ajustements sur les guides d'entretien et sur la manière de poser les

questions. Au terme de la phase exploratoire, des premiers constats ont été formulés.

Ces constats ne sont pas définitifs puisqu'ils sont sujets à une vérification au cours de la deuxième phase. Cette étape est réalisée en adoptant la méthode qualitative qui constitue, a priori, la méthode la plus appropriée pour traiter les questions relatives à la gestion environnementale (Boiral, 1996). Au total 30 entreprises constituent l'échantillon de cette recherche. Ces derniers sont de différentes tailles et appartiennent à différents secteurs d'activité.

Les résultats de l'enquête montrent que la nature des motivations écologiques influe sur le niveau des engagements des dirigeants. En effet, les dirigeants qui cherchent à réduire les pressions écologiques affichent un faible niveau d'engagement environnemental. Ce niveau commence à s'accroître lorsque les dirigeants essayent d'allier l'économie à l'environnement et devient important lorsque les actions écologiques sont poussées par des facteurs éthiques. Par conséquent, les motivations écologiques suivent un processus évolutif.

Bibliographie :

- Boiral, O. 1996 « Vers une gestion préventive des questions environnementales », *Gérer et Comprendre*, 51, pp. 27-37.
- Persais, E. 1998 « La relation entre l'organisation et son environnement : le cas de l'écologie », *AIMS*.
- Revues et articles:
- Boiral, O. Jolly, D. 1992 « Stratégie, compétitivité et écologie », *Revue Française de Gestion*, 89, pp. 80-95.
- Doonan, J. Lanoie, P. Laplante, B. 2005 « Determinants of environmental performance in the Canadian pulp and paper industry: An assessment from inside the industry », *Ecological Economics*, 55, pp. 73-84
- Lefebvre, E, Lefebvre, L. Talbot, S. 2003 « Determinants and impacts of environmental performance in SMEs », *Research & Development Management*, 33(3), pp. 263-283.
- MENNA.K, 2003« Problématique de financement des PME en Algérie » in Colloque International sur la gouvernance et développement de la PME organisé les 23, 24 et 25 juin à l'hôtel Hilton, Alger.
- Rapport national sur l'environnement, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement 2005.
- Roy, M.J. Vézina, R. 2001 « Environmental performance as a basis for competitive strategy: opportunities and threats », *Corporate Environmental Strategy*, 8(4), pp. 339-347.

Le financement de l'économie circulaire en Algérie : cas de service des déchets ménagers via TEOM

DJEMACI Brahim*, Bouzidi Lamdjed* & Nourddine Nadjib*

* Université de Boumerdès

Résumé :

Plusieurs modes de financement de service de déchets sont appliquée : une taxe forfaitaire, une redevance incitative, une consigne, taxe sur les emballages,...etc. Le but de ces différents modes est de couvrir les coûts marginaux. L'Algérie a choisi le financement par la voie une taxe forfaitaire appelée (TEOM, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) payée par les usagers (ménages, commerçants, industrielles, camping). Le recouvrement de cette taxe est très faible et les montants adoptés ne couvrent qu'une partie des dépenses. Pour cela, les municipalités font appel dans la plupart des cas, au budget général suite à la recette insuffisante de cette taxe. L'objectif de cette étude est d'estimer une valeur acceptable pour les ménages qui représente le montant de cette taxe. Nous avons estimé cette valeur via le consentement à payer (CAP) en utilisant les modèles de régression sur données d'intervalles sur un échantillon de 444 ménages. L'estimation donne un CAP annuel moyen de 1390 dinars par ménages.

Mots clés : taxe environnemental, taxe pigouvienne, données d'intervalles, méthode d'évaluation contingente, consentement à payer.

1. INTRODUCTION :

La situation économique enregistrée en Algérie depuis 2015 et qui se manifeste avec la baisse des recettes pétrolière à ramener le gouvernement a adopté une nouvelle approche fiscale au niveau des collectivités locales basée sur la fiscalité locale. Parmi les taxes locales, nous trouvons la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) instaurée depuis 2002. Cette taxe est recensée être l'élément clé de la politique de tarification du service des déchets ménagers et assimilés en Algérie. Elle est forfaitaire et payée par les usagers de service, à savoir ; ménages, commerçants/artisans et entreprises. L'assiette de la TEOM est régie par la loi de finance de 2002, et son taux doit être fixé par les municipalités. Ce taux ne s'accorde pas avec le niveau de consommation du service des déchets, autrement-dis, de la quantité des déchets produites. Le caractère forfaitaire de cette taxe rend l'incitation à la réduction à la source des déchets absente. Cependant, l'instrument de l'effort de réduction à la source

développée par Choe et Fraser (1999) est très important dans les politiques de déchets ménagers. Parmi les instruments politiques développés pour inciter les individus à la réutilisation et au recyclage, le système de consigne (*Deposit-refund systems*) développé par Fullerton et Kinnaman (1995). Ce système sert à fournir une motivation pour augmenter le recyclage et diminuer les déchets et implicitement de protéger l'environnement.

Le constat actuel concernant les recettes de la TEOM en Algérie est qu'elles ne recouvrent qu'une partie des coûts de la gestion des déchets. Dans ce contexte, une réforme de la politique de tarification de ce service est urgente. L'approche la plus possible qui s'inscrive dans la même logique du gouvernement est celle de la revalorisation de la TEOM afin que la recette marginale de la taxe recouvre le coût marginal d'élimination de déchets ménagers et assimilés. La question qui se pose est qu'elle est le montant de la taxe qui peut être acceptable par les ménages ?

La méthode qui s'adapte à notre problématique est la méthode d'évaluation contingente *via* le consentement à payer (CAP). Ce CAP peut être considéré comme une référence pour la revalorisation de la TEOM. L'objectif de cet article est de déterminer les variables qui peuvent influencer la décision des ménages pour fixer un montant acceptable de cette taxe et d'estimer une valeur moyenne et médiane du CAP.

L'article s'organise alors, en trois parties avec une introduction et une conclusion. Nous présentons premièrement un aperçu sur la notion de la taxe pigouvienne et la question des politiques de tarification de service de déchets développées par les économistes, suivi par une présentation du mode de financement de ce service en Algérie. Dans la seconde partie, nous exposons une synthèse de la méthode d'évaluation contingente ainsi que le modèle économétrique appliqué dans la partie empirique. Les résultats des régressions et le calcul du montant du CAP moyen/médian seront présenter dans la troisième partie.

2. LES POLITIQUES DE TARIFICATION DE SERVICE DE DECHETS

1.2. Cadre théorique

Avant de traiter le cadre théorique des taxes environnementales, nous présentons le concept des externalités. Beaumais et Chiroleu-Assouline (2001, p25) indiquent qu'il existe une externalité lorsque le bien être d'un agent ou sa liberté de choix de comportement sont directement affectés par les actions d'un autre agent ne donnant lieu à aucune transaction de marché entre les deux protagonistes. Cette externalité peut être positive ou négative et elle peut être provoquée par le producteur et/ou le consommateur (exemple les déchets). Pigou (1920) a introduit la notion des écotaxes. L'objectif est d'internaliser les coûts liés aux externalités. La taxe pigouvienne est égale au coût

marginal social de l'externalité. En ajoutant le coût marginal privé, elle donne le coût social marginal.

Pour démontrer l'idée de cette taxe, nous admettons (N) firmes, $i=1, \dots, n$, où chaque firme (i) produit une quantité de pollution (q_i). La réduction de la pollution pour la firme (i) a un coût $C_i(q_i)$, dont $C'_i < 0$, et $C''_i \geq 0$. Cette pollution engendrent des dommages, noté $D(Q)$, d'où $Q = \sum_i q_i$ dont $D' > 0$, et $D''_i \geq 0$.

L'intervention publique se justifie si $D'(Q) > \sum_i C'_i(q_i)$ pour (Q) assez grand. Dans cette situation l'optimum de Pareto s'écrit :

$$\text{Min } D(Q) + \sum_i C_i(q_i)$$

Les conditions du premier ordre sont :

$$D'(Q) = -C'_i(q_i) \quad \text{pour tout } (i) \dots \dots \dots (1)$$

On note q_i^* l'allocation optimale vérifiant les conditions (1), l'allocation optimale égalise les coûts marginaux de dépollution.

Pour l'optimum privé d'une firme est :

$$\text{Min } C_i(q_i) + tq_i$$

Dans ce cas, la condition du premier ordre est :

$$t = -C'_i(q_i)$$

Cet optimum est le même que l'optimum de Pareto si :

$$t = D'(Q^*)$$

$t = D'(Q^*)$ est la taxe pigouvienne.

La taxe pigouvienne a deux propriétés importantes : Elle minimise la somme des coûts de dépollution pour atteindre un résultat environnemental donné (principe d'équimarginalité).

$$\text{Min } \sum_i C_i(q_i) \quad \text{sc} \quad \sum_i q_i = Q \quad \text{pour tout } Q > 0 .$$

Elle est efficace et permet d'obtenir le niveau de pollution optimal. Ces résultats sont obtenus en information parfaite. Nous verrons dans notre cas si le montant du CAP est une taxe pigouvienne ou non.

2.2. Revues de littérature:

La lecture des revues de littérature sur les politiques de tarification de service concernant les déchets montre que l'ensemble de ces politiques fait référence à la taxe pigouvienne. Le principe de base de cette taxe est d'imposer au pollueur un taux de taxe

qui correspond au dommage marginal subi (Leroy, 2004). Nous distinguons deux grandes approches en matière des taxes relatives aux déchets : l'une est théorique et l'autre est empirique. Jenkins (1993) et Sigman (1995) construisent un modèle théorique d'équilibre général pour déterminer les redevances optimales pour la collecte des déchets ménagers. Leur modèle est fondé sur l'idée que les consommateurs ont deux options pour éliminer leurs déchets, l'élimination traditionnelle des déchets ou le recyclage. Ils concluent que les redevances optimales pour les déchets des ménages doivent être égales aux coûts directs de la collecte plus les coûts environnementaux externes. Quant au modèle développé par Fullerton et Kinnaman (1995) introduisent une option supplémentaire d'élimination pour les consommateurs, c'est l'élimination illégale. Fullerton et Kinnaman concluent que la structure tarifaire optimale est un système de consigne : une taxe sur tous les outputs combinée à un remboursement pour l'élimination adéquate, soit par le recyclage ou par la collecte des déchets. En particulier, la collecte des déchets ménagers devrait être subventionnée afin d'éviter l'élimination illégale qui implique un coût externe élevé de l'environnement. Autrement dit, ces études montrent que les externalités d'élimination des déchets peuvent être traitées de plusieurs façons. Si le détournement illégal n'est pas une préoccupation, la solution évidente est une taxe pigouvienne standard. Alternativement, une taxe sur l'élimination des déchets combinée à une subvention au recyclage, appelé un système de consigne, peut obtenir le même résultat qu'une taxe d'élimination et qui peut être appelé lorsqu'un potentiel existe pour le détournement.

Les taxes d'élimination et le système de consigne incitent les producteurs à faire des choix de conception efficaces (Fullerton et Wu, 1998). Ces choix de conception peuvent consister à changer le poids d'un produit ou le degré d'emballage et faire un produit facile et moins coûteux à recycler. «*Design for Environment*» (DfE) les activités de ce type peuvent aider à atteindre des réductions rentables dans l'élimination des déchets.

Cependant, l'efficacité des options de la taxe pigouvienne et de la consigne dépend d'une façon critique des ménages s'ils sont prêts à payer pour le recyclage. En réalité, les ménages ont accès à la collecte sélective pour certaines matières, mais ils ne reçoivent pas de paiement pour les articles qu'ils déposent dans les conteneurs de tri. Les coûts pour effectuer ces paiements seraient trop prohibitifs.

Fullerton et Wu (1998) envisagent la possibilité qu'il n'y ait pas de marché de recyclage et ils constatent que l'optimum social peut encore être atteint avec une subvention directe pour améliorer le produit «recyclabilité» combinée avec une taxe sur les outputs et une taxe sur les emballages. Tous les instruments dépendent des paramètres de la fonction de production ; donc si les producteurs sont hétérogènes, les taux d'imposition dans le modèle de Fullerton et Wu doivent être différents entre les

producteurs. Par ailleurs, la recyclabilité est difficile à être observable et mesurable pour effectuer le versement de la subvention.

Un instrument de politique alternative pour la gestion des déchets, la « norme en contenu recyclé », a été analysé par Palmer et Walls (1997). Une telle norme nécessite une certaine fraction des matériaux utilisés dans la production de biens destinée à être recyclable. Palmer et Walls ont conclu que cette mesure de politique seule ne peut pas conduire à une allocation optimale des déchets et doit être combinée avec les taxes sur le résultat final et d'autres intrants. Choe et Fraser (1999) considèrent un modèle dans lequel trois agents interagissent : une entreprise, un ménage et un régulateur. La politique optimale associe une taxe environnementale, une redevance de la collecte des déchets ménagers, et un contrôle de l'élimination illégale de déchets. Dans tous ces modèles, l'élasticité prix de la demande des ménages pour la collecte des déchets est un paramètre clé.

Glachant (2005) a défini trois points essentiels afin qu'une politique de déchets soit efficace : pour que la taxe en aval (TEOM) ait un effet positif sur la quantité des déchets elle doit être complétée par une taxe en amont sur les produits, la TEOM se caractérise par l'absence totale d'incitation à la prévention et à la réduction à la source. Le versement de la taxe amont doit être intégralement reversé aux communes pour assurer le financement de service public local des déchets. Le montant de cette taxe doit être à un taux élevé pour compenser le déficit d'incitation en aval.

3.2. Financement de service des déchets municipaux en Algérie

Avant d'entamer la question du financement du service de déchets municipaux en Algérie, nous déterminons l'autorité responsable de la gestion de ce service. Le législateur algérien à travers le code communal donne aux communes et aux groupements communaux la compétence de service de la collecte et de traitement des déchets urbains. En conséquence, les collectivités doivent assurer le financement de ce service. La réglementation en vigueur a instauré une taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

La TEOM est instituée en 1993 sur la base d'une taxe annuelle, forfaitaire et locale. Elle est entrée en vigueur en 1994 et imposée sur toutes les propriétés bâties bénéficiant de service d'enlèvement des ordures ménagères (Loi de finances, 1993). Cette taxe a connu une évolution : la première avant l'année 2002 où elle a été calculée selon le nombre d'habitants des communes : 375 DA pour ceux qui résident dans les communes de moins de 50 000 habitants et 500 DA dans les communes de plus de 50 000 habitants ; la deuxième à partir 2002 où cette taxe a été revalorisée par la loi de finances en fixant plusieurs intervalles selon les usagers de ce service. Pour les ménages l'intervalle de la taxe est fixé de 500 DA à 1 000 DA, et des montants plus

élevés pour les unités commerciales, et encore plus élevés pour les campings et les activités similaires, et finalement des montants plus élevés pour les grandes unités commerciales et industrielles (voir *tableau 1*). Le montant de la TEOM imposé aux usagers est fixé par arrêté du président d'APC après délibération de l'assemblée générale communale sur la base des intervalles fixés par le gouvernement. Le produit de la TEOM doit être versé intégralement aux communes.

Tableau 1 : Évolution du montant de la TEOM

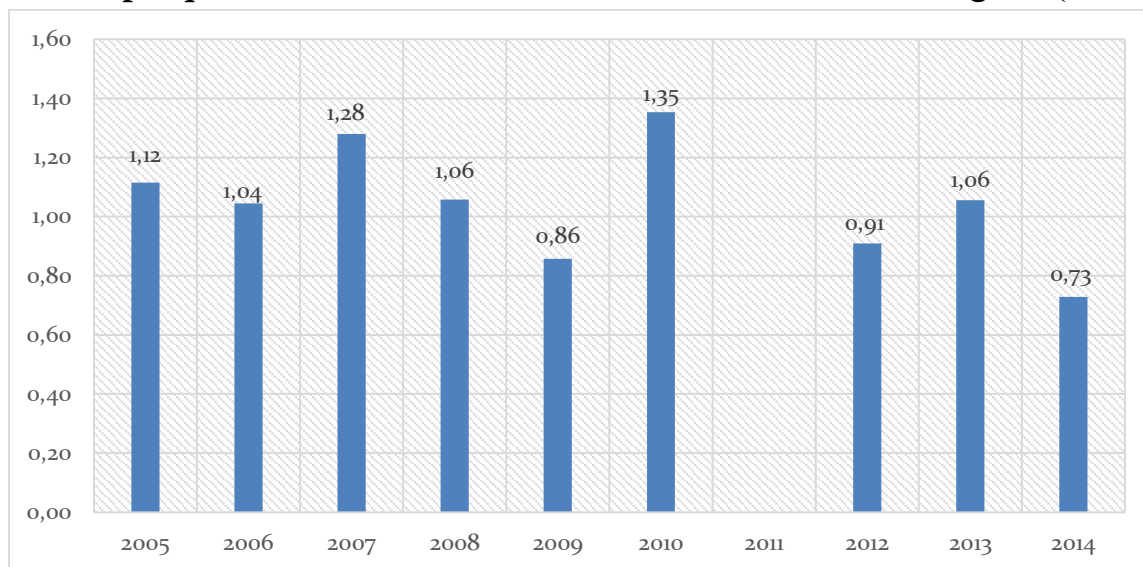
		Montant DA/AN		
		1994	2000	2002
Ménages	Communes	150	375	500 à
	– 50000			1 000
	Communes	200	500	
	+ 50000			
Activités commerciales	Communes	400	1000	1000
	– 50000			à 10 000
	Communes	500	1250	
	+ 50000			
Campings et activités similaires		-	2000 à	5 000
			4000	à 20 000
Grandes unités commerciales et industrielles		1000	2500 à	10 000 à
		à	50 000	100 000
		2000		

Sources : *Code des impôts directs, Loi de finances 1994, 2000, 2002*

A l'instar des autres impôts locaux, la TEOM souffre du problème de recouvrement. En 2004, sur les 1541 communes qui sont recensées en Algérie, 247 communes n'avaient toujours pas fixées le montant de la TEOM (MATE, 2005). Cependant, la majorité des APC ayant fixé le montant de cette taxe donne le montant minimal prévu par la réglementation à savoir 500 DA. Le taux de recouvrement national de cette taxe s'élevait dans la même année à 15%, soit 306 millions de DA en valeur absolue alors que l'autorité fiscale l'a prévu à plus de 2024 millions de DA, dont 952 millions de DA pour les ménages et 944 millions de DA pour les locaux commerciaux. Dans un document de la direction générale des impôts (DGI) une forte disparité régionale a été enregistrée en matière des recettes, les régions fiscales d'Alger, Oran, Tlemcen, Sétif et Constantine représentent 44,40% des recettes nationales de la TEOM en 2013.

Le graphique n°1 montre la recette maximale enregistrée en 2010 avec plus de 1,35 Mds suivie d'une baisse dans les années suivantes pour atteindre 1,05 Mds en 2013.¹ A titre d'illustration, au niveau de la wilaya d'Alger, la recette de la TEOM s'élève à 285,37 millions de DA en 2005 et elle passe à 283,76 millions de DA en 2007, puis elle baisse à 144,44 millions DA en 2014 (DGI, 2015)².

Graphique n° 1 : l'évolution des recettes de la TEOM en Algérie (Mds dinars)



Source : réalisé par l'auteur sur la base des données de la [DGI, MF, 2015](#)

Autre instrument financier pour les collectivités locales en charge de service des déchets c'est la compensation fiscale. Cet instrument fonctionne dans le cas de la mise en place du dispositif de tri sélectif. Ce dispositif prévoit que 15% du montant de la TEOM sera reversé aux ménages qui remettront leurs déchets recyclables au niveau des installations prévues. Afin de rembourser les communes de cette perte, l'État doit verser progressivement une partie de la fiscalité environnementale prévue dans les lois de finances des années 2002 et 2003 conformément aux taux suivants : 10% de la taxe d'incitation au déstockage des déchets liés aux activités de soins, 10% de la taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels spéciaux, 10% de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle et 30% de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles.

Le caractère forfaitaire de la TEOM et le faible taux de son recouvrement (une grande partie des ménages ne paient pas ces taxes) la laisse insuffisante pour recouvrir le coût de la gestion des déchets. Sans oublier l'existence d'une activité commerciale informelle produisant des déchets qui sont collectés par les municipalités (obligation

1 - Pour les données de 2014, il manque les recettes de 4 wilayas (Skikda, Mascara, Constantine, et Ain-Temouchent. Concernant 2011, les données ne sont pas recensées par la DGI.

2 - Ces estimations ont été effectuées sur la base d'un taux de 50% des recettes globales de la taxe foncière et la taxe d'assainissement.

de service public) et qui engendre des coûts sans que les générateur de déchet paie cette taxe. Cette situation d'insuffisante de recettes force les communes à faire appel au budget général pour assurer le financement du service public d'élimination des déchets.

Autre ressource de financement est les amendes en cas de non-respect la réglementation en vigueur en matière environnementale. Dans le cas d'abandonner des déchets ou de refuser d'utiliser un système de collecte par une personne physique ; l'amende varié entre 500 DA et 5000 DA et de 10000 à 50000 DA pour une personne physique industrielle (Loi, 2002).

3. ETUDE EMPIRIQUE : METHODOLOGIE ET MODELE

1.3. Présentation de la méthode d'évaluation contingente (MEC)

La méthode d'évaluation contingente est l'une des méthodes de préférences déclarées. Elle se base sur la réalisation d'une enquête empirique par le biais d'un questionnaire où un scénario réel ou hypothétique sera proposé aux individus. Les individus donnent leurs consentement à payer (CAP) pour bénéficier d'une amélioration (ou dégradation) d'un bien/service environnemental. La forme de la question de révélation du CAP détermine le modèle économétrique appliquée (voir Terra, 2005 pour plus d'information). Dans notre cas, nous avons utilisé la carte de paiement (une série des valeurs est proposée aux individus) sur laquelle les individus doivent choisir une valeur.

Cette méthode est appliquée par les économistes d'environnement pour évaluer les valeurs passives des biens et services environnementaux. Ensuite, elle est utilisée par plusieurs disciplines (éducation, santé, ...etc.). Beaumais et Chiroulet-Assouline (2002) expliquent que les méthodes de monétarisation des effets externes peuvent être utilisées pour protéger l'environnement, fixer le montant de la réparation des dommages, déterminer le niveau d'une norme, d'une taxe...etc. Cette méthode est peu appliquée dans le cas algérien. Nous trouvons l'étude de Kertous (2012) sur l'analyse du consentement à payer des abonnées algériens pour améliorer la qualité du service en eau potable. L'auteur a utilisé deux modèles économétriques : les moindres carrés ordinaires (MCO) et le modèle Tobit, et en proposant un scénario pour améliorer la qualité de service d'eau avec l'utilisation d'une question ouverte pour la révélation du CAP. La seconde étude est celle de Djemaci (2010) d'où un scénario d'amélioration de service de déchets a été proposé aux habitants. L'auteur demande aux chefs de ménages s'ils s'acceptent de participer financièrement à ce projet. Un modèle probit a été utilisé afin de déterminer les facteurs qui influencent la probabilité de CAP.

2.3.Présentation des données

Notre base de données est issue de deux études traitant la problématique de la

gestion des déchets en Algérie en matière du consentement à payer : la première est celle de Djemaci (2012) utilisant un échantillon de 244 ménages résidants dans les différents quartiers de la commune des Issers (Boumerdès) choisi sur la base d'un échantillon par quotas. Cette enquête a été réalisée en face à face durant l'année 2007. La seconde est celle de Zeouaa & Maamri en 2016 avec un échantillon de 200 ménages résidant dans les différentes communes de la wilaya de Boumerdès. Nous avons essayé d'avoir un échantillon qui représente les caractéristiques d'un ménage algérien notamment en matière de la taille du foyer. Donc, finalement notre base de données compte 444 observations. Afin de prendre en considération l'effet de l'inflation, nous avons actualisé les données de 2007 par rapport à 2016 en utilisant l'indice de prix à la consommation afin que les valeurs du CAP déclarées en 2007 aient les vraies valeurs en 2016.

Le questionnaire utilisé dans les deux enquêtes compte trois parties : la première partie renseigne les caractéristiques socioprofessionnelles des ménages (âge, revenu, niveau d'éducation, taille de ménage...) ; la seconde partie vise plus les préférences des individus en matière de service de déchets ; la troisième partie porte sur les questions relatives au consentement à payer. Cette partie compte deux phases : une question sous forme d'une question binaire si les individus acceptent de payer une valeur monétaire pour le service de déchets, et une autre sous forme d'une série de valeurs proposées aux individus allant de zéro dinars jusqu'aux 4000 dinars avec un intervalle de 500 dinars (ce qu'on appelle la carte de paiement). Le questionnaire contient aussi un scénario qui a comme objectif d'améliorer le service de déchets.

La variable à expliquer est le consentement à payer (**CAP**) sous forme de données d'intervalles d'où deux valeurs ont été renseignées auprès des personnes sondées. La valeur minimale (**CAP_b**) qui représente la borne inférieure du CAP et la valeur maximale (**CAP_h**) qui représente la borne supérieure du CAP.

Quant aux variables explicatives, nous reprenons les variables suivantes :

- l'âge (**Age**) : sous la forme d'une variable continue avec l'âge minimum de 25 ans et l'âge maximum de 82 ans et une moyenne de 50 ans.

- Le niveau d'éducation (**Edu**) : la variable qui représente le niveau de scolarité de chef de la famille a été intégrée dans le modèle sous forme catégoriale : 1 si la personne a le niveau primaire, 2 pour le niveau secondaire, 3 pour le niveau lycée, 4 pour le niveau Licence, 5 pour le Master, 6 pour magistère et 7 pour le doctorat.

- La variable revenu (**Rev**) qui est une variable continue avec un minimum de 11500 dinars et un maximum de 100 000 dinars et une moyenne de 33500 dinars.

- La variable être seul à travailler dans le foyer (**mng**) égale à 1 si la personne est la seule à travailler et 0 dans le cas inverse.

- Le sexe (**Genre**) qui est variable binaire, 1 si l'individu ayant répandus est un homme et 0 si une femme. Notre échantillon contient 58 femmes et 386 hommes.

- La taille du foyer (**taille_f**) inclus le nombre total de personnes dans le foyer y compris la personne interrogée.

- La variable existence d'une décharge à coté de lieu de résidence (**déch**), 1 si la décharge existe, 0 sinon.

- La variable sur la satisfaction du service de la collecte de déchets au sein de la commune (**sat**) est une variable dichotomique, 1=satisfait, 0 non satisfait.

- Nous avons ajouté dans cette étude une variable temps (t) qui prenne la valeur 0 si les données sont issues de l'étude de 2007, et 1 si les données sont issue de l'étude de 2016 afin de capter les changements qui peuvent être observés en matière des politiques environnementales.

3.3.Modèle économétrique

Le modèle utilisé est inspiré du modèle de Cameron et Huppert (1988). L'estimation du CAP dépend de la forme de la question de révélation du CAP. Des intervalles serrons ensuite fixer d'où la borne inférieure est le montant choisi par l'individu et la borne supérieure est la valeur qui suit la valeur choisie. Cameron et Huppert (1988) indique que, dans ce cas, en déduisant que la vrai valeur du CAP se trouve dans cette intervalle. Cette régression par intervalle a été utilisée par Zhongmin et *al.*, (2003), Kathiravan et *al.*, (2007) ; Welsh et Poe, (1998) ; Alberini et *al.*, (2003) ; Oueslati et *al.*, (2008) ; Djemaci (2012).

Notre modèle suppose un vecteur $CAP = \{CAP_1, CAP_2, \dots, CAP_j\}$ représente les valeurs de la carte de paiement. Dans notre étude, CAP_{Bi} représente la borne annoncée par l'individu (i), CAP_{Hi} est la borne supérieure suivante non choisie par l'individu. Le CAP_i est compris alors quelque part dans l'intervalle $[CAP_{Bi}, CAP_{Hi}]$. Donc $\log(CAP)_i$ est entre le $\log(CAP_{Hi})$ et $\log(CAP_{Bi})$. La fonction de CAP_i peut être écrit sous forme d'une fonction log-normal :

$$\log(CAP_i) = X_i' \beta + \varepsilon_i$$

avec ε_i est une répartition suivant une loi normale de moyenne 0 et écart-type σ . La probabilité s'écrit :

$$\begin{aligned} & \Pr (CAP_i \subseteq (CAP_{Bi}, CAP_{Hi})) \\ &= \Pr \left(\frac{(\log CAP_{Bi} - X_i' \beta)}{\sigma} < CAP_i < \frac{(\log CAP_{Hi} - X_i' \beta)}{\sigma} \right) \end{aligned}$$

La probabilité peut être écrite comme la différence entre deux densités normales :

$$Pr(CAP_i) = \Phi \left[\frac{(\log CAP_{Hi} - X_i' \beta)}{\sigma} \right] - \Phi \left[\frac{(\log CAP_{Bi} - X_i' \beta)}{\sigma} \right]$$

où X_i est un vecteur des caractéristiques d'un individu, β sont des coefficients de régression, CAP_i est une variable aléatoire normale standard, Φ fonction de densité normale cumulée. La fonction de maximum de vraisemblance de n observations s'écrit :

$$\log L = \sum_{i=1}^n \log \left[\Phi \left(\frac{(\log CAP_{Hi} - X_i' \beta)}{\sigma} \right) - \Phi \left(\frac{(\log CAP_{Bi} - X_i' \beta)}{\sigma} \right) \right]$$

Nous avons effectué une correction des logarithmes des valeurs nulles du CAP déclaré avec la méthode suggéré par Cameron & Terividi (2009, p 532) afin d'éviter une sous ou sur estimation des valeurs du CAP lors de la retransformation aux valeurs initiales. Cette correction est justifiée par le fait que le paiement de la TEOM est obligatoire pour toute personne bénéficiant du service de la collecte de déchets. Cette correction n'a pas été faite dans les deux études de notre source de données dont les auteurs ont gardé les logarithmes des valeurs nulles des CAP déclarés.

4.3.Résultats du modèle et calcul du CAP moyen

La forme structurelle utilisée dans notre étude est la forme log-log qui relié le logarithme du CAP aux logarithmes des différentes variables explicatives. L'utilisation de la commande *intreg* du logiciel Stata-14 nous a permet d'estimer les données d'intervalles.

Tableau n° 1 : Résultats de la régression des données d'intervalles

Interval regression	Number of obs	=	444
	Wald chi2(8)	=	85.94
Log pseudolikelihood = -749.84542	Prob > chi2	=	0.0000

	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
lage	.280856	.1490112	1.88	0.059	-.0112006	.5729127
lrev	.5906613	.0951519	6.21	0.000	.404167	.7771555
lnbf	-.1836516	.0934131	-1.97	0.049	-.3667379	-.0005654
t	-.7207832	.0920751	-7.83	0.000	-.9012471	-.5403193
mng	.0565722	.0567735	1.00	0.319	-.0547018	.1678461
satisfaction	.2509499	.0737355	3.40	0.001	.1064309	.3954689
genre	-.0412127	.0897094	-0.46	0.646	-.2170399	.1346144
decharge	-.0147381	.0898426	-0.16	0.870	-.1908263	.1613501
_cons	.4101841	1.011985	0.41	0.685	-1.57327	2.393639
/lnsigma	-.5418859	.0324814	-16.68	0.000	-.6055482	-.4782236
sigma	.5816503	.0188928			.5457752	.6198836

L'estimation donne trois variables significatives au seuil de 1% à savoir la variable revenu avec un coefficient de (+0.59). Cela veut dire que les personnes avec un revenu élevé ont une probabilité de donner des CAP plus grande que les personnes à faible revenu (l'effet revenu). La variable qui représente la période de la réalisation de l'enquête (t) avec un coefficient négatif de (-0.72). Cela signifie que les individus enquêtés en 2007 expriment des valeurs inférieures par rapport aux individus questionnés en 2016. L'explication que nous pouvons donner à ce constat est que depuis 2007 l'application du PROGDEM au niveau des villes à donner des résultats (la réalisation de plusieurs CET et le changement des modes de collectes). La variable qui représente la satisfaction du service de la collecte des déchets au sein de la commune avec un coefficient positif (+0.25). Les individus satisfaits du service de déchets ont une probabilité de donner plus que les personnes non satisfait. Ce résultat peut être justifié par le fait que certains quartiers/ou communes ont bénéficié du programme national de gestion des déchets municipaux (PROGDEM).

Au seuil de 5%, nous recensons la variable qui représente la taille du ménage qui est statistiquement significatif avec un coefficient (-0.18). Notre interprétation est que l'augmentation des dépenses de consommations des biens alimentaires, durables et semi-durables des ménages due au nombre d'enfants composant un foyer influence le CAP à la baisse.

Au seuil de 10 %, nous enregistrons la variable l'âge avec a un signe positif (+0.26), cela veut dire, que plus on est âgé plus la probabilité d'accepter d'intégrer le programme augmente.

Le reste des variables ne sont pas significatives (genre, être seul à travailler, existence d'une décharge). Pour le genre de la personne interrogée a un impact négatif sur le CAP, c'est-à-dire que le CAP des hommes est inférieur (-0.04) par rapport aux femmes mais cette variable n'est pas statistiquement significative avec une p-value de *student* (0.64). L'interprétation que nous pouvons donner est que les questions liées à l'environnement n'a pas de différence entre les hommes et les femmes mais elles concernent l'ensemble de la famille. Autre variable, être seul à travailler dans un foyer n'est pas statistiquement significative. L'explication qu'en peut donner est que dans la grande majorité des cas, c'est le chef de famille qui est responsable des factures et des impôts). Notre prédiction était que les ménages avec plus d'une personne ayant un emploi influence positivement sur le CAP ce qui justifier le signe positif dans la régression (+0.05). La variable qui représente la connaissance des personnes de l'existence d'une décharge sauvage au sein de leurs communes n'est pas significative.

Une fois que la significativité et les signes des variables ont été présentés, nous

avons effectué une analyse sur l'effet marginal des variables explicatives sur notre variable à expliquer (CAP).

Pour les variables continues, le coefficient β_i correspond à l'élasticité du CAP par rapport à la caractéristique j . Ainsi, un accroissement de 1 % de la caractéristique j correspond à une augmentation de β_i % du CAP. Si l'âge augmente de 1%, le CAP augmente de 0.26%. Pour la variable revenu, l'augmentation du revenu de 1% engendre un accroissement de 0.51% du CAP.

Pour les variables binaires, une estimation g en pourcentage de l'impact de ces variables (exemple la variable satisfaction) sur la variable expliquée (CAP) est donnée par la formule.

$$g = 100(e^{\beta_{satisfaction}} - 1) = 100 * (e^{0.2509} - 1) = 0.28\%$$

Cela veut que le fait d'être satisfait de service de déchets (**sat=1**) augmente le CAP de 0.28 % par rapport aux CAP des individus qui ne sont pas satisfait de service (**sat=0**).

A l'issue des paramètres de la régression ci-dessus, nous estimons le CAP moyen et médian des ménages. Puisque l'estimation du CAP doit être positif (taxe obligatoire) et puisque des études empiriques précédentes (Cameron et Huppert, (1988) et (1989)) ont indiqué que la distribution d'estimations est fréquemment biaisée et proposent l'utilisation d'une distribution conditionnelle *log-normal* ce qui justifier l'utilisation des logarithmes dans nos régressions dans le tableau précédent. Dans ce cas, l'espérance du CAP_i pour chaque individu s'écrit sous la forme suivante :

$$E[CAP_i | X_i, \hat{\beta}, \hat{\sigma}] = \exp\left(X_i' \hat{\beta} + \frac{\hat{\sigma}^2}{2}\right)$$

Après estimation des coefficients et de σ , le CAP moyen dans notre cas estimé à 1389 DA un peu plus que la valeur maximum de 1000 DA qu'une collectivité peut fixer dans le cadre de la taxe prévue par la loi de finances de 2002.

Quant à la médiane s'écrit sous la forme :

$$CAP_{Median_i} = \exp(X_i \beta)$$

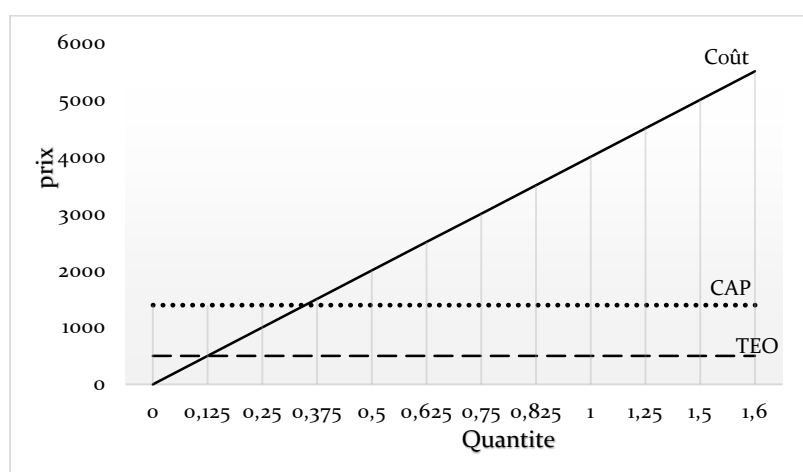
La valeur du CAP qui devise notre échantillon sur deux est de 1172 DA dans le modèle intégrant l'ensemble des variables explicatives, c'est-à-dire qu'au moins la moitié de l'échantillon accepte de payer cette somme sachant que celle-ci dépasse la valeur maximum de la TEOM en vigueur.

Tableau n° 2 : estimation du CAP moyen et médian

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
cap_moy	444	1389.033	328.1217	463.8401	2443.329
cap_median	444	1172.733	277.0265	391.6109	2062.854

Cependant, le coût d'une gestion rationnelle des déchets est estimée à 4000 DA/tonne (MATE, 2005). Sur la base d'une production de 0,9kg par habitant, et un ménage composé de 5 personnes, la production annuelle d'un ménage est estimée à 1,64 tonne (soit 6400 DA pour assurer la collecte et l'élimination de cette quantité). Si nous adoptons le CAP moyen annuelle de 1389 DA nous recettes ne recouvrons que 21.15% du coût. Le reste des coûts peut être assuré par les recettes de cette taxe issue des autres usagers à savoir les commerçants, les artisanats et les unités industrielles.

Graphique n° 2 : comparaison entre coût/TEOM/CAP



Source : réalisation auteur

Nous constatons dans le graphique ci-dessus que dans le cas d'une taxe forfaitaire à 500 DA par an (le trait discontinu) une grande partie des coûts de collecte des déchets produits par un ménage (estimé à 1,6 t/an) n'est pas recouverte. Ce déficit diminue si le CAP moyen est appliquée. Ce déficit peut être rétréci via deux mécanismes : un par l'adoption de tri sélectif qui diminuera la quantité des déchets éliminées et donc il baissera les coûts et il augmentera les quantités des déchets recyclées ; le second mécanisme est une taxe sur les emballages ce qui engendre une ressource supplémentaire et incitera les entreprises à adopter l'écoconception de leurs emballages.

4. CONCLUSION :

La lecture de la littérature économique sur les politiques de tarification de service de déchets donne deux classes différentes d'études : la première classe d'étude, principalement empirique se concentre sur le comportement des consommateurs vis-à-vis des systèmes de tarification. La deuxième classe, principalement théorique utilise des modèles plus complets en intégrant le comportement de plusieurs agents (gouvernement, firmes, consommateurs, service de déchets) dans leur analyse.

En Algérie, la politique de tarification du service des déchets ménagers et assimilés est fondée sur une taxe forfaitaire – la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - payée par les usagers de service, à savoir ; ménages, commerçants/artisans, entreprises. Son assiette est réglementée par la loi de finances de 2002, et son taux doit être fixé par les municipalités. Ce taux est déconnecté de niveau de consommation du service des déchets. Ce dernier rend l'incitation à la réduction à la source absente. Cependant, l'instrument de l'effort de réduction à la source développée par Choe et Fraser (1999) est très important dans les politiques de déchets ménagers. Parmi les instruments politiques développés pour inciter les individus à la réutilisation et au recyclage, le système de consigne (*Deposit-refund systems*) développé par Fullerton et Kinnaman (1995). Ce système sert à fournir une motivation pour augmenter le recyclage et diminuer les déchets et implicitement de protéger l'environnement.

Dans ce contexte, une réforme de la politique de tarification de service des déchets est urgente. Deux approches sont possibles. Premièrement, une revalorisation de la taxe (TEOM) afin que la recette marginale de la taxe recouvre le coût marginal d'élimination de DMS. Cette revalorisation peut être déterminée par le biais du consentement à payer des ménages. Cette revalorisation doit être aussi prolongée pour l'ensemble des usagers du service des déchets à savoir les commerçants et les entreprises qui produisent des quantités très importantes. S'ajouterait à cette taxe une redevance incitative pour les entreprises et les commerçants. Cette redevance doit être liée directement aux poids des emballages et cela dans le cadre du dispositif Eco-Jem créé en 2004. Ce dispositif a pour objectif principal d'organiser le tri, la collecte et le traitement des déchets d'emballages via des contrats de service. Ce dernier point représente la deuxième approche. Le développement de recyclage engendrera une baisse des coûts relatifs aux quantités éliminées par les collectivités et réalisera en même temps des économies pour les entreprises activant dans ce secteur. Ainsi, il réalisera des économies en matière de la baisse du coût sociale liée aux dépenses de la santé,...etc.

Les références bibliographiques :

- **Alberini A**, 1995. "Testing Willingness-to-Pay Models of Discrete Choice Contingent Valuation Survey Data". *Land Economics*, Vol.71, N°1, p.83-95.
- **Beaumais O**, et **M. Chiroleu-Assouline**, 2002. *Économie de l'environnement*, Bréal, Collection Amphi.
- **Cameron A. C.**, et **P. K. Trivedi**, 2009. *microeconometrics Using Stata*, A Stata Press Publication Stata Corp LP College Station, Texas.
- **Cameron T.A.**, et **D.D. Huppert**, 1988. "Referendum" Contingent valuation estimates: sensitivity to the assignment of offered values". *Working Paper 519* Department of Economics University of California. En ligne: <http://www.econ.ucla.edu/workingpapers/wp519.pdf>.
- **Cameron T.A.**, et **D.D. Huppert**, 1989. "OLS versus ML Estimation of Nonmarket Resource Values with Payment Card interval Data", *Journal of environmental economics and management* 17, p.230-246.
- **Choe C.**, et **I. Fraser**, 1999. "An Economic Analysis of Household Waste Management", *Journal of Environmental Economics and Management* : 38, p. 234-246.
- Décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993, *Journal officiel*, N°04.
- **DGI**, (2016), document interne « données sur les recettes de la taxe d'assainissement ».
- **Djemaci B**, 2010. « Les déterminants du consentement à payer pour améliorer le service de gestion des déchets municipaux en Algérie : Cas de la ville des Isser », *les cahiers du cread*, N° 92 p. 43-65.
- **Djemaci B**, 2012. La gestion de déchets municipaux en Algérie : analyse prospective et éléments d'efficacité, thèse de doctorat, Université de Rouen.
- **Fullerton D.**, et **W. Wu**, 1998. "Policies for Green Design", *Journal of environmental economics and management*, N°36, p.131-148.
- **Fullerton D.**, et **T.C. Kinnaman**, 1995. "Garbage, Recycling, and illicit Burning or Dumping", *Journal of environmental economics and management*, N°29, p.78-91. <http://www.ecologie.gouv.fr>.
- **Glachant M**. 2005. « La politique nationale de tarification du service des déchets ménagers en présence de politiques municipales hétérogènes », *Économie et Prévision*, N° 167, p.85-100.
- **Jenkins R.R**, 1993. *The Economics of Solid Waste Reduction*, Hants, Edward Elgar Publishing Limited.
- **Kathiravan G.**, **M. Thirunavukkarasu** et **P. Michealraj**, 2007. "Willingness to Pay for Annual Health Care Services in Small Ruminants: The Case of South India", *Journal of Applied Sciences*, 7 (16), p.2361-2365.

- **Kertous M**, 2012. « L'analyse du consentement à payer des abonnées algériens pour améliorer la qualité du service en eau potable », *Les Cahiers du Cread*, n°98-99, p-103-123.
- **Leroy J.** 2004. "Politiques optimales de tarification du service public d'élimination des déchets ménagers: une revue de la littérature », document du travail, laboratoire CARE, université de Rouen.
- Loi de finance 2002, *Journal officiel*, N° 42.
- **Loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets**, *Journal officiel*, n°77.
- **MATE**, 2004. « Atelier international sur le nouveau mode de gestion des déchets municipaux : Le Centre d'Enfouissement Technique (CET) », janvier 2004.
- **MATE, 2005 : Mise en œuvre du Programme National de Gestion des Déchets Ménagers « PROGDEM ».** en ligne, http://www.dz.undp.org/Projets_Cooperation/projets_PNUD/gestion_integree_des%20dechets_%20municipaux.html .
- **MATE**, 2005. « Analyse et recommandations en matière de recouvrement des coûts de la gestion des déchets municipaux en Algérie », rapport réalisé par Ernst & Young.
- **Oueslati W., N, Madariaga, et J. Salanie**, 2008. "Évaluation contingente d'aménités paysagères liées à un espace vert urbain. Une application au cas du parc Balzac de la ville d'Angers", *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 87,p.77-99.
- **Palmer K., et M. Walls**, 1997. "Optimal Policies For Solid Waste Disposal : Taxes, Subsidies and Standards", *Journal of Public Economics*, 65(2), p.193-205.
- **Sigman H.A**, 1995. "A Comparison of Public Policies for Lead Recycling", *The Rand Journal of Economics*, Vol.26, N°.3, p.452-478.
- **Terra S**, 2005. « Guide de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la méthode d'évaluation contingente », MEDD, D4E, document de travail 05-M04. En ligne
- **Welsh M.P., et G.L. Poe**.1998. "Elicitation effects in contingent valuation: Comparisons to a multiple bounded discrete choice approach", *Journal of Environmental Economics and Management* 36, p.170-185.
- **Zeouaa S., & D. Maamri**, 2016. Estimation de la taxe d'enlèvement des déchets municipaux en Algérie : Etude économétrique sur la base du CAP, mémoire de Master en économétrie sous la direction de DJEMACI, B, Université de Boumerdès.
- **Zhongmin X., C. Guodong, Z. Zhiqiang, S. Zhiyong, et J. Loomis**, 2003. "Applying contingent valuation in China to measure the total economic value of restoring ecosystem services in Ejina region", *Ecological Economics* 44, p.345-358.

L'économie circulaire, une nouvelle approche de gestion des déchets. Quelles possibilités d'application en Algérie?

Nadia DORBANE

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Commerciales, Economiques et de Gestion

Professeur Brahim GUENDOUI

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Commerciales, Economiques et de Gestion

Résumé :

Sous l'effet de l'évolution des modes de production et de consommation, de la croissance démographique et de l'urbanisation accélérée, la production des déchets ne cesse d'augmenter en quantité, en qualité et en nocivité. Le mode de gestion des déchets qui prévaut repose sur une logique dite "linéaire" avec un référentiel hygiénique et environnemental. La prolifération des décharges et des dépôts sauvages des déchets, la saturation des CET, l'importance des manques à gagner à défaut de la valorisation des déchets, sont autant d'éléments qui marquent les limites de ce mode de gestion dominant dans les pays en voies de développement, dont l'Algérie. Afin de rompre avec ce mode de gestion des déchets et aller vers les objectifs du développement durable, l'économie circulaire propose une nouvelle approche de gestion des déchets. Cet article, qui s'inscrit dans le 2^{ème} axe: **L'économie circulaire et solidaire, nouveau mode de développement ou renouveau de pratiques socio-économiques anciennes?**, a pour objectif de mettre en évidence l'apport du cadre théorique pour appréhender le nouveau mode de gestion des déchets dit "gestion circulaire", et ce à travers le cas algérien. Le passage d'une gestion dite "linéaire" à une gestion dite "circulaire" des déchets fait appel à de nouveaux acteurs, de nouvelles pratiques et activités (tri sélectif, récupération, recyclage, etc.), de nouvelles logiques, de nouveaux modes de gouvernance, etc. Quelles seraient alors les retombées sur les territoires de ce nouveau mode de gestion des déchets? Quel nouveau paysage pourrait offrir "un territoire durable" dans cette optique cyclique? Peut-on appliquer cette nouvelle approche de gestion des déchets au contexte Algérien?

Mots clés: Economie circulaire, gestion des déchets, valorisation des déchets, développement territorial durable, Algérie.

Introduction :

Le fonctionnement et l'organisation de la société industrielle ont entraîné, sans nul doute, l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles et

environnementales. Les grands chocs pétroliers (1972-73, 1978-79) ainsi que d'autres problèmes environnementaux : le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, émission de gaz à effet de serre, ..., ont fait émerger la question environnementale à l'échelle mondiale.

La problématique de ressources naturelle et environnementales est entrée pleinement dans le champ de la politique économique depuis la publication du rapport de Meadows 1972, intitulé « *Les limites de la croissance* »¹, qui a démontré les conséquences que peut entraîner la croissance économique sur les ressources naturelles limitée. Durant la même année, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) est créé. De plus, la renaissance du concept du développement durable, vulgarisé dans le rapport de Brundtland publié en 1987, montre l'attention grandissante à l'égard des problèmes environnementaux. Manifestement, ces événements témoignent de la volonté de la communauté internationale d'appréhender les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale.

Paradoxalement, l'économie continue à fonctionner selon le modèle de l'économie. Certes, il a permis à de nombreux pays d'atteindre un niveau de développement et de prospérité remarquables. Toutefois, les conséquences de ce modèle sur la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles, notamment non renouvelables, sont plus qu'avérées. En réponse à ces enjeux, plusieurs concepts ont été développés durant le XXème siècle en vue de se détacher de la tendance linéaire et de s'inscrire dans la durabilité du modèle de développement. Ces concepts se convergent vers un nouveau modèle économique : l'économie circulaire (EC).

Au-delà du cadre conceptuelle, l'EC a émergé et gagné en ampleur, depuis quelques années. Elle a fait l'objet d'une attention particulière et grandissante des acteurs économiques et des pouvoirs publics. GERALDINE H. et POIROT J. affirment que : « *L'Europe et l'Asie sont les deux grandes régions du monde où l'économie circulaire tend à se développer. Le Danemark a fait figure de pays précurseur en Europe en étant un des premiers du monde à développer une symbiose industrielle à Kalundborg..., la Chine, un grand pays émergent, fait figure, aussi, dans nombre de cas, de pays précurseur dans le domaine de l'économie circulaire, alors que d'autres pays semblent moins intéressés par ce nouveau mode de développement* »². Quelle est la place de l'Algérie dans cette transition vers

1 - ABDELMALKI L. et MUNDEL P., « Economie de l'environnement et du développement durable », édition De Boeck, Bruxelles, 2010, p. 28-29.

2 - GERALDINE H. et POIROT J., « L'économie circulaire, une nouvelle voie pour un développement durable. L'exemple de la Chine », les cahiers de l'Association Tiers-Monde, N°34, 2019, p.91.

l'économie circulaire ?

Le modèle de l'EC accorde une place particulière au déchet. Désormais, il n'est plus considéré comme une contrainte et sources d'externalités négatives, mais plutôt comme une ressource à valoriser. L'évolution du statut de déchet, en passant de déchet/rebut au déchet/ressource a suscité le questionnement suivant: dans quelle mesure le passage d'un pays, comme l'Algérie, à une EC constituait une nouvelle voie de gestion des déchets et de développement économique ? Cette problématique a fait appel à plusieurs questions sous-jacentes : Quelles seraient les opportunités qu'offrent par la gestion des déchets, longtemps considérée comme contrainte, à l'économie nationale ? Quels seraient les nouveaux acteurs ? Leurs nouvelles logiques ? ...

Cette communication a pour objet de mettre en évidence l'apport de l'EC pour appréhender la gestion des déchets dans la nouvelle logique circulaire, et ce à travers le cas algérien, où la gestion des déchets demeure traditionnelle et centrée sur la mise en décharge et l'enfouissement. Dans la première partie de ce travail, nous proposons une revue de la littérature économique sur la définition de l'EC, ses fondements, ses caractéristiques ainsi que ses principes. Dans la deuxième partie, nous abordons le débat sur l'économie circulaire en Algérie et les possibilités d'application de ses principes opérationnelles dans le domaine de la gestion des déchets. Ceci nous amène à la description et à l'analyse de la gestion des déchets en Algérie en utilisant des informations recueillies de nombreux rapports nationaux publiés par les institutions nationales et locales en charge de la thématique en questions (l'Agence Nationale de Déchets : AND, le Ministère des Energies Renouvelables et de l'Environnement : MERE, la Direction de l'Environnement de la Wilaya : DEW, etc.).

I – De l'économie linéaire vers l'économie circulaire, une transition inéluctable

Suite à la révolution industrielle, le XX^{ème} siècle s'est vu développer une société de consommation ayant pour corollaire l'augmentation spectaculaire des prélèvements de ressources naturelles multipliés par un facteur 10¹.

Sans équivoque, les différentes sources s'accordent à conclure que l'évolution démographique, la croissance de la consommation notamment dans les pays développés, et de l'inspiration des pays émergents (en particulier la Chine) à un modèle de consommation similaire, le niveau de consommation des ressources naturelles essentiellement fossiles, ..., ne sont plus soutenables, et risquent de mettre en péril l'avenir de l'humanité. Il semble inéluctable de passer à un autre modèle de

1 - Banque Mondiale, (2018), « Déchets : quel gâchis. Un état des lieux actualisé des enjeux de la gestion des ordures ménagères », rapport annuel, septembre 2018, en ligne: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/.../211296FR.pdf>, consulté le 01/02/2019.

développement axé plutôt sur la limitant du gaspillage des ressources naturelles et la réduction des externalités économiques, sociales et environnementales négatives. Ce sont justement les objectifs ultimes de l'EC.

Sans être exhaustif, LE MOIGNE R. a identifié une série de facteurs, résultant du modèle linéaire, qui justifient la nécessité et l'urgence de la transition vers l'EC : la dégradation de l'environnement, la raréfaction des ressources naturelles, la volatilité de prix de matières premières, les risques de rupture d'approvisionnement, la croissance démographique et urbaine, la montée en puissance de conscience environnementale, etc.¹

Afin de cerner théoriquement ce nouveau concept, trois éléments seront abordés dans cette partie. Premièrement, nous allons présenter les aspects qui fondent ce concepts et montrer son caractère pluridisciplinaire. Deuxièmement, nous allons exposer les origines et les fondements de l'EC. Troisième et dernièrement, nous passerons en revue les principes et les approches de cette EC qui marquent l'aspect opérationnel du modèle de l'EC.

I – 1- De la pluralité de définitions de l'économie circulaire

Une attention particulière et spectaculaire est accordée au concept de l'EC notamment à partir des années 2000. L'objet recherché par l'EC est de dématérialiser l'économie, c'est-à-dire de découpler la croissance économique de la consommation des ressources naturelles et de la production des déchets, et ce afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire basé sur « extraire – produire – consommer- jeter »².

Dans la revue de la littérature, nous ne trouvons pas une seule définition mais plusieurs sans qu'elles fassent l'objet d'un consensus. Si toutes les définitions se convergent vers le même objectif, plusieurs conceptions sont développées autour de l'EC à travers les différences définitions.

La Fondation Ellen MacArthur définit l'EC en faisant référence à la notion des cycles techniques et biologiques que le fonctionnement économique doit prendre en considération. Cette fondation définit l'EC comme : « *Un terme générique pour une économie industrielle qui est à dessein réparatrice et dans laquelle les flux de matériaux sont de deux sortes : les matériaux biologiques, susceptibles de réintégrer la biosphère, et les matériaux techniques, destinés à être revalorisés sans entrer dans la biosphère* »³. D'après cette définition, l'économie circulaire repose sur le

1 - Le Moigne, R. (2014)., L'économie circulaire. Comment la mettre en œuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain?, édition Dunod, Paris.

2 - LE MOIGNE R., Op. Cit., p.36.

3 - SAUVE S., NORMANDIN D. et McDONALD M. (2016), « L'économie circulaire. Une transition incontournable », Ed. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 16.

fonctionnement en boucle de l'activité économique, inspiré du fonctionnement de l'écosystème biologique, en vue d'assurer un recyclage maximum des déchets, et se détacher ainsi de la contrainte de limitation des ressources naturelles.

D'autres définitions de l'EC mettent l'accent sur l'objet de zéro déchet. Dans ce contexte, en France, l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) définit l'EC comme : « *L'économie circulaire a pour objectif de rompre avec la logique linéaire qui prévaut : extraire, fabriquer, consommer, jeter. Face à l'épuisement de nos ressources, l'économie circulaire propose de produire autrement, en intégrant une exigence écologique à tous les niveaux, de la conception, en passant par la production, jusqu'au recyclage. Dans ce modèle, les sources d'énergie utilisées doivent être le plus possible renouvelables et le recours aux produits chimiques évité, mais le maillon essentiel est bien le zéro déchet* ». Cette définition insiste plutôt sur la nécessité d'utiliser les énergies renouvelables et la valorisation des déchets.

En Chine, pays pionnier en matière d'adoption de ce nouveau modèle, l'EC est définie dans la loi chinoise de 2008 sur ce concept comme « *un terme générique utilisé pour désigner l'ensemble des activités de réduction, de réutilisation et de recyclage menées durant le processus de production, de circulation et de consommation* »¹. Cette définition se base sur la règle dite de « 3R » : Réduire, Réutiliser et Recycler. Ce processus est constitué de trois actions complémentaires portant sur les déchets : réduire la consommation des ressources naturelles et la production des déchets, réutiliser les déchets comme matières premières secondaires et recycler les déchets en les intégrant dans le processus de production.

Il convient de souligner que ces définitions font référence à l'utilisation optimale des ressources naturelles et à la réduction, voire la suppression de la production des déchets. Autrement dit, toutes ces définitions se convergent vers les caractéristiques principales de l'économie circulaire, à savoir :

- Elle est inspirée du fonctionnement cyclique des écosystèmes naturels;
- Elle met l'accent sur de nouveaux modes de conception, de production, de distribution et de consommation;
- Elle vise à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles et de la capacité limite de la nature à "absorber les déchets";
- Elle repose sur la création de boucles de valeurs positives à chaque utilisation de matières, de produit et de service avant sa destruction; ...

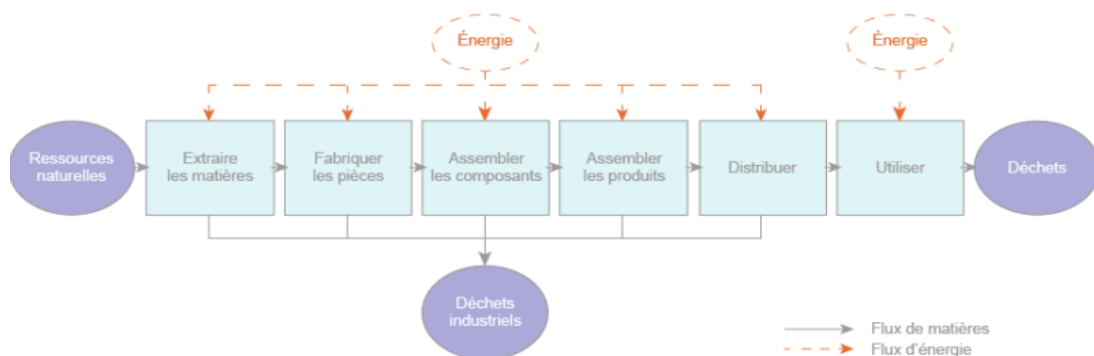
1 - Idem.

I -2- Fondements de l'économie circulaire

L'EC est considérée comme un nouveau modèle économique, il semble à priori contemporain et adapté aux défis actuels, en particulier de raréfaction des ressources naturelles non renouvelables et l'accumulation des déchets. Toutefois, l'histoire de l'évolution des sociétés montre que l'idée de l'EC est ancienne.

Inspirée du principe de LAVOISIER : « *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* », l'EC trouve ses origines dans le fonctionnement des sociétés traditionnelles avant la révolution industrielle. En effet, la société traditionnelle a toujours fonctionné avec les principes de l'EC, sans que le concept soit utilisé dans la littérature économique. LE MOIGNE R. a souligné que l'économie traditionnelle est caractérisée par la circularité des pratiques humaines. Pour des besoins de subsistance et non par souci de protéger l'environnement ou de la rareté des ressources naturelles, la société traditionnelle récupère tous les rebuts humains et animaliers. Cependant, le regroupement des populations dans les villes, la révolution industrielle et la croissance démographique ont conduit cette société à abandonner le principe de circularité au profit de l'économie linéaire illustrée dans le schéma ci-dessous¹.

Schéma N°01 : Le modèle de l'économie linéaire



Source : Le Moigne R, Op. Cit., p.10

Ce schéma retrace les étapes de la logique linéaire. Il s'agit de l'extraction des matières premières, de l'usage des énergies pour la fabrication des produits et/ou services. Une fois consommé, le produit prendra le statut de déchet, par conséquent sera jeté dans la nature. En outre, cette logique considère que les ressources naturelles sont abondantes et que la capacité de la nature à « recycler » les déchets est illimitée. L'EC est considérée comme modèle alternatif à cette économie linéaire issue de la révolution industrielle, permettant de réconcilier les effets générés par les activités

1 - LE MOIGNE R., Op. Cit., p. 38.

humaines sur la préservation de l'environnement.

L'origine de l'EC remonte d'abord, à « l'économie fermée », concept développé, en 1966, par l'économiste BOULDING où il a assimilé la Terre à un vaisseau spatial transportant un nombre limité d'embarquées et prolongeant au maximum la durée d'autonomie en énergie¹. Pour cela, le recyclage en boucle s'impose. Ensuite, en 1977, dans le même sillage, STAHEL W. et REDAY G. ont mis en place le concept de « l'économie en boucle », suite à laquelle les deux auteurs ont formulé trois recommandations² :

- Inverser la tendance mis en place par l'économie industrielle qui a substitué la main d'œuvre par un processus de mécanisation basé sur l'usage intensif de l'énergie fossile.

- Instaurer des boucles de recyclage pour économiser l'énergie et les matériaux consommés par l'activité économique.

- Mise en place d'un processus industriel de fabrication en introduisant de nouvelles boucles de remise en état (boucle de réutilisation, de recyclage et de récupération).

L'économie fermée et l'économie en boucle constituent les fondements principaux de l'EC. Autrement dit, l'économie circulaire repose sur le fonctionnement en boucle comme nous allons le présenter dans la présentation de ses principes.

I – 3- Piliers et domaines d'action de l'économie circulaire

Contrairement à l'économie linéaire, l'EC vise à limiter le gaspillage des ressources et réduire les impacts environnementaux, et augmenter l'efficacité de l'exploration des ressources à tous les stades du produit, c'est-à-dire, suivre le produit du « berceau à la tombe ». en effet, cette économie a pour objectif d'assurer la gestion efficace des ressources qui reste tributaire de profondes mutations, tant au niveau local que national voire même à l'international, des modes de production, de consommation et de vie.

Afin de rompre avec l'économie linéaire, d'assurer la gestion efficace des ressources et de réduire les impacts négatifs de l'activité humaine sur l'environnement ; l'EC repose sur trois domaines d'activité :

- La production et l'offre des biens et services;
- La consommation à travers la demande et le comportement de consommateurs;

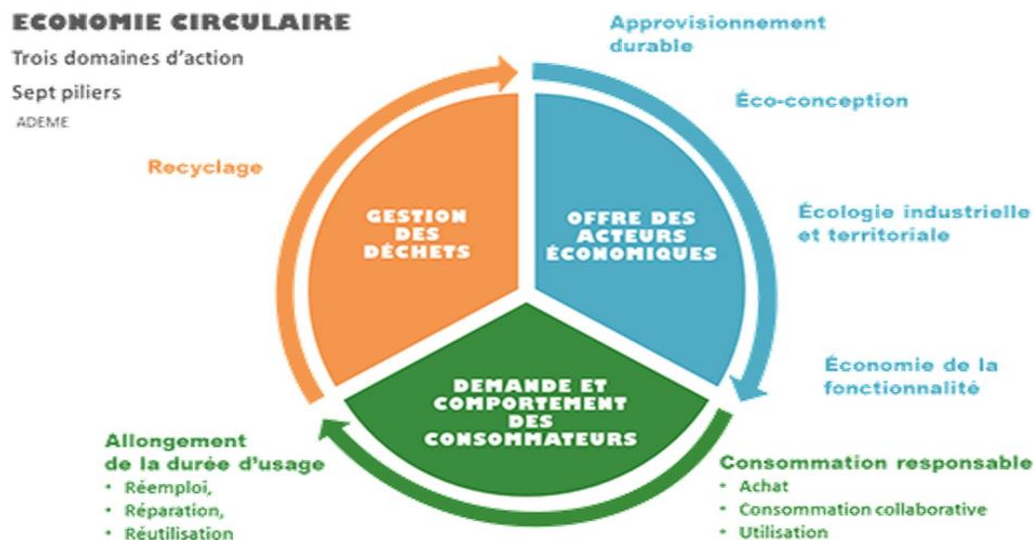
1 - SAUVE S., NORMANDIN D. et McDONALD M., Op. Cit., p. 18.

2 - LE MOIGNE R., Op. Cit., p.38.

- La gestion des déchets basée sur le recyclage pour fermer la boucle

Selon l'ADEME, l'ossature de l'EC est constituée de sept principes répartis en trois domaines, déjà évoqués, comme le montre le schéma ci-après¹.

Schéma N°02 : Structure de l'économie circulaire



Source : ADEME, "Economie circulaire, état des lieux et perspectives", novembre 2014, disponible en ligne sur : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/154000005.pdf>, consulté le 01/12/2017.

➤ L'approvisionnement durable

Ce pilier stipule que les modes d'exploitation des ressources naturelles doit être efficace et rationnel tout en limitant la production des déchets et les impacts environnementaux pour ne pas se heurter à la pénurie.

➤ Eco- conception

« La démarche d'éco-conception consiste à prendre en compte l'impact sur l'environnement d'un produit dès sa conception »². Autrement dit, ce pilier consiste à agir sur la demande de ressources naturelles nécessaires à la fabrication d'un bien ou d'un service dès sa conception, à fin de réduire les externalités environnementales négatives tout au long de son cycle de vie (fabriquer de biens recyclables, réduire la consommation de matières premières et d'énergie, ...).

1 - ADEME (2014), Op. Cit.

2 - DE GUILLEBON B. et NOLLET P. (2013), « En route vers l'éco-économie », édition Armond Colin, Paris, p.182.

➤ **L'écologie industrielle et territoriale**

L'écologie industrielle et territoriale, appelée symbiose industrielle territoriale, permet un développement plus soutenable des activités économiques, en s'inspirant du caractère cyclique et du fonctionnement des écosystèmes naturels et en se focalisant sur les modes de coordination constitutifs d'une dynamique institutionnelle. Par ailleurs, « quelque soit la vision adoptée, beaucoup d'auteurs, s'accordent à penser que l'écologie industrielle relève d'une approche territoriale. En effet, les stratégies par lesquelles elle devient opérationnelle n'ont de sens et de rationalité économique et environnementale que si elles sont déployées localement »¹. Ce nouveau mode d'organisation industrielle repose le partage et la mutualisation des services entre les acteurs locaux en vue de développer des synergies et les échanges de flux de déchets et sous-produits entre acteurs.

➤ **Economie de la fonctionnalité**

Ce pilier consiste à agir sur le modèle de commercialisation des produits. L'économie de la fonctionnalité est un concept qui vise à substituer à la vente d'un bien la vente d'un service rendu par le même bien. L'objectif recherché par ce principe est la durabilité des biens, la diminution des entrants et sortants lié à leur fabrication, notamment par la récupération et le recyclage. Il y a plusieurs expériences significatives dans divers domaines économiques. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'expérience de Michelin dans la location de pneus, celle de Renaud dans la location de batteries, celle de Xérox dans la location des photocopieurs, ...

➤ **Consommation responsable**

La consommation responsable conduit l'acheteur à effectuer ses choix en prenant en considération les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits. Autrement dit, le comportement du consommateur doit être respectueux de l'environnement, ses choix doivent être orientés vers les éco-produits, la réutilisation, le réemploi, ..., pour lutter contre le gaspillage.

➤ **Allongement de la durée de l'usage**

L'allongement de la durée de vie des produits s'effectue par l'application de la règle dite « des 3R » : Réemploi, réutilisation et la réparation. Dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets, ces règles viennent en deuxième position après la prévention de la production des déchets.

➤ **Recyclage**

1 - BEAURAIN Ch. et BRULLOT S. (avril 2011) ; « *L'écologie industrielle comme processus de développement territoriale : une lecture par la proximité* » ; en Revue d'Economie Régionale et Urbaine, N°2 ; page 315.

Le recyclage des déchets est « *le traitement dans un processus de production des matières contenues dans les déchets, aux mêmes fins qu'à l'origine ou à d'autres fins, mais à l'exclusion de la valorisation énergétique* »¹. Le recyclage des déchets, en boucle ou en cascade², vient en troisième position après la prévention et le réemploi, dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets. L'objectif visé ici est la réutilisation des matières issues des déchets après transformation.

Cette revue de la littérature sur les différents aspects et fondements théoriques de l'EC, comme nouveau modèle économique qui semble à priori plus soutenable, met en exergue les diverses pistes opérationnelles de gestion rationnelle des ressources naturelles et de gestion des déchets en favorisant leur valorisation. A parler des pays. D'ailleurs, l'EC est considérée comme une traduction opérationnelle du développement durable.

Afin de répondre aux nombreux défis actuels en matière de raréfaction des ressources naturelles, la flambée des prix des matières premières d'accumulation des déchets, de dégradation de l'environnement, de croissance démographique, ..., d'une part, l'évolution de la conscience environnementale, plusieurs pays en occurrence les pays asiatiques (la Chine, le Japon, ...) et européens (le Danemark, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, ...) se sont engagés dans la construction d'une EC. Alors que d'autres semblent moins intéressés par ce nouveau mode de développement. Qu'en est-il du cas algérien ?

II- la gestion des déchets en Algérie

Manifestement, à travers les piliers et les domaines d'actions retenus dans le cadre l'EC, présentés précédemment, nous déduisons que la gestion des déchets est au cœur des préoccupations de ce nouveau modèle. En effet, les deux premiers domaines d'activités relatifs à la production et à la consommation de biens et services s'inscrivent indirectement dans l'approche préventive de la gestion des déchets, c'est-à-dire réduire la réduction de la production des déchets ou leur nocivité à la source en amont. Quant au troisième domaine d'actions, la gestion des déchets, il correspond directement à l'approche curative de la gestion des déchets, qualifiée habituellement par les économistes sous l'expression anglaise « *end of pipe* », c'est-à-dire « *au bout du tuyau* »³.

Dans les pays en voie de développement, la gestion des déchets est un problème de taille du fait, entre autres, que la technique du traitement dominante est le stockage des déchets soit par la mise en décharge ou par l'enfouissement. Alors que cette

1 - LE MOIGNE R., Op. Cit., p. 98.

2 - BERTOLINI G. (2005); « Economie des déchets » ; Ed. Technique environnement ; Paris.

3 - ERKMAN S. (2004), « Vers une écologie industrielle », 2ème Ed. Léopold Mayer, Paris.

technique de traitement est classée en dernière position dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets¹. L'Algérie n'en est pas en reste.

Il nous semble opportun qu'avant d'aborder la question de la possibilité d'application des principes de l'EC à la gestion des déchets en Algérie, de faire un tour d'horizon bref l'état des lieux de la gestion des déchets ainsi que ses caractéristiques.

II – 1- Etat des lieux de la gestion des déchets, description d'un problème croissant

Depuis l'élaboration du premier rapport national sur l'état et l'avenir de l'environnement (RNE) en 2000, qui a mis en exergue la crise environnementale en Algérie et l'ampleur du problème de déchets, la gestion des déchets est devenue une préoccupation principale de l'Etat en matière de protection de l'environnement.

La politique de gestion des déchets s'inscrit dans la stratégie nationale environnementale (SNE), ainsi que dans le plan national d'actions environnementales et du développement durable (PNAE-DD) mises en œuvre en 2000. Cette politique de maîtrise, d'amélioration et de modernisation de la gestion des déchets s'est concrétisée par la promulgation de la loi 01 - 19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets².

Après le programme quinquennal de soutien à la croissance économique 2005-2009 qui a consacré 36,5 milliards de Dinars au secteur de l'environnement dont plus de 50% consacrés aux déchets à travers le Programme de Gestion des Déchets Ménagers (PROGDEM) et le Plan National de Gestion des Déchets Spéciaux (PNAGDES). Dans ce cadre, il est prévu notamment des schémas directeurs de gestion des déchets ménagers, comme outil de prise de décision et de planification, et la réalisation de 300 centres d'enfouissement technique (CET) à travers le territoire national³.

Sous l'effet conjugué de la croissance démographique, de l'urbanisation accélérée, de la croissance économique, des profondes mutations des modes de vie et de consommation, la production des déchets en Algérie ne cesse pas d'augmenter. Elle est estimée par le ministère de la tutelle à 34 million de tonne par an, dont 13 million de tonnes sont des déchets ménagers et assimilés, avec une augmentation annuelle de 3%.

1 - Dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets établie dans l'Agenda 21, la prévention vient en première position, suivie de la réutilisation, de réemploi et de la récupération ; en troisième position le recyclage, et en dernier lieu l'élimination par la mise en décharge ou l'enfouissement.

2- Ministère d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « Plan National d'Action pour l'Environnement et le développement Durable (PNAE-DD) », (2002), disponible en line: <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2008-2-page-92.htm>, consulté 20/01/2019.

3 - Idem.

Si aucune politique de prévention n'est mise en œuvre, la production des déchets serra de plus 70 million de tonnes d'ici 2035, selon ma même source¹.

En parallèle à l'augmentation de la quantité des déchets générés et suite aux profondes mutations des modes de vie et des conditions culinaires, la composition des déchets a évolué aussi. Les matières organiques ont enregistré une baisse substantielle au profit d'autres produits d'emballages, dont les matières plastiques. Ces dernières sont passées de 3,10% en 1980, à 17% en 2017. Alors que les matières organiques, même si elles restent la fraction dominante, elles sont passées de 80% en 1980 à 62% en 2017². par conséquent, cette hétérogénéité rend difficile le choix de la filière de traitement de ces déchets.

Quand à la gestion de ces déchets, l'Algérie a accusé un retard très remarquable comme le témoignent les statistiques affichées par l'AND. En 2018, 80% des déchets générés sur le territoire national finissent en décharges, le taux de recyclage reste inférieur à 10%, alors que 60% sont recyclables. Par conséquent, le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables (MEER) estime que l'Algérie perd environ 40 milliard de dinars algériens annuellement par manque de valorisation des déchets. Chose qui aurait, sans nul doute, contribuer à diversification de l'économie nationale, et permettant ainsi de rompre avec sa dépendance à l'égard des hydrocarbures, créer des emplois, des revenus, etc. paradoxalement, le pays semble aborder le problème de déchet en faisant de l'élimination la priorité.

Bien que le taux de la collecte ait connu une amélioration significative, il est estimé par l'AND de 80 à 90% en milieu urbain contre 50 à 60% en milieu rural durant l'année 2017; il n'en demeure pas moins que le taux de recycle est inférieur à 10%. De plus, le tri sélectif, comme base de toute activité de valorisation et de recyclage, est encore au stade expérimental à traves les opérations pilotes dans certains quartiers de différentes wilaya du pays. Pour toutes ces raisons, la gestion des déchets en Algérien est loin d'être une gestion durable et intégrée, et beaucoup reste à faire pour qu'elle sera compatibles aux impératifs du développement durable.

II- 2- De logique linéaire de la gestion des déchets : des décharges sauvages aux CET

1 - Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, (2018), « Etude sur la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Gestion Intégrée et de la Valorisation des Déchets à l'Horizon 2035 », Alger.

2 - DAFI K., (2019), « Etude sur la stratégie nationale et plan d'actions de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035 », communication au séminaire nationale sur « la sensibilisation pour la gestion intégrée des déchets », organisé par la Direction de l'Environnement, Tizi-Ouzou, 23 février 2019.

Au moment où les décharges sont officiellement interdites dans les pays développés, la gestion des déchets en Algérie s'est recomposée au tour des décharges contrôlées et des CET, c'est-à-dire l'élimination des déchets.

L'élimination des déchets (par la techniques des CET) relève avant tout d'un choix et d'une volonté politique. En 2000, l'Algérie, pour rompre avec la logique de gestion "archaïque" qui prévaut à cette période, l'Algérie a adopté la techniques des CET, comme solution d'urgence contre la prolifération des "décharges sauvages", dont le nombre a atteint 3000¹. A cet, entre 2002 et 2016, l'Algérie a engagé des investissements d'ordre de 67,4 milliards de dinars algériens, dont 53% destinés pour la construction et l'aménagement des CET et des décharges contrôlées, et ce dans le cadre de la modernisation de la gestion des déchets².

La gestion déchets suit ainsi une logique dite "*linéaire*", qui consiste à collecter les déchets et à les transporter vers les lieux de stockage ou d'enfouissement, avec un référentiel hygiénique. Du fait du "*tout à l'enfouissement*", actuellement 70% des casiers des CET en exploitation ont atteint la saturation. Alors que techniquement, les CET sont réservés exclusivement aux déchets ultimes (non récupérables). Ce constat n'est pas propre uniquement à l'Algérie, mais à plusieurs pays en voie de développement. L'élimination par l'enfouissement ou la mise en décharge, certes constitue un maillon ultime voire indispensable de toute filière de traitement des déchets, mais ne peut être utilisée comme l'unique mode de traitement. Il faut qu'elle soit combinée à d'autres modes de traitement, en particulier le recyclage et la valorisation³, en vue d'éliminer la fraction de déchets non valorisable. Autrement dit, l'élimination des déchets doit être une partie intégrante d'un traitement global des déchets.

La solution au problème des déchets qui prévaut est l'enfouissement technique. Sans équivoque, le problème de saturation des CET avec la perspective d'en fermer certains et d'en ouvrir d'autres se pose avec acuité. En effet, la construction ou l'équipement d'un CET représente un grand défi aux pouvoirs publics, pour au moins deux raisons. La première est relative au besoin du foncier, estimé par l'AND à environ 400hectares/an. Le deuxième contrainte est liée à l'opposition des citoyens à toute installation d'élimination des déchets⁴. Dans un tel contexte, les pouvoirs publics

1 - Ministère d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (2002), Op. Cit.

2 - DAFI K., Op. Cit.

3 - NGNIKAM E. et TANAWA E., (2006), "Les villes d'Afrique face à leurs déchets", Belfort, édition Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, p. 35.

4 - C'est le syndrome NIMBY, acronyme de l'expression « not in my back yard », c'est – à dire pas dans mon jardin, utilisé pour qualifier l'attitude des citoyens ou des opposants à tous projet d'implantation de site du traitement des déchet.

doivent veiller sur le prolongement de la durée de vie des CET. Cela ne sera possible que par la diminution des quantités de déchets à Transférer vers ces sites, d'où la nécessité de la valorisation et du recyclage.

De plus, si les conditions d'exploitation des CET ne sont pas satisfaisantes, cette technique sera source de problèmes environnementaux énormes (infiltration des lixiviats, pollution des nappes phréatiques, pollution de l'air et des sols, ...). Or les CET ont été créés pour limiter ces problèmes environnementaux. Alors, l'Algérie dispose-t-elle de moyens humains et techniques pour assurer la gestion de ces CET?

Manifestement, la gestion des déchets en Algérie demeure traditionnelle, guidée par les impératifs hygiéniques et environnementaux. En état actuel des choses, nous sommes loin d'une gestion économique fondée sur, entre autres, la valorisation des déchets. Alors, faut-il attendre que les décharges publiques et les CET soient entièrement saturés pour réagir et dépasser le stade de la réflexion?

Dans le cadre de cette gestion linéaire, le déchets est considéré comme rebut, ?? cette linéarité n'est pas compatible avec les objectifs du DD.

Cette gestion linéaire des déchets qui consiste à les déplacer de leurs lieux de production vers des lieux dédiés à leur stockage pour les impératifs hygiéniques et environnementaux ne réglé pas le problème posé par les déchets mais plutôt le Transfer. Dans cette optique, le déchet présente une valeur économique nulle ou négative et son détenteur cherche à s'en débarrasser. Le déchet a un statut de déchet/rebut, c'est une contrainte et source de dépenses de gestion pour la collectivité et génèrent des externalités économiques, environnementales et sociales négatives.

L'histoire nous enseigne que la gestion des déchets est irréductible à une simple question technique, comme c'est le cas en Algérie. A la lueur des expériences menées dans ce domaine, la gestion des déchets peut devenir une activité économique entière capable de générer des emplois et des richesses. En effet, la valorisation et le recyclage des déchets sont capables de transformer les défis que posent les déchets en opportunités économique, sociale et environnementale. A condition de développer des solutions adaptées et appropriées, et non des solutions exogènes et "importées", du fait que la gestion des déchets présente un caractère contextuel. C'est-à-dire le déchet ne renvoie pas à une valeur économique, mais à un système de valeur socioculturel¹.

La gestion des déchets doit impérativement évoluer vers une gestion économique afin qu'elle soit compatible avec les objectifs du développement durable. A cet effet, le

1 - BERTOLINI G. et BRAKEZ M., (2008), « Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle », *Marché et organisations*, 2008/2 (N° 7), p. 92-113. DOI := 10.3917/maorg.007.0092. URL, en ligne: <http://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2008-2-page-92.htm>., , consulté le 12/12/2018.

passage d'une logique linéaire dominante à une gestion circulaire des déchets s'impose. Cette transition est-elle possible dans les conditions actuelles du pays?

II – 3 – De l'économie circulaire en Algérie, l'ère du « tâtonnement » ?

Face, d'une part, aux prévisions d'augmentation des déchets énoncées par l'AND qui ne semblent pas infléchir, et d'autre part, aux enjeux économiques (manques à gagner et gaspillage des ressources naturelles à défaut de valorisation des déchets, ...), environnementaux (en terme de dégradation environnementale et de pollution par la prolifération des décharges et de dépôt non contrôlés notamment en milieu rural où la collecte n'est que partielle et parfois inexistante même); sociales (détérioration du cadre de vie, maladies, ...); le souci de rationalisation de la gestion des déchets s'impose pouvoirs publics. Alors quelles solutions doivent-ils adopter pour assurer la gestion rationnelle des déchets, pour lutter contre le gaspillage des ressources naturelles, en particuliers les ressources naturelles non renouvelables, et assurer la préservation de l'environnement tout en répondant aux exigences du développement durable en matière d'efficacité économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement?

En vertu des tendances mondiales actuelles en faveur du développement durable, de l'EC, de l'objectif zéro déchet, ...; et en étant conscient des défis économiques environnementaux ainsi que de la situation d'urgence du problème de la gestion des déchets, l'Algérie s'est engagé dans un programme ambitieux de l'économie circulaire à l'horizon 2035. Il est admis que dans un contexte de crise, à la fois économique et environnementale, cette transition est capable d'offrir des opportunités, notamment à travers les activités permettant de valoriser les déchets, domaine sur lequel porte cette contribution. En effet, le statut du déchet a évolué, il est passer d'un déchet/rebut au déchet/ressource. Cette évolution dans le statut du déchet doit être accompagnée par l'évolution du paradigme de la gestion des déchets, en passant d'une gestion linéaire vers une gestion circulaire et économique. le déchet est désormais une ressources à exploiter, un domaine pourvoyeur d'emplois, créateur de richesses, ... Quel est le contenu de ce programme de transition vers l'économie circulaire? Quelle est la stratégie à adopter? Et quels sont les effets attendus?

En vue de mettre en place une gestion intégrée des déchets, la stratégie de l'EC définie par ministère de la tutelle repose sur quatre orientations stratégiques¹.

➤ La restructuration du cadre financier et économique

Les pouvoirs publics envisage dans ce cadre de mettre en place des mesures incitatives (économiques, financières, fiscales, ..) permettant de favoriser la

1 - Ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, l'UE et GIZ, "Etude sur la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Gestion Intégrée et de la Valorisation des Déchets à l'Horizon 2035, Mission 4, les plans de mise en œuvre de la stratégie (ou plan directeur de mise en œuvre), octobre 2018, p.08

participation au secteur privé notamment dans les opérations de tri, de recyclage et de récupération des déchets. Dans le cadre d'application du principe pollueur payeur, ils envisagent également de revoir à la hausse le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) jusqu'à 8000 DZD dans le but d'atteindre un taux de recouvrement à 80%. De plus, Afin de décourager l'enfouissement des déchets ménagers, une taxe d'enfouissement est instaurée, fixée à 2000 DZD par tonne.

➤ **L'adaptation du cadre légal et réglementaire**

Cet axe stratégique repose sur deux volets pour accompagner cette transition. Premièrement, améliorer le cadre réglementaire par la reformulation de la loi cadre du 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, en donnant la priorité à la valorisation des déchets. Deuxièmement, mettre en place des organismes de coordination et concertation regroupant les acteurs publics et privés afin d'améliorer les connaissances dans le domaine en question.

➤ **La construction de l'infrastructure adéquate**

Comme vous l'avons déjà évoqué, toute activité de valorisation des déchets nécessite au préalable le tri à la source. A cet effet, les pouvoirs publics envisagent d'organiser l'organisation de la collecte sélective et inciter au tri sélectif, et cela par la mobilisation des moyens et infrastructures adéquats: Bacs à collecte sélective, les déchetteries, les centres de tri, la fermeture des décharges sauvages, ...

➤ **Le renforcement de la communication et éducation**

La gestion intégrée des déchets passe inévitablement par le changement des comportements de production et de consommation. Sensibiliser les acteurs économiques à la problématique des déchets et aux enjeux qu'ils recèlent passerait sans équivoque par la formation, l'éducation et l'information, afin d'assurer l'engagement des acteurs à cette nouvelle démarche.

"Cette liste d'actions ne peuvent pas être interprétées comme étant des menus de choix. C'est un ensemble cohérent des actions qui sont toutes nécessaires pour améliorer, de manière structurelle, la gestion des déchets en Algérie. Un manque de mise en œuvre de certains éléments de ce plan réduira ou même annulera le progrès potentiel du plan entier. Les changements requis sont de grande portée et affecteront beaucoup de parties prenantes publiques"¹. Ainsi, les défis à relever pour assurer la gestion économique des déchets dans le cadre de l'EC, sont nombreux. Et les objectifs attendus aussi sont très ambitieux comme le montre le tableau ci-dessous.

1 - MEER, UE et GIZ (2018), Op. Cit., p.31.

Tableau N°01: Les indicateurs clés de la performance de la gestion intégrée des déchets

Indicateur		Valeur cible de l'indicateur de performance						
Sujet	Définition	2016	2019	2022	2025	2028	2031	2035
Prévention	Quantité de DMA produits en kg / an / habitant	0,79	0,56	0,90	0,95	1,00	1,04	1,10
Valorisation	Taux de valorisation DM	7%	8%	10%	14%	19%	23%	29%
	Taux de valorisation DA	13%	13%	14%	22%	28%	34%	42%
	Taux de valorisation DS	41%	41%	41%	42%	43%	45%	47%
	Taux de valorisation DI	0%	5%	16%	31%	46%	53%	60%
Elimination	Part des déchets (hors déchets inertes) enfouis dans des CET aux normes internationales	0%	0%	1%	24%	47%	70%	100%
	Nombre de décharges sauvages restant à fermer puis réhabiliter	1 300	880	340	0	0	0	0
Equilibre financier	Taux de couverture des coûts (OPEX + CAPEX) par les recettes pour les communes et EPIC de collecte	NA	5%	21%	51%	78%	96%	100%
Création d'emplois	Nombre net d'emplois créés en cumulés en ETP (emplois directs secteur privé et public, indirects et informels)	NA	2 650 ETP	11 850 ETP	26 000 ETP	44 000 ETP	63 500 ETP	91 000 ETP
Atténuation du changement climatique	Emissions nettes annuelles par le secteur de la gestion des déchets (en t CO2eq.)	22 millions tCO2eq	25 millions tCO2eq	26 millions tCO2eq	21 millions tCO2eq	14 millions tCO2eq	7 millions tCO2eq	-3 millions tCO2eq

Source: MEER, UE et GIZ, Op. Cit., 2018, P.30.

Ce tableau illustre les opportunités qu'offre la gestion intégrée des déchets en terme de valorisation des déchets, de création d'emploi, de réduction de la pollution; qui pourront contribuer au développement économique, notamment en situation de crise économique et environnementale actuelle.

En vue de se greffer dans de transformer la gestion des déchets en une activité économique prometteuse, l'élimination "trionphante" des déchets par essentiellement l'enfouissement, depuis les années 2000 devrait être freiner et laisser place à d'autres modes de traitement en favorisant la valorisation des déchets pour leur donner une seconde vie. C'est dès lors que la gestion des déchets doit être intégrée, en incluant toutes les étapes de la pré collecte, au transport, au tri, recyclage, valorisation, jusqu'à l'élimination adéquat.

Conclusion :

La problématique des déchets est mondiale, elle a évolué et s'inscrit désormais dans celle de la rareté des ressources naturelles, des enjeux énergétiques, des défis environnementaux, ...Ainsi, le secteur des déchets ne peut plus être considérée comme une contrainte, une source de dépenses pour les pouvoirs publics et d'externalités négatives pour les acteurs économiques, il représente désormais une activité économique qu'il faut dynamiser. il devient impératif de l'appréhender dans une logique circulaire inspirée de l'économie circulaire.

L'économie circulaire, présente, entre autres, une nouvelle approche de la gestion des déchets, tout en considérant que le déchets est une matière premières secondaire à exploiter. c'est une alternative aux limites que présente l'économie linéaire dominante dans le secteur des déchets. En revanche, l'économie circulaire ne pourrait être réduite au problème des déchets et de recyclage, mais plutôt une approche globale qui touche plusieurs aspect: production, consommation, distribution, organisation industrielle, gouvernance locale, ...

En dépit des efforts consentis, il parait évident que la stratégie de la gestion des déchets en Algérie n'a pas encore fait ses preuves, du fait que la valorisation n'en est pas une priorité, et la logique de gestion dominante demeure linéaire.

La valorisation des déchets est considérée comme une "option" complémentaires à l'enfouissement. Dans le contexte actuel où les CET sont en phase de saturation et la réalisation de nouvelles installations de traitement des déchets serait confronté à la contrainte foncière et aux opposition des citoyens; la valorisation pouvait présenter une sortie de crise et réduire éventuellement les tensions locales autour de la question des déchets, de manière générale.

Il convient de souligner que les activité de valorisation et de l'enfouissement des déchets s'inscrivent dans l'approche curative. Pour s'inscrire dans l'économie circulaire, il est impératif de faire appelle aux activités de réduction de la production des déchets à la source et ce dans le cadre d'une approche préventive. Ces activités passent inévitablement par le changement des comportement de production et de consommation, comme domaine d'action de l'économie circulaire.

Les références bibliographiques:

- ABDELMALKI L. et MUNDLER P. (2010), « *Economie de l'environnement et du développement durable* », Ed. De Boeck, Bruxelles.
- Banque Mondiale, « Déchets : quel gâchis. Un état des lieux actualisé des enjeux de la gestion des ordures ménagères », rapport annuel, septembre 2018, disponible sur le site: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/.../211296FR.pdf>,

- BEAURAIN Ch. et BRULLOT S. (avril 2011) ; « *L'écologie industrielle comme processus de développement territoriale : une lecture par la proximité* » ; en Revue d'Economie Régionale et Urbaine, N°2.
- BERTOLINI G. et BRAKEZ M., « *Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle* », *Marché et organisations*, 2008/2 (N° 7), p. 92-113. DOI : 10.3917/maorg.007.0092. URL:
- BERTOLINI G. (2005); « *Economie des déchets* » ; Ed. Technique environnement ; Paris.
- DAFI K., « *Etude sur la stratégie nationale et plan d'actions de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035* », communication au séminaire nationale sur « la sensibilisation pour la gestion intégrée des déchets », organisé par la Direction de l'Environnement, Tizi-Ouzou, 23 février 2019.
- DE GUILLEBON B. et NOLLET P. (2013), « *En route vers l'éco-économie* », édition Armond Colin, Paris.
- GERALDIN H. et POROT J. (2019), « *L'économie circulaire, une nouvelle voie pour un développement durable. L'exemple de la Chine* », les cahiers de l'Association Tiers-Monde, N°34.
- ERKMAN S. (2004), « *Vers une écologie industrielle* », 2ème Ed. Léopold Mayer, Paris.
- LE MOIGNE, R. (2014)., *L'économie circulaire. Comment la mettre en œuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain?*, édition Dunod, Paris.
- Ministère d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « *Plan National d'Action pour l'Environnement et le développement Durable (PNAE-DD)* », (2002), disponible en line: <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2008-2-page-92.htm>, consulté 20/01/2019.
- Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, « *Etude sur la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Gestion Intégrée et de la Valorisation des Déchets à l'Horizon 2035* », Alger, 2018.
- Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, (2018), « *Etude sur la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Gestion Intégrée et de la Valorisation des Déchets à l'Horizon 2035* », Alger.
- NGNIKAM E. et TANAWA E., (2006), "Les villes d'Afrique face à leurs déchets", Belfort, édition Université de Technologie de Belfort-Montbéliard.
- SAUVE S., NORMANDIN D. et McDONALD M. (2016), « *L'économie circulaire. Une transition incontournable* », Ed. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Comment la co-cr  ation de valeur peut permettre    l'entreprise de d  velopper des biens et services respectueux de l'environnement ?

Mlle Driouche hassina

Mr Gheddache lyes

R  sum   :

Dans un contexte de grande prise de conscience de l'importance de l'enjeu de la protection de l'environnement pour le bien de la plan  te , du r   quilibrage du pouvoir entre les consommateurs et les entreprises, rendu possible gr  ce au d  veloppement d'internet et plus particuli  rement du web 2.0 (social media) la co-cr  ation de valeur peut jouer un r  le majeur dans la protection de l'environnement, Dans cette communication nous allons essayer de r  pondre    la question : comment la co-cr  ation de valeur peut permettre    l'entreprise de d  velopper des biens et services respectueux de l'environnement. A travers une revue de quelques articles sur cette question nous pouvons dire que la co-cr  ation de valeur peut permettre    l'entreprise de d  velopper des biens et services respectueux de l'environnement et cela n  cessite de faire adh  rer les consommateurs    cette pratique de co-cr  ation, surtout ceux dont les caract  ristiques personnelles sont favorables, tout en mettant en place des m  canismes d'incitations, qui sont principalement bas  s sur des r  compenses de type intrins  que.

Mots cl  s : co-cr  ation, consommateur, l'entreprise, entreprenariat vert, environnement

Introduction :

Internet a profond  ment chang   la relation entre les clients et l'entreprise, il a donn   aux clients non seulement un acc  s illimit   aux informations mais surtout un grand pouvoir. En effet on assiste au r   quilibrage du pouvoir entre les consommateurs et les entreprises, rendu possible gr  ce au d  veloppement d'internet et plus particuli  rement du web 2.0 (social media, blog, ...). Auparavant la cr  ation de valeur s'effectuait    l'int  rieur de l'entreprise et loin du march  , cette cr  ation de valeur   tait du seul ressort de l'entreprise. L'entreprise et le consommateur jouaient des r  les tr  s distincts : celui de producteur et consommateur, le march   incarnait seulement le lieu d'  change de valeur. D  sormais le march   incarne le lieu de cr  ation de valeur. En effet les clients ont transform  s la dynamique du march  . La sp  cificit   de ce nouveau march  , c'  st que les consommateurs repr  sentent une nouvelle source de comp  tences pour l'entreprise,

qu'il s'agisse d'une intervention en amont ou en aval de la chaîne de valeur, qu'ils soient des experts ou de simples utilisateurs, ils représentent une nouvelle source d'avantage concurrentiel indéniable pour l'entreprise pour faire face à une concurrence de plus en plus rude. L'entrepreneuriat vert représente une nouvelle dynamique économique dans un contexte de grande prise de conscience de l'importance de l'enjeu de la protection de l'environnement pour le bien de la planète. Les entreprises s'intéressent de plus en plus à mettre en place une stratégie verte car elles se sentent de plus en plus responsables envers l'environnement mais également à cause de l'importance croissante de la demande des consommateurs pour les pratiques écologiques. **Dans cette communication nous allons essayer de répondre à la question : comment la co-crédation de valeur peut permettre à l'entreprise de développer des biens et services respectueux de l'environnement ?** Pour répondre à notre problématique nous avons choisi une revue de la littérature à travers l'utilisation de quelques articles qui ont traité cette question. Nous avons choisi de diviser notre travail en trois parties : la première porte sur la co-crédation de valeur, la deuxième sur l'entrepreneuriat vert et la troisième partie consiste en une synthèse de la littérature suivie d'une réflexion sur comment la pratique de co-crédation de valeur peut elle contribuer à ce que l'entreprise propose des biens/services favorables au développement durable.

1.1 Le marketing et le concept de valeur :

Le concept de valeur est devenu une variable centrale en marketing (Babin et Attaway, 2000). On en distingue différents types : on parle aussi bien de valeur économique ou financière, que de valeur produit, de valeur à vie du client, valeur délivrée par l'entreprise, mais également de valeur pour le client (valeur perçue), valeur d'usage. C'est à la valeur délivrée par l'entreprise que nous allons nous intéresser.

La valeur représente la quintessence de l'offre. (Jean, 2015) L'entreprise a pour rôle de créer de la valeur pour ses clients tout au long de sa chaîne de valeur c'est-à-dire repérer de manière systématique les activités qui permettent à une entreprise de créer de la valeur pour le client. La valeur peut résider dans un ou plusieurs maillons de la chaîne où l'entreprise se révèle plus performante, qui peut être soit produire à moindre coût ou différemment (Porter, 1980). Cette valeur sera transposée en proposition de valeur qui résume en quelques mots les bénéfices spécifiques apportés par l'entreprise à sa cible (Isaac, Volle, 2015). En réalité l'entreprise ne produit pas de valeur ; elle réalise juste à travers une offre, une promesse de valeur. Cette promesse représente une ressource pour le client, qu'il utilise pour en tirer sa propre valeur relative à chaque client « en fonction de ses attentes, de son engagement cognitif et affectif lors de l'utilisation, mais aussi de son expérience et de ses compétences dans l'utilisation de l'offre » (Gabriel, 2014),

La valeur délivrée doit être en adéquation avec la valeur perçue par le client de l'offre (produits/ services) que lui propose l'entreprise. On entend par valeur perçue la perception par les clients de ce qu'ils obtiennent pour ce qu'ils donnent (Lendrevie, Lévy, 2014), il s'agit du résultat d'une comparaison, d'un ratio entre les bénéfices et les coûts, cette valeur est subjective car propre à chaque client et elle est toujours relative à la concurrence.

Auparavant, la création de valeur se déroulait à l'intérieur de l'entreprise seulement grâce à ses activités et loin du marché. « Le concept de «chaîne de valeur» incarnait le rôle unilatéral de l'entreprise dans la création de valeur » (Porter, 1980). L'entreprise et le consommateur occupaient des rôles différents ceux de producteur et de consommateur.

Le marché, est défini seulement comme un lieu d'échange. l'interaction avec le consommateur s'effectue seulement lors de la commercialisation des offres de l'entreprise sur le marché pour en extraire la valeur économique du client en contre partie de la valeur qu'elle a déjà créée tout au long de sa chaîne de valeur (Prahalad & Ramaswamy, 2004) . Les interactions ne représentaient pas une source de création de valeur (Normann et Ramirez, 1994; Wikstrom, 1996). Mais, la nature de ces interactions ont beaucoup évolué changeant ainsi le sens de la valeur et le processus de création de valeur (Prahalad & Ramaswamy, 2004).

En effet avec Internet et les réseaux sociaux, les consommateurs sont devenus de plus en plus éduqués et informés et ils ont acquis un certain pouvoir grâce à la multitude d'informations dont ils disposent, mais également à travers leur avis qu'ils partagent, échangent et confrontent. Les consommateurs « se responsabilisent » et on parle aujourd'hui des « consomm acteurs ». Ils veulent jouer un plus grand rôle dans les échanges avec l'entreprise (Ernst, Hoyer, Krafft, Soll, 2010). *In fine* ils veulent participer à la création de valeur avec l'entreprise. Le client devient une source de création de valeur : on parle alors de co-crédation de valeur (Ramaswamy, Prahalad, 2000). Désormais le marché en plus d'être un lieu d'échange, il est également un lieu de création de valeur.

1.2 La participation du client et la co-crédation de valeur :

La participation du client avec l'entreprise n'est pas une chose nouvelle en marketing, elle a été utilisée pour la première fois dans le domaine du marketing des services à travers l'implication du client dans le processus de production de service « servuction » initié par Eiglier et Langeard (1983). Cette participation est inhérente à la nature du service car les services par définition nécessitent un certain degré de participation du client, qui peut être faible, modérée ou forte. Cette participation peut également résulter d'une externalisation vers le client de tâches à faible valeur ajoutée

initialement accomplie par les employés de l'entreprise, on parle dans ce cas de self service ou l'autoproduction dirigée (Gabriel, 2014) Ici le client tient le rôle de « travailleur », « intervenant au niveau de la chaîne d'activités opérationnelles (Porter, 1986) de l'entreprise (fabrication/assemblage/ la distribution ou le SAV) néanmoins encadrée, outillée et contrôlée par l'entreprise ». (Bonnemaizon et al., 2012).

Cette participation a évolué pour impliquer de plus en plus le client et le rendre encore plus actif au côté de l'entreprise, Le client devient un « collaborateur » on parle dans ce cas de Co-crédation de valeur coproduction collaborative ou de marketing participatif. Elle diffère ainsi de l'autoproduction dirigée dans le fait que le client participe à la définition de l'offre de manière volontaire, généralement sans l'obligation d'être un client effectif de l'entreprise. La Co-crédation ne se limite pas aux services, les produits sont aussi concernés.

Le terme co-crédation est utilisé pour désigner la création commune de valeur entre l'entreprise et ses clients (Kambil, Friesen et Sundaram, 1999; Prahalad et Ramaswamy, 2004). La valeur co-crédée est le résultat d'un dialogue actif d'interaction et de personnalisation d'expérience (Rajah et al., 2008). En effet, la valeur, dans l'optique de la co-crédation, est le résultat d'un effort de collaboration entre les différents acteurs du processus de co-crédation (Rajah et al., 2008). Co-crédation étant le processus par lequel des produits, des services et des expériences sont développés conjointement par les entreprises, leurs partenaires et le consommateur final aboutissant ainsi à un nouvel espace où la valeur créée serait partagée (Ramaswamy, 2009) Donc, il s'agit tout simplement de l'implication volontaire du consommateur dans une étape du processus de la chaîne de création de valeur conjointement avec l'entreprise.

1.3 Les jalons historiques de l'utilisation du terme Co-crédation :

Le terme de Co-crédation a été utilisé sporadiquement pour la première fois par plusieurs auteurs parmi eux Schrage (1997) dans la Harvard business review mais son utilisation officielle est attribuée à Prahalad et Ramaswamy dans leur article « Expériences de co-crédation: la prochaine pratique de création de valeur » publié en 2004. Il a fallu attendre l'article de Vargo et Lusch "évoluant vers une nouvelle logique dominante de marketing" pour que le terme de co-crédation connaisse une large diffusion dans la communauté marketing .1 Phénomène nouveau, la co-crédation n'a pas encore de cadre théorique parfaitement stabilisé et accepté par tous(Magne et Lemoine, 2015).

1.4 Pratiques de co-crédation de valeur :

A travers les différentes pratiques de co-cr  ation que l'entreprise peut mettre en place, le client peut   tre approch   tout au long des diff  rentes   tapes de d  veloppement d'un produit /service.

Il est possible de structurer les pratiques de co-cr  ation de valeur selon les diff  rentes variables du mix marketing (Divard, 2010) :

1.4.1 La politique produit : elle contient la pr  -conception (Carton, 2008), la conception et am  lioration des produits et services

❖ **la pr  -conception de l'offre :**

Les clients participent    la phase de pr  -conception de l'offre (Carton, 2008)    travers le knowledge marketing. Par knowledge marketing on entend la gestion de la connaissance client. Selon Curbatov (Bonnemaizon et al., 2012) l'id  e de connaissance du consommateur est un   l  ment tr  s important en marketing, mais elle est r  duite    la simple connaissance du consommateur (*knowledge about customer*) pour le satisfaire et le fid  liser. Les connaissances que d  tient le consommateur (*knowledge from customer*) qui peuvent   tre int  ressantes pour l'entreprise ne sont pas prise en consid  ration.

Les pratiques du knowledge marketing sont : la personnalisation qui signifie que l'entreprise propose au client une offre personnalis  e en inf  rant les pr  f  rences de celui-ci    partir de divers donnes d  claratives ou issues de son comportement d'achat pass   (Bonnemaizon al.,2012) ; le crowdsourcing (approvisionnement d'id  es par la foule), et la co-d  termination (m  tissage entre les besoins de l'entreprise et ceux des clients).

❖ **La conception et l'am  lioration de l'offre**

Deux grands proc  d  s de participation du client recouvrant des pratiques vari  es peuvent   tre consid  r  s : la co-innovation et la customisation de masse.

La co-innovation consiste en l'implication des consommateurs cr  atifs ¹ voire des *lead users* ² dans le processus d'innovation, c'est-  dire la cr  ation de nouveaux produits et services (Cova, 2008).

1 - **les consommateurs cr  atifs** : s'int  ressent    tout types de produits nouveaux comme anciens et ils innovent plus par amour et par passion que pour satisfaire un besoin pr  cis, ce sont plus des bricoleurs et des amateurs que de purs innovateurs.

2 - **lead users** : Le concept de lead user   t   d  velopp   par Van Rippel . Le lead user (utilisateur pilote) est une personne qui face    un besoin qu'il exprime dans sa vie de tout les jours, va d  velopper une solution (produit) pour r  pondre    son besoin sp  cifique. Ce besoin va ensuite se g  n  raliser dans la soci  t   et sera exprim   par un grand nombre de personnes cr  ant un march   pour la solution d  velopp  .

La customisation de masse : Cette co-conception du produit s'effectue avec un grand nombre de consommateurs. Elle permet au client de changer selon leurs préférences certains composants de l'offre parmi un ensemble d'options prédéfinis par l'entreprise.

1.4.2 La fixation du prix : Il s'agit de déléguer un certain pouvoir au consommateur sur la fixation du prix final à travers les pratiques suivantes : les systèmes d'enchères, le modèle du NYOP, le modèle du PWYN (Pay What You Want), les achats groupés et enfin, le benchmark de prix.

1.4.3 La participation du client au niveau de la politique de communication : Cette participation du client à la politique de communication peut s'effectuer de différentes manières (le jury de consommateurs, les castings participatifs, les concours de création publicitaire (co promotion)).

1.4.4 La distribution et le service après vente : il s'agit des différentes pratiques où le consommateur contribue de façon volontaire aux actes de vente et d'après-vente de l'entreprise, il s'agit de l'affiliation commerciale, les forums d'entraide et du parrainage.

2. l'entrepreneuriat vert

Que l'on parle d'éco-entrepreneuriat, d'entrepreneuriat vert, ou de développement durable tous ces concepts signifient la prise de conscience des entreprises de leur rôle sociale et environnemental. L'entrepreneuriat vert a émergé comme domaine de recherche à la fin des années 1980 grâce à l'article pionnier de Quinn (1971) intitulé « Le mouvement écologique pourrait fournir de nouveaux marchés rentables pour l'expansion des entreprises plutôt que de peser lourdement sur l'activité économique » paru dans la Harvard Business Review. Plus tard des auteurs comme Bennett (1991) ou Blue (1990) rendent les courants de recherche plus structurés. (Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri, 2012).

Par entrepreneuriat vert on entend l'entrepreneuriat dans une optique environnementale (Schaltegger, 2002). Dean et McMullen (2007) définissent l'entrepreneuriat vert comme le fait de « découvrir, évaluer et exploiter les opportunités économiques qui sont présentes dans les défaillances du marché ayant trait à l'environnement ». Pour Galkina et Hultman (2016) l'entrepreneuriat vert « vise à lancer de nouvelles entreprises en combinaison avec des pratiques et des valeurs commerciales respectueuses de l'environnement ». Il s'agit de s'engager dans une économie verte dans le but de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, minimiser la pollution et économiser les ressources tout ça pour le bien être de la planète.

3. Impact de la co-cr  ation de valeur sur le d  veloppement de biens et services respectueux de l'environnement :

L'industrie de l'environnement apparait dans les ann  es 1970 mettant l'accent sur la d  pollution de l'environnement (d  pollution de l'air, assainissement, gestion des eaux us  es et des d  chets...) qui repr  sente l'essence m  me du secteur de l'environnement. La mont  e en puissance des probl  mes environnementaux surtout celle du changement climatique a conduit    une plus grande prise de conscience vis-  -vis de l'environnement conduisant    d  velopper de nouvelles technologies et de nouveaux produits modifiant ainsi la structure du march   environnemental, en passant de technologies, de produits et de services de d  pollution    des produits et des proc  d  s de production moins polluants. (Dela  tre, 2010).

Durant ces derni  res ann  es, le processus d'innovation a   norm  ment chang   passant d'une approche interne    l'entreprise    une approche plus ouverte et orient  e vers l'ext  rieur. On parle alors de *open innovation* : Innovation ouverte. Chesbrough (2003) la d  finit comme «un paradigme qui suppose que les entreprises peuvent et doivent utiliser des id  es externes ainsi que des id  es internes, voies internes et externes de mise sur le march  , car les entreprises cherchent    faire progresser leur technologie ». (Kotilainen et al., 2019).

Dans le domaine du d  veloppement durable o   on parle d' innovations durables, d'innovations vertes, d'innovations environnementales ou d'  co-innovations, ce secteur est   galement touch   par cette tendance de co-cr  ation o   plus pr  cis  ment de co-innovation Comme on l'a d  j   soulign   la Co-cr  ation « est un moyen r  unissant diff  rents acteurs pour produire ensemble un r  sultat qui a de la valeur pour toutes les personnes impliqu  es » (Prahalad et Ramaswamy, 2004). La co-innovation peut   tre initi  e par l'entreprise ou initi  e par les consommateurs (Nielsen et al., 2016).

Si la co-cr  ation est initi  e par l'entreprise, dans ce cas elle va tenter de convaincre les consommateurs de participer    diff  rentes   tapes : la g  n  ration d'id  es (Chesbrough, 2003), le filtrage et la s  lection d'id  es, le d  veloppement du concept, les tests et validations du concept, le lancement et la commercialisation du concept (Cooper, 1994 et 1995).

Si la co-cr  ation est initi  e de mani  re ind  pendante par les consommateurs, ils vont eux-m  mes solliciter l'entreprise pour participer aux diff  rentes   tapes pr  c  dentes et cela pour diverses raisons : l'indisponibilit   du produit /service sur le march  , la n  cessit   d'am  lioration de ces fonctionnalit  s, la recherche d'une qualit   sup  rieure et un besoin de personnalisation. (Kotilainen al., 2019).

Pour que la pratique de la co-cr  ation de valeur contribue au d  veloppement de biens ou services   cologiques, il y a la n  cessit   de la pr  sence d'un certain nombre de

critères qui permettent d'inciter les consommateurs à co-crée avec l'entreprise des biens /services environnementaux. Dans leur article intitulé «Exploring the microfoundations of end-user interests toward co-creating renewable energy technology innovations.» Kotilainen et al.,(2019) qui s'intéresse à la co-crée de valeur dans le domaine des énergies renouvelables identifient à partir de recherches antérieures dans ce domaine un certain nombre de critères. Ces critères sont les suivants :

Les Caractéristiques personnelles des consommateurs :

La Déténtion de ressources est l'un des éléments clés qui permet au consommateur de participer à une opération de co-crée (Meuter et al., 2005)., appelés « ressources opérantes » (Vargo et Lusch, 2008), ces ressources sont de deux types : ressources ordinaires(exécuter des tâches prévues et cadrées par l'entreprise) et les ressources extraordinaires (exprimer son expertise d'usage et son potentiel créatif). (Bonnemaizon et al., 2012).

Les Attitudes pro-environnementales :

Les valeurs pro-environnementales ont été identifiées comme une raison clé pour l'adoption d'innovations durables (Chen, 2014; Clark et al., 2003; Oreg S et Katz-Gerro T, 2006; Stern, 2005) et c'est aussi la raison qui pousse les consommateurs à la participation à la création d'innovations durables.

Besoin d'améliorations :

Constitue l'une des raison qui pousse les consommateurs a s'intéresser à la collaboration avec une entreprise. Cela peut se traduire concrètement par un feedback vers le fabricant (Kumar et al., 2010).

Les Récompenses disponibles :

Selon la théorie de l'autodététermination (Ryan et Deci, 2000) le consommateur sera motivé à participer à la co-crée d'un produit ou d'un service en contre partie d'avantages extrinsèques ou intrinsèques (Bateson, 1985) .

La motivation extrinsèque est liée à un avantage qui se trouve en dehors de l'activité de co-crée (argent) cependant la motivation intrinsèque est liée à un avantage relié directement à l'activité de la co-crée (le plaisir de se livrer à l'activité de co-crée).

Certaines études ont montré que les récompenses intrinsèques sont plus motivante pour les consommateurs que les récompenses extrinsèques (Amabile,

1996; Füller, 2010).

Selon les conclusions de (Kotilainen et al., 2019), sur la base d'une recherche effectuée à travers un questionnaire administré auprès d'un échantillon de consommateurs d'origines et culturelles différentes (Allemagne, Finlande, France, Italie et Suisse) au nombre total de 197 (N) , dont 122 consommateurs et 75 prosommateurs qui ont confirmé qu'ils avaient accès à RET pour la production d'énergie (par exemple solaire photovoltaïque) sur leur lieu de résidence.). les caractéristiques personnelles et les récompenses disponibles surtout intrinsèques sont des critères qui influencent la participation des clients à la co-crédation de biens et services environnementaux cependant les besoins d'amélioration et les attitudes environnementales n'influencent pas de manière significative l'intérêt pour la co-crédation.

Conclusion :

Le concept de valeur est une variable centrale en marketing. La création de valeur se déroule à l'intérieur de l'entreprise seulement grâce à ses activités et loin du marché. La participation du client avec l'entreprise n'est pas une chose nouvelle en marketing, elle a été utilisée pour la première fois dans le domaine du marketing des services où le client tient le rôle de « travailleur ». Désormais le client devient un « collaborateur » il devient une source de création de valeur : on parle alors de co-crédation de valeur. Les pratiques de co-crédation de valeur selon les différentes variables du mix marketing (Divard, 2010) sont : la participation à la politique produit : elle contient la pré-conception (la personnalisation; le crowdsourcing et la co-détermination), la conception et amélioration des produits et services (la co-innovation, customisation de masse.), la participation à la fixation du prix, la participation du client au niveau de la politique de communication et la participation à la distribution et le service après vente . **La co-crédation de valeur peut permettre à l'entreprise de développer des biens et services respectueux de l'environnement, à travers d'abord un intérêt de l'entreprise à mettre en place la pratique de co-crédation, et également faire adhérer les consommateurs, surtout ceux dont les caractéristiques personnelles sont favorables, tout en mettant en place des mécanismes d'incitations, qui sont principalement basés sur des récompenses de type intrinsèque**

Bibliographie :

- Abrassart, CH., et Aggeri, F. (2007), « Quelles capacités dynamiques pour les stratégies de développement durable des entreprises ? », Actes de la XVIe Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Montréal.

- Azzone, G., et Noci, G. (1998), “Seeing ecology and “green” innovations as a source of change”, *Journal of Organizational Change Management*, Vol. 11, N° 2 ; pp. 94-111.
- Ben Hadj Youssef A et Dziri M.L'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en Tunisie (cas d'un pays émergent). *Vie & sciences de l'entreprise* 2012/2-3 (N° 191 - 192), pages 59 à 77.
- Bonnemaizon A., Cadenats S., Benoit-Moreau F. et Renaudin V . Client « exécutant », « assistant marketing opérationnel », « relais » ou « apporteur de solutions » : Dis-moi ce que tu fais, je te dirai qui tu es !(en ligne). *Management & Avenir* 2012/2 (n° 52), pages 175 à 193.
- DELAÎTRE Élise " Marché mondial de l'environnement et perspectives pour les éco-entreprises françaises. *Trésor-Éco* n° 70 (Janvier 2010),
- Gabriel Patrick ., Divard Ronan., Le Gall-Ely Marine., Prim-Allaz Isabelle. *marketing des services* . Paris : Edition Dunod, 2014.
- Jean, Sylvie. , Mars , Marie-Catherine ., Menvielle , Loïck. *Introduction au marketing : Cultures de consommation et création de valeur* .Paris : Edition pearson, 2015.
- Kotilainen K ., Saari U.A ., Makinen S. J. .et . Ringle C.M. Exploring the microfoundations of end-user interests toward co-creating renewable energy technology innovations. *Journal of Cleaner Production* 229 (2019) 203-212.
- LENDREVIE, Jacques., LEVY, Julien. *Mercator : Tout le marketing à l'ère numérique*. 11^{ed}. Paris : Edition Dunod, 2014.
- Magne, S. et Lemoine J.F. Essai de classification des pratiques de co-crédation de produits et services, 6ième Rencontre du Groupe de Recherche Thématique « Innovation » de l'AIMS, Université de Starsbourg, Septembre 2015.
- NADI M et ELABJANI A. L'entrepreneuriat vert : quelques réflexions pour une extension du concept .*revue économie, gestion et société* n°19 août 2019 <http://revues.imist.ma/?journal=regs> issn: 2458-6250
- Prahalad CK et Ramaswamy V (2000) Co-opting customer competence. *Harvard Business Review* 78(1): 79–90.
- Prahalad CK et Ramaswamy V (2004a) Co-creation experiences: the next practice in value creation. *Journal of Interactive Marketing* 18(3): 5–14.

Engagement et stratégie des jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat dans le développement local : le cas des jeunes des villages de Kabylie

Kinzi Azedine

(UMMTO)

Résumé :

Notre proposition se veut une réflexion anthropologique qui s'interroge particulièrement sur l'engagement des jeunes villageois de Kabylie, bénéficiant des projets de micro-entreprise, notamment dans le cadre de l'ANSEJ, dans le développement social, économique et culturel de leurs localités.

A partir d'une enquête de terrain menée auprès des jeunes dans quelques villages de Kabylie, de la Soummam et du massif central du Djurdjura, nous tenterons de mettre en perspective les engagements et les stratégies des jeunes, s'affirmant comme acteurs sociaux, dans une dynamique sociale d'entrepreneuriat leur permettant de participer au développement et au changement de leur milieu social.

En somme, nous tenterons de répondre à ces questions structurant notre réflexion :

Comment les jeunes villageois de Kabylie s'engagent-ils, à travers leurs projets d'entrepreneuriat, dans une dynamique du développement effective de leurs localités ? Comment s'affirment-ils en tant acteurs locaux et quelle stratégie développent-ils pour une action participative au changement social du monde villageois en Kabylie ?

Mots-clés

Jeunes, projet d'entrepreneuriat, développement local, changement social, acteurs sociaux, engagement, stratégie, villages kabyles.

Introduction : Pour une problématique anthropologique sur les jeunes porteurs de projet d'entrepreneuriat

La notion de jeune est au cœur des débats dans les champs de la sociologie et d'anthropologique, voire même dans le domaine des sciences sociales (Galland : 1997). La dynamique sociale de la jeunesse, notamment dans la perspective d'une construction de soi et de l'avenir et d'une intégration sociale et économique, permet dans des contextes sociétaux et culturels, d'émerger en acteur social jouant un rôle prépondérant dans le changement de son milieu social.

Le cas de l'engagement des jeunes dans des projets de construction des « petites entreprises » est un exemple édifiant. Cette perspective va nous interroger justement sur les réalités de notre société villageoise de Kabylie. Dans cette dernière, la jeunesse constitue un potentiel social à ne pas surtout négligé et qui s'affirme dans des les différentes situations sociales, malgré parfois le poids de la société. Il s'affirme dans la vie politique, culturelle, sociale et même économique. Cette jeunesse n'est pas seulement un mot, pour dire les choses autrement que Bourdieu (Bourdieu : 1984), elle ne peut être à la marge d'une vie sociale. Mais Elle s'implique parfois activement, comme cela est le cas dans des projets d'entrepreneuriat initiés par une politique gouvernemental (étatique), entres autre dans le cadre de l'ANSEJ, pour une insertion des jeunes dans le marché de l'emploi et lutter, en conséquence, contre le chômage. Dans ce sillage, de nombreux jeunes des villages de Kabylie, à l'instar des jeunes du pays, s'engagent dans ces projets et de ce fait, ils mobilisent dans leur stratégie des ressources diverses tant familiales qu'étatiques. C'est en effet, dans cette perspective d'engagement autour des projets en vue de monter des micro-entreprises, que nous concevons ces jeunes comme des acteurs sociaux.

C'est autour de ces derniers que nous nous interrogeons, pour rendre compte des modes d'engagement dans des projets d'entrepreneuriat, ainsi que les stratégies que développent ces jeunes acteurs pour réussir leur construction de l'avenir autour de ces projets. Et de voir, par ailleurs, la façon avec laquelle ils participent au développement de leurs localités villageoises.

A travers cette problématique nous souhaitons répondre à ces questionnements structurant notre réflexion :

- Qui sont ces jeunes porteurs de projet d'entrepreneuriat dans le cadre du dispositif ANSEJ ?
- Comment deviennent-ils des acteurs locaux dans des domaines qui semblent être nouveau tant dans le milieu villageois que pour la catégorie sociale des jeunes ?
- Comment et pourquoi s'engagent-ils dans le processus de mise en perspective de leur projet d'entrepreneuriat et quelle stratégie développement-ils dans leur engagement ?
- Comment ces acteurs locaux participent-ils au développement (social, économique, culturel) de leurs localités villageoises (en Kabylie) et quel sens anthropologique peut-on attribuer réellement à cette notion de développement par les jeunes acteurs?

Dans cette problématique nous mobilisons les concepts suivants :

Jeunes, acteurs sociaux (entrepreneurs) ; Engagement (dans l'entrepreneuriat) ; Stratégie, Le marché du travail, Développement social (local), Entrepreneuriat : (micro-entreprise comme structure et institution).

Ce cadre conceptuel représente dans notre démarche des clés ou outils à la fois théoriques, épistémologiques et opérationnels permettant l'analyse des réalités observées, relative à l'objet d'étude ; i.e. engagement des jeunes villageois dans des projets d'entrepreneuriat.

Démarche méthodologique : une enquête anthropologique dans les villages kabyles

Notre réflexion anthropologique se veut une étude empirique (Crawitz : 1991) sur les jeunes porteurs de projet d'entrepreneuriat, dans le cadre des projets de l'Etat d'aide à l'emploi.

Cette étude empirique consiste en une enquête de terrain menée dans deux régions de Kabylie : dans la commune de Timezrit (Vallée de la Soummam) et dans la commune de Mâatkas (dans le massif centre de Djurdjura). Le choix de mener un travail empirique auprès des jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat dans ces deux régions n'était pas fortuit. Il est plutôt motivé, outre les facilités d'accès à ces terrains, les deux régions sont réputées par une densité remarquable de population et, donc, de villages. Ce qui pourrait être évident, pour nous, de la présence forte de la population des jeunes.

L'Enquête de terrain a été menée essentiellement entre 2012 et 2016 et qui s'est réactualisée au cours de ces derniers mois. C'est la période que nous considérons charnière dans la demande et l'engagement des jeunes dans les projets étatiques d'aide à l'emploi. Cette enquête de terrain s'est basée principalement sur la technique de l'entretien, semi-directif, à travers laquelle nous avons pu interroger une vingtaine de jeunes concernés par notre étude. A ces entretiens s'ajoutent également nos observations et les discussions informelles (pour ne pas dire par moment spontanées et naïves) que nous avons pu avoir tant avec nos enquêtés jeunes qu'avec quelques responsables des services d'aides des jeunes à l'emploi, les services ANSEJ, en l'occurrence, tant dans la wilaya de Tizi-Ouzou que de Bejaia. Notre proximité avec la population d'enquête (i.e. les jeunes-entrepreneurs), a été très avantageuse pour notre immersion et, donc, pour une ethnographie intérieure de terrain.

Quant à l'approche pour l'interprétation des données empiriques recueillies sur le vif de la réalité sociologique des jeunes villageois en Kabylie, en dynamique permanente, elle consiste en méthode descriptive et analytique et le recours au paradigme de l'acteur social, en tant que perspective théorique et paradigmatique qui a du sens et d'écho dans les courants interactionniste et de l'individualisme

méthodologique très réputés dans le champ des sciences sociales et dans le champ de la socio-anthropologie, à titre indicatif.

En somme, la perspective individualiste, donc de l'acteur, nous induit à privilégier l'approche micro-sociologique.

Les objectifs de notre réflexion anthropologique

Les objectifs de notre réflexion anthropologique sont simples et directes. Nous pouvons les résumer dans les points suivants :

1- Savoir les profils sociologiques des ces jeunes villageois qui sont engagés dans les projets de micro-entreprises, en tant qu'acteurs sociaux.

2- Comprendre comment ces jeunes deviennent-ils des acteurs sociaux dans leur localité villageoise ou ailleurs et comment s'engagent-ils dans la réalisation de leurs projets d'entrepreneuriat et quelles sont les stratégies qu'ils développent et qu'ils mettent en avant.

3- Comprendre aussi la manière avec laquelle ces jeunes participent socialement, économiquement, voire même culturellement, comme acteurs au développement dans leurs localités villageoises.

Vers une construction anthropologique de la notion de jeune.

La notion de jeune est au cœur des débats dans les champs de la sociologie et d'anthropologique, voire même dans le domaine des sciences sociales. La notion de jeune a fait l'objet d'un long travail de construction sociologique et anthropologique que nous avons mené dans le cadre d'une équipe de recherche au CRASC (2003-2013).

Au-delà des paramètres biologiques et naturels rendant compte d'une réalité permettant d'appréhender la notion de jeune, à savoir la variable de l'âge, des paramètres d'ordre culturel, social et symbolique (autrement dit anthropologique) constituent, dans notre perspective, des éléments clés pour une construction anthropologique de la notion de jeunes. Pour être vite, nous résumons (très schématiquement) quelques de ces paramètres dans ces éléments : âge social, situation familiale (célibataire), origine sociale et familial, niveau d'instruction, qualification (diplôme obtenu), le rapport au travail (donc à la vie professionnelle), appartenance générationnelle et représentation sociales. C'est autant d'éléments constitutifs qui nécessitent réellement une réflexion approfondie, et ce, en vue de ne pas tomber justement, du point de vue épistémologique, dans les considérations du sens commun et de la culture ambiante.

Profils des jeunes porteurs des projets : les acteurs d'entrepreneuriat.

Parmi, les considérations sociologiques rendant compte de la visibilité sociale des jeunes sur la scène sociale et publique dans le monde villageois en Kabylie, se trouve, entre autres, le phénomène d'insertion dans la vie socio-économique, ou l'implication dans le marché de travail.

Cette visibilité sociologique des jeunes traduit une posture plus active sur la scène sociale et économique, en tant qu'acteurs sociaux. La conception d'acteur social doit être appréhendée, dans un premier temps, par les profils sociologiques des jeunes enquêtés.

Les profils sociologiques des jeunes permet une identification sociale, culturelle, économique, et même politique de « l'individuation » de jeune (et de l'acteur social, bien entendu). Il ne serait pas adéquat de présenter les profils de ces acteurs dans une démarche détaillée et singulière. Cependant, nous résumons leurs profils dans les paramètres suivants

1-Les villages de Mâatkas (massif central de Djurdjura).

- **Sexe** : 2 filles et 07 garçons

- **Age** : 25-37 ans

- **Niveau d'instruction** : entre 06eme année primaire et diplôme universitaire : 2eme AS(02), 4AM, 6eme primaire (02) ; 9emeAF (2) ; 8eme AF (1) ; 1 universitaire (ingénieur en chimie)

- **Qualifications** : pâtisserie, bâtiment, couture (femme), menuiserie de bois, ferronnerie et menuiserie métallique (institut de Boukhalfa), plomberie (LNI), attestation de conduite d'engin, cuisinier.

- **Situation familiale** ; célibataires ; deux mariés ;

- **Projets dans le dispositif ANSEJ** : Pâtisserie, bâtiment et travaux publics ; confection (jeunes filles de 34 ans, célibataire, 6eme année primaire), menuiserie de bois, ferronnerie et menuiserie métallique (secteur artisanal) ; plomberie et étanchéité bâtiment, prestation de service (location d'engin), fabrication de la pate alimentaire pour animal(les chiens), laiterie de fromagerie (femme).

Ces jeunes se sont lancés dans leurs projets de monter les micro-entreprises, dans le cadre de l'ANSEJ, après avoir eu, pour certains, une expérience professionnelle et souvent dans les métiers de leur projet.

Ce qui ressort des ces profils :

- La majorité des jeunes sont de sexes masculins : 7/9, deux uniquement de sexe

féminin. Cela peut traduire deux faits importants : l'un est d'ordre méthodologique et l'autre est sociologique. Il s'agit pour le premier de la difficulté d'accès à la gente féminine dans une enquête de terrain menée dans le monde villageois, et surtout lorsqu'on est étranger à la région (il y a eu des réticences et des hésitations !!)

- La majorité des jeunes sont célibataires ; 07/09. Nous avons enregistré uniquement deux qui sont mariés avec même des enfants ; il s'agit de AK (37 ans ; menuisier de bois) et de HS (35 ans, laiterie et fromagerie).

- La majorité des jeunes ont abandonné leurs études à l'âge précoce : 6eme année primaire, le moyen et le lycée ; un seul cas atteint les études universitaires (ingénieur en chimie).

- La majorité de ces jeunes ont obtenu des qualifications dans de centres de formation professionnelle, établis dans la wilaya de Tizi-Ouzou Mâatkas, LNI, Boukhalfa, etc.

- Les jeunes appartenant à des villages différents dans deux communes de daïra de Mâatkas (la commune de Souk El Tenine et Mâatkas) : tels que Sidi Ali Ou Moussa, Tighlit Mahmoud, Iberkouken, Ait Zaim, Souk El Khemis, Ait Aissa Ouziane.

2 - **Villages de Timezrit** (dans la vallée de la Soummam)

- **Sexe** : 10 garçons

- **Age** : 21-31 ans

- **Niveau d'instruction** : entre 6 années primaires et diplôme universitaire (licence) ;

- Primaire : (6eme) : 01

- **Moyen** : 9eme AF : 07

- **Secondaire** : terminale : 01

- **Universitaire** : licencié en sciences commerciales à l'université de Bejaia : 01

- **Qualifications** : cuisinier, plomberie (02), soudure, sciences commerciales (licence), informatique, peinture, plâtrier, électricité, maçonnerie.

- **Situation familiale** ; sont tous célibataires (10)

- **Projets dans le dispositif ANSEJ** : plomberie (03), peinture, électricité bâtiment(03), fabrication de bouteilles d'emballage en plastique, soudure

Ce qui ressort des ces profils :

- Tous ces jeunes porteurs de projets dans le cadre des dispositifs ANSEJ sont de

sexe masculin. Jusqu'à l'année 2014, aucune jeune fille n'était porteuse de projet ANSEJ dans les villages de cette région de la Soummam (Timezrit). C'est ce qui traduit que les projets d'entrepreneuriat dans le cadre de l'ANSEJ étaient exclusivement un domaine des hommes. Les choses peuvent être changées depuis l'année 2014, comme cela était le cas pour la région de Maâtkas.

- Tous les jeunes constituant notre population d'enquête sont célibataires. Le choix a été délibéré des lors que ce statut social (ou situation sociale ou conjugale) du jeune constitue pour nous l'un des paramètres importants dans la construction socio-anthropologique de la notion de jeune.

- La majorité des jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat dans le cadre des dispositifs d'aide d'Etat à l'emploi (ANSEJ) ont une scolarité ne dépassant pas le niveau moyen (9ème AF) ; soit 07/ 10. Pour les 03 autres profils, ils sont répartis comme suit : 01 primaire, 01 secondaire et 01 universitaire.

- Ces jeunes ont des qualifications variées et diverses, nous notons essentiellement : cuisinier, plomberie, soudure, peinture, électricité bâtiment (pour la majorité soit : 03/10) ; plâtrier ; informatique, maçonnerie.

- Ces jeunes appartenant aux différents villages de la commune de Timezrit : Akabiou, Tounef, Ighzer El Kebla, Iâchourene.

- Quant à la nature des projets d'entrepreneuriat qu'ont montés ces jeunes dans le cadre de l'ANSEJ, est liée généralement à leur qualifications et souvent à leurs expérience dans la vie professionnelle ; telle que la plomberie (03), la peinture, l'électricité bâtiment(03), la fabrication de bouteilles d'emballage en plastique, la soudure, etc.

Tableau synthétique des profils des jeunes des deux régions de Kabylie : Maâtkas et Timezrit

1- Sexe : Fille/ garçon

villages	Fille	garçon	total
Maatkas	02	07	09
TImezrit	00	10	10
total	02	17	19

Le tableau ci-dessous (N1) montre que le nombre de garçons engagés dans les projets d'entrepreneuriat dans les dispositifs ANSEJ est plus important que les filles.

C'est ce qui implique, en effet, qu'il y a des projets à vocation masculine, à l'exemple la plomberie, électricité bâtiment, menuiserie de bois, soudure, maçonnerie, etc. et des projets à vocation féminine, ou encore, peut-on dire, valables pour la gente féminine, comme la confection et l'industrialisation laitière et fromage.

2- Niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Villages de Maâtkas	Villages de Timezrit	total
Primaire	02	01	03
moyen	04	07	11
secondaire	02	01	03
Univesitaire	01	01	02

Le tableau ci-dessous (N2) montre les niveaux d'instruction des acteurs porteurs du projet d'entrepreneuriat de l'ANSEJ. La majorité parmi eux ont atteint le niveau moyen (9eme AF, 4eme année moyenne et abondant au cours de ce cursus). 02 seulement ont fait des études universitaires.

3- Les qualifications

Qualification	Villages de Maâtkas	Villages de Timezrit	total
Plomberie	01	02	03
Soudure	00	01	01
Menuiserie de bois	01	00	
Ferronnerie et menuiserie métallique	01	00	01
Bâtiment et travaux publics	01	00	01
Electricité bâtiment	00	03	03
Peinture	00	01	01
Maçonnerie	00	01	01
plâtrier	00	01	01
cuisinier	01	01	01

couture	01	00	01
pâtissier	01	00	01
Conduite d'engin	01	00	01
Chimie industrielle (Ingénieur)	01	00	01
Sciences commerciales (licence)	00	01	01
Total	09	10	19

Le tableau N3 montre les différentes qualifications des acteurs porteurs de projets qui sont diverses et variées. Nous notons que les plus importantes parmi ces qualifications sont la plomberie et l'électricité bâtiment. En effet, ce sont ces qualifications qui vont déterminer la nature des projets pour lesquels les acteurs se sont engagés dans les dispositifs s ANSEJ.

Engagement et stratégie des jeunes dans les projets d'entrepreneuriat.

Pour commencer, il faudrait d'abord souligner le fait que la politique gouvernementale algérienne liée à l'emploi des jeunes, dans le sillage des organismes d'entrepreneuriat, entre autres, comme celui de l'ANSEJ, constitue un facteur déterminant pour l'émergence, sur le plan socio-économique, des jeunes acteurs porteurs des projets de micro-entreprises. Par ailleurs, la situation socio-économique de la jeunesse sur le plan national, liée d'une part à la fin de scolarité et d'autre part à la demande de l'emploi, favorisent en adéquation avec le premier facteur l'engagement des jeunes dans des projets d'entrepreneuriat soutenus, bien entendu, par l'Etat.

Cet engagement des acteurs dans des projets micro-entreprises est indissociable des institutions de l'Etat de la famille. D'où celles-ci constituent des catalyseurs rendant compte de l'engagement ainsi que des stratégies des jeunes acteurs dans leurs projets d'entrepreneuriat.

Nature de projets d'entrepreneuriat des acteurs :

Pour rendre compte de l'importance de l'engagement des jeunes dans des projets d'entrepreneuriat, il est judicieux de commencer par présenter la nature de ces projets qui sont liés dans la plupart des cas à la nature de leur qualification de métiers professionnels, comme nous venons de les voir au cours de la présentation des profils de ces acteurs.

Pour des raisons plus pratiques, nous présentons ces projets dans le tableau qui suit.

Nature du projet	Villages de Maâtkas	Villages de Timezrit	Total

Plomberie		03	03
Plomberie et étanchéité bâtiment	01		01
Electricité bâtiment		03	03
Bâtiment et travaux publics	01		01
Peinture		01	01
Soudure		01	01
Menuiserie de bois	01		01
Ferronnerie et menuiserie métallique	01		01
Fabrication de la pate alimentaire pour animal (les chiens)	01		01
Fabrication de bouteille emballage en plastique		01	01
Laiterie de fromagerie	01 (femme)		01
Confection	01 (fille)		01
Pâtisserie	01		01
Prestation de service (location d'engin)	01		01
total	09	10	18

En effet, il s'agit de 18 micro-entreprises pour lesquels sont engagés les jeunes acteurs de deux régions de Kabylie (Maâtkas et Timezrit). Nous devons souligner qu'une micro-entreprise de plomberie est associée par deux frères dans la région de Timezrit, c'est pourquoi on a pu compter au total 18 micro-entreprises au lieu de 19 en nombre d'acteurs engagés.

Quant à la variable sexe n'est pas aussi pertinente dans notre étude. Et ce du fait que les projets pour lesquels sont engagés les jeunes filles ne peut relever du domaine exclusivement féminin, à savoir la laiterie et fromagerie et confection. Cela renvoie plutôt à la nature des qualifications obtenues lors de la formation des deux acteurs

féminins. Il s'agit en l'occurrence de diplôme universitaire en chimie (ingénieur en chimie industrielle) pour la première et de la couture pour la deuxième.

Dispositifs pour l'engagement dans les projets d'entrepreneuriat

Les conditions socio-familiales et la situation des jeunes en rapport avec le marché de l'emploi, constituent des éléments importants dans l'engagement des jeunes, comme acteurs sociaux, dans les projets d'entrepreneuriat. En effet, on ne peut rendre compte des réalités sociologiques sur la manière et les raisons motivant les jeunes à l'investissement dans les projets des micro-entreprises, si on n'a pas mis en relief, les conditions familiales, les qualifications des jeunes et leurs expérience dans l'exercice des métiers à quoi il faudrait ajouter les dispositifs étatiques pour l'emploi des jeunes. Autrement dit, les conditions socio-économiques et familiales des jeunes, notamment dans le monde villageois en Kabylie, ainsi que les dispositifs étatiques pour l'insertion professionnelle des jeunes jouent un rôle déterminant dans l'engagement des jeunes dans les projets d'entrepreneuriat. Il est vrai que leur choix et leur orientation dans telle ou telle micro-entreprise relève des considérations personnelles mais surtout des parcours de formation et de qualification ainsi que du capital d'expérience acquis par ces jeunes dans l'exercice de leurs métiers.

Choix des projets : entre qualification et capital d'expérience.

C'est ainsi que le choix des engagements des acteurs dans les projets d'entrepreneuriat est dicté principalement par deux facteurs majeurs ; à savoir les qualifications et le capital d'expérience. Car, outre les formations qui constituent un facteur important dans l'orientation des jeunes vers des projets d'entrepreneuriat, dans le cadre de l'ANSEJ, se trouve également pour certains le capital d'expérience qu'ils ont acquis dans l'exercice de leurs métiers. De nombreux exemples peuvent conforter nos propos.

- C'est le cas de la femme de Mâatkas porteuse du projet de la laiterie et fromagerie. Elle avait travaillé dans ce domaine dans des entreprises tant à Alger qu'à Tizi-Ouzou.

- Le jeune de 30 ans de Mâatkas détenteur du projet ANSEJ dans le bâtiment et travaux publics. Alors qu'il avait déjà travaillé dans le secteur du bâtiment.

- La jeune fille de Mâatkas détentrice du projet ANSEJ de confection. Après sa qualification en couture, elle avait exercé plusieurs années dans de nombreux ateliers de confection situant dans sa région (Mâatkas).

- Le cas du jeune de 30 ans qui avait monté son entreprise en ferronnerie et menuisier métallique, lui aussi avait beaucoup travaillé chez des particuliers dans ce domaine.

- Le jeune Meziane de 28 ans (Timezrit) ayant monté son entreprise en soudure ; après sa qualification dans le domaine de la soudure, il avait exercé plusieurs années chez des particuliers. C'est ce qui lui a permis d'acquérir ce capital d'expérience qui

sera, par la suite, le catalyseur dans le choix et l'orientation de son projet d'entrepreneuriat en soudure.

- Le jeune Nabil B, de Timezrit, qui a eu une qualification en l'électricité, il a dû travailler un moment dans l'entreprise publique avant de monter sa micro- entreprise de l'électricité bâtiment ;

- Le jeune Khierdine de 27 (Timezrit), ayant monté une micro-entreprise en maçonnerie bâtiment. Après sa qualification en domaine de la maçonnerie, il a travaillé plusieurs années avec son frère dans le même métier.

Ce qui ressort à travers ces exemples, c'est que le capital d'expérience dans l'exercice d'un métier de qualifications pour ces jeunes acteurs, est non négligeable pour leur engagement dans les projets d'entrepreneuriat.

Processus de la mise en œuvre du Projet : Engagement face à l'Etat et à la famille.

Il est vrai que, à travers les projets d'entrepreneuriat montés par les jeunes, ils sont en quête d'une affirmation de soi dans la vie sociale, économique voire même politique. C'est pourquoi, ils s'érigent, dans le cadre de leur engagement, dans une dynamique d'acteur social. Cependant, dans la mise en œuvre de leur projet, et dans le processus de sa concrétisation, depuis l'émergence de l'idée du projet jusqu' à la phase finale du montage de l'entreprise, le jeune est face aux institutions de l'Etat et de la famille (Hadibi : 2014). Autrement dit, la réalisation de soi, en tant acteur-entrepreneur, se construit à travers, essentiellement, ces deux institutions structurant la société immédiate de l'acteur en question.

Souvent l'idée de monter un projet, donc de s'engager dans l'entrepreneuriat, est une question souvent négociée dans le contexte la famille. De ce fait, l'institution familiale représente, parmi beaucoup de ces acteurs, un point de départ du projet, ou les germes du projet. C'est ce que confirment les propos des acteurs engagés. De ce point de vue, l'institution familiale constitue pour l'acteur une assurance et stratégie de s'affirmer dans le domaine dont il s'engage (Cicchelli, sd). C'est ainsi que l'engagement de l'acteur est souvent celui aussi de la famille. En ce sens que la famille constitue un capital social et symbolique pour l'engagement des jeunes, d'où la mobilisation de ses ressources. Le cas de Nabil est frappant, dans la mesure où il s'engage auprès de l'ANSEJ pour monter sa micro-entreprise de fabrication de petites bouteilles d'emballage de limonade. Son projet est destiné justement à consolider et conforter l'entreprise familiale de limonadière.

Quant au projet lui-même dont sont engagés tous les acteurs d'entrepreneuriat dans les deux localités de Kabylie, il s'inscrit dans le cadre des institutions étatiques. La conformité ainsi que la légalité du projet pour lequel le jeune est engagé s'inscrivent dans le cadre institutionnel, pour ne pas dire formel et réglementé par un système juridique étatique. C'est ainsi que le processus de l'engagement des jeunes dans les projets d'entrepreneuriat, dans le dispositif ANSEJ, trouve son sens justement dans ce contexte institutionnel. Cela se confirme davantage dans la construction du projet :

depuis la préparation du dossier jusqu'à l'acquisition du matériel. Dans ce processus d'engagement, le jeune traverse des épreuves qui lui demandent parfois du temps, pour la concrétisation de son projet. Un processus auquel ces jeunes n'ont aucune expérience et découvrent les manières avec lesquels le traitement que leur réservent les institutions étatiques impliquées dans la réalisation de leur projet. Face justement aux institutions étatiques, les jeunes se rendent compte de la nécessité de recourir à l'Etat pour donner sens à leur engagement dans les projets d'entrepreneuriat. Quelles que soit les difficultés qu'éprouvent ces jeunes dans la réalisation de leur projets face à l'Etat, tant dans les préparatifs des dossiers pour inscription, passage par la commission, création du registre de commerce, le financement bancaire que dans l'acquisition du matériel, l'apport étatique constitue une stratégie majeure pour leur engagement dans les projets de micro-entreprise. De ce fait, l'Etat constitue en soi une stratégie majeure que développent les acteurs dans l'engagement dans leurs projets d'entrepreneuriat. Cela traduit le fait que ces derniers mobilisent les ressources et les moyens de l'Etat dans la réalisation de leur projet qu'inscrit ce dernier dans la cadre d'une politique gouvernementale pour absorber le chômage chez les jeunes.

En effet, cet « accompagnement » (Darbus : 2008) dans la création de la micro entreprise, met en perspective tout un parcours d'engagement et de stratégie mise en avant par ces acteurs.

Les projets d'entrepreneuriat et le développement local.

Sans doute, il serait naïf de ne pas penser sur l'apport économique et social des projets de jeunes au développement de leurs localités villageoises. Ces projets procurent d'abord un emploi et une vie active et professionnelle pour ces jeunes érigés en acteurs socio-économiques locaux. De ce fait, ils ont pu construire une identité professionnelle en référence au projet construit.

La réalisation et la mise en œuvre des projets traduisent leur implantation ainsi que leur fonctionnement qui nous permet de distinguer deux types de micro-entreprises. Des micro-entreprises fixées et localisées dans les localités villageoises : telle que l'atelier soudeur, fabrication de lait et fromagerie, fabrication d'emballages de bouteilles en plastique, fabrication de la pâte alimentaire pour animal, location d'engin, pâtisserie, fabrication de confection, atelier de ferronnerie et menuiserie métallique, menuiserie de bois ; et des micro-entreprises mobiles telles que la plomberie, bâtiment et travaux publics, électricité bâtiment et étanchéité...

La participation des jeunes acteurs dans le développement local villageois, à travers leurs engagements dans les projets d'entrepreneuriat se résume dans les axes suivants.

1- Création de l'emploi :

Ce qui semble apparent et visible dans le rôle que jouent ces acteurs porteurs de micro-entreprises est la création de l'emploi (Ebrsolede : 2004). Celle-ci se traduit dans la réalité sociologique par le fait que ces jeunes s'engagent dans la vie professionnelle selon les domaines et les métiers qu'ils choisissent pour investissement. Ceci-dit, cet engagement dans la vie active procure pour ces acteurs,

outre un capital matériel mais également un capital symbolique qui se traduit dans les savoir-faire professionnels, autrement dit, un capital d'expérience professionnel souvent novateur. Culturellement, cela a du sens du fait que cela constitue un phénomène sociologique nouveau dans la dynamique sociale et économique des villages de Kabylie, d'où la professionnalisation des savoir-faire dans le domaine d'entrepreneuriat chez les jeunes.

Ainsi beaucoup parmi ces micro-entreprises captent de la main d'œuvre tant familial qu'autre. La majorité des ces micro-entreprises offrent un travail pour d'autres jeunes qu'il soit d'une manière régulière et irrégulière. Souvent, les relations de proximités, familiales ou villageoises, prédominent dans la manière de capter la main d'œuvre chez les jeunes villageois.

2- L'intégration de la femme dans la dynamique socio-économique locale (villageoise)

Bien que notre enquête concerne uniquement deux cas de femmes, comme acteurs d'entrepreneuriat, mais cela est, à notre sens, signifiant sur plan sociologique voire anthropologique pour le monde villageois en Kabylie. Aujourd'hui plus que jamais, les jeunes filles villageoises s'engagent dans une dynamique d'entrepreneuriat, dans les différentes activités professionnelles dont les plus récurrentes est la fabrication de gâteaux et de confection.

La fabrication du lait et fromagerie et celle de la fabrication de confection dans les villages de Maâtkas représentent un bon exemple à souligner du fait qu'il rend compte de l'importance de la participation de la femme villageoise dans la vie économique locale. Hormis, les produits fabriqués qui sont commercialisés tant au niveau local ou élargie, ces acteurs ont pu créer un marché de travail qui recrute des jeunes filles. C'est le cas ici de l'atelier de confection que détient la jeune fille de 31 ans de Maâtakas qui fait travailler 03 jeunes filles des différents villages de la région. A cela s'ajoute l'entreprise de production alimentaire pour animal qui intègre 05 jeunes filles de la région. Cette réalité d'intégration de la femme dans la dynamique socio-économique régionale confirme aussi cette thèse de création de l'emploi au niveau local villageois et lutter contre le chômage chez les jeunes filles dont certaines sont des diplômées.

3- La dynamique urbaine locale et la micro-entreprise.

Qu'il soit au niveau local villageois, à Maatkas ou à Timezrit, ou en dehors du local, les acteurs d'entrepreneuriat participent, d'une certaine manière, au développement urbain et, donc, au processus de l'urbanisation. C'est ainsi que quelques micro-entreprises, à titre illustratif, bâtiment et étanchéité ; location d'engin ; la plomberie ; électricité bâtiment, ont pu créer, de part leur implication sur le terrain, une dynamique d'une extension urbaine importante notamment à l'échelle locale.

4- Contribution à la création du marché local et national

La production des ces micro-entreprises des deux localités de Kabylie participent à augmenter voire à la création des marchés locaux et nationaux. Cela se confirme à

travers quelques micro-entreprises de production, à titre d'exemple, l'entreprise du lait et de fromagerie ; l'atelier de confection ; fabrication de l'emballage de bouteilles en plastique ; fabrication de l'alimentation pour animal. Les produits respectifs des ces micro-entreprises animent les marchés locaux et nationaux et offrent en conséquence de nouveaux produits et forgent des rapports et des réseaux marchands. La création ou l'animation des marchés, tant locaux que régionaux ou nationaux, engendrent pour ces micro-entreprises et donc pour les acteurs qui les détiennent une culture marchande, un capital symbolique, qui implique l'esprit de la compétitivité et de la concurrence dans la commercialisation et dans l'amélioration progressive de la qualité du produit.

E somme, la participation des ces acteurs au développement de leurs localités implique implicitement des transformations sociales, culturelles et économiques.

Conclusion : les enjeux culturels pour un engagement réels des acteurs.

L'interprétation anthropologique de l'engagement des jeunes des villages kabyles, comme acteurs sociaux, dans la construction des projets d'entrepreneuriat est lié profondément au contexte socioculturel de la société où ils évoluent et où ils sont socialisés. Leur affirmation en tant qu'acteurs agissant obéit aussi aux paramètres sociologiques et culturels. C'est pourquoi les engagements et les stratégies ne pourront pas être homogènes pour tous les jeunes. Cela relève des trajectoires sociales et culturelles qui diffèrent d'un jeune et à autre ainsi que les ambitions personnelles et individuelles qu'aspire chacun pour la construction de son avenir.

Les enjeux culturels sont majeurs et déterminants pour une émergence effective de l'acteur à participer, d'une certaine manière, à une construction sociale et économique tant à l'échelle locale ou nationale. Car, il reste que le contexte familial et le capital culturel et symbolique qu'acquiert le jeune, à travers sa socialisation familiale et scolaire, son expérience dans l'exercice de sa qualification peuvent jouer des paramètres culturels important dans son engagement en acteur entrepreneur. A Cela s'ajoutent également le capital de lien social qu'ils mobilisent tant dans la construction du projet que dans la gestion de sa micro-entreprise.

En somme, l'engagement des jeunes villageois de Kabylie dans la construction sociale et économique de leur milieu social, dans le cadre des projet d'entrepreneuriat, traduit une réalité sociologique de tout une trajectoire sociale leur permettant de se positionner et d'agir comme des acteurs porteurs de projet et par là, leurs actions d'entrepreneuriat participent au développement, donc au transformation socio-culturelle et économique de leur milieu social. C'est ainsi que, du point de vue anthropologique, l'émergence du jeune villageois en acteur porteur de projet suppose tout un parcours d'engagement, de construction mais aussi de l'action.

Sur un autre registre, les entraves et les difficultés auxquelles sont confrontés ces jeunes tant au moment de leur construction du projet qu'au moment de sa mise en œuvre relèvent des enjeux culturels qui se traduisent souvent par l'inexistence au préalable d'une culture sociale et socialisante permettant à quelques jeunes de se positionner comme acteur /entrepreneur. Les enjeux administratifs et même socio-

familiaux contribuent par moment aux « frustrations » de ces jeunes d'émerger et d'aller au bout des aspirations dans leur projet d'entrepreneuriat. Ce qui explique, en partie, des grandes difficultés d'engagement qui conduisent parfois à des « échecs » et/ou au désengagement.

Eléments bibliographiques :

- Cicchelli Vincezo, « Les jeunes et la famille : comprendre les liens entre structure familiale et réussite individuelle », in Anna Stelling et Rapahail Wenterbert, *Les Jeunes face à leur avenir*, <http://www.biop-cci-aprispdf.fr> (sd).
- Bourdieu Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Question de sociologie*, Minuit, Paris, 1984
- Darbus Fanny, « L'accompagnement à la création de l'entreprise », Auto-emploi et recomposition de la condition salariale, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2008/05 N 175, pp 18-33.
- Ebrssolede Serge, « L'insertion ou la délégitimation du chômeur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2004/4 N 154, pp 92-102.
- Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Armand colin, Paris, 1997.
- Crawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1990.
- Hadibi Mohand Akli (dir.), *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'Etat, Stratégie et représentations*, PNR N 31 DGRSCT-CRASC, 1994.
- Morisson C, Renad O et Xavier, *Micro-entreprise et cadre institutionnel dans les pays de développement*, OCDE, 2003.

Le rôle stratégique d'une logistique verte, et sa contribution à minimiser l'impact de ses activités à l'environnement

M.BAKOUR Badreddine

*Doctorant à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Dr IFOURAH Hocine

*Maître de conférence (A) à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Pr HADDAD Zahir

*Professeur à l'université A/MIRA de Béjaia,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (RMTQ).*

Introduction:

Le terme logistique désigne un ensemble d'activités, de techniques et de moyens visant à obtenir une gestion optimale des flux de produits et des biens.

Une bonne logistique tend à organiser, rationaliser, hiérarchiser, réguler et coordonner l'ensemble de ces flux à partir des sources de matières premières jusqu'au consommateur final en passant par des systèmes de production ou de commercialisation.

Jusqu'à récemment, le paradigme dominant pour ceux qui gèrent la logistique a été principalement basé sur une logique de réduction de coûts directs. Les coûts environnementaux et sociaux plus larges, traditionnellement exclus du bilan, ont été ignorés pendant des décennies.

Au cours des dernières années, la quantification de l'impact de la logistique sur le changement climatique a suscité un réel intérêt. Plusieurs recherches scientifiques et études se sont attelées à la question. Le Forum économique mondial a estimé selon une étude datant de 2009 que l'activité logistique représente environ 5,5 % des émissions des gaz à effet de serre.

A la lumière de ces constats, et dans un contexte caractérisé au cours des dix à quinze dernières années par l'accroissement de l'intérêt des peuples et des gouvernements pour les questions environnementales, en particulier les

changements climatiques, les entreprises et acteurs économiques s'investissent de plus en plus dans des pratiques visant à réduire l'impact environnemental de leurs opérations logistiques. Ces pratiques désignées souvent par le terme générique «Green Logistics» sont considérées par des compagnies comme argument de vente à des clients de plus en plus regardants à l'empreinte carbone des produits et services qu'ils consomment.

Cela impose une intégration plus soutenue d'actions axées sur la protection de l'environnement sur tous les niveaux de Management d'entreprise (Stratégique, tactique et opérationnelle). De ce fait, la gestion de la Supply Chain qui constitue « la moelle épinière » de toute entreprise industrielle et de prestations logistiques, deviendra un gisement majeur d'opportunités d'optimisation et d'amélioration pour à la fois protéger l'environnement et réaliser la performance globale (économique, sociale et environnementale) et durable.

Une interaction directe avec tous les partenaires de la chaîne logistique peut permettre à une entreprise de réduire ses stocks, de diminuer ses risques d'obsolescence de produits, de baisser ses coûts de transaction, de réagir plus rapidement aux modifications du marché, et de répondre promptement aux demandes des clients.

Les bases fondamentales de ces nouveaux principes de collaboration sont une gestion intelligente de la chaîne logistique du bout à bout, avec une communication harmonieuse avec toutes les parties prenantes. Cela permettra, par conséquent, de créer à moindre coût un réseau transversal de transactions propre et durable.

Problématique:

Les effets de la pollution du secteur de la logistique constituent l'un des facteurs les plus nuisible, menaçant ainsi la durabilité des ressources et l'avenir des générations futures d'où notre problématique sera comme suit : "quelle démarche d'intégration de développement durable dans la chaîne logistique peut-on prétendre?"

Méthodologie :

Dans le cadre de notre approche méthodologique, nous nous sommes basé sur:

- * La collecte des données à partir de plusieurs études faites sur le phénomène en question (Logistique verte et durable).
- * Analyse documentaire (ouvrages, articles, ...).
- * La recherche bibliographique.

Objectif de la recherche:

La présente communication a pour objectifs de :

1. Expliciter la revue de littérature portant sur la logistique et le développement durable;
2. Présenter les différents types de logistique ;
3. Proposer une démarche de mise en place de la logistique verte chez les industriels et les prestataires logistiques.

Revue de littérature:

Le secteur de la logistique s'est fortement développé ces dernières années et devient un acteur majeur de l'organisation économique actuelle. Il permet la circulation et la gestion des flux de marchandises et d'informations entre les différents maillons de la chaîne de production et de distribution. La logistique a crû en parallèle avec la mondialisation de l'économie et de la division du travail, le volume des échanges en forte augmentation et la complexité croissante des réseaux ont nécessité la création de services adaptés pour garantir une gestion efficace et compétitive. Ce développement rapide de la logistique intervient dans une période où les préoccupations environnementales sont de plus en plus marquées et les impacts de l'activité humaine de plus en plus inquiétants. La préservation de la terre et la limitation de la pression de l'homme sur le milieu afin de maintenir une planète vivable pour les générations futures deviennent des enjeux mondiaux. Dans ce cadre, il est indispensable de s'interroger sur la question des impacts environnementaux, positifs et négatifs du développement de la logistique, pour utiliser cet outil efficacement et dans un souci de développement durable. Nous essaierons dans un premier temps de donner quelques définitions sur la logistique, son fonctionnement et ses intérêts dans l'entreprise, Ensuite, le développement durable et les impacts environnementaux théoriques de la logistique seront identifiés, puis les démarches à entreprendre.

1- La logistique:

La logistique peut être définie comme l'activité cherchant à maîtriser les flux physiques d'une entité afin de mettre à disposition et de gérer des ressources correspondant aux besoins.

Il s'agit donc d'optimiser la gestion des moyens pour atteindre les objectifs prédéfinis.

C'est dans le domaine militaire que le terme logistique est apparu, il s'agissait de l'organisation du ravitaillement des troupes afin qu'elles puissent conserver leurs capacités opérationnelles dans la durée.

La logistique en entreprise :

La logistique constitue un service à part entière dans la plupart des entreprises de moyenne et grande taille. Cette fonction transversale aux autres services est stratégique et influence considérablement l'activité de l'entreprise.

L'intérêt de la logistique en entreprise :

La logistique est importante pour tous les acteurs de l'entreprise car elle influence son activité. C'est, dans la plupart des entreprises, une fonction transversale qui concerne l'ensemble des services et permet de les lier le plus efficacement possible.

La logistique est un véritable outil de compétitivité qui a pour but d'améliorer la coordination des services de l'entreprise et de les mobiliser pour poursuivre un objectif commun : la satisfaction des clients. Dans certains secteurs d'activité, la logistique peut constituer un avantage concurrentiel.

L'objectif de la logistique en entreprise porte à la fois sur du court terme (optimisation des flux physiques quotidiens) et sur du moyen à long terme (mise en place de plans d'actions pour optimiser les paramètres de production et de stockage)

La gestion de la logistique :

La logistique consiste à gérer tout ce qui concerne le transport et le stockage des produits de l'entreprise : véhicules nécessaires au transport, fournisseurs de l'entreprise, entrepôts, et manutention, en optimisant leur circulation pour minimiser les coûts et les délais.

La gestion de la logistique s'effectue désormais grâce aux systèmes d'informations de l'entreprise. Pour que celle-ci soit performante, l'entreprise doit idéalement utiliser une codification claire et identique pour chaque fonction de l'entreprise, et utiliser la télétransmission des informations.

L'objectif de la fonction logistique de l'entreprise est de coordonner les produits en circulation de manière à ce que les produits circulent en continu (pour diminuer les délais de livraison) et à regrouper les produits (pour diminuer les coûts).

La chaîne logistique de l'entreprise gère les flux le plus efficacement possible pour réduire les principaux coûts suivants : coûts d'approvisionnement, coûts d'acheminement, coûts de production, coûts de stockage.

La gestion de la logistique s'appuie sur des indicateurs pour mesurer la performance du système en place et détecter les points que lesquels l'entreprise doit progresser, comme par exemple :

5- Pour les approvisionnements : taux de disponibilité et délais de livraison ;

6- Pour le stockage : suivi de la valeur du stock, des pertes de valeur et de la couverture des stocks ;

Pour le transport : Coût moyen par produit et taux de remplissage du moyen de transport ;

2- Le développement durable :

Le rapport Brundtland en 1987 définit le développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »

Le développement durable doit être à la fois **économiquement efficace**, **socialement équitable** et **écologiquement tolérable**. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition.

Le développement est « durable » s'il est conçu de manière à en **assurer la pérennité du bénéfice pour les générations futures**.

En effet, le développement durable est fondé sur trois piliers, trois composantes interdépendantes à savoir :

a- La dimension environnementale :

Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

b- La dimension sociale :

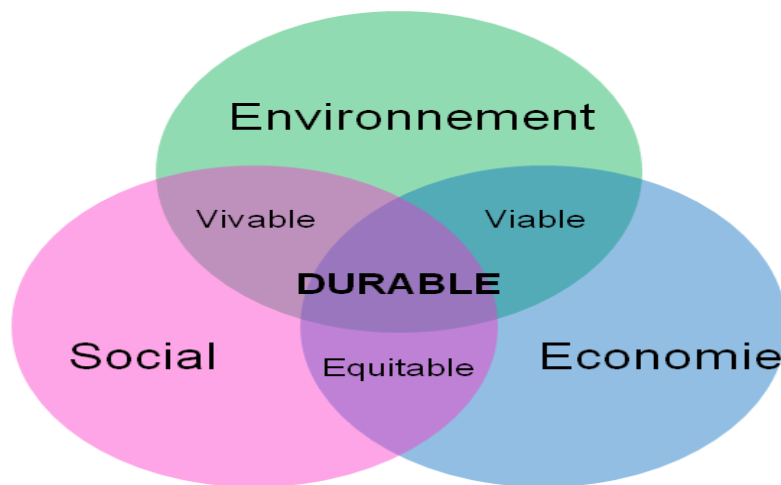
Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

c- La dimension économique :

Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables

Le schéma ci-dessous résume les différents courants entrecroisés de cette notion.

Figure1 : les différents courants entrecroisés du développement durable



Source : researchgate.net

Les finalités du développement durable :

- 7- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- 8- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- 9- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations
- 10- L'épanouissement de tous les êtres humains
- 11- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chaque finalité est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, piliers du développement durable.

3- La logistique durable et l'éco-logistique:

La logistique est le pilotage synchronisé et optimisé des opérations couvrant l'acquisition des matières premières, leur transformation en produits finis et la mise à disposition ces produits au lieu de consommation. On retrouve donc dans la chaîne une succession d'opérations parmi lesquelles le transport. (Achat, emballage, manutention, entreposage, expédition, transport, livraison...)

Comment pourrait-on résumer l'esprit d'une logistique écologique ? C'est à cette question que nous proposons une réponse dans cet article. L'éco-logistique pour une entreprise se traduit par la prise en compte des critères environnementaux dans les activités de logistique et transport. Sa finalité est de permettre une économie des ressources (matérielles et énergétiques), la réduction des émissions des déchets, le

respect de l'environnement tout en restant compétitive. La préoccupation majeure devient donc celle de trouver un équilibre juste entre logistique, compétitivité et respect de l'environnement.

La logistique durable:

La logistique durable est une démarche qui se résume en ces mots : « Faire mieux avec moins de ressources ». Il s'agit de garantir la survie des processus logistiques dans le temps en réduisant autant que l'on peut la densité et la diversité des opérations, des activités et des produits :

- Moins de matières premières : utilisation de matériaux recyclables...
- Recours aux moyens matériels et infrastructures les moins énergivores : meilleur détermination des moyens de transport, amélioration du taux de remplissage des véhicules de transport...
- Moins de flux de transport : optimisation des trajets, réduction des congestions routières, meilleure détermination des réseaux de distribution, optimisation du conditionnement et emballage des chargements...
- Adoption des stratégies collaboratives au niveau national ou régional : cross-docking, gestion partagée des approvisionnements, gestion mutualisée des approvisionnements.

Une logistique durable bien appliquée se traduit généralement par des gains économiques conséquents (réduction des coûts) et une accélération notoire des flux (réduction des files d'attentes, réduction du nombre de flux...).

La logistique verte :

La logistique verte se traduit par l'intégration de la démarche écologique dans la gestion des processus logistiques.

Cette association entre « **logistique** » et « **écologie** » a donnée naissance à l'**éco-logistique** ou **Logistique verte**. La logistique verte s'étend au-delà des simples caractéristiques d'une logistique durable avec une finalité : réduire l'impact des activités de logistique et transport sur l'environnement.

La démarche écologique dans la gestion des processus logistiques s'étend sur tout le cycle de vie du produit. De l'extraction des matières premières, en passant par les étapes de transformation, stockage, transport, mise sur le marché, utilisation et destruction en fin de vie, l'éco-logistique se traduit par l'emploi de matières premières écologiques, l'utilisation des énergies propres ou renouvelables, l'utilisation de matériaux recyclables dans la fabrication, la réduction de la pollution et des émissions

de gaz, traitement moderne des flux d'information (moins de papiers pour plus de numérique), prise en charge des marchandises retournée ou en fin de vie (moins de déchets et plus de recyclage)...

Figure 2 : Phases de croissance vers l'éco-logistique

Logistique	Logistique durable	Logistique verte (Eco-logistique)
Prise en compte des 4 piliers logistiques (moyens, cout, délais et qualité de service)	Prise en compte des 4 piliers logistiques (moyens, cout, délais et qualité de service)	Prise en compte des 4 piliers logistiques (moyens, cout, délais et qualité de service)
	Prise en compte des énergies et transports propres, des déchets d'emballage (réduction de la densité et la diversité des opérations, des activités et des produits)	Prise en compte des énergies et transports propres, des déchets d'emballage (réduction de la densité et la diversité des opérations, des activités et des produits)
		Prise en compte des composants, des ressources et des processus (réduction de l'impact des activités de la logistique et transport sur l'environnement)

Source : Gaston NGOOH

4- La logistique des retours:

La logistique des retours est l'ensemble des activités mises en œuvre pour réaliser le flux inverse des marchandises. C'est à dire partant du consommateur jusqu'à l'entrepôt de l'unité commerciale ou du fabricant. Elle est aussi connue sous les différentes appellations suivantes : « Reverse Logistics », « logistique à rebours », « logistique inverse » ou « rétrologistique ».

A- Les types de retours :

La logistique des retours traite :

12- Retour de marchandises dû à des méventes (invendus des journaux, livres,

articles démodés, restants de promotion, produits périmés ou en limite de péremption...);

13- Retour de marchandises dû à des erreurs de commande ou le rappel des produits défectueux par le producteur ;

14- Retour des excès de stocks saisonniers. Le désengorgement des stockages permet de mettre sur le marché des produits nouveaux et de recycler les anciens pour les revendre.

15- Rappel des produits pour défauts ;

16- Récupération d'équipements obsolètes, en fin de vie et de matériaux dangereux et/ou présentant des risques pour l'environnement.

Ce processus qui a pour objet principal d'assurer les retours de marchandises peut être initialisé par le consommateur ou le fabricant :

- Retour mis en place par les consommateurs pour réparation ou remplacement;
- Retour mis en place par l'entreprise pour assurer :

a- la réutilisation pure et simple (des emballages par exemple : palettes, cartons, bouteilles, containers...);

b- la valorisation (réparation, reconditionnement, réassemblage, cannibalisation ou recyclage) des produits et composants pour une remise sur le marché (vente d'occasion, don de charité) ;

c- l'élimination des produits en fin de vie ou le traitement des déchets de production, eaux usées, huiles usées...qui demeurent un thème important de la logistique industrielle.

Tous les produits retournés ne reviennent pas nécessairement vers le fabricant. Ils peuvent directement être conduits vers un partenaire qui prendra en charge leur traitement ou remise dans le cycle de production.

B- Quelques aléas de la logistique des retours:

Gérer les flux de retours nécessite de mettre en place une bonne synchronisation des flux, Voici quelques précautions à prendre :

- Fréquences d'envoi régulières et contrôlées. Les ressources mobilisées pour les retours doivent suffisamment être exploitées, au risque d'engendrer des coûts superflus ;
- Traitement rapide et efficace des produits retournés. Eviter les surstocks de matériels parfois mal identifiés. Libérer les espaces en prévision des prochaines réceptions... ;

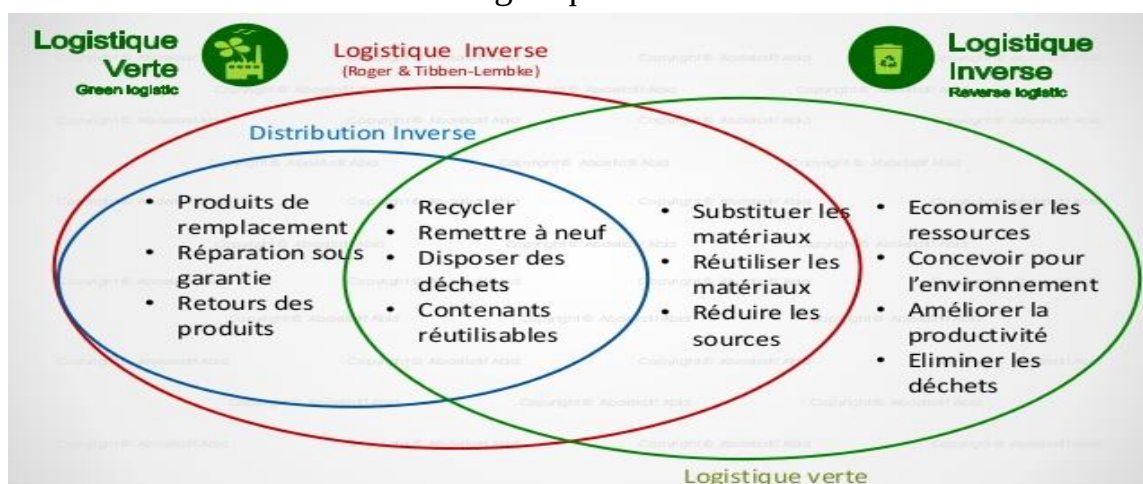
◦ Coûts logistiques maîtrisés. La méconnaissance des coûts liés à la logistique des retours peut engendrer de lourdes dépenses insoupçonnées. Il convient donc de les enregistrer et analyser clairement.

C- Bénéfices de la logistique à rebours:

Parmi les diverses raisons qui poussent les organisations à s'intéresser à leurs retours de marchandises, nous retenons principalement les considérations économiques (dépenser moins dans l'achat de matières premières en réutilisant des composants récupérés) et environnementales (éviter les lourdes charges dues à la destruction de l'environnement).

Consommer bio (produits naturels) ou écologique (produits faits de matières recyclées) est un phénomène de plus en plus répandu chez les consommateurs. Ce qui oblige en quelque sorte les industries à adopter de nouveaux procédés dans la fabrication de leurs produits (recyclage), mais surtout à mettre en place des réseaux de retours, capables de récupérer cette nouvelle matière première.

Figure 3 : schéma récapitulatif de la reverse logique, reverse distribution et la logistique verte



Source : Rogers et Tibben-Lembke (1998)

Démarche de mise en place des pratiques de la logistique verte :

1. Le passage d'une chaîne logistique classique à une autre durable :

Sans doute, l'intégration des normes écologiques dans l'entreprise va engendrer des coûts supplémentaires, que l'entreprise doit être en mesure de les optimiser tout en améliorant les procédures écologiques de la chaîne. Néanmoins ces coûts supplémentaires seront récupérés sur le moyen et le long terme, en termes de rentabilité durable, la notoriété, accessibilité facile aux marchés

exigeant au niveau national et international.

Pour se faire, elle doit restructurer l'ensemble des éléments de sa chaîne, en impliquant l'ensemble de ses parties prenantes, afin de passer d'une supplychain classique à une supplychain durable.

L'adhésion d'une entreprise en général, et d'un prestataire logistique en particulier dans la démarche de développement durable, implique la prise en compte des considérations sociale / sociétale et environnementale. Néanmoins, dans notre présent article on se limitera à mettre en relief que les engagements environnementaux dans la logistique verte.

2. Comment mettre en place des pratiques de la logistique verte?

L'intégration de la logistique verte nécessite un suivi régulier pour permettre à l'entreprise d'évaluer l'efficacité de son plan d'action, d'apporter les ajustements appropriés et de divulguer ses résultats aux parties prenantes tout en élaborant des outils de reddition de comptes. Au départ, il est conseillé, un suivi trimestriel selon le rythme d'évolution des indicateurs. Le suivi du plan d'action peut être facilité ou amélioré par le développement d'outils de gestion (par exemple un système de gestion environnementale comme ISO 14001), la formation continue des employés mais aussi par la mise en place d'outils de reddition de comptes comme la validation et le suivi d'indicateurs permettant d'évaluer les résultats atteints en fonction de cibles dont l'entreprise se sera dotée.

La mise en œuvre du plan d'action passe également par la préparation et la publication du rapport annuel et par la sensibilisation de la direction de l'évolution de la démarche de développement durable.

Ci-après un schéma synthétique qui résume les étapes à poursuivre pour la mise en place la logistique durable chez les industriels et les prestataires logistiques.

Figure 4 : Les différentes démarches de mise en place d'une logistique verte



Source : Conseil patronal de l'environnement du Québec, (2012), « Implanter une démarche de développement durable pour une gestion intégrée des enjeux et des occasions en entreprise », voir site www.cpeq.org

Les résultats attendus :

- Optimiser au maximum le taux de remplissage des camions, améliorer le conditionnement et l'emballage du produit pour agencer de façon optimale les produits dans les camions, préférer des camions performants et l'éco-conduite. Les possibilités de report modal (vers le fret ferroviaire, maritime ou fluvial) doivent également être envisagées. L'action peut aussi se faire en amont, une réorganisation de la production peut amener à obtenir des quantités optimisées pour le transport et à réduire les départs de camions ayant un taux de remplissage faible ;

- Les infrastructures logistiques peuvent être conçues en utilisant des matériaux comme le bois, limitant leur consommation énergétique (maîtrise des besoins en

chaleur et climatisation), favorisant les énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermie, biomasse) et en utilisant de l'eau de pluie ;

- Un choix pertinent d'implantation des différentes entités (extraction de ressources naturelles, différentes étapes de fabrications, distribution) de la chaîne logistique peut réduire les distances et coûts de transports ainsi que limiter le nombre d'entrepôts et de plates-formes logistiques. Cela peut également générer des économies financières ;

- L'intégration de la logistique verte nécessite un suivi régulier pour permettre à l'entreprise d'évaluer l'efficacité de son plan d'action, d'apporter les ajustements appropriés et de divulguer ses résultats aux parties prenantes tout en élaborant des outils de reddition de comptes.

Conclusion :

L'initiative de cette communication, s'est émancipée dans le but de contribuer à ce premier colloque International sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire afin de démontrer l'importance d'une logistique verte qui cherche à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement et qui vise à réduire ses impacts environnementaux, et ce tout en gardant sa fonction majeure sous forme de qualités de service, de performance en termes de délais et de réactivité.

L'intégration d'objectifs à la fois environnementaux et sociaux aux objectifs économiques traditionnels des entreprises, l'intégration des parties prenantes et des flux retours change profondément la nature de la chaîne logistique.

La recherche en logistique doit contribuer au renouvellement de l'analyse de la SCM. Enfin, l'évolution de prise de consciences des entreprises (Industriels et prestataires logistiques) vers l'esprit de Développement Durable, requiert de ces dernières qu'elles se ressource en terme de capital humain, des Juniors et Seniors Managers qui réfléchissent et appliquent naturellement des stratégies, méthodologies, outils et méthodes en lien avec le développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Dans ces conditions, les établissements d'enseignement supérieur et professionnel, ainsi que les opérateurs de formation continue sont appelés à s'investir fortement à offrir une large gamme de Formations, d'accompagnements et de Coaching, afin de faciliter la mise à niveau des entreprises dans leurs démarches qualité et d'intégration du développement durable, et de réaliser par conséquent l'objectif ambitieux de la réduction du taux des coûts logistiques en étant notamment vert!

Références bibliographiques:

- Conseil patronal de l'environnement du Québec, (2012), « Implanter une démarche de développement durable pour une gestion intégrée des enjeux et des occasions en entreprise », www.cpeq.org
- Cruz J., Matsypura D., (2009). Supply chain networks with corporate social responsibility through integrated environmental decision-making. *International Journal of Production Research*, Vol. 47, N° 3, pp. 621– 648
- David Akono et Valérie Fernandes « Impacts du développement durable sur les organisations logistiques », *Management & Avenir* 6/2009 (n° 26), p. 241-255.
- Sawadogo M., (2011), « Intégration de l'impact environnemental, sociétal et économique du transport intermodal au sein des chaînes logistiques vertes », Thèse de doctorat de L'école nationale d'ingénieurs de Metz, L'université Paul Verlaine. p. 21
- Zhang H.C., Kuo T.C., Lu H., Huang S.H., (1997). "Environmentally conscious design and manufacturing: a state-of-the-art survey", *Journal of Manufacturing Systems*, Vol. 16, pp. 352-371.
- BOUSSETTA M., (2004), «Protection de l'environnement et stratégie de développement propre: leçons et perspectives de l'expérience marocaine», colloque développement durable : leçons et perspective, Ouagadougou du 1er au 04 juin 2004.
- Guide Jr, V. D. R. & Van Wassenhove, L. N. (2002). The Reverse Supply Chain. *Harvard Business Review* 80(2): 25-26.
- Klassen R., Johnson P.F., (2004). "The green supply chain". In Westbrook, R. & New, S. (Eds.). *Understanding Supply Chains -Concepts, Critiques and Futures*, pp. 229 -251.

« Les déterminants de l'entrepreneuriat vert : proposition d'un cadre conceptuel »

Dr AKILA RACHEDI Née ZOUAOUI

MCA

UMMTO Algérie.

Résumé :

L'entrepreneuriat vert est un phénomène important du point de vue du développement économique. Cependant, le sujet n'a pas été suffisamment analysé et les connaissances dans ce domaine ne sont pas systématisées. Soutenir le développement des entreprises vertes et accroître la résilience de l'économie et des écosystèmes naturels nécessite une analyse plus approfondie des conditions et des facteurs qui influencent le développement de l'entrepreneuriat vert.

Cette communication propose une revue de la littérature structurée, à partir de laquelle nous allons identifier les niveaux pertinents qui, à notre avis, ont une incidence sur la réussite de la mise en œuvre de la gestion des pratiques durables. Elle met en évidence les facteurs fondamentaux censés influencer sur les pratiques de gestion durables des entreprises.

En effet, l'entrepreneuriat durable est un processus qui ne consiste pas seulement à mettre l'accent sur la récolte des gains économiques, mais aussi pour démontrer les préoccupations vers, la qualité de l'environnement, l'équité de la société et la préservation de la culture. Ainsi, le facteur économique n'est certainement pas le principal facteur de motivation des individus pour s'engager dans l'entrepreneuriat durable. Des facteurs non économiques tels que des facteurs socioculturels ont bien été acceptés dans la littérature comme moteurs d'influence de l'entrepreneuriat vert.

Compte tenu des faibles connaissances et études spécifiques sur l'entrepreneuriat vert ayant comme objectif l'étude des déterminants de l'éco entrepreneur, ce travail cherche à clarifier, la nécessité et l'intérêt de les identifier.

L'objectif de notre communication, est de faire appel aux fondements théoriques disponibles dans la littérature pour construire un cadre conceptuel qui va enrichir la compréhension des déterminants de l'entrepreneuriat vert en s'intéressant à expliquer et fournir par là même aux praticiens, des compléments d'informations sur les éléments de pertinence à prendre en compte dans une démarche d'intégration de la dimension écologique de l'entrepreneuriat.

Mots clés : Entrepreneuriat; Entrepreneuriat vert ; orientation entrepreneuriale durable ; théorie de contingence

INTRODUCTION :

Le thème de l'entrepreneuriat « vert » semble avoir un intérêt grandissant des chercheurs (SCHALTEGGER 2002, SCHALTEGGER, WAGNER, 2010, VOLERY, 2002, LINNANEN 2002, SCHICK et al. 2002 , TAYLOR et WALLEY 2004, DEBRUYNE 2014, BERGER-DOUCE 2014). Certes, l'entrepreneuriat « vert » est aujourd'hui un enjeu de première importance pour les Etats: il reflète la prise de conscience grandissante des risques sociaux, environnementaux et sociétaux et s'inscrit dans la recherche de modes de développements durables, mais son opérationnalisation demeure pour les académiciens et les experts, une difficulté majeure. En effet, pour LEPINEUX F et al¹, la formulation d'une stratégie RSE suppose que les aspects sociaux et environnementaux soient placés au cœur des préoccupations de l'entreprise. C'est depuis plus de trois décennies qu'un débat s'est engagé concernant le statut scientifique de l'entrepreneuriat « vert » en sciences de gestion, débat partagé entre plusieurs courants distinct et se développant conjointement.

En se fondant sur une démarche à la fois descriptive et analytique, qui s'appuie principalement sur une analyse de la littérature managériale et académique dans le domaine, notre contribution défend l'idée que l'entrepreneuriat « vert » est le verdissement des pratiques économiques, il est la déclinaison des principes de développement durable au niveau macro-économique, et reste tout de même assez nouveau et abstrait comme concept en Algérie.

Afin d'expliquer l'objectif de cette recherche, qui est purement d'ordre conceptuel, il faut dès à présent identifier ce qui est entendu par l'entrepreneuriat « vert » et définir les principaux concepts de la recherche tout en délimitant les frontières de l'objet et du champ de l'analyse.

Partant de là, une question d'ordre général, et que cette communication s'applique à structurer et à clarifier par la suite peut dès à présent être posée.

Quels sont les déterminants de l'éco-entrepreneur ?

La première partie de cette contribution, expose la définition et la problématique de l'entrepreneuriat « vert » à partir de la littérature disponible. La seconde partie présente le cadre théorique de la recherche et la troisième partie propose le cadre conceptuel de la recherche.

I. Une revue de la littérature sur les principaux débats qui agitent la recherche sur l'entrepreneuriat « vert »

La revue de la littérature a pour objectifs, de situer le cadre théorique de la

1 - LEPINEUX F, ROSE J-j , BONANNI C ,HUDSON S (2010), La RSE, Théories et pratiques, ed Dunod, Paris, P 161.

réflexion, de justifier les points d'analyse que la recherche propose de débattre et qui va nous permettre de comprendre le phénomène de l'éco-**entrepreneuriat**. La mise en perspective des principaux débats qui agitent la recherche sur l'entrepreneuriat « vert » donne la mesure de la richesse de la production scientifique et valide ainsi le grand intérêt que l'entrepreneuriat « vert » suscite actuellement dans le monde de la recherche.

Compte tenu des faibles connaissances et études sur l'éco- entrepreneuriat spécifiques ayant comme objet d'étude les déterminants de l'entrepreneuriat « vert », ce travail cherche à clarifier, les difficultés d'opérationnalisation du concept à travers la littérature existante. Les résultats de l'étude doivent notamment apporter un éclairage quant à la validité de certaines approches actuelles qui prônent une uniformisation des déterminants de l'éco-entrepreneur.

1. Définition du concept d'entrepreneuriat vert

Les recherches dans le domaine d'entrepreneuriat vert ont été principalement conceptuelles et qualitatives, et sans consensus sur les définitions de ce type d'entrepreneuriat. L'examen de la littérature managériale révèle l'existence d'une multitude d'écrits convergeant vers un but commun à savoir, Anderson et Leal¹(1997), qui déterminent sept caractéristiques, qui permettent de distinguer un éco-entrepreneur (pur) d'un entrepreneur quelconque (l'objectif visé, les critères d'évaluation de la performance, La sensibilité au commerce équitable, le rapport aux réglementations environnementales, les parties prenantes, le rapport à la technologie, la taille de l'entreprise).

Connu sous le nom d'entrepreneuriat environnemental, Pour Schaltegger, 2002, l'éco-preneuriat peut être défini comme l'entrepreneuriat dans une optique environnementale « à la mode environnementale ».

Schaper (2002)² fait référence à un article pionnier de Quinn (1971) paru dans la *Harvard Business Review*, selon lequel : “*The ecology movement could provide profitable new markets for business expansion rather than simply being a drain on economic activity*”.

Pour Gerlach (2003), l'éco-entrepreneuriat et entrepreneuriat environnemental renvoient au comportement innovant d'acteurs économiques isolés ou d'organisations qui considèrent les aspects environnementaux comme l'objectif majeur de leur activité et comme une source d'avantage compétitif.

1 - Anderson et Leal(1997), op.cit par Thierry Levy-Tadjine, Marianne Younes et Amale Kharrouby (2010).

2 - Schaper, M. (2002), “The Essence of Ecopreneurship”, *Greener Management International*, summer, n° 38, pp 26-30. Op.cit par Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012).

En 2005, Amale Kharrouby, Thierry Levy-Tadjine, partant de la définition de Hisrich et Peters (1991) de l'entrepreneuriat « *L'entrepreneuriat peut se concevoir comme le processus qui consiste à vouloir créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaires, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondants et à en recevoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle* » ; dans une perspective d'accompagnement, identifient les traits spécifiques du processus éco-preneurial, lesquels traits reposent sur des trajectoires individuelles spécifiques mais donnent une grande place à des acteurs variés au cours du projet, porteur d'un système de valeur singulier.

Pour d'autres, comme Dean et McMullen (2007), le concept consiste à « découvrir, évaluer et exploiter les opportunités économiques qui sont présentes dans les défaillances du marché ayant trait à l'environnement ».

Galkina et Hultman (2016) perçoivent l'écopreneuriat comme une pratique qui vise à lancer de nouvelles entreprises en combinaison avec des pratiques et des valeurs commerciales respectueuses de l'environnement.

L'entrepreneuriat durable Selon Ceptureanu et al, (2017), est soit axé sur l'environnement, soit axé sur la durabilité.

DEBRUYNE Michel (2019), propose une clarification des termes de l'éco-entrepreneur (la personne porteuse du projet, alors que l'EE renvoie à l'organisation qui aura été mise en place pour le réaliser) se démarque à la fois de :

- l'entrepreneur social qui tente d'apporter des solutions concrètes à des problèmes concernant la communauté humaine en termes de relations sociales et cherche à créer de la valeur par l'insertion et la promotion du dialogue entre personnes ou entre groupes d'individus (exemple du secteur de l'économie sociale et solidaire).

- l'entrepreneur en développement durable motivé principalement par une démarche citoyenne, éthique et moralisatrice.

Cette revue de la littérature nous a permis d'avancer l'affirmation qu'il n'existe pas de définition universelle relative aux éco-entrepreneurs.

2. Typologies d'éco-entrepreneurs

Plusieurs auteurs ont développé des typologies d'éco-entrepreneurs tels que Schaltegger (2002), Linnanen (2002), Schick & al. (2002). Nous retiendrons essentiellement celles de Paturel, Volery, Taylor et Wally et d'autres.

2.1.Le modèle de R.Paturel (1997)

R. Paturel (1997) propose sur ce sujet un modèle faisant le lien entre différents

facteurs explicatifs de l'émergence de ces organisations qu'il appelle « Modèle des 3 E » (cité par A. Kharrouby et T. Levy-Tadjine, 2005, p.15) :

- E1, l'Eco preneur et ses aspirations
- E2, Les ressources et compétences intégrées à l'entreprise
- E3, Les possibilités offertes par l'environnement socio-économique.

La convergence de ces trois séries de paramètres augurerait alors des chances de réussite de l'EE (Entreprise Ecologique).

2.2. Le modèle des 3F de R.Paturel (1999)

Le modèle des 3 F, deuxième étage d'une représentation du phénomène écopreneurial. Ce modèle des 3 F (Paturel, 1999)¹ qui distingue trois mesures de la performance, l'efficacité, l'efficience et l'effectivité, peut, en effet, servir à interroger l'entrepreneur sur ses motivations.

2.3.Le modèle de Volery (2002)

Pour Volery (2002)², Il existe deux types d'éco-preneurs :

- les entrepreneurs conscients de l'environnement, qui mettent au point, tout type d'innovation (produit, service, procédé) susceptible de diminuer les ressources utilisées et l'impact sur l'environnement ou d'améliorer le rapport coût-efficacité tout en se fixant un objectif de zéro déchet;
- les entrepreneurs verts, qui sont conscients des questions liées à l'environnement et qui exercent leur activité sur un marché environnemental, ce type d'entrepreneurs recherchent les possibilités axées sur l'environnement qui présentent des perspectives de bénéfices intéressantes

2.4 Le modèle Taylor & Walley (2004)

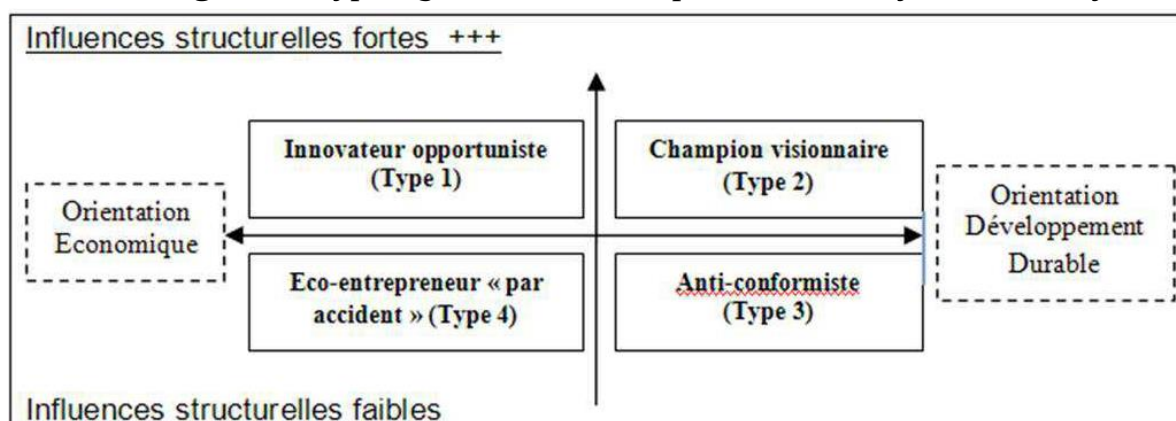
De leur part, Taylor & Walley (2004)³ présentent une typologie des éco-entrepreneurs basée à la fois sur l'orientation personnelle de l'entrepreneur et sur l'intensité des influences structurelles externes. Le croisement des deux variables aboutit à 4 types d'éco-entrepreneurs (figure 1) :

1 - Paturel(1999),op.cit par Amale Kharrouby, Thierry Levy-Tadjine (2005).

2 -Volery T., 2002, « Ecopreneurship : Rationale, Current Issues and Future Challenges », Conference Proceedings, Rencontres de l'université de St-Gall, pp.541-553.op.cit par Sandrine Berger-Douce (2016).

3 - Taylor & Walley (2004) Taylor, D.W., et Walley, E.E. (2004), "The Green Entrepreneur: Opportunist, Maverick or Visionary?", *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol 1, N° 1/2, pp 56-69.op.cit par Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012), p13.

Figure 1 : Typologie des éco-entrepreneurs de Taylor & Walley ¹



Source : Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012)

Type 1 (Innovateur opportuniste) : il poursuit une démarche purement économique dans un cadre structurel contraignant. Il est influencé par les pressions externes (comme les lois et les *lobbies* verts). Il exploite des opportunités stratégiques pour développer une affaire « verte ».

Type 2 (Champion visionnaire) : il évolue dans un milieu pro-écologique et porte des convictions personnelles à dominante développement durable. Il vise un futur durable qui suppose de profonds changements dans la société ; une passerelle entre deux cultures a priori opposées, celle des affaires et celle de l'écologie.

Type 3 (Anti-conformiste éthique) : écologiste qui a la volonté d'inculquer ses valeurs. Son évolution est dans un milieu à faible pression environnementale. Son passage à l'acte est plutôt déclenché par des amis, de la famille, des expériences personnelles (beaucoup plus que le désir de changer le monde).

Type 4 (Eco-entrepreneur par accident) : il crée pour des raisons plutôt économiques dans un espace ignorant l'écologie. Il est surtout motivé par la rentabilité financière.

Taylor & Walley (2004). insistent sur « la nature dynamique de leur typologie : le type d'éco-entrepreneur n'est pas figé dans le temps. Au contraire, il peut (et parfois doit) évoluer au fil des événements. Il est admis que s'engager dans le domaine de l'éco-entrepreneuriat exige de l'éco-entrepreneur l'adoption des innovations écologiques (innovations environnementales, innovations vertes) ».

2.5 Le modèle des 3P

Pour dans toutes les situations, création ou reprise, l'entrepreneuriat semble caractérisé par l'existence d'un triptyque Porteur-Portant-Porté Debruyne (2014).

1 - OP.CIT par Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012), p13.

Dans la phase de création, le porteur de projet soumet son projet à divers experts ou partenaires qui le valideront ou non et qui l'infléchiront : sans leur agrément, le projet ne pourra aboutir. Ce sont les portants. Les portés désignent tout à la fois le projet lui-même et les partenaires qui en sont tributaires, sans avoir la possibilité d'en influencer directement la réalisation immédiate. On peut ainsi penser à de futurs collaborateurs du porteur de projet que celui-ci a pré recrutés ou à l'entourage du porteur. Dans le cas de l'éco-preneur, il semble même qu'ils aient un rôle encore plus marqué.

2.6 Le modèle des 3E

Le modèle des 3 E peut servir à identifier trois niveaux d'actions comme l'illustre le tableau 2.

Tableau 2 : Actions de développement de l'écopreneuriat

Domaine d'Action
Elément
Sensibilisation entrepreneuriale
Localisée
E1
Accompagnement technique et financier du projet
E2
Large sensibilisation environnementale du public
E3

Source : Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012),

Pour Amale Kharrouby, Thierry Levy-Tadjine (2005), le développement de l'écopreneuriat suppose l'existence d'individus (E1) potentiellement prêts à s'engager et à s'investir en affaires au service de la cause environnementale, Le développement réussi de l'écopreneuriat est conditionné que les entrepreneurs potentiels possèdent les compétences et les ressources nécessaires pour se lancer (E2) et en troisième variable pour que les écopreneurs trouvent des débouchés pour leurs projets (E3), l'impact des actions des associations écologistes qui contribuent à sensibiliser le public au développement durable devraient être encouragées.

II. Le cadre théorique de la recherche

La consultation d'autres travaux académiques relatives aux théories des organisations, nous a permis d'adopter l'approche théorique contingente, qui nous paraît la mieux à même d'élucider cette problématique de l'éco-entrepreneuriat. Elle représente un cadre d'analyse théorique explicatif de la pertinence du cadre conceptuel que nous proposerons et qui repose essentiellement sur des variables explicatives du phénomène éco-entrepreneur. A priori, il existerait un lien entre ces différents facteurs de contingence. On analyse l'effet de certaines variables tel que la variable environnementale sur la démarche entrepreneuriale à caractère écologique.

La théorie de contingence, qualifiée également d'objectiviste, qui trouve son origine dans chez des auteurs comme Lawrence Et Lorsch (1973), se fonde sur le principe que les systèmes de gestion sont contingents au contexte organisationnel et aux variables qui le déterminent : la technologie, l'environnement, la structure, etc. Cette approche, bien que récente, a considérablement influencé la théorie des organisations. Elle a permis, dans un premier temps, d'établir une relation de congruence entre divers éléments de la structure organisationnelle et différents aspects contextuels et dans un deuxième temps, d'établir la relation de contingence structure-environnement-performance. L'approche de la contingence représente un apport considérable pour la théorie des organisations, même si cette approche a démontrée par le passé certaines confusions, son évolution a permis d'apporter des références de conceptualisation, d'opérationnalisation et de modélisation qui représentent, pour les futurs chercheurs, des bases solides de recherche.

De l'examen exhaustif de la littérature concernant la théorie de contingence, nous retenons non seulement qu'il existe une forte corrélation entre la structure organisationnelle, le contexte et la performance. Le degré d'adaptation de la structure-contexte est aussi prédicateur de la performance organisationnelle (Brisson, 1992). En passant en revue les différents travaux, que ce soit ceux qu'on qualifie d'approche congruente ou ceux que l'on considère réellement associables à la contingence, est que les recherches divergent sur la conceptualisation ou l'opérationnalisation de la variable structure de même que sur la variable environnement ainsi que sur les instruments de mesure ou sur le modèle proprement dit.

L'approche de contingence, qui est redevable dans sa forme initiale à Woodward (1965), ajoute à cette conceptualisation des interrelations organisationnelles et environnementales, l'effet d'interaction de ces deux variables sur une autre. En réalité La contingence explique l'effet d'interaction entre deux variables indépendantes sur une variable dite dépendante.

Il faut cependant souligner, que les premières recherches de contingence mesuraient davantage l'effet de congruence que l'effet de contingence comme celles, par exemple de, Woodward (1965), Perrow (1967). Par contre, une proposition contingente établit que le résultat d'une variable est conditionnel à l'interaction de deux ou de plusieurs variables indépendantes

Il apparaît cependant à la lecture des différents travaux empiriques qui ont tenté d'aborder la problématique de l'influence des facteurs subjectifs sur les systèmes de gestion que de nombreuses variables peuvent être retenues pour déterminer les facteurs qui participent à l'élaboration du « construit humain » donc du comportement du dirigeant qualifiées de subjectives qui permettent d'appréhender les traits de la personnalité du dirigeant.

Au total **les différents résultats des travaux empiriques permettent de poser les hypothèses suivantes :**

➤ **la taille des entreprises, le degré de décentralisation structurelle, Le type d'activité,** Le degré d'informatisation et l'environnement comme facteurs d'ordre structurels déterminent les pratiques des éco-entrepreneurs.

➤ **L'âge, La formation et Le sexe, l'influence du style de décision,** les stratégies de contrôle comme facteurs d'influence liés aux caractéristiques des dirigeants et de ses traits de personnalité, *Les valeurs et attitudes socioculturelles et Les valeurs entrepreneuriales* déterminent les pratiques des éco-entrepreneurs.

III. Proposition d'un cadre de recherche pour une analyse contingente de l'éco-entrepreneur

1. Les facteurs explicatifs de l'émergence des EE (Entreprises Ecologiques), le modèle de M. Debryune (2015)

A partir de la typologie de R. Paturel (1997), qui propose un modèle faisant le lien entre différents facteurs explicatifs de l'émergence de ces organisations qu'il appelle « Modèle des 3 E » (cité par A. Kharrouby et T. Levy-Tadjine, 2005, p.15) :

- E1, l'Eco preneur et ses aspirations
- E2, Les ressources et compétences intégrées à l'entreprise
- E3, Les possibilités offertes par l'environnement socio-économique.

Et celle de D.W. Taylor, E.E. Walley, (2004, p.66)¹, lesquels intègrent les

1 - DEBRUYNE, M. (2015), Les éco-entreprises, des entreprises socialement responsables ?, Revue de Management et de Stratégie, (10:2), pp.18-48, www.revue-rms.fr, VA Press.OP.CIT par DEBRUYNE, M.(2019), p157.

influences sociales et/ou sociétales dont le créateur doit tenir compte, qui sont principalement :

- attentes et pressions des PP, comme les futurs consommateurs de la prestation offerte par l'EE, retour sur investissement pour les actionnaires et prêteurs de fonds, contraintes législatives et réglementaires imposées par l'Etat, les collectivités locales voire l'Union Européenne etc...

- aspirations personnelles du créateur liées à la perception de son rôle citoyen, garant ou non d'une éthique dans la conduite de son projet, motivées par sa personnalité axée davantage sur le profit (valeur « conservée ») ou sur l'intérêt général (valeur « partagée »).

Sans oublier les données relatives à la vision (implicite ou explicite) du porteur de projet en matière de conception et d'évolution stratégique de son entreprise ainsi que les contingences externes et internes susceptibles d'influencer ses actions.

M. Debryne (2015) et dans une perspective RSE élargie, combine l'ensemble de ces variables (endogènes et exogènes), celle de la totalité de ces facteurs (personnels et structurels) pour construire un modèle explicatif synthético-analytique (schéma1) de l'émergence des EE, le Modèle des 4x4C, s'appuyant sur 4 séries d'Items :

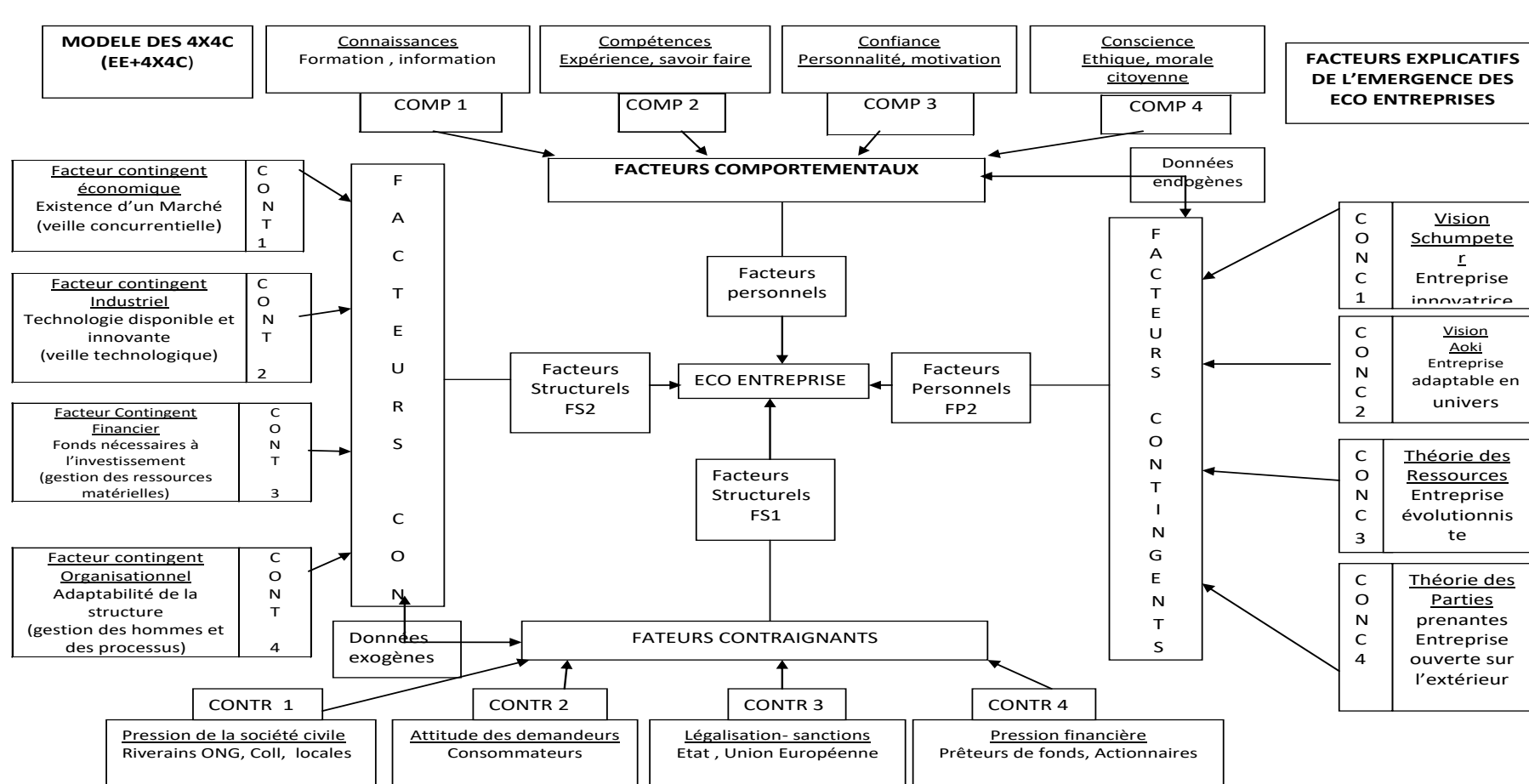
- les facteurs comportementaux (COMP) dérivés d'une approche dite par les traits, caractéristiques de la personne de l'éco-entrepreneur

- les facteurs conceptuels (CONC) liés à la vision managériale de l'EE retenue par le créateur

- les facteurs contraignants (CONTR) correspondant aux influences exercées par les PP.

- les facteurs contingents (CONT) résultant des données internes et externes de l'environnement socio-économique du créateur.

Dans cette modélisation proposée par M. Debryne (2015) schéma au dessous, L'impact des facteurs contraignants « illustre bien l'idée que la RSE est devenue, dans l'esprit de nombre d'entrepreneurs, une obligation imposée par l'extérieur, si le créateur, parmi ses caractéristiques comportementales, n'a pas un sens aigu de son rôle social et ne possède pas une véritable conscience citoyenne de son action en faveur du développement durable ».



Source : Debruyne M. (2015), p 73,op.cit. Debruyne M. 2019,p 162

2. Proposition d'un cadre conceptuel des déterminants de l'éco-entrepreneur

L'examen des travaux qui se rapportent à l'analyse des relations entre les caractéristiques organisationnelles et les systèmes de gestion indique que certains facteurs d'influence reviennent fréquemment dans les études contingentes. Ces facteurs représentent les caractéristiques fondamentales des organisations et de leur contexte. Il s'agit de la taille et de la structure de l'entreprise, de son secteur d'activité, du degré d'informatisation de ses activités, et enfin de l'environnement dans lequel elle évolue. L'approche de la contingence représente un apport considérable pour la théorie des organisations. Même si cette approche a démontré par le passé certaines confusions, son évolution a permis d'apporter des références de conceptualisation, d'opérationnalisation et de modélisation qui représentent, pour les futurs chercheurs, des bases solides de recherche.

Un examen exhaustif de la littérature de la théorie de la contingence, nous retenons non seulement qu'il existe une forte corrélation entre la structure organisationnelle, le contexte.

Afin de mieux cerner les définitions de l'éco-entrepreneur et les modèles proposés par les chercheurs, nous passerons en revue, dans la prochaine phase, les différentes variables de contingence. Tout en assurant la solidification de la base de notre hypothèse générale, qui permettra d'en arriver à privilégier un modèle comme base de référence pour le modèle de cette recherche.

La seconde phase de la recherche propose, dans la continuité du premier point, de repérer les facteurs qui sont susceptibles d'influencer l'éco-entrepreneur.

2.1 Les facteurs de contingence d'ordre structurel

Mintzberg (1982) identifie quatre facteurs de contingence :

1- l'âge et la taille de la structure : plus l'organisation est ancienne et plus sa taille est grande, plus son comportement est formalisé et plus sa structure est élaborée.

2- Le système technique : s'intéresse aux procédés développés au niveau du centre opérationnel pour produire des biens et des services.

3- L'environnement : ou les caractéristiques du contexte extérieur. Plus l'environnement est dynamique, plus la structure est organique.

5- Le pouvoir : une organisation en général tend à centraliser le pouvoir au niveau du sommet et à formaliser son comportement.

2.1.1 L'EFFET DE TAILLE :

De nombreuses recherches empiriques ont mis en évidence l'existence d'une relation entre la taille de l'entreprise et les caractéristiques des systèmes de contrôle. KALIK.A (1995) constate par exemple, à l'issue de son étude, que le degré de détail du système prévisionnel s'accroît avec la taille de l'entreprise. Les résultats d'une étude de MERCHANT (1981) réalisée auprès de cent soixante-dix managers de dix-neuf entreprises du secteur de l'électronique confirment cette tendance, de même que ceux d'une recherche de CARLAND et al (1989) menée auprès de trois cent soixante-huit PME de manière complémentaire.

CHAPELLIER (1994) montre que, loin de se limiter aux seules pratiques budgétaires, l'influence de la taille de l'entreprise s'étend à l'ensemble des pratiques de contrôle de gestion. Ainsi, au sein de son échantillon constitué de PME, ce sont les entreprises les plus grandes qui disposent des systèmes de contrôle de gestion les plus complexes JORISSEN et al (1997) parviennent également aux mêmes conclusions.

2.1.2 LA STRUCTURE :

La relation entre la structure et les systèmes de contrôle a été établie et analysée bien avant que les recherches en gestion ne se réfèrent au cadre de la théorie contingente. Comme le suggère BOUQUIN (1994), la généalogie est étroitement liée à l'avènement et au développement des structures organisationnelles du début du vingtième siècle. De manière plus précise, CHANDLER (1989) considère même sur ce point que c'est l'adoption, dans les années vingt, de la forme structurelle décisionnelle par DUPONT de NEMOURS et GENERAL MOTORS et la mise en place concomitante de l'indicateur du ROI (Return On Investment) qui marquent la véritable *naissance* de la gestion moderne.

Les caractéristiques organisationnelles les plus souvent retenues par les travaux empiriques pour analyser l'impact des structures sur les systèmes de gestion se rapportent généralement, au degré de centralisation/décentralisation ou de différenciation/intégration structurelles. KALIKA (1987) relève ainsi dans son étude que les entreprises les plus différenciées et décentralisées disposent des systèmes de planification et de contrôle les plus développés.

2.1.3 L'ENVIRONNEMENT :

Il apparaît que c'est le plus souvent en termes d'incertitude ou d'instabilité que l'environnement est défini et mesuré pour évaluer son influence sur les systèmes de gestion (GORDON et MILLER, 1976) avancent ainsi l'hypothèse que pour faire face à un environnement incertain, les entreprises doivent augmenter la fréquence de parution de leurs rapports de gestion et intégrer également des données non financières et qualitatives.

L'environnement en tant que facteur de contingence des structures organisationnelles ou des systèmes de gestion (KALIKA, 1987, BERGERON, 1996) a fait l'objet de nombreuses évaluations. Il apparaît cependant que c'est en terme d'incertitude perçue que cette variable a le plus souvent été prise en compte dans les travaux empiriques (BERGERON, 1996), les auteurs recourant pour ce faire à des mesures reposant sur la perception que les acteurs ont de la prévisibilité et de la stabilité de l'environnement économique, technologie et concurrentiel. Des réserves ont certes été émises à l'encontre de ces mesures jugées trop subjectives MINTZBERG, (1982), KALIKA (1987).

Ceci étant précisé, l'incertitude perçue de l'environnement est évaluée ici à travers cinq items utilisés par BERGERON (1996) dans son étude et qui proviennent de l'instrument de mesure mis en place par GORDON et NARAYAN (1984). Ces items sont les suivants :

- 1- Dynamisme de l'environnement ;
- 2- Dynamisme de l'environnement technologique ;
- 3- Prévisibilité de l'activité des concurrents sur le marché ;
- 4- Prévisibilité des goûts et des préférences des clients ;
- 5- Révision des politiques marketing.

2.2 Les facteurs de contingence d'ordre comportemental

L'approfondissement de la littérature et des travaux empiriques a révélé que la seule prise en compte des influences émanant des facteurs de contingence structurelle ne permettait pas d'appréhender dans son entier le déterminisme des systèmes de gestion, et qu'il convenait donc par voie de conséquence d'étendre l'analyse aux facteurs subjectifs relevant des acteurs qui composent l'entreprise notamment le profil du dirigeant, en effet, « *le profil entrepreneurial du dirigeant joue un rôle déterminant dans le déclenchement du processus entrepreneurial environnemental, sa capacité, à identifier et développer des opportunités environnementales, à prendre le risque lié aux résultats des actions environnementales afin de créer la valeur, favorise une vision entrepreneuriale de l'entreprise envers l'environnement* » Nadi M., Elabjani A, (2019). Un certain nombre de variables caractéristiques de sa personnalité et de son profil ont été intégrées à ces effets dans le modèle de recherche : âge, niveau et type de formation, sexe, style de prise de décision, stratégie de contrôle. Nous allons développer quatre variables uniquement.

2.2.1 Le style de prise de décision.

La caractérisation des styles de prise de décision s'avère être une entreprise complexe et délicate étant entendu que cela suppose de définir de nombreuses variables d'observation eu égard au caractère multidimensionnel du concept et de procéder ensuite à

La prise en compte d'un ensemble de d'éléments invite à adopter une approche opératoire plus simple qui consiste à identifier les dimensions de la prise de décision qui présentent un intérêt au regard du thème de la recherche et à analyser dans quelle mesure celle-ci peuvent, considérées indépendamment les unes des autres. Ainsi, GORDON et MILLER (1976) retiennent par exemple six dimensions pour examiner la manière dont les processus décisionnels des dirigeants peuvent être influencés par les systèmes d'information comptable, l'organisation et l'environnement :

- Le temps d'analyse requis pour la prise de décision ;
- L'horizon temporel couvert par la décision ;
- La quantité de facteurs considérés par le décideur ;
- La pertinence de la décision (c'est-à-dire la capacité d'adaptation du décideur aux changements de l'environnement) ;
- L'attitude du décideur par rapport aux événements : réactif ou proactif ;
- La cohérence de la décision (vis-à-vis des objectifs stratégiques de l'organisation).

2.2.2 Les stratégies de contrôle.

L'objectif n'est pas ici d'appréhender l'ensemble des facteurs d'influence qui, résultant ou sens d'intentionnalités, agissent sur les comportements des individus au sein de l'organisation et composent le contrôle d'entreprise dans son acception la plus large, et tel que l'entendent généralement les acteurs : « le contrôle dans une organisation repose sur des objectifs créés en son sein, des procédures des invitations, des règlements divers, mais aussi sur des facteurs constituent ce que l'on pouvait appeler « un contrôle invisible », et qui poussent les acteurs à interpréter les mêmes faits de diverses manières, à écarter certains choix ou comportements comme inappropriés au profit d'autres jugés normaux, à trouver légitimes certains modes de direction et à contester certains autres, à adhérer à certains buts et à en rejeter « d'autres comme inacceptable » (BOUQUIN, 1997).

L'analyse de la manière dont le contrôle s'exerce au sein des organisations a donné lieu à de nombreuses, classification au sein du champ conceptuel du contrôle organisationnel. Comme le fait remarquer CHAPELLO (1994, 1996), il s'avère difficile de réconcilier l'ensemble des typologies identifiées puisque les dimensions

considérées par les auteurs pour caractériser les modes de pilotage mis en œuvre dans les entreprises varient souvent d'une taxinomie à l'autre (certains auteurs privilégiant l'objet sur lequel s'exerce le contrôle, d'autres les moyens ou procédés utilisés pour contrôler, etc....).

En effet, comme le précise BOUQUIN (1997), « le chef ne délègue rien du pilotage et l'assure lui-même par des instructions en temps réel et l'observation directe des actions, la mesure éventuellement nécessaire étant fournie par un système d'information qu'il est le seul à utiliser ».

Pour MINTZBERG (1986), le contrôle, se matérialise quant à lui par un degré de standardisation et de spécification des tâches élevé et l'utilisation de règlements, de procédures, de normes, de performance qui constituent un référent formel au sein duquel doivent évoluer les individus.

Le niveau de présence de ces mécanismes de contrôle dans les stratégies de pilotage des entrepreneurs écologiques peut alors être évalué par l'intermédiaire des dimensions suivantes telles que spécifiées par MINTZBERG (1986) :

- Le degré de formalisation de l'organisme ;
- Le degré de spécification des tâches, des règlements et procédures des normes de performance ;
- Le degré de formalisation des tâches, des règlements et procédures, des normes de performance ;

2.2.3 les styles de management

Pour Mintzberg (1986) , l'étude sur les styles de management est importante car ils déterminent la façon dont les managers effectuent leur travail. Cependant, ces styles varient profondément selon des variables liées à l'environnement (milieu, type organisation, secteur d'activité), au poste (niveau hiérarchique, fonction occupée), à la personne (personnalité, style), à la situation (variation du travail dans le temps). Les facteurs de contingence influencent au même titre que les paramètres de conception le choix final de la structure organisationnelle,

Mintzberg (1984) conclut en faisant quelques remarques fortes intéressantes pour la présente étude car elles abordent des questions insuffisamment traitées par la littérature passée:

- La petite entreprise par rapport à la grande entreprise, est caractérisée par un degré de formalisme faible et une préoccupation plus prononcée pour les questions liées aux opérations internes.

- Les styles de management seront caractérisés par la brièveté des activités, correspondances accrues par téléphones et peu du formel, réunions non programmées;
- Les styles de management varient selon le secteur d'activité (public ou privé) de l'entreprise ; résultent sont indéniables à l'appréciation des styles de management ;
- L'aptitude des managers à conduire efficacement leurs tâches ou une organisation dépendra non seulement de la connaissance intellectuelle mais aussi, de leurs propres expériences ;
- L'influence de la situation et des effets de changement sociétaux sur les styles de management, est encore insuffisamment abordée.

La dernière insuffisance relevée par Mintzberg, à savoir, les effets des facteurs sociétaux sur les styles de management.

Dans sa conclusion, Mintzberg (1984) attire une attention particulière sur la nécessité d'une nouvelle conceptualisation des styles de management qui tiennent compte à la fois de l'importance des traits personnels, des attitudes, des pratiques, des compétences et expériences du manager et ce, en relation avec le contexte social.

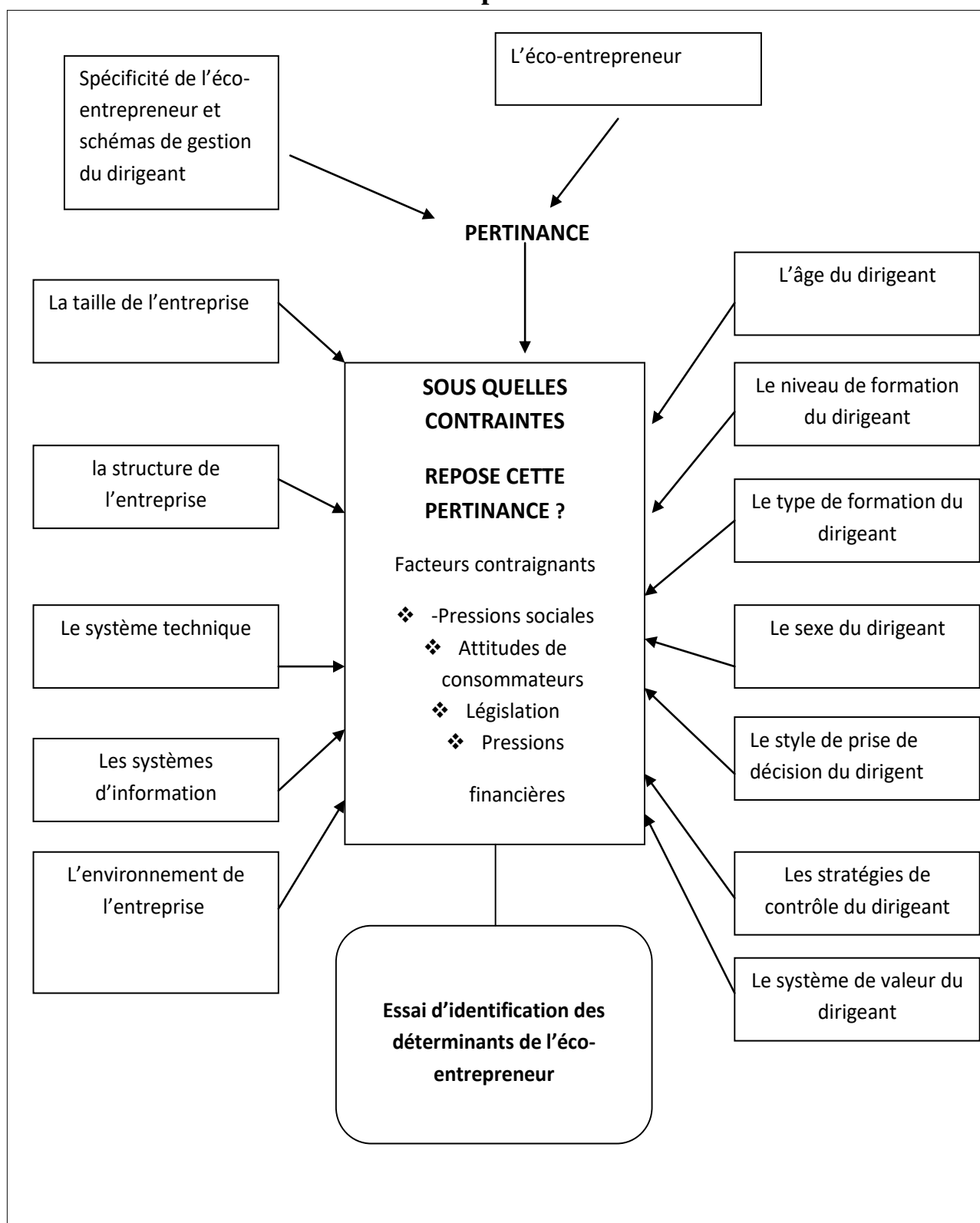
En final, tous les auteurs qui ont adopté la théorie de la contingence ont fait ressortir de façon significative la relation structure-contexte que ce soit en rapport avec l'environnement technologique interne, l'environnement technologique externe, l'environnement économique ou encore l'environnement technico-économique.

2.2.4 LE SYSTEME DE VALEUR DU DIRIGEANT:

Les travaux empiriques parviennent au constat d'ensemble que les variables comportementales propres au profil psychosociologique des acteurs exercent une influence sur les caractéristiques des systèmes de contrôle. Certains auteurs avancent même l'hypothèse qu'elles sont pour partie responsables de la non évolution des modèles de management (FREEDMAN; 1992). En définitive, les conclusions des études empiriques permettent de constater qu'il existe une relation entre la personnalité du dirigeant et les caractéristiques des systèmes de gestion.

Pour atteindre nos objectifs, il convient à présent d'articuler sous une forme opérationnelle les différentes variables du modèle de recherche qui ont été retenues pour conduire un travail d'observation et d'analyse, et de préciser également les modalités et les conditions de la mise en œuvre du protocole de recherche. Au total, le modèle de recherche se présente dans son ensemble de la manière suivante (schéma 2).

Schéma 2 : Proposition d'un cadre conceptuel des déterminants de l'éco-entrepreneur



Source : élaboré par nos soins

Conclusion :

Cette recherche s'inscrivait dans le cadre de la problématique générale de la contingence des systèmes de gestion des entreprises. Il s'agissait plus particulièrement d'analyser sous quelles contraintes et sous quelles variables, l'éco-entrepreneur était susceptible de s'adapter aux situations spécifiques de son entreprise.

La recherche a proposé *une grille de lecture* des facteurs de contingence déterminants l'activité éco-entrepreneuriale. Les facteurs qui ont été identifiés comme pouvant être des déterminants de l'éco-entrepreneuriat. Il s'agit d'une part des facteurs d'ordre structurel qui émanent de « l'objet que représentent l'entreprise et son environnement, d'autre par des facteurs d'ordre comportemental qui se rapportent au « sujet » qu'est l'éco-entrepreneur.

La démarche méthodologique adoptée pour instruire le processus de recherche s'est déroulée en deux étapes. Suite à une revue de la littérature qui a dans un premier temps, été effectuée pour identifier les traits caractéristiques de l'éco-entrepreneur et de son système organisationnel, et au regard des enseignements issus de ces *état de l'art*, plusieurs hypothèses ont été posées, c'est ce qui nous a permis dans une deuxième étape de proposer un cadre conceptuel pour la compréhension des déterminants de l'éco-entrepreneuriat.

Cette recherche est porteuse en soi de développement futurs qui contribuera à enrichir les réflexions engagées ici.

Une meilleure compréhension de cette organisation passe par un approfondissement des aspects psychosociologiques de la personnalité des éco-entrepreneurs.

Références bibliographiques :

- Allala Ben Hadj Youssef et Mariem Dziri(2012), l'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en oeuvre et motivations en TUNISIE (cas d'un pays émergent) ,ANDESE | « Vie & sciences de l'entreprise »2012/2 N° 191 - 192 | pages 59 à 77
- Anderson T.L., LEAL D.R. (1997), *Enviro-capitalists: Doing goodwhile doing well*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham.
- Berger-Douce Sandrine (2016), *L'accompagnement des éco-entrepreneurs : une étude exploratoire*,CIFEPME , 8^{ème} congrès.
- Bouquin H. (1997) Le contrôle de gestion , Presses Universitaires de France.
- Bouquin. H (1994). Les fondations du contrôle de gestion. PUF. Collection « Que sais-je » ?

- *Business Review*, Vol. 49, No. 5 (September-October), pp. 120-131. *Business*, vol 1, N° 1/2, pp 56-69.
- Carland. J. A. C. J.W CARLAND et O. D Jr ABY (1989), « In assessment of the psychological determinants of planning in small businesses », *International Small Business Journal*, Vol 7. N°4, July-September, p 23-34.
- Ceptureanu, E.-G., S.-I. Ceptureanu, M. C. Orzan, O. N. Bordean et V. Radulescu (2017), Empirical Study on Sustainable Opportunities Recognition. A Polyvinyl Chloride (PVC) Joinery Industry Analysis Using Augmented Sustainable Development Process Model, *Sustainability*, 9 : 10, 1779.
- Chandler. A D Jr (1989). La main visible des managers. *Economica*.
- Chiapello E. et M.H. Delmond (1994) "Les tableaux de bord de gestion, outils d'introduction du changement", *Revue Française de Gestion*, Janvier-Février, p. 49-58.
- Conference Proceedings, Rencontres de l'université de St-Gall, pp.541-553
- Contreras Cruz, Marcela et Messeghem, Karim (2018), L'entrepreneuriat vert : une approche bibliométrique, XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique,
- Dean, T. J. et J. S. McMullen (2007), Toward a theory of sustainable entrepreneurship: Reducing environmental degradation through entrepreneurial action, *Journal of Business Venturing*, 22 : 1, 50–76.
- Debruyne, M (2019), Environnement. Le temps de l'entrepreneur. *Entrepreneurship for environnement*, éd, Libre échange, Paris, 2019.
- Debruyne, M. 2015, Les éco-entreprises, des entreprises socialement responsables ?, *Revue de Management et de Stratégie*, (10:2), pp.18-48, www.revue-rms.fr, VA Press.
- Freeman. D H (1992), « Is management still a science », *Harvard Business Review*, Novembre-Décembre. p 26-38.
- Gerlach A., 2003, « Sustainable Entrepreneurship and Innovation », Conference
- Gordon.L A et D. Miller (1976) « A contingency framework fort the design of accounting information's systems", *Accounting, Organizations and Society*, Vol 1, N° 1, p 59-69.
- Greener Management International, n°38, pp.71-80
- Hisrich, R.D. & Peters, M.P. (1991). *Entrepreneurship : lancer, élaborer et gérer une entreprise*, Paris : *Economica*.
- Jorissen, A., devinck., & Vanstraelen, A. (1997). Planning and control : are these necessary tolls for success ? Empirical results of survey research on small and medium-sized enterprises compared with research on large eenterprises, *Congrès de l'IAAER*, Paris.
- Kalika. M (1987), *Structures d'entreprises, réalités, déterminants, performances*, *Economica*.

- Kharrouby Amale, Thierry Levy-Tadjine(2005), De la singularité de l'écopreneuriat dans les contextes français et libanais: quels enseignements pour le contexte algérien?
- LEPINEUX F , ROSE J-j , BONANNI C ,HUDSON S (2010) , La RSE, Théories et pratiques, ed Dunod, Paris.
- Levy-Tadjine T., Kharrouby A. (2005), De la singularité de l'écopreneuriat dans les contextes français et libanais: quels enseignements pour le contexte algérien ?, Premières Journées d'Economie de l'Environnement, CREAD, Alger, 1er et 2 octobre.
- Levy-Tadjine t., Younes M., Kharrouby A. (2010), A la recherche de l'éco-entrepreneur libanais, *Lebanese Science Journal* (ISSN 1561-3410), Vol. 11, N1, pp. 131-148.
- Linnanen L.,2002, «An Insider's Experiences with Environmental Entrepreneurship»,
- Linnanen, L. (2002), "An Insider's Experiences with Environmental Entrepreneurship", *Greener Management International*, summer, n°38, pp 71- 80.
- Maverick or Visionary?", *International Journal of Entrepreneurship and Small*
- Mintzberg.H (1982), "Structure et dynamique des organisations, les Editions d'Organisation.
- MINTZBERG.H (1986), « Le pouvoir dans les organisations, Editions d'Organisation.
- Montpellier, 6-8 juin.
- NADI Morad., ELABJANI Abdelaziz. (2019), « l'Entrepreneuriat vert : quelques réflexions pour une extension du concept », *Revue Économie, Gestion et Société*, N°19.
- Paturel R., (1997), *Pratique du Management Stratégique*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Paturel Robert (1999), Externalisation et Entrepreneuriat, in T. Dalloz, Paris.
- Proceedings on Corporate Social Responsibility
- Quinn, J.B. (1971), "Next Big Industry: Environmental Improvement", *Harvard*
- Schaltegger S., 2002, « A Framework for Ecopreneurship », *Greener Management*
- Schaper, M. (2002), "The Essence of Ecopreneurship", *Greener Management*
- Schick, H., Marxen, S., et Freimann, J. (2002), "Sustainability Issues for Start-Ups
- Taylor, D.W., et Walley, E.E. (2004), "The Green Entrepreneur: Opportunist,
- Volery T., 2002, «Ecopreneurship: Rationale, Current Issues and Future Challenges»,

L'émergence de l'hôpital « écologique » en Algérie : quels indicateurs retenir ?

Salmi Madjid¹ & Mohellebi samya²

La littérature ayant trait à l'hôpital dans le monde est abondante. Celle-ci porte tantôt sur son mode de fonctionnement, sur les technologies de soins utilisées, sur son histoire, sur la logique qui anime chacun des acteurs en présence à l'hôpital, sur son financement, sur son évaluation,...pour ne citer que les thématiques les plus importantes.

Dans cette littérature, l'hôpital est étudié sur ses différents aspects économiques, sociologiques, historiques, bioéthiques, éthiques et déontologiques. L'aspect financier est aussi présent puisque l'hôpital³ s'accapare des parts importantes du PIB surtout dans les pays développés et même dans les pays en voie de l'être.

La raison d'être de toute cette littérature c'est de rendre compte des différentes facettes de cette réalité complexe et évolutive qu'est l'hôpital et ce au même titre que toutes les autres organisations humaines.

Aussi, en ces temps modernes, marqués par le réchauffement climatique et la pollution, la littérature en vogue est celle qui est directement orientée vers la protection de l'environnement et à l'écologie en d'autres termes cette littérature porte sur des considérations liées au développement durable. C'est donc sur un hôpital plus « écologique » qu'on essaie de dissenter.

L'impact de l'hôpital sur son environnement immédiat n'est pas à démontrer. En effet, l'hôpital représente une micro société où tous les métiers cohabitent en son sein, la vie y est donnée à l'hôpital, la fin des jours y est annoncée au niveau de son enceinte même, l'hôpital puise ses ressources de son environnement, utilise l'énergie, son activité génère bien des déchets. Parmi ces derniers, il y a des déchets assimilables aux ordures ménagères DAOM et d'autres plus dangereux encore appelés les DASRI : déchets d'activités de soins à titre infectieux.

Des indicateurs ont été identifiés pour faire fonctionner cet hôpital et le rendre plus performant. Bien que la performance de l'hôpital ne doit pas être confondue à celle d'une entreprise livrée aux règles de la commercialité où le profit est un gage de survie. Certes, on peut gérer les aspects strictement économiques en se référant à une certaine rigueur économique mais il existe bien des aspects au sein de l'hôpital qui

1 - Maitre de conférences A.

2 - Maitre assistante A.

3 - En réalité c'est du système de santé ou du système de soins dont il s'agit.

appelle à plus de plasticité quant aux concepts usités dans le jargon économique pour désigner d'autres entités. Pour certains auteurs, il peut encore subsister un certain amalgame et certaines confusions peuvent s'entremêler mais l'hôpital demeure un lieu où on s'occupe en premier lieu de la détresse humaine.

Dans notre écrit, on s'interroge sur l'émergence de l'hôpital écologique en d'autres termes sur les indicateurs à retenir pour révéler un hôpital qui soit respectueux de son environnement donc versé dans le développement durable en s'inspirant pour cela de la littérature et de l'expérience des pays avancés dans le même domaine.

Aussi, il sera question d'aborder l'évolution de la notion hôpital à travers le temps et les différentes perceptions que cette notion revêt puis de dissenter sur les indicateurs servant à l'émergence de l'hôpital écologique qui, à travers ses bâtiments, ses différentes activités ainsi que les malades qu'il reçoit fait de ce dernier un élément clé agissant directement sur son environnement immédiat. D'où, la possibilité de répertorier des classes d'indicateurs permettant l'émergence d'un hôpital plus écologique.

Mots clés : hôpital, indicateurs, hôpital écologique.

I- La notion hôpital¹ : entre genèse et modernité

Dans ce point il s'agit pour nous d'identifier la notion hôpital entre genèse, modernité et les différentes perceptions qui sont faites par rapport à cette même notion.

La genèse du concept hôpital

Du latin hospitālis, le concept hôpital tire son origine du vocable ou terme hospes qui signifie « hôte » ou « visite », dérivant après en hospitalitas « hospitalité ». Au fil du temps, la notion d'hôpital tend à être connue pour le fait d'accueillir et d'héberger quelqu'un chez soi voire d'accorder asile que ce soit aux personnes pauvres, malades, orphelines, âgées et aux pèlerins qui sont gracieusement accueillis et bienveillamment traités par des moines et des sœurs ou des religieuses et ce que ce soit par charité ou amitié. Il existe une charité individuelle ou ce qu'on appelle l'aumône et la charité collective est celle pratiquée par des organisations caritatives.

En effet, l'hôpital était à son origine une institution philanthropique à l'usage exclusif des pauvres et ce en Europe. En effet, l'hôpital en ce temps là était un système social conçu pour réduire la souffrance, atténuer la pauvreté, voire même, enrayer la mendicité. Il n'existe aucun critère d'admission à l'hôpital: les nécessiteux et les

1 - GuyBERNFELD, AP-HP « L'écologie hospitalière : un nouveau concept » in revue hospitalière de France N° 489 - Novembre - Décembre 2002.

miséreux s'y rendent pour recevoir des soins. Assez souvent les vagabonds qui se présentent à l'hôpital prétendent qu'ils souffrent de quelque infirmité et de quelque incapacité afin d'être acceptés.

Aussi, ne connaissant point l'origine des désastres, de la maladie et de la mort, l'homme du moyen-âge les impliquait à des mauvais esprits et à des forces maléfiques. Aussi le moyen de guérir la maladie est de combattre ces forces par des moyens magiques et surnaturels. Il est certain que le soin médical tel que nous l'entendons aujourd'hui n'existait pas dans l'hôpital médiéval. Les médecins ne sont pas une partie intégrante du système. Le financement de l'hôpital repose sur la charité publique des chrétiens.

L'hôpital aujourd'hui

L'hôpital est aujourd'hui le centre de valorisation des fonctions des systèmes de santé. Il a pour vocation de recevoir des malades. Ces derniers ont besoin d'être bien accueillis, d'être hébergés dans de meilleures conditions. Ils doivent de surcroît bénéficier, de meilleures prestations de soins. L'activité d'un hôpital reste tributaire de l'importance du nombre de lits que ce dernier recèle, d'une utilisation massive de personnel médical y compris de médecins spécialistes, de paramédicaux, de personnel technique et de service. Cette activité exige, par ailleurs, l'existence d'un plateau technique, des unités de soins intensifs, d'un service des urgences et d'un système d'information.

L'hôpital aujourd'hui, est le centre de valorisation des fonctions des systèmes de santé. La maladie est conçue comme étant une dysfonction biologique. Les médecins représentent l'épine dorsale de l'hôpital, Ils sont de surcroît, des ordonnateurs de dépenses de santé. Le financement de l'hôpital repose sur des mécanismes collectifs.

Une comparaison entre l'hôpital médiéval et l'hôpital contemporain fait ressortir les changements ci après:

Pour l'hôpital médiéval

- ✓ La maladie est liée à toutes formes de sortilèges.
- ✓ le moyen de guérir la maladie est de combattre ces forces maléfiques.
- ✓ Le financement de l'hôpital repose sur la charité chrétienne.
- ✓ mainmise de l'église sur le fonctionnement de l'hôpital.

Par contre pour l'hôpital contemporain

- ✓ La maladie est une dysfonction biologique.
- ✓ L'acte de soins est de plus en plus technicisé.

- ✓ Le financement de l'hôpital est socialisé.
- ✓ L'intervention de l'Etat.

II- Perception diversifiée de la notion hôpital

La notion hôpital¹ peut être diversement perçue. En effet, celle-ci peut se rapporter à l'hôpital en tant que lieu de vie où coexiste une multitude de corps de métiers qui possèdent des statuts particuliers. Un hôpital est l'établissement destiné à la prévention, au diagnostic et au traitement des malades, où l'on pratique aussi la recherche et l'enseignement. Il est, par ailleurs, un réceptacle de tous les maux de la société, un endroit où prolifère-le plus de germes, un lieu qui de par son activité a des répercussions directes sur son environnement immédiat, c'est pourquoi on parle de la nécessité de l'émergence de l'hôpital écologique.

L'hôpital est un lieu de vie

L'hôpital en tant que lieu de vie se manifeste à travers le personnel qu'il emploie. Ce dernier est varié étant donné la variété de missions qu'il accomplit. De ce fait l'hôpital pourrait être assimilé à une microsociété car on y trouve une coexistence de plusieurs catégories de professions telles que des médecins, des aides soignants, des manipulateurs d'appareils de radiologie, des techniciens de laboratoires, des préparateurs en pharmacie, des cadres administratifs, des agents d'entretien et de maintenance, des plombiers, des électriciens etc. les femmes occupent généralement un pourcentage très élevé des emplois à l'hôpital.

L'hôpital est le lieu destiné à la prévention, au diagnostic et au traitement des malades

La structure de l'hôpital est conçue de telle sorte qu'elle doit répondre à l'exigence requise concernant trois fonctions essentiellement : il s'agit de la prévention, du diagnostic et du traitement des malades et/ou des maladies. En effet, l'hôpital est le lieu essentiel où on détecte toutes sortes de problèmes de santé, en particulier par le biais du service des urgences. Le travail de l'hôpital s'inscrit aujourd'hui plus que jamais dans des logiques de réseau avec les autres acteurs sanitaires de son bassin de santé, comme les centres de lutte contre le cancer, en plus des soins que l'hôpital est censé prodiguer que ce soit aux personnes et/ou à toute la population. Par conséquent l'hôpital est un lieu privilégié où se rencontrent les logiques préventives et curatives. Le rôle de l'hôpital peut aller au-delà comme faire de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique des malades en les accompagnants dans leur vie privée, familiale et sociale.

1 - Le dico des définitions.

L'hôpital est un lieu de recherche et d'enseignement

Ce sont les facultés de médecine et les hôpitaux universitaires qui sont dévolus de cette mission. En effet, l'université, de par ses composantes médicales et pas seulement, peut jouer un rôle important dans l'hôpital¹. En effet, l'université est un acteur incontournable de la formation aux professions médicales et aux métiers de la santé. Ce rôle en Algérie est simultanément du ressort des facultés de médecine et des centres hospitalo-universitaires (CHU) où on s'occupe de la formation initiale des médecins, des internes, de la recherche fondamentale et de la recherche clinique. Les hôpitaux universitaires de par le monde sont, de surcroît, d'importantes sources d'innovations médicales et pharmaceutiques.

L'hôpital est un réceptacle de tous les maux de la société

En effet, l'hôpital représente un réceptacle de tous les maux de la société puisqu'il fait face à la maladie, à la souffrance, à la détresse humaine. La vie y est annoncée, la mort aussi. Les accidentés de la route finissent par se rendre à l'hôpital pour être pris en charge tout comme ceux qui ont trop bu d'alcool, la prise de stupéfiants conduit à l'hôpital, les personnes ayant subi des accidents domestiques s'y rendent également...un ralentissement de la croissance économique se verrait comme conséquence de réduire des enveloppes financières allouées à l'hôpital, celui-ci prend en charge toute une demande sociale mal prise en charge par une politique sociale appropriée des pouvoirs publics, ...

L'hôpital est un endroit où prolifère-le plus de germes

En effet, l'hôpital est un endroit où surviennent des infections nosocomiales (IN). Une infection est dite nosocomiale quand elle est contractée à l'hôpital. Il y a deux types d'infection nosocomiale : celle qui est directement liée à la délivrance du soin lui-même et celle liée à l'environnement hospitalier (germes portés par d'autres personnes présentes à l'hôpital, les germes présents dans l'eau, l'alimentation, les sols, les circuits de ventilation, les faux plafonds...). Ces infections sont plus présentes dans des grands établissements de santé tels que les centres hospitalo-universitaires où convergent des malades atteints de plusieurs pathologies et de vieillards en grand nombre. Pour lutter contre ces IN cela passe par l'hygiène du personnel médical, l'asepsie des blocs opératoires ainsi que des instruments.

III- La nécessité de l'émergence de l'hôpital « écologique »

L'hôpital peut être apprécié à l'aune de plusieurs critères. Celui-ci doit être

1 - Jean-François Dhainaut « La place de l'université dans l'hôpital », colloque de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Université Paris-Descartes – Paris 05, 08 - 09 mars 2007.

accessible¹ et doit répondre à tous les besoins de soins des malades qu'ils soient explicites ou implicites. La distinction qui existe entre ces deux types de besoins c'est que pour les premiers les malades arrivent à les exprimer en toute clarté mais ce sont les seconds que les malades n'expriment pas qui font qu'un hôpital soit plus performant qu'un autre et peut ainsi gagner en notoriété.

L'exigence qu'on a de l'hôpital ne s'arrête pas à ce seul critère puisque l'hôpital est contraint à prendre en charge toutes les pathologies qu'elles soient sévères, bénignes, fréquentes ou rares². Il se doit de mettre à la disposition des personnes atteintes des techniques performantes de diagnostic, de soins ensuite, avec un excellent niveau de qualité puisque l'hôpital est cet établissement à qui on exige de répondre à toutes les formes de vulnérabilité.

Ceci dit, l'hôpital se doit de faire preuve de beaucoup de vigilance puisque les risques qui le guettent sont divers et variés. En effet, la vigilance doit faire partie intégrante de la qualité garantie à l'hôpital. Les types de vigilance vont de pair avec les menaces qui pèsent sur le fonctionnement général de l'hôpital, sur ses bâtiments, sur les malades admis dans son enceinte (les malades hospitalisés), sur les soins et la façon dont ils sont délivrés, sur les procédures de soins et sur son environnement interne. Par conséquent ces menaces peuvent avoir des répercussions directes sur la structure de l'hôpital et sur la sécurité des malades.

La protection contre les incendies

La structure de l'hôpital peut être ravagée par des incendies qui peuvent se déclarer à n'importe quel moment si des mesures de sécurité ne sont pas pour autant prises. Ces incendies se déclarent généralement dans des vieilles structures hospitalières où les faisceaux électriques sont souvent anciens et non renouvelés qui s'enchevêtrent et se dénudent.

Un feu qui se déclare au niveau de l'hôpital peut venir à bout des équipements. Il constitue en outre une sérieuse menace pour le personnel employé à l'hôpital ainsi que pour les malades surtout pour ceux qui présentent une mobilité réduite.

Certes tous ces dommages peuvent être provoqués par le feu, mais aussi par le moyen qu'on utilise pour le combattre : il s'agit en fait de l'eau utilisée. Il existe en effet, des systèmes traditionnels à base d'eau qui tentent de noyer la zone d'incendie. Toutefois, l'inondation de cette zone provoque souvent des dégâts considérables et peut s'étendre sur une zone qui dépasse largement celle de l'incendie. Aussi, la réparation des dégâts implique une interruption de l'activité de soins.

Un système de suppression automatique des incendies est mis au point : il s'agit

1 - L'accessibilité est l'un des critères pour évaluer un hôpital public ou un système de soins en général.

2 - GuyBERNFELD, AP-HP « L'écologie hospitalière : un nouveau concept » op cité.

du système HI-FOG¹. En fait ce système bloque la chaleur rayonnante, refroidit l'air environnant et prive l'incendie d'oxygène. Il permet de gagner du temps si un feu se déclare et de procéder de surcroît à l'évacuation des personnels avant que leurs vies ne soient menacées. Il permet par ailleurs, une remise en état rapide des équipements et installations après incendie et ce grâce à un contrôle et à une suppression rapide et localisée de l'incendie. Ce système HI-FOG est conçu afin de réduire au minimum les dégâts provoqués par l'ancien système d'extinction du feu et le temps d'arrêt de l'activité de soins au niveau de l'hôpital va se trouver ainsi très réduite.

La sécurité anesthésique

Les actes anesthésiques vont de pair avec les actes de chirurgie. Aussi avec l'essor de la chirurgie l'exposition à l'anesthésie sera augmentée. Cet exposition à l'anesthésie peut toucher chaque individu dans sa petite enfance et ce pour se faire enlever les végétations ou les amygdales, dans son adolescence pour se faire extraire les dents de sagesse et, à partir de 50 ans pour se faire explorer l'intestin régulièrement par colonoscopie afin de dépister un éventuel cancer?² Par ailleurs, cette exposition à l'anesthésie concerne la femme qui peut éventuellement bénéficier d'une anesthésie péridurale pour accoucher. Ceci dit, le fait de subir une anesthésie pour un quelconque individu, dans notre société, présente donc un caractère quasi inéluctable.

Les progrès de l'anesthésie-réanimation, sont considérables. Il existe cependant toujours des accidents. Ces derniers sont perçus comme intolérable. Ils résultent d'une défaillance technique, d'une erreur de jugement ou d'un défaut de vigilance. Un acte thérapeutique présente bien une incertitude dans la qualité du résultat. Cette incertitude est plus ou moins tolérée. Par contre, l'acte anesthésique n'apporte pas, par lui-même, de bénéfice thérapeutique. Dès lors, toute complication liée à l'acte anesthésique est mal acceptée³.

La pharmacovigilance⁴

La pharmacovigilance ou la lutte contre les accidents liés à une prise médicamenteuse est nécessaire parce qu'il existe deux étapes par lesquelles passe la mise en œuvre et le développement clinique des nouveaux médicaments. Ces étapes sont subdivisées à leur tour en plusieurs processus. En effet, la première étape de la

1 - Marioff Corporation Oy « La protection contre l'incendie en milieu médical. Le système HI-FOG pour les hôpitaux ».

2 - Haut Comité de la Santé Publique « Rapport sur la sécurité anesthésique », éditions école nationale de la santé publique, novembre 1994.

3 - Haut Comité de la Santé Publique « Rapport sur la sécurité anesthésique », op cité

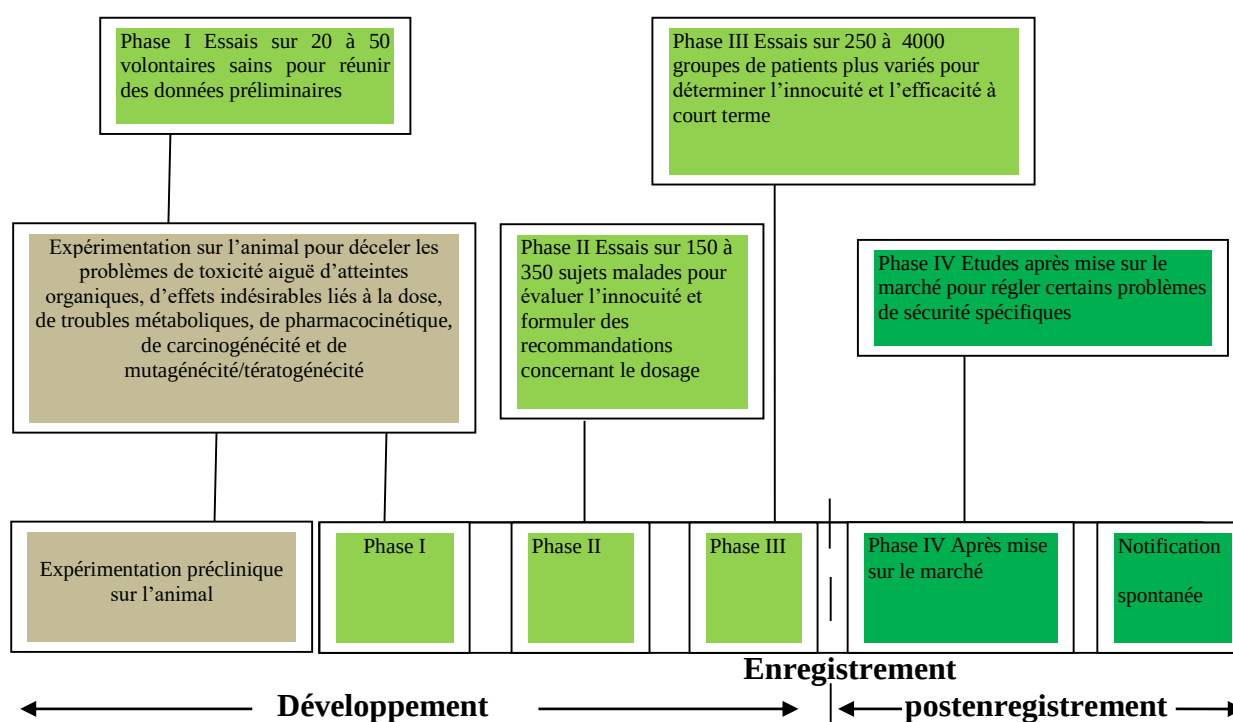
4 - L'organisation mondiale de la santé (OMS) définit « la pharmacovigilance comme étant la science et les activités relatives à la détection, à l'évaluation, à la compréhension et à la prévention des effets indésirables ou de tout autre problème liés aux médicaments ».

mise en œuvre du médicament c'est lorsque ce dernier se trouve dans son environnement scientifique sûr et protégé lors des essais cliniques. Dans cette première étape, la plupart des médicaments n'ont été testés et ce du point de vue de leur sécurité à court terme et de leur efficacité, que sur un nombre limité de sujets soigneusement sélectionnés. Le nombre de sujets sur lequel est testé le médicament avoisine à peine les 500 sujets et ce nombre atteint rarement les 5000 sujets.

La deuxième étape débute lorsque le médicament est légalement mis sur le marché en d'autres termes « offert » à la consommation du grand public. C'est à ce moment là uniquement que le nouveau médicament fait l'objet d'un contrôle d'efficacité et de sécurité dans des conditions d'utilisation réelles. Dès lors, il est nécessaire et utile d'en savoir plus sur l'utilisation de ce nouveau médicament dans des groupes de population spécifiques à l'instar des enfants, des femmes enceintes ou des sujets âgées et ce par rapport à son efficacité et son innocuité en cas d'emploi prolongé, notamment en association avec d'autres médicaments.

Ceci dit, l'expérience du terrain¹ a montré que de nombreux effets indésirables ainsi que des problèmes d'interactions que ce soit avec des aliments ou d'autres médicaments ou encore des facteurs de risque liés à la prise de ce médicament n'apparaissent qu'au cours des années ayant suivies sa mise sur le marché.

Figure 01: Développement clinique des médicaments



1- Organisation mondiale de la Santé / Perspectives Politiques de l'OMS sur les médicaments « Pharmacovigilance : assurer la sécurité d'emploi des médicaments », Genève, Octobre 2004.

Source : OMS « Perspectives politiques de l'OMS sur les médicaments - Pharmacovigilance : assurer la sécurité d'emploi des médicaments »

La matériovigilance

La gestion du risque lié à l'utilisation de dispositifs médicaux lors des activités de soins ou ce qu'on appelle la matériovigilance¹ consiste en un système national de recueil et d'analyse des incidents et risques d'incidents qui se sont produits ou risqueraient de se produire avec des dispositifs médicaux déjà mis sur le marché. Maintenant que la matériovigilance est définie, il reste à savoir qu'entend-t-on par dispositif médical ?

Le «dispositif médical est tout instrument, appareil, équipement, matière, produit, à l'exception des produits d'origine humaine, ou autre article utilisé seul ou en association, y compris les accessoires et logiciels intervenant dans son fonctionnement, destiné par le fabricant à être utilisé chez l'homme à des fins médicales et dont l'action principale voulue n'est pas obtenue par des moyens pharmacologiques ou immunologiques ni par métabolisme, mais dont la fonction peut être assistée par de tels moyens». Par contre, il faut bien dissocier de ces dispositifs médicaux les médicaments, les produits cosmétiques, le sang humain, les produits sanguins, le plasma,... qui ne relèvent donc pas de la matériovigilance.

La matériovigilance peut être organisée sur deux niveaux : l'échelon national et l'échelon local représentés par les correspondants locaux de matériovigilance, les fabricants des dispositifs médicaux, les utilisateurs et les tiers.

L'hémovigilance²

L'hémovigilance ou l'ensemble des procédures³ de surveillance organisées depuis la collecte de sang et ses composants jusqu'au suivi des receveurs. Ces procédures de surveillance sont relatives aux incidents et réactions indésirables, graves ou imprévus, qui peuvent survenir chez les donneurs ou les receveurs de sang, ainsi qu'au suivi épidémiologique des donneurs.

Parmi les missions dévolues à l'hémovigilance on retiendra ce qui suit :

- Le recueil et la conservation des données concernant le donneur de sang,
- Le recueil et la conservation des données concernant le don lui-même
- Le recueil et la conservation des données concernant le receveur du don
- Le signalement par les professionnels de santé de tous les effets inattendus ou indésirables liés ou susceptibles d'être liés à l'usage thérapeutique du don (Produits Sanguins Labiles : PSL)

1 - Les Études Eurasanté « La matériovigilance » Paris, 2005.

2 - Selon la directive européenne est « l'ensemble des procédures de surveillance organisées, relatives aux incidents et réactions indésirables, graves ou imprévus, survenant chez les donneurs ou les receveurs, ainsi qu'au suivi épidémiologique des donneurs. »

3 - Jean-Jacques CABAUD, Société française de transfusion sanguine SFTS, « Hémovigilance et sécurité transfusionnelle : effets indésirables et incidents de la chaîne transfusionnelle », GT RDQ : 2016.

- Ces effets indésirables concernent soit le receveur ou le donneur de sang
- Le donneur peut éventuellement fournir des Informations Post Don (IPD)

susceptible de remettre en cause la qualité et la sécurité des produits issus de ce don.

La biovigilance

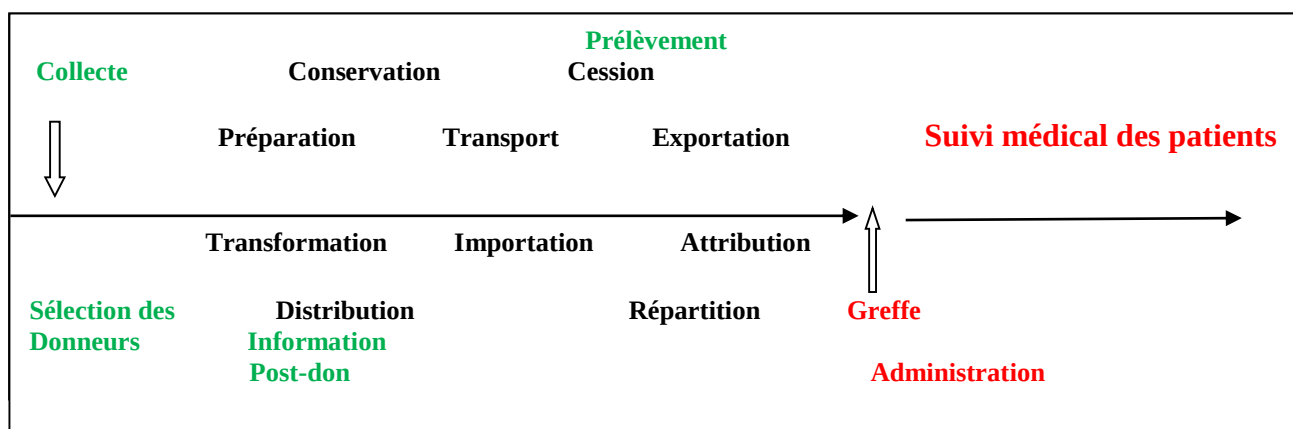
A la différence de l'hémovigilance qui a pour objet de surveiller le sang, la biovigilance, quant à elle, se donne comme priorité la surveillance, l'évaluation, la prévention et la gestion des incidents ou risques liés à l'utilisation à des fins thérapeutiques d'éléments et produits issus du corps humain tels que les organes, les tissus, les cellules et le lait maternel à usage thérapeutique¹. Aussi, la biovigilance nécessite une veille sanitaire sur l'ensemble des étapes de la chaîne allant de la sélection clinique et biologique du donneur au suivi médical des patients même en post administration ou post-greffe.

La biovigilance porte sur des produits **tels que les** organes, les tissus, les cellules et tous les dérivés issus du corps humain, ainsi que les dispositifs médicaux les incorporant. Par contre pour les activités développées par la biovigilance, celles-ci portent **sur ce qui suit** :

- Le prélèvement, la préparation et la greffe d'organes
- Le prélèvement, la collecte, la préparation et la greffe de tissus et cellules
- La collecte, la préparation ainsi que l'administration du lait maternel à usage thérapeutique.

La survenue de tout incident ou effet indésirable lié à la chaîne allant du prélèvement à l'administration / greffe d'organes, de tissus et de cellules doit de ce fait être signalé par les professionnels de santé habilités à accomplir tous les actes de cette chaîne tout en assurant le suivi médical des patients.

Figure 2: De la sélection des donneurs au suivi post-administration ou post-greffe des patients ou des receveurs



Source : Agence de la biomédecine « guide de biovigilance », Paris, 2016

1 - Il ne s'agit pas du lait maternel à usage strictement alimentaire cela équivaut à de la nutrivigilance.

La biovigilance porte en fait sur toutes les activités mentionnées dans la figure 02. Celles-ci sont vraiment nombreuses. Les signalements des incidents ou effets indésirables et leurs traitements doivent portées également sur ces mêmes activités.

La nosovigilance

La nosovigilance constitue l'ensemble des mesures spécifiques de surveillance et des programmes de prévention des infections nosocomiales ou infections associées aux soins. Ces dernières sont contractées dans des établissements publics ou privés de santé et ce quelle que soit la durée d'hospitalisation. Les infections nosocomiales constituent un important problème de santé publique. Elles présentent des gravités très variables. En effet, certaines peuvent guérir sans laisser des séquelles, d'autres peuvent aboutir à des séquelles plus ou moins importantes, voire au décès.

Ce sont les agents infectieux de type bactérie qui sont les causes de la survenance de ces infections nosocomiales, parmi celles qui sont les plus souvent en cause on retiendra le colibacille, le staphylocoque doré et le pyocyanique. Les infections qui sont les plus particulièrement préoccupantes sont celles liées aux staphylocoques dorés qui présentent une multi-résistante aux antibiotiques. Pour que survienne ces infections, il faut préalablement une porte d'entrée et un terrain favorisant : soit un acte invasif médical à l'exemple d'une endoscopie ou d'un sondage urinaire, soit une intervention chirurgicale. L'âge extrême ou la présence d'une maladie chronique telle un diabète, un traumatisme grave constituent en outre des terrains favorisant.

La lutte contre les infections nosocomiales se fait sur plusieurs plans¹ :

- Sur le plan des méthodes

- ✓ Il faut une hygiène des mains et celle de la sphère ORL,
- ✓ La tenue de règles d'asepsie,
- ✓ La tenue de règles comportementales,
- ✓ L'élaboration de protocoles de soins
- ✓ L'entretien du matériel et des locaux,
- ✓ Et enfin, la surveillance des infections soit par le biais d'enquêtes ponctuelles ou d'un enregistrement de longue durée.

- Sur le plan de l'organisation

1 - Stéphane GAYET « L'essentiel concernant les infections nosocomiales et la lutte », Strasbourg, février 2010.

✓ Chaque établissement de santé doit avoir un comité de lutte contre les infections nosocomiales (CIN),

✓ Ce comité doit être un comité pluridisciplinaire (présence de médecins hygiénistes, de pharmaciens hygiénistes, d'infirmiers hygiénistes, ou encore de techniciens hygiénistes),

✓ Faire des évaluations en matière d'infections nosocomiales,

✓ Etablir un programme annuel d'actions,

✓ Etablir un bilan annuel d'activités. Ce bilan annuel d'activités comporte plusieurs indicateurs. Parmi ces indicateurs on retiendra l'indice composite d'activités de lutte contre les infections nosocomiales, les consommations de produit de désinfection des mains, les consommations d'antibiotiques, la surveillance des infections postopératoires, la fréquence des infections à staphylocoque doré multi résistant aux antibiotiques),

✓ Ces indices serviront à alimenter un tableau de bord de la lutte contre les infections nosocomiales,

✓ Mise en place des centres interrégionaux de lutte contre les IN et leurs antennes régionales,

✓ Ces structures sont chargées de coordonner les actions d'information, de formation, de surveillance et de prévention des IN,

✓ Et d'assister les établissements de santé dans cette lutte.

Ceci dit, les développements précédemment présentés sont trait aux infections nosocomiales liées à la délivrance du soin lui-même. L'environnement hospitalier présente également des menaces pour l'apparition et le développement des IN. Ainsi, les germes portés par d'autres personnes présentes à l'hôpital, les germes présents dans l'eau, l'alimentation, les sols, les circuits de ventilation ou les faux plafonds constituent, en outre, des vecteurs de transmission des IN.

La maîtrise de la qualité de l'environnement¹ constitue un des éléments de la stratégie de la lutte contre les infections nosocomiales. En effet, les soins effectués pour des patients fragilisés doivent être pratiqués dans un environnement microbien sécurisé. Les éléments pouvant être source ou vecteur de contamination pour les patients doivent de ce fait être maîtrisés. Ainsi, le choix et la maintenance des équipements compte beaucoup pour assurer un parfait contrôle de la qualité microbiologique de l'air, des supports, des liquides, des textiles;...

1 - Relais Régional d'Hygiène Hospitalière du Centre, le guide "Maîtrise de la Qualité de l'Eau dans un Etablissement de Santé" - Typologie et contrôles -

Par conséquent le comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), doit veiller à la mise en place :

- ✓ des mesures d'hygiène générale efficaces
- ✓ ces dernières doivent être proposées avec un meilleur rapport coût-efficacité,
- ✓ l'environnement hospitalier doit être sécurisé vis-à-vis du risque infectieux,
- ✓ Et ce afin de limiter les possibilités de transmission des micro-organismes
- ✓ En limitant les apports contaminants provenant de l'eau¹, des aliments, de l'air, des surfaces et des déchets hospitaliers,
- ✓ Pour cela il faut élaborer et actualiser les protocoles,
- ✓ Promouvoir la formation des personnels,
- ✓ Vérifier l'application des protocoles et contrôler leurs résultats.

On distingue en fonction de leur utilisation: les eaux destinées à la consommation humaine ou eaux d'alimentation, les eaux chaudes à usage sanitaire, les eaux à usage médical, et les eaux techniques. Pour le lavage des mains, il faut laisser couler l'eau au minimum 3 minutes en début de journée afin d'évacuer l'eau ayant stagné pendant la nuit. Il faut, par contre, un détartrage périodique des points d'eau et un nettoyage désinfectant quotidien des gicleurs de robinets pour une eau à usage médical.

L'élimination des déchets hospitaliers est une activité importante pour l'établissement de soins car ces déchets comportent des risques non négligeables liés à leurs caractères infectieux² et toxiques. Aussi, l'élimination de ces déchets passe par un ensemble d'étapes allant du tri, des conditions de stockage, de compactage, de transport final jusqu'à leur destruction finale. Lorsque l'établissement est contraint de prendre en charge la destruction de ses déchets, il s'ensuit des charges financières très importantes. Le tri de ces déchets consiste à différencier à la source et le plus près possible de l'acte ou de l'activité de soins les différents types de déchets à savoir :-les déchets d'activités de soins assimilables aux ordures ménagères (DAOM) ;-les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)³. Ce tri doit s'effectuer par la mise en place de moyens de récupération à l'exemple de sacs en plastiques aux couleurs différenciées choisis en fonction de la nature des déchets : les sacs en plastique de

1 - La sécurité de la distribution d'eau passe par la connaissance de la structure du réseau, de la qualité microbiologique de l'eau du réseau et de l'eau pour le lavage chirurgical des mains.

2 - Une infection est la conséquence de l'entrée dans le corps de micro-organismes (bactérie, virus, champignon, parasite) capables de s'y multiplier. L'infection peut s'accompagner de manifestations cliniques (infection patente) ou non (infection inapparente)

3- Il existe en fait un troisième type de déchets à savoir : les déchets toxiques ou radio-actifs qui présentent des risques infectieux, chimiques, toxiques et radio-actifs.

couleur noir peuvent être utilisés pour les DAOM et la couleur jaune peut être utilisée pour les DASRI. Les déchets piquants et tranchants à l'exemple de seringues et autres objets tranchants doivent obligatoirement être éliminés dans des boîtes spécifiques.

IV-Les classes d'indicateurs permettant l'émergence d'un hôpital plus écologique.

Certains pays s'efforcent de mettre au point des classes d'indicateurs permettant l'émergence d'un hôpital plus écologique en s'appuyant sur les malencontreuses expériences qui leurs sont produites¹. Ainsi, ces pays ont procédé à la création des comités pour le développement durable en santé. De tels comités font figure de têtes chercheuses en matière d'écologie appliquée aux hôpitaux. Ils œuvrent à ce que les dirigeants des établissements de santé modifient leurs pratiques. Le rôle de ces comités est désormais reconnu comme lanceur d'alerte pour que les hôpitaux deviennent plus « écolos ». Des fédérations hospitalières ont été, par ailleurs, créées dédiées au développement durable appliqué aux hôpitaux. Elles regroupent les hôpitaux publics de santé.

De prime abord un hôpital écolo est celui qui protège ses patients en toute circonstance. Ainsi, la sécurité des soins est basée sur le principe de ne pas nuire aux malades. La sécurité est la capacité d'empêcher ou d'éviter les résultats indésirables ou les dommages qui proviennent des processus de soins eux-mêmes ou de l'environnement où ces soins sont prodigués. C'est une dimension qui est étroitement liée à l'efficacité, bien qu'elle s'en distingue en mettant l'accent sur la prévention des événements indésirables et sur la réduction des défauts de qualité des soins pour les patients. Notons, quelques indicateurs d'événements indésirables, que citent les experts et pour lesquels des progrès sont à effectuer :

- ✓ Une fracture de la hanche ou chute à l'hôpital,
- ✓ Des complications opératoires et postopératoires,
- ✓ Des complications de l'anesthésie,
- ✓ Une embolie pulmonaire ou thrombose veineuse profonde postopératoires,
- ✓ Des erreurs de groupe sanguin,
- ✓ Des erreurs de site opératoire,
- ✓ Un oubli d'un corps étranger dans le champ opératoire,

1 - Il s'agit d'éviter de mettre les patients et le personnel en contact avec des produits toxiques. Pour que l'affaire des biberons utilisés dans les maternités françaises alors qu'ils étaient stérilisés avec un gaz cancérogène ne se reproduit pas. Celle-ci est dénoncée en novembre 2011. Depuis des alternatives sont mises en place pour remplacer ces biberons par des biberons à usage unique.

- ✓ Une mortalité post-chirurgicale,
- ✓ Des matériels médicaux défectueux,
- ✓ Des erreurs de prescription.

Dans certains pays développés où de nombreuses études et initiatives ont apporté des éléments de connaissance sur la sécurité des soins ces dernières années dans les établissements de santé. Ainsi, il existe un site PLATINES (Plateforme d'informations sur les établissements de santé). Ce site a pour mission de présenter des données d'activités sur les établissements de santé et de montrer quel établissement fait le plus pour protéger ses patients contre les IN. Une étude nationale des événements indésirables graves liés aux processus de soins (ENEIS) est menée à cet effet en 2005. Un tableau de bord comparatif des activités de lutte contre les infections nosocomiales est dressé, ce qui représente un progrès en termes de comparaison (Benchmarking). Aussi, des enquêtes de prévalence régionales sont réalisées chaque année depuis 1993. Ces dernières permettent une bonne sensibilisation des établissements et une estimation globale du risque.

Toutefois, la visibilité et l'accessibilité des informations sur la sécurité des soins au niveau des établissements ou plus précisément des services reste très faible pour les patients. Par ailleurs, dans certains domaines ou pour certaines procédures, il semble n'y avoir aucune information systématique disponible pour améliorer la prise en charge des patients.

Au jour d'aujourd'hui, on parle même de réactivité ou de la sensibilité que soit de l'hôpital ou du système de soins en général à la demande du patient (responsiveness). La réactivité renvoie à des notions telles que le respect des patients, la dignité, la confidentialité, la participation aux choix, le soutien social, le choix de fournisseurs de soins. Elle se rapporte à la façon dont l'hôpital ou le système de soins prend en charge les patients pour répondre à leurs attentes légitimes non liées à la santé.

Cette dimension de la prise en charge du patient qu'est la réactivité renvoie également à un autre terme qui est souvent employé « **patient-centeredness** » : il s'agit de mettre le patient au centre des soins en intégrant différents éléments comme l'écoute, l'empathie, la confidentialité, mais aussi l'information dont le patient dispose sur sa maladie et la possibilité d'un choix éclairé de sa part. Ainsi, on met l'accent sur l'expérience du patient concernant les aspects spécifiques des soins, ceci au-delà de sa satisfaction individuelle. La continuité des soins renvoie à la coordination des soins de santé dans le temps et à travers différents professionnels et établissements pour un même utilisateur.

Afin d'améliorer l'aptitude du système à mieux répondre aux besoins des patients, il est important d'atteindre une meilleure connaissance de leurs attentes. Le PICKER Institute Europe prend la mesure des soins de santé du point de vue du patient et utilise ce feedback pour améliorer la prise en charge de l'hôpital ou du système de soins. Il travaille avec les patients, les professionnels de santé et les décideurs pour promouvoir la compréhension de la perspective du patient à tous les niveaux de la politique et de la pratique des soins de santé. Pour que le malade soit effectivement au centre des soins, de telles affirmations de patients ne soient pas prononcées :

- ✓ l'équipe n'écoute pas toujours le patient,
- ✓ l'équipe parle devant moi comme si j'étais absent,
- ✓ on ne m'a pas assez informé sur les effets secondaires des médicaments et/ou sur le traitement.

Par conséquent, bien traité les patients c'est-à-dire le respect de leur dignité et de leur humanité fait partie intégrante de la démarche du développement durable. Aussi, la lutte contre la douleur, les efforts pour servir de meilleurs repas ou encore la possibilité d'être assisté par un traducteur pour les patients d'origine étrangère font partie des initiatives les plus notables. Le bon accueil des patients est par ailleurs indissociable de bonnes pratiques à l'hôpital.

Par contre, pour les autres critères, ces derniers ne touchent qu'indirectement les patients, mais ils visent à préserver l'environnement qui entoure le malade en général. Ainsi l'écologie à l'hôpital commence avec la conception et la construction des bâtiments, pour lesquels on encourage le choix de matériaux recyclables. L'isolation de ces bâtiments pour une économie d'énergie est de mise. L'exposition adéquate des bâtiments pour profiter de l'ensoleillement ou au contraire de s'en protéger est recommandée. Les économies d'énergie sont préconisées, que ce soit l'économie du chauffage, de la climatisation, de l'eau ou de l'éclairage. Les établissements écolos veillent aussi à la préservation de l'atmosphère, encouragent aussi tri, le recyclage et la valorisation des déchets.

Conclusion :

Toute cette littérature inspirée des pays développés par rapport à l'émergence des hôpitaux « écolos » est de nature à raccourcir le chemin vers le développement de nos établissements de santé et de les rendre plus performants en matière écologique. Quoique que cette littérature est riche et abondante, la mise en pratique des expériences vécues par les autres est difficile à mener tant que des efforts ne soient pas consentis sur plusieurs plans et à plusieurs niveaux. En effet, la réussite de cette entreprise passe par la mise en réseau de nos établissements de santé qui doivent s'échanger des données

et surtout des expériences que ce soit de lutte contre les IN ou de meilleures pratiques pour une meilleure prise en charge des patients dans un environnement sécurisé. En plus de la mise en place d'une fédération nationale chargée de chapeauter tout cet édifice. Un niveau régional (région sanitaire) existe en Algérie mais il reste pour l'heure non opérationnel. Au niveau de nos établissements de santé, il faut qu'une démarche pour le développement durable soit insufflée. Le législateur doit de ce fait faire l'effort de légiférer des lois allant dans le sens du développement durable. Il doit de ce fait légiférer des lois sur tout ce qui a trait à la veille sanitaire ou aspects liés à vigilance à l'hôpital.

Pour se faire, il faut développer des bases de données pérennes, comparables et accessibles à tous sur des sites dédiés à cet effet. Ces données doivent être accessibles pour les patients, leurs familles et les professionnels de santé. Employées à des fins nationales et des comparaisons internationales, ces bases de données nous permettront de développer des stratégies adéquates pour l'émergence des hôpitaux plus « écolos » qui tiennent compte du confort et de la tranquillité du malade, de son respect et ce afin d'améliorer le niveau des soins de santé prodigués.

Références bibliographiques :

- Guy Bernfeld, AP-HP « L'écologie hospitalière : un nouveau concept » in revue hospitalière de France N° 489 - Novembre - Décembre 2002.
- Haut Comité de la Santé Publique « Rapport sur la sécurité anesthésique », éditions école nationale de la santé publique, novembre 1994.
- Jean-François Dhainaut « La place de l'université dans l'hôpital », colloque de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Université Paris-Descartes-Paris 05, 08 - 09 mars 2007.
- Jean-Jacques Cabaud, Société française de transfusion sanguine SFTS, « Hémovigilance et sécurité transfusionnelle : effets indésirables et incidents de la chaîne transfusionnelle », GT RDQ : 2016.
- Les Études Eurasanté « La matériovigilance » Paris, 2005
- Marioff Corporation Oy « La protection contre l'incendie en milieu médical. Le système HI-FOG pour les hôpitaux ».
- Organisation mondiale de la Santé / Perspectives Politiques de l'OMS sur les médicaments « Pharmacovigilance : assurer la sécurité d'emploi des médicaments », Genève, Octobre 2004.
- Relais Régional d'Hygiène Hospitalière du Centre, le guide "Maîtrise de la Qualité de l'Eau dans un Etablissement de Santé" - Typologie et contrôles –
- Stéphane Gayet « L'essentiel concernant les infections nosocomiales et la lutte », Strasbourg, février 2010.

L'économie circulaire : une alternative à l'économie linéaire ?

Dr SI AMER Hadjira

Maître de conférences B

Dr SOUKI Hakima

Maître de conférences A

Résumé :

L'économie circulaire se trouve au diapason de l'économie linéaire basée sur la logique « extraction-production-consommation ». Celle-ci se résume à extraire de la matière première, produire des biens de consommation et leur utilisation en jetant ces produits une fois consommés. Cependant, chercher une croissance infinie dans un monde à ressources naturelles finies remet en cause cette chaîne de satisfaction des besoins. A partir des années 1970, la fermeture de cet ensemble d'étapes pour former une boucle a été conceptualisée par Walter Stahel, sous le nom de « Cradle to Cradle » traduit en français du berceau au berceau. C'est aux deux auteurs : David W. Pearce et R. Kerry Turner que revient le mérite d'utiliser pour la première fois le terme « économie circulaire » dans un ouvrage intitulé « Economics of Natural Resources and the Environment » traduit « économie des ressources naturelles et de l'environnement. »

Le concept d'économie circulaire suscite un intérêt de plus en plus grandissant auprès de la communauté des affaires, des gouvernements, des citoyens et du monde universitaire. Ce concept semble être très prometteur sur le plan théorique mais il n'est pas exempt de critique. En effet, des résistances à la mise en application de l'économie circulaire, tant sur le plan de la production que de la consommation ont fait leur apparition. L'économie circulaire semble déjà reculer et entrer en crise. En effet, sur le plan des intentions et des réalisations microéconomiques (entreprises, parcs, secteurs), la « circularité » semble peiner, voire s'échouer, au seuil des niveaux plus globaux du système économique (pays, régions, monde). Le retrait des Etats Unis d'Amérique de l'accord de Paris (COP 21) sur l'environnement en est une illustration.

Ceci étant, peut-on considérer l'économie circulaire comme une solution de remplacement à l'économie linéaire fortement décriée ?

Pour répondre à cette problématique, nous sommes amenées à développer les apports et les limites de l'économie circulaire. Nous développerons un concept nouveau appelé *permacircularité* qui est un nouveau cadre politique et une nouvelle philosophie économique qui combine les savoirs microéconomiques déjà existants sur la circularité et une analyse systémique.

Mots clés : économie de l'environnement, économie linéaire, économie circulaire, recyclage, permacircularité, consommation et production responsables.

Introduction :

La Science Economique ne se limite pas à la réalisation de développement, et la satisfaction des besoins matériels, mais a pris de complexité pour prendre en compte la satisfaction des besoins environnementaux, et assurer le développement sans porter atteinte à l'environnement.

Pour étudier ce problème, une branche de la Science Economique qui s'est développée a l'effet de le solutionner. L'économie de développement est la préconisation des politiques environnementales qui cherchent à concilier l'économie et l'écologie, cependant la solution n'était pas efficace puisqu'elle cherche à évoluer les coûts de la dégradation de l'environnement naturels, et les coûts de la dépollution.

Le model de développement économique linéaire, n'est pas capable d'apporter des réponses efficaces et durables face aux impacts environnementaux et sanitaire qu'il génère, en effet le mode : extraire, fabriquer, consommer et jeter, accroît la demande sur les ressources, et l'accès à celles-là devient de plus en plus difficile du fait de leur raréfaction au moins relatives.

Etudier le lien entre les modèles économiques, et la crise écologique, environnementale et humaine que nos sociétés traversent, pour donner naissance a des modèles plutôt socio-économiques , il est plus judicieux de concevoir et de mettre en œuvre de nouveaux modes de production et de consommation plus efficace. C'est ainsi qu'on a commencé à parler de l'économie circulaire qui matérialise d'autres possibilités en permettant aux sociétés et leur économie de devenir durable et soutenable. C'est dans cette perspective que l'économie circulaire est apparue ; une discipline qui essaye de répondre efficacement à la question suivante :

Comment faire durer les processus de production, et satisfaire les besoins de tous les agents économiques, sans porter atteinte à l'environnement, tout en substituant les processus existants dans l'économie linéaire ou/et en les modifiant ?

Pour répondre à cette question nous allons aborder les points suivants : dans un premier temps, nous abordons la question de l'environnement dans une économie linéaire ensuite les limites inhérentes à cette économie, dans un second point nous mettons en exergue les fondements de l'économie circulaire ainsi que ses points forts, enfin nous traitons la difficile mise en place du principe de la circularité à plusieurs échelles (économique, culturelles, politiques...) et nous proposons un système dit 'permacirculaire' qui permet de contrecarrer les lacunes de l'économie circulaire.

I) La question de l'environnement dans l'économie linéaire

En réponse aux crises éco-systémiques ; changement climatique et pourquoi pas les conflits armés qui se déclenchent pour l'accès à l'énergie, à l'eau, l'alimentation, aux matières premières, l'économie environnementale s'inscrit parmi les premières réponses.

L'économie de l'environnement cherche à concilier l'économie et l'écologie, elle essaye de répondre à la question suivante : comment produire sans détruire de manière irréversible les ressources naturelles ?

Un certain nombre de coûts de la production sont externes à l'appareil productif : les coûts de la nature notamment sont des dommages pour lesquels le producteur n'a rien à payer, les externalités négatives que sont les diverses pollutions devraient conduire à internaliser.

1-1- les méthodes d'internalisation des coûts de la nature

1-1-1- internalisation par les droits de propriété

Le neo-liberal Ranold Coase(1960) propose de recourir à des droits de propriété (sur les ressources).

Deux cas de figures sont possibles :

- Le producteur-pollueur est détenteur des droits de propriété et c'est aux victimes de ce pollueur potentiel de l'indemniser préventivement pour le manque à gagner qu'il subira en acceptant ainsi de ne pas utiliser son droit de propriété absolu en réduisant sa production, le voisin gêné par la fumée (à titre d'exemple) de l'atelier achète le silence du propriétaire et l'indemnise du manque à gagner. Ce sont cependant les externalités, les effets négatifs externes de l'action d'un agent économique qui pose le plus de difficultés, ces effets négatifs externes sont souvent illustrés par l'exemple d'une pollution : je produis des marchandises en brûlant du pétrole, je dégage de la fumée qui est susceptible de nuire à mes voisins.

- Le droit de propriété sur la ressource est initialement reconnu aux victimes potentielles, elles seront indemnisées par le producteur-pollueur pour les dommages subis. Son objectif est de poser des règles assurant la protection et l'utilisation de l'environnement.

1-1-2- internalisation par la taxation (le principe pollueur-payeur)

C'est la solution héritée des théoriciens de l'économie de bien être (A.C.Pigou, 1877, A.Marshall, 1999), les premiers à avoir analysé les externalités. L'intervention de l'Etat est ici modérée ; il fixe une taxe égale au montant du dommage à la charge du pollueur qui peut être aussi incité à investir dans un matériel non polluant pour ne pas la payer. L'Etat peut aussi subventionner celui qui investit dans la dépollution.

La taxe pigouvienne est une taxe destinée à internaliser le coût social des

activités économiques notamment en ce qui concerne la pollution, elle vise à intégrer au marché les externalités négatives. Cette taxe (exemple taxe carbone ou eco-taxe) peut être appliquée à un produit dont la fabrication ou l'utilisation génère une pollution. Elle a pour objectif principal d'envoyer un signal-prix aux agents économiques et d'améliorer la compétitivité de produits équivalents moins polluants. Le produit de la taxe pigouvienne peut être intégré au budget général de la nation ou être alloué à un budget spécifique destiné à mettre en place des mesures préventives de la pollution ou à remédier à ses effets négatifs.

1-1-3- l'internalisation par un marché de droits à polluer

L'Etat à travers une institution spécialisée, partant d'un niveau de pollution souhaitable, émet des droits à polluer, en quantité plus au moins limitée selon le niveau à atteindre. Ces droits s'échangent sur un marché, le moins pollueur peut ainsi vendre au plus pollueur ses droits en excédent leur prix devenant dès lors un coût interne pour ce dernier.

1-2- Les limites de l'économie linéaire

Les méthodes d'internalisation des coûts de la nature citées précédemment se heurtent à des limites : pour l'internalisation par les droits de propriété, il est inapplicable pour des pollutions globales (effet de serre ; atteinte à la couche d'ozone ...) pour lesquelles les victimes sont mal identifiables. Par ailleurs, les dommages sont difficilement évaluables, les pollueurs mal identifiables (tout le monde rejette du CO₂), et les générations futures incapables de négocier les indemnités. Certains dommages sont inévitables dans la mesure où ils ne se feront sentir qu'à long terme, et l'action de dépollution n'a donc pas encore commencé et son coût ne peut être évalué, non pris en compte dans le calcul économique. Ces dommages potentiels peuvent s'avérer irréversibles lorsqu'ils seront devenus évaluables.

Autre problème similaire : quelle valeur attribuer à des ressources non marchandes (par exemple des espèces végétales ou animales non utilisées par l'homme mais qu'il détruit).

En vertu de ce qui est dit, l'on peut comprendre que l'économie linéaire ne met pas fin à des problèmes écologiques, ce qui a poussé les économistes écologistes à penser à d'autres solutions plus efficaces et de revoir à la base nos modèles économiques et c'est dans ce contexte que l'économie circulaire est apparue.

II) L'économie circulaire : origine et définition

L'économie circulaire a pour but de porter une solution à la crise environnementale, porteuse de productivité et une forte création d'emploi afin de garantir des modèles durables et intelligents de production et de consommation visant

une économie modérée en carbone et en déchets , et sera efficace dans l'utilisation de ses ressources tout en prélevant moins de matières premières et rejeter moins de déchets et fonctionner grâce aux énergies renouvelables.

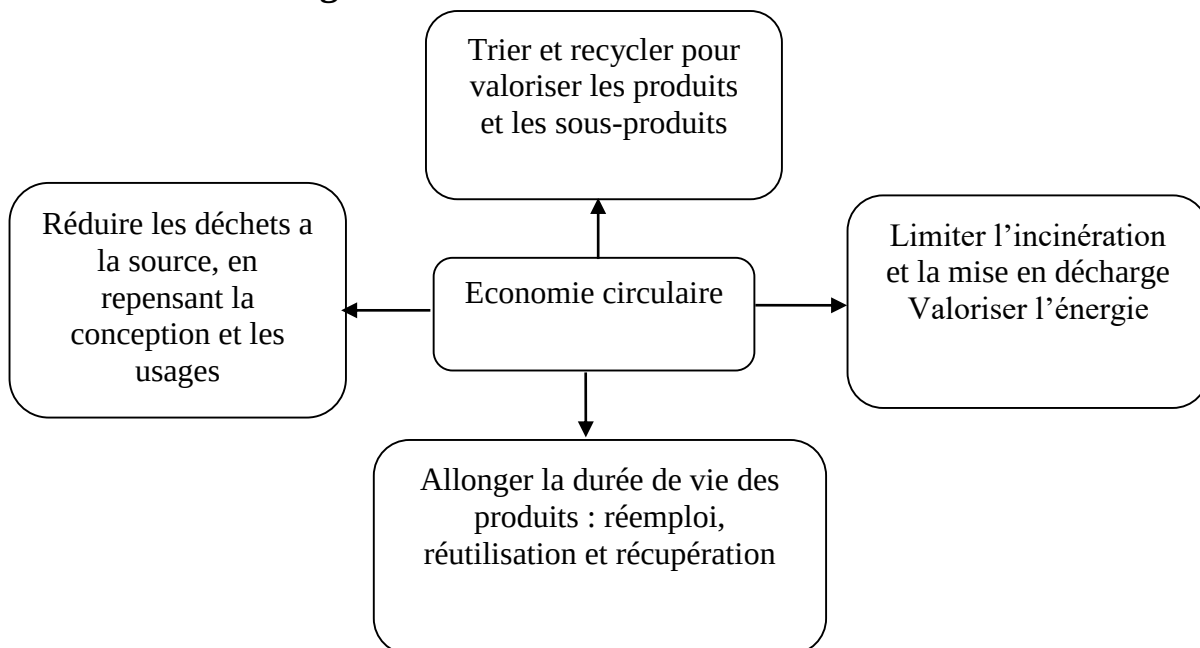
La notion de l'économie circulaire a été utilisée depuis longtemps, et qui mettait l'accent sur les trois R (Réduire, Réutiliser, Recycler), en effet il est urgent de structurer des filières de recyclage et valorisation des déchets pérennes et il est nécessaire de monter la voie pour découpler la croissance économique, de la consommation et des effets négatifs sur l'environnement.

2-1- Les axes de l'économie circulaire

L'économie circulaire est une combinaison d'un ensemble de pratiques résumées dans la figure 1

- L'économie circulaire a pour but de créer des boucles économiques (la valeur créée continue de circuler sur le territoire, et réinjecter des profits dans la rénovation ;
- Production et offre des biens et services responsables ;
- Consommation responsables ;
- Recours au réemploi et à la répartition (allongement de la durée de vie du produit) ;
- Recyclage ;
- Optimiser l'usage de la matière, en offrant une seconde vie aux déchets.

Figure 1 : les boucles de l'économie circulaire



Sources : adapté de d'ETC GROUP, 2011.

2-2- Economie circulaire : penser globale, agir local

Bien que les problématiques de l'économie circulaire soient dans son ensemble, les solutions à ses problématiques sont essentiellement locales, fondées sur l'intelligence collective, elles œuvrent au développement de réels écosystèmes territoriaux, efficaces et durables tout en réalisant une société de recyclage et de réemploi, cette dernière est la réponse à l'urgence du défi environnemental, mais aussi un réel levier de performance économique.

La raréfaction des ressources naturelles, pousse les prix de ces dernières à la hausse et crée de fait un marché nouveau, celui de la deuxième voir la troisième vie des ressources et des objets, un marché dynamique et créateur de valeur, d'emplois et d'innovation pour les territoires. Un marché qui laisse la place à une économie collaborative, sociale et solidaire dont les organismes d'insertion par l'activité économique voient dans la création d'activités de recyclage et de valorisation, les opportunités d'offrir une nouvelle chance aux personnes exclues du monde de travail.

2-2-1-Le recyclage : vers une nouvelle gestion de la fin de vie des matières (allongement de la durée de vie)

Dans certains cas, la substitution par des ressources renouvelables sera possible, mais pas pour tous les usagers. Certains pays réagissent en se procurant des stocks stratégiques de métaux. Ces initiatives individuelles reflètent une pensée à court terme, la première solution serait d'utiliser le plus possible, les stocks déjà extraits, en poussant l'économie circulaire à son extrême.

La gestion des déchets représente un véritable enjeu pour le territoire tant que pour l'épuisement des ressources que pour la réduction des émissions des GES et qui a pour but d'allonger la durée de vie d'un produit.

L'allongement de la durée de vie des produits peut également se traduire par des solutions de réutilisation, réemploi et réparation (pièces démontables, remplaçable, moins de matériaux composites..). Ces pratiques évitent les émissions liées à l'élimination et à la production de nouveaux produits.

L'éco-conception permettra de penser à la source les moyens de les mettre en œuvre (pièces échangeables, produits réparables ...)

2-2-2-Les étapes du passage au recyclage

- la première étape consiste à trouver ou d'améliorer la méthode de séparation des métaux dans les déchets hétérogènes,

- la seconde, encadrer l'usage et le tri des mélanges (alliages), pour éviter de recycler un alliage en simple aluminium

- et enfin utiliser le mélange des métaux dans la première production (rendant plus difficile la réutilisation

Dans la mise en œuvre de la boucle : extraction –production –usage-valorisation, il faut s’assurer de minimiser les rejets de contaminant à chacune des étapes.

III) Les insuffisances de l’économie circulaire

L’économie circulaire présente certaine limite voire des effets néfastes qu’on développera dans le point qui suit. Ces limites peuvent être classées en quatre catégories.

3-1-Les limites socioéconomiques

Les questions qui soulèvent des considérations sociales sont très peu abordées dans l’économie circulaire par exemple la qualité des emplois créés ou le bien-être de la communauté. Par ailleurs, les questions relatives à l’équité et à la justice distributive sont omises.

Concilier le bien-être matériel des individus avec les contraintes environnementales, peut se faire de trois manières (Sauvé, Normandin et McDonald, 2016): Utiliser la même quantité de ressources avec moins de pollution ; atteindre le même taux de croissance avec moins de ressources ; atteindre le même degré de bien-être avec moins de croissance. Dans les faits, ces éléments sont combinés à la fois pour concilier bien-être et protection de l’environnement. Cependant, cette destruction créatrice au sens de Schumpeter ne fait pas que des gagnants. L’adoption d’une technologie moins polluante fera disparaître progressivement des entreprises et les emplois qu’elles ont créés dans des activités qui utilisent des anciennes technologies. Mais ces évolutions ne se font pas sans résistance. En effet, pour l’entreprise, changer de processus de production s’avère très coûteux et ces coûts supplémentaires peuvent la désavantager sur des marchés de plus en plus concurrentiels. L’industrie automobile avait le projet de voitures qui consomment 3 litres pour 100 km, mais qui est toujours gardé dans les tiroirs.

Pour remédier à ces pratiques, l’Etat pourrait soit imposer une réglementation qui interdit une production polluante ou très intensive en ressources, soit en haussant les prix des produits issus des processus de production polluant en les surtaxant (taxe carbone) et en luttant contre la publicité incitant à la mise au rebut prématurée des produits.

Pour ce qui est de l’impact de la consommation sur l’environnement, l’économie circulaire a tendance à considérer uniquement le facteur technologique à savoir employer des énergies renouvelables, limiter l’utilisation des produits chimiques et le recycler des déchets sauf que d’autres facteurs sont à prendre en compte comme l’ont

souligné Ehrlich et Holdren (1974). L'équation élaborée par ces derniers est la suivante
 $I = P \times A \times T$

I c'est l'impact de l'économie sur l'environnement

P c'est la population

A c'est l'abondance

T c'est la technologie

L'abondance fait référence à la consommation et l'économie circulaire propose un modèle de consommation renouvelé comme la consommation immatérielle (télécharger fichier type MP3 au lieu d'acheter un CD). Cependant, la consommation immatérielle qui nécessite des espaces de stockage a besoin à son tour de l'énergie (faire fonctionner de grands serveurs). La consommation collaborative qui optimise l'usage des biens donc des ressources en partageant l'usage d'un certain bien n'est pas généralisable. Certains produits n'ont pas la qualité requise pour être partagés comme les meubles, les maisons, les téléphones... Les achats d'occasions ou le choix des produits biologiques ou recyclés peuvent être une alternative, mais elle bute contre d'autres difficultés en l'occurrence l'effet rebond.

Que signifie l'effet rebond ? Ce phénomène a été repéré pour la première fois par Stanley JEVONS il y a plus d'un siècle en Angleterre en constatant que les innovations apportées à la machine à vapeur n'ont pas permis de réduire la consommation du charbon, au contraire il a été constaté une augmentation de l'utilisation de cette matière première. Ce phénomène appelé le paradoxe de Jevons s'explique par la réduction des coûts de l'utilisation du charbon grâce au progrès technique ce qui stimule sa demande. Cette situation est généralisable à de nombreux produits dont l'efficacité énergétique s'est traduite par une augmentation de l'usage de ce produit. Par exemple, l'innovation apportée aux moteurs de voiture en matière de consommation d'énergie a accéléré l'utilisation de ce moyen de transport et par conséquent la croissance de l'utilisation du carburant.

En somme la baisse des coûts de production liée à la rationalisation dans la consommation de l'énergie ou le recyclage des déchets augmentera le pouvoir d'achat du consommateur ce qui pourrait avoir un effet inverse à celui souhaité par l'économie circulaire (maîtrise des dépenses de consommation). Ce surplus dont dispose le consommateur sera dépensé pour acheter davantage (des maisons plus grandes, des ordinateurs plus puissant...). C'est ce qu'on appelle un effet rebond indirect.

Concernant le facteur population de l'équation citée précédemment, elle concerne la maîtrise voire même la réduction de la population mondiale. La surpopulation est une thématique qui revient régulièrement dans les débats, s'appuyant notamment sur

l'héritage de Thomas Malthus. Dans son *Essai sur le principe de population* (1798), Malthus justifie la restriction démographique par la disponibilité alimentaire : la population croît plus vite que les ressources disponibles conduisant à des famines. Entre 1990 et 2014, les émissions de CO₂ dans le monde ont crû de 58 %, l'augmentation de la population y a contribué environ pour les trois-quarts. L'activité humaine génère des gaz à effet de serre, lesquels entraînent un réchauffement de l'atmosphère à l'origine des dérèglements climatiques. Si chaque pays parvenait dès aujourd'hui à stabiliser ses émissions de CO₂ par tête d'habitant, leur volume global progresserait encore de 16 % d'ici 2050, sous l'effet de la croissance de la population mondiale. La population mondiale, forte de 7,5 milliards d'individus en 2017, pourrait bien dépasser le chiffre de 11 milliards en 2100. Les taux de fécondité ayant cessé de baisser dans certains pays, les projections sont maintenant révisées à la hausse.

3-2-Limites techniques

La stratégie de substitution qui consiste à substituer autant que possible les ressources renouvelables aux ressources non renouvelables n'est pas réalisable. Malgré la finitude de l'énergie fossile, leur difficile extraction et les émissions polluantes qu'elles engendrent, ces énergies offrent des avantages qu'aucune autre ressource. En effet, les sources d'énergie renouvelable ont des caractéristiques physiques contraignantes : limites de stockage, de transport et de manipulation, exploitation en intermittence (dépend de facteurs naturelles)...

Par ailleurs, le taux de retour énergétique (TRE) est plus avantageux pour les énergies fossiles. Nous reprenons l'exemple de Heinberg (2009) qui précise que le TRE du charbon est de 1 pour 50 c'est-à-dire qu'une seule unité de charbon permet de produire 50 unités de la même énergie, quant à l'énergie solaire, ce ratio est de 1 pour 10.

Les limites du principe de recyclage remettent en cause l'un des fondements du modèle de l'économie circulaire. L'utilisation de l'énergie selon le principe de l'entropie (dissipation sous forme de chaleur, de fumée et de cendres) empêche sa réutilisation. L'usage dispersif d'un certain nombre de métaux rend leur réutilisation impossible. Par exemple de nombreux produits de nettoyage contiennent des matières qui seront dispersées dans l'eau, l'air et le sol lors de l'usage et deviennent par conséquent irrécupérables. En outre, certains composants des produits (téléphone, ordinateurs...) sont fabriqués par alliage sophistiqué entre métaux et les matériaux initiaux sont perdus ou récupérés sous une forme dégradée. La récupération de ces matières premières nécessite des processus industriels complexes, coûteux et très consommateur d'énergie (utilisation massive d'eau ou d'éléments chimiques, ...). La complexité des produits, des composants et des matières (milliers d'alliages

métalliques différents, mélanges de plastiques et d'additifs, matériaux composites) rend le recyclage plus délicat à faire. Prenons les exemples suivants : 30 métaux différents dans un ordinateur portable, 10 types d'aciers alliés dans une voiture, 15 métaux différents (vanadium, tungstène, cobalt, molybdène, titane, niobium...) dans un superalliage aéronautique...

La plupart des matériaux, lorsqu'ils sont recyclables, ne le sont pas à l'infini. Ainsi, le papier ne peut être recyclé que 3 à 6 fois avant d'être trop dégradé. Les qualités physiques des matériaux sont altérées au fur et à mesure des cycles de recyclage. L'acier recyclé une première fois est par exemple moins bon que l'acier neuf issu d'un premier cycle de production, et ainsi de suite.

Au delà des limites relatives au recyclage citées précédemment, les filières de recyclage sont parfois plus efficaces que les filières issues de nouvelles ressources, mais en matière d'émission de gaz à effet de serre (GES), elles ne sont pas neutres comme le montre le tableau ci-dessous. Le plastique, l'aluminium, le verre émettent plus de GES lorsqu'ils sont utilisés pour la première fois que lorsqu'ils sont recyclés.

Tableau 1: Emission de GES par matériau (vierge et recyclé)

Matériau	Papier	Plastiques PET	Aluminium	Verre
Taux d'émission vierge (kg CO2/t)	297	3270	9827	923
Taux d'émission recyclé (kg CO2/t)	317	202	513	409

Source : GROSSE F, (2010, p.110)

3-3-Limites politiques

La réglementation relative à l'environnement peut s'avérer inefficace dans la mesure où l'environnement est un bien public qui n'a pas de frontières et le non-respect de l'environnement par certains pays pollueurs génère des externalités négatives qui rejaillissent sur tous. Il semble, par exemple, que l'environnement intéresse peu les entreprises chinoises. En 2011, 2 % seulement des plus grandes entreprises chinoises publiaient des preuves de leur action en faveur de l'environnement et 5 % seulement affichaient une politique en la matière. Il apparaît alors comme une évidence que le refus de certains pays d'intégrer, dans le fonctionnement de leur économie, des critères écologiques, conduit à une moindre efficacité de la réglementation édictée au plan national et cela en dépit de l'existence de la **Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques** (CCNUCC) qui fait réunir les Etats membres (COP) afin de prendre des engagements sur le climat.

Même si des avancées ont été réalisées en matière de droit de l'environnement, celui-ci, reste constitué de législations d'origines et d'époques différentes, mal écrites et incomplètes, qui ont souvent peu évolué, au moins jusqu'à une période récente, et ce, sans véritable souci de cohérence

L'influence des lobbies des énergies fossiles et de l'industrie sur les décisions qui concernent l'économie circulaire est une réalité. Le *lobbying* est une activité qui consiste à conduire une série d'actions visant à influencer tous types de titulaires de charges publiques (élus et/ou hauts fonctionnaires) afin d'infléchir une décision politique dans son intérêt.

Par ailleurs, les questions liées à l'environnement sont souvent utilisées par les entreprises pour vendre plus sans pour autant accorder l'importance en matière d'application à savoir le budget nécessaire pour trier, recycler les déchets ménagers et industriels.

3-4-Limites culturelles et organisationnelles

Les produits issus des matières premières recyclées ont une connotation négative auprès des consommateurs ; ils sont synonymes de moindre qualité car la matière utilisée après de nombreuses réutilisation perd peu à peu ses caractéristiques.

Les entreprises sont à l'heure actuelle, au-delà de leur diversité, organisées de manière linéaire. Après avoir procédé à des activités de recherche, elles développent des produits, suivent des étapes de production, de distribution et enfin des services après-vente. Les enjeux de circularité restent en effet encore à la marge de cette activité. La linéarité des entreprises transparaît également au travers de manque de formations mises à disposition des employés sur les différents domaines d'expertise de l'économie circulaire. Ce manque constitue un frein au développement de toute stratégie opérationnelle, dans la mesure où il empêche la montée en compétence, et donc une bonne prise en compte, de ces thématiques par les salariés. Le secteur du bâtiment est représentatif de cet état de fait. Du consommateur aux promoteurs, en passant par les entreprises de construction, tous les acteurs de la filière constatent un déficit de professionnels et d'artisans suffisamment formés en matière d'éco-construction et de déconstruction.

Des problèmes organisationnels sont rencontrés dans une économie circulaire à savoir ceux liés à la logistique. L'exemple typique est le sac en plastique. Longtemps distribué gratuitement dans les magasins et les supermarchés, il est aujourd'hui remplacé par des sacs biodégradables. Le problème est qu'aucune filière n'a jamais été réellement mise en place pour la récupération et le traitement de ces sacs biodégradables. On a pu observer la même situation au Maroc fin 2016. L'utilisation des sacs plastiques a été interdite quasiment du jour au lendemain, sans vraiment

d'alternative. Finalement, un marché noir des sacs plastiques s'est rapidement mis en place, et la réduction des déchets n'est pas réellement effective.

IV) Quel modèle de société proposé ? vers la **permacircularité**

La mise en place à grande échelle d'une économie circulaire exige de profonds changements dans nos pratiques industrielles (systèmes de production, management des produits, *supply chain*). Elle nécessite une approche territoriale, pluridisciplinaire et multi-acteurs (producteurs, consommateurs, collecteurs). Cette démarche concerne les pays développés, comme les pays en développement (actuellement le cas de la Chine). La mise au point de nouvelles pratiques industrielles implique des efforts de R & D importants pour développer produits, matériaux, procédés et nouvelles sources d'énergie. Autant que possible, il faudra s'orienter vers des ressources renouvelables, comme la biomasse et l'énergie solaire.

Pour remédier aux limites de l'économie circulaire, la maîtrise de la consommation des biens générateurs de déchets d'avère nécessaire. Il est tout à fait possible de réduire la consommation tout en maintenant le bien-être. Le paradoxe de Easterlin (1974) a mis en évidence la possibilité de réunir une consommation sobre et du bien être. En effet, au-delà d'un certain seuil de richesse la croissance économique et l'abondance qui en résulte n'augmentent pas le bien être. Changer ses préférences de consommation et adopter un mode de vie frugal ne peut se faire sans des politiques d'éducation adaptées notamment dans un contexte où les techniques marketings utilisées font en sorte de modeler les habitudes de consommation et des enfants et des adultes afin que l'acte de consommer soit un acte réfléchi et autonome.

Smil (2014, p.45) a écrit, « même les processus de production les plus efficaces, les modes de conception et de production les moins gaspilleurs, et (pour les matériaux qui peuvent être recyclés) les taux de recyclage les plus élevés pourraient bien ne pas suffire à contrecarrer la demande croissante de matériaux [...] si nous voulons réconcilier nos désirs avec la préservation de l'intégrité de la biosphère, nous allons devoir faire des choix délibérés qui nous aideront à réduire les niveaux absolus de consommation matérielle, et par la même redéfinir la notion même de sociétés modernes ». Cette nouvelle société doit se subordonner à un principe démocratique appelé **la permacircularité**. Ceci appelle une gouvernance écologique globale qui mette en place des institutions-cadre et qui s'aide d'un appareil de comptabilité des flux de matière et des impacts environnementaux en combinant, par exemple, des techniques de mesure des cycles de vie des produits avec une comptabilité nationale axée sur le suivi annuel des **empreintes écologiques ajoutées** (plutôt que des valeurs ajoutées qui donnent lieu au PIB d'aujourd'hui).

La permacircularité vise une trajectoire collective de réduction progressive de l’empreinte écologique vers une seule planète. Ainsi, selon cette logique pluraliste, chaque année un objectif d’empreinte écologique régionale, voire nationale, est à intégrer dans les diverses décisions des acteurs sociaux et conditionne leurs choix. Chaque année, une empreinte écologique maximale autorisée (EEMA) est fixée et à ne pas dépasser.

La permacircularité consiste également par :

- la mise en vigueur d’un système redistributif d’encouragement à la transition écologique, sous la forme d’un « revenu de transition écologique » soit inconditionnel, soit conditionnel ;

- la mise en place d’une fiscalité axée sur la taxation des défauts de circularité, sous forme d’une TVA circulaire, d’un droit d’accise universel sur les ressources fossiles et/ou de « certificats d’externalités » ;

- la modification en profondeur des mécanismes de création monétaire afin que la masse monétaire en circulation ne soit plus un indicateur des attentes de croissance des agents économiques mais bien une mesure correcte des possibilités de transaction permises par l’évolution de l’EEMA.

Dans ce modèle sociétal des pratiques sont à adopter telles qu’elles sont soulignées par Bihouix (2011):

- un ralentissement de la vitesse des cycles, c'est-à-dire une augmentation considérable de la durée de vie des produits. Il faut donc repenser en profondeur la conception des objets, les rendre (à nouveau) réparables et réutilisables, faciliter leur recyclage en fin de vie, n’utiliser qu’avec parcimonie les ressources les plus rares et irremplaçables (cuivre, nickel...), bannir les objets jetables s’ils ne sont pas entièrement à base de ressources renouvelables.

- de bannir les usages dispersifs inutiles (certains colorants et additifs) et la plupart des objets jetables (qui devraient se limiter à des usages hygiéniques, comme quelques produits hospitaliers ou emballages alimentaires) ;

- de repenser complètement notre système de gestion des déchets : il est impensable de mélanger des nutriments, qui devraient être compostés et retournés à la terre, avec des matériaux qui devraient être recyclés ;

- de concevoir des produits plus simples, plus standards, de «basse technologie» peut-être moins performants ou moins esthétiques mais plus simples à réparer et à démanteler en fin de vie ;

- d'enclencher, par des évolutions réglementaires, fiscales mais aussi culturelles – revalorisation des métiers manuels notamment, la transition vers une consommation raisonnée, basée sur des circuits économiques ancrés localement, qui créerait de nombreux emplois avec un retour massif à l'artisanat, à la petite industrie et au commerce de proximité. Les efforts devront porter partout, mais il est évident que certains secteurs sont beaucoup plus consommateurs que d'autres : en particulier l'automobile, l'électronique et dans une moindre mesure les secteurs alimentaire ;

- réduire l'urbanisation, car les grands centres urbains sont extrêmement consommateurs de ressources. Cette désurbanisation ne devra pas se faire par étalement urbain, il ne s'agit pas de fuir la ville pour développer l'habitat pavillonnaire périurbain, dont on connaît la nocivité, mais par une renaissance, une redynamisation des villages et des bourgs.

Conclusion :

Le passage à la mise en œuvre de l'économie circulaire sera long et rempli d'obstacles, notamment à cause de la résistance générale au changement, des besoins techniques et financiers, et du temps qu'il faut avant de récolter les bénéfices et amortir le coût des investissements additionnels parfois induits par ce type d'économie. Pour avancer, il faut d'abord considérer que dans les différents projets relevant de l'économie circulaire, il y a une grande hétérogénéité. Ils peuvent être portés par des individus à titre personnel, des collectifs, des entreprises ou encore des associations. Tenter d'installer un modèle d'économie circulaire, applicable partout « à la ville et à l'univers », sans concertation, c'est comme décider de faire des cercles de manière mécanique qui n'apporte pas d'effet positif.

Si le consommateur est le pivot du changement tant désiré, on ne saurait le responsabiliser sans chercher à changer les problèmes structurels dans l'organisation de l'économie, par exemple les ressources faramineuses de la publicité et de la mise en marché de produits et de services promouvant des styles de vie incompatibles avec les limites écologiques de la planète.

Si l'économie circulaire a la qualité de redéfinir la chaîne de production pour répondre aux critères écologiques, elle doit s'enrichir par ailleurs d'une compréhension plus profonde des consommateurs qui sont aussi des citoyens.

Références bibliographiques :

- ARNSPERGER C. ET BOURG D., « Écologie intégrale : Pour une société permacirculaire », Paris, Puf, 2017.

- ARNSPERGER A. ET DEIBLER L., « Suffisamment, c'est mieux : La suffisance comme fondement pour l'économie dont nous avons besoin et pour les pratiques entrepreneuriales du futur », Olten/Lausanne, Banque Alternative Suisse, série « Réflexions », août 2017.
- BIHOUIX P. « Des limites de l'économie circulaire : la question des métaux » Séminaire du 16 décembre 2011. En ligne <https://www.institutmomentum.org/wp-content/uploads/2013/10/Des-limites-de-l%e2%80%99c3%a9conomie-circulaire-la-question-des-m%e2%80%99c3%a9taux.pdf>.
- COASE R. H. « the problem of social cost » journal of law and economics, october 1960.
- ETC GROUP , 2011, « qui contrôlera l'économie verte ? » Communiqué N °107: www.etcgroup.org , novembre 2011 ;
- GELDRON, A., 2013, « Economie circulaire : notions », Angers, ADEME, [En ligne : http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/economie_circulaire_fiche_technique_ademe.pdf].
- HERNANDEZ BATALLER, B., 2014, « La consommation collaborative ou participative : un modèle de développement durable pour le XXIème siècle », CESE, [En ligne : <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.int-opinions.26801>].
- GROSSE F, 2010, « Le découplage croissance/ matières premières : De l'économie circulaire à l'économie de la fonctionnalité – Vertus et limites du recyclage », Futuribles, n° 365, p. 105-107, p. 117-118.
- JOLLY C., DOUILLARD P., 2016 « l'économie circulaire ; combien d'emplois, France stratégie », la note d'analyse n°46, avril 2016.
- LASSAUX, M., L'économie circulaire dans les politiques européennes : enjeux, acteurs clefs et perspectives, rapport rédigé pour l'Institut EDDEC et HEC Montréal, 2015, p. 4-10.
- LE MOIGNE, R., L'économie circulaire comment la mettre en oeuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain ?, Paris, Dunod, 2014.
- LÉVESQUE, B., « Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres ? », dans FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE (dir.), Le développement social au rythme de l'innovation, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 51-72.
- MACKAY H. ET ROUSEAU S., 2008, « analyse économique des droits » ED DOLLOZ, Paris.
- MAINGUY D, 2012, « le problème posé par le théorème de Coase , le droit de l'environnement et l'intérêt général environnemental » rencontre Montpellier , Sherbrooke , Ed CNRS.

- PRICEWATERHOUSE COOPER, Le marché mondial de l'économie collaborative devrait atteindre près de 335 milliards de dollars d'ici à 2015, contre 15 milliards en 2014, 2015 : [http ://www.pwc.fr/](http://www.pwc.fr/)
- SERVIGNE, P. et R. STEVENS, « Comment tout peut s'effondrer », Le Seuil, 2015.

L'implication de la communauté issue de l'émigration dans l'amélioration du cadre de vie des villages Kabyles : illustration par le concours du village le plus propre à Tizi-Ouzou

Mahfoudh HASSAINE

Doctorant à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie)

Belaid ABRIKA

Maître de Conférences à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie)

Résumé :

La communication traite de la problématique du rôle de la diaspora dans le développement et l'amélioration du cadre de vie des villages de la Kabylie. Ces derniers, étant confrontés à de multiples problèmes organisationnels et environnementaux, ont su se mettre autour d'un projet collectif initié dans le cadre du concours du village le plus propre. L'enquête révèle que les structures organisationnelles des villages kabyles mettent au centre de leurs initiatives et entreprises la communauté issue de l'émigration dans des perspectives d'envergure environnementale.

Mots-clés

Développement local durable, organisation villageoise, action collective, gouvernance environnementale locale, diaspora, solidarité, jumelage

Introduction :

L'esprit d'organisation ne date pas d'aujourd'hui. En effet, les civilisations anciennes (égyptienne, grecque, numide...) ont su se constituer et se coordonner face aux défis et contextes de chaque époque. A l'ère moderne et contemporaine, l'organisation humaine se conjugue avec de nouvelles problématiques et exigences. Les systèmes de production se voient de plus en plus perfectionnés nécessitant une meilleure gestion. Les Etats socialistes sont au cœur de toute initiative organisationnelle. Les organisations solidaires diffèrent des autres modèles par leurs valeurs. Si, dans le modèle socialiste, tout tient à l'Etat et dans le modèle capitaliste tout tient au marché, dans l'idéologie solidariste tout tient aux organisations associatives.

La problématique environnementale dépasse les frontières. C'est l'un des défis les plus importants pour les gouvernements. Des stratégies de développement durable ne cessent de voir le jour par différentes institutions et organisations gouvernementales

et non gouvernementales. D'autres initiatives naissent dans des territoires locaux se dotant d'un esprit nourri par de pratiques ancestrales modelées en vue de faire face à ces nouvelles exigences. La société Kabyle constitue un exemple phare par sa capacité à s'organiser solidairement autour d'un projet ayant des retombées collectives.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en vue de faire face à cette problématique environnementale, les solutions sont tournées, en partie, vers la société villageoise qui véhicule des pratiques de collectivisme et de propreté. La stratégie se traduit par la mise en compétition des villages autour d'un projet écologique et environnemental à travers le concours du village le plus propre.

L'esprit d'un kabyle, même en dehors de son village, ne peut se délaier de ses valeurs enracinées. L'attachement et l'adhésion aux coutumes et aux traditions est toujours visible chez la communauté de migrants Kabyles. Cette réflexion veut expliquer comment les instances de gestion villageoises participent pleinement au développement local et à la protection de leur environnement, et comment l'émigration y contribue. L'approche renvoie à une conception du développement local liée à une dynamique collective et solidaire dont les principaux acteurs sont des villageois. Cette dynamique s'appuie sur les rapports qui s'établissent entre ces acteurs villageois et les émigrés du village.

La méthodologie de l'étude s'appuie en premier lieu sur un cadrage théorique qui met en avant la notion de la gouvernance à ses différents niveaux d'application, l'esprit de l'organisation de la société kabyle comme modèle de bonne gouvernance local solidaire pouvant amorcer des dynamiques de développement local durable, l'attachement des émigrés kabyles à leurs valeurs et traditions villageoises qui se manifeste par leur adhésion et contribution à la réalisation de projets collectifs d'intérêt général. Et enfin, le rôle de la migration dans le tissage de liens entre les territoires d'accueil et d'origine. Cette communication s'est faite à base d'une enquête menée auprès des villages ayant participé à la septième édition du concours du village le plus propre dans la wilaya de Tizi-Ouzou en novembre 2019. Des questionnaires comportant l'implication de la communauté de migrants dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens ont été adressés aux responsables des villages constitués en comités et association. Des entretiens ouverts ont été effectués, le jour de la remise des prix, avec ces responsables afin de tirer leurs appréciations vis-à-vis de leurs émigrés et leur implication dans les communautés d'accueils. Le choix de l'enquête se justifie par la mise en valeur des pratiques organisationnelles particulières de la société villageoise kabyle et sa capacité à se mettre autour d'un projet collectif mettant au centre la problématique environnementale. En effet, le concours du village le plus propre constitue un moyen de mettre en compétition les villages kabyles en matière de propreté et du bien-être dans leur espace de vie.

1. La gouvernance locale et l'esprit organisationnel des villages Kabyles

1.1.Définition de la gouvernance

La gouvernance évoque le plus souvent une définition plus flexible de l'exercice du pouvoir, reposant sur une plus grande ouverture du processus de décision, sa décentralisation, la mise en présence simultanée de plusieurs statuts d'acteurs. Touchant à la fois à la direction d'entreprise, au contrôle de l'administration, à la mise sur pied de budgets participatifs ou à la consultation publique urbaine. La gouvernance recouvre tous les types d'organisation, d'entreprises et d'intuitions politiques les plus divers. Selon Paquet (2000, P9), la gouvernance englobe « *toutes les activités des agents ou de groupes sociaux, politiques, économiques, administratifs, qui contribuent par des efforts ciblés à orienter, guider ou contrôler certains aspects ou certaines dimensions particulières d'un système ou d'une socio-économie* »

Pour Abrika (2011), la notion opérationnelle de la gouvernance peut être scindée en trois grandes catégories. Le processus sur lequel le gouvernement est sélectionné, contrôlé et remplacé. La capacité du gouvernement à mettre en œuvre des politiques publiques appropriées. Et le respect par les citoyens, et par le gouvernement, des règles qui organisent leurs interactions.

1.2.De la gouvernance environnementale durable

Le thème de la gouvernance est lié à la réalisation du développement durable et plus précisément aux interrogations de nature sociétale sur les problèmes environnementaux. La prise en compte des contraintes environnementales apparaît comme le terrain privilégié d'expérimentation pour une modernisation des actions et des stratégies nouvelles à entreprendre, qui se manifeste notamment par l'émergence de nouvelles formes d'organisation entre les acteurs.

Dans un contexte de globalisation, le thème du développement durable serait interprété comme le signe de la prise de conscience de l'urgence écologique à trouver une croissance durable et de la volonté d'y répondre par des solutions concrètes (Mebarki, 2013). Cette exigence, nécessite des interventions avec des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions des techniques de production, des comportements des consommateurs ainsi qu'aux nécessités de développement. Il s'agirait, dans ce cas, de se situer au juste équilibre entre économie, environnement et bien-être social.

Malgré son implication, à l'international, dans la problématique de l'environnement¹, l'Algérie est confrontée à de sérieux problèmes de pollution

1 - L'Algérie a participé aux travaux de la première Conférence Mondiale à Stockholm en 1972 sous l'égide des Nations Unies.

engendrée par le rejet d'eaux industrielles non traitées, les émissions de gaz et la production de déchets dangereux, dont la gestion n'a pas encore trouvé des solutions. Bouabdesselam (2018) avance que les déchets industriels dépassent 1 240 000 t/an, dont 40 % sont considérés comme toxiques et dangereux.

Les déchets sont généralement stockés sur les lieux de production sans tenir compte des normes et règles environnementales nationales ou internationales. Ce mode de stockage peut conduire à une contamination des eaux souterraines et à une pollution de l'air en l'absence de traitement. Les rejets d'eaux résiduelles industrielles fortement concentrées en produits toxiques dangereux tels que les métaux lourds, colorants, hydrocarbures, solvants chlorés et autres se font directement dans la nature (mer, oueds...).

Il apparaît que le modèle national de développement suivi pendant plusieurs décennies, a conduit à une situation de crise écologique à laquelle des solutions ambitieuses doivent être apportées. Répondant à une forte croissance de la population et à des objectifs d'exploitation des ressources et d'équipement, le développement du pays n'a longtemps que faiblement pris en compte la préoccupation de durabilité ce qui a conduit aujourd'hui à des points de rupture.

1.3.La gouvernance environnementale au niveau local : collectivité territoriales et société civile

1.3.1. Au niveau des collectivités territoriales

« Le développement durable s'entend comme un mode de développement qui répond aux besoins des acteurs présents sans compromettre la capacité des générations suivantes à répondre aux leurs » (Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987). Le caractère temporel est au centre de cette définition. Il est à se demander de la dimension spatiale dans le sens d'une déclinaison local d'un concept global. En d'autre terme, il ne s'agit pas d'adapter le développement durable aux espaces locaux donnés, mais de façon inverse, en quoi des relations fondées sur une proximité géographique et organisationnelle entre des acteurs sont elles-mêmes durables et contribuent-elles à la préservation de l'espace de vie.

La gouvernance locale se définit par la combinaison des trois proximités : géographique, organisationnelle et institutionnelle. Talbot (2006) avance que l'idée selon laquelle les relations sociales et les repères qui les régissent sont situés dans le temps fait l'objet d'un large consensus. Il est aussi admis que ces relations et repères sont, de la même façon, situés dans l'espace géographique. Ce dernier occupe toutefois une place marginale dans l'analyse contemporaine, donnant l'impression que les activités économiques et les relations sociales se déroulent dans un monde a-spatial.

L'espace géographique possède une dimension sociale fondatrice qui permet de le saisir plus comme une construction active de relations que comme un « réceptacle neutre et uniforme » des stratégies des acteurs (Dupuy et Gilly, 1996). Il est à se situer dans une « *conception d'un espace physique, construit, travaillé, modelé, partagé par les hommes. (...) Les espaces construits sont des transformations de l'espace physique préexistant, conservant comme fondement le cadre matériel des interactions et des échanges* » (Grossetti, 1997, p. 3).

En Algérie, les collectivités territoriales sont la wilaya et la commune. Chaque wilaya se décompose en plusieurs communes. En matière de gouvernance environnementale, des attributions sont dévolues à ces collectivités par loi¹ et dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire².

La décentralisation, autrement dit, la délégation des pouvoirs aux échelons inférieurs, définit le choix des compétences attribuables aux collectivités locales. C'est là où réside l'une des difficultés des communes algériennes à satisfaire des besoins croissants de leurs membres pour l'accomplissement des compétences qui leurs sont dévolues dans le cadre de la décentralisation. Force est de constater que, aujourd'hui, la problématique du développement durable, qui s'oriente davantage vers la gestion des déchets, est nettement observable dans la quasi-totalité des communes algériennes en général et kabyles en particulier. La nature en témoigne de cet état de fait. Les collectivités territoriales présentent d'énormes difficultés face à ce phénomène. La procédure se traduit seulement par la collecte et l'enfouissement dont les centres qui en sont dédiés sont quasiment à pleine capacité. D'autres stratégies se tardent à voir le jour dans cette optique.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le président de l'assemblée populaire de la wilaya a avancé, lors de la cérémonie de remise des prix du concours du village le plus propre de la septième édition, qu'à ce jour, une cinquantaine de communes n'ont pas d'endroits où déposer leurs déchets. Le Centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Fali, destiné initialement à deux daïras, et qui a servi toutes ses communes depuis sa réalisation, est saturé. Et que des demandes répétitives pour l'inscription en réalisation d'un incinérateur géant avec toute l'industrie de tri et de récupération qui l'accompagne, sont restées sans suite.

1.3.2. Au niveau de la société civile

1 - Code communal et code de wilaya.

2 - Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

Des structures sociales anciennes : lâarch (Tribu) et Djmaâ (assemblée villageoise)

Les structures sociales, organisationnelles et politiques Kabyles sont très anciennes et de type communautaire. Autrefois adaptées à des contraintes géographiques, économiques et historiques, ont perduré et inspirent encore les mouvements démocratiques d'aujourd'hui. Elles comportent plusieurs niveaux, dont *lâarch*, la « tribu » et *jemaâ*, l'« assemblée villageoise ».

Les reliefs du massif de Djurdjura, ou de la Kabylie maritime sont découpés par de profondes vallées qui séparent des croupes surmontées de collines. À chacune de ces unités de relief correspondent des ensembles de communautés de plusieurs villages. Chacun de ces groupements tribaux était appelé *lâarch*, « tribu », dont tous les membres portent collectivement le nom *Aït* ou *Ath* (*Beni* en arabe) « Ath Iraten, Ath Âïssi, Ath Yenni... ».

Ce type de groupements sont réalisés aujourd'hui par les mouvements en voie d'organisation en adoptant des formes nouvelles de « coordination », sur des principes démocratiques inspirés de la tradition, mais dans des unités de groupement plus vastes, moins fractionnées que les villages et leurs assemblées. Ces nouvelles organisations (*leârach*) se sont multipliées (sous la désignation arabisée de *ourouch*) dans maintes régions de Kabylie ou de ses marches peuplées de Kabyles (événements de 2001). Les formes de groupement peuvent différer, s'adapter à de nouvelles réalités, mais les principes de la démocratie et de la solidarité sont clairement affirmés et inspirés de la tradition.

Une structure de base : la jemaâ villageoise, assemblée des hommes du village

Un fort sentiment de solidarité communautaire ne subsiste pas seulement au sein des grandes unités tribales mais au niveau de chaque village. Dans la seule instance politique qui a encore une réalité : l'« assemblée des hommes du village » traditionnelle, la *jemaâ*, toujours vivante, plus ou moins officiellement. Constituée par la réunion périodique des représentants de chaque famille ou de chaque quartier constitutif du village, cette institution villageoise siège dans une construction particulière, la *tajmaât*, ou « maison des hommes », qui impose sa présence quasi sacrée au sein du village ; elle gère la plupart des affaires de la communauté villageoise composée de tous ses habitants (Lacoste-Dujardin, 2001).

Le fonctionnement de cette organisation se fait à deux niveaux. *Tajmât*, autorité supérieure collective dirigeante du village dotée de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs, qui désigne l'assemblée du village où siègent en assemblée générale tous les citoyens du village majeurs. C'est l'espace de débat et de prise de décisions souveraines. La gestion quotidienne des affaires du village est assurée par l'autorité

inférieure dépositaire d'un pouvoir exécutif que lui confère *Tajmaât*, notamment de veiller au respect de l'ordre public, l'exécution des décisions de l'assemblée et d'appliquer les règles de fonctionnement du village (Abrika, 2011). Le chef du village, dénommé *Lamin*, *Amghar* ou *Amqran* (le doyen) est élu par les membres composant la *Tajmaât*. Celle-ci est composée des *Iderma* (pluriel de *Adroum*) qui sont représentés par les *Teman* (pluriel de *Tamen*, en français le garant), ces derniers élisent le représentant suprême du village.

L'institution du village assure son fonctionnement en mettant en place un budget qui prend en charge les projets de la collectivité et les décisions arrêtées par l'assemblée. Les sources de financement proviennent des recettes ordinaires : les produits des amendes frappées par la *Djemaâ* ou par *Lamin* conformément aux règles édictées, des droits payés par les étrangers qui veulent habiter dans le village, droits civiques, revenus des biens communautaires, de la mosquée, de la *Fetera*, des équipements du village loués ; et des recettes extraordinaires : impôts exceptionnels selon les besoins, des cotisations volontaires, des dons, communauté de migrants etc.

L'émergence d'une nouvelle forme d'organisation : le comité de village

La première mutation est visible, selon Ould Fella (2011), à travers l'apparition d'une nouvelle forme de structuration des acteurs sur l'espace public villageois. Cette redynamisation est expliquée par deux facteurs : d'un côté, des crises internes au sein des assemblées villageoises provoquées par la difficulté de désigner des *Tman* (représentants des lignages) afin d'assurer la continuité de *Tajmaât*. Et de l'autre côté, l'arrivée d'une nouvelle jeunesse relativement instruite, compétente et porteuse d'une nouvelle culture politique marquée par le combat politique et identitaire et de la culture contestataire.

Ainsi, La rupture introduite par le mouvement identitaire d'avril 1980 a impulsé une nouvelle dynamique politique et sociale, qui s'est traduite au plan local par une percée de la jeunesse dans l'espace public villageois. Cette nouvelle génération de jeunes scolarisés, pétris d'une nouvelle culture politique (communiste, berbériste, laïque et moderniste...), porteuse de nouveaux besoins, se constitua graduellement en une force politique décisive, à même de provoquer une recomposition des rapports de forces politiques et des changements profonds dans l'espace public du village.

Le renouvellement de cette institution, vécu par les acteurs comme un processus de modernisation, s'accompagne et s'exprime par un calquage des modalités d'organisation et de gestion des associations et des partis politiques modernes. Ainsi, a été institué de nouveaux modes de division des tâches en commissions et en organes de délibération (assemblée générale) et d'exécution (le comité de village). Ceci s'est accompagné par un passage à l'écrit de plus en plus croissant : dans l'élaboration de

listes des membres de l'assemblée, des absents aux réunions et la nomenclature des infractions, des procès-verbaux (PV) de réunion, des correspondances officielles avec les institutions de l'Etat.

Ceci dit, comme le souligne Abrika (2011), La question de la gouvernance omniprésente à travers ses multiples manifestations apparaissant chez les sociétés qui adoptent des modes de gouvernabilité propre à chaque communauté qui ont un vécu commun. L'exemple de l'organisation de la société Kabyle n'échappe pas à cette tendance.

Pourquoi se constituer en organisation villageoise ?

Dans le contexte algérien actuel, la main visible de l'Etat n'atteint pas les villages de montagne et le marché tend à accentuer la précarité des populations. Dans cette situation, l'idée que la solidaire apparaisse en réaction à un cadre désespérant et par le biais de mécanismes internes opérants prend tout son sens. L'organisation villageoise solidaire peut constituer une alternative réalisée dans la culture de la fraternité face à la défaillance irrémédiable des mécanismes classiques d'aide et d'assistanat.

Face à cet état de fait, les territoires ruraux sont passés de l'état d'espaces passifs assistés à l'état de territoires actifs s'autoconstruisant, grâce à des acteurs internes animés par une volonté d'action commune pour la réalisation de leur idéal d'existence. Stimulés par le sentiment d'être abandonnés par les pouvoirs décisionnels, ces acteurs créent des cadres associatifs d'action qu'ils mobilisent pour résister aux externalités négatives menaçant leurs valeurs de dissolution. Par là même, ils activent les facteurs, dont ils disposent, leur permettant de réaliser solidairement des projets d'utilité collective (Zoreli, 2016).

Un développement local initié dans le cadre de gestion villageoise communautaire

Tajmaât intervenait dans plusieurs domaines, à savoir, la gestion des litiges et conflits entre habitants, le maintien de l'ordre dans le village, l'initiation et la réalisation de projets d'intérêt général, la mobilisation des ressources et l'organisation des travaux collectifs pour la réalisation de ces projets. Aujourd'hui, cette organisation villageoise manifeste une vitalité indéniable notamment dans la prise en charge d'actions de développement.

Ces organisations interviennent essentiellement pour la réalisation d'équipements collectifs, comme l'ouverture et le bétonnage des pistes et rues, la construction et l'entretien d'infrastructures collectives : fontaines publiques, mosquées, maisons de jeunes, sièges pour associations, stades, salles de conférences...etc.

La réussite de ces projets s'explique par une forte cohésion communautaire qui permet aux organisations villageoises d'être capables de telles initiatives. Elles possèdent un fort pouvoir mobilisateur auprès des villageois qu'elles réunissent autour de projets multiples et de travaux collectifs. Grâce au principe de la participation de tous, elles créent les conditions d'une participation active des villageois dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement (Bessah, 2015).

a. La mise en place d'un réseau d'adduction à l'eau

Plusieurs villages de la région de Bouzguene et Ath Idjer (Takoucht, Tawrirt, Sahel, Ighil Tziba, Ath Saïd et Ath Yiken,, Ighil Boukiassa, Ath Aïcha...etc.) sont alimentés en eau potable par des réseaux et des captages des sources à grande distance de la montagne, réalisés depuis le début des années 1990 par les comités de villages. Ces derniers ont initié et organisé les travaux de captage, d'adduction et de distribution de l'eau des sources et ont acheté le matériel nécessaire pour les travaux, plusieurs réservoirs d'eau et des pompes de refoulement. Vers la fin des années 1990, ces villages ont mis en place un réseau d'adduction d'eau à domicile. Durant les années 2000, tous les villages ont ainsi bénéficié d'une réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable.

b. Décharges publiques et ramassage des déchets ménagers

Les réalisations récentes des comités de villages concernent la mise en place de décharges publiques pour les déchets ménagers. Plusieurs comités de villages (Le village Tawrirt est pionnier dans ce domaine, Bessah, 2015) ont pris en charge la gestion des déchets par l'aménagement de décharges, l'achat du matériel nécessaire (camions, tracteurs, bennes et remorques, poubelles publiques...) et le recrutement de salariés s'occupant du ramassage et du transport de ces déchets. La réussite de ce projet est une fierté pour les membres des comités de villages pour avoir réussi là où l'Etat a échoué¹. Ajouter à cela, le dynamisme de plusieurs associations villageoises créées ces dernières années pour collaborer avec les comités de villages pour la protection de l'environnement. Il s'agit par exemple des associations « Alma vert » du village Iguerssafen, « Longue vie à l'arbre » (ALVA) du village Houra.

Ces dernières années, plusieurs villages Kabyles se sont engagés dans le tri sélectif des déchets (bio déchets, plastiques et carton), avec l'aménagement d'un centre de tri, le compostage et la valorisation des déchets par la revente à des sociétés de recyclage. Les villages kabyles ont entrepris cette trajectoire afin d'assurer, en premier lieu la protection de leur environnement immédiat et la propreté de l'espace public villageois. Par la même

1 - le quotidien El Watan du 7 février 2015, p. 4-5 : « La citoyenneté se réinvente en Kabylie. Leçon de gouvernance à Igerssafen »

occasion, l'inscription au concours du village le plus propre, initié par l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2006, qui prend en considération le volet environnemental en premier lieu, constitue une opportunité publicitaire et financière pour ces villages.

2. Aperçu du Concours du village le plus propre

Le concours du village le plus propre est une compétition environnementale entre villages organisés depuis 2006 par l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'initiative de son président Aïssat Rabah. Ce concours est d'envergure écologique et environnementale dont les villages voulant y participer devront remplir un certain nombre de conditions de propreté. Ce concours se veut l'intégration du développement durable au sein des villages kabyles et la création de dynamiques environnementales. Il vise l'implication de toutes les parties à savoir les différents services de la wilaya, des communes, et la société civile.

Chaque année¹, les villages postulant se lancent dans des travaux de nettoyage et d'aménagement des espaces et des voies publics en respectant la grille d'évaluation dictée par la commission « Santé, hygiène, et protection de l'environnement » de la wilaya chargée de cette compétition. Le barème des points fixé par celle-ci prend en compte dans sa notation le volet gestion des déchets (collecte, tri, compostage), l'aménagement et l'entretien des voies publiques, l'aménagement et l'entretien des places publiques, des lieux de culture et monuments, la promotion du patrimoine. Dans la septième édition de 2019, il a été ajouté à ce barème la préservation et la promotion de la langue Amazigh à travers son usage sur les plaques et panneaux indicatifs dans l'environnement villageois. Cette septième édition a aussi introduit un « super concours » qui est réservé aux lauréats des éditions précédentes en guise d'encouragement pour veiller continuellement à la propreté de leur environnement.

La grille d'évaluation réserve 25 points pour le volet gestion des déchets (collecte, tris, compostage), 20 points pour l'aménagement et l'entretien des voies publiques, 15 autres pour l'aménagement et l'entretien des places publiques. Dans le chapitre réservé aux lieux de culture et monuments 5 points sont destinés à la promotion de la langue, du patrimoine et de la culture amazighe. Et enfin 3 point sont accordés au village qui aura inscrit dans son règlement intérieur, un article relatif à la protection de l'environnement. Le caractère environnemental est mis en avant dans ce concours du fait que dans le règlement intérieur de celui-ci, il est précisé qu'il est exigé des villages lauréats de consacrer 25% au minimum du montant de la subvention à des projets ayant une relation avec la protection de l'environnement.

1 - La première édition du concours remonte à l'année 2007. Puis il a été suspendu jusqu'à l'année 2013, et depuis le concours eu lieu chaque année.

Au côté du volet environnemental, Le concours a pour mission la sauvegarde des valeurs ancestrales de la Kabylie, à savoir le consensus dans le village, la solidarité, la tolérance, le vivre-ensemble et l'esprit organisationnel. Tout cela dans un espace saint et propre. La création et le maintien de la dynamique citoyenne. Le village est un espace libéré par le citoyen qui veille en permanence à la sauvegarde des valeurs de son espace.

A travers ce concours organisé à Tizi-Ouzou, considéré comme initiative alternative qui a présenté des résultats positifs, de nombreuses wilayas comme Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Tébessa ont pris option d'instituer un prix visant à récompenser le quartier, le village ou la ville la plus propre (Hossem, 2019).

Tableau 01 : liste des villages lauréats du concours depuis 2017

Année	Village	Commune
2007	Zoubga	Illilten
2013	Zoubga	illilten
2014	Iguersafene	Idjer
2015	Timizart	Timizart
2016	Ath boumessaoud	Imsouhal
2017	Tiferdoud	Abi youcef
2018	Azemour oumariem	Tirmitine
2019	Sahel	Bouzeguén

Source : constitution personnelle

Tableau 02 : liste des dix villages lauréats de la dernière édition du concours

Place	village	Commune	Récompense en DA
01	Sahel	Bouzeguén	9, 000,000
02	Icherqiyene	Maâtkas	7, 000,000
03	Izarouden	Tirmitine	6, 000,000
04	Avarane	tirmitine	5, 000,000
05	Thakharadjit	Ath bouadou	4, 000,000
06	Ath amar	Ath bouadou	3, 000,000
07	Ath aïssa ouyahia	Illilten	3, 000,000
08	Tafrawth	Ath yahia	3, 000,000
09	Bouyeghzar	Frikat	2, 000,000
10	Azra	Tigzirt	2, 000,000

Source : constitution personnelle

Tableau 03 : Listes des villages lauréats du super concours

Place	Village	Commune	Récompense en Da
01	Ath Boumessaoud	Imssouhal	3, 000,000
02	Thifedoud	Abi youcef	2, 000,000
03	Talvant	Zekri	1, 000,000

Source : constitution personnelle

3. Le rôle de la diaspora dans la dynamisation des espaces de vie des villages Kabyles

Dans l'histoire de la Kabylie, l'appartenance villageoise est un élément fort de l'identité individuelle et collective. Celle-ci se définit par un fort sentiment d'appartenance de chacun à un village et par le respect des organisations villageoises anciennes. Comme nous l'avons signalé au-dessus, l'une des spécificités de la région kabyle est relative à une vigueur remarquée dans son organisation sociale.

Lacoste-Dujardin (2002) en étudiant la société kabyle, a montré l'importance capitale des liens de parenté qui définissent l'identité de chacun. En effet, en Kabylie, la primauté est réservée à la parenté qu'à l'individu. Cette forte solidarité qui parvient à s'étendre, veut que chacun œuvre conjointement à la prospérité non seulement de sa famille, mais aussi de son village. L'importance des liens sociaux et la pertinence des solidarités villageoises font que les intérêts collectifs ou généraux soient reconnus comme plus légitimes que les intérêts particuliers des individus.

Les premières vagues d'émigration algérienne, fortement kabyle (Khelil, 1994), sont constituées en migration de travail. Les émigrés étaient choisis parmi les travailleurs de la terre et de la maison afin de rester solidaires dans leur groupe et fidèles à leurs qualité de paysans. Ainsi, le rythme des séjours fréquents des émigrés obéissait au calendrier des travaux agricoles. L'émigré se devait de rester attaché aux valeurs paysannes et à celles du groupe. La dépaysement de la société kabyle a transformé les conditions de l'émigration. Elle modifie le rapport qui unissait initialement l'émigration à l'indivision familiale. L'émigration de travail se voit modelée par d'autres mécanismes depuis 1974 lors de l'élaboration de nouvelle condition d'émigration pour les algériens et la suppression de l'émigration de travail. Ainsi, une émigration familiale prend de l'avance. C'est par l'intermédiaire de cette communauté que se renforcent et se revivifient les relations avec le pays d'origine.

Concernant le financement des projets conduits par les organisations villageoises, la cotisation constitue la principale source. Tous les villages disposant des structures organisationnelles procèdent à la collecte de cette cotisation en fonction de leurs statuts et règlements intérieurs. Les modalités divergent d'un village à l'autre mais le principe est le même, à savoir : alimenter la caisse du village par les citoyens. Une autre source

d'alimentation de la caisse est l'amande. Celle-ci se traduit par une somme versée par les citoyens non actifs (non-participation aux travaux collectifs, à l'organisation des cérémonies funéraires et aux réunions). Ici, ce sont les émigrés, parce qu'absents, qui payent les amendes les plus importantes.

En plus des cotisations et des amendes, les dons que font les villageois émigrés constituent un apport considérable. D'après Bessah (2015), dans le village Tawrirt, un citoyen a fait le don d'un réservoir d'eau de 100 mètres cube lors de la réalisation du projet d'alimentation des quartiers du village en eau potable. Au cours de l'année 2007, un groupe d'émigrés du village Takoucht a fait le don de 3 millions de DA pour l'achat du matériel nécessaire pour la gestion de la décharge publique du village. Au cours de l'année 2008, les émigrés du même village ont envoyé une somme de 230 000 DA et un caméscope d'une valeur de 50 000 DA pour l'association culturelle du village. En 2012, un émigré du village Ighil boukiassa a alimenté la bibliothèque du village d'une centaine d'ouvrages. Ces transferts représentent une source non négligeable de financement des projets de développement. Leur montant n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre des sommes estimées à plus de 10 millions de DA en une année, dépassant, dans plusieurs cas, l'aide publique au développement¹.

La constitution en association villageoises résidentes dans les pays d'accueil

Les premières organisations communautaires d'émigrés kabyles apparaissent avec comme objectif de prendre collectivement en charge les dépenses du rapatriement des corps des défunts. Leur fonction essentielle est d'organiser des cotisations auxquelles participent toutes les personnes originaires de la même région.

Ces dernières années, le développement des associations d'émigrés a donné lieu à plusieurs initiatives de développement. Ces émigrés entendent créer des opportunités leur permettant de consolider les liens avec leurs villages et régions d'origine par une participation active aux projets de développement. Sur le continent américain, l'association « Bouzeguène solidarité »² créée en 2011 au Québec par des personnes originaires de la région de Bouzeguène étend son activité sur le Canada et les États Unis d'Amérique. Son activité est axée essentiellement sur le rapatriement des corps en Algérie. Mais ses membres ont aussi prévu l'organisation d'activités

1 - Par exemple, les dépenses totales de la commune Idjer (sept villages) dans le cadre des PCD (programmes communaux de développement) entre 2005 et 2009 sont de 2 953 435 DA (réalisation d'un foyer de jeunes au niveau du chef-lieu de la commune), tandis que les dépenses du comité de village Igerssafen entre 2010 et 2012 sont de 6 997 029 DA. Autrement dit, les dépenses totales de la commune dans le cadre des PCD durant quatre ans représentent moins de la moitié des dépenses d'un seul village durant deux ans.

2 - <http://bouzeguene.org/wp1/>

communautaires. Dans leur site web, les membres de l'association précisent que « l'objectif est de tisser des liens avec les associations de Bouzeguène afin de construire des ponts et passerelles et créer des échanges avec leur communauté d'Europe, d'Algérie et d'ailleurs ».

La raison d'être de ces associations montre explicitement que les citoyens des villages Kabyles en émigration continuent à être déterminés dans leurs rapports aux villages d'origine par la loi ancestrale, qui veut que même résidant en dehors du village, un citoyen est tenu de contribuer aux activités collectives portées par les villageois.

Ce prolongement des valeurs anciennes se fait en introduisant des éléments de rupture : plutôt qu'une simple participation individuelle aux activités du village avec des cotisations et des dons, il y a une innovation dans la création des associations qui fédèrent et qui organisent les actions de contribution au développement du village d'origine. Rien que par leurs objectifs, « améliorer le bien-être des villageois, impliquer les villageois dans la sauvegarde de leur patrimoine et insuffler un esprit d'égalité, de créativité et de rénovation culturelle dans le village, montage ou financement de projets d'envergure environnementale », ces associations se veulent aussi un cadre d'accompagnement de la dynamique de transformation de la structure villageoise. Au côté de ses associations, la communauté migrante de certains villages kabyles (l'exemple du village Sahel situé dans la commune de Bouzeguén) arrivent même à se constituer en « comité de village ». Ce dernier travaille en étroite collaboration avec le comité interne du village et participe pleinement dans les actions entreprises dans le village.

Le rôle de ses associations et comités de villages issus de l'émigration ne se limite pas au financement des projets entrepris dans leurs villages. L'enquête menée montre que ceux-ci participent aussi dans l'élaboration de la feuille de route du village. Le dynamisme de certaines associations villageoises apparaît dans les projets de coopération avec des associations et des collectivités territoriales par l'intermédiaire des émigrés des villages.

Les associations issues de la migration constituent des passerelles entre différents pays, en particulier entre les deux rives de la méditerranée. Ils peuvent être à l'origine de coopération entre les gouvernements locaux de chaque pays. L'implication des communautés issues de l'immigration dans le développement de leurs pays d'origines constitue un véritable atout pour la coopération décentralisée, ils sont reconnus comme passeurs entre deux sociétés. « *Cette implication se traduit par la création d'associations issues de migrants qui pourraient être des passerelles entre leurs pays d'accueil et d'origine* » (Dris, 2009). En Algérie, déjà depuis les années 1980, les émigrés résidant à Marseille ont réussi à converger la ville de Marseille et la wilaya

d'Alger donnant lieu à un accord de coopération décentralisée. L'association « Bouzeguène/Europe », composée essentiellement de jeunes kabyles résidant à Seine-Saint-Denis (France), a réussi à mettre en œuvre un projet de coopération décentralisée entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Bouzeguène.

Sur l'ensemble des comités de villages enquêtés, la totalité ont exprimé le besoin d'institutionnalisation des apports de leurs émigrés afin de mieux répondre aux défis que présentent la gestion villageoise. Concernant cet apport, il est majoritairement financier et orienté davantage vers des projets d'envergure environnementale. Les responsables du village Sahel ont affirmé que le centre de tri est réalisé à base des aides reçues de la part de leur comité d'émigrés résidant en France.

Plusieurs villages, notamment le village de Abarane et Izarodden (Tirmitine), Takharadjith (ath vouadou), ont avancé qu'à cet état, le comité de village n'est pas encore en mesure se lancer dans des procédures initiatrices de jumelages entre communes. Il s'agit en premier lieu d'établir un fichier où sera recensé l'ensemble des émigrés au sein de chaque village et d'établir des liens solides avec des stratégies de contribution fondées et durables.

Conclusion :

La communication a mis en évidence la pertinence des structures villageoises kabyles à partir de leurs esprits d'organisation et de gouvernance solidaire collective et sa capacité à engendrer des dynamiques de développement local. La réflexion faite à partir du concours du village le plus propre affirme la capacité de ces structures à se mettre autour d'un projet collectif qui vise l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des villages par l'intégration des problématiques environnementales et de propreté.

L'enquête de terrain a montré que d'un côté, les structures de gestion villageoises trouvent des solutions alternatives aux problèmes environnementaux par la réalisation et la réussite des projets dans ce domaine, et que de l'autre côté, l'émigration est un élément important du fait qu'elle y contribue avec force par le financement de ces projets. Participer aux financements de projets exprime un besoin de conforter l'appartenance à la communauté villageoise. Le rôle et l'apport de ceux-ci ne se limitent pas seulement au financement, la plupart des responsables enquêtés ont affirmé que leurs émigrés sont avisés de chaque projet au sein du village. L'engagement et l'unité des sociétés kabyles dépassent les frontières du village et inclut les émigrés qui participent à tous ces projets donnant ainsi une place privilégiée aux valeurs traditionnelles de la vie en communauté.

La constitution en association et comité de migrants se voit comme un atout pour les villages kabyles. En effet, par le biais de ces derniers, la contribution de la diaspora est plus importante et plus encadrée donnant lieu à des projets concrets et durables. Cependant, leur implication au niveau des administrations ainsi que les relations qu'ils tissent avec les responsables des pays d'accueil restent à améliorer en vue d'institutionnaliser les rapports migrants-pays d'origine sous forme de rapprochement des deux gouvernements locaux en accord de jumelage.

Références bibliographiques :

- Abrika B (2011) : « La gouvernance locale traditionnelle solidaire. Cadre conceptuel d'une nouvelle gouvernance territoriale : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la région de Kabylie en Algérie ». Colloque « Gouvernance et responsabilité : propositions pour un développement humain et solidaire » CCFD-Terre Solidaire. Décembre 2011
- Bessah T (2015) : « Organisations communautaires, émigration et développement dans une région de Kabylie, Ath Idjer (Tizi Ouzou) », Insaniyat <http://journals.openedition.org/insaniyat/15257>.
- Bouabdesselam H (2018) : « La politique environnementale en Algérie : Réalités et perspectives ». Revue francophone d'écologie industrielle - N° 38. <https://www.researchgate.net/publication/279740410>.
- Code communal et code de wilaya.
- Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (1987) : « Rapport Brundtland - Avant-propos ». https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf.
- Dupuy C, Gilly J. P(1996) : « Apprentissage organisationnel et dynamique territoriale », Pecqueur B, Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris.
- Dris Ch (2009) : « Les « frontaliers » de la coopération entre Marseille et Alger : de la marge à la médiation ». L'Année du Maghreb. <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/645>.
- Grossetti M (1997) : « Proximité spatiale et proximité relationnelle », colloque Proximités et coordination économique, Creuset, Gate, Lyon.
- Hossem A M (2019) : « Environnement : Sahel village remporte le prix du village le plus propre de Tizi Ouzou ». Reporters. Quotidien national d'information. 07 Novembre 2019. <https://www.reporters.dz/2019/11/07/environnement-sahel-village-remporte-le-prix-du-village-le-plus-propre-de-tizi-ouzou/>.

- Khellil M (2014) : « Kabyles en France, un aperçu historique ». Hommes et Migrations, n°1179,. Les Kabyles De l'Algérie à la France. pp. 12-18; https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1179_1_2277.
- Lacoste-Dujardin C (2001) : « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie : La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique ». Hérodote n° 103, La Découverte,Paris, p. 57-91.
- Lacoste-Dujardin C (2002) : « « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes ». Hérodote, n° 107. La Découverte,Paris
- Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/alg106114.pdf>.
- Le quotidien El Watan du 7 février 2015, p. 4-5 : « La citoyenneté se réinvente en Kabylie. Leçon de gouvernance à Igerssafen »
- Mebarki N (2013) : « Le développement durable en Algérie : un état des lieux ». Revue des Sciences Économiques et de Gestion. N 13. <http://dspace.univ-setif.dz:8888/jspui/bitstream/123456789/860/1/03.pdf>.
- Ould Fella A (2011) : «Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Aït Arbi. Paradigme communautaire et citoyenneté en construction». Insaniyat <http://journals.openedition.org/insaniyat/13063> ; DOI : 10.4000/insaniyat.13063
- Paquet G (2000) : « La gouvernance en tant que manière de voir : le paradigme de l'apprentissage collectif », in L. Cardinal, C. Andrew (dir.), La démocratie à l'épreuve de la gouvernance, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Talbot D (2006) : « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays » Développement durable et territoires. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2666> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.2666.
- Zoreli M-A (2016) : « La régulation solidaire en Kabylie : L'exemple du village de Tifilkout ». Revue internationale de l'économie sociale. Recma. <https://id.erudit.org/iderudit/1035589ar>.

المقاولة والتعليم المقاولاتي... ثنائية لدفع التنمية

د/ سفير محمد - أستاذ محاضر قسم "أ"
كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير
جامعة آكلي محند أولحاج البويرة

د/ بوبكر مصطفى - أستاذ محاضر قسم "أ"
كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير
جامعة آكلي محند أولحاج البويرة

أ/ صحراوي ياسين - طالب دكتوراه -
كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير
جامعة آكلي محند أولحاج البويرة

ملخص:

تهدف الدراسة إلى تبين أهمية التعليم المقاولاتي في دعم التوجه المقاولاتي، مسلطين الضوء على أهم المفاهيم الخاصة بالتعليم المقاولاتي وكذلك محددات التوجه المقاولاتي، بالإضافة إلى دور التعليم المقاولاتي في تدعيم التوجه المقاولاتي لدى الطلبة الجامعيين، وذلك بعرض مجموعة من الدراسات الأجنبية.

وتوصلنا إلى مجموعة من الاستنتاجات كان أهمها أن للتعليم المقاولاتي دور كبير في دعم التوجه المقاولاتي، وتشجيع الروح المقاولاتية لدى الطلبة الجامعيين، وهذا ما يفسر ضرورة الاهتمام بالتعليم المقاولاتي في الجامعات وضرورة إدراجها كمقياس في جميع التخصصات على مستوى الجامعات.

الكلمات المفتاحية: المقاولاتية، التعليم المقاولاتي، التوجه المقاولاتي.

Abstract:

The aim of the study is to demonstrate the importance of entrepreneurship education in supporting institutional orientation, to shed light on the most important concepts of entrepreneurship education, as well as the determinants of business orientation, as well as the role of entrepreneurship education in promoting the entrepreneurial orientation of students and university students, By offering, a collection of, foreign studies.

We have reached a number of conclusions, the most important of which is that institutional education plays a major role in supporting institutional orientation and encouraging entrepreneurship among university students. This explains why it is necessary to pay attention to entrepreneurship education in universities and the need to include, At the university level.

Key words: Entrepreneurship, Education Entrepreneurship, Orientation Entrepreneurship.

مقدمة:

لقد أصبحت المقالة محل اهتمام الدول المتقدمة وحتى النامية منها، وهذا لدورها الفعال في التنمية الاقتصادية والاجتماعية، وتعتبر عامل مهم لدى الشباب في إنشاء المشاريع الجديدة، وقد ركزت الأبحاث والدراسات بالظاهرة المقاولاتية على شخص المقاول الذي له ما يكفي من الاستعدادات والمؤهلات، التي تجعله يتحمل المخاطر والمبادرة لإنشاء المشاريع، وفي ظل زيادة المنافسة وبروز ظاهرة العولمة زاد الاهتمام بهذا النوع من المؤسسات لدى الباحثين، بدراسة شخصية المقاول وسماته الشخصية وكذا توجهاته وتأسس تيار فكري مستقل يعنى بدراسة الظاهرة المقاولاتية على مستوى الجامعات، وانطلاقا مما سبق يمكن طرح الإشكالية التالية:

ما دور التعليم المقاولاتي في دعم التوجه المقاولاتي؟

ويمكن تجزئة هذه الإشكالية إلى الأسئلة الفرعية التالية:

- ما المقصود بالمقاولاتية ؟ وما هي محددات التوجه المقاولاتي ؟
- ما هي أساليب تعليم المقاولاتية ؟
- ما هو أثر التعليم المقاولاتي على التوجه المقاولاتي ؟

أهداف الدراسة: نهدف من خلال هذه الدراسة إلى بلوغ جملة من الأهداف نلخصها في:

- إلقاء الضوء على التعليم المقاولاتي.
- التعرف على محددات التوجه المقاولاتي.
- محاولة تقديم كيفية الاستفادة من التعليم المقاولاتي لدعم التوجه المقاولاتي.

خطة الدراسة: ارتأينا تقسيم الدراسة إلى المحاور التالية:

- **المحور الأول:** المقاولاتية والتوجه المقاولاتي
- **المحور الثاني:** التعليم المقاولاتي ودوره في دعم التوجه المقاولاتي

المحور الأول: المقاولاتية والتوجه المقاولاتي

أولا. مفهوم المقاولاتية: كلمة المقاول Entrepreneurship هي كلمة انجليزية الأصل تم اشتقاقها من الكلمة الفرنسية Entrepreneur ترجمت إلى الفرنسية بـ Entrepreneuriat، وفي البداية اعتمدت أدبيات الإدارة على أن مفهوم المقاولاتية على أنها بمثابة إقامة مشروع (Catherine،2008:163)، أما اليوم فقد اختلف المفهوم، وقد عرف الباحثون المقاولاتية من زوايا مختلفة كل من خلال وجهة نظره، بحيث لم يظهر أي اتفاق على تعريف معين، وعليه يمكن عرض ما يلي:

✓ التعريف السائد عند الأمريكيين في بداية التسعينات للمقاولاتية على أنها: اكتشاف الأفراد أو المنظمات لفرص الأعمال المتاحة واستغلاله (Alain,2003,17) .

✓ ويعرفها ROBERT HISRIH على أنها: السيرة التي تهدف إلى إنتاج منتج جديد ذو قيمة، وهذا من خلال منح الوقت الكافي والجهد اللازم، مع تحمل المخاطر الناتجة عن ذلك من مخاطر مالية أو نفسية أو اجتماعية، وفي مقابل ذلك يتم الحصول على إشباع مادي كان أو معنوي (Robert,1989,07)

✓ ويرى آخرون أن المقاولاتية هي: الحقل الذي يهتم بدراسة واقع المقاول وتطبيقاته، من حيث نشاطه وخصائصه وحتى آثاره الاقتصادية والاجتماعية لسلوكياتهم، بالإضافة إلى دراسة أساليب دعم وحماية النشاط المقاولاتي (Azzedine,79).

ويمكن تدارك المقاولاتية من خلال عدة مقاربات ونعرضها كما يلي: (بلعيط، 2017، 10)

✓ **فرصة الأعمال:** المقاولاتية مصطلح يغطي التعرف على فرص الأعمال من طرف أفراد أو منظمات ومتابعتها وتجسيدها، وهي ظاهرة انبثاق واستغلال فرص جديدة تعطي قيمة مضافة اقتصادية واجتماعية، نتيجة للمبادرات والابتكار .

✓ **خلق المنظمة:** المقاولاتية يمكن أن تكون كعملية لخلق منظمة، وذلك من خلال مجموعة الأنشطة التي يقوم بمقتضاها الفرد المقاول بالاقتصاد والتوفيق بين الموارد المادية والبشرية والمعلوماتية وغيرها.

✓ **خلق القيمة:** إن المقاولاتية عملية ديناميكية لخلق الثروة من خلال أفراد تحملوا مخاطر كبيرة، من أجل توفير قيمة للمنتج أو الخدمة.

✓ **نموذج الإبداع:** المقاولاتية والإبداع نشاطان يتصلان اتصال وثيق، فالإبداع هو ما يميز المقاولين عن المدراء، والإبداع شرط لخلق القيمة سواء كان الإبداع تكنولوجي أو تنظيمي.

وعموما ومن خلال نقاط المقاربة الأربع يمكن القول أن المقاولاتية هي مجموعة من الأعمال ترتكز على الإبداع، تتضمن إعطاء الموارد المتاحة حاليا بهدف خلق قيمة جديدة مع تحمل المخاطر الناجمة عن ذلك بمقابل الحصول على إشباع معين.

ثانيا. خطوات ومراحل العملية المقاولاتية: ويمكن تلخيصها في الجدول الموالي:

التعريف بالفرص وتقييمها	إعداد خطة المشروع	تحديد الموارد الضرورية	تحديد هيكل لإدارة المؤسسة
تحديد أصل ومدة الفرصة.	خصائص السوق.	تحديد الموارد الضرورية المتوفرة للمقاول.	نمط الإدارة المناسب.
إدراك الفرص وأهميتها	دراسة إستراتيجية الدخول للسوق	مدى وجود عجز في الموارد وإمكانية توفرها	ضبط العناصر الرئيسية لنجاح العملية.

تحديد المخاطر والعوائد المتوقعة.	قيود العمليات الإنتاجية.	مدى الحصول على الموارد اللازمة مع تحديد الطرق والوسائل.	تحديد المشاكل الحالية والتنبؤ بالمشاكل المتوقعة.
معرفة مدى ملائمة الفرص للمهارات والإمكانات والأهداف الشخصية.	إعداد الخطة التسويقية.	وضع نظام رقابة داخلية مناسب وفعال.	
معرفة الوضعية التنافسية.	شكل المؤسسة.		

Source : ROBERT D HISRICH et MICHEL P. PETERS, ENTREPRENEURSHIP : lancer, élaborer et gérer une entreprise, édition de nouveaux horizons, France, 1989, p 33

يجب أن تكون مراحل العملية المقاولاتية محددة بدقة وبشكل متسلسل، ومن الصعب فصل المراحل عن بعضها البعض، فكل باحث له رأيه في مراحل المشروع المقاولاتي وأغلبهم قسمها إلى خمسة مراحل، وهي تقييم وتحديد الفرص، تطوير خطة المشروع، تقييم الموارد اللازمة، والحصول على الموارد الضرورية بكفاءة وإدارة المشروع.

ثالثا. التوجه المقاولاتي:

إن التوجه المقاولاتي متعلق بقرار توجه المشروع، فنية القيام بهذا المشروع تسبق اتخاذ القرار، ويمكن رصد التعاريف التالية:

- التوجه المقاولاتي هو ميل معين للفرد للقيام بعمل أو سلسلة من الإجراءات، وهو نتيجة التفكير الواعي الذي يوجه السلوك (بن عيسى، 2019، 58).
- للتوجه المقاولاتي رغبة الفرد في أداء سلوك تنظيم المشاريع، والمشاركة في أنشطة ريادة الأعمال، أو العمل لحسابه الخاص أو إنشاء أعمال جديدة، ولكن هذا لا يكفي بل يتطلب شجاعة داخلية وطموح ورغبة في البقاء وقناعة محددة كمقياس لقياس السهولة، درجة سهولة الشروع في إنشاء مؤسسة جديدة، وإمكانية النظر في هذا الخيار (بن عيسى، 2019، 58).

رابعا. محددات التوجه المقاولاتي: ويمكن عرضها في النقاط التالية:

✓ النية نحو التوجه المقاولاتي:

تعرف النية السلوكية على أنها عبارة عن عملية حالية لتصرف سلوك مستقبلي، ويعتبر الهدف من دراسة النية السلوكية للطلبة نحو التوجه المقاولاتي هو التعرف على ما يمكن أن تكون عليه الأنماط السلوكية للطلبة في المستقبل تجاه الفعل المقاولاتي، وهو مهم جدا، وما يميز هذه الطريقة عن الأساليب الأخرى في التنبؤ بالسلوك

اعتمادها على المعلومات المستمدة مباشرة من الطلبة أنفسهم، ولهذا يمكن اعتبار النية السلوكية للطلبة حالة ذهنية تسبق الفعل المقاولاتي وتحدده (بن الشيخ، 2017، 283).

✓ **الاتجاهات:** وتجدر الإشارة إلى أن المدرسة الإدراكية في علم النفس الاجتماعي تقسم الاتجاهات إلى

ثلاثة عناصر :

- المكون الإدراكي المعرفي.
- المكون العاطفي الوجداني.
- المكون الاعتزالي أو السلوكي أو النزعة السلوكية نحو القيام بالفعل.

فالاتجاهات عبارة عن استعداد مكتسب للفرد، وهي تؤثر على ردود الشخص اتجاه الأشياء المحيطة به، لذا فالاتجاهات التي يحملها الشخص عن شيء معين تؤثر على قراره تجاه هذا الشيء، فذا كان هذا الشخص له اتجاهات ايجابية نحو فكرة ما فهنا ستكون له ميولات كبيرة لتطبيقها والعكس بالنسبة للاتجاهات السلبية (حسن علي، 1990، 151).

✓ **المعايير الذاتية:**

إن المعايير الذاتية تعبر عن تقييم مختلف الضغوط الاجتماعية أو العوامل الاجتماعية على الأشخاص لأداء سلوك معين من عدم أدائه من طرف مجموعات أو أشخاص آخري، تشير المعايير الذاتية إلى مدى اعتقاد الفرد بأن المرجعيات الهامة بالنسبة له (أشخاص أو مجموعات أخرى)، يعتقدون بأنه يجب أداء سلوك معين أو لا، كما يمكن أن تعرف على أنها تصورات أو اعتقاد الفرد أن معظم الأشخاص المهمين بالنسبة له، لها اعتقاد أنه لا ينبغي له إجراء سلوك معين مشكوك فيه، ويمكن اعتبارها البيئة الاجتماعية أو الضغوط على الفرد وبالتالي على نيتهم السلوكية والتصورات التي يحملها الفرد على أن المجموعات المرجعية توافق أو لا توافق على أداء سلوك معين (بن الشيخ، 2017، 282).

✓ **التعليم المقاولاتي:**

تعتبر جهود التعليم والتدريب إحدى مصادر الدعم للنظرة التي تقول أن الشخص يمكن أن يتعلم ليصبح مقاولا بشكل أكبر، فهناك إمكانية خلق وتنمية الدافع إلى الإنجاز من خلال التعليم والتدريب، ومن الأساليب التي يمكن استخدامها للتأثير في سلوك الأفراد وتعميق التوجه المقاولاتي، والدافعية نحو إنشاء مؤسسة، أسلوب لعب الأدوار، وإدارة العلاقات الشخصية ومختلف المهارات التي تأثر في الآخرين بالإضافة إلى الأساليب التي تحل المشكلات بطريقة إبداعية (بن الشيخ، 2017، 283).

إن الجانب التعليمي في السلوك المقاولاتي يفترض أن تعليم المقاولاتية ومدى وجود البرامج التعليمية والتدريبية، في الجامعات والمعاهد والمراكز التدريبية في أي مجتمع يؤدي إلى إيجاد توجه مقاولاتي فاعل لدى الأفراد، وهم في مرحلة سن مبكرة الشيء الذي ينعكس على طموحاتهم المقاولاتية في المستقبل ويعززها، ويثير دافعيتهم للإنجاز بطريقة مختلفة وبإبداع متميز (الجودي، 2015، 142).

✓ روح المقاوالاتية:

إن روح المقاوالاتية تتمثل في مجموعة من القيم التي يتحلى بها كل شخص مثل المبادرة، الأخذ بالأخطار، الإبداع وكل ما يتعلق بتحقيق الأهداف، بالإضافة إلى المسؤولية والرغبة في التغير، حيث يعد السلوك المقاوالاتي أو الفعل المقاوالاتي نتيجة للروح المقاوالاتية للفرد، فإنشاء مؤسسة تتطلب شخص له رد فعل إيجابي اتجاه الأخطار وقبولها لها، وتوجه نحو الفرص وكذلك قدرات على المبادرة وعلى حل المشاكل، إن روح المقاوالاتية هي عملية التعرف على الفرص وجمع الموارد الكافية ذات الخصائص المختلفة من أجل تحويلها إلى مؤسسات، حيث ترتبط روح المقاوالاتية بالدرجة الأولى بأخذ المبادرة والعمل والانتقال للتطبيق، فالأفراد الذين يتمتعون بروح المقاوالاتية يمتلكون العزيمة على تجريب أشياء جديدة، أو على إنجاز الأعمال بطريقة مختلفة (بن الشيخ، 2017، 282).

المحور الثاني: التعليم المقاوالاتي ودوره في دعم التوجه المقاوالاتي

أولا. مفهوم التعليم المقاوالاتي:

- التعليم المقاوالاتي هو مجموعة من النشاطات التي تهدف إلى تمكين الفرد من أجل تطوير مهاراته وتوسيع معرفته وإدراكه، إن تلك العملية ببساطة لا تتعلق بحقل أو نشاط معين، ولكنها تمكن الفرد اكتساب مهارة تحليل المشكلات بطريقة جيدة من خلال التعرض لعدة مشكلات، والتي يجب عليه تعريفها وتحليلها وحلها بطريقة مناسبة (الجودي، 2015، 142).

- التعليم المقاوالاتي هو مجموعة من آليات التعليم النظامي الذي من خلاله يتم إعلام وتدريب الشخص الذي يرغب بالمشاركة في التنمية الاقتصادية والاجتماعية وخلق القيمة وتقديم الإضافة، وذلك من خلال مشروع يهدف إلى تعزيز الوعي المقاوالاتي والرقى به وتأسيس المشاريع وكذا تطوير الصغرى منها (Bechard,1998,320).

وقد اقترح A.Gibb أن المقابلة في السياق التعليمي هي مجموعة من السلوكيات والمهارات والسمات الممارسة الفردية أو الجماعية، منها لتسيير الأفراد والمنظمات بهدف خلق المؤسسات ذات أبعاد ابتكارية في بيئة عدم اليقين ودرجة من التعقيد (Aloulou,211).

ووضع Gibb جدول للسلوكيات والاستعدادات والخصائص التي تساعد المقاولين ونعرضه كما يلي:

السلوكيات المقاوالاتية	السمات المقاوالاتية	الاستعداد المقاوالاتي
تتمثل السلوكيات في : اكتشاف الفرص من خلال البحث عنها بطرق مدروسة، السعي للمبادرة، حل المشاكل بطرق أكثر حكمة،	توجهات المشاريع والطموحات الخاصة بها، ثقة تامة بالنفس، المثابرة،	القدرة على حل المشاكل، الإقناع، التفاوض، البيع، الاقتراحات، التفكير

المسؤولية، الاستقلالية في التسيير، وضع الأشياء معا بشكل خلاق، استخدام الحكم والآليات اللازمة لاتخاذ المخاطر المحسوبة.	الاستقلالية، العمل الجاد، العزيمة، الإبداع.	الاستراتيجي، اتخاذ القرارات خاصة في ظل المخاطرة، التواصل.

Source: W. Aloulou et A. Fayolle, L'enseignement de L'entrepreneuriat a l'universite: enjeux, legetimite et pedagogies, chapitre 7, p 212.

وعموما يمكن القول أن التعليم المقاوالاتي هو الأنشطة والأساليب التعليمية التي من خلالها يتم غرس روح المقاوالاتي لدى الطلبة، والتي تكسبهم المهارات والمبادئ الضرورية من أجل تأسيس المشاريع التي يرغبون بها.

ثانيا. أهمية التعليم المقاوالاتي لدعم التوجه المقاوالاتي

تشير معظم الدراسات التجريبية التي أجريت إلى أن المقاولة يمكن أن تدرس وان تتعلم، التعليم المقاوالاتي يمكن أن يلعب دور كبير وهام في تغيير آراء الطلبة نحو العمل الخاص، من خلال التعليم على المهارات اللازمة لإدارة الأعمال، كما كشفت الدراسات إن الدعم التعليمي من خلال التعليم المهني يعتبر وسيلة فعالة للتعريف بكل ما يخص الإبداع في مجال الأعمال.

إن التعليم المقاوالاتي له أهمية كبيرة في خلق جيل من المقاولين ذوي كفاءات ولهم خصائص وسلوكيات، مثل المبادرة والمخاطرة والقدرة على التحليل والاستشراف، وعموما نوجز أهميته في: (الجودي، 2015، 148).

- ✓ تمكين الطلبة مساعدتهم من تحضير مشروعاتهم المستقبلية وفق خطط مدروسة.
- ✓ تمكين الطلبة من تطوير سمات وخصائص السلوك المقاوالاتي لديهم من استقلالية والمخاطرة والمبادرة وتحمل المسؤولية .
- ✓ تمكين الطلبة من خلق مشاريع تقنية متطورة مبنية على تكنولوجيات حديثة.
- ✓ تقوية مهارات تجسيد الأفكار والقدرة على التسيير وتحفيز العلاقات التجارية.
- ✓ التركيز على القضايا والموضوعات الحرجة والمهمة قبل بدء المشروع من أبحاث ودراسة السوق، تحليل المنافسين، الإجراءات القانونية والضريبية وغيرها.

إن برامج التعليم المقاوالاتي لها أهمية كبيرة في التوجه المقاوالاتي، ويمكن تصنيفها إلى أربعة أصناف نوجزها في الجدول الموالي:

نمط البرنامج	أهداف البرنامج
مرحلة التوعية والتأسيس بالمقاوالاتية	التعرف على المقاوالاتية ومهنة المقاوالاتي
مرحلة إنشاء الشركة	تشكيل مهارات تقنية، إنسانية وإدارية من أجل توليد الإيرادات الخاصة به، إنشاء المؤسسة الخاصة به وخلق مناصب عمل

مرحلة تطوير الشركات	الاستجابة لاحتياجات المالكين والمسيرين
مرحلة تطوير المديرين	تطوير مهارات التشاور وكيفية متابعة المؤسسات الصغيرة

Source : Jean-Pierre BECHARD, Les grandes questions de recherche en entrepreneurship et éducation, cahier de recherche no 94-11-02, Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Montréal, p 04.

ثالثاً. أساليب تعليم المقاولاتية:

بالنسبة لـ (2012) Tasnim and (2010) Mwasalwiba، تصنف طرق تدريس المقاولاتية إلى طريقتين وهما: (قايدي، 2017، 119)

✓ **طرق تقليدية (غير فعالة):** وتضم المحاضرات العادية، الحلقات الدراسية ومخطط الأعمال، ويرى باحثون أن الأساليب التقليدية هي أقل فعالية في تشجيع السمات المقاولاتية وتجعل من الطلبة مشاركين نائمين، ولذا ينبغي أن تستخدم الطرق التقليدية فقط لإعطاء الطلبة الأسس النظرية لأعمالهم المقاولاتية.

✓ **طرق مبتكرة (فعالة):** وهي تعتمد أكثر على الفعل، بحيث تسعى إلى تحسين الإبداع لدى الطلبة وطريقة التحليل في حل المشاكل، وتشمل طريقة التعلم المبتكرة المحاكاة الحاسوبية بهدف تطوير مهاراتهم في عملية صنع القرارات المعقدة.

✓ رابعاً. أثر التعليم المقاولاتي على التوجه المقاولاتي:

تشير الأدبيات والبحوث المتعلقة بالتعليم المقاولاتي إلى أن هذا النوع من التعليم له دور كبير، بحيث يساهم في تكوين ورفع مستوى توجه الطلبة نحو إنشاء مشاريعهم الخاصة سواء أثناء أو بعد الدراسة، وقد حدد الأدب منظرين نظريين يؤكدان أن التعليم المقاولاتي يرتبط ايجابيا بالتوجهات المقاولاتية: (قايدي، 2017، 129).

✓ **نظرية رأس المال البشري:** يرى علماء المقولة رأس المال البشري كمحدد للتوجهات المقاولاتية، ووجدت دراسة Martin et al علاقات معنوية إحصائية بين تعليم المقولة ومخرجات رأس المال البشري من مهارات ومعارف مرتبطة بالمقاول وكذا إدراك ايجابي للمقولة والتوجهات (Martin, 2013, 211).

✓ **الفعالية الذاتية المقاولاتية:** يرتبط التعليم المقاولاتي ايجابيا مع الفعالية الذاتية، التي قد تؤدي إلى رفع مستوى التوجهات المقاولاتية .

وفي دراسة Zhao لـ 265 طالب في إدارة الأعمال وخمسة جامعات خلص إلى أن إدراك التعلم في المقولة، الخبرة المقاولاتية، والميل للخطر على التوجه المقاولاتي يتأثر بالفعالية الذاتية، كما أن الفعالية الذاتية لها دور كبير في تطوير التوجه المقاولاتي لدى الطلبة (zhao, 2005, 1265).

في أيرلندا تم إجراء دراسة استطلاعية من طرف hill (2011) على خريجي ماجستير إدارة الأعمال، بحيث هدفت الدراسة إلى التعرف على تأثير التعليم المقاولاتي على نية ورغبة الخريجين من البرامج نحو المبادرة لإطلاق

مشروعات تجارية، وذلك من خلال عينة عشوائية من الخريجين من المعاهد والجامعات الأيرلندية للفترة من (1992-2004) الذين تعرضوا أثناء دراستهم بالبرنامج لمقرر أو أكثر في المقالة، وأشارت نتائج الدراسة إلى أن ليس هناك ما يشير إلى وجود علاقة بين التعليم المقاولاتي والسلوك المقاولاتي للخريجين، بعد مرورهم بالخبرة التعليمية في برنامج الماجستير في إدارة الأعمال في أيرلندا (المخلفي، 12).

وفي دراسة خلص Fayolle وآخرون إلى أن برامج تعليم المقالة يمكن أن يكون لها بعض التأثير الإيجابي القوي بالنسبة لبعض الطلبة على التوجهات المقاولاتية اعتماداً على خلفياتهم، ويمكن لبرامج تعليم المقالة أن تؤدي بالفعل إلى انخفاض مستوى التوجه المقاولاتي للطلبة الذين لم يتعرضوا للمقالة (Fayolle, 2006, 509).

وقد أجرى Gibson et al دراسة على الطلبة الجامعيين وكليات المجتمع في الولايات المتحدة. هدفت إلى مقارنة الرغبة والاتجاهات المقاولاتية لدى عينة من طلبة برامج إدارة الأعمال في مرحلة البكالوريوس، توصلت الدراسة إلى أن طلبة الجامعات يبدون وبشكل جوهري شعور أن لديهم الاستعداد لبدء مشروعاتهم، واختيار المقالة كمهنة المستقبل لهم (المخلفي، 11).

خاتمة:

لقد حظي موضوع المقالة خلال السنوات الأخيرة بقدر لا بأس به من الاهتمام، بل نال حصة الأسد من اهتمامات الأكاديميين والمهنيين، ونتيجة لهذا الاهتمام لوحظ تطور كبير سواء كان قانوني أو تشريعي بالإضافة إلى إصلاحات اقتصادية كبيرة في دول العالم عامة والجزائر خاصة، بالإضافة إلى توفير الدعم اللازم، وبالنسبة للجامعات فقد تم إنشاء العديد من دور المقالة، بالإضافة إلى تدريس المقالة كمقياس للطلبة الجامعيين لتفعيل التوجه المقاولاتي وتنمية مهارات الطلبة وتكوينهم وتحفيزهم لإنشاء مؤسسات، ومواجهة مختلف المخاطر والتحديات التي يواجهونها أثناء ممارستهم النشاط المقاولاتي.

توصيات الدراسة:

- يعتبر التعليم بمختلف أطواره وخاصة الجامعي الذي له دور كبير في تنمية روح المقالة ونشر ثقافتها لدى الطلبة، وذلك بتكليف البرامج وجعلها تنمي روح الإبداع واكتشاف المواهب، وإدراج المقالة ضمن المناهج التعليمية قصد غرس ثقافة روح المقالة لدى الطلبة .
- العمل على تفعيل دور الجامعة من خلال العمل على تكليف المناهج الدراسية مع الواقع الاقتصادي.
- ضمان تدريب الطلبة من خلال تربصات تطبيقية وجعل همزة وصل اتجاه نماذج المقالة الناجحة.
- القيام بمعارض وندوات في مجال المقالة وعرض تجارب ناجحة خاصة التي تعتمد على تكنولوجيات وتجهيزات حديثة، وذلك بهدف تعزيز روح المبادرة والتوعية بين الطلبة.
- إنشاء حاضنات داخل المحيط الجامعي بهدف توفير التدريب المناسب للطلبة ومرافقتهم.

- إيجاد آليات من شأنها تشجيع الطلبة على مستوى الجامعات ومرافقتهم في تجسيد أفكارهم الإبداعية في المشاريع الناجحة.

الهوامش والإحالات:

1- المراجع باللغة العربية:

- أمال بلعيط، برامج المرافقة المقاولاتية في الجزائر واقع وآفاق دراسة حالة Ansej, Angem, Cnac لولاية باتنة ومحضنة سيدي عبد الله لولاية الجزائر العاصمة، أطروحة دكتوراه، تخصص تسيير المنظمات، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، جامعة باتنة، الجزائر، 2017.
- بن عيسى خضرة، كربوش محمد، تأثير القناعة المقاولاتية على التوجه المقاولاتي للطلبة الجامعيين، مجلة شعاع للدراسات الاقتصادية، المجلد الثالث، العدد 1، جامعة تيسمسيلت، 2019.
- السيد منير حسن علي، الصورة الذهنية لدى المستهلكين السعوديين عن السلع الاستهلاكية المصنعة محليا مقارنة بالسلع المستوردة الإدارة العامة، العدد 68، 1990.
- بن الشيخ بوبكر الصديق، محددات التوجه المقاولاتي للطلبة الجامعيين: دراسة ميدانية على عينة طلبة جامعة سكيكدة، مجلة الباحث الاقتصادي، العدد 8، جامعة سكيكدة، 2017.
- الجودي محمد علي، نحو تطوير المقاولاتية من خلال التعليم المقاولاتي: دراسة على عينة من طلبة جامعة الجلفة، رسالة دكتوراه غير منشورة، جامعة بسكرة، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، 2015.
- قايدي أمينة، تطور التوجه المقاولاتي للطلبة الجامعيين، أطروحة دكتوراه، تخصص تسيير المؤسسات، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، جامعة معسكر، 2017.

2- المراجع باللغة الأجنبية:

- Léger-Jarniou. "Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes - Théorie et Pratique" - **Revue française de gestion** - N°185. Lavoisier, Paris. 2008.
- Alain FAYOLLE, **le métier de créateur d'entreprise**, les éditions d'organisation, paris, 2003.
- Robert D Hisrich et Michel P. Peters, **ENTREPRENEURSHIP : lancer, élaborer et gérer une entreprise**, édition de nouveaux horizons, France, 1989.
- Azzedine TOUNES , **évolution de la recherche dans le champ de l'entrepreneuriat** , REVUE ALGERIENNE DE MANAGEMENT, RAM n 01 .
- Bechard and Toulouse: Validation of a didactic model for the analysis of training objectives in entrepreneurship, 1998.
- W. Aloulou et A. Fayolle, **L'enseignement de L'entrepreneuriat a l'universite: enjeux, legetimite et pedagogies**, chapitre 7.
- Jean-Pierre BECHARD, Les grandes questions de recherche en entrepreneurship et éducation, cahier de recherche no 94-11-02, Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Montréal.

- Becharard, J.P. and Toulouse, J.M. , **Validation of a didactic model for the analysis of training objectives in entrepreneurship**, Journal of Business Venturing, Vol. 13 No. 4, 1998.
- Hill E.Shane. (2011).**The impact of entrepreneurship education- an exploratory study of MBA graduates in Ireland** .thesis for degree of master of business studies. university of limerick.
- Fayolle, A., Gailly, B., & Lassas-Clerc, N.. **Effect and Counter-effect of Entrepreneurship Education and Social Context on Student's Intentions**. Estudios De Economia Aplicada , 24 (2), 2006.
- zhao, H., S. Seibert, et al, **The mediating role of self-efficacy in the development of entrepreneurial Intentions**, Journal of Applied Psychology, 2005, Vol.90, N°.6.
- Martin, B.C., McNally, J.J., & Kay, M.J, **Examining the formation of human capital in entrepreneurship: A meta-analysis of entrepreneurship education outcomes**. Journal of Business Venturing, 28, 2013.

Les recommandations

Le développement durable s'installe peut-être lentement dans les mentalités et les comportements des entrepreneurs et des acteurs économiques mais sa complexité montre à quel point il constitue un défi global que doivent relever « ensemble » toutes les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial. l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans une démarche partenariale qui suppose l'adhésion et l'implication de tous, des entrepreneurs aux gouvernants.

Les politiques publiques, moteurs importants dans le développement économique national, devront, dans leur ensemble, étudier les modalités d'intégration de l'économie circulaire, afin de stimuler de nouveaux modèles d'activités plus efficaces dans leur utilisation des ressources.

Les gouvernements des villes sont appelés à adopter des réformes économiques et institutionnelles afin de voir émerger des solutions techniques plus opérantes énergétiquement pour contribuer à l'avènement d'une transition énergétique réussie. C'est dans ce sillage que des outils réglementaires viendraient compléter les réformes structurelles nécessaires à la transition énergétique notamment en ce qui concerne la performance thermique des logements et des équipements, la performance énergétique des véhicules, les politiques fiscales et de subventions soient avantageuses pour les utilisateurs de ressources renouvelables et de produits moins polluants et peu consommateurs d'énergie....De plus la réglementation sur les déchets doit évoluer fortement pour que ces derniers redeviennent des matières premières viables économiquement.

L'un des axes de travail est de promouvoir et de valoriser les projets portés par les entrepreneurs verts et d'inciter les jeunes en général à adopter les principes de l'économie verte.

Les mesures préconisées ne peuvent plus se réduire à des recommandations de principe ou de pure forme, mais doivent être bien prises en considération par tous les acteurs économiques et sociaux. La réussite d'une telle politique passe par l'implication dans l'urgence de toutes les parties prenantes (la société civile dans son ensemble

Les priorités pour l'amélioration du dispositif enclenché depuis plus de trois décennies concernent essentiellement : le développement des métiers de l'environnement, le renforcement des capacités de surveillance, la verbalisation des activités polluantes, la mise en place d'un système d'information environnementale, la promotion des technologies propres et la gestion des déchets. C'est pourquoi :

- les autorités publiques doivent imposer la politique de résultats aux organismes impliqués ;

- Intégrer la formation du développement durable dans tous les niveaux de l'éducation ; Investir dans l'éducation et le capital humain ; en organisant des séminaires sur la question du développement durable ;

- pouvoirs publics auront pour rôle de mieux informer et plus sensibiliser les entreprises, les organismes publics et les citoyens sur les questions environnementales. Il s'agit de développer une stratégie de communication sur les changements climatiques plus efficace avec des messages qui peuvent atteindre la sensibilité des citoyens, et ce, en focalisant sur l'aggravation des effets de ces changements, la responsabilité directe de l'être humain et l'urgence de l'impliquer dans l'atténuation de ces effets négatifs. Le premiers responsable n'est pas toujours et automatiquement l'Etat ;

- Impliquer davantage les collectivités locales (en particuliers APC et Daïras) dans le processus environnemental. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des populations grâce à des budgets spécifiques ;

(la sensibilisation du citoyen à la réduction des déchets) ;

- Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, de corruption qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés à promouvoir le développement durable en Algérie.

L'implication de la société civile s'avère incontournable tout comme la réflexion autour du nécessaire recours aux technologies vertes, un meilleur contrôle des équipements ménagers importés, recours à la taxation des produits étrangers, encourager la production locale et la consommation de produits locaux

Face à l'ensemble de ces défis, l'Algérie a besoin de mettre en place un nouveau modèle industriel respectueux de l'environnement, plus compétitif, à même de générer plus d'emplois et de contribuer au développement local. La transition énergétique et le développement de filières vertes s'inscrivent dans cet objectif, mais les efforts doivent être consolidés et mieux articulés dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion de l'économie verte.

Utilité et urgence de l'apprentissage entrepreneurial pour renforcer la tendance vers l'entrepreneuriat, et notamment chez les étudiants nouvellement diplômés. Autrement dit, notons l'utilité d'avoir un minimum de connaissances dans le domaine pour assurer la réussite de création d'entreprise pour un éventuel initiateur de projet d'investissement.

Il est impératif d'inculquer une culture entrepreneuriale aux étudiants pour favoriser une nouvelle dynamique de jeunes entrepreneurs. Aussi, le rôle crucial de l'université est mis en avant par, entre autres, la mise en place de programmes d'étude contenant ce volet, à tous les niveaux d'étude ainsi que le développement de relations entre le monde de l'université et les entreprises.

L'adoption de stratégies de développement structurées et une bonne exploitation des ressources (contre les problèmes de déforestation, le réchauffement climatique, etc.). Il y a également la nécessité de la mise en place d'une économie verte et équitable avec un plan commun à tous les acteurs.

Passer à la verbalisation des activités polluantes, le développement des métiers de l'environnement. Aussi, il est impératif d'intégrer la formation en matière de développement durable sur tous les niveaux de l'éducation.

L'accent est aussi mis sur le nombre important de textes régissant le développement durable dans notre pays et l'insuffisance des politiques environnementales qu'il est urgent de renforcer.

Table des matières

nom	grade	Le titre	Page
MEDKOUR Samir Dr CHENANE Arezki	Doctorant en sciences économiques Maitre de conférence classe A	Entrepreneuriat vert : Fondements théoriques, enjeux et défis pour les pays en voie de développement	23
LAICHE Mohamed, AMNACHE-CHIKH Sabrina	Maitres de Conférences A, FSECG, UMMTO	L'économie circulaire, un autre levier en faveur d'une transition énergétique en ville.	36
Mr FIRLAS Mohammed Mme AMOKRANE Hakima	Enseignant-chercheur Enseignant-chercheur	L'entrepreneuriat vert en Algérie, motivations et obstacles : illustration par une étude de cas	45
ZIBOUCHE Taous éps BOUFNAR SMAILI Nabila	Maitre assistante Maitre assistante	L'entrepreneuriat vert en Algérie : état des lieux et perspectives	64
Djemai sabrina	Enseignant-chercheur	La RSE et innovation territoriale	71
YOUNICI Karima	Enseignant-chercheur	LE DEVELOPPEMENT DURABLE: UNE OPPORTUNITE POUR L'ENTREPRENEUR	85
Amokrane - Ibouchoukene hakima Brahim GUENDOUZI	Enseignant chercheure Professeur	La politique publique environnementale en Algérie : avancées et limites	97
KARA Sonia Aknine Rosa-Souidi	Doctorante MCA	L'innovation sociale explorée par l'association culturelle Irathen	113

AGHARMIOU- RAHMOUN Naïma	Maître de Conférences A	Quelle place pour l'environnement dans l'économie algérienne ?	128
Mr. CHENANE Arezki Mme. AIT SI SAID Radia	Doyen et Maître de conférences Maître de conférences	L'économie verte en Algérie : Une nouvelle opportunité pour la production nationale	155
AKERKAR Arezki	Maître de conférences	La question de la réciprocité dans la coopération décentralisée franco- algérienne	176
AOUDIA Fairouz ABRIKA Belaid	Docteur Maitre de conférence	L'entrepreneuriat vecteur de développement de l'économie circulaire en Algérie: illustration par le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou	198
D^r ASMANI Arezki M^{me} REMIDI Djoummana	M.C.B M.A.A	L'entrepreneuriat vert : illustration à travers l'expérience italienne	213
Ben allak Ameziane Mme Agharmiou Naima	Doctorant, 3 ^{ème} année EDT maitre de conférence A	De l'économie spatiale au développement territorial durable : genèse et évolution des concepts au gré de la naissance d'un nouveau champ d'analyse	226
M. BENREMILA Abderrahim	<i>Doctorant</i>	Les pratiques d'Eco- marketing et logistiques dans les	241

Dr IFOURAH Hocine Pr HADDAD Zahir	<i>Maître de conférence (A) Professeur</i>	réseaux de distribution : obstacles et motivations	
Challal Ourdia Tagnithammou Radia Akkoul Jugurtha Hadjou Lamara	Doctorants MCA	Comportement des consommateurs vis-à- vis des produits ayant un label de production biologique	249
M. DJAMANE M. Fayçal	Maitre de conférences	Pratique du développement durable dans les entreprises algériennes Étude d'un échantillon d'entreprises polluantes	261
DJEMACI Brahim Bouzidi Lamdjed Nourddine Nadjib	MCA Doctorants	Le financement de l'économie circulaire en Algérie : cas de service des déchets ménagers via TEOM	279
Nadia DORBANE Brahim GUENDOUI	MAA Professeur	L'économie circulaire, une nouvelle approche de gestion des déchets. Quelles possibilités d'application en Algérie?	297
Mlle Driouche hassina Mr Gheddache lyes	Doctorante MCA	Comment la co- création de valeur peut permettre à l'entreprise de développer des biens et services respectueux de l'environnement ?	317
Kinzi Azedine		Engagement et stratégie des jeunes porteurs de projets	327

		d'entrepreneuriat dans le développement local : le cas des jeunes des villages de Kabylie	
M.BAKOUR Badreddine Dr IFOURAH Hocine HADDAD Zahir	<i>Doctorant</i> <i>Maître de conférence (A)</i> <i>Professeur</i>	Le rôle stratégique d'une logistique verte, et sa contribution à minimiser l'impact de ses activités à l'environnement	343
Dr AKILA RACHEDI Née ZOUAOUI	MCA	« Les déterminants de l'entrepreneuriat vert : proposition d'un cadre conceptuel »	358
Salmi Madjid & Mohellebi samy	Maitre de conférence A Maitre assistante A	L'émergence de l'hôpital « écologique » en Algérie : quels indicateurs retenir ?	380
Dr SI AMER Hadjira Dr SOUKI Hakima	Maître de conférences B Maître de conférences A	L'économie circulaire : une alternative à l'économie linéaire ?	399
Mahfoudh HASSAINE Belaid ABRIKA	Doctorant Maître de Conférences	L'implication de la communauté issue de l'émigration dans l'amélioration du cadre de vie des villages Kabyles : illustration par le concours du village le plus propre à Tizi-Ouzou	415
د/ سفير محمد د/ بوبكر مصطفى	أستاذ محاضر قسم "أ" أستاذ محاضر قسم "أ"	المقاوالتية والتعليم المقاوالتية... ثنائية لدفع التنمية	332
Recomandations			444
Tables des matières			447

